

Centrés sur les clients, prêts pour l'avenir

Rapport annuel 2025 de la
Banque Royale du Canada



Qui sommes-nous

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 100 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à plus de 19 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays.



Plus de
19 millions de
clients



Plus de
100 000
employés



29
pays

Les expressions « nous », « notre », « la banque » et « RBC » désignent la Banque Royale du Canada ou ses filiales, le cas échéant.

Table des matières

Pourquoi investir	2	Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	153
Message du chef de la direction	4	Rapports et états financiers consolidés	154
Message de la présidente du Conseil	9	Analyse statistique des dix derniers exercices	273
Faits saillants de 2025	10	Renseignements à l'intention des actionnaires	274
Rapport de gestion	22		

Notre raison d'être

Contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités

Inspirés par **notre vision** de compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde et par **notre raison d'être**, nous voulons :



Au Canada : Être le **chef de file incontesté** des services financiers



Aux États-Unis : Être le partenaire privilégié des **clients institutionnels**, des **sociétés**, et de la **clientèle fortunée** et de ses entreprises



Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale : Être un **partenaire de choix en services financiers** de par notre expertise

Nous sommes guidés par **nos valeurs** :



Le client avant tout



Collaboration



Responsabilisation



Intégrité



Diversité et inclusion

Retrouvez-nous sur

 facebook.com/rbcfr

 x.com/@RBCfr

 linkedin.com/company/rbc

 instagram.com/rbcbanqueroyale

 youtube.com/user/rbc

 tiktok.com/@rbc

Pour en apprendre davantage sur la façon dont nous sommes déterminés à créer une valeur unique au bénéfice de nos clients, des collectivités, de nos employés et de nos actionnaires, veuillez visiter notre site sur les histoires de RBC.

Pourquoi investir

Ce qui motive RBC® est sa vision, ses valeurs et son engagement à réaliser des résultats à long terme.

- **Modèle d'affaires diversifié et force de la marque** soutenus par des secteurs de premier ordre et d'envergure qui offrent aux clients une gamme complète de produits, de conseils et de services.
- **Approche OneRBC globale** qui crée de la valeur pour les clients en tirant parti de l'envergure de notre banque.
- **Chef de file sur le marché canadien** avec l'objectif d'accroître notre leadership en mettant l'accent sur nos secteurs prioritaires, en renforçant nos relations avec notre clientèle existante et en attirant de nouveaux clients.
- **Élargissement de notre portée dans les marchés les plus rentables au monde** des secteurs Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, et grâce aux capacités en services bancaires transactionnels mondiaux.
- **Excellente feuille de route en matière d'innovation** et important volume de données afin de créer de la valeur pour les clients et d'accroître la productivité, et ce, dans l'objectif d'augmenter la valeur d'entreprise de 700 millions à 1 milliard de dollars grâce à l'intelligence artificielle (IA) d'ici 2027.
- **Solide gouvernance, gestion des risques prudente et expertise approfondie** de notre conseil d'administration et de notre équipe de direction.
- **Bilan sain** et solide capital faisant de notre institution de dépôt de base un chef de file au Canada qui offre une source stable de financement.
- **Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de premier ordre** soutenu par une rentabilité et une gestion rigoureuse des dépenses, parallèlement à des investissements dans des opportunités stratégiques.
- **Création de valeur à long terme pour les actionnaires** grâce au rendement de capital, qui comprend les dividendes et les rachats d'actions, ainsi que croissance de la valeur comptable par action¹.



¹ Obtenue en divisant le capital-actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fin de la période.

Rendement de 16,3 % des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires², en hausse de 14,4 % par rapport à 2024

13,5 %

Solide ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)³

Dividendes déclarés par action de 6,04 \$, en hausse de 7,9 % par rapport à 2024; ratio de distribution de 43 %

Montant de 11,3 milliards de dollars de notre bénéfice distribué à nos actionnaires ordinaires par voie de dividendes et de rachats d'actions; ratio de distribution total de 57 %⁴

Solide profil du financement
Ratio des prêts par rapport aux dépôts de 100 % dans le secteur Services bancaires canadiens

Gestion prudente des risques avec une dotation à la provision pour pertes de crédit (DPPC) liée aux prêts douteux de 37 p.b.

Bénéfice dilué par action de 14,07 \$, en hausse de 11,25 \$ par rapport à 2024

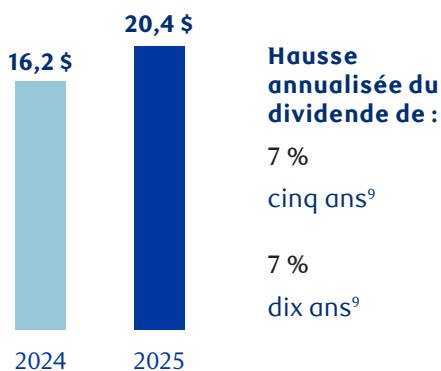
Mesures de performance financière

Objectifs à moyen terme ⁵	3 ans	5 ans
Croissance du bénéfice dilué par action de plus de 7 %	8 %	13 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de plus de 16 % ⁶	15,0 %	16,0 %
Ratio de fonds propres (CET1) ³ élevé	13,8 %	13,5 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	48 %	46 %

Rendement total pour les actionnaires ^{7,8}	3 ans	5 ans
RBC	22 %	22 %
Moyenne mondiale des pairs (excluant RBC)	26 %	25 %

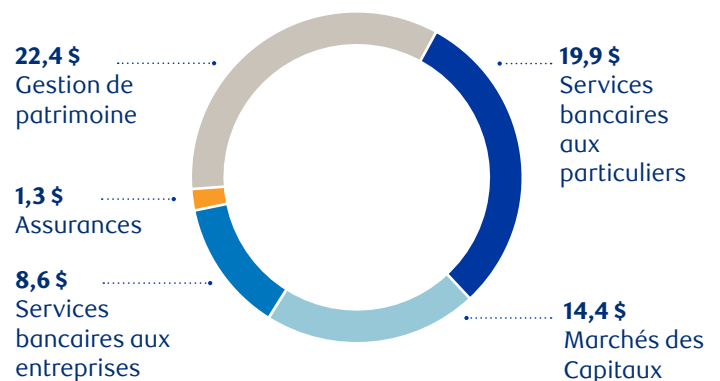
Bénéfice

Bénéfice net (en G\$ CA)



Revenus par secteur d'activité¹⁰

(en G\$ CA)



² Voir la définition dans le glossaire à la page 152.

³ Voir la définition dans le glossaire à la page 150.

⁴ Dividendes sur actions ordinaires et actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

⁵ Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou de 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par le contexte macroéconomique et le caractère conjoncturel du cycle du crédit.

⁶ Pour l'exercice 2026, nous avons revu notre objectif de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le fixer à un rendement de plus de 17 % afin de refléter l'amélioration de la productivité au chapitre des revenus et les économies de coûts découlant de l'exécution de nos initiatives stratégiques.

⁷ Le rendement total pour les actionnaires par rapport aux pairs demeure un facteur entrant dans l'évaluation des résultats pour les actionnaires et dans nos programmes de rémunération. Nous sommes toutefois d'avis que l'atteinte de nos objectifs de performance financière est un meilleur indicateur de l'exécution de nos priorités stratégiques.

⁸ À compter de l'exercice 2026, l'atteinte d'un rendement total pour les actionnaires se situant dans la tranche supérieure de la fourchette cible ne sera plus un objectif à moyen terme. Le rendement total pour les actionnaires par rapport aux pairs demeure un facteur entrant dans l'évaluation des résultats pour les actionnaires et dans nos programmes de rémunération. Nous sommes toutefois d'avis que l'atteinte de nos objectifs de performance financière est un meilleur indicateur de l'exécution de nos priorités stratégiques.

⁹ Taux de croissance annuel composé.

¹⁰ À l'exclusion des Services de soutien généraux.

Un message de Dave McKay, président et chef de la direction



“ En 2025, nous avons renforcé notre position en tant qu’une des institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde. ”

Chères et chers actionnaires,

En 2025, nous avons renforcé notre position en tant qu’une des institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde. Notre performance et nos ambitions stratégiques y sont pour beaucoup, mais c’est la façon dont nous avons obtenu nos résultats qui continue de définir notre réussite.

RBC est une équipe mondiale composée de plus de 100 000 collègues qui sont unis par notre raison d’être : contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités. Nous nous efforçons d’offrir des conseils avisés et de toujours faire preuve d’empathie dans nos interactions avec les autres, qu’il s’agisse de guider les clients dans leurs décisions financières importantes et les moments charnières de leur vie, ou d’aider les entreprises et les entrepreneurs à concrétiser de nouvelles idées. Des clients me racontent souvent leur expérience avec la banque. Bon nombre de leurs histoires soulignent le fait que nous sommes là dans les moments importants pour les aider à se construire un avenir meilleur.

Dans une économie qui évolue rapidement et un monde qui se complexifie, nous sommes d’avis que les connaissances et les conseils personnalisés, conjugués à une connectivité et une envergure mondiales, forment les fondements sur lesquels RBC continuera de s’appuyer afin de créer de la valeur à long terme pour ses quelque 19 millions de clients. Cette vision était au cœur de notre Journée des investisseurs portant sur l’ensemble des activités de la banque cette année, où nous avons présenté notre plan visant à élargir notre portée et nos capacités à l’échelle mondiale et à continuer de transformer la banque afin de dépasser les attentes des clients et des actionnaires.

La priorité que nous accordons sans relâche au client façonne tout ce que nous faisons, de la manière dont nous développons nos secteurs mondiaux à la façon dont nous approfondissons nos relations et innovons pour offrir de la valeur. Vous constaterez que cette priorité se reflète dans nos résultats pour 2025 et dans le momentum qui nous porte.

Nos résultats pour 2025

RBC est une banque forte dans l’adversité qui possède la solidité financière et stratégique nécessaire pour soutenir ses clients et apporter de la valeur à ses actionnaires dans tous les cycles économiques. Nous l’avons démontré en obtenant des résultats financiers exceptionnels dans l’ensemble de nos secteurs d’activité au cours d’une année marquée par une grande incertitude macroéconomique et une forte volatilité sur les marchés.

Nous avons réalisé un bénéfice de 20,4 milliards de dollars et un rendement des capitaux propres de 16,3 % en 2025, et avons continué d’approfondir les relations avec la clientèle et d’en tisser de nouvelles dans nos secteurs de premier plan.

Le cours de notre action a augmenté de 22 % d’un exercice à l’autre, et nous avons versé 11,3 milliards de dollars à nos actionnaires par voie de dividendes sur actions ordinaires et de rachats d’actions. Je suis fier que nous ayons encore une fois réalisé des résultats à la hauteur des attentes de nos



Investor Day 2025

Accelerating Our Ambitions
Client Focused, Future Ready



Journée des investisseurs de 2025

Accélérer la réalisation de nos ambitions | Centrés sur les clients, prêts pour l'avenir

actionnaires, tout en maintenant une gouvernance solide et une approche prudente en matière de gestion des risques et des coûts.

Nous avons entamé l'exercice 2026 au 11^e rang des plus grandes banques à l'échelle mondiale et au 6^e rang des plus grandes banques en Amérique du Nord pour ce qui est de la capitalisation boursière¹. Notre solidité financière demeure l'un de nos plus grands atouts. Elle sous-tend nos excellentes notations et nous donne la capacité de financer la croissance future et de saisir les occasions importantes qui se présentent à nous.

À cela s'ajoutent notre modèle d'affaires diversifié entre les secteurs et les régions, notre solide bilan, l'étendue de nos technologies et de nos données, ainsi que notre marque de confiance, la première au Canada et parmi les meilleures au monde².

En outre, nous avons fait des progrès en ce qui a trait aux engagements que nous avons pris lors de notre Journée des investisseurs : offrir des rendements de premier ordre et créer plus de valeur pour les clients grâce à des analyses et à des conseils dignes de confiance.

Accélérer la réalisation de nos ambitions en 2026 et au-delà

Nous savons que les attentes à l'égard de RBC resteront très élevées; nous devons travailler plus fort que jamais pour être à la hauteur.

Pour ce faire, nous continuons à mettre l'accent sur les plus grandes occasions de croissance de demain au Canada tout en débloquant de nouvelles sources de revenus et en exploitant dans des marchés et des régions clés, en particulier aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Europe. Parallèlement, nous créons de nouvelles capacités en matière d'IA, de paiements et plus encore afin de mieux soutenir notre clientèle de plus en plus connectée à l'échelle mondiale.

L'année 2025 a ébranlé l'économie canadienne dans ses fondements. Par conséquent, le pays se concentre de plus en plus sur la création d'un avenir meilleur et plus prospère, tirant parti des forces économiques naturelles du Canada dans des secteurs comme l'énergie, l'agriculture, les minéraux critiques, la fabrication de pointe et la technologie. Alors que les entreprises canadiennes cherchent à diversifier leurs relations commerciales, à faire avancer de grands projets et à stimuler l'économie canadienne à long terme, RBC est là pour leur fournir conseils, informations et soutien. Nous cherchons également à aider nos clients dans leur transition vers une économie résiliente à faibles émissions de carbone.

Renforcer notre position de chef de file au Canada

Bien que nous soyons au premier rang parmi les cinq grandes banques canadiennes³ pour ce qui est de la part de marché dans les secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, nous avons encore la possibilité d'approfondir nos relations avec nos clients actuels, d'attirer de nouveaux clients et de créer plus de valeur.

Dans le secteur **Services bancaires aux particuliers**, nous sommes déterminés à consolider notre position de chef de file au Canada. Ce secteur de premier plan est soutenu par notre ferme volonté d'offrir aux clients un accès hors pair à des services, une valeur exceptionnelle et des expériences personnalisées, et cet engagement continue d'être grandement reconnu dans le secteur.

Cette année, RBC a reçu les plus grands honneurs lors de la remise des Prix d'excellence des services financiers 2025 d'Ipsos pour l'excellence de son expérience client, et nous nous sommes classés pour la deuxième année consécutive au 1^{er} rang parmi les cinq grandes banques de détail dans l'étude J.D. Power sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services bancaires de détail au Canada.

1 Au 31 octobre 2025. Source : Bloomberg.

2 Sur la liste des marques ayant la plus grande valeur en 2025 de Kantar BrandZ, RBC se classe au premier rang parmi les marques canadiennes et figure parmi les 100 premières marques mondiales.

3 RBC et homologues canadiens (Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce et La Banque Toronto-Dominion).

“ Au-delà de notre marché national, nous sommes de plus en plus concurrentiels en tant que banque mondiale de premier plan ayant une solide clientèle partout dans le monde. ”

Nous avons également continué d'élargir nos partenariats et notre offre de programmes de fidélisation cette année. Nous avons annoncé un partenariat stratégique de fidélisation à long terme avec La Société Canadian Tire et un partenariat élargi avec Pattison Food Group. De plus, nous avons annoncé un partenariat pluriannuel avec Live Nation Canada pour la transformation de l'Amphithéâtre RBC^{MC} en une salle ouverte toute l'année. Les membres Avion Récompenses[®] pourront aussi à partir de 2026 utiliser leurs points Avion[®] pour payer l'achat de billets de n'importe quel spectacle⁴ Live Nation Canada.

La réciprocité demeure un élément essentiel de la proposition de valeur que nous offrons aux clients, et Avion Récompenses, le plus important programme de fidélisation détenu par une banque au Canada, demeure une grande source de fierté. Grâce à une proposition de valeur de premier plan dans le secteur des voyages et à une vaste gamme de détaillants partenaires, Avion Récompenses a été nommé Programme de fidélisation international de l'année (Amériques)⁵ pour la troisième année consécutive.

RBC Assurances[®], qui sert près de 4,9 millions de clients, a également reçu plusieurs distinctions, telles que Meilleure initiative en matière d'assurance numérique, Meilleur programme de transformation numérique et Initiative exceptionnelle en matière de relations avec la clientèle et d'engagement envers la marque⁶.

Dans le secteur **Services bancaires aux entreprises**, nous occupons la première place pour ce qui est de la part de marché des prêts et dépôts commerciaux⁷ au Canada. Grâce à son envergure et à son expertise, RBC soutient les entreprises d'un large éventail de secteurs du paysage commercial canadien. À la suite de l'intégration de la Banque HSBC Canada, nous sommes bien positionnés pour être la banque de choix des clients commerciaux ayant des besoins internationaux et des clients de détail qui ont besoin de services bancaires à l'échelle mondiale.

Pour l'avenir, nous mettons l'accent sur d'autres investissements dans le numérique et l'IA en ciblant des segments et des secteurs prioritaires pour stimuler une excellente croissance. Nous cherchons aussi à nous distinguer par des capacités de financement du commerce international et des paiements connectées à l'échelle internationale.

Dans le secteur **Gestion de patrimoine**, nous offrons une gamme complète de produits et de services de gestion de patrimoine et d'actifs au Canada. Forts de notre statut de plus importante entreprise de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine⁸ et de plus importante société de fonds de placement de détail au Canada⁹, nous cherchons à obtenir autant de succès dans l'ensemble de nos activités de gestion de patrimoine à l'échelle mondiale, y compris au Royaume-Uni, où nous sommes au 5^e rang des plus grands gestionnaires de patrimoine¹⁰ pour ce qui est du volume des biens administrés.

Nous sommes la première société canadienne sur les **marchés des capitaux**¹¹ détenue par une banque et la première banque d'investissement au Canada¹², avec une position de chef de file sur le marché canadien pour ce qui est des produits et services. En 2025, RBC Clair^{MC}, notre plateforme de services bancaires transactionnels aux États-Unis, a connu une croissance grâce à l'inscription de nouveaux clients et à l'augmentation des dépôts. Elle a été reconnue à titre de Meilleure initiative bancaire numérique aux Banking Tech Awards USA 2025 et a gagné le Model Celent Award 2025 dans la catégorie Réinventer la gestion de la trésorerie.

Expansion dans les principaux marchés et secteurs mondiaux

Au-delà de notre marché national, nous sommes de plus en plus concurrentiels en tant que banque mondiale de premier plan ayant une solide clientèle partout dans le monde.

Aux États-Unis, notre position de force nous assure une croissance. RBC Marchés des Capitaux[®] est la plus grande banque d'investissement canadienne aux États-Unis¹². De plus, RBC détient la 6^e entreprise de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine en importance pour ce qui est du volume des biens administrés¹³ et gère City National Bank, qui offre des services financiers de premier ordre au secteur du divertissement et demeure un élément essentiel à la réalisation de nos ambitions aux États-Unis et à notre croissance.

Pour l'avenir, nous nous efforcerons de maximiser la valeur que nous apportons à nos clients et de mieux intégrer nos

4 Sur Ticketmaster.ca ou par l'intermédiaire de l'appli Ticketmaster Canada.

5 2025 International Loyalty Awards.

6 The Digital Banker Global Insurance Innovation Awards 2025.

7 La part de marché est calculée à l'aide des données du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) (M4) sur les soldes des dépôts, à l'exclusion des dépôts à terme, et des données de l'Association des banquiers canadiens (ABC) sur les soldes des prêts, en date d'août 2025 et de mars 2025, respectivement.

8 En fonction du volume des biens administrés établi selon les données du secteur provenant d'Investor Economics, en date de juin 2025.

9 Données de l'Association des marchés de valeurs et des investissements (AMVI), en date de septembre 2025.

10 Selon l'information publique disponible pour les sociétés de gestion de patrimoine (sauf les entreprises de plateforme) au Royaume-Uni, en date de juin 2025.

11 En fonction des revenus liés aux marchés des capitaux pour les douze derniers mois en date du 31 juillet 2025 et publiés par des homologues canadiens (Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce, La Banque Toronto-Dominion et Banque Nationale du Canada).

12 Selon la part de marché (exercice 2025), Dealogic.

13 Selon les données publiques sur les sociétés de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine (sauf les courtiers indépendants) aux États-Unis, en date de septembre 2025.

activités à l'échelle des États-Unis afin d'offrir une expérience client fluide fondée sur la force de RBC. Pour y arriver, nous miserons sur une plateforme technologique de plus en plus intégrée, nous réaliserons des gains d'efficacité dans l'ensemble de nos activités et nous continuerons de renforcer notre infrastructure et notre modèle de gouvernance.

Au Royaume-Uni et en Europe, nous sommes prêts à saisir les nombreuses occasions présentes sur le marché.

Dans le secteur Gestion de patrimoine, nous sommes bien positionnés dans un marché intéressant et en consolidation, et l'intégration de RBC Brewin Dolphin a ajouté un grand potentiel d'affaires qui complète bien nos activités existantes liées aux clients ultrafortunés et aux fiducies privées. Après de nombreuses années d'investissement, nous sommes maintenant prêts à accélérer notre croissance en nous concentrant sur les clients et les conseillers.

Dans le secteur Marchés des Capitaux, nous continuons de prendre de l'expansion au Royaume-Uni et dans des régions ciblées en Europe. Alors que des forces externes de changement continuent d'accroître les besoins des clients dans de nombreux domaines, nous sommes à même de leur offrir de la valeur dans tous les segments et régions cibles.

Nouvelles activités et capacités

Les ambitions de croissance mondiale de RBC sont plus grandes et plus audacieuses que jamais, et pour les réaliser, nous créons de nouvelles activités et capacités afin de mieux servir nos clients.

En 2025, nous avons mis l'accent sur une opportunité audacieuse de services bancaires transactionnels mondiaux qui représente une occasion d'affaires importante pour les entreprises et les clients commerciaux de RBC. Ces services

s'appuient entre autres sur nos capacités en matière de gestion des liquidités, de paiements, de financement du commerce et de services auxiliaires. Après le lancement de RBC Clair et l'intégration réussie de la Banque HSBC Canada, nous nous concentrons maintenant sur l'intégration et l'élargissement de nos plateformes pour rendre notre entreprise véritablement connectée à l'échelle mondiale, ce qui représente un énorme potentiel de revenus, tout en améliorant la façon dont nous soutenons nos clients.

La progression rapide de l'IA et son impact transformationnel sur la société se sont accélérés au cours de la dernière année partout dans le monde.

À RBC, nous savons que l'IA est une technologie qui marquera notre époque et qui nous permet de réinventer ce qu'une banque peut faire, et nous nous concentrons de plus en plus sur l'utilisation de l'IA dans l'ensemble de nos activités pour améliorer la manière dont nos équipes soutiennent nos clients. Cet esprit d'innovation et notre volonté de rester à l'avant-garde sont au cœur de la solide performance de RBC et de son fort momentum, et c'est pourquoi nous avons l'ambition audacieuse de générer jusqu'à 1 milliard de dollars de valeur d'entreprise d'ici 2027 grâce aux avantages découlant de l'IA.

Depuis le lancement de RBC Borealis^{MC} en 2016, nous avons posé les bases de notre infrastructure d'IA, qui est soutenue par des données, des talents exceptionnels, une culture d'innovation et des mesures de sécurité de classe mondiale, et nous poursuivons notre lancée. À l'échelle de l'organisation, l'IA outille nos employés en les aidant à découvrir des moyens de mieux servir et comprendre nos clients et entraîne des gains de productivité en permettant à nos équipes de se concentrer sur le travail qui apporte le plus de valeur.





Nous investissons dans l'IA depuis dix ans, et les retombées se reflètent dans notre position de chef de file. Nous avons été reconnus quatre années consécutives comme la 1^{re} banque au Canada et la 3^e banque à l'échelle mondiale¹⁴ pour ce qui est de la maturité en matière d'IA dans le classement annuel de l'indice Evident AI. Nous sommes convaincus que notre approche responsable en matière d'IA jouera un rôle important dans la façon dont nous contribuons à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités.

Merci

Je n'ai jamais été aussi fier de l'équipe RBC, qui incarne notre raison d'être, soutient nos clients et nos collectivités et donne vie à de grandes idées chaque jour.

La tendance est claire dans l'ensemble de notre secteur et dans les régions où nous sommes présents : nos clients doivent composer avec un monde de plus en plus complexe et une intensification de la volatilité. En ces temps d'incertitude, nous sommes plus que jamais déterminés à tirer parti de toute la force de RBC pour approfondir la façon dont nous servons nos clients et leur offrons une valeur, des analyses et des conseils exceptionnels.

Nous sommes une banque mondiale en pleine croissance et fiers de nos racines canadiennes, et avons la réalisation de nos ambitions en ligne de mire. Le fait que RBC ne se contente pas de réagir au changement, mais qu'elle le mène avec une vision forte de ce qui aidera nos clients et nos collectivités à réussir, me donne confiance.

Je suis également très reconnaissant de la confiance que nos clients et nos investisseurs nous témoignent – nous travaillons sans relâche à la mériter et à la conserver – ainsi que des conseils et de la supervision de notre conseil d'administration.

Comme toujours, notre succès passe avant tout par nos employés, qui sont réellement le cœur de notre organisation. Nous devons notre réussite et notre momentum continus à leur travail acharné, à leur dévouement et à leur engagement envers notre raison d'être.

Dave McKay
Président et chef de la direction

Équipe de direction

David McKay

Président et chef de la direction

Sean Amato-Gauci

Chef de groupe, Services bancaires aux entreprises RBC

Kelly Bradley

Cheffe des ressources humaines

Maria Douvas

Cheffe des services juridiques et cheffe de l'administration

Katherine Gibson

Cheffe des finances

Graeme Hepworth

Chef de la gestion du risque

Neil McLaughlin

Chef de groupe, RBC Gestion de patrimoine

Derek Neldner

Chef de la direction et chef de groupe, RBC Marchés des Capitaux

Erica Nielsen

Cheffe de groupe, Services bancaires aux particuliers RBC

Jennifer Publicover

Cheffe de groupe, RBC Assurances

Bruce Ross

Chef de groupe, Technologie et exploitation

¹⁴ Parmi 50 institutions financières mondiales faisant partie de l'indice Evident AI.

Message de Jacynthe Côté, présidente du Conseil



“ La performance impressionnante de RBC cette année reflète sa capacité d'adaptation, sa rigueur et sa solidité financière. ”

Au cours d'une année marquée par l'incertitude mondiale, RBC s'est encore une fois démarquée par sa force et sa résilience.

Alors que le commerce mondial, la situation géopolitique et les technologies connaissent des bouleversements majeurs, le Conseil est demeuré déterminé à renforcer le rôle de RBC en tant que pilier de stabilité et de confiance dans un monde où il en manque visiblement.

La performance impressionnante de RBC cette année reflète sa capacité d'adaptation, sa rigueur et sa solidité financière. Même dans un contexte mondial mouvementé, la banque a continué de faire croître ses activités et de consolider sa position en tant qu'institution financière mondiale de premier plan. Cette base solide permet à RBC de rivaliser efficacement avec ses pairs et de poursuivre ses ambitions de croissance à l'échelle mondiale.

Ce succès n'est pas le fruit du hasard. Il tient au personnel extraordinaire de RBC qui, chaque jour, donne vie à sa raison d'être, à sa culture d'innovation et à sa vision centrée sur le client.

En tant que présidente du Conseil, je crois fermement que lorsque le talent est cultivé, les résultats suivent. Il revient au Conseil de veiller à ce que la culture et la direction de RBC restent en phase avec sa raison d'être et ses ambitions à long terme. Tout au long de l'année, le Conseil a supervisé la planification de la relève, le perfectionnement des compétences en leadership et la mobilité des talents afin de renforcer le bassin de dirigeants en devenir de RBC, en leur donnant les outils pour devenir les leaders d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes particulièrement fiers des solides résultats obtenus en 2025, qui font suite à un certain nombre de changements au sein de la haute direction, ce qui témoigne de la force de la relève.

Comme l'a indiqué l'équipe de direction lors de la Journée des investisseurs, les ambitions de croissance mondiale de RBC sont plus audacieuses que jamais. Alors que la banque cherche à prendre de l'expansion, le Conseil veille à ce qu'elle le fasse de façon responsable face aux clients, aux collectivités, aux actionnaires, aux employés et aux organismes de réglementation.

L'IA demeure un secteur névralgique que le Conseil garde à l'œil. Bien que les progrès en matière d'IA dans la société aient été rapides au cours de la dernière année, RBC investit dans les capacités d'IA et les applique depuis plus d'une décennie. Une gouvernance responsable en ce qui a trait à l'IA est essentielle, et le Conseil appuie l'approche novatrice de la banque en matière d'utilisation de l'IA qui permet de mieux servir et comprendre les clients tout en accroissant le potentiel humain des employés de RBC.

Depuis près d'une décennie, j'apprends et je grandis auprès de mes brillants collègues du Conseil. C'est un privilège de siéger au Conseil en cette période critique et de collaborer de façon constructive avec la direction pour continuer de croître en tant que banque définie par sa raison d'être qui place le client au centre de toutes ses décisions.

Le Conseil a confiance en la capacité de RBC, sous la direction de Dave McKay et de son équipe, de faire face au changement et de poursuivre ses ambitions audacieuses, tout en maintenant la confiance et la stabilité sur lesquelles comptent les clients et les collectivités.

Jacynthe Côté
Présidente du Conseil

Centrés sur les clients

Nous créons de la valeur pour nos clients depuis plus de 150 ans en plaçant la confiance et les relations au cœur de tout ce que nous entreprenons. Aujourd'hui, notre objectif est d'offrir à nos clients, à chaque étape de leur parcours financier, toute la force de notre banque et de l'approche OneRBC.

Notre culture axée sur le client, incarnée par les membres du personnel et soutenue par nos technologies, est conçue pour créer une valeur à long terme grâce à des conseils dignes de confiance, à des analyses appuyées par des données et à des solutions sur mesure. Nous avons reçu des reconnaissances dans notre secteur et nous sommes sur une lancée pour ce qui est de la façon dont nous servons nos clients, ce qui témoigne de notre engagement envers eux.





Marques de premier ordre soutenues par la création de l'approche OneRBC

Services bancaires aux particuliers

- Environ 15 millions de clients au Canada
- 1^{re} position pour ce qui est de la part de marché pour tous les principaux produits du secteur de détail¹

Services bancaires aux entreprises

- Environ 1,4 million de clients
- 1^{re} position pour ce qui est de la part de marché des prêts et dépôts aux entreprises²

Marchés des Capitaux

- Plus de 22 900 clients
- 1^{re} société sur les marchés des capitaux détenue par une banque canadienne en fonction des revenus³
- 1^{er} rang des banques d'investissement au Canada⁴ selon la part de marché

Gestion de patrimoine

- Plus de 6 200 conseillers en contact direct avec les clients
- La plus importante entreprise de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine au Canada⁵, 6^e rang des sociétés de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine aux États-Unis⁶ et 5^e gestionnaire de patrimoine en importance au Royaume-Uni⁷ pour ce qui est du volume des biens administrés⁸
- La plus importante société de fonds de placement au Canada⁹ selon les biens sous gestion⁸

Assurances

- Environ 4,9 millions de clients
- L'une des plus importantes sociétés d'assurance vie détenues par une banque au Canada¹⁰

1 La part de marché est calculée à l'aide des données les plus récentes du BSIF (M4), de l'AMVI et de l'ABC, en date d'août 2025 et de juin 2025. Les données sont basées sur les principales catégories de produits suivantes : prêts aux particuliers (y compris les prêts hypothécaires résidentiels), dépôts de base des particuliers et certificats de placement garantis (CPG), cartes de crédit et fonds communs de placement à long terme.

2 La part de marché est calculée à l'aide des données du BSIF (M4) sur les soldes des dépôts, à l'exclusion des dépôts à terme, et des données de l'ABC sur les soldes des prêts, en date d'août 2025 et de mars 2025, respectivement.

3 En fonction des revenus liés aux marchés des capitaux pour les douze derniers mois en date du 31 juillet 2025 et publiés par des homologues canadiens (Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce, La Banque Toronto-Dominion et Banque Nationale du Canada).

4 Exercice 2025, Dealogic.

5 Données d'Investor Economics, en date de juin 2025.

6 Selon les données publiques sur les sociétés de services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine (sauf les courtiers indépendants) aux États-Unis, en date de septembre 2025.

7 Selon les données publiques sur les sociétés de gestion de patrimoine (sauf les entreprises de plateforme) au Royaume-Uni, en date de juin 2025.

8 Voir la définition dans le glossaire à la page 150.

9 Données de l'AVMI, en date de septembre 2025.

10 Selon le revenu total des compagnies d'assurance vie pour la période de neuf mois la plus récente, publié par le BSIF.

Reconnus pour notre excellence

En tête du classement pour la satisfaction des clients

pour la 2^e année consécutive selon l'étude J.D. Power sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services bancaires de détail au Canada en 2025.

Parmi les 10 plus grandes banques d'investissement mondiales¹¹, **Meilleure banque d'investissement** au Canada et **Meilleure banque pour la recherche** en Amérique du Nord¹².

RBC Dominion valeurs mobilières^{MC} se classe au **premier rang** des sociétés de courtage canadiennes détenues par une banque pour la 19^e année consécutive¹³.

Meilleure banque au Canada en ce qui a trait à la gestion de trésorerie pour la 4^e année consécutive et **Meilleur fournisseur de financement du commerce international** au Canada pour la 13^e année consécutive¹⁴.

Récipiendaire de 10 **Prix d'excellence des services financiers** 2025 d'Ipsos décernés parmi les cinq grandes banques, dont quatre prix solo dans les catégories suivantes : À recommander aux amis ou à la famille (résultat net du promoteur), Planification et conseils financiers, Excellence des services bancaires par GAB et Excellence des services bancaires en ligne.

RBC Clair, notre plateforme de services bancaires transactionnels aux États-Unis, a été nommée **Meilleure initiative bancaire numérique** aux Banking Tech Awards USA 2025 et a gagné le Model Celent Award 2025 dans la catégorie **Réinventer la gestion de la trésorerie**.

RBC Gestion mondiale d'actifs[®] a reçu le titre d'**équipe d'élite de l'année** pour la 10^e fois¹⁵.

Le programme Avion Récompenses a été reconnu pour une 3^e année d'affilée comme le **programme de fidélisation international de l'année** (Amériques) aux International Loyalty Awards de 2025.

Nommée **meilleure banque privée** au Canada¹⁶ et banque privée exceptionnelle en Amérique du Nord et au monde¹⁷.

RBC Assurances a reçu plusieurs distinctions, telles que **Meilleure initiative en matière d'assurance numérique**, Meilleur programme de transformation numérique et **Initiative exceptionnelle en matière de relations avec la clientèle** et d'engagement envers la marque¹⁸.

Marque canadienne ayant la plus grande valeur pour la 7^e année consécutive¹⁹.

11 Euromoney MarketMap 2025.

12 Euromoney Awards for Excellence 2025.

13 Investment Executive Brokerage Report Card 2025.

14 Global Finance Magazine, 2025.

15 Brendan Wood International, depuis 2013.

16 The Banker Global Private Banking Awards 2025.

17 Private Banker International Global Wealth Awards 2025.

18 The Digital Banker Global Insurance Innovation Awards 2025.

19 Kantar BrandZ, depuis 2019.

Programmes de fidélisation, partenariats, conseils et solutions uniques qui créent de la valeur pour les clients

- Annonce d'un partenariat stratégique de fidélisation à long terme entre Avion Récompenses et Récompenses Triangle[‡] de La Société Canadian Tire.
- Lancement de deux nouvelles cartes de crédit et partenariat de fidélisation avec le programme More Rewards[‡] de Pattison Food Group, l'un des plus importants fournisseurs de produits alimentaires et de santé de l'Ouest canadien, ce qui permet aux clients de réaliser des économies exclusives.
- Partenariat avec Visa[‡], le partenaire officiel de la technologie de paiement pour la Coupe du Monde de la FIFA 26[‡], pour offrir aux titulaires de cartes Visa RBC admissibles une chance de gagner un accès pour l'achat de certains billets de la Coupe du Monde de la FIFA 26.
- Annonce d'un partenariat pluriannuel avec Live Nation Canada pour la transformation de l'Amphithéâtre RBC de Toronto, anciennement la Scène Budweiser, en une salle ouverte toute l'année.
- Lancement de Conciergerie Avion RBC, un service de voyage et de style de vie destiné aux titulaires de la carte Avion Visa Infinite Privilège RBC[‡] pour Banque privée qui offre des voyages de luxe, des expériences de style de vie et un accès exclusif à des marques et à des événements dans le monde entier.
- Lancement du premier Plan d'action pour la réconciliation de RBC²⁰, un cadre stratégique qui définit l'engagement mesurable et à long terme de la banque en faveur de la réconciliation avec les Autochtones du Canada.

Stimuler l'innovation et la croissance

- RBCx^{MC} mise sur l'écosystème de l'innovation, le développe et y investit, en tirant parti de la puissance institutionnelle de RBC. Son portefeuille de sociétés comprend :
 - Ownr[®], une solution numérique conçue pour aider les entrepreneurs à s'immatriculer et à se constituer en société, le tout en ligne, tout en automatisant le dépôt de documents juridiques et de conformité. Depuis son lancement en 2017, Ownr a permis à plus de 239 000 entreprises canadiennes de s'immatriculer.
 - Mydoh[®], l'application de gestion financière de RBC conçue pour aider les familles à inculquer la responsabilité financière à leurs enfants, qui a rejoint plus de 320 000 Canadiens depuis son lancement en 2021.
- Croissance de RBC Clair, inscription de nouveaux clients et augmentation des dépôts.
- Plus de 5,1 millions de Canadiens ont bénéficié d'un plan d'investissement personnalisé par l'entremise de MonConseiller^{MC}, notre plateforme de conseils numériques²¹.
- RBC Placements en Direct[®] est devenue le premier courtier en ligne détenu par une banque au Canada à offrir la possibilité d'effectuer des transactions internationales en ligne dans plusieurs devises, permettant ainsi aux clients de négocier sur des bourses mondiales.
- Annonce d'une entente pluriannuelle avec le club LA Galaxy de la Ligue majeure de soccer (MLS), City National Bank étant le partenaire officiel dans la catégorie des banques et de la gestion de patrimoine. L'entente élargit le parrainage actuel de la MLS par RBC Gestion de patrimoine[®] aux États-Unis et notre objectif stratégique consistant à répondre aux besoins du secteur du sport dans cette région.



20 Un cadre stratégique définissant l'engagement mesurable de la banque envers la réconciliation au Canada qui met en lumière les priorités en matière d'actions et d'investissements selon cinq voies vers la réconciliation, soit l'économie, les personnes, la collectivité, l'environnement et le leadership, en vue de favoriser une croissance économique inclusive, de créer un changement social positif et de faire progresser la réconciliation.

21 Depuis 2017.

Technologie et innovation

Grâce à des années d'investissement dans l'IA, le numérique, l'infonuagique et la cybersécurité, notamment dans notre institut de recherche RBC Borealis, RBC est bien placée pour continuer à tirer parti de la puissance de la technologie afin de créer encore plus de valeur pour ses clients.

Nous avons un objectif ambitieux, celui de générer de 700 millions à 1 milliard de dollars de valeur d'entreprise grâce aux avantages découlant de l'IA d'ici 2027. RBC se prépare à un avenir où l'IA jouera un rôle plus important dans la façon dont nous fournissons des conseils et des analyses à nos clients et améliorons notre façon de travailler.

Technologie et innovation à grande échelle

- Partenariat avec Cohere[‡], une entreprise de premier plan en IA œuvrant dans le domaine de la sécurité et de la protection des renseignements personnels, ayant pour objet le développement conjoint et le déploiement de manière sécuritaire de North[‡] for Banking, une solution optimisée d'IA générative destinée aux entreprises de services financiers.
- RBC Lumina^{MC}, la plateforme interne de données d'entreprise et d'IA de RBC, repose sur une solide infrastructure qui comprend l'une des plus grandes grappes d'unités de traitement graphique parmi les institutions financières canadiennes. RBC Lumina est conçue pour stimuler l'innovation à grande échelle au sein d'un cadre d'IA responsable pour le secteur des services financiers.
- Annonce d'une participation de trois ans à FinTechAI@CSAIL, une initiative du laboratoire d'informatique et d'intelligence artificielle (CSAIL) du Massachusetts Institute of Technology (MIT), qui donne accès à RBC à des talents et à des travaux de recherche de pointe dans des domaines essentiels à l'avenir des services financiers, notamment l'apprentissage automatique.
- Plus de 1 200 demandes de brevets déposées depuis 2019, dont 635 liées à l'IA, ce qui souligne notre engagement envers l'innovation.
- ATOM^{MC}, le modèle temporel asynchrone exclusif de RBC, est entraîné de façon sécuritaire à l'aide d'ensembles de données financières à grande échelle, ce qui permet à RBC de tirer parti d'analyses uniques et de mettre au point des solutions novatrices. En 2025, ATOM a été utilisé pour 15 produits et processus RBC, dont :
 - Processus d'octroi de crédit amélioré, qui utilise la modélisation avancée d'ATOM pour mieux évaluer les besoins des clients des Services bancaires aux particuliers et leur capacité de remboursement.
 - Amélioration de notre capacité à formuler des recommandations personnalisées présentées dans le bulletin d'information sur les échanges de points Avion Récompenses, nous permettant de simplifier les offres pour nos membres.
- NOMI TrouvÉpargne[®], un outil qui utilise une technologie prédictive pour comprendre les habitudes d'opérations, a aidé nos clients à épargner plus de 9,6 milliards de dollars depuis son lancement en 2017.
- Environ 1,3 million de clients ont utilisé Prévisions NOMI[®] pour faire le suivi de leurs entrées et sorties de fonds depuis son lancement en 2021.



Classés au 1^{er} rang au Canada et au 3^e rang mondial pour ce qui est de la maturité en matière d'IA parmi 50 institutions financières mondiales selon l'indice Evident AI 2025 pour la 4^e année consécutive.



Talents exceptionnels en IA et main-d'œuvre propulsée par l'IA

Chaque jour, les technologues de RBC concrétisent de grandes idées, notamment dans les domaines de la cybersécurité, de l'IA, de l'apprentissage automatique, du numérique, du développement de logiciels, de l'architecture et de la science des données.

- Plus de 1 100 technologues embauchés en 2025 pour un total de plus de 5 300 postes en technologie de base¹, y compris en cybersécurité, en apprentissage automatique, en génie logiciel et en science des données.
- Plus de 25 000 employés ont commencé à utiliser Assistance RBC, un outil d'IA générative développé à l'interne qui vise à améliorer la productivité et l'efficacité.
- Déploiement de solutions d'IA générative dans le centre d'expertise du secteur Services bancaires aux particuliers afin d'aider les conseillers à accomplir un certain nombre de tâches. Ces solutions peuvent donner accès plus rapidement à des connaissances et à des analyses ou peuvent exécuter des tâches à leur place, ce qui leur permet de gagner du temps pour se concentrer sur les clients.

Sécurité et IA responsable

Déploiement de nos modèles d'IA qui continue de soutenir notre infrastructure de sécurité globale et la façon dont nous protégeons nos clients.

- Lancement, en 2025, de Genesis, un outil d'analyse graphique conçu à l'interne qui permet de repérer de manière proactive les tentatives de crimes financiers et de les contrer.
- Amélioration de l'outil d'analytique du comportement des utilisateurs, une application développée à l'interne reposant sur huit modèles d'IA et huit indicateurs de risque, qui contribue à l'identification et à la gestion en temps opportun des menaces tant internes qu'externes, comme les courriels d'hameçonnage.
- Membre de la Coalition canadienne antifraude, la première initiative intersectorielle unifiée du pays ayant pour but de lutter contre les arnaques ciblant les consommateurs canadiens.



Les **principes de l'IA responsable** de RBC, à savoir la sécurité et la protection des renseignements personnels, la responsabilisation, l'équité, ainsi que la transparence et la divulgation responsable, guident notre approche en matière de développement et de déploiement de solutions alimentées par l'IA. Notre solide cadre de gouvernance du risque nous aide à examiner, à explorer et à concevoir des outils d'IA générative de manière sécuritaire.

¹ Exclut City National Bank.

Investir dans nos employés

La réussite de RBC passe par son personnel. Tous les jours, plus de 100 000 employés dans 29 pays donnent vie à notre raison d'être, qui est de contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités. Nous nous transformons, passant d'une organisation axée sur les rôles à une organisation axée sur les compétences, et offrons aux employés les outils, les occasions de perfectionnement et les cheminements de carrière leur permettant de mettre à profit leurs compétences pour répondre aux besoins de nos clients et de notre banque.



Perfectionner les talents, favoriser la croissance

- En 2025, nous avons lancé les académies de RBC, une ressource centrale qui offre des formations conçues pour développer des compétences de base, comme la pensée critique et la maîtrise des données et de l'IA.
- Les employés de RBC ont collectivement investi plus de 3,7 millions d'heures¹ dans le perfectionnement de leurs compétences technologiques et d'affaires.
- Les employés de RBC ont continué de gravir les échelons et de profiter d'opportunités au sein de la banque, 69 % des postes ayant été pourvus à l'interne en 2025².
- RBC a embauché plus de 3 000 étudiants dans le monde entier dans le cadre de stages et de programmes coopératifs, y compris des étudiants d'universités, de collèges et d'écoles secondaires.



Prix et
reconnaitances

Parmi les **meilleurs lieux de travail**³, les **25 meilleures entreprises**⁴ et les **100 meilleurs employeurs**⁵ au Canada en 2025.

Nommés parmi les **meilleurs employeurs au Canada pour les jeunes** en 2025⁵.

1^{er} rang parmi les cinq grandes banques sur la liste des **meilleurs employeurs au Canada pour 2025** selon Forbes.

L'un des **meilleurs lieux de travail au Canada pour l'engagement communautaire** et des **meilleurs lieux de travail dans les services financiers et assurance**³.

¹ Le nombre d'heures de formation comprend la totalité du temps consacré à diverses formations au cours de l'exercice 2025, dont les heures enregistrées dans notre système de gestion de la formation pour des formations techniques, en affaires et en conformité, en plus d'autres heures de formations en ligne, informelles et dirigées par des instructeurs. Exclut City National Bank, car cette filiale n'a pas été intégrée à notre principale plateforme de RH.

² Exclut City National Bank, car cette filiale n'a pas été intégrée à notre principale plateforme de RH.

³ Great Place to Work Institute.

⁴ LinkedIn.

⁵ MediaCorp Canada Inc.

Une culture d'impact communautaire

- En 2025, le Fonds de rapprochement des collectivités RBC a soutenu plus de 3 100 projets de bénévolat dans 10 pays ayant rassemblé plus de 7 600 employés qui ont fait plus de 45 000 heures de bénévolat⁶ et a recueilli plus de 4,8 millions de dollars⁷.
- Dans le cadre de la Célébration des retombées RBC, qui permet aux employés de célébrer l'engagement communautaire et de faire le suivi de leur engagement envers différentes causes, les employés ont donné plus de 30 millions de dollars au profit de plus de 12 000 organismes de bienfaisance dans 61 pays⁸.
- Plus de 20 000 employés et retraités canadiens de RBC ont enregistré plus de 340 000 heures de bénévolat dans notre plateforme myCommunity⁹.
- En 2025, la Course pour les enfants RBC a permis d'amasser plus de 13,6 millions de dollars pour des organisations caritatives axées sur les jeunes à travers le monde. Depuis sa création en 2009, plus de 525 000 personnes ont participé à cet événement, dont des employés à titre de coureurs et de bénévoles, et ont recueilli plus de 118 millions de dollars.



6 Ce montant fait partie d'un engagement de 2 milliards de dollars en investissements dans les collectivités d'ici 2035.

7 Comprend les dons versés du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025.

8 Données pour l'année civile 2024.

9 Sur une période qui couvre le programme de bénévolat annuel, du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025.

Contribuer à la prospérité des collectivités

À RBC, notre objectif, qui est de contribuer à la réussite des clients et à la prospérité des collectivités, est au cœur de tout ce que nous faisons. Grâce à des partenariats mondiaux, à des commandites, à des initiatives d'employés et à des investissements dans les collectivités, nous visons à investir dans des idées qui favoriseront la réussite et des occasions de prospérité plus inclusives.

En 2025, nous avons continué à faire des progrès grâce à nos différents programmes et mesures, RBC, RBC Fondation® et RBC Fondation – É.-U. ayant versé plus de 209 millions de dollars à la collectivité¹.



¹ Comprend les dons et les investissements dans les collectivités faits par RBC, RBC Fondation et RBC Fondation – É.-U., les dons à titre de bénévole et les dons en nature faits par les employés, ainsi que les contributions à des organismes sans but lucratif et à des organismes de bienfaisance non enregistrés. Les chiffres incluent aussi les investissements dans les collectivités présentés aux pages 19 et 21 du présent rapport. Ce montant fait partie d'un engagement de 2 milliards de dollars en investissements dans les collectivités d'ici 2035.



- Par l'entremise d'Objectif avenir RBC®, RBC et RBC Fondation ont versé plus de 54 millions de dollars en 2025, réalisant l'engagement du programme d'investir 500 millions de dollars avant la fin de 2025. Depuis sa création en 2017, cette initiative a rejoint plus de 9,2 millions de jeunes Canadiens dans les collectivités où nous exerçons nos activités dans le cadre de plus de 960 programmes de partenaires, qui les ont aidés à acquérir les aptitudes nécessaires pour réussir.
- RBC a annoncé un engagement de 5 millions de dollars sur cinq ans à Moulin Microcrédits, un organisme de bienfaisance national qui offre des prêts pour aider les immigrants et réfugiés qualifiés dans leur parcours professionnel. Cet apport visera à aider les médecins formés à l'étranger à obtenir des attestations émises au Canada et à reprendre leur carrière dans le domaine des soins de santé.
- RBC et RBC Fondation ont versé plus de 11 millions de dollars à des établissements postsecondaires partout au Canada au profit de programmes de préparation à l'emploi et de programmes destinés à répondre aux pénuries de talents dans certains secteurs.
- RBC Fondation a remis plus de 3 millions de dollars à des hôpitaux un peu partout au Canada pour aider les travailleurs de la santé à se perfectionner et à renforcer leur résilience.
- En 2025, le Camp des recrues RBC^{MC}, un programme national qui vise à découvrir des athlètes et à leur fournir une aide financière, a organisé 20 événements dans 8 régions du Canada. Depuis son lancement en 2016, plus de 20 000 athlètes y ont participé, dont 14 ont gagné des médailles olympiques pour le Canada.
- Élargissement de l'accès aux comptes bancaires sans frais² pour les peuples autochtones au Canada ainsi que pour les personnes de 24 ans et moins, y compris les personnes non étudiantes.
- RBC, RBC Fondation et RBC Fondation – É.-U. ont annoncé un engagement de 10 millions de dollars à l'échelle mondiale au profit d'organismes luttant contre l'insécurité alimentaire.
- Mes finances d'abord®, la destination numérique de RBC visant à aider les Canadiens à comprendre leur relation avec l'argent, a été visitée plus de 7 millions de fois depuis son lancement en 2023.
- Depuis 2019, plus de 398 000 personnes se sont inscrites à des cours en ligne gratuits en littératie financière, en entrepreneuriat et en gestion agricole³. Ces cours ont été élaborés par des professeurs de l'Université McGill, de la Ivey Business School de l'Université Western et de l'Université de Guelph, avec le soutien de RBC.

2 Cet accès élargi a été rendu possible en partie grâce à l'adhésion de RBC à la version récemment améliorée du programme volontaire d'Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais, qui est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2025.

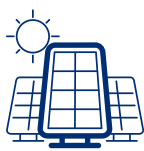
3 Depuis octobre 2019 pour l'Université McGill, janvier 2022 pour l'Université de Guelph et mai 2022 pour l'Université Western.

Planète

Notre objectif est d'être la banque de choix pour la transition¹ vers une économie résiliente² et à faibles émissions de carbone³.



- 1 S'entend de la transformation économique, énergétique, technologique et sociétale à opérer pour réaliser les importants objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) nécessaires pour parvenir à un monde à faibles émissions de carbone ou zéro émission nette. La transition touchera tous les secteurs, et reposera fortement sur la réduction substantielle des émissions de GES dans les secteurs particulièrement polluants.
- 2 S'entend de la capacité à anticiper les chocs, les perturbations, le stress ou l'évolution de facteurs externes, et à composer avec eux, à se remettre de leurs répercussions ou à s'y adapter. Il peut s'agir, par exemple, de la résilience d'une économie qui s'adapte aux effets des changements climatiques. On dira aussi d'une collectivité qu'elle est résiliente si, tout en subissant des risques très divers, elle peut maintenir un niveau de fonctionnement acceptable sans compromettre les chances de ses membres de bénéficier à long terme de conditions de développement durable, de paix, de sécurité, de respect des droits de la personne et de bien-être.
- 3 S'entend d'une économie dont la production d'émissions de GES est minimale.



Accroître les prêts à des entités axées uniquement sur l'énergie renouvelable⁴ et l'exposition estimative à l'énergie renouvelable au moyen de prêts à des entités énergétiques mixtes⁵, notre objectif étant de tripler ces prêts d'ici 2030 au sein des secteurs Marchés des Capitaux et Services bancaires aux entreprises, par rapport à notre base de référence de 2023.



Création d'un **Centre d'excellence en transition énergétique** au sein du secteur Marchés des Capitaux afin d'offrir des conseils et du financement pour faciliter la transition énergétique des clients.

Engagement de **plus de 80 millions de dollars en financement et en placements directs**, ce qui représente un total de plus de 248 millions depuis 2022, en vue de soutenir le développement et le déploiement de solutions climatiques⁶, faisant progresser notre objectif d'investir 1 milliard de dollars d'ici 2030⁷.



Amélioration de la **formation des conseillers sur des enjeux liés au climat dans le domaine des services bancaires aux entreprises** grâce à un programme élaboré en collaboration avec Green Economy Canada afin d'aider les conseillers à soutenir les clients dans leur parcours de transition et de résilience.

En 2025, RBC, RBC Fondation et RBC Fondation – É.-U. ont soutenu **plus de 190 partenaires d'investissement dans la collectivité** qui font progresser la lutte contre les changements climatiques ou les solutions en lien avec la nature au moyen d'investissements de plus de 27 millions de dollars dans la collectivité. Entre autres, 10 millions de dollars ont été versés par l'intermédiaire de Techno Nature RBC, RBC et RBC Fondation ayant ainsi rempli l'engagement pris en 2019 d'investir 100 millions de dollars.

4 L'énergie renouvelable englobe la construction, le développement, l'exploitation, l'acquisition, l'entretien et le raccordement des sources d'énergie renouvelable suivantes : éolienne, solaire, géothermique avec émissions directes inférieures à 100 g d'équivalents CO₂ par kWh, biomasse résiduelle et biocarburants renouvelables dont les émissions sur le cycle de vie sont inférieures à 100 g d'équivalents CO₂ par kWh provenant de résidus agricoles et forestiers durables ou de déchets solides municipaux non recyclables, marémotrice et hydroélectricité. Les nouveaux projets de développement hydroélectrique de plus de 25 MW doivent avoir une densité de puissance supérieure à 10 W/m² ou fonctionner avec des émissions du cycle de vie inférieures à un seuil de 50 g d'équivalents CO₂ par kWh (comprend la rénovation d'installations existantes, à condition que la taille du barrage ou du réservoir ne soit pas augmentée).

5 Les entités énergétiques mixtes mènent à la fois des activités à faibles émissions de carbone et des activités à fortes émissions de carbone (et/ou d'autres activités non reliées). L'exposition à l'énergie renouvelable est estimée en fonction du pourcentage des codes de la classification type des industries (codes CTI) de RBC que nous avons attribués aux activités des entités énergétiques mixtes entrant dans la catégorie des énergies renouvelables. Nous attribuons des codes CTI aux entités en suivant les normes de RBC sur l'affectation des codes de la classification type des industries aux clients au moyen des informations suivantes, si elles sont pertinentes et disponibles : revenus, production d'électricité par source de combustible (en MWh), capacité et/ou autre donnée de substitution disponible. Par exemple, si les codes CTI attribués à une entité énergétique mixte entrent à 40 % dans la catégorie des énergies renouvelables, 40 % du prêt est considéré comme étant lié aux énergies renouvelables.

6 Comprennent les technologies, produits, services ou mesures qui contribuent à atténuer les répercussions des changements climatiques ou à s'adapter à leurs effets. Ces solutions soutiennent les efforts de réduction des émissions de GES ou la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, mais aussi la résilience de la société face aux conséquences physiques des changements climatiques (p. ex., adaptation des infrastructures, bénéfiques pour la nature ou la biodiversité).

7 Bien que notre approche puisse évoluer au fil du temps dans cette catégorie de placement, nous avons l'intention d'affecter en priorité des capitaux au financement et à des placements directs qui permettent de réduire les émissions de GES au Canada et à l'échelle mondiale. Nos engagements en matière d'investissement pouvant être pris en compte dans la réalisation de cet objectif peuvent également comprendre le soutien à des solutions climatiques dont les résultats anticipés sont liés à la biodiversité, à la nature ou à l'adaptation, entre autres. Nous aspirons à atteindre cet objectif d'ici 2030; toutefois, les conditions du marché, entre autres facteurs (dont beaucoup échappent à notre contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir), pourraient avoir une incidence sur notre capacité à investir directement dans des solutions climatiques ou à en financer au cours de cette période. Aux fins du suivi des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif, nos engagements en matière d'investissements admissibles pris à partir de 2022 sont inclus.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, par rapport à l'exercice précédent. Le présent rapport de gestion, daté du 2 décembre 2025, doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés annuels de 2025 et les notes annexes. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Des renseignements additionnels à notre sujet, y compris notre notice annuelle 2025, sont disponibles gratuitement sur notre site Web à l'adresse rbc.com/investisseurs, sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, SEDAR+, à l'adresse sedarplus.com et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis à l'adresse sec.gov.

L'information fournie dans les sites Web susmentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

Table des matières

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives	22	Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR	35	Risque de liquidité et de financement	100
Vue d'ensemble et perspectives	23	Services bancaires aux particuliers	38	Risque d'assurance	115
Faits saillants financiers et autres	23	Services bancaires aux entreprises	44	Risque opérationnel	115
À propos de la Banque Royale du Canada	24	Gestion de patrimoine	48	Risque de non-conformité	119
Vision et objectifs stratégiques	24	Assurances	57	Risque de réputation	120
Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives	24	Marchés des Capitaux	61	Risque stratégique	120
Mesure du succès	26	Services de soutien généraux	67	Aperçu d'autres risques	121
Rendement financier	27	Information financière trimestrielle	67	Risque lié au cadre juridique et réglementaire	121
Vue d'ensemble	27	Rendement du quatrième trimestre	67	Politiques budgétaires, monétaires et autres	122
Incidence du change	27	Analyse des résultats trimestriels et des tendances	68	Risque fiscal et transparence	122
Total des revenus	28	Situation financière	70	Risques environnementaux et sociaux	123
Dotation à la provision pour pertes de crédit	30	Bilans résumés	70	Gestion des fonds propres	125
Frais autres que d'intérêt	31	Arrangements hors bilan	71	Questions en matière de comptabilité et de contrôle	138
Impôt sur le résultat et autres taxes	32	Gestion du risque	74	Méthodes et estimations comptables critiques	138
Actifs des clients	32	Vue d'ensemble	74	Contrôles et procédures	142
Résultats des secteurs d'exploitation	34	Gestion du risque d'entreprise	74	Transactions entre parties liées	142
Résultats par secteur d'exploitation	34	Risques connus et risques émergents	79	Renseignements supplémentaires	142
Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation	34	Principaux risques	83	Glossaire	150
		Risque de crédit	83	Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	153
		Risque de marché	93		

Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis, et de toute loi sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent rapport annuel 2025, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans d'autres rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. En outre, nos représentants peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document comprennent, sans toutefois s'y limiter, les déclarations relatives à nos objectifs en matière de rendement financier, à nos priorités, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, à l'examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire, aux perspectives concernant les économies canadienne, américaine, britannique et internationale et l'économie de la zone euro, au contexte réglementaire au sein duquel nous exerçons nos activités, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives, au contexte de gestion des risques, y compris notre risque de crédit, notre risque de marché et notre risque de liquidité et de financement ainsi qu'à l'efficacité de notre surveillance des risques, à nos convictions, nos cibles et nos objectifs en matière de climat et de durabilité et à l'évolution des lois et de la réglementation connexes, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction et d'autres membres de la direction. L'information prospective contenue dans le présent document reflète les points de vue de la direction et est présentée afin d'aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates présentées et pour les périodes closes à ces dates, ainsi que nos objectifs en matière de rendement financier, notre vision, nos objectifs et priorités stratégiques et notre performance financière attendue, et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Les mots et expressions « croire », « s'attendre à », « laisser supposer », « chercher », « prévoir », « se proposer », « estimer », « viser », « s'engager à », « avoir comme but ou objectif », « s'engager », « cibler », « objectif », « planifier », « perspectives », « échéancier », « projeter », « devoir » et « pouvoir », de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions semblables, y compris sous leur forme négative et toutes leurs variantes grammaticales, dénotent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives nous obligent à formuler des hypothèses et font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques de nature aussi bien générale que particulière qui donnent lieu à la possibilité que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, que nos objectifs en matière de rendement financier, nos objectifs environnementaux, sociaux ou autres, notre vision et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas, et que nos résultats réels diffèrent de façon significative de ces prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions.

Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives étant donné que les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prévoir les répercussions, comprennent, entre autres, le contexte commercial et la conjoncture économique des secteurs géographiques où nous exerçons nos activités, le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada, les technologies de l'information et les cyberrisques et les risques liés aux tierces parties, l'incertitude géopolitique, les risques environnementaux et sociaux, les bouleversements numériques et l'innovation, les risques liés à la confidentialité et aux données, les changements de la réglementation, les risques liés à la culture et à la conduite, les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, de non-conformité et de réputation, les risques opérationnel et stratégique, les autres risques qui sont expliqués aux rubriques portant sur le risque de notre rapport annuel 2025, y compris les risques liés au cadre juridique et réglementaire, les risques environnementaux, l'incidence des modifications des politiques budgétaires, monétaires et autres de gouvernements, le risque fiscal et la transparence, les risques associés à l'escalade des tensions commerciales, y compris les politiques commerciales protectionnistes comme l'imposition de tarifs douaniers, les risques liés à l'adoption de technologies émergentes, telles que l'infonuagique, l'intelligence artificielle (IA), y compris l'IA générative, et la robotique, le risque de fraude ainsi que notre capacité à prévoir et à gérer efficacement les risques liés aux facteurs susmentionnés. D'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont présentés dans les rubriques sur les risques de notre rapport annuel 2025, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque Royale du Canada doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels, ainsi que l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Les hypothèses économiques significatives qui sous-tendent les déclarations prospectives du présent rapport annuel 2025 sont présentées à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives et, pour chaque secteur d'exploitation, aux sections Priorités stratégiques et Perspectives, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents. Les déclarations prospectives contenues dans le présent document reflètent les points de vue de la direction uniquement à la date des présentes et, sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements complémentaires sur ces facteurs et d'autres sont fournis aux rubriques portant sur les risques du présent rapport annuel 2025, lesquelles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels subséquents.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres et les pourcentages)	2025	2024	2025 par rapport à 2024 Augmentation (diminution)	
Total des revenus	66 605 \$	57 344 \$	9 261 \$	16,1 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4 362	3 232	1 130	n.s.
Frais autres que d'intérêt	36 592	34 250	2 342	6,8 %
Bénéfice avant impôt	25 651	19 862	5 789	29,1 %
Bénéfice net	20 369 \$	16 240 \$	4 129 \$	25,4 %
Bénéfice net ajusté (2), (3)	20 870 \$	17 430 \$	3 440 \$	19,7 %
Secteurs – bénéfice net				
Services bancaires aux particuliers	7 105 \$	5 921 \$	1 184 \$	20,0 %
Services bancaires aux entreprises	3 020	2 818	202	7,2 %
Gestion de patrimoine	4 289	3 422	867	25,3 %
Assurances	828	729	99	13,6 %
Marchés des Capitaux	5 393	4 573	820	17,9 %
Services de soutien généraux	(266)	(1 223)	957	n.s.
Bénéfice net	20 369 \$	16 240 \$	4 129 \$	25,4 %
Principales données financières				
Bénéfice par action – de base	14,10 \$	11,27 \$	2,83 \$	25,1 %
– dilué	14,07	11,25	2,82	25,1 %
– ajusté de base (2), (3)	14,46	12,11	2,35	19,4 %
– ajusté dilué (2), (3)	14,43	12,09	2,34	19,4 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	16,3 %	14,4 %	n.s.	190 p.b.
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté (2), (3)	16,7 %	15,5 %	n.s.	120 p.b.
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (4)	122 050 \$	110 650 \$	11 400 \$	10,3 %
Marge nette d'intérêt – selon la moyenne des actifs productifs, montant net (3)	1,62 %	1,54 %	n.s.	8 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,43 %	0,35 %	n.s.	8 p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,06 %	0,07 %	n.s.	(1)p.b.
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,37 %	0,28 %	n.s.	9 p.b.
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,83 %	0,59 %	n.s.	24 p.b.
Ratio de liquidité à court terme (3), (5)	127 %	128 %	n.s.	(100)p.b.
Ratio de liquidité à long terme (3), (5)	112 %	114 %	n.s.	(200)p.b.
Ratios de fonds propres, ratio de levier et ratios de la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) (3), (6)				
Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1)	13,5 %	13,2 %	n.s.	30 p.b.
Ratio de fonds propres de première catégorie	15,1 %	14,6 %	n.s.	50 p.b.
Ratio du total des fonds propres	16,8 %	16,4 %	n.s.	40 p.b.
Ratio de levier	4,4 %	4,2 %	n.s.	20 p.b.
Ratio TLAC	31,5 %	29,3 %	n.s.	220 p.b.
Ratio de levier TLAC	9,2 %	8,4 %	n.s.	80 p.b.
Principales données figurant au bilan et autres renseignements (7)				
Total de l'actif	2 325 006 \$	2 171 582 \$	153 424 \$	7,1 %
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable	561 788	439 918	121 870	27,7 %
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	1 042 422	981 380	61 042	6,2 %
Actifs dérivés	177 206	150 612	26 594	17,7 %
Dépôts	1 515 616	1 409 531	106 085	7,5 %
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	127 417	118 058	9 359	7,9 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (3), (6)	730 225	672 282	57 943	8,6 %
Biens sous gestion (3)	1 573 800	1 342 300	231 500	17,2 %
Biens administrés (3), (8)	5 599 000	4 965 500	633 500	12,8 %
Information sur les actions ordinaires				
Actions en circulation (en milliers) – moyenne de base	1 409 072	1 411 903	(2 831)	(0,2)%
– moyenne diluée	1 411 589	1 413 755	(2 166)	(0,2)%
– à la fin de la période	1 400 114	1 414 504	(14 390)	(1,0)%
Dividendes déclarés par action ordinaire	6,04 \$	5,60 \$	0,44 \$	7,9 %
Rendement de l'action (3)	3,4 %	3,9 %	n.s.	(50)p.b.
Ratio de distribution (3)	43 %	50 %	n.s.	(700)p.b.
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (9)	205,47 \$	168,39 \$	37,08 \$	22,0 %
Capitalisation boursière (TSX) (9)	287 681	238 188	49 493	20,8 %
Renseignements généraux liés aux activités				
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	96 628	94 838	1 790	1,9 %
Nombre de succursales	1 263	1 292	(29)	(2,2)%
Nombre de guichets automatiques bancaires (GAB)	4 183	4 367	(184)	(4,2)%
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période (10)	0,712 \$	0,736 \$	(0,024)\$	(3,3)%
Equivalent de 1,00 \$ CA en \$ US à la fin de la période	0,713 \$	0,718 \$	(0,005)\$	(0,7)%

(1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada). Les résultats de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada) ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

(2) Il s'agit de mesures ou de ratios hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Se reporter au glossaire pour la composition de ces mesures.

(4) Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.

(5) Le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). Le ratio de liquidité à court terme correspond à la moyenne du trimestre compris dans chaque période. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement.

(6) Les ratios de fonds propres et l'actif pondéré en fonction des risques sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Le ratio de levier est calculé conformément à celle sur les exigences de levier de ce même organisme, et le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont tous deux établis conformément à la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

(7) Représente les soldes au comptant à la fin de la période.

(8) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de respectivement 15 milliards de dollars et 5 milliards (15 milliards et 6 milliards en 2024).

(9) Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.

(10) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

n.s. non significatif

À propos de la Banque Royale du Canada

La Banque Royale du Canada est une institution financière mondiale définie par sa raison d'être, guidée par des principes et orientée vers l'excellence en matière de rendement. Notre succès est attribuable aux quelque 100 000 employés qui mettent à profit leur créativité et leur savoir-faire pour concrétiser notre vision, nos valeurs et notre stratégie afin que nous puissions contribuer à la prospérité de nos clients et au dynamisme des collectivités. Selon la capitalisation boursière, nous sommes la plus importante banque du Canada et l'une des plus grandes banques du monde. Nous avons adopté un modèle d'affaires diversifié axé sur l'innovation et l'offre d'expériences exceptionnelles à notre clientèle de plus de 19 millions de clients au Canada, aux États-Unis et dans 27 autres pays. Pour en savoir plus, visitez le site [rbc.com](https://www.rbc.com).

Nos secteurs d'exploitation sont décrits ci-dessous.

Services bancaires aux particuliers

Ce secteur offre un vaste éventail de produits et services financiers aux clients du secteur de détail au Canada, dans les Antilles et aux États-Unis. Notre engagement à bâtir et à maintenir des liens étroits et significatifs avec nos clients est mis en relief par l'offre d'une expérience client exceptionnelle, l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Services bancaires aux entreprises

Ce secteur répond à l'ensemble des besoins des entreprises canadiennes, y compris des filiales de multinationales. Nous offrons une gamme complète de services, allant des prêts et des dépôts aux paiements, en passant par la gestion des liquidités et les services-conseils. Nos équipes de couverture complète spécialisées dans divers secteurs d'activité et produits nous donnent l'envergure nécessaire pour offrir des solutions globales à nos clients.

Gestion de patrimoine

Ce secteur offre principalement des services aux clients aisés, fortunés ou ultrafortunés à partir de nos bureaux dans les principaux centres financiers aux quatre coins du monde. Nous proposons une gamme complète de solutions de gestion de patrimoine, de placement, de services fiduciaires et bancaires, de services de crédit et d'autres solutions à cette clientèle. Nous offrons également un service de placement autogéré au Canada et des produits de gestion d'actifs à l'échelle mondiale aux institutions et aux particuliers par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs. Nous offrons des services d'administration d'actifs et des services aux investisseurs à des institutions financières, à des gestionnaires d'actifs et à des propriétaires d'actifs au Canada.

Assurances

Ce secteur offre, à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises, un éventail complet de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, d'assurance maladie, d'épargne, d'assurance IARD (incendie, accidents et risques divers), d'assurance voyage, de régimes collectifs d'avantages sociaux, de réassurance du risque de longévité et de réassurance pour les produits de crédit. Nous offrons des conseils et des solutions personnalisés axés sur le client en exploitant la puissance de la technologie et des données et en tirant parti de la force et de la portée des activités de RBC® comme avantage concurrentiel.

Marchés des Capitaux

Ce secteur met son expertise dans les services-conseils et l'origination, la vente et la négociation, le crédit et le financement, et les services bancaires transactionnels au service des sociétés, des clients institutionnels, des promoteurs et des gouvernements partout dans le monde. Nos professionnels veillent à ce que les clients reçoivent des conseils, produits et services qui répondent à leurs besoins d'affaires depuis 55 bureaux situés dans 16 pays. Nous sommes présents en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Asie et dans d'autres régions.

Vision et objectifs stratégiques

Nos stratégies et nos activités sont guidées par notre vision : « **Compter parmi les institutions financières les plus respectées et les plus florissantes au monde.** »

Nos trois objectifs stratégiques sont les suivants :

- Au Canada : Être le chef de file incontesté des services financiers.
- Aux États-Unis : Être le partenaire privilégié des clients institutionnels, des grandes sociétés, des entreprises et de la clientèle fortunée.
- Dans certains marchés clés à l'échelle mondiale : Être un partenaire de choix en services financiers de par notre expertise.

Se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation pour une description des progrès réalisés en 2025 relativement à nos stratégies commerciales et à nos objectifs stratégiques.

Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives – données en date du 2 décembre 2025

Les projections et prévisions de la présente rubrique sont fondées sur des informations et hypothèses fournies par des sources que nous considérons comme fiables. Si ces informations ou ces hypothèses se révèlent inexactes, les perspectives économiques réelles pourraient différer de façon significative des perspectives présentées dans la présente rubrique.

Examen de la conjoncture économique et des marchés et perspectives

La croissance économique devrait rester positive dans la plupart des pays développés, y compris au Canada, dans la zone euro, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Les perspectives dépendent encore de l'évolution de la politique commerciale internationale américaine. Depuis avril 2025, les États-Unis ont augmenté leurs tarifs douaniers pour leurs principaux partenaires commerciaux, ce qui devrait ralentir la croissance économique américaine. Les tarifs qu'ils imposent sur les importations en provenance du Canada restent faibles par rapport à d'autres de leurs partenaires commerciaux, la plupart des exportations canadiennes continuant de bénéficier d'un traitement en franchise de droits pour le marché américain, conformément aux règles d'exemption de tarifs douaniers pour certains produits visés par l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM). Nous prévoyons que les tarifs douaniers restent élevés, mais que l'exemption pour la plupart des produits conformes à l'ACEUM soit maintenue. Nous anticipons également que la Réserve fédérale américaine procède à de légères baisses de taux au cours l'année civile 2026 dans un contexte où le ralentissement de la croissance économique et la hausse du taux de chômage compensent en partie les inquiétudes concernant l'incidence des tarifs douaniers sur l'inflation. Enfin, nous nous attendons à ce que la Banque d'Angleterre abaisse ses taux d'intérêt une autre fois d'ici la fin de l'année civile 2025, mais nous n'anticipons pas que la Banque du Canada ou la Banque centrale européenne lui emboîtent le pas.

Canada

Le PIB du Canada devrait augmenter de 1,2 % pour l'année civile 2025, après avoir progressé de 2,0 % pendant l'année civile 2024. Le PIB s'est contracté au deuxième trimestre civil de 2025, en raison de la baisse de la demande pour les exportations canadiennes qui a suivi l'imposition de tarifs douaniers par les États-Unis, mais a par la suite augmenté au troisième trimestre civil de 2025. La progression du PIB devrait demeurer lente, mais positive, au cours de l'année civile 2026, soutenue par l'augmentation attendue des dépenses publiques déficitaires et par le recul des taux d'intérêt, et ce, même si l'incertitude commerciale devrait freiner les investissements des entreprises et que la croissance démographique ralentit. Nous nous attendons à ce que la plupart des exportations canadiennes vers les États-Unis demeurent exemptes de tarifs douaniers en vertu de l'exemption de droits de douane pour les produits conformes à l'ACEUM; toutefois, les tarifs douaniers pour certains secteurs d'activité, y compris ceux qui sont imposés sur le bois d'œuvre, l'acier et l'aluminium, le cuivre, la portion non américaine des exportations canadiennes d'automobiles vers les États-Unis et les tarifs douaniers imposés par la Chine sur les produits du canola canadiens, sont maintenus et continueront de ralentir la production et les exportations dans certains secteurs d'activité touchés. Le taux de chômage a diminué pour s'établir à 6,9 % en octobre 2025, après avoir grimpé à 7,1 % en août et en septembre 2025, cependant, il reste supérieur de 0,3 % à ce qu'il était un an auparavant. Le taux de chômage devrait demeurer élevé, mais diminuer graduellement au cours de l'année civile 2026 puisque la demande de main-d'œuvre devrait se stabiliser et que l'augmentation prévue des dépenses publiques déficitaires devrait soutenir la croissance du PIB. En outre, l'élimination de la taxe sur le carbone des produits énergétiques dans la plupart des provinces a fait baisser le taux d'inflation global au Canada, mais compte non tenu de ces changements, les mesures de l'inflation de base se rapprochent du sommet de la fourchette cible de 1 % à 3 % de la Banque du Canada. La croissance de la population canadienne devrait continuer de ralentir au cours de l'année civile 2026, reflétant la réduction des cibles fédérales du nombre d'immigrants et de résidents non permanents admis au pays. La Banque du Canada a déjà réduit le taux du financement à un jour de 275 points de base depuis juin 2024, et nous ne prévoyons pas qu'elle annoncera d'autres réductions.

États-Unis

La croissance du PIB des États-Unis s'est poursuivie, mais elle devrait ralentir pour atteindre 1,8 % au cours de l'année civile 2025, après s'être établie à 2,8 % au cours de l'année civile 2024. Les dépenses de consommation ont été robustes, mais la croissance de l'emploi a stagné en raison de l'incertitude commerciale croissante, de la réduction de l'immigration et du ralentissement de l'embauche dans le secteur industriel sous l'effet de la hausse des tarifs douaniers. La paralysie du gouvernement fédéral américain a empêché la publication d'importantes données économiques officielles, mais les données disponibles laissent entrevoir un ralentissement graduel du marché du travail aux États-Unis. Les licenciements sont demeurés peu nombreux, mais la demande de main-d'œuvre a encore baissé, comme l'indique la baisse des postes à pourvoir. Le taux de chômage a augmenté, mais reste faible, s'affichant à 4,4 % selon les dernières données disponibles en septembre 2025. Nous nous attendons à ce que le taux de chômage continue de croître légèrement au début de l'année civile 2026. La croissance de l'inflation aux États-Unis demeure supérieure à la cible de 2 % de la Réserve fédérale américaine et a commencé à s'accélérer, les tarifs douaniers augmentant avec un décalage entre les coûts des intrants des entreprises et les prix à la consommation. Le ralentissement de la progression de l'emploi aux États-Unis a incité la Réserve fédérale américaine à recommencer à réduire les taux d'intérêt en septembre 2025. Nous prévoyons une réduction supplémentaire de 50 points de base de la fourchette cible des fonds fédéraux d'ici la fin du deuxième trimestre civil de 2026. Un déficit budgétaire public important devrait permettre de maintenir une croissance positive du PIB au cours de l'année civile 2026 et d'éviter une plus importante augmentation du taux de chômage.

Zone euro et Royaume-Uni

Le PIB de la zone euro devrait augmenter de 1,3 % pour l'année civile 2025, après avoir progressé de 0,8 % au cours de l'année civile 2024. Les taux de chômage demeurent très bas dans tous les pays de la zone euro. L'inflation dans la zone euro est aussi demeurée faible. La Banque centrale européenne a réduit le taux des dépôts de 200 points de base depuis le début de juin 2024, et nous prévoyons qu'aucune autre réduction ne sera appliquée au cours des années civiles 2025 et 2026. Le PIB du Royaume-Uni devrait pour sa part augmenter de 1,5 % au cours de l'année civile 2025, après avoir enregistré une hausse de 1,1 % pendant l'année civile 2024. Le taux de chômage au Royaume-Uni a augmenté, mais on s'attend à ce qu'il se stabilise au cours de l'année civile 2026. Dans ce pays, l'inflation s'est atténuée, ce qui a permis à la Banque d'Angleterre de réduire graduellement les taux d'intérêt. La Banque d'Angleterre a abaissé le taux d'escompte de 125 points de base depuis juillet 2024, pour le porter à 4,0 %. Nous prévoyons une autre réduction d'ici la fin de l'année civile 2025 et aucune réduction au cours de l'année civile 2026.

Marchés financiers

Les rendements des obligations d'État ont diminué au Canada et aux États-Unis depuis l'été, car les inquiétudes concernant l'incidence des tarifs douaniers sur l'économie et le marché de l'emploi ont eu plus de poids que celles concernant l'inflation, incitant la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine à réduire leurs taux d'intérêt. Les rendements des obligations d'État ont également reculé au Royaume-Uni, mais sont demeurés assez stables dans la zone euro. Les marchés boursiers sont restés proches de leurs niveaux records. En moyenne, les prix des marchandises sont demeurés en deçà des sommets atteints en 2022, mais ils sont toujours à un niveau historiquement élevé. Les prix des métaux ont grandement augmenté au cours des

trois derniers mois. Les prix du pétrole ont été instables, mais ils ont été en général à la baisse et sont demeurés inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Contexte réglementaire

Nous continuons de surveiller de près l'évolution de la réglementation et de nous y préparer de manière à assurer le respect des nouvelles exigences qui pourraient nous être imposées, tout en atténuant les répercussions défavorables d'ordre commercial ou financier. Ces répercussions pourraient découler de l'application de lois ou de règlements nouveaux ou modifiés et des attentes de ceux qui les mettent en œuvre. Un bref résumé des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts et la complexité de nos activités est présenté à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Pour une analyse des facteurs de risque découlant de ces changements et d'autres faits nouveaux qui pourraient se répercuter sur nos activités et nos résultats financiers, se reporter aux rubriques traitant des risques du présent rapport annuel 2025. Pour plus de détails sur notre cadre et nos activités de gestion des risques, se reporter aux rubriques traitant de la gestion des risques et des fonds propres du présent rapport annuel 2025.

Mesure du succès

Les objectifs en matière de rendement financier sont utilisés pour évaluer notre performance par rapport à nos priorités stratégiques à moyen terme (3 à 5 ans), ce qui, à notre avis, reflète notre souci de maintenir à long terme un rendement financier solide et constant.

Nous les revoyons et révisons régulièrement de manière à ce qu'ils reflètent l'évolution de l'économie, des marchés et du contexte réglementaire.

Le tableau suivant présente un sommaire de notre rendement à moyen terme (3 à 5 ans) par rapport à nos objectifs de rendement financier à moyen terme.

Rendement financier par rapport à nos objectifs à moyen terme

Tableau 2

Objectifs à moyen terme ^{(1), (2)}	3 ans ⁽³⁾	5 ans ⁽³⁾
Croissance du bénéfice dilué par action de 7 % et plus	8 %	13 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 16 % et plus	15,0 %	16,0 %
Ratio de fonds propres (CET1) élevé ⁽⁴⁾	13,8 %	13,5 %
Ratio de distribution de 40 % à 50 %	48 %	46 %

- (1) Un objectif à moyen terme (3 à 5 ans) est considéré comme atteint lorsque la performance visée est réalisée dans une période de 3 ans ou 5 ans. Un tel objectif suppose que le contexte commercial est normal, et notre capacité à l'atteindre au cours d'une période donnée peut être compromise par les conditions macroéconomiques et par le caractère conjoncturel du cycle de crédit.
- (2) Notre performance financière reflète l'incidence des éléments spécifiés et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.
- (3) La croissance du bénéfice dilué par action est calculée au moyen d'un taux de croissance annuel composé. Quant au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, au ratio CET1 et au ratio de distribution, ils sont établis à l'aide d'une moyenne.
- (4) Le ratio CET1 est calculé selon la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails sur le ratio CET1, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pour l'exercice 2026, nos objectifs de rendement financier à moyen terme, soit sur 3 ans à 5 ans, en matière de croissance du bénéfice dilué par action, de solides ratios de fonds propres et de ratio de distribution demeureront les mêmes. Pour l'exercice 2026, nous avons revu notre objectif de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour le fixer à un rendement de plus de 17 % afin de refléter l'amélioration de la productivité au chapitre des revenus et les économies de coûts découlant de l'exécution de nos initiatives stratégiques.

Nous comparons notre rendement total pour les actionnaires à celui d'un groupe mondial de pairs approuvé par notre Conseil d'administration (le Conseil), groupe qui se composait, pour l'exercice 2025, des neuf institutions financières suivantes :

- **Institutions financières canadiennes** : Banque de Montréal, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Société Financière Manuvie, Banque Nationale du Canada, La Banque de Nouvelle-Écosse et La Banque Toronto-Dominion
- **Banques américaines** : JPMorgan Chase & Co. et Wells Fargo & Company
- **Banques internationales** : Westpac Banking Corporation

Objectifs à moyen terme – Rendement total pour les actionnaires sur 3 et 5 ans par rapport à la moyenne du groupe de pairs

Tableau 3

	Rendement total pour les actionnaires sur 3 ans ⁽¹⁾	Rendement total pour les actionnaires sur 5 ans ⁽¹⁾
Banque Royale du Canada	22 %	22 %
	Tranche inférieure	Tranche inférieure
Moyenne du groupe de pairs (excluant RBC)	26 %	25 %

- (1) Le rendement total pour les actionnaires annualisé sur 3 ans et sur 5 ans représente la somme de la plus-value de nos actions ordinaires, selon leur cours de clôture à la TSX, et des dividendes réinvestis pour les périodes du 31 octobre 2022 au 31 octobre 2025 et du 31 octobre 2020 au 31 octobre 2025.

Information sur les actions ordinaires et sur les dividendes

Tableau 4

Pour les exercices clos les 31 octobre	2025	2024	2023	2022	2021
Cours de clôture de l'action ordinaire (RY sur TSX), à la fin de la période	205,47 \$	168,39 \$	110,76 \$	126,05 \$	128,82 \$
Dividendes versés par action	6,04	5,60	5,34	4,96	4,32
Hausse (baisse) du cours de l'action	22,0 %	52,0 %	(12,1)%	(2,2)%	38,3 %
Rendement total pour les actionnaires	26,2 %	57,8 %	(8,3)%	1,6 %	43,8 %

À compter de l'exercice 2026, l'atteinte d'un rendement total pour les actionnaires se situant dans la tranche supérieure de la fourchette cible ne sera plus un objectif à moyen terme. Le rendement total pour les actionnaires par rapport aux pairs demeurera un facteur entrant dans l'évaluation des résultats pour les actionnaires et dans nos programmes de rémunération. Nous sommes toutefois d'avis que l'atteinte de nos objectifs de performance financière est un meilleur indicateur de l'exécution de nos priorités stratégiques.

Rendement financier

Vue d'ensemble

2025 par rapport à 2024

Le bénéfice net s'est établi à 20 369 millions de dollars, soit une augmentation de 4 129 millions, ou 25 %, sur un an. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 14,07 \$, soit une hausse de 2,82 \$, ou 25 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 16,3 %, soit une augmentation de 190 p.b. sur un an. Notre ratio CET1 s'est établi à 13,5 %, ayant gagné 30 p.b. sur un an.

Le bénéfice net ajusté s'est dégagé à 20 870 millions de dollars, en hausse de 3 440 millions, ou 20 %, par rapport à il y a un an. Le bénéfice ajusté dilué par action s'est établi à 14,43 \$, en hausse de 2,34 \$, ou 19 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a augmenté à 16,7 %, soit une hausse de 120 p.b.

La hausse de notre bénéfice par rapport à l'exercice précédent tient principalement à l'amélioration des résultats dans tous nos secteurs d'exploitation. Les résultats de l'exercice précédent reflètent aussi la hausse des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada et l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada, facteurs qui ont tous deux été traités comme des éléments spécifiés et présentés dans le secteur Services de soutien généraux. Notre bénéfice rend également compte d'une augmentation attribuable à l'incidence du change.

Pour plus de détails sur nos résultats sectoriels et sur le ratio CET1, se reporter respectivement aux rubriques Résultats des secteurs d'exploitation et Gestion des fonds propres.

Résultats ajustés

Les résultats ajustés excluent les éléments spécifiés et l'incidence après impôt de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition. Les résultats ajustés sont des mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Incidence du change

Le tableau ci-après reflète l'incidence estimative du change sur les principaux postes de l'état du résultat net.

	2025 par rapport à 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	
<i>Augmentation (diminution) :</i>	
Total des revenus	1 022 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	33
Frais autres que d'intérêt	592
Impôt sur le résultat	43
Bénéfice net	354
Incidence sur le bénéfice par action	
De base	0,25 \$
Dilué	0,25

Le tableau ci-après présente les taux de change moyens pertinents qui influent sur nos activités.

	2025	2024
(moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en devises) (1)		
Dollar américain	0,712	0,736
Livre sterling	0,545	0,575
Euro	0,641	0,677

(1) Les moyennes sont calculées selon les cours du change au comptant à la fin du mois pour la période.

Tableau 7

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2025	2024
Revenu d'intérêt et de dividende	103 825 \$	104 951 \$
Charge d'intérêt	70 825	76 998
Revenu net d'intérêt	33 000 \$	27 953 \$
Marge nette d'intérêt	1,62 %	1,54 %
Résultat des activités d'assurance	867 \$	777 \$
Résultat des placements d'assurance	284	294
Revenus tirés des activités de négociation	3 125	2 327
Commissions de gestion de placements et de services de garde	10 647	9 325
Revenus tirés des fonds communs de placement	5 084	4 437
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 905	1 660
Frais bancaires	2 425	2 294
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 899	2 672
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	1 301	1 142
Revenus sur cartes	1 333	1 273
Commissions de crédit	1 670	1 592
Profits nets sur les titres de placement	120	170
Bénéfice (perte) des coentreprises et des entreprises associées	73	(16)
Autres	1 872	1 444
Revenus autres que d'intérêt	33 605 \$	29 391 \$
Total des revenus	66 605 \$	57 344 \$

2025 par rapport à 2024

Le total des revenus a augmenté de 9 261 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à un an plus tôt, en raison principalement de la hausse du revenu net d'intérêt et des commissions de gestion de placements et de services de garde. L'accroissement des revenus tirés des activités de négociation, des fonds communs de placement, des autres revenus, des commissions de courtage en valeurs mobilières ainsi que des commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils a également contribué à la hausse. L'incidence du change a accru les revenus de 1 022 millions de dollars.

Le revenu net d'intérêt a grimpé de 5 047 millions de dollars, ou 18 %, en raison principalement d'une augmentation de la moyenne des dépôts et des prêts et acceptations dans les secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises, ce qui tient compte de l'incidence des résultats de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires et de l'élargissement des écarts dans le secteur Services bancaires aux particuliers. L'amélioration des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans la plupart des régions dans le secteur Marchés des Capitaux et l'incidence du change ont également contribué à cette progression.

La marge nette d'intérêt s'est accrue de 8 p.b. par rapport à il y a un an, ce qui reflète l'apport de la plupart de nos secteurs d'exploitation, surtout celui des Services bancaires aux particuliers, qui a été soutenu par des changements favorables dans la composition des produits et l'incidence soutenue des taux d'intérêt élevés.

Les revenus tirés des activités de négociation ont bondi de 798 millions de dollars, ou 34 %, principalement en raison de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation en Europe et aux États-Unis et des revenus tirés des activités de négociation du change dans toutes les régions.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde ont augmenté de 1 322 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes.

Les revenus tirés des fonds communs de placement se sont accrus de 647 millions de dollars, ou 15 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients reflétant l'appréciation des marchés et les ventes nettes dans le secteur Gestion de patrimoine, et de la hausse des soldes des fonds communs de placement ayant entraîné une augmentation des frais de placement dans le secteur Services bancaires aux particuliers.

Les commissions de courtage en valeurs mobilières se sont accrues de 245 millions de dollars, ou 15 %, ce qui s'explique en grande partie par les activités des clients dans le secteur Gestion de patrimoine.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont grimpé de 227 millions de dollars, ou 8 %, en raison surtout de la hausse des originations de titres de créance et de titres de participation dans la plupart des régions.

Les autres revenus ont augmenté de 428 millions de dollars, ou 30 %, ce qui s'explique en grande partie par l'incidence des couvertures économiques ainsi que par l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada à l'exercice précédent, qui a été traitée comme un élément spécifié.

Informations supplémentaires sur les activités de négociation

Tableau 8

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Revenu net d'intérêt (1)	2 335 \$	1 742 \$
Revenus autres que d'intérêt	3 125	2 327
Total des revenus tirés des activités de négociation	5 460 \$	4 069 \$
Total des revenus tirés des activités de négociation par produit		
Taux d'intérêt et crédit	2 773 \$	2 371 \$
Titres de participation	1 492	817
Contrats de change et sur marchandises	1 195	881
Total des revenus tirés des activités de négociation	5 460 \$	4 069 \$

(1) Tient compte du revenu net d'intérêt découlant des positions liées aux activités de négociation, y compris les actifs et passifs qui sont classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

2025 par rapport à 2024

Le total des revenus tirés des activités de négociation, qui se compose des revenus tirés des activités de négociation comptabilisés dans le revenu net d'intérêt et dans les revenus autres que d'intérêt, s'est établi à 5 460 millions de dollars, en hausse de 1 391 millions, ou 34 %, sur un an, ce qui rend essentiellement compte de l'augmentation des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans la plupart des régions et de la croissance des revenus tirés des titres à revenu fixe et des activités de négociation du change dans toutes les régions. L'incidence du change a également contribué à cette progression.

Tableau 9

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Services bancaires aux particuliers	359 \$	399 \$
Services bancaires aux entreprises	314	260
Gestion de patrimoine	(8)	(119)
Marchés des Capitaux	(43)	86
Services de soutien généraux et autres ⁽²⁾	–	1
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	622	627
Services bancaires aux particuliers	1 757 \$	1 418 \$
Services bancaires aux entreprises	1 236	714
Gestion de patrimoine	128	148
Marchés des Capitaux	613	340
Services de soutien généraux et autres	–	–
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux ⁽²⁾	3 734	2 620
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	4 356	3 247
Dotation à la provision pour pertes de crédit – autres ⁽³⁾	6	(15)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	4 362 \$	3 232 \$
La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	436 \$	414 \$
Prêts de gros	186	213
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	622	627
Prêts de détail	1 961	1 586
Prêts de gros	1 773	1 034
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	3 734	2 620
Dotation à la provision pour pertes de crédit – prêts	4 356 \$	3 247 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,43 %	0,35 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,37 %	0,28 %

(1) L'information sur les prêts englobe celle sur les prêts, les acceptations et les engagements.

(2) Comprend la dotation à la provision pour pertes de crédit qui a été constatée dans les secteurs Services de soutien généraux et Assurances.

(3) La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres éléments inclut les montants liés aux titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières et achetées.

2025 par rapport à 2024

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 1 130 millions de dollars, ou 35 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète principalement l'augmentation des dotations dans les secteurs Services bancaires aux entreprises, Services bancaires aux particuliers et Marchés des Capitaux.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs a diminué de 5 millions de dollars. L'incidence de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada à l'exercice précédent, le transfert vers les prêts douteux dans le secteur Marchés des Capitaux et la baisse des changements défavorables concernant la qualité du crédit ont été en grande partie contrebalancés par des changements défavorables concernant la pondération de nos scénarios, qui tiennent compte de l'incidence des perturbations commerciales (y compris les tarifs douaniers), et par la diminution des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques.

La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a augmenté de 1 114 millions de dollars, ou 43 %, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des dotations dans les secteurs Services bancaires aux entreprises, Services bancaires aux particuliers et Marchés des Capitaux.

Tableau 10

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2025	2024
Salaires	9 426 \$	8 878 \$
Rémunération variable	9 983	8 838
Avantages du personnel et rétention du personnel	2 711	2 408
Rémunération fondée sur des actions	1 002	959
Ressources humaines	23 122	21 083
Matériel	2 790	2 537
Frais d'occupation	1 679	1 805
Communications	1 497	1 369
Honoraires	2 177	2 525
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	1 759	1 549
Autres	3 568	3 382
Frais autres que d'intérêt	36 592 \$	34 250 \$
Ratio d'efficacité (1)	54,9 %	59,7 %
Ratio d'efficacité ajusté (1), (2)	54,0 %	57,1 %

(1) Se reporter au glossaire pour la composition de ces mesures.

(2) Il s'agit d'un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

2025 par rapport à 2024

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 2 342 millions de dollars, ou 7 %, sur un an, en raison essentiellement de l'accroissement des coûts liés au personnel et de la hausse de la rémunération variable proportionnelle à l'amélioration des résultats. L'incidence du change, les investissements en cours dans la technologie et l'incidence des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires ont également contribué à la hausse. Ces facteurs ont été atténués par la diminution des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada, qui ont été traités comme un élément spécifié, et par les synergies réalisées dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

Notre ratio d'efficacité de 54,9 % a diminué de 480 p.b. Notre ratio d'efficacité ajusté a reculé de 310 p.b. pour s'établir à 54,0 %.

Le ratio d'efficacité ajusté est un ratio hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Tableau 11

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2025	2024
Impôt sur le résultat	5 282 \$	3 622 \$
Autres taxes		
Taxe à la valeur ajoutée et taxe de vente	724	680
Cotisations sociales	1 183	1 060
Taxes sur le capital	36	47
Taxes foncières	160	155
Taxes sur les primes d'assurance	47	45
Taxes d'affaires	99	61
	2 249	2 048
Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes	7 531 \$	5 670 \$
Bénéfice avant impôt	25 651 \$	19 862 \$
Taux d'imposition effectif	20,6 %	18,2 %
Taux d'imposition effectif total (1)	27,0 %	25,9 %
Résultats ajustés (2), (3)		
Impôt sur le résultat ajusté	5 436 \$	3 984 \$
Bénéfice avant impôt ajusté	26 306	21 414
Taux d'imposition effectif ajusté	20,7 %	18,6 %

(1) Total de l'impôt sur le résultat et des autres taxes en pourcentage du bénéfice avant impôt et autres taxes.

(2) Il s'agit de mesures hors PCGR. Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

(3) Se reporter au glossaire pour la composition de ces mesures.

2025 par rapport à 2024

La charge d'impôt a augmenté de 1 660 millions de dollars, ou 46 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation du bénéfice avant impôt. La charge d'impôt ajustée a augmenté de 1 452 millions de dollars, ou 36 %.

Le taux d'imposition effectif de 20,6 % a augmenté de 240 p.b., en raison principalement de l'incidence de changements dans la composition du bénéfice et des dispositions législatives sur le deuxième pilier qui, en ce qui nous concerne, sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2024. Le taux d'imposition effectif ajusté de 20,7 % est en hausse de 210 p.b. Pour plus de détails sur les dispositions législatives sur le deuxième pilier, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Les autres taxes ont augmenté de 201 millions de dollars, ou 10 %, sur un an, en raison essentiellement de l'augmentation des cotisations sociales attribuable à une hausse des frais liés au personnel et d'un accroissement de la taxe à la valeur ajoutée et de la taxe de vente proportionnel à l'intensification des activités d'achat.

La charge d'impôt ajustée, le bénéfice avant impôt ajusté et le taux d'imposition effectif ajusté sont des mesures ou des ratios hors PCGR. Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Actifs des clients

Biens administrés

Les biens administrés sont des biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients. Nous fournissons des services de nature administrative, dont des services de garde, de recouvrement des revenus de placement, de règlement des opérations de vente et d'achat, et de tenue de registres. Les stratégies de placement sous-jacentes des biens administrés sont déterminées par nos clients et n'ont en général aucune incidence sur les frais d'administration que nous recevons. Ces frais peuvent varier selon des facteurs tels que des modifications apportées au niveau d'évaluation des actifs en raison des fluctuations des marchés, les types de services administrés, les volumes de transactions, les secteurs géographiques et la tarification sur mesure selon les volumes ou les services multiples.

Notre secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'activité responsable de biens administrés, puisqu'il revendiquait à lui seul environ 94 % du total des biens administrés au 31 octobre 2025, principalement dans le secteur Services aux investisseurs qui compte pour environ 53 % des biens administrés. Le secteur Services bancaires aux particuliers comptait pour environ 5 % du total des biens administrés.

2025 par rapport à 2024

Les biens administrés ont augmenté de 634 milliards de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'appréciation des marchés.

Le tableau suivant présente un sommaire des biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs.

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs		Tableau 12	
(en millions de dollars canadiens)		2025	2024
Canada (1)			
Titres du marché monétaire		42 400 \$	32 800 \$
Titres à revenu fixe		823 800	784 600
Titres de participation		968 800	701 800
Actifs multiples et autres		1 554 300	1 458 300
Total – Canada		3 389 300	2 977 500
États-Unis (1)			
Titres du marché monétaire		35 300	36 600
Titres à revenu fixe		144 500	144 600
Titres de participation		387 200	335 900
Actifs multiples et autres		515 700	432 900
Total – États-Unis		1 082 700	950 000
Autres pays (1)			
Titres du marché monétaire		25 400	19 200
Titres à revenu fixe		152 000	130 800
Titres de participation		507 300	425 600
Actifs multiples et autres		442 300	462 400
Total – Autres pays		1 127 000	1 038 000
Total – Biens administrés		5 599 000 \$	4 965 500 \$

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

Biens sous gestion

Les biens sous gestion sont des biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients. Des honoraires de gestion sont payés par les fonds de placement et autres clients pour les compétences en placement d'un gestionnaire de placements, et ils peuvent également comprendre les frais liés aux services administratifs. Les honoraires de gestion peuvent être calculés quotidiennement, mensuellement ou trimestriellement, en pourcentage des biens sous gestion, selon le réseau de distribution, les produits et les stratégies de placement. En règle générale, les stratégies liées aux titres de participation sont assorties d'honoraires plus élevés que celles liées aux titres à revenu fixe et du marché monétaire. Les honoraires varient également selon la composition des actifs et la tarification sur mesure dans le cas des clients qui ont recours à des services multiples. Les actifs comportant un risque plus élevé donnent généralement lieu à des honoraires plus élevés, tandis que les clients qui ont recours à des services multiples peuvent bénéficier de synergies qui réduisent les honoraires qui leur sont facturés. Certains fonds prévoient des honoraires liés au rendement, lesquels sont comptabilisés lorsque certaines cibles liées à des indices de référence ou au rendement sont atteintes. Ces facteurs pourraient entraîner des écarts dans les honoraires reçus par produit, et il se pourrait donc que le rendement net par catégorie d'actifs varie, et ce, même si la moyenne des biens sous gestion est similaire. Comptant environ 99 % du total des biens sous gestion au 31 octobre 2025, notre secteur Gestion de patrimoine est le principal secteur d'exploitation.

2025 par rapport à 2024

Les biens sous gestion ont augmenté de 232 milliards de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait principalement de l'appréciation des marchés et des ventes nettes.

Le tableau suivant présente la variation des biens sous gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2025.

Actifs des clients – Biens sous gestion						Tableau 13
(en millions de dollars canadiens)	2025					2024
	Titres du marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice (1)	62 800 \$	281 300 \$	183 900 \$	814 300 \$	1 342 300 \$	1 067 500 \$
Entrées institutionnelles	233 900	57 000	12 400	9 100	312 400	318 400
Sorties institutionnelles	(218 800)	(51 400)	(12 900)	(5 000)	(288 100)	(295 500)
Flux des particuliers, montant net	1 800	5 000	4 200	24 700	35 700	19 800
Total des flux, montant net	16 900	10 600	3 700	28 800	60 000	42 700
Incidence de marché	800	17 900	30 200	112 300	161 200	201 900
Acquisitions/cessions	–	–	–	–	–	20 600
Change	500	2 600	200	7 000	10 300	9 600
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	1 300	20 500	30 400	119 300	171 500	232 100
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	81 000 \$	312 400 \$	218 000 \$	962 400 \$	1 573 800 \$	1 342 300 \$

(1) Les montants présentés pour chacune des catégories ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Résultats des secteurs d'exploitation

Résultats par secteur d'exploitation

Tableau 14

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2025							2024
	Services bancaires aux particuliers (1)	Services bancaires aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1), (2)	Services de soutien généraux (2)	Total	Total
Revenu net d'intérêt	14 496 \$	7 268 \$	5 459 \$	– \$	4 789 \$	988 \$	33 000 \$	27 953 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 358	1 294	16 919	1 321	9 637	(924)	33 605	29 391
Total des revenus	19 854	8 562	22 378	1 321	14 426	64	66 605	57 344
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2 105	1 550	120	–	587	–	4 362	3 232
Frais autres que d'intérêt	8 001	2 833	16 769	315	7 966	708	36 592	34 250
Bénéfice avant impôt	9 748	4 179	5 489	1 006	5 873	(644)	25 651	19 862
Impôt sur le résultat	2 643	1 159	1 200	178	480	(378)	5 282	3 622
Bénéfice net	7 105 \$	3 020 \$	4 289 \$	828 \$	5 393 \$	(266)\$	20 369 \$	16 240 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	24,9 %	14,9 %	16,6 %	40,7 %	13,7 %	n.s.	16,3 %	14,4 %
Moyenne de l'actif	563 500 \$	192 200 \$	188 400 \$	31 000 \$	1 326 300 \$	97 000 \$	2 398 400 \$	2 108 500 \$

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.
- (2) Le revenu net d'intérêt, les revenus autres que d'intérêt, le total des revenus, le bénéfice avant impôt et l'impôt sur le résultat du secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent. La majoration au montant imposable équivalent est éliminée dans le secteur Services de soutien généraux. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (3) Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.
- n.s. non significatif

Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats.

Principales méthodes

Les paragraphes ci-dessous présentent les principales méthodes et hypothèses qui sont utilisées aux fins de notre cadre d'information de gestion; celles-ci sont passées en revue périodiquement par la direction afin d'assurer qu'elles sont toujours valides.

Attribution des charges et de l'impôt

Afin de nous assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent les charges liées à la conduite de leurs activités, nous ventilons les coûts engagés ou les services fournis par les groupes Technologie et Exploitation et Fonctions, lorsque ceux-ci sont engagés ou fournis directement pour le compte du secteur d'exploitation. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à nos secteurs d'exploitation, notamment les coûts indirects et les autres charges indirectes, nous utilisons notre cadre d'information de gestion pour attribuer ces coûts à chaque secteur d'exploitation de manière à refléter les avantages sous-jacents.

Attribution des fonds propres

Notre cadre d'information de gestion sert également à déterminer l'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation, d'une manière visant à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les harmoniser avec les avantages et risques sous-jacents aux activités de chaque secteur d'exploitation. Le montant attribué à chaque secteur d'exploitation constitue les fonds propres attribués. Les fonds propres non attribués et les montants connexes sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux. Notre méthode d'attribution des fonds propres inclut la répartition de la dette entre nos secteurs d'exploitation afin que nos processus d'attribution suivent davantage l'évolution des exigences relatives aux fonds propres réglementaires. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, nous avons augmenté nos taux d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation de manière à nous conformer davantage à nos objectifs internes, ce qui a eu pour effet de réduire les fonds propres non attribués conservés dans le secteur Services de soutien généraux. Dans le secteur Assurances, l'attribution des fonds propres est demeurée inchangée pour l'exercice 2025 et a continué d'être établie en fonction du capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prix de cession interne de fonds

Le prix de cession interne de fonds représente le prix des emprunts ou des prêts intragroupe aux fins de l'information de gestion. Nous utilisons une méthode de tarification des cessions internes de fonds afin de préparer des informations sectorielles de gestion qui soient ajustées en fonction des risques. Cette méthode établit les coûts et les revenus liés aux emprunts et aux prêts de fonds intragroupe en tenant compte de nos objectifs de gestion des risques de taux d'intérêt et de liquidité, ainsi que des exigences réglementaires applicables.

Dotation à la provision pour pertes de crédit

Une dotation à la provision pour pertes de crédit est comptabilisée pour tenir compte des pertes de crédit attendues sur la totalité des actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, lesquels ne sont pas soumis à un test de dépréciation. Pour plus de détails sur notre méthode de comptabilisation de la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est prise en compte dans les résultats de chaque secteur d'exploitation afin de tenir pleinement compte des charges pertinentes aux activités de chacun de ceux-ci.

En plus des principales méthodes décrites ci-dessus, les composantes suivantes de notre cadre d'information de gestion influent également sur la gestion de nos secteurs d'exploitation et de la présentation de l'information sectorielle :

- Les résultats présentés par le secteur Gestion de patrimoine comprennent des montants en dollars américains, essentiellement pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National Bank [City National]) puisque nous examinons et gérons les résultats de ce secteur en grande partie en fonction des montants libellés dans cette devise.
- Les résultats présentés par le secteur Marchés des Capitaux sont majorés au montant imposable équivalent, ce qui signifie que le revenu total provenant de certaines sources fiscalement avantageuses (crédits d'impôt pour les entreprises des États-Unis et dividendes imposables de sociétés canadiennes reçus au plus tard le 31 décembre 2023, inclusivement) est majoré au montant imposable équivalent, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans l'impôt sur le résultat. Nous comptabilisons l'élimination de la majoration au montant imposable équivalent dans le secteur Services de soutien généraux. Nous estimons qu'il est utile d'effectuer ces majorations afin de mieux refléter la façon dont le secteur Marchés des Capitaux gère ses activités, car elles accroissent la comparabilité des revenus et des ratios connexes relatifs à nos revenus imposables et à nos principales sources de revenus avec avantage fiscal. Il se pourrait toutefois que les mesures et les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des mesures analogues prévues par les PCGR ou à des majorations semblables présentées par d'autres institutions financières.
- Les résultats du secteur Services de soutien généraux comprennent les résultats de toutes les activités mises en œuvre au profit de l'organisation dans son ensemble qui ne sont pas classées dans l'un ou l'autre de nos cinq secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion des liquidités et de trésorerie, y compris les montants liés aux fonds propres non attribués, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent. De plus, nous constatons les profits (pertes) sur les couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), lesquels sont pris en compte dans les revenus, ainsi que la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions qui causent des changements de la juste valeur des passifs liés à ces régimes dans le secteur Services de soutien généraux puisque nous jugeons que ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous évaluons le rendement de nos activités et gérons les risques sous-jacents.

Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR

Mesures de rendement

Nous mesurons et évaluons le rendement de nos activités consolidées et de chacun de nos secteurs d'exploitation en fonction d'un certain nombre de paramètres financiers, dont le bénéfice net et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Certaines mesures financières, incluant le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, n'ont pas de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues que présentent d'autres institutions financières.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Nous utilisons le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, tant sur une base consolidée que par secteur d'exploitation, à titre de mesure du rendement du total du capital investi dans nos secteurs. La direction considère la mesure du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur comme une mesure utile pour appuyer les prises de décisions relatives aux investissements et à l'attribution des ressources parce qu'elle permet d'effectuer des ajustements en fonction de certains éléments qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité entre nos secteurs d'exploitation et certains de nos concurrents.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires consolidé est égal au bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires divisé par le total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des secteurs repose sur le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par les fonds propres attribués moyens pour la période. Pour chaque secteur, à l'exception du secteur Assurances, la moyenne des fonds propres attribués tient compte des fonds propres et du levier nécessaires pour contrer les divers risques, comme il est décrit à la rubrique Gestion des fonds propres, et des montants investis dans le goodwill et les immobilisations incorporelles et d'autres déductions réglementaires. Dans le secteur Assurances, l'attribution des fonds propres est demeurée inchangée pour l'exercice 2025 et a continué d'être établie en fonction du capital économique, celui-ci devant être pleinement diversifié.

L'attribution des fonds propres suppose le recours à des hypothèses, à des jugements et à des méthodes qui sont régulièrement examinés et révisés par la direction, selon les besoins. Toute modification de ces hypothèses, jugements et méthodes peut avoir une incidence significative sur l'information relative au rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par secteur d'activité que nous présentons. D'autres sociétés qui présentent des renseignements semblables sur des mesures d'attribution et de rendement connexes peuvent faire appel à d'autres hypothèses, jugements et méthodes.

Le tableau ci-après présente un sommaire des calculs du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Calcul du rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Tableau 15

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2025							2024
	Services bancaires aux particuliers ⁽³⁾	Services bancaires aux entreprises ⁽³⁾	Gestion de patrimoine ⁽³⁾	Assurances	Marchés des Capitaux ⁽³⁾	Services de soutien généraux	Total	Total
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	6 985 \$	2 940 \$	4 187 \$	820 \$	5 244 \$	(308)\$	19 868 \$	15 908 \$
Total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^{(1), (2)}	28 100	19 650	25 200	2 000	38 350	8 750	122 050	110 650
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	24,9 %	14,9 %	16,6 %	40,7 %	13,7 %	n.s.	16,3 %	14,4 %

(1) Les chiffres ayant trait au total de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont arrondis.

(2) Les montants se rapportant aux différents secteurs d'exploitation sont désignés à titre de fonds propres attribués.

(3) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, nous avons augmenté le taux d'attribution des fonds propres. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

n.s. non significatif

Mesures hors PCGR

Les mesures et les ratios hors PCGR n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures semblables présentées par d'autres institutions financières.

L'analyse qui suit décrit les mesures et les ratios hors PCGR que nous utilisons pour évaluer nos résultats d'exploitation.

Résultats et ratios ajustés

Nous sommes d'avis que les résultats ajustés sont plus représentatifs de nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction à l'égard de la performance. Les éléments spécifiés décrits ci-après peuvent entraîner une volatilité qui pourrait occulter les tendances de la performance des activités sous-jacentes, et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions peut varier considérablement d'une organisation à l'autre. Exclure l'incidence des éléments spécifiés et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions pourrait améliorer la comparabilité de notre performance financière et permettre aux lecteurs de mieux évaluer les tendances liées à nos activités sous-jacentes.

Nos résultats de toutes les périodes présentées ont été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- Les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada. Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2025, nous ne traitons plus les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada à titre d'élément spécifié. Les activités d'intégration sont terminées.

Nos résultats de l'exercice précédent ont aussi été ajustés de manière à refléter l'élément spécifié suivant :

- La gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada.

Les ratios ajustés, y compris le bénéfice par action ajusté (de base et dilué), le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté et le ratio d'efficacité ajusté, qui sont tirés des résultats ajustés, sont utiles aux lecteurs puisqu'ils peuvent améliorer la comparabilité dans le cadre de l'évaluation de la rentabilité calculée par action, de l'efficacité avec laquelle les bénéfices sont générés à partir de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et de l'efficacité avec laquelle les coûts sont gérés par rapport aux revenus. Les résultats et les ratios ajustés peuvent également servir de base pour aider les lecteurs à prendre des décisions en matière de stratégie et d'attribution des fonds propres.

Résultats consolidés, montants présentés et ajustés

Le tableau qui suit présente un rapprochement de nos résultats présentés et de nos résultats ajustés et illustre le calcul des mesures ajustées présentées. Les résultats et ratios ajustés présentés ci-après sont des mesures ou ratios hors PCGR.

Tableau 16

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action, les nombres d'actions et les pourcentages)	2025	2024
Total des revenus	66 605 \$	57 344 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4 362	3 232
Frais autres que d'intérêt	36 592	34 250
Bénéfice avant impôt	25 651	19 862
Impôt sur le résultat	5 282	3 622
Bénéfice net	20 369 \$	16 240 \$
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	19 868 \$	15 908 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 409 072	1 411 903
Bénéfice de base par action (en dollars)	14,10 \$	11,27 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 411 589	1 413 755
Bénéfice dilué par action (en dollars)	14,07 \$	11,25 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16,3 %	14,4 %
Taux d'imposition effectif	20,6 %	18,2 %
Total des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net (avant impôt)	655 \$	1 552 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (1), (2)	43	960
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (1)	–	131
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3)	612	461
Total de l'impôt sur le résultat au titre des ajustements ayant une incidence sur le bénéfice net	154 \$	362 \$
Élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (1)	13	201
Élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (1)	–	36
Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (3)	141	125
Résultats ajustés		
Bénéfice avant impôt – ajusté	26 306 \$	21 414 \$
Impôt sur le résultat – ajusté	5 436	3 984
Bénéfice net – ajusté	20 870	17 430
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires – ajusté (4)	20 369	17 098
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	1 409 072	1 411 903
Bénéfice de base par action (en dollars) – ajusté	14,46 \$	12,11 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 411 589	1 413 755
Bénéfice dilué par action (en dollars) – ajusté	14,43 \$	12,09 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté	16,7 %	15,5 %
Taux d'imposition effectif – ajusté	20,7 %	18,6 %
Ratio d'efficacité ajusté		
Total des revenus	66 605 \$	57 344 \$
Plus élément spécifié : Gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada (avant impôt) (1)	–	131
Total des revenus – ajusté (4)	66 605 \$	57 475 \$
Frais autres que d'intérêt	36 592 \$	34 250 \$
Moins élément spécifié : Coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) (1)	43	960
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (avant impôt) (3)	612	461
Frais autres que d'intérêt – ajusté (4)	35 937 \$	32 829 \$
Ratio d'efficacité	54,9 %	59,7 %
Ratio d'efficacité – ajusté	54,0 %	57,1 %

(1) Ces montants ont été comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux.

(2) Au 31 octobre 2025, le cumul des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada (avant impôt) engagés s'élevait à 1,4 milliard de dollars. Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2025, nous ne traitons plus les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada à titre d'éléments spécifiés. Les activités d'intégration sont terminées.

(3) Représente l'incidence de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition (excluant l'amortissement des logiciels), et de toute dépréciation du goodwill.

(4) Se reporter au glossaire pour la composition de ces mesures.

Le secteur Services bancaires aux particuliers offre un vaste éventail de produits et services financiers aux clients du secteur de détail pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs investissements et leurs besoins de financement. Nous axons nos efforts sur l'établissement de liens étroits et significatifs avec nos clients, ce qui est mis en relief par notre offre d'expériences client exceptionnelles, l'étendue de notre gamme de produits, nos vastes compétences et les fonctionnalités de nos solutions numériques.

Environ 15 millions

de clients du secteur Services bancaires aux particuliers – Canada

1^{re} position

pour ce qui est de la part de marché pour tous les principaux produits du secteur de détail¹

32 335

employés (équivalent temps plein)²

Revenus par secteur d'activité



- 94 % Services bancaires aux particuliers – Canada
- 6 % Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos activités sont regroupées en deux secteurs : Services bancaires aux particuliers – Canada et Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis. Le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada dessert notre marché au Canada. Nous possédons le plus important réseau de succursales, le plus grand nombre de GAB et l'une des plus grandes équipes de ventes mobiles au Canada, ainsi que des capacités numériques de premier plan sur le marché. Le secteur Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis offre quant à lui une vaste gamme de produits et services financiers dans des marchés ciblés.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des sociétés de fiducie indépendantes, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit, des caisses populaires et des sociétés de financement automobile, ainsi que des entreprises émergentes dans le secteur des services financiers.

Dans les Antilles, nos concurrents sont des banques, des banques numériques émergentes, des sociétés de fiducie et des sociétés de gestion de placements qui offrent des services aux particuliers et aux entreprises, ainsi qu'aux institutions publiques. Aux États-Unis, nos concurrents sont principalement d'autres institutions bancaires canadiennes exerçant des activités aux États-Unis.

Contexte d'exploitation 2025

- Dans un contexte de ralentissement de l'inflation, la Banque du Canada a considérablement diminué son taux du financement à un jour en appliquant une série de baisses de taux d'intérêt depuis juin 2024. Cette situation s'est accompagnée d'un changement dans la composition des dépôts au profit des dépôts à vue, ce qui a contribué à l'augmentation continue de la marge nette d'intérêt tout au long de l'exercice 2025.
- Le ralentissement de la demande a continué de peser sur les marchés de l'immobilier résidentiel tout au long de 2025, ce qui s'explique par l'imposition de tarifs douaniers par l'administration américaine et par l'incertitude macroéconomique globale. Malgré le ralentissement de la croissance des volumes de prêts hypothécaires, les originations de prêts hypothécaires ont augmenté par rapport à l'exercice précédent.
- Étant donné que le coût de la vie progresse et que l'incertitude économique pèse encore sur les dépenses de consommation, les consommateurs font preuve de prudence dans leurs habitudes d'achat. Malgré ces pressions financières, les volumes globaux des achats sur cartes de crédit ont continué de croître par rapport à l'exercice précédent.
- Nous avons enregistré une croissance des dépôts autres qu'à terme, ce qui reflète le fait que les clients ont délaissé les dépôts à terme au fil des réductions de taux de la Banque du Canada. Nous avons également conservé le premier rang au chapitre des parts de marché des dépôts de base des particuliers et des certificats de placement garantis (CPG).
- Des conditions favorables sur les marchés boursiers pendant la majeure partie de l'exercice 2025 et les activités de ventes aux clients ont entraîné une hausse de la moyenne des soldes des fonds communs de placement.
- La hausse du taux de chômage, le ralentissement de la croissance économique et l'incidence des perturbations commerciales ont eu une incidence sur la conjoncture de crédit, ce qui a fait croître les dotations liées aux prêts douteux et aux prêts productifs.
- Nous avons continué de porter une attention particulière aux investissements dans les ressources humaines et aux investissements continus dans la technologie, y compris en IA et en transformation numérique.
- L'économie de la région des Antilles a poursuivi son expansion à un rythme sain en 2025, le taux d'inflation dans la région étant demeuré faible, car les répercussions des coûts d'importation accrus alimentés par les tarifs douaniers n'ont pas encore atteint les consommateurs. Notre secteur Services bancaires dans les Antilles a été avantagé par la forte progression du volume des prêts et des dépôts, et nous avons continué d'investir dans la croissance de la franchise.
- Le secteur Services bancaires aux États-Unis a bénéficié de la croissance continue des prêts et des dépôts ainsi que de la persistance des taux d'intérêt élevés, malgré l'incertitude liée à la politique commerciale américaine et le déclin des voyages des Canadiens aux États-Unis.

¹ La part de marché est calculée à l'aide des données les plus récentes du BSIF (M4), de l'Association des marchés de valeurs et des investissements (AMVI) et de l'Association des banquiers canadiens (ABC), en date d'août 2025 et de juin 2025. Les données sont basées sur les principales catégories de produits suivantes : prêts aux particuliers (y compris les prêts hypothécaires résidentiels), dépôts de base des particuliers et CPG, cartes de crédit et fonds communs de placement à long terme.

² Comprend les équivalents temps plein pour l'ensemble des services partagés des Services bancaires aux particuliers et des Services bancaires aux entreprises, pour lesquels les frais autres que d'intérêt connexes sont affectés aux secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises.

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2025	PRIORITÉS POUR 2026
<p>Accroître la proposition de valeur pour le client en offrant la réciprocité et une valeur exceptionnelle</p>	<p>Nous avons obtenu le meilleur classement de l'étude J.D. Power 2025 sur la satisfaction de la clientèle à l'égard des services bancaires de détail au Canada pour une deuxième année d'affilée.</p> <p>Le programme Avion Récompenses® a été reconnu pour une troisième année d'affilée comme le programme de fidélisation international de l'année (Amérique) aux International Loyalty Awards de 2025. Ce prix souligne le plus haut niveau d'excellence et d'innovation dans les programmes de fidélisation à l'échelle mondiale. Avion Récompenses a également récolté les honneurs aux prix Loyalty360 Awards de 2025, qui soulignent les campagnes créatives et les innovations en analyses de données du programme.</p> <p>Nous avons annoncé plusieurs partenariats stratégiques ainsi que des améliorations afin d'élargir notre offre de programmes de fidélisation et de cartes de crédit. Parmi ces programmes, notons notre partenariat de fidélisation avec Société Canadian Tire, qui relie les cartes RBC admissibles au programme Récompenses Triangle[†], permettant aux clients d'accumuler trois fois plus d'argent Canadian Tire, deux nouvelles cartes de crédit comarquées et un nouveau partenariat stratégique de fidélisation avec Pattison Food Group, permettant aux clients d'économiser quotidiennement et d'obtenir plus de récompenses sur leurs achats d'épicerie. Nous avons aussi annoncé des améliorations à la carte WestJet[†] World Elite Mastercard RBC et à la carte WestJet Mastercard RBC[†], permettant aux titulaires de cartes d'obtenir des points WestJet plus rapidement sur leurs achats quotidiens, tout en profitant de plus d'avantages voyages et d'options d'assurance. De plus, nous avons établi un partenariat avec Visa[†] pour offrir aux titulaires de cartes Visa RBC admissibles une chance de gagner un accès pour acheter des billets sélectionnés pour la Coupe du Monde de la FIFA 2026[†].</p> <p>Nous avons mis en place un crédit à l'ouverture de compte dans le cadre du programme RBC Privilège Plus® pour nouvel arrivant et continué de mobiliser les clients de HSBC Canada au moyen d'initiatives de marketing proactives.</p> <p>Nous avons élargi l'accès aux comptes bancaires sans frais¹ pour les peuples autochtones du Canada ainsi que pour toute personne âgée de 24 ans et moins, y compris celles qui ne sont pas des étudiants.</p>	<p>Continuer d'élaborer une gamme de produits et services à valeur ajoutée, des outils numériques et des projets afin d'accélérer l'acquisition de clients, de mobiliser les Canadiens plus tôt, plus souvent et de manière plus durable.</p> <p>Axer nos efforts sur les secteurs clés de clientèle à forte croissance grâce à nos conseils de premier ordre et permettre à nos conseillers d'établir de nouvelles relations plus approfondies en fournissant des conseils supérieurs afin d'atteindre la meilleure croissance des volumes de l'industrie.</p> <p>Continuer d'appuyer les clients de détail dans l'atteinte de leurs objectifs climatiques, y compris en étoffant notre portefeuille existant de produits, de services et de conseils.</p> <p>Continuer de favoriser le bien-être financier des Canadiens au moyen de produits, de services et de conseils ciblés.</p>
<p>Optimiser les canaux en offrant aux clients la commodité et un accès sans pareil</p>	<p>Nous avons remporté 10 Prix d'excellence des services financiers d'Ipsos 2025 décernés parmi les cinq grandes banques, dont quatre prix solo dans les catégories « À recommander aux amis ou à la famille (résultat net du promoteur) », « Planification et conseils financiers », « Excellence des services bancaires par GAB » et « Excellence des services bancaires en ligne ».</p> <p>Nous avons permis aux clients d'ouvrir des CPG ou des produits d'épargne enregistrés au moyen de leurs appareils mobiles. Les clients peuvent maintenant ouvrir des comptes d'épargne libre d'impôt et des régimes enregistrés d'épargne-retraite, cotiser à ceux-ci et préautoriser des cotisations pour ceux-ci au moyen de leur appareil mobile.</p> <p>Nous avons lancé un processus de renouvellement des hypothèques plus facile et plus rapide pour les clients au moyen d'une nouvelle option simplifiée en libre-service de l'application mobile de RBC. Les clients admissibles peuvent maintenant renouveler leur hypothèque RBC de façon simple et sécuritaire à l'endroit qui leur convient le mieux.</p> <p>Nous avons augmenté le pouvoir de vente des conseillers en informatisant des tâches peu complexes, en tirant parti de canaux alternatifs qui simplifient le service et en agrandissant nos centres de vente à distance.</p>	<p>Continuer d'offrir des capacités et des fonctionnalités numériques de pointe au moyen de notre application mobile.</p> <p>Continuer de réinventer notre réseau de succursales pour répondre aux besoins changeants de nos clients.</p> <p>Offrir à nos clients, dans tous les canaux, des solutions accessibles en tout lieu et en tout temps.</p> <p>Favoriser la formation des conseillers experts de notre réseau pour les habiliter à offrir des conseils plus personnalisés et à répondre aux besoins complexes.</p>

¹ Cet accès élargi a été rendu possible en partie grâce à l'adhésion de RBC à la version récemment améliorée du programme volontaire d'Engagement à fournir des comptes à frais modiques et des comptes sans frais, qui est entré en vigueur le 1^{er} décembre 2025.

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2025	PRIORITÉS POUR 2026
<p>Tirer parti de l'IA et de l'hyperpersonnalisation pour créer une expérience client personnalisée, améliorer l'efficacité et gérer les risques</p>	<p>Nous avons mis à l'échelle notre modèle fondé sur l'IA pour les services financiers exclusif, le modèle temporel asynchrone (ATOM^{MC}), qui permet à la banque de tirer parti de données uniques et d'élaborer des solutions novatrices dans un cadre d'IA responsable respectant les exigences réglementaires. Le modèle ATOM a amélioré nos capacités de décision de crédit, nous permettant de mieux évaluer les besoins des clients et leur capacité de remboursement. De plus, le modèle a amélioré notre capacité à formuler des recommandations personnalisées, qui sont appliquées au bulletin d'information sur les échanges de points Avion[®], nous permettant de simplifier les offres pour nos membres.</p> <p>Nous avons déployé des solutions d'IA générative dans notre centre d'expertise afin d'aider les conseillers dans un certain nombre de tâches. Ces solutions permettent notamment d'accélérer l'accès aux connaissances et d'accéder à des informations afin d'exécuter des opérations à la place du conseiller afin que celui-ci puisse se concentrer sur les clients.</p>	<p>Poursuivre la mise à l'échelle du modèle ATOM sur le marché afin d'hyperpersonnaliser les interactions avec les clients dans l'ensemble des points de contact avec les clients, en tirant parti des offres de produits de RBC et des connaissances sur les comportements des clients et en prévoyant les besoins en matière de services afin d'approfondir considérablement les relations avec les clients actuels de RBC.</p> <p>Déployer des capacités agentiques par l'intermédiaire de notre plateforme d'IA générative d'entreprise afin d'accroître l'automatisation de l'ensemble des flux de travail et de permettre à l'IA de révéler des renseignements uniques à partir de nos actifs de données.</p>
<p>Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir</p>	<p>Nous avons donné aux équipes les moyens de réaliser notre stratégie en transformant la structure organisationnelle du secteur Services bancaires aux particuliers afin d'aligner les équipes sur nos plus grandes occasions de croissance.</p> <p>Nous avons soutenu le perfectionnement des talents en mutant certains employés de manière ciblée vers de nouveaux postes et/ou en élargissant les rôles afin de développer les compétences en demande et les capacités clés de l'avenir.</p> <p>Nous avons poursuivi le perfectionnement des cadres au moyen de plusieurs programmes à l'échelle de l'organisation et des secteurs d'exploitation, entre autres, des sommets sur le leadership, des séminaires stratégiques et des programmes d'acquisition de compétences en gestion du personnel, comme des webinaires, des ateliers et des programmes d'apprentissage.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance en encourageant les employés à participer aux principaux événements mondiaux de l'entreprise et au groupe de ressources aux employés.</p>	<p>Développer les futures compétences clés grâce à des programmes de perfectionnement ciblés pour les leaders et les employés alignés sur nos ambitions audacieuses.</p> <p>Inspirer les équipes et leur donner les outils leur permettant d'obtenir des résultats ambitieux et des performances élevées.</p> <p>Former et encadrer les leaders afin qu'ils promeuvent la transformation et la croissance et favorisent une culture axée sur les clients.</p> <p>Donner à nos leaders et à nos employés les moyens de réinventer le possible et d'accélérer l'innovation, et ce, grâce à l'utilisation de l'IA.</p>
<p>Dans les Antilles</p>	<p>Nous avons poursuivi à un rythme accru la mise en place d'initiatives clés, notamment la transformation des données, l'innovation en matière de produits et la simplification de la conformité réglementaire par la numérisation de nos processus, l'élargissement de l'offre de produits et la priorisation des ressources afin de moderniser et de simplifier nos activités et d'améliorer l'expérience client et employé.</p>	<p>Mettre davantage l'accent sur les segments de croissance, tout en maintenant l'excellence opérationnelle par l'accélération de la modernisation des technologies et des processus et en harmonisant encore plus notre modèle d'affaires afin d'offrir une valeur unique aux clients et aux employés.</p>
<p>Aux États-Unis</p>	<p>Nous avons continué de favoriser l'intégration de nouveaux clients et de mettre en place les services bancaires internationaux grâce à une plus grande intégration des produits de franchise, de canaux et de stratégies de commercialisation canadiens.</p> <p>Nous avons continué de développer les capacités numériques et l'automatisation pour accroître l'évolutivité, intégrer davantage nos produits, simplifier les processus et améliorer l'expérience client.</p>	<p>Aligner davantage la proposition de valeur, les stratégies de produits et les expériences de canaux canadiens afin de favoriser l'acquisition de nouveaux clients et de consolider les relations existantes.</p> <p>Poursuivre la transformation des canaux de vente et de service afin d'accroître la productivité, de simplifier l'acquisition de clients et d'améliorer les processus de service.</p>

Perspectives

Pour l'exercice 2026, les perspectives macroéconomiques demeurent incertaines, car les marchés et les intervenants du marché doivent composer avec l'incidence du contexte géopolitique, notamment les tarifs douaniers. Le marché de l'emploi canadien s'est affaibli, les tarifs douaniers accrus imposés par l'administration américaine ayant entraîné des pertes d'emplois, en particulier dans le secteur industriel nord-américain, qui est fortement exposé aux aléas du commerce. La politique commerciale américaine demeure une source importante d'incertitude. La plupart des exportations canadiennes vers les États-Unis continuent de bénéficier d'un traitement en franchise de droits pour le marché américain, conformément aux règles d'exemption de tarifs douaniers pour les produits visés par l'ACEUM, pour lequel un processus d'examen officiel devrait être lancé en juillet 2026. La croissance du PIB devrait demeurer lente, mais positive en 2026, soutenue par la stabilisation de la demande de main-d'œuvre au pays, la résilience des dépenses de consommation, les augmentations prévues des dépenses des gouvernements fédéral et provinciaux et l'effet décalé des baisses des taux d'intérêt appliquées par la Banque du Canada en 2025. L'activité de revente de maisons devrait se redresser graduellement en 2026, car le recul des taux d'intérêt et, dans certains marchés, la baisse des prix devraient stimuler la demande des acheteurs. Le taux de chômage devrait pour sa part demeurer élevé, mais diminuer graduellement au cours de l'année civile 2026, à mesure que la demande de main-d'œuvre se stabilisera. Nous ne prévoyons pas d'autres réductions du taux de financement à un jour de la Banque du Canada au cours de l'année civile 2026. Enfin, nous nous attendons à ce que les avantages continus de nos couvertures structurelles réduisent la volatilité de la marge nette d'intérêt découlant des fluctuations des taux à court terme.

Aux États-Unis, la croissance du PIB devrait également demeurer lente, mais positive en 2026, car l'incidence négative attendue des tarifs douaniers sur la croissance du secteur industriel américain devrait être contrebalancée par les dépenses publiques élevées et par les baisses de taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine.

Dans la région des Antilles, la croissance du PIB devrait demeurer modeste, mais positive en 2026, soutenue par des prix des marchandises records à l'échelle mondiale et par la croissance soutenue des principales régions d'où proviennent les touristes, notamment la zone euro, le Royaume-Uni, les États-Unis et le Canada.

Nous continuerons de viser un taux de croissance parmi les meilleurs dans le secteur d'activité et chercherons à approfondir nos relations clients afin de répondre aux besoins en constante évolution de ceux-ci.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services bancaires aux particuliers ⁽¹⁾

Tableau 17

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2025	2024
Revenu net d'intérêt	14 496 \$	12 438 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 358	4 904
Total des revenus	19 854	17 342
Dotations à la provision pour pertes de crédit liées aux actifs productifs	358	392
Dotations à la provision pour pertes de crédit liées aux actifs dépréciés	1 747	1 410
Dotations à la provision pour pertes de crédit	2 105	1 802
Frais autres que d'intérêt	8 001	7 485
Bénéfice avant impôt	9 748	8 055
Bénéfice net	7 105 \$	5 921 \$
Revenus par secteur d'activité		
Services bancaires aux particuliers – Canada	18 593 \$	16 206 \$
Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis	1 261	1 136
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	24,9 %	24,8 %
Marge nette d'intérêt	2,66 %	2,43 %
Ratio d'efficience	40,3 %	43,2 %
Levier d'exploitation ⁽²⁾	7,6 %	2,2 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	563 500 \$	528 200 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	545 900	512 300
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	535 600	502 700
Moyenne des dépôts	437 800	404 600
Autres informations		
Biens administrés ^{(3), (4)}	288 500 \$	255 400 \$
Moyenne des biens administrés	267 400	235 500
Biens sous gestion ⁽⁴⁾	6 100	6 400
Nombre d'employés (équivalent temps plein) ⁽⁵⁾	32 335	38 642
Information relative au crédit		
Dotations à la provision pour pertes de crédit liées aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,33 %	0,28 %
Autres principales informations – Services bancaires aux particuliers – Canada		
Bénéfice net	6 717 \$	5 550 \$
Marge nette d'intérêt	2,58 %	2,35 %
Ratio d'efficience	38,8 %	41,6 %
Levier d'exploitation	7,5 %	2,3 %

(1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour toutes les périodes présentées.

(2) Se reporter au glossaire pour la composition de cette mesure.

(3) Les biens administrés comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts sur cartes de crédit titrisés de respectivement 15 milliards de dollars et 5 milliards au 31 octobre 2025 (15 milliards et 6 milliards au 31 octobre 2024).

(4) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(5) Comprend les équivalents temps plein pour l'ensemble des services partagés des Services bancaires aux particuliers et des Services bancaires aux entreprises, pour lesquels les frais autres que d'intérêt connexes sont affectés aux Services bancaires aux particuliers et aux Services bancaires aux entreprises. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2025, environ 5 500 équivalents temps plein qui faisaient auparavant partie des services partagés sont maintenant dédiés au secteur Services bancaires aux entreprises et ont été transférés du secteur Services bancaires aux particuliers à celui des Services bancaires aux entreprises. Par conséquent, le nombre d'équivalents temps plein de l'exercice précédent pourrait ne pas être entièrement comparable.

Rendement financier 2025 par rapport à 2024

Le bénéfice net a augmenté de 1 184 millions de dollars, ou 20 %, sur un an, en raison essentiellement de l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes de 7 % pour le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada. L'augmentation des revenus autres que d'intérêt a également favorisé cette hausse. Ces facteurs ont été compensés en partie par l'augmentation des frais autres que d'intérêt. Pour l'exercice à l'étude, le bénéfice net tient compte de l'incidence des résultats de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires.

Le total des revenus a augmenté de 2 512 millions de dollars, ou 14 %, principalement du fait de l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et la croissance de la moyenne des dépôts de 8 % et de la moyenne des prêts de 6 % pour le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada, ce qui tient compte de l'incidence des résultats de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires. L'accroissement des soldes des fonds communs de placement moyens, qui a entraîné une augmentation des frais de placement, a également favorisé la hausse.

La marge nette d'intérêt a progressé de 23 p.b. en raison surtout de changements favorables dans la composition des produits et de l'incidence durable des taux d'intérêt élevés.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 303 millions de dollars, ou 17 %, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations liées aux prêts douteux dans nos portefeuilles canadiens de prêts sur cartes de crédit et de prêts personnels. Cela a été partiellement neutralisé par le repli des dotations liées aux prêts productifs, en raison surtout de la baisse des changements défavorables concernant la qualité du crédit, ce qui a été en partie contrebalancé par des changements défavorables dans la pondération de nos scénarios.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 516 millions de dollars, ou 7 %, en raison surtout de l'accroissement des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ, de l'incidence des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires et des investissements en cours dans la technologie, déduction faite des synergies réalisées liées à la transaction visant HSBC Canada.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 7 %, en raison essentiellement de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et de l'incidence des soldes de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires.

La moyenne des dépôts a progressé de 8 %, résultat qui reflète principalement une augmentation de la demande et des dépôts à terme. L'incidence des soldes de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires a également contribué à cette augmentation.

Analyse des secteurs d'activité

Services bancaires aux particuliers – Canada

Le secteur Services bancaires aux particuliers – Canada offre une gamme complète de produits et de services de financement et de placement visant à répondre aux besoins de chacun de nos clients canadiens à toutes les étapes de leur vie. Ces produits et services englobent les produits de financement sur valeur nette, les prêts aux particuliers, les comptes-chèques et comptes d'épargne, les services de gestion privée, les prêts indirects (y compris du financement automobile), les fonds communs de placement, les CPG, les cartes de crédit et les solutions et produits de paiement.

Nous occupons le premier rang en matière de part de marché pour tous les principaux produits du secteur Services bancaires aux particuliers au Canada, forts du plus vaste réseau de services bancaires de détail au pays, avec 1 159 succursales et 3 869 GAB.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 2 387 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait d'une augmentation du revenu net d'intérêt reflétant l'élargissement des écarts et d'une croissance de la moyenne des dépôts de 8 % et de la moyenne des prêts de 6 %, ce qui comprend l'incidence des résultats de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires. L'accroissement des soldes des fonds communs de placement moyens ayant entraîné une augmentation des frais de placement a également contribué à la hausse.

La moyenne des prêts hypothécaires résidentiels a augmenté de 7 %, ce qui reflète principalement une hausse des originations de prêts hypothécaires et l'incidence des soldes de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires.

La moyenne des dépôts a augmenté de 8 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient surtout à une augmentation de la demande et des dépôts. L'incidence des soldes de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires a également contribué à cette augmentation.

Faits saillants (1)

Tableau 18

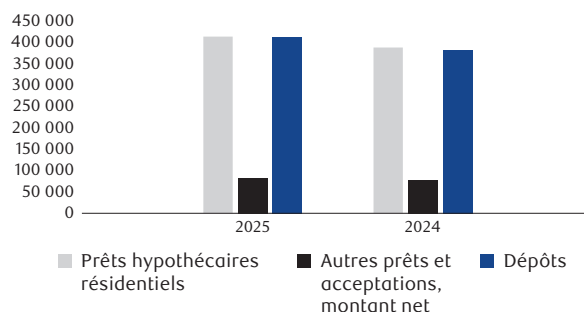
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres)	2025	2024
Total des revenus	18 593 \$	16 206 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels	414 100	388 500
Moyenne des autres prêts et acceptations, montant net	82 600	78 300
Moyenne des dépôts	413 600	382 300
Moyenne des soldes de cartes de crédit	25 200	23 400
Volumes des achats sur cartes de crédit	196 600	185 000
Soldes des fonds communs de placement – succursales (2)	257 400	223 600
Moyenne des soldes des fonds communs de placement – succursales	235 600	204 000
Nombre au 31 octobre :		
Succursales (3)	1 159	1 189
GAB (3)	3 869	4 042

(1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats pour toutes les périodes présentées.

(2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(3) Les secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises se partagent les succursales et les GAB.

Moyenne des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis

Nos services bancaires dans les Antilles offrent des services bancaires aux particuliers et aux entreprises à une clientèle composée de particuliers, de petites entreprises, d'entités commerciales générales et de sociétés régionales et multinationales, et de gouvernements, par l'entremise d'un vaste réseau de succursales et de GAB, et de services bancaires en ligne et mobiles.

Grâce à nos services bancaires aux États-Unis, nous répondons aux besoins de nos clients canadiens, qu'il s'agisse de particuliers ou de petites entreprises, dans les 50 États du pays, en leur offrant des solutions bancaires numériques personnalisées qui contribuent à un mode de vie sans frontière.

Rendement financier

Le total des revenus a augmenté de 125 millions de dollars, ou 11 %, comparativement à l'exercice précédent, du fait surtout de l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant la croissance moyenne des volumes de prêts et de dépôts. L'incidence du change et l'accroissement des revenus sur cartes ont également favorisé l'augmentation.

La moyenne des prêts et acceptations a augmenté de 10 % et la moyenne des dépôts, de 9 %, en raison principalement de l'intensification des activités des clients et de l'incidence du change.

Faits saillants

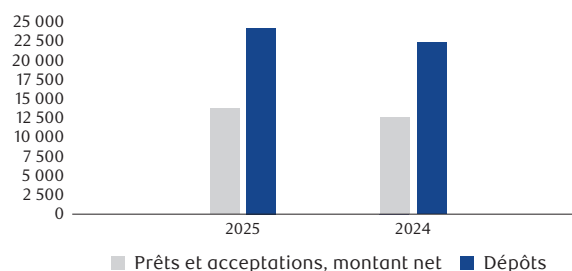
Tableau 19

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages)

	2025	2024
Total des revenus	1 261 \$	1 136 \$
Autres informations		
Marge nette d'intérêt	4,20 %	4,26 %
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	13 700	12 500
Moyenne des dépôts	24 200	22 300
Biens administrés (1)	11 500	11 000
Moyenne des biens administrés	11 200	10 700
Biens sous gestion (1)	6 100	5 700
Moyenne des biens sous gestion	5 800	5 600
Nombre au 31 octobre :		
Succursales	38	38
GAB	247	259

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des prêts et des dépôts (en millions de dollars canadiens)



Le secteur Services bancaires aux entreprises répond à l'ensemble des besoins des entreprises canadiennes et des filiales de multinationales. Nous offrons une gamme complète de services, allant des prêts et des dépôts aux paiements, en passant par la gestion des liquidités et les services-conseils. Nos équipes de couverture complète spécialisées dans divers secteurs d'activité et produits nous donnent l'envergure nécessaire pour offrir des solutions globales à nos clients.

Environ 1,4 million

de clients du secteur Services bancaires aux entreprises

1^{re} position

pour ce qui est de la part de marché des dépôts et prêts commerciaux¹

Plus de 3 500

spécialistes et conseillers en contact direct avec les clients

Revenus par produit



■ 59 % Dépôts et gestion de trésorerie
■ 41 % Prêts

Nous sommes une banque commerciale de premier ordre et offrons une gamme complète de services qui répondent aux besoins des entreprises canadiennes, y compris des filiales de multinationales.

Au Canada, nos concurrents sont des banques de l'annexe I, des banques étrangères, des coopératives d'épargne et de crédit, des sociétés de financement spécialisées, ainsi que des entreprises émergentes non traditionnelles dans le secteur des services financiers.

Pour les petites entreprises, nous sommes facilement accessibles grâce à notre réseau de 1 159 succursales au Canada et à des solutions numériques complètes appuyées par des conseillers chevronnés. Pour les clients commerciaux, nous offrons des conseils bancaires personnalisés par l'intermédiaire de notre réseau de directeurs des relations spécialisés dans un secteur et de spécialistes des produits. Nos entreprises clientes bénéficient de solutions et produits sur mesure et de services de classe supérieure grâce à notre vaste équipe de spécialistes et à nos capacités de premier plan sur le marché.

Contexte d'exploitation 2025

- › En 2025, l'incertitude commerciale a eu une incidence négative sur l'économie, minant la confiance des entreprises et réduisant les investissements en capital. Par conséquent, les entreprises ont retardé leurs investissements stratégiques à long terme, entraînant un recul des investissements d'affaires et de l'emploi. Ce contexte commercial marqué par la prudence a entraîné un ralentissement de la croissance des prêts.
- › Lorsque la Banque du Canada a commencé à assouplir sa politique monétaire en juin 2024, les clients se sont tournés vers les dépôts à vue en privilégiant les produits liquides dans un contexte d'incertitude économique, ce qui a entraîné un changement dans la composition de notre portefeuille, les fonds étant dirigés vers les dépôts à vue au détriment des produits à terme.
- › Malgré une faible confiance des entreprises et une concurrence accrue, les principales gammes de produits et les clientèles clés de nos activités diversifiées du secteur Services bancaires aux entreprises ont toutes enregistré une croissance de volume.
- › La hausse des taux de chômage, le ralentissement de la croissance économique et l'incidence des perturbations commerciales ont eu une incidence sur la conjoncture de crédit, ce qui a fait croître les dotations liées aux prêts douteux et aux prêts productifs.

¹ La part de marché est calculée à l'aide des données du BSIF (M4) sur les soldes des dépôts, à l'exclusion des dépôts à terme, et des données de l'ABC sur les soldes des prêts, en date d'août 2025 et de mars 2025, respectivement.

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2025	PRIORITÉS POUR 2026
<p>Investir dans le numérique et l'IA pour accroître la productivité et l'efficacité</p>	<p>Nous avons continué d'investir dans la numérisation de nos activités afin d'offrir plus de commodité, d'efficacité et de rapidité à nos clients.</p> <p>Nous avons modernisé notre plateforme de transactions bancaires RBC Edge^{MC} afin de mieux répondre aux besoins de plus en plus complexes des clients en matière de gestion de trésorerie.</p>	<p>Continuer de créer une expérience de crédit numérique basée sur l'IA pour les clients, notamment au moyen de notre plateforme de crédit modernisée et de nos capacités d'approbation automatique.</p> <p>Poursuivre le développement de l'intégration libre-service numérique pour nos clients, en perfectionnant l'expérience de gestion des comptes virtuels et de gestion des liquidités.</p>
<p>Cibler des segments et des secteurs pour stimuler la croissance des primes</p>	<p>Nous avons remanié des équipes de couverture pour mieux aligner les capacités sur les besoins des clients afin de soutenir de manière plus efficace les grandes entreprises et les clients commerciaux.</p> <p>Nous avons généré une croissance du marché des services bancaires aux Autochtones grâce à l'expansion de notre équipe au service de ces collectivités, à la collaboration interentreprises et à notre engagement actif auprès des communautés autochtones.</p> <p>Nous avons rehaussé la formation des conseillers sur les enjeux liés au climat grâce à un programme élaboré en collaboration avec Green Economy Canada afin d'aider les conseillers à soutenir les clients dans leur parcours de transition et de résilience.</p> <p>Nous avons accru notre position de chef de file dans le secteur des petites entreprises et des principaux services bancaires aux entreprises au moyen de stratégies d'acquisition de clients et de nouvelles propositions de valeur.</p>	<p>Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour les principaux secteurs de croissance.</p> <p>Poursuivre le déploiement d'un nouveau modèle de service sur mesure pour les grandes entreprises et clients commerciaux visant à accroître la simplicité et l'efficacité.</p> <p>Continuer la mise en œuvre d'un modèle de couverture amélioré et la transition des équipes vers une plateforme unique.</p> <p>Communiquer avec les clients pour comprendre leurs plans de transition climatique et déterminer de quelle manière RBC peut les aider à atteindre leurs objectifs de croissance et de durabilité.</p>
<p>Se distinguer grâce aux capacités de commerce et de paiement ayant une connectivité internationale</p>	<p>Nous avons été reconnus par le magazine Global Finance comme la meilleure banque pour la gestion de la trésorerie au Canada pour la quatrième année d'affilée et comme le meilleur fournisseur de financement du commerce au Canada pour la treizième année consécutive.</p> <p>Nous avons terminé l'intégration de HSBC Canada avec un faible taux d'attrition des clients.</p> <p>Nous avons unifié le groupe de couverture des services bancaires transactionnels, regroupant l'expertise de plusieurs équipes au sein des solutions de trésorerie de commerce et du soutien aux produits afin de simplifier l'expérience client et de stimuler la croissance des activités.</p> <p>Nous avons élaboré des solutions de paiement mondiales, comme les services de financement du commerce international et d'opérations de change, en collaboration avec le secteur Marchés des Capitaux.</p> <p>Nous avons accru la collaboration avec City National Bank afin de répondre aux besoins en services bancaires de notre clientèle formée de sociétés et d'entreprises canadiennes aux États-Unis, ce qui a entraîné une augmentation importante des activités transfrontalières.</p> <p>Nous avons développé les capacités clés de RBC Edge en gestion de la trésorerie transfrontalière, qui sont essentielles pour notre stratégie de services bancaires transactionnels nord-sud.</p>	<p>Déployer un modèle de soutien dédié personnalisé selon les besoins des clients des services bancaires transactionnels ayant une expertise spécialisée.</p> <p>Continuer d'investir dans les meilleures solutions de liquidités en Amérique du Nord afin de permettre aux clients d'optimiser leur fonds de roulement des deux côtés de la frontière.</p> <p>Continuer d'investir dans les capacités transfrontalières, y compris notre plateforme RBC Edge, en collaboration avec RBC Clair^{MC}.</p>
<p>Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir</p>	<p>Nous avons donné aux équipes les moyens de réaliser notre stratégie en transformant la structure organisationnelle du secteur Services bancaires aux entreprises afin d'aligner les équipes sur nos plus grandes occasions de croissance.</p> <p>Nous avons soutenu le perfectionnement des talents en mutant certains employés de manière ciblée vers de nouveaux postes et/ou en élargissant les rôles afin de développer les compétences en demande et les capacités clés de l'avenir.</p> <p>Nous avons poursuivi le perfectionnement des cadres au moyen de plusieurs programmes à l'échelle de l'organisation et des secteurs d'exploitation, entre autres, des sommets sur le leadership, des séminaires stratégiques et des programmes d'acquisition de compétences en gestion du personnel, comme des webinaires, des ateliers et des programmes d'apprentissage.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance en encourageant les employés à participer aux principaux événements mondiaux de l'entreprise et au groupe de ressources aux employés.</p>	<p>Développer les futures compétences clés grâce à des programmes de perfectionnement ciblés pour les leaders et les employés alignés sur nos ambitions audacieuses.</p> <p>Inspirer les équipes et leur donner les outils leur permettant d'obtenir des résultats ambitieux et des performances élevées.</p> <p>Former et encadrer les leaders afin qu'ils promeuvent la transformation et la croissance et favorisent une culture axée sur les clients.</p> <p>Donner à nos leaders et à nos employés les moyens de réinventer le possible et d'accélérer l'innovation, et ce, grâce à l'utilisation de l'IA.</p>

Perspective

Pour l'exercice 2026, les perspectives macroéconomiques demeurent incertaines, car les marchés et les intervenants du marché doivent composer avec l'incidence du contexte géopolitique, notamment les tarifs douaniers. Les tarifs douaniers imposés par l'administration américaine ont entraîné une décélération de l'économie, en particulier dans le secteur industriel nord-américain, qui est fortement exposé aux aléas du commerce international. Les perspectives de croissance de l'économie canadienne demeurent fortement tributaires de la politique commerciale imprévisible des États-Unis. Toutefois, l'exemption des tarifs douaniers supplémentaires sur la plupart des exportations canadiennes conformes à l'ACEUM et l'augmentation des dépenses publiques devraient soutenir une croissance modeste, mais positive, de l'économie canadienne au cours de l'année civile 2026. Nous prévoyons que la Banque du Canada n'appliquera aucune autre réduction du taux de financement à un jour après celle du mois d'octobre avant la fin de l'année civile 2025. Nous ne nous attendons pas non plus à d'autres baisses au cours de l'année civile 2026, l'ajustement des dépenses publiques constituant la principale politique appliquée pour aider les secteurs ciblés touchés négativement par les tarifs douaniers.

Grâce à un portefeuille bien diversifié et à des solutions de premier plan sur le marché, nous sommes bien positionnés pour soutenir nos clients à toutes les étapes du cycle économique. L'amélioration de la confiance des entreprises et les programmes gouvernementaux prévus devraient aider les secteurs sensibles à l'économie et soutenir la croissance. Néanmoins, l'incertitude commerciale persistante demeure un facteur défavorable qui pourrait peser sur la croissance. Nos investissements dans les services bancaires transactionnels, l'accroissement de la clientèle et le service à la clientèle nous permettent de répondre aux besoins changeants de nos clients et de poursuivre une croissance durable, parmi les meilleures de l'industrie.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

Services bancaires aux entreprises (1)

Tableau 20

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2025	2024
Revenu net d'intérêt	7 268 \$	6 061 \$
Revenus autres que d'intérêt	1 294	1 321
Total des revenus	8 562	7 382
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	314	261
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	1 236	714
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 550	975
Frais autres que d'intérêt	2 833	2 512
Bénéfice avant impôt	4 179	3 895
Bénéfice net	3 020 \$	2 818 \$
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	14,9 %	18,5 %
Marge nette d'intérêt	3,89 %	4,06 %
Ratio d'efficacité	33,1 %	34,0 %
Levier d'exploitation	3,2 %	5,2 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	192 200 \$	165 400 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	186 800	149 400
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	186 800	161 600
Moyenne des dépôts	308 700	281 800
Autres informations		
Nombre d'employés (équivalent temps plein) (2)	7 012	1 290
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,66 %	0,44 %

(1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour toutes les périodes présentées.

(2) Comprend les équivalents temps plein pour l'ensemble des services partagés des Services bancaires aux particuliers et des Services bancaires aux entreprises, pour lesquels les frais autres que d'intérêt connexes sont affectés aux Services bancaires aux particuliers et aux Services bancaires aux entreprises. Avec prise d'effet au quatrième trimestre de 2025, environ 5 500 équivalents temps plein qui faisaient auparavant partie des services partagés sont maintenant dédiés au secteur Services bancaires aux entreprises et ont été transférés du secteur Services bancaires aux particuliers à celui des Services bancaires aux entreprises. Par conséquent, le nombre d'équivalents temps plein de l'exercice précédent pourrait ne pas être entièrement comparable.

Rendement financier 2025 par rapport à 2024

Le bénéfice net a augmenté de 202 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, la croissance du total des revenus ayant été partiellement neutralisée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit et des frais autres que d'intérêt. Pour l'exercice à l'étude, le bénéfice net tient compte de l'incidence des résultats de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires.

Le total des revenus a augmenté de 1 180 millions de dollars, ou 16 %, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant une croissance de la moyenne des prêts et acceptations de 16 % et de la moyenne des dépôts de 10 %, ce qui tient compte de l'incidence des résultats de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires. La hausse du revenu net d'intérêt comprend également l'incidence de la cessation des prêts fondés sur des acceptations bancaires, qui a été largement contrebalancée dans les commissions de crédit incluses dans les revenus autres que d'intérêt.

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 575 millions de dollars, ou 59 %, ce qui s'explique surtout par la hausse des dotations liées aux prêts douteux dans la plupart des secteurs d'activité. L'accroissement des dotations liées aux prêts productifs a également contribué à l'augmentation, surtout du fait de changements défavorables dans la pondération de nos scénarios, dans la qualité du crédit et dans nos perspectives macroéconomiques, ce qui a été contrebalancé en partie par l'incidence de la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada lors de l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 321 millions de dollars, ou 13 %, en raison surtout de la hausse des coûts liés au personnel, de l'incidence des frais autres que d'intérêt de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires et des investissements en cours dans la technologie, déduction faite des synergies réalisées liées à la transaction visant HSBC Canada.

La moyenne des prêts et acceptations et la moyenne des dépôts ont respectivement augmenté de 16 % et de 10 %, en raison essentiellement de la croissance enregistrée dans toutes les clientèles et de l'incidence des soldes de HSBC Canada pendant une période de cinq mois supplémentaires.

Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine offre principalement des services à des clients aisés, fortunés ou ultrafortunés à partir de nos bureaux situés dans les principaux centres financiers du monde. Nous proposons une gamme complète de solutions de gestion de patrimoine, de placement, de services fiduciaires et bancaires, de services de crédit, entre autres, à cette clientèle. Nous offrons également un service de placement autogéré au Canada, ainsi que des produits de gestion d'actifs à l'échelle mondiale aux institutions et aux particuliers par l'entremise de nos réseaux de distribution et de tiers distributeurs. Nous offrons des services d'administration d'actifs et des services aux investisseurs à des institutions financières, à des gestionnaires d'actifs et à des propriétaires d'actifs au Canada.

22,4 milliards de dollars

Total des revenus

Plus de 6 200

conseillers en contact direct avec les clients

Environ 75 %

des biens sous gestion de GMA affichent un rendement supérieur à l'indice de référence de 5 ans¹

Biens administrés



- 57 % Clients institutionnels
- 42 % Particuliers
- 1 % Fonds communs de placement

Biens sous gestion



- 51 % Particuliers
- 25 % Fonds communs de placement
- 24 % Clients institutionnels

Le secteur Gestion de patrimoine regroupe la Gestion de patrimoine – Canada, la Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), la Gestion mondiale d'actifs (GMA), la Gestion de patrimoine – International et les Services aux investisseurs.

- Gestion de patrimoine – Canada comprend des services-conseils traditionnels en gestion de patrimoine à des clients fortunés et ultrafortunés ainsi qu'un service de placement autogéré de premier plan au Canada. Nos services-conseils en matière de gestion de patrimoine se hissent au premier rang au Canada pour ce qui est des biens administrés.
- Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend notre groupe de services de gestion privée, les activités de compensation et de garde ainsi que City National. Le groupe de services de gestion privée est une société de services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine aux États-Unis. Nos activités de compensation et de garde offrent une vaste gamme de solutions de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants ainsi qu'aux conseillers en placement. City National est une banque relationnelle établie aux États-Unis qui offre ses services au secteur du divertissement, aux moyennes entreprises, aux particuliers fortunés et ultrafortunés et à d'autres clients qui préfèrent une expérience client personnalisée avec leur banque.
- Selon les biens sous gestion, GMA est la plus importante société de fonds communs de placement de détail au Canada et l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels.
- Gestion de patrimoine – International sert des clients aisés, fortunés et ultrafortunés, principalement dans les grands centres financiers du Royaume-Uni, de l'Irlande, des îles Anglo-Normandes et de l'Asie.
- Services aux investisseurs offre des solutions d'administration d'actifs aux gestionnaires d'actifs, aux propriétaires d'actifs, aux compagnies d'assurance et aux conseillers en gestion de patrimoine au Canada. Les Services aux investisseurs fournissent également des services de garde en sous-traitance aux institutions financières et aux courtiers, à l'échelle mondiale.

Contexte d'exploitation 2025

- › Le bénéfice de l'exercice à l'étude a été avantagé par la forte croissance des actifs des clients, principalement attribuable aux conditions de marché favorables et aux entrées nettes d'actifs.
- › Nos activités de services-conseils en gestion de patrimoine ont continué d'afficher des entrées nettes d'actifs liés aux services tarifés des clients reflétant la force de nos activités, laquelle résulte de la qualité de nos conseils, de l'éventail de nos solutions d'investissement et de planification successorale globale, ainsi que de la confiance que les clients accordent à notre marque. Dans nos activités de gestion d'actifs, nous avons accru notre part des ventes de fonds communs de placement aux particuliers au Canada, le secteur ayant renoué avec les entrées nettes d'actifs.
- › Nous avons continué d'investir dans nos ressources humaines et dans la technologie afin de maintenir nos atouts concurrentiels dans un contexte caractérisé par la volatilité des marchés, l'évolution des préférences des clients et des attentes réglementaires rigoureuses.
- › La conjoncture de crédit a été marquée par la croissance économique américaine meilleure que prévu, modérée par les taux d'intérêt élevés aux États-Unis, ce qui a donné lieu à un recul des dotations liées aux prêts douteux.

¹ Le pourcentage des actifs détenus par des fonds dont le rendement dépasse celui de l'indice de référence représente le rendement des fonds communs de placement canadiens destinés aux particuliers de RBC GMA, à l'exception des fonds indiciels. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs. Les indices de référence utilisés sont des indices de rendement global. Le rendement correspond au rendement avant déduction des frais et se base sur les données de l'AMVI en date d'octobre 2025.

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2025	PRIORITÉS POUR 2026
<p>Au Canada, être le fournisseur de services par excellence pour les clients fortunés et ultrafortunés, et renforcer notre position de chef de file auprès des investisseurs autogérés</p>	<p>Nous avons accru davantage notre position de chef de file du secteur des services de gestion de patrimoine privée traditionnels.</p> <p>Nous avons continué de nous concentrer sur la planification successorale globale, notamment par la formation de conseillers sur le transfert de patrimoine entre les générations et les entreprises.</p> <p>Nous continuons d'offrir la solution RBC Premier Banking à nos clients afin de consolider les relations bancaires avec les clients de Gestion de patrimoine.</p> <p>Nous avons mis l'accent sur la clientèle de propriétaires d'entreprise en élaborant une planification qui leur est spécifiquement destinée afin d'approfondir notre collaboration et de fournir des solutions à leurs besoins financiers dans tous les secteurs, y compris Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises.</p> <p>Nous avons continué d'améliorer les capacités liées au numérique et aux données, de moderniser les infrastructures et d'investir dans des expériences client personnalisées afin d'accroître le niveau de satisfaction des clients et d'améliorer la productivité des conseillers.</p> <p>Nous avons axé nos efforts sur l'offre de capacités de produits uniques qui sont de plus en plus importantes pour notre clientèle fortunée et ultrafortunée, comme les placements alternatifs privés.</p> <p>Nous avons lancé la négociation sans commission de FNB par l'intermédiaire de RBC Placements en Direct® afin de renforcer notre proposition de valeur auprès des investisseurs peu expérimentés et avons lancé notre programme Distinction Royale, qui offre un soutien spécialisé et des avantages exclusifs à nos clients fortunés.</p>	<p>Tirer parti de notre esprit d'entreprise, de notre diversité et de notre système de récompenses, qui permet de retenir, d'attirer et de motiver les meilleurs talents en gestion de patrimoine au Canada.</p> <p>Offrir une expérience client différente grâce à de riches interactions conseiller client et à des expériences numériques conviviales.</p> <p>Mettre l'accent sur les opportunités de partenariat stratégique ayant pour objectif d'aider les clients à vieillir en santé et à atteindre leurs objectifs philanthropiques et personnels.</p> <p>Approfondir les relations clients en tirant parti des forces combinées dans l'ensemble des secteurs d'exploitation (Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises), en mettant l'accent sur le segment des propriétaires d'entreprise.</p> <p>Continuer d'investir dans des solutions numériques afin de rationaliser et d'améliorer l'efficacité et la productivité des conseillers (y compris les capacités émergentes de l'IA en partenariat avec RBC Borealis^{MC}).</p> <p>Continuer d'attirer des investisseurs peu expérimentés à RBC Placements en Direct par l'intermédiaire d'acquisitions à faible coût et de lancements de nouveaux produits et services pour cette clientèle, tout en simplifiant la transition de nos investisseurs aisés et fortunés vers nos services-conseils complets.</p>
<p>Capacités complètes pour servir la clientèle américaine et offrir un rendement solide tout au long du cycle</p>	<p>Nous avons continué d'investir dans des secteurs clés nécessaires pour stimuler la croissance sur le marché américain, notamment l'élargissement de nos solutions bancaires et de prêt avec le lancement du programme RBC Premium Savings, les améliorations apportées à la plateforme numérique grâce aux données alimentées par l'IA et le recrutement record de conseillers financiers.</p> <p>À City National, nous avons axé nos efforts sur l'amélioration de nos capacités de gestion des risques dans les trois lignes de défense afin d'assurer une croissance interne durable pour l'avenir. En outre, City National a continué d'affiner la composition de ses activités, d'abandonner ses activités secondaires et d'approfondir ses relations clients grâce à l'offre de nouveaux produits.</p>	<p>Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle aux secteurs des services bancaires, aux clients fortunés et ultrafortunés en approfondissant les relations clients grâce à l'élargissement de notre offre de services bancaires, de prêts et de solutions de planification successorale ainsi qu'au recrutement de conseillers hautement productifs.</p> <p>Augmenter les investissements dans la technologie et mettre à profit les forces combinées des secteurs Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) et Marchés des Capitaux en vue d'approfondir les relations clients.</p> <p>Avec City National, continuer d'axer nos efforts sur l'amélioration de nos capacités de gestion des risques dans les trois lignes de défense ainsi que sur l'accroissement de la rentabilité, de la stabilité et de l'évolutivité.</p>
<p>Dans des centres financiers mondiaux ciblés, devenir la banque privée régionale la plus fiable</p>	<p>Nous avons encore tiré d'excellents résultats de nos initiatives de croissance, faisant ainsi bénéficier nos clients de la force et de la portée qui nous caractérisent.</p> <p>Nous avons axé nos efforts sur la prestation d'une expérience client unique, tirant ainsi parti de nos capacités mondiales.</p> <p>Nous avons continué de mettre à contribution RBC Brewin Dolphin pour consolider notre place parmi les cinq premiers gestionnaires de patrimoine en importance au Royaume-Uni.</p> <p>Nous avons atteint une croissance en Asie et avons poursuivi sur notre lancée en misant sur l'ajout de conseillers en contact direct avec les clients expérimentés et sur les nouveaux actifs nets.</p>	<p>Continuer de mettre l'accent sur l'accroissement de la part de marché dans nos marchés cibles.</p> <p>Continuer de mettre à profit nos forces mondiales pour mieux servir les clients et approfondir nos relations en tirant parti de notre gamme de produits élargie et de nos canaux de distribution.</p> <p>Continuer d'offrir une expérience client exceptionnelle et d'accroître l'efficacité commerciale et les compétences de nos employés.</p> <p>Continuer d'accroître la proposition de valeur pour le client et renforcer notre position sur les marchés locaux au Royaume-Uni.</p> <p>En Asie, continuer de mettre l'accent sur la croissance en embauchant des conseillers en contact direct avec les clients expérimentés et en tirant parti de nos capacités mondiales.</p>
<p>Être un chef de file en gestion d'actifs diversifiés, axé sur les clients du secteur de détail au Canada et sur les plateformes de gestion de patrimoine et les clients institutionnels à l'échelle mondiale</p>	<p>Nous avons conservé le premier rang au chapitre des parts de marché des biens sous gestion dans des fonds communs de placement au Canada.</p> <p>Avec l'alliance stratégique RBC® iShares, nous avons conservé la plus grande part du marché des FNB canadiens.</p> <p>Nous avons complété l'intégration de RBC Gestion d'actifs Indigo, Inc., anciennement Gestion globale d'actifs HSBC (Canada), dans GMA.</p>	<p>Continuer de mettre l'accent sur la réalisation d'un rendement exceptionnel sur les placements et l'offre de conseils de valeur, en plaçant l'expérience client au cœur de tout ce que nous faisons.</p> <p>Continuer d'accroître nos compétences en placement, y compris les solutions de placements non traditionnels, de sorte à répondre aux besoins changeants de nos clients dans nos régions cibles.</p>

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2025	PRIORITÉS POUR 2026
Devenir le chef de file incontesté des services de placement au Canada en mettant l'accent sur nos clients et nos employés, en investissant pour aujourd'hui et pour demain et en tirant parti de OneRBC	Nous avons lancé l'initiative Ignite 2027, notre stratégie pour les Services aux investisseurs au Canada, qui met l'accent sur l'expérience client et employé ainsi que sur des investissements importants dans la technologie et le personnel.	Poursuivre notre implication dans l'initiative Ignite 2027, qui met l'accent sur les investissements axés sur les clients, afin d'offrir des solutions de calibre mondial à une échelle soutenant les clients dans la réalisation de leurs aspirations en matière de croissance et d'efficacité.
Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir	<p>Nous avons donné aux équipes les moyens de réaliser notre stratégie en transformant la structure organisationnelle du secteur Gestion de patrimoine afin d'aligner les équipes sur nos plus grandes occasions de croissance.</p> <p>Nous avons soutenu le perfectionnement des talents en mutant certains employés de manière ciblée vers de nouveaux postes et/ou en élargissant les rôles afin de développer les compétences en demande et les capacités clés de l'avenir.</p> <p>Nous avons poursuivi le perfectionnement des cadres au moyen de plusieurs programmes à l'échelle de l'organisation et des secteurs d'exploitation, entre autres, des sommets sur le leadership, des séminaires stratégiques et des programmes d'acquisition de compétences en gestion du personnel, comme des webinaires, des ateliers et des programmes d'apprentissage.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance en encourageant les employés à participer aux principaux événements mondiaux de l'entreprise et au groupe de ressources aux employés.</p>	<p>Développer les futures compétences clés grâce à des programmes de perfectionnement ciblés pour les leaders et les employés alignés sur nos ambitions audacieuses.</p> <p>Inspirer les équipes et leur donner les outils leur permettant d'obtenir des résultats ambitieux et des performances élevées.</p> <p>Former et encadrer les leaders afin qu'ils promeuvent la transformation et la croissance et favorisent une culture axée sur les clients.</p> <p>Donner à nos leaders et à nos employés les moyens de réinventer le possible et d'accélérer l'innovation, et ce, grâce à l'utilisation de l'IA.</p>

Perspectives

Pour l'exercice 2026, les perspectives macroéconomiques demeurent incertaines, car les marchés et les clients doivent composer avec l'incidence de l'évolution des politiques commerciales, notamment l'évolution des tarifs douaniers et les changements prévus aux accords commerciaux. Bien que les scénarios les plus pessimistes concernant les tarifs douaniers du début de l'année civile 2025 ne se soient pas concrétisés, nous prévoyons toujours une croissance anémique pour les prochains trimestres, à mesure que les entreprises et les ménages s'adapteront à la conjoncture. Aux États-Unis, l'inflation devrait être légèrement supérieure à la normale pendant un certain temps en raison de la hausse des tarifs douaniers sur les importations, mais elle ne devrait pas atteindre les niveaux observés lors du choc inflationniste de 2022. En revanche, l'inflation au Canada devrait être relativement stable en raison du retrait d'un grand nombre de tarifs de rétorsion.

Malgré une conjoncture changeante, nous sommes bien positionnés pour générer une croissance durable en tirant parti de notre modèle d'affaires diversifié, de nos capacités mondiales et de notre envergure. Dans un contexte d'adaptation des entreprises et des ménages aux nouvelles réalités commerciales, nous prévoyons une période de faible croissance économique, qui pourrait offrir des opportunités d'investissements stratégiques et de planification du patrimoine.

Notre stratégie se concentre sur la prestation d'une expérience client unique au moyen d'une approche globale de services-conseils axés sur les objectifs, perfectionnée par des capacités numériques et d'IA améliorant la productivité des conseillers et la personnalisation des conseils prodigués. Nous approfondissons également les relations avec les clients en répondant à la demande croissante de services bancaires intégrés, de planification du patrimoine et de solutions de placement alternatif. Pour soutenir ces efforts, nous continuerons d'investir dans nos ressources humaines et dans la technologie, tout en améliorant davantage notre résilience opérationnelle, notre gestion des risques et nos capacités de conformité. En accordant la priorité à ces domaines, nous nous assurerons de continuer à répondre aux attentes accrues de nos clients ainsi qu'aux exigences réglementaires, tout en générant une valeur à long terme pour nos parties prenantes.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres et les pourcentages et sauf indication contraire)

	2025	2024
Revenu net d'intérêt	5 459 \$	4 979 \$
Revenus autres que d'intérêt	16 919	14 647
Total des revenus	22 378	19 626
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	(8)	(119)
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	128	148
Dotation à la provision pour pertes de crédit	120	29
Frais autres que d'intérêt	16 769	15 312
Bénéfice avant impôt	5 489	4 285
Bénéfice net	4 289 \$	3 422 \$
Revenus par secteur d'activité		
Gestion de patrimoine – Canada	6 959 \$	5 777 \$
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	9 857	8 906
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) (en millions de dollars américains)	7 023	6 550
Gestion mondiale d'actifs	3 368	2 948
Gestion de patrimoine – International	1 406	1 295
Services aux investisseurs	788	700
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	16,6 %	14,4 %
Marge nette d'intérêt	3,33 %	3,26 %
Marge avant impôt (2)	24,5 %	21,8 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	188 400 \$	176 200 \$
Moyenne du total des actifs productifs, montant net	163 700	152 500
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	123 200	114 600
Moyenne des dépôts	173 600	163 400
Autres informations		
Biens administrés (3), (4)	5 284 800 \$	4 685 900 \$
Biens sous gestion (3)	1 563 900	1 332 500
Moyenne des biens administrés	4 920 400	4 384 200
Moyenne des biens sous gestion	1 428 500	1 218 900
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,10 %	0,13 %
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	26 374	25 672
Nombre de conseillers (5)	6 229	6 116

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

	2025 par rapport à 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	445 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	9
Frais autres que d'intérêt	358
Bénéfice net	61
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(3)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(5)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(5)%

(1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour toutes les périodes présentées.

(2) La marge avant impôt s'entend du bénéfice avant impôt, divisé par le total des revenus.

(3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

(4) En plus de ceux des secteurs Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion de patrimoine – International et Services aux investisseurs, les biens administrés comprennent 8 000 millions de dollars (7 400 millions en 2024) relativement au secteur GMA.

(5) Comprend les conseillers ayant un contact direct avec les clients pour toutes les activités du secteur Gestion de patrimoine.

Actifs des clients – Biens administrés
Tableau 22

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Biens administrés, solde au début de l'exercice (1)	2 004 500 \$	1 621 600 \$
Entrées d'actifs	504 000	474 000
Sorties d'actifs	(486 200)	(458 800)
Total des flux, montant net (1)	17 800	15 200
Incidence de marché	267 800	341 700
Acquisitions/cessions	–	21 400
Change/autres	16 600	4 600
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change/autres (1)	284 400	367 700
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice (1)	2 306 700	2 004 500
Services aux investisseurs, solde à la fin de l'exercice	2 978 100	2 681 400
Total des biens administrés	5 284 800 \$	4 685 900 \$

(1) Comprend les biens administrés des secteurs suivants : Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – International.

Biens administrés par secteur géographique et par catégorie d'actifs
Tableau 23

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Canada (1), (2)		
Titres du marché monétaire	36 600 \$	28 400 \$
Titres à revenu fixe	55 600	61 500
Titres de participation	258 900	248 400
Actifs multiples et autres	640 200	510 300
Total – Canada	991 300	848 600
États-Unis (1), (2)		
Titres du marché monétaire	35 100	36 300
Titres à revenu fixe	144 500	144 600
Titres de participation	387 200	335 900
Actifs multiples et autres	496 600	413 200
Total – États-Unis	1 063 400	930 000
Autres pays (1), (2)		
Titres du marché monétaire	25 400	19 200
Titres à revenu fixe	25 400	13 200
Titres de participation	106 700	56 800
Actifs multiples et autres	94 500	136 700
Total – Autres pays	252 000	225 900
Biens administrés, solde à la fin de l'exercice (2)	2 306 700	2 004 500
Services aux investisseurs, solde à la fin de l'exercice	2 978 100	2 681 400
Total des biens administrés	5 284 800 \$	4 685 900 \$

(1) L'information par secteur géographique est basée sur l'établissement à partir duquel les services sont fournis à nos clients.

(2) Comprend les biens administrés des secteurs suivants : Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs et Gestion de patrimoine – International.

	2025					2024
	Titres du marché monétaire	Titres à revenu fixe	Capitaux propres	Actifs multiples et autres	Total	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Biens sous gestion, solde au début de l'exercice (1)	62 700 \$	278 500 \$	181 600 \$	809 700 \$	1 332 500 \$	1 058 900 \$
Entrées institutionnelles	233 900	56 900	12 400	8 500	311 700	317 900
Sorties institutionnelles	(218 800)	(51 400)	(12 800)	(4 600)	(287 600)	(295 100)
Flux des particuliers, montant net	1 800	5 000	4 200	24 700	35 700	19 800
Total des flux, montant net	16 900	10 500	3 800	28 600	59 800	42 600
Incidence de marché	800	17 700	30 000	112 100	160 600	201 000
Acquisitions/cessions	–	–	–	–	–	20 600
Change/autres	500	2 600	900	7 000	11 000	9 400
Total de l'incidence de marché, des acquisitions/cessions et du change	1 300	20 300	30 900	119 100	171 600	231 000
Biens sous gestion, solde à la fin de l'exercice	80 900 \$	309 300 \$	216 300 \$	957 400 \$	1 563 900 \$	1 332 500 \$

(1) Les montants présentés pour chacune des catégories ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Rendement financier 2025 par rapport à 2024

Le bénéfice net a progressé de 867 millions de dollars, ou 25 %, sur un an, en raison essentiellement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ce qui a également entraîné une augmentation de la rémunération variable. L'augmentation des revenus tirés des transactions a également contribué à la hausse.

Le total des revenus a augmenté de 2 752 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients découlant de l'appréciation des marchés, des ventes nettes et de l'incidence du change. L'augmentation des revenus tirés des transactions attribuable aux activités des clients ainsi que la hausse du revenu net d'intérêt reflétant la croissance moyenne des volumes des dépôts et des prêts et l'élargissement des écarts ont également contribué à cette augmentation.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 91 millions de dollars du fait principalement de la baisse des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs pour le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), en raison essentiellement des changements défavorables concernant la pondération de nos scénarios, et de la diminution des changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1 457 millions de dollars, ou 10 %, sous l'effet surtout de la hausse de la rémunération variable proportionnelle à l'amélioration des résultats, de l'augmentation des frais liés au personnel et de l'incidence du change. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le coût de la cotisation spéciale de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) au cours de l'exercice précédent.

Les biens administrés se sont accrus de 599 milliards de dollars, ou 13 %, principalement du fait de l'appréciation des marchés.

Les biens sous gestion ont progressé de 231 milliards de dollars, ou 17 %, en raison essentiellement de l'appréciation des marchés et des ventes nettes.

Analyse des secteurs d'activité

Gestion de patrimoine – Canada

Le secteur Gestion de patrimoine – Canada comprend nos services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine ainsi que notre service de placement autogéré au Canada. Notre secteur des services-conseils traditionnels en matière de gestion de patrimoine est le chef de file canadien pour ce qui est du volume de ses biens administrés. Il regroupe environ 2 000 conseillers en placement qui proposent des solutions financières complètes et destinées plus particulièrement aux clients fortunés et ultrafortunés, y compris les propriétaires d'entreprise. Il fournit par ailleurs des services de gestion de placements discrétionnaires et des services successoraux et fiduciaires, par l'intermédiaire de plus de 140 conseillers en placement et de plus de 120 spécialistes des services de fiducie, partout au Canada.

Nos concurrents dans ce secteur sont les banques et sociétés de fiducie canadiennes, les sociétés de conseils en placement, les services de courtage traditionnels et maisons de courtage spécialisées appartenant à des banques, les sociétés de fonds communs de placement et les banques de gestion privée mondiales. Au Canada, les sociétés de gestion de patrimoine détenues par des banques demeurent des joueurs de premier plan des clients fortunés et ultrafortunés. RBC Placements en Direct, notre service de courtage autogéré au Canada, se classe au deuxième rang des services de courtage au Canada pour ce qui est des biens administrés, avec des biens administrés totalisant environ 228 milliards de dollars et une clientèle se chiffrant à 1,3 million de clients. RBC Placements en Direct sert une clientèle diversifiée, allant des investisseurs peu expérimentés aux particuliers aisés et fortunés, qui utilise nos services numériques évolutifs de vente directe. RBC Placements en Direct offre une vaste gamme de produits permettant aux clients de faire croître leur patrimoine, notamment des comptes multidevises et un accès aux marchés canadien, américain et international.

Rendement financier

Les revenus ont progressé de 1 182 millions de dollars, ou 20 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes, ainsi que de l'augmentation du revenu net d'intérêt reflétant la croissance moyenne des volumes des dépôts et des prêts, et l'élargissement des écarts. L'augmentation des revenus tirés des transactions, attribuable aux activités des clients, a également contribué à la hausse précitée.

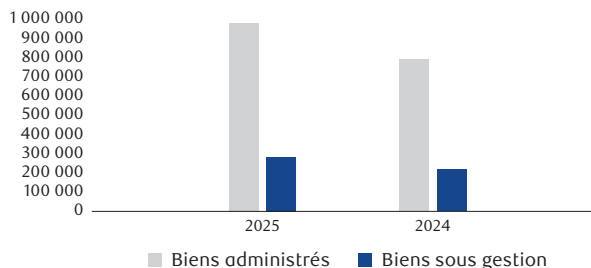
Faits saillants (1)

Tableau 25

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Total des revenus	6 959 \$	5 777 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	7 300	6 500
Moyenne des dépôts	31 100	25 000
Biens administrés (2)	998 700	855 800
Biens sous gestion (2)	290 600	240 500
Moyenne des biens administrés	979 900	791 100
Moyenne des biens sous gestion	284 400	218 600

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour toutes les périodes présentées.
- (2) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)

Le secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National) comprend le groupe de services de gestion privée et nos activités de compensation et de garde, ainsi que celles de City National. Comptant plus de 2 200 conseillers financiers, le groupe de services de gestion privée est une société de conseil en gestion de patrimoine traditionnel aux États-Unis. Dans le cadre de nos activités de compensation et de garde, nous offrons des services de compensation et d'exécution aux courtiers en valeurs mobilières indépendants de petite et moyenne taille ainsi qu'aux conseillers en placement inscrits. City National offre une gamme solide de solutions financières aux entrepreneurs, aux professionnels, aux particuliers aisés, ainsi qu'à leur entreprise et à leur famille, et à d'autres clients qui apprécient une expérience bancaire personnalisée. City National propose une vaste gamme de produits et de services liés entre autres aux prêts, aux dépôts, à la gestion de trésorerie, au financement d'équipement et à la gestion de patrimoine. City National se spécialise dans les solutions stratégiques répondant aux besoins uniques d'un secteur d'activité, comme le divertissement, le sport, l'immobilier, l'alimentation et les boissons, les soins de santé, la technologie, les services juridiques, les organismes sans but lucratif et la gestion immobilière. Nous entrons en concurrence avec d'autres courtiers, banques commerciales et institutions financières qui servent des particuliers et des entrepreneurs fortunés et ultrafortunés, ainsi que leurs entreprises.

Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 951 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à il y a un an. En dollars américains, l'augmentation se chiffre à 473 millions de dollars, ou 7 %, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes.

La marge nette d'intérêt a diminué de 17 p.b., en raison principalement de changements à notre programme de comptes de dépôts de passage, qui ont contrebalancé en grande partie l'incidence du revenu d'intérêts net et des revenus autres que d'intérêts.

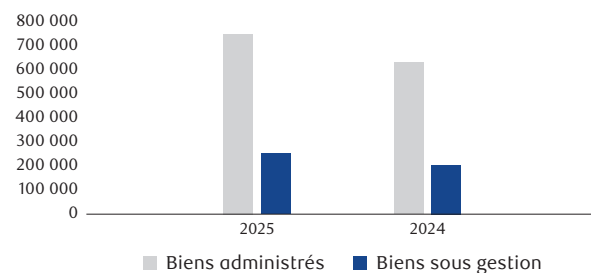
Faits saillants

Tableau 26

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2025	2024
Total des revenus	9 857 \$	8 906 \$
Autres informations (en millions de dollars américains)		
Total des revenus	7 023	6 550
Marge nette d'intérêt	2,54 %	2,71 %
Moyenne des actifs productifs, montant net	104 500	100 600
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	78 400	75 500
Moyenne des dépôts	80 700	84 100
Biens administrés (1)	758 600	668 100
Biens sous gestion (1)	257 500	220 200
Moyenne des biens administrés	747 200	629 100
Moyenne des biens sous gestion	252 800	206 300

- (1) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars américains)



Gestion mondiale d'actifs

Le secteur Gestion mondiale d'actifs fournit des services et des solutions de gestion de placements mondiaux aux investisseurs particuliers et institutionnels au Canada, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Europe et en Asie. Nous fournissons un vaste éventail de services de gestion de placements, par l'entremise de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de fonds privés, de comptes sur honoraires et de portefeuilles qui sont gérés séparément. Nous diffusons nos solutions de placement aux clients individuels soit directement, soit par l'intermédiaire de notre vaste réseau de succursales bancaires et de nos activités de services-conseils en gestion de patrimoine traditionnels autogérés, ou par l'entremise de conseillers indépendants et de banques privées. Nous fournissons également directement des solutions de placement aux clients institutionnels, dont des régimes de retraite, des compagnies d'assurance, de grandes sociétés, des fonds de dotation et des fondations.

Nous sommes la plus importante société de fonds communs de placement au Canada, selon le montant des biens sous gestion, ainsi que l'un des principaux gestionnaires d'actifs institutionnels. Sur ce marché, nous livrons concurrence à des banques, des compagnies d'assurance et des entreprises de gestion d'actifs. Le secteur canadien de la gestion de fonds est vaste et bien établi, mais demeure relativement fragmenté.

Aux États-Unis, nos services de gestion d'actifs offrent des solutions et des services de gestion de placements essentiellement aux investisseurs institutionnels et aux plateformes de gestion de patrimoine, dont RBC Gestion de patrimoine®. Nos concurrents sont des sociétés de gestion d'actifs indépendantes, des sociétés intégrées à des banques nationales et internationales, et des compagnies d'assurance.

Dans les autres pays, de par nos capacités à l'échelle internationale de la marque RBC BlueBay Asset Management, nous proposons des services de gestion de placements aux institutions et, par l'entremise de banques privées, notamment RBC Gestion de patrimoine, nous desservons également des investisseurs fortunés et ultrafortunés. Nos concurrents sont les gestionnaires d'actifs détenus par des banques internationales, ainsi que les gestionnaires d'actifs exerçant leurs activités à l'échelle nationale et régionale, dans les secteurs géographiques où nous sommes présents.

Rendement financier

Les revenus ont progressé de 420 millions de dollars, ou 14 %, comparativement à l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes.

Faits saillants (1)

Tableau 27

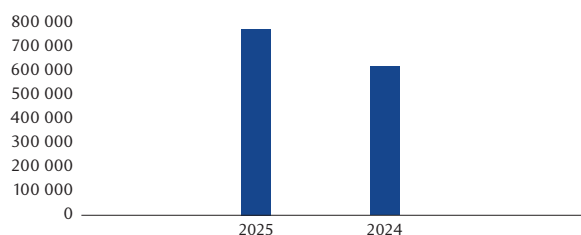
(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Total des revenus	3 368 \$	2 948 \$
Autres informations		
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement à long terme au Canada (2)	9 609	1 935
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement du marché monétaire au Canada (2)	2 891	1 334
Biens sous gestion (3)	793 700	680 300
Moyenne des biens sous gestion	776 500	619 900

(1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour toutes les périodes présentées.

(2) Information fournie à l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Comprend toutes les ventes de fonds communs de placement par prospectus effectuées par le secteur GMA au Canada.

(3) Représente les soldes au comptant à la fin de l'exercice.

Moyenne des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Gestion de patrimoine – International

Le secteur Gestion de patrimoine – International regroupe les établissements du Royaume-Uni, de l’Irlande, des îles Anglo-Normandes et de l’Asie. Ce secteur fournit, sous une forme personnalisée et intégrée, des solutions de gestion de patrimoine aux clients aisés, fortunés et ultrafortunés ainsi qu’aux grandes entreprises des principaux centres financiers. Nos concurrents comprennent des sociétés de gestion de patrimoine mondiales, des banques de gestion privée traditionnelles et des sociétés de gestion de patrimoine locales.

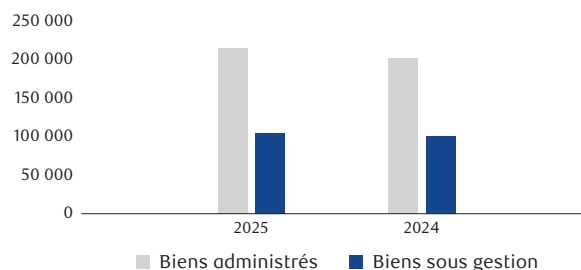
Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 111 millions de dollars, ou 9 %, sur un an, principalement en raison de l’incidence du change.

Faits saillants	Tableau 28	
(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Total des revenus	1 406 \$	1 295 \$
Autres informations		
Moyenne des prêts, des garanties et des lettres de crédit, montant net	4 700	4 500
Moyenne des dépôts	14 700	11 500
Biens administrés (1)	236 600	211 300
Biens sous gestion (1)	118 700	105 000
Moyenne des biens administrés	214 000	201 100
Moyenne des biens sous gestion	103 600	99 800

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l’exercice.

Moyenne des biens administrés et des biens sous gestion (en millions de dollars canadiens)



Services aux investisseurs

Services aux investisseurs offre des solutions d’administration d’actifs aux gestionnaires d’actifs, aux propriétaires d’actifs, aux compagnies d’assurance et aux conseillers en gestion de patrimoine, et fournit des services de garde en sous-traitance aux institutions financières et aux courtiers, à l’échelle mondiale. Notre gamme de produits et services comprend les services de garde (couvrant 102 marchés), l’administration des fonds, la comptabilité pour les clients en assurances et des régimes de retraite et les clients institutionnels, les services aux actionnaires, les services liés aux prestations de retraite, l’évaluation de la performance et les services de marché (y compris les services liés aux opérations de change, au financement de valeurs mobilières et à la gestion des liquidités et de la trésorerie). Nos concurrents comprennent des dépositaires nationaux et internationaux exerçant des activités au Canada et comptant des entités dans ce pays.

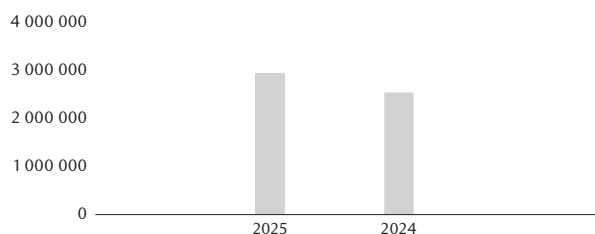
Rendement financier

Les revenus ont augmenté de 88 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l’exercice précédent, en raison principalement de la hausse du revenu net d’intérêt reflétant l’élargissement des écarts et la croissance moyenne des volumes des dépôts, ainsi que l’augmentation des revenus tirés des transactions attribuable essentiellement aux activités des clients.

Faits saillants	Tableau 29	
(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Total des revenus	788 \$	700 \$
Autres informations		
Moyenne des dépôts	13 200	11 600
Biens administrés (1)	2 978 100	2 681 400
Moyenne des biens administrés	2 932 500	2 529 400

(1) Représente les soldes au comptant à la fin de l’exercice.

Moyenne des biens administrés (en millions de dollars canadiens)



RBC Assurances® fournit des conseils et une protection en matière d'assurance à environ 4,9 millions de clients. Nous offrons des conseils et des solutions sur mesure, axés sur le client, en exploitant la puissance de la technologie et des données et en tirant parti de la force et de l'ampleur des activités de RBC.

1,3 milliard de dollars

Total des revenus

Environ 4,9 millions

de clients

2 853

employés (équivalent temps plein)

Primes et dépôts



- 49 % Rentes
- 40 % Assurance vie et maladie
- 9 % Dépôts des fonds distincts
- 2 % Assurance IARD

RBC Assurances est, sur le plan du total des revenus, la plus importante compagnie d'assurance vie détenue par une banque au Canada.¹

Nous offrons, à une clientèle composée de particuliers et d'entreprises, un éventail complet de conseils et de solutions en matière d'assurance vie, d'assurance maladie, d'épargne, d'assurance voyage, de régimes collectifs d'avantages sociaux et de réassurance. Nous offrons des produits d'assurance IARD selon un accord de distribution avec Aviva Canada. Nous fournissons également des produits de réassurance du risque de longévité ainsi que des solutions de réassurance en cas de décès, d'invalidité ou de maladies graves.

Nos produits et services sont distribués par l'intermédiaire de multiples canaux, notamment un effectif de vente exclusif, des plateformes numériques et un réseau de courtiers indépendants et partenaires.

Au Canada, nombre de nos concurrents se spécialisent en assurance vie et maladie, en assurance d'épargne ou en assurance IARD. Notre secteur Assurances – International exerce ses activités sur le marché mondial de la réassurance.

Contexte d'exploitation 2025

- › L'incertitude géopolitique en cours a créé un climat défavorable pour l'économie canadienne, ce qui aggrave les pressions sur l'abordabilité au pays, mine la confiance des consommateurs et freine la croissance des nouvelles entreprises. Dans ce contexte macroéconomique, RBC Assurances a enregistré une croissance régulière du total des primes et des dépôts grâce à la solidité de l'ensemble de son portefeuille de produits d'assurance.
- › Dans le secteur de l'assurance individuelle, l'assurance temporaire est demeurée un facteur clé de croissance, soutenue par le perfectionnement des produits ainsi que l'amélioration de la tarification et du processus de souscription. Nous avons maintenu notre position de chef de file sur le marché des souscriptions d'assurance crédit dans un contexte difficile, enregistrant une croissance des ventes de produits d'assurance habitation et d'assurance sur prêts. Nous avons également conservé notre position de chef de file sur le marché des souscriptions d'assurance invalidité.
- › Stimulés par la forte croissance des produits de protection des placements et de revenu de retraite, nous avons élargi notre gamme de produits de gestion de patrimoine en améliorant nos produits et notre tarification afin de mieux servir nos clients.
- › La tendance des entreprises à transférer la gestion du risque lié aux régimes de retraite à des spécialistes s'est poursuivie. Par conséquent, nos activités de rentes collectives canadiennes ont connu une croissance modeste du fait d'une tarification disciplinée qui s'inscrit dans nos limites de tolérance au risque.
- › Les promoteurs de régimes collectifs canadiens insistant davantage sur le besoin de solutions d'assurance collective plus flexibles et accessibles, nous avons renforcé notre offre d'assurance collective au moyen d'avancées numériques et de l'optimisation des caractéristiques des produits, améliorant ainsi l'expérience client.
- › Même si le marché des voyages a été touché par l'évolution des habitudes de voyage et par la baisse des dépenses, nous avons connu une croissance soutenue de nos activités dans ce secteur. Grâce à l'assurance voyage intégrée aux cartes de crédit RBC, nous continuons d'offrir à nos clients de nouvelles options et plus d'avantages.

¹ Selon le revenu total des compagnies d'assurance vie pour la période de neuf mois la plus récente, publié par le BSIF.

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2025	PRIORITÉS POUR 2026
Offrir une expérience client de premier plan	<p>Nos trois fonds de placement garanti ont obtenu la note A+ de Fundata Canada, en reconnaissance de leur rendement ajusté en fonction du risque exceptionnel et constant, distinction obtenue par moins de 2 % des fonds de placement canadiens.</p> <p>Nous avons obtenu le premier rang pour nos capacités de gestion des relations avec les courtiers et le service de coordination des dossiers de souscription dans l'étude 2025 de NMG Consulting sur l'assurance vie individuelle au Canada, ce qui reflète l'engagement solide du personnel de première ligne et l'excellence du service offert.</p> <p>Nous avons repositionné notre équipe de vente externe afin d'élargir notre gamme de solutions pour les clients.</p>	<p>Favoriser la croissance rentable des activités en poursuivant notre démarche pour devenir une organisation axée sur le client par la prestation de conseils et de solutions supérieurs.</p> <p>Établir de solides relations avec les clients grâce à l'excellence de la distribution, y compris la croissance des canaux de distribution, et en appuyant nos agents et nos partenaires au moyen d'outils de grande qualité et de propositions de valeur uniques.</p>
Être un chef de file dans le numérique, les données et la technologie	<p>Nous avons remporté trois prix lors des Global Insurance Innovation Awards de The Digital Banker, soit la meilleure initiative en matière d'assurance numérique, le meilleur programme de transformation numérique et une initiative exceptionnelle en matière de relations clientèle et d'engagement envers la marque. Ces prix reconnaissent notre leadership en innovation numérique.</p> <p>Nous avons lancé un site Web public remanié, entraînant une augmentation de 17 % de l'ensemble du trafic et nous positionnant de manière avantageuse pour mettre en œuvre rapidement les améliorations futures.</p> <p>Nous avons enregistré une augmentation de plus de 50 % d'un exercice à l'autre du volume de diffusion numérique, ce qui reflète l'incidence des investissements en cours dans l'amélioration des outils numériques, des données, de la technologie et des processus.</p>	<p>Créer une expérience client novatrice en tirant parti des données et de l'analytique pour prévoir de façon proactive les besoins futurs en assurance.</p>
Exploiter la puissance de RBC et de la marque RBC pour développer nos activités d'assurance – approche OneRBC	<p>Nous avons conservé notre position de chef de file en matière de produits de crédit en fonction du solde total des prêts assurés¹.</p> <p>Nous avons présenté pour la première fois des produits de crédit vedettes lors de la campagne printanière de Financement sur valeur nette immobilière, RBC, qui offrent une protection importante à un moment clé de la vie, permettant ainsi d'accroître l'engagement des clients.</p> <p>Nous avons renforcé notre partenariat avec Gestion de patrimoine afin d'offrir des solutions d'assurance qui répondent aux besoins de planification financière des clients et qui stimulent la croissance des solutions d'assurance temporaire et d'assurance invalidité.</p> <p>Nous avons tiré parti des capacités d'IA de l'entreprise, des infrastructures et de la plateforme RBC Borealis pour créer et développer des capacités d'IA au sein de RBC Assurances.</p>	<p>Exploiter la puissance d'être un assureur détenu par une banque en tirant parti des capacités, des relations, des canaux et des pratiques exemplaires d'entreprise ainsi que de la marque RBC afin de maximiser les occasions d'affaires.</p>
Stimuler l'excellence opérationnelle par l'automatisation et la rationalisation des processus	<p>Nous avons réduit de plus de 35 % la durée du cycle de décision pour l'assurance maladies graves, améliorant l'expérience client globale.</p> <p>Nous avons facilité la prise de décision au point de vente grâce au déploiement d'un moteur de règles de souscription innovant. Désormais, 39 % des décisions concernant les cas d'assurance vie temporaire admissibles sont prises instantanément, améliorant la rapidité et l'expérience client.</p> <p>Nous avons lancé notre première solution d'IA générative entièrement automatisée et intégrée, qui améliore la détection des fraudes en matière de réclamations et accroît l'efficacité opérationnelle.</p>	<p>Réinventer nos processus grâce à l'automatisation, à des capacités avancées et à des activités solides afin de nous positionner pour prendre de l'expansion et offrir une expérience client améliorée.</p>

¹ Solde total des prêts assurés calculé à partir des derniers rapports financiers complémentaires disponibles.

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2025	PRIORITÉS POUR 2026
<p>Attirer, développer et maintenir un effectif prêt pour l'avenir</p>	<p>Nous avons donné aux équipes les moyens de réaliser notre stratégie en transformant la structure organisationnelle du secteur Assurances afin d'aligner les équipes sur nos plus grandes occasions de croissance.</p> <p>Nous avons soutenu le perfectionnement des talents en mutant certains employés de manière ciblée vers de nouveaux postes et/ou en élargissant les rôles afin de développer les compétences en demande et les capacités clés de l'avenir.</p> <p>Nous avons poursuivi le perfectionnement des cadres au moyen de plusieurs programmes à l'échelle de l'organisation et des secteurs d'exploitation, entre autres, des sommets sur le leadership, des séminaires stratégiques et des programmes d'acquisition de compétences en gestion du personnel, comme des webinaires, des ateliers et des programmes d'apprentissage.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance en encourageant les employés à participer aux principaux événements mondiaux de l'entreprise et au groupe de ressources aux employés.</p>	<p>Développer les futures compétences clés grâce à des programmes de perfectionnement ciblés pour les leaders et les employés alignés sur nos ambitions audacieuses.</p> <p>Inspirer les équipes et leur donner les outils leur permettant d'obtenir des résultats ambitieux et des performances élevées.</p> <p>Former et encadrer les leaders afin qu'ils promeuvent la transformation et la croissance et favorisent une culture axée sur les clients.</p> <p>Donner à nos leaders et à nos employés les moyens de réinventer le possible et d'accélérer l'innovation, et ce, grâce à l'utilisation de l'IA.</p>

Perspectives

Le secteur de l'assurance devrait continuer d'évoluer en fonction des tendances macroéconomiques, en particulier les changements démographiques et les progrès technologiques, qui influent sur les préférences et les attentes des clients. Ces tendances nous ont donné l'occasion d'offrir aux Canadiens une gamme de solutions d'assurance vie, d'assurance maladie, de transfert de patrimoine et de retraite, qui sont soutenues par des conseils de premier plan. Au moyen de canaux exclusifs et de tiers, nous demeurons engagés à investir dans des innovations en matière de produits et des améliorations opérationnelles qui nous permettront de proposer les meilleures solutions aux conseillers, aux institutions et aux consommateurs. En tirant parti des données et des technologies numériques, nous allons continuer de chercher à offrir une expérience client exceptionnelle, à maintenir notre position de chef de file dans nos principaux segments et à pénétrer de nouveaux marchés. Enfin, RBC Assurances continuera d'exploiter la force et l'envergure de RBC pour aider les Canadiens à protéger ce qui leur tient le plus à cœur.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)

	2025	2024
Revenus autres que d'intérêt		
Résultat des activités d'assurance	867 \$	777 \$
Résultat des placements d'assurance	284	294
Autres revenus	170	153
Total des revenus	1 321	1 224
Dotation à la provision pour pertes de crédit	–	2
Frais autres que d'intérêt	315	285
Bénéfice avant impôt	1 006	937
Bénéfice net	828 \$	729 \$
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	40,7 %	35,3 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	31 000 \$	26 400 \$
Autres informations		
Primes et dépôts (1), (2)	7 016 \$	6 136 \$
Passifs nets au titre des contrats d'assurance (3)	23 746	21 643
Marge sur services contractuels (4)	1 802	2 137
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	2 853	2 788

(1) Le poste Primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance individuelle et collective et de rentes fondées sur le risque, ainsi que les dépôts des fonds distincts, conformément aux pratiques du secteur des assurances.

(2) Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

(3) Comprend les passifs au titre des contrats d'assurance, déduction faite des actifs au titre des contrats d'assurance.

(4) Représente la marge sur services contractuels des actifs et passifs au titre des contrats d'assurance, déduction faite des actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus. En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (rentrées nettes) pour la couverture d'assurance fournie. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net lié à l'achat de contrats de réassurance. La marge sur services contractuels ne s'applique pas aux contrats évalués selon la méthode de la répartition des primes.

Rendement financier

2025 par rapport à 2024

Le bénéfice net s'est accru de 99 millions de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse du résultat des activités d'assurance reflétant l'amélioration de la sinistralité pour les produits de réassurance du risque de longévité et les produits de rétrocession vie. Cette hausse a été en partie annulée par l'incidence des changements défavorables des hypothèses actuarielles annuelles découlant des produits de rétrocession vie. La réduction de l'impôt attribuable aux changements dans la composition du bénéfice a également contribué à l'augmentation.

Le total des revenus a progressé de 97 millions de dollars, ou 8 %, en raison principalement de la hausse du résultat des activités d'assurance, comme il est mentionné précédemment.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 30 millions de dollars, ou 11 %, en raison principalement de l'accroissement des coûts liés au personnel, y compris les indemnités de départ.

RBC Marchés des Capitaux® est une banque d'investissement mondiale de premier rang qui met son expertise dans les services-conseils et l'origination, la vente et la négociation, le crédit et le financement, et les services bancaires transactionnels au service des sociétés, des clients institutionnels, des promoteurs et des gouvernements partout dans le monde. Nos professionnels veillent à ce que les clients reçoivent des conseils, produits et services qui répondent à leurs besoins d'affaires depuis 55 bureaux situés dans 16 pays. Nous sommes présents en Amérique du Nord, au Royaume-Uni, en Europe, en Australie, en Asie et dans d'autres régions.

Plus de 22 900

clients

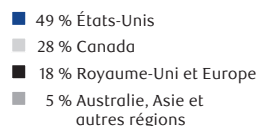
1^{re} position

des sociétés de marchés des capitaux détenues par une banque en fonction des revenus¹

7 648

employés (équivalent temps plein)

Revenus par secteur géographique



Nous exerçons nos activités dans deux grandes divisions, à savoir le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement et le secteur Marchés mondiaux.

En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils, la vente et la négociation, ainsi que les services bancaires transactionnels. Au Canada, nous sommes un chef de file du marché et comptons sur une présence stratégique dans toutes les sphères liées aux marchés financiers. Aux États-Unis, où nos concurrents comprennent de grandes banques d'investissement internationales, nous assurons toute la gamme des services de banque d'investissement et nous offrons des services dans les domaines suivants : crédit, prêts garantis, financement municipal, titres à revenu fixe, devises et marchandises, et titres de participation.

Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe et les opérations de change, le financement garanti, ainsi que les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement.

Contexte d'exploitation 2025

- › Pour l'exercice 2025, le contexte macroéconomique s'est caractérisé par une faible croissance mondiale, un recul des taux d'intérêt et un ralentissement de l'inflation, ainsi que par l'incertitude géopolitique accrue. Ces conditions macroéconomiques ont soutenu la croissance du portefeuille sectoriel dans la plupart de nos activités de base.
- › Au premier semestre de 2025, la croissance des honoraires tirés des services bancaires a ralenti sur fond d'incertitude macroéconomique et de volatilité des marchés, puis les honoraires sont remontés au deuxième semestre de 2025. Dans ce contexte, nous avons continué d'accroître notre clientèle, ce qui a favorisé la croissance des revenus.
- › Les activités sur les marchés des capitaux dans leur ensemble ont été soutenues par la volatilité élevée des marchés au premier semestre de 2025, ce qui a favorisé de solides activités de négociation des clients, en particulier les activités de négociation de titres de participation, de devises et de taux d'intérêt. Au deuxième semestre de 2025, la volatilité des marchés a diminué, ce qui a entraîné une reprise des activités de négociation de crédit, en partie contrebalancée par le ralentissement de la croissance du volume des activités de négociation de titres de participation.
- › La conjoncture de crédit a reflété la croissance économique américaine plus forte que prévu, atténuée par les taux d'intérêt élevés aux États-Unis, tandis que d'autres économies ont enregistré un ralentissement de leur croissance et ont subi les répercussions des perturbations commerciales. Les dotations liées aux prêts douteux ont augmenté, stimulées par certains comptes des secteurs d'activité des autres services et des produits de financement.
- › Les dispositions législatives sur le deuxième pilier, qui comprennent l'imposition d'un impôt des sociétés minimum de 15 %, ont entraîné un accroissement de la charge d'impôt.

¹ Source : En fonction des revenus liés aux marchés des capitaux pour les douze derniers mois en date du 31 juillet 2025 et publiés par des homologues canadiens (Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Canadienne Impériale de Commerce, La Banque Toronto-Dominion et Banque Nationale du Canada).

Priorités stratégiques

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2025	PRIORITÉS POUR 2026
<p>Bâtir une nouvelle clientèle et approfondir les relations avec la clientèle</p>	<p>Nous avons élargi notre clientèle grâce à notre modèle global de couverture mondiale. Exemple de client d'importance : notre rôle de conseiller financier exclusif auprès d'Advent International dans le cadre de la privatisation de Nuvei de 6,3 milliards de dollars américains et arrangeur principal associé dans le cadre du financement connexe de 3,2 milliards de dollars américains.</p> <p>Parmi les récompenses reçues, notons celle de la meilleure banque d'investissement au Canada (Euromoney), notre place parmi les 10 meilleures banques d'investissement à l'échelle mondiale (Euromoney) et celle de la meilleure banque pour la recherche en Amérique du Nord (Euromoney).</p>	<p>Accroître les relations d'affaires grâce à une couverture sectorielle élargie.</p> <p>Tirer parti des franchises des promoteurs, notamment en saisissant davantage d'opportunités liées aux capitaux privés.</p> <p>Accroître la couverture de la clientèle des banques, des assurances et des fonds de couverture.</p>
<p>Renforcer et accroître nos capacités</p>	<p>Nous avons élargi notre plateforme de services bancaires transactionnels aux États-Unis, RBC Clair, en accueillant de nouveaux clients et enregistrant une croissance des dépôts.</p> <p>Parmi les récompenses reçues, notons celle de la lauréate 2025 Celent Model Bank pour réinventer la gestion de la trésorerie (Celent Model Bank) et celle de la meilleure initiative en services bancaires numériques en 2025 pour RBC Clair (Banking Tech Awards USA).</p> <p>Nous avons élargi nos capacités en matière de dérivés sur titres de participation, de solutions de risque, de produits structurés et de marchandises ainsi que notre présence sur ces marchés.</p> <p>Création d'un Centre d'excellence en transition énergétique, qui fait partie des services de banque d'investissement du secteur Marchés des Capitaux, afin d'offrir des conseils et du financement pour faciliter la transition énergétique des clients. Exemple de client d'importance : notre rôle de conseiller financier exclusif du Fonds de croissance du Canada et du Fonds ontarien pour la construction pour des placements en titres de participation de 2 milliards de dollars et de 1 milliard de dollars dans le cadre du projet de petits réacteurs modulaires de calibre mondial d'Ontario Power Generation.</p> <p>Nous avons accéléré la croissance des capacités de l'équipe de marchés des capitaux propres. Exemple de client d'importance : notre rôle de gestionnaire principal associé, teneur de livres et preneur ferme auprès de Goldman Group dans le cadre d'un placement institutionnel d'un montant de 4 milliards de dollars.</p>	<p>Renforcer les capacités en matière de fusions et acquisitions et de marchés des capitaux propres, en partenariat avec l'équipe de couverture.</p> <p>Étendre l'offre de produits et les capacités en matière d'opérations de change et de marchandises.</p> <p>Accroître les opportunités en financement de titres de participation et en produits dérivés.</p> <p>Élargir les solutions de services bancaires transactionnels aux États-Unis en augmentant l'automatisation des paiements nationaux et en lançant des capacités d'opérations de change.</p>
<p>Fournir des solutions complètes dans le cadre de OneRBC</p>	<p>Nous avons accru l'offre de solutions de produits structurés visant les clients du secteur Gestion de patrimoine.</p> <p>Nous avons fait avancer le programme de partenariats de change de l'entreprise au sein des diverses plateformes de RBC afin de coordonner les capacités et d'accroître l'offre.</p>	<p>Fournir des capacités mondiales de services bancaires transactionnels aux clients, en partenariat avec le secteur Services bancaires aux entreprises et City National.</p> <p>S'associer aux secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers afin de stimuler les offres du programme de partenariats de change de l'entreprise.</p> <p>Faire connaître aux clients du secteur Marchés des Capitaux les meilleures capacités de RBC parmi les produits offerts par Gestion de patrimoine et Gestion mondiale d'actifs.</p>
<p>Tirer parti du numérique, des données et de l'IA</p>	<p>Nous avons mis en place un centre d'excellence sur l'IA et les outils numériques.</p> <p>Nous avons élargi l'accès à Aiden^{MD}, la solution d'IA de RBC Marchés des Capitaux, à l'ensemble du personnel de RBC Marchés des Capitaux.</p>	<p>Accélérer l'exécution de l'IA agentique au moyen d'applications sur mesure adaptées aux besoins des utilisateurs.</p> <p>Générer des perspectives différenciées tenant compte des conseils d'experts et tirant parti des analyses des données alternatives et des données des clients.</p> <p>Moderniser la plateforme de négociation des solutions de taux, d'opérations de change et de risque.</p>
<p>Simplifier, élargir et moderniser nos fondations</p>	<p>Nous avons réalisé des projets de modernisation et de capacité d'exécution de la plateforme à grande échelle.</p> <p>Nous avons tiré parti des outils numériques et de l'IA pour simplifier l'écosystème technologique complet et améliorer l'expérience client et employé.</p> <p>Nous avons continué de simplifier notre gamme d'applications tout en nous assurant qu'elles demeurent sécuritaires et fiables.</p>	<p>Automatiser les transactions afin d'offrir des parcours client numériques complets améliorés et de générer des gains d'échelle en matière d'efficacité.</p> <p>Simplifier et rationaliser les infrastructures technologiques et opérationnelles tout en renforçant les contrôles et la gestion des risques.</p> <p>Poursuivre sur notre lancée en matière de productivité et d'efficacité.</p>

NOTRE STRATÉGIE	PROGRÈS RÉALISÉS EN 2025	PRIORITÉS POUR 2026
<p>Allouer les ressources de manière dynamique pour un effet maximal</p>	<p>Nous avons continué d'investir dans des secteurs clés de la technologie, en mettant l'accent sur les applications destinées aux clients (p. ex., RBC Clair) et l'efficacité opérationnelle.</p> <p>Nous avons soutenu les clients au moyen de ressources financières et de conseils personnalisés.</p>	<p>Soutenir les investissements technologiques en se concentrant sur les changements aux initiatives de la banque.</p> <p>Allouer les ressources financières en priorité aux opportunités clients les plus urgentes.</p>
<p>Attirer, accroître et maintenir un effectif prêt pour l'avenir</p>	<p>Nous avons donné aux équipes les moyens de réaliser notre stratégie en transformant la structure organisationnelle du secteur Marchés des Capitaux afin d'aligner les équipes sur nos plus grandes occasions de croissance.</p> <p>Nous avons soutenu le perfectionnement des talents en mutant certains employés de manière ciblée vers de nouveaux postes et/ou en élargissant les rôles afin de développer les compétences en demande et les capacités clés de l'avenir.</p> <p>Nous avons poursuivi le perfectionnement des cadres au moyen de plusieurs programmes à l'échelle de l'organisation et des secteurs d'exploitation, entre autres, des sommets sur le leadership, des séminaires stratégiques et des programmes d'acquisition de compétences en gestion du personnel, comme des webinaires, des ateliers et des programmes d'apprentissage.</p> <p>Nous avons accéléré l'embauche afin de renforcer nos capacités de leadership conformément à notre stratégie d'affaires mondiale.</p> <p>Nous avons renforcé notre culture d'inclusion et d'appartenance en encourageant les employés à participer aux principaux événements mondiaux de l'entreprise et au groupe de ressources aux employés.</p>	<p>Développer les futures compétences clés grâce à des programmes de perfectionnement ciblés pour les leaders et les employés alignés sur nos ambitions audacieuses.</p> <p>Inspirer les équipes et leur donner les outils leur permettant d'obtenir des résultats ambitieux et des performances élevées.</p> <p>Former et encadrer les leaders afin qu'ils promeuvent la transformation et la croissance et favorisent une culture axée sur les clients.</p> <p>Donner à nos leaders et à nos employés les moyens de réinventer le possible et d'accélérer l'innovation, et ce, grâce à l'utilisation de l'IA.</p>

Perspectives

Pour l'exercice 2026, la conjoncture macroéconomique demeure incertaine, car les marchés financiers et les intervenants du marché doivent composer avec l'incidence de l'incertitude géopolitique qui plane, notamment les effets des tarifs douaniers et du commerce. Les perspectives devraient continuer d'être instables : les taux d'intérêt ne devraient pas beaucoup diminuer, la croissance devrait être limitée et le taux de chômage, inégal. Nous nous attendons à une forte progression des honoraires tirés des services de banque d'investissement à l'échelle mondiale au cours de l'exercice 2026, ainsi qu'à de stables revenus sectoriels des marchés à l'échelle mondiale, revenus dont la progression devrait ralentir par rapport à l'exercice 2025. Dans cette dynamique des marchés, notre modèle d'affaires diversifié est bien positionné pour nous permettre de poursuivre la croissance de nos parts de marché dans l'ensemble de nos secteurs. Dans le secteur Services de banque d'investissement, nous continuons de miser sur les secteurs d'activité clés et nous accélérerons les investissements dans les ressources humaines et les technologies. Dans le secteur Marchés mondiaux, nous avons poursuivi nos efforts pour accélérer les activités de ventes croisées, le déploiement continu de notre savoir-faire électronique et numérique et le maintien de nos pratiques de gestion des risques bien établies. En ce qui concerne le secteur Services bancaires aux grandes entreprises, nous cherchons à maintenir une approche de croissance disciplinée soutenue par des pratiques de gestion du risque de crédit éprouvées afin de consolider nos liens avec nos clients de crédit et ainsi favoriser la croissance des activités autres que d'octroi de prêts. Dans l'ensemble de nos activités, notre stratégie demeure axée sur les clients tout en cherchant à optimiser l'utilisation de nos ressources financières, y compris les objectifs de croissance de nos services bancaires transactionnels aux États-Unis. Nous sommes d'avis que notre modèle d'affaires diversifié nous place en bonne position pour composer avec l'environnement macroéconomique.

Pour plus de détails sur notre examen de la conjoncture générale et sur nos perspectives, se reporter à la rubrique Examen de la conjoncture économique, des marchés et du contexte réglementaire et perspectives.

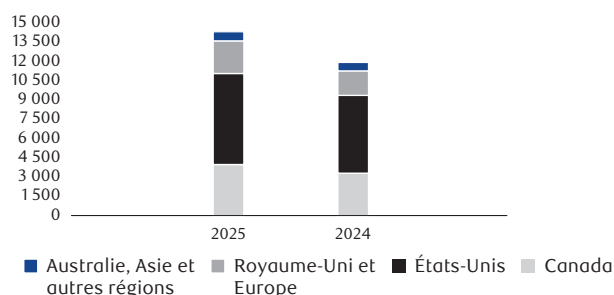
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et sauf indication contraire)	2025	2024
Revenu net d'intérêt (2)	4 789 \$	3 183 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	9 637	8 829
Total des revenus (2)	14 426	12 012
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs	(29)	84
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs dépréciés	616	340
Dotation à la provision pour pertes de crédit	587	424
Frais autres que d'intérêt	7 966	7 016
Bénéfice avant impôt	5 873	4 572
Bénéfice net	5 393 \$	4 573 \$
Revenus par secteur d'activité		
Grande entreprise et services de banque d'investissement (3)	6 877 \$	6 213 \$
Marchés mondiaux	7 538	5 879
Autres (3)	11	(80)
Principaux ratios		
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	13,7 %	14,2 %
Principales données figurant au bilan		
Moyenne du total de l'actif	1 326 300 \$	1 134 300 \$
Moyenne des titres détenus à des fins de transaction	206 800	183 400
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	163 500	148 200
Moyenne des dépôts	389 900	296 400
Autres informations		
Nombre d'employés (équivalent temps plein)	7 648	7 424
Information relative au crédit		
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,38 %	0,23 %

Incidence estimative, sur les principaux postes de l'état du résultat net, de la conversion de montants libellés en dollars américains, en livres sterling et en euros

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2025 par rapport à 2024
Augmentation (diminution) :	
Total des revenus	490 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit	23
Frais autres que d'intérêt	211
Bénéfice net	225
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en dollars américains	(3)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en livres sterling	(5)%
Variation en pourcentage de la moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en euros	(5)%

- Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction, ce qui a eu une incidence sur les résultats, les soldes et les ratios pour toutes les périodes présentées.
- La majoration au montant imposable équivalent pour 2025 a été de 151 millions de dollars (294 millions en 2024). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Revenus par région (en millions de dollars canadiens)



Rendement financier 2025 par rapport à 2024

Le bénéfice net a augmenté de 820 millions de dollars, ou 18 %, sur un an, ce qui reflète essentiellement la hausse des revenus des secteurs Marchés mondiaux et Grande entreprise et services de banque d'investissement. L'incidence du change a également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse de la rémunération par suite de l'amélioration des résultats et l'augmentation de l'impôt reflétant l'incidence des dispositions législatives sur le deuxième pilier et les changements dans la composition du bénéfice, déduction faite des ajustements fiscaux favorables.

Le total des revenus a progressé de 2 414 millions de dollars, ou 20 %, sur un an, du fait essentiellement de l'incidence du change, de la croissance des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans la plupart des régions, de la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe et des revenus tirés des activités de négociation du change dans toutes les régions, et de l'augmentation des revenus tirés de prêts dans la plupart des régions. L'accroissement des revenus tirés de nos services de gestion de trésorerie et l'intensification des activités d'origination de titres de créance et de titres de participation dans la plupart des régions ont également contribué à la hausse.

La dotation à la provision pour pertes de crédit a augmenté de 163 millions de dollars, ou 38 %, en raison principalement de la hausse des dotations liées aux prêts douteux dans quelques secteurs d'activité, dont ceux des autres services et des produits de financement, partiellement contrebalancée par la baisse des dotations dans le secteur d'activité de l'immobilier et autres. L'exercice à l'étude reflète également des contrepassations de dotations liées aux prêts productifs, alors que des dotations avaient été constituées au cours de l'exercice précédent, en raison essentiellement d'un compte dans le secteur d'activité des autres services qui a été transféré des prêts productifs aux prêts douteux au cours de l'exercice considéré et de changements favorables dans nos perspectives macroéconomiques, ce qui a été contrebalancé en partie par des changements défavorables concernant la qualité du crédit.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 950 millions de dollars, ou 14 %, en raison principalement de la hausse de la rémunération par suite de l'amélioration des résultats, de l'incidence du change et des investissements en cours dans la technologie.

Analyse des secteurs d'activité

Grande entreprise et services de banque d'investissement

Le secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement assure les activités de prêts aux grandes entreprises, de financement municipal, de syndication de prêts, d'origination de titres de créance et de titres de participation ainsi que de services-conseils liés aux activités de fusion et acquisition et de services bancaires transactionnels. En ce qui concerne les activités d'origination de titres de créance et de titres de participation, les revenus sont répartis entre les secteurs Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux, en fonction de l'apport de chaque secteur, conformément à l'entente conclue.

Rendement financier

Les revenus du secteur Grande entreprise et services de banque d'investissement se sont chiffrés à 6 877 millions de dollars, en hausse de 664 millions, ou 11 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés des services de banque d'investissement ont augmenté de 282 millions de dollars, ou 10 %, en raison surtout de l'intensification des activités de syndication de prêts dans la plupart des régions, de l'incidence des réductions de souscriptions de prêts à l'exercice précédent et de l'incidence du change.

Les revenus tirés des prêts et des services bancaires transactionnels ont augmenté de 382 millions de dollars, ou 11 %, essentiellement en raison de la croissance moyenne des volumes et de l'incidence du change.

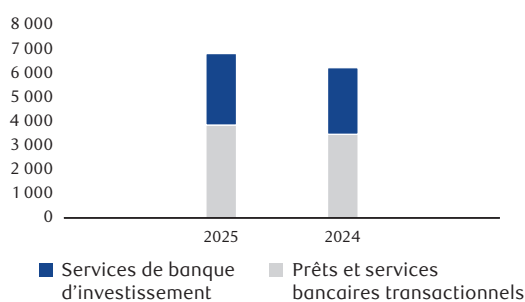
Faits saillants

Tableau 32

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Total des revenus (1), (2)	6 877 \$	6 213 \$
Répartition du total des revenus (1)		
Services de banque d'investissement	3 027	2 745
Prêts et services bancaires transactionnels (2), (3)	3 850	3 468
Autres informations		
Moyenne de l'actif	143 000	129 000
Moyenne des prêts et acceptations, montant net	134 000	121 000

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 s'est élevée à 152 millions de dollars (265 millions au 31 octobre 2024). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (3) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2025, nous avons renommé les activités « Prêts et autres activités », qui sont maintenant « Prêts et services bancaires transactionnels ». Ce changement n'a eu aucune incidence sur la façon dont les activités sont gérées ou sur les montants correspondants de la période précédente.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Marchés mondiaux

Le secteur Marchés mondiaux englobe les activités de vente et de négociation de titres à revenu fixe, de devises, de marchandises et de titres de participation, ainsi que de nos produits de mise en pension de titres et de financement garanti.

Rendement financier

Les revenus du secteur Marchés mondiaux se sont établis à 7 538 millions de dollars, en hausse de 1 659 millions, ou 28 %, par rapport à il y a un an.

Les revenus tirés de nos activités liées aux titres à revenu fixe, aux devises et aux marchandises se sont accrus de 846 millions de dollars, ou 19 %, sous l'effet essentiellement de l'incidence du change ainsi que de l'accroissement des revenus tirés des titres à revenu fixe et des activités de négociation du change dans toutes les régions.

Les revenus tirés des activités liées aux titres de participation ont augmenté de 813 millions de dollars, ou 53 %, ce qui s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans la plupart des régions.

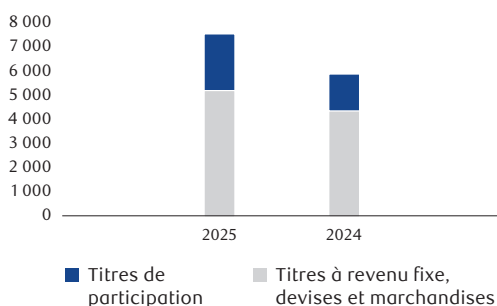
Faits saillants

Tableau 33

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Total des revenus (1)	7 538 \$	5 879 \$
Répartition du total des revenus (1)		
Titres à revenu fixe, devises et marchandises (2)	5 200	4 354
Titres de participation (2)	2 338	1 525
Autres informations		
Moyenne de l'actif	1 163 000	995 000

- (1) La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 s'est élevée à (1) million de dollars (29 millions au 31 octobre 2024). Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.
- (2) Avec prise d'effet au deuxième trimestre de 2025, nous avons réorganisé notre hiérarchie de présentation des revenus afin de transférer nos activités « Services de trésorerie et de financement » dans nos activités « Titres à revenu fixe, devises, marchandises » et « Titres de participation ». Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à cette nouvelle base de présentation.

Répartition du total des revenus (en millions de dollars canadiens)



Autres

Le secteur Autres inclut les coûts de financement résiduels et les coûts des capitaux, ainsi que les contrats sur dérivés au titre de polices d'assurance vie détenues par des banques.

Rendement financier

Les autres revenus ont augmenté de 91 millions de dollars, ce qui s'explique principalement par la diminution des coûts de financement résiduels et des coûts des capitaux.

Services de soutien généraux

Ce secteur est composé du groupe Technologie et Exploitation, qui fournit l'infrastructure technologique et opérationnelle nécessaire à la prestation efficace de produits et de services à nos clients, du groupe Fonctions, qui regroupe les fonctions de finances, de ressources humaines, de gestion du risque, d'audit interne et d'autres fonctions générales, de même que de notre fonction Trésorerie générale. Les résultats présentés pour le secteur Services de soutien généraux reflètent essentiellement les activités de l'entreprise qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Services de soutien généraux

Tableau 34

(en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Revenu net (perte nette) d'intérêt (1)	988 \$	1 292 \$
Revenus (pertes) autres que d'intérêt (1), (2)	(924)	(1 534)
Total des revenus (1), (2)	64	(242)
Frais autres que d'intérêt (2)	708	1 640
Bénéfice (perte) avant impôt (1)	(644)	(1 882)
Charge (économie) d'impôt (1)	(378)	(659)
Bénéfice net (perte nette)	(266)\$	(1 223)\$

(1) Majoration au montant imposable équivalent.

(2) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, les revenus tiennent compte de profits de 405 millions de dollars (profits de 499 millions au 31 octobre 2024) au titre des couvertures économiques liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), et les frais autres que d'intérêt tiennent compte d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 391 millions (473 millions au 31 octobre 2024), laquelle a découlé des variations de la juste valeur des passifs liés à nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National).

En raison de la nature des activités et des ajustements de consolidation présentés pour ce secteur, nous estimons qu'une analyse comparative des périodes n'est pas utile.

Le total des revenus et la charge (l'économie) d'impôt comptabilisés dans le secteur Services de soutien généraux tiennent compte de la déduction de la majoration au montant imposable équivalent des revenus provenant des crédits d'impôt des États-Unis et des revenus provenant des dividendes imposables de sociétés canadiennes reçus le 31 décembre 2023 ou avant cette date, qui est comptabilisée dans le secteur Marchés des Capitaux.

Le montant de la majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 s'est établi à 151 millions de dollars, comparativement à 294 millions à l'exercice précédent.

Les renseignements qui suivent portent sur les éléments significatifs, autres que l'incidence de la majoration au montant imposable équivalent déjà mentionnée, qui ont influé sur les résultats présentés pour chaque exercice.

2025

La perte nette s'est chiffrée à 266 millions de dollars, en raison principalement des coûts non affectés résiduels, y compris les indemnités de départ, contrebalancés en partie par les activités de gestion actif-passif.

2024

La perte nette s'est chiffrée à 1 223 millions de dollars, en raison principalement de l'incidence après impôt des coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada de 759 millions, facteur qui était un élément spécifié. Les coûts non affectés ont également contribué à la perte nette.

Pour plus de détails sur les éléments spécifiés, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

Information financière trimestrielle

Rendement du quatrième trimestre

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au quatrième trimestre de 2024

Le bénéfice net du quatrième trimestre s'est établi à 5 434 millions de dollars, en hausse de 1 212 millions, ou 29 %. Le bénéfice dilué par action s'est chiffré à 3,76 \$, soit une hausse de 0,85 \$, ou 29 %, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a monté de 250 p.b. pour s'établir à 16,8 %. Notre ratio CET1 s'est chiffré à 13,5 %, en hausse de 30 p.b. sur un an. Notre bénéfice a augmenté essentiellement en raison de la croissance du bénéfice dans les secteurs Marchés des Capitaux, Gestion de patrimoine, Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises, facteur en partie neutralisé par le recul du bénéfice dans le secteur Assurances. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada, qui ont été traités comme un élément spécifié et présentés dans le secteur Services de soutien généraux.

Le total des revenus s'est accru de 2 135 millions de dollars, ou 14 %. L'incidence du change a compté pour 162 millions de dollars de l'augmentation des revenus.

Le revenu net d'intérêt a progressé de 974 millions de dollars, ou 13 %, en grande partie du fait de la croissance moyenne des volumes des secteurs Services bancaires aux particuliers et Services bancaires aux entreprises, ainsi que de l'élargissement des écarts, pour l'essentiel dans le secteur Services bancaires aux particuliers. La hausse des revenus tirés des activités de négociation de titres à revenu fixe dans toutes les régions pour le secteur Marchés des Capitaux a également contribué à la hausse.

Les revenus autres que d'intérêt ont augmenté de 1 161 millions de dollars, ou 16 %, ce qui s'explique principalement par la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui reflète l'appréciation des marchés et les ventes nettes du secteur Gestion de patrimoine, par les variations de la juste valeur des couvertures liées à nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, qui ont été annulées pour l'essentiel dans les frais autres que d'intérêt, ainsi que par l'incidence des couvertures économiques. La croissance des revenus tirés des activités de négociation de titres de participation dans la plupart des régions et l'intensification des activités de fusion et acquisition dans toutes les régions, dans les deux cas pour le secteur Marchés des Capitaux, ont également favorisé la hausse.

Le total de la dotation à la provision pour pertes de crédit s'est établi à 1 007 millions de dollars, soit une hausse de 167 millions, ou 20 %, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des dotations des secteurs Services bancaires aux entreprises, Marchés des Capitaux et Services bancaires aux particuliers. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts a été de 39 p.b., en hausse de 4 p.b. Le ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux de 38 p.b. a augmenté de 12 p.b.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 355 millions de dollars, ou 4 %, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse de la rémunération variable proportionnelle à l'amélioration des résultats, à la hausse des frais liés au personnel et aux variations de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, laquelle a été compensée pour l'essentiel dans les revenus autres que d'intérêt. Les investissements en cours dans la technologie et l'incidence du change ont également contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont été atténués par les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada à l'exercice précédent, qui ont été traités comme un élément spécifié.

La charge d'impôt a augmenté de 401 millions de dollars, ou 40 %, ce qui rend surtout compte de l'augmentation du bénéfice avant impôt. Le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,4 %, soit une hausse de 140 p.b. par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence des changements dans la composition du bénéfice et des dispositions législatives sur le deuxième pilier qui, en ce qui nous concerne, sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2024, ce qui a été partiellement contrebalancé par l'incidence nette du montant des ajustements fiscaux.

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au troisième trimestre de 2025

Le bénéfice net est demeuré relativement stable par rapport au trimestre précédent, s'établissant à 5 434 millions de dollars. L'accroissement du revenu net d'intérêt, qui reflète surtout l'élargissement des écarts et la croissance des volumes dans la plupart de nos secteurs d'exploitation, a été contrebalancé par l'augmentation des frais autres que d'intérêt, qui comprennent des investissements en cours dans la technologie et des frais de commercialisation accrus associés aux campagnes visant l'ajout de nouveaux clients, et la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux et aux prêts productifs.

Analyse des résultats trimestriels et des tendances

Nos résultats trimestriels subissent l'action de tendances et de facteurs récurrents divers, qui comprennent le caractère saisonnier de certaines activités, la conjoncture générale et les conditions du marché, de même que les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport aux autres devises. Le tableau ci-après présente un sommaire de nos résultats pour les huit derniers trimestres (la période).

Résultats trimestriels ⁽¹⁾

Tableau 35

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2025				2024			
	T4 (2)	T3 (2)	T2 (2)	T1 (2)	T4 (2)	T3 (2)	T2 (2)	T1
Services bancaires aux particuliers	5 178 \$	5 060 \$	4 805 \$	4 811 \$	4 658 \$	4 490 \$	4 163 \$	4 031 \$
Services bancaires aux entreprises	2 221	2 152	2 062	2 127	2 077	2 036	1 656	1 613
Gestion de patrimoine	5 900	5 513	5 397	5 568	5 186	4 964	4 789	4 687
Assurances	209	368	338	406	278	285	298	363
Marchés des Capitaux (3)	3 611	3 758	3 301	3 756	2 903	3 004	3 154	2 951
Services de soutien généraux (3)	90	134	(231)	71	(28)	(148)	94	(160)
Total des revenus	17 209	16 985	15 672	16 739	15 074	14 631	14 154	13 485
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 007	881	1 424	1 050	840	659	920	813
Frais autres que d'intérêt	9 374	9 232	8 730	9 256	9 019	8 599	8 308	8 324
Bénéfice avant impôt	6 828	6 872	5 518	6 433	5 215	5 373	4 926	4 348
Impôt sur le résultat	1 394	1 458	1 128	1 302	993	887	976	766
Bénéfice net	5 434 \$	5 414 \$	4 390 \$	5 131 \$	4 222 \$	4 486 \$	3 950 \$	3 582 \$
Bénéfice par action – de base	3,77 \$	3,76 \$	3,03 \$	3,54 \$	2,92 \$	3,09 \$	2,75 \$	2,50 \$
– dilué	3,76	3,75	3,02	3,54	2,91	3,09	2,74	2,50
Taux d'imposition effectif	20,4 %	21,2 %	20,4 %	20,2 %	19,0 %	16,5 %	19,8 %	17,6 %
Moyenne de l'équivalent de 1,00 \$ CA en \$ US pour la période	0,720 \$	0,728 \$	0,704 \$	0,699 \$	0,733 \$	0,730 \$	0,734 \$	0,745 \$

(1) Les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises ont eu une incidence sur nos résultats consolidés pour la période.

(2) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture de la transaction et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

(3) Majoration au montant imposable équivalent. Pour une analyse plus détaillée, se reporter à la rubrique Évaluation et présentation des secteurs d'exploitation.

Fluctuations saisonnières

Des facteurs saisonniers pourraient se répercuter sur les résultats de certains trimestres. Le premier trimestre a été historiquement celui au cours duquel le secteur Marchés des Capitaux a affiché ses meilleurs résultats. Le deuxième trimestre compte quelques jours de moins que les autres, ce qui donne généralement lieu à une diminution du revenu net d'intérêt et de certains éléments de charges. Les troisième et quatrième trimestres comprennent les mois estivaux au cours desquels les activités des clients ralentissent habituellement, ce qui peut affaiblir les résultats des activités de négociation du secteur Marchés des Capitaux.

Analyse des tendances

Le bénéfice de la période a été touché par les facteurs décrits ci-dessous.

Une croissance des volumes de prêts et de dépôts pendant la période a accru les revenus du secteur Services bancaires aux particuliers. La marge nette d'intérêt a été favorisée par des changements dans la composition des produits et par l'incidence soutenue des taux d'intérêt élevés. Les revenus de HSBC Canada sont inclus depuis la clôture de la transaction, le 28 mars 2024.

Une croissance des volumes de prêts et de dépôts pendant la période a accru les revenus du secteur Services bancaires aux entreprises. Les revenus de HSBC Canada ont été inclus depuis la clôture de la transaction, le 28 mars 2024.

Dans l'ensemble, les revenus du secteur Gestion de patrimoine ont été favorisés par la croissance des actifs liés aux services tarifés des clients, qui varient en fonction des conditions du marché.

Les revenus du secteur Assurances rendent compte de l'expérience en matière de placement et d'assurance. Les profits sur les nouvelles activités sont différés par l'intermédiaire de la marge sur services contractuels et les pertes liées aux nouvelles activités sont reflétées dans le résultat des activités d'assurance.

Les revenus du secteur Marchés des Capitaux dépendent fortement des conditions de marché qui influent sur les activités des clients. Les honoraires tirés des services bancaires ont augmenté pendant la majeure partie de 2024. Toutefois, au premier semestre de 2025, la croissance des honoraires a commencé à ralentir sur fond d'incertitude macroéconomique et de volatilité des marchés, puis a laissé entrevoir une certaine reprise au deuxième semestre de 2025. Les activités de vente et de négociation ont poursuivi leur lancée en 2024 et les volumes de clients en ce qui a trait aux activités de vente et de négociation sont restés à un niveau élevé du fait de l'incertitude macroéconomique tout au long de 2025.

La dotation à la provision pour pertes de crédit est composée de dotations constituées à l'égard des actifs productifs et de dotations constituées à l'égard des actifs dépréciés. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux actifs productifs a varié au cours de la période puisqu'elle est touchée par les changements dans la qualité du crédit, les conditions macroéconomiques, lesquelles influent sur nos prévisions et la pondération de nos scénarios, et les risques. Pour la période, les dotations liées aux actifs productifs ont reflété généralement les changements défavorables dans la qualité du crédit. Nos prévisions macroéconomiques se sont dans l'ensemble améliorées tout au long de la période, à l'exception du deuxième trimestre de 2025, moment où des changements défavorables sont survenus en raison de l'incidence potentielle des perturbations commerciales (y compris les tarifs douaniers). Le deuxième trimestre de 2024 comprenait la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux prêts productifs achetés dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. La dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux a généralement été en hausse pendant la période.

Les frais autres que d'intérêt ont été touchés par les fluctuations de la rémunération variable au cours de la période, fluctuations qui ont été en phase avec celles des revenus et du bénéfice. Les variations de la juste valeur de nos régimes de rémunération fondée sur des actions aux États-Unis, lesquelles sont largement compensées dans les revenus, ont également causé des fluctuations durant la période et sont touchées par la conjoncture de marché. Même si nous continuons de porter une attention à nos activités de gestion de l'efficacité, les charges de la période reflètent également nos investissements dans nos ressources humaines et la technologie. Les frais comprenaient également les coûts de transaction et d'intégration de HSBC Canada avant le troisième trimestre de 2025. Les frais autres que d'intérêt de HSBC Canada ont été inclus depuis la clôture de la transaction, le 28 mars 2024.

Notre taux d'imposition effectif a été touché par des niveaux d'ajustements fiscaux variables et des changements dans la composition du bénéfice. Depuis le premier trimestre de 2025, notre taux d'imposition effectif rend compte de l'incidence des dispositions législatives sur le deuxième pilier qui, en ce qui nous concerne, sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2024.

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	37 024 \$	56 723 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	50 364	66 020
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable (1)	561 788	439 918
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	309 683	350 803
Prêts		
Prêts de détail	652 344	626 978
Prêts de gros	397 171	360 439
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(7 093)	(6 037)
Autres – Dérivés	177 206	150 612
– Autres	146 519	126 126
Total de l'actif	2 325 006 \$	2 171 582 \$
Passif		
Dépôts	1 515 616 \$	1 409 531 \$
Autres – Dérivés	183 953	163 763
– Autres	472 325	457 550
Débiteures subordonnées	13 961	13 546
Total du passif	2 185 855	2 044 390
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	139 092	127 089
Participations ne donnant pas le contrôle	59	103
Total des capitaux propres	139 151	127 192
Total du passif et des capitaux propres	2 325 006 \$	2 171 582 \$

(1) Comprend les titres de placement et les titres de négociation.

2025 par rapport à 2024

Le total de l'actif a augmenté de 153 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport au 31 octobre 2024, déduction faite de l'incidence du change de 48 milliards.

La trésorerie et les montants à recevoir de banques ont reculé de 20 milliards de dollars, ou 35 %, en raison principalement de la baisse des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète nos activités de gestion des liquidités et de la trésorerie à court terme.

Les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques ont diminué de 16 milliards de dollars, ou 24 %, sous l'effet principalement de la baisse des dépôts auprès de banques centrales, ce qui reflète nos activités de gestion des liquidités et de la trésorerie à court terme.

Les titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, ont progressé de 122 milliards de dollars, ou 28 %, en raison surtout de la hausse des titres de créance d'entités gouvernementales détenus, ce qui reflète les activités de gestion des liquidités et de la trésorerie et les occasions favorables sur le marché.

Les actifs achetés en vertu de conventions de revente et les titres empruntés ont reculé de 41 milliards de dollars, ou 12 %, en raison principalement du ralentissement des activités de financement des clients.

Les prêts (déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts) ont augmenté de 61 milliards de dollars, ou 6 %, en raison surtout de la croissance des volumes des prêts de gros et des prêts hypothécaires résidentiels.

Les actifs dérivés ont augmenté de 27 milliards de dollars, ou 18 %, déduction faite de l'incidence du change, principalement en raison de l'augmentation de la juste valeur des contrats sur actions et des contrats de change, atténuée par la baisse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt.

Les autres actifs ont augmenté de 20 milliards de dollars, ou 16 %, ce qui rend surtout compte de la hausse des garanties en espèces, des actifs liés aux activités de négociation de marchandises et des métaux précieux, qui reflète les conditions de marché et les activités des clients.

Le total du passif a augmenté de 141 milliards de dollars, ou 7 %, déduction faite de l'incidence du change de 48 milliards.

Les dépôts se sont accrus de 106 milliards de dollars, ou 8 %, du fait essentiellement de la hausse des dépôts à vue reflétant les activités des clients et de l'accroissement des dépôts à terme des entreprises et des gouvernements attribuable aux activités de gestion des liquidités et de la trésorerie ainsi qu'aux activités des clients.

Les passifs dérivés ont augmenté de 20 milliards de dollars, ou 12 %, déduction faite de l'incidence du change, en raison principalement de l'augmentation de la juste valeur des contrats sur actions, contrebalancée en partie par la baisse de la juste valeur des contrats de taux d'intérêt.

Les autres passifs se sont accrus de 15 milliards de dollars, ou 3 %, du fait essentiellement de l'augmentation des engagements liés aux titres vendus à découvert, aux passifs au titre des marchandises et aux garanties en espèces liées aux activités des clients et à l'accroissement des emprunts à court terme de filiales, ce qui a été contrebalancé partiellement par la diminution des engagements liés aux conventions de rachat.

Le total des capitaux propres a augmenté de 12 milliards de dollars, ou 9 %, ce qui est surtout attribuable au bénéfice, déduction faite des dividendes.

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui, aux fins comptables, ne sont pas inscrites dans nos bilans consolidés. Les transactions hors bilan sont généralement effectuées aux fins de gestion des risques, des fonds propres et du financement, à la fois pour notre propre compte et pour celui des clients. Il peut s'agir en l'occurrence de transactions avec des entités structurées et de l'achat ou de l'émission de garanties. Ces transactions donnent lieu à des risques divers tels que les risques de marché, de crédit, de liquidité et de financement, à l'égard desquels une analyse est présentée à la rubrique Gestion du risque.

Nous avons recours à des entités structurées pour titriser nos actifs financiers ainsi que pour aider nos clients à titriser les leurs. Ces entités ne sont pas des entités en exploitation, n'ont généralement aucun effectif et peuvent être prises en compte ou non dans nos bilans consolidés.

Nous nous livrons également, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières qui pourraient être admissibles à la décomptabilisation. Nous appliquons les règles de décomptabilisation pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages ou du contrôle inhérents aux actifs financiers à un tiers. Si la transaction satisfait à des critères précis, elle pourra faire l'objet d'une décomptabilisation complète ou partielle dans nos bilans consolidés.

Titrisation de nos actifs financiers

Nous procédons périodiquement à la titrisation de créances sur cartes de crédit et de prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux principalement afin de diversifier nos sources de financement et d'améliorer notre position de liquidité ainsi qu'à des fins de capitaux. Nous titrisons également des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux dans le cadre de nos activités de vente et de négociation.

Nous titrisons nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée consolidée, sur une base renouvelable. Nous titrisons des prêts hypothécaires résidentiels grevant des maisons individuelles et des immeubles d'habitation dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Programme des titres hypothécaires LNH). La majorité de nos activités de titrisation sont comptabilisées dans nos bilans consolidés puisque nous ne remplissons pas les critères de décomptabilisation. En 2025, nous avons décomptabilisé un montant de 1 332 millions de dollars (122 millions au 31 octobre 2024) relativement aux prêts hypothécaires titrisés aux termes du Programme des titres hypothécaires LNH. Pour plus de détails, se reporter aux notes 7 et 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Nous titrisons aussi périodiquement des prêts hypothécaires commerciaux en les vendant, sous forme de groupes de créances garanties satisfaisant à certains critères de diversification, de levier financier et de couverture de la dette, à des entités structurées dont une est parrainée par nous. Les prêts hypothécaires commerciaux titrisés sont décomptabilisés de nos bilans consolidés, car nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs titrisés. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons titrisé un montant de 685 millions de dollars de prêts hypothécaires commerciaux (néant au 31 octobre 2024). Les liens qui subsistent avec les actifs transférés comprennent la prestation de services de gestion à l'égard de certains prêts hypothécaires commerciaux sous-jacents vendus. Au 31 octobre 2025, l'encours des prêts hypothécaires commerciaux titrisés que nous continuons de gérer par suite de ces activités de titrisation s'élevait à 2 milliards de dollars (1 milliard au 31 octobre 2024).

Participations dans des entités structurées non consolidées

Nous nous livrons, dans le cours normal de nos activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées afin de soutenir les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Nous procédons notamment à la titrisation des actifs financiers de nos clients, et nous créons des produits de placement et d'autres types de financement structuré.

Nous pouvons recourir à des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que des garanties offertes par des tiers, des swaps sur défaillance et des biens affectés en garantie, qui nous permettent d'atténuer les risques assumés dans le cadre des transactions de titrisation et de retitrisation. Le processus mis en œuvre pour surveiller la qualité du crédit liée à nos transactions de titrisation et de retitrisation nécessite, notamment, l'examen du rendement des actifs sous-jacents. Nous confirmons nos notations chaque trimestre, et confirmons officiellement ou attribuons une nouvelle notation au moins une fois l'an. Pour plus de détails sur nos activités de gestion du risque, se reporter à la rubrique Gestion du risque.

Nous fournissons ci-après une description de nos activités liées à certaines entités structurées non consolidées importantes. Pour une analyse complète de nos participations dans des entités structurées consolidées et non consolidées, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Conduits multicédants

Nous administrons des conduits multicédants qui servent principalement à titriser des actifs financiers de nos clients. Nos clients ont essentiellement recours à nos conduits multicédants pour diversifier leurs sources de financement et réduire leurs coûts en tirant parti de garanties de grande qualité. Ces conduits nous rapportent des revenus et un rendement ajusté en fonction du risque appréciables.

Nous fournissons aux conduits multicédants certains services tels que des services de structuration des transactions, des services d'administration, ainsi que des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Les revenus tirés de tous ces services se sont élevés à 383 millions de dollars pour l'exercice (437 millions au 31 octobre 2024).

Le total de nos engagements au titre des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit pour ces conduits est présenté ci-après. Le montant total de ces engagements est supérieur au montant total des actifs que les conduits pourraient être tenus d'acheter en vertu des conventions d'achat. Par conséquent, le risque de perte maximal attribuable aux facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit est inférieur au montant total de l'engagement correspondant.

Facilités de liquidités et de rehaussement de crédit

Tableau 37

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2025			2024		
	Capital nominal des engagements (1)	Capital nominal attribuable	Risque de perte maximal (2)	Capital nominal des engagements (1)	Capital nominal attribuable	Risque de perte maximal (2)
Facilités de garantie de liquidités	64 359 \$	60 433 \$	60 642 \$	56 511 \$	53 011 \$	53 247 \$
Facilités de rehaussement de crédit (3)	3 926	3 926	3 926	3 500	3 500	3 500
Total	68 285 \$	64 359 \$	64 568 \$	60 011 \$	56 511 \$	56 747 \$

(1) Selon le plafond de financement engagé.

(2) Ne figurent pas dans le tableau ci-dessus les actifs dérivés, d'une juste valeur de 23 millions de dollars (32 millions au 31 octobre 2024), qui sont une composante du risque de perte maximal découlant de nos participations dans les conduits multicédants. Pour plus de détails, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

(3) Comprend des lettres de crédit de soutien financier de 32 millions de dollars (18 millions au 31 octobre 2024).

Au 31 octobre 2025, le capital nominal des facilités de garantie de liquidités que nous avons accordées avait augmenté de 8 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète essentiellement une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. Le capital nominal des facilités de rehaussement de crédit que nous avons consenties a augmenté de 426 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient essentiellement à une augmentation des montants requis par les conduits.

Risque de perte maximal par type d'actifs

Tableau 38

Aux 31 octobre (en millions de dollars)	2025			2024		
	\$ US	\$ CA	Total \$ CA	\$ US	\$ CA	Total \$ CA
Actifs titrisés en cours						
Prêts et crédit-bail pour automobiles et camions	15 316 \$	5 407 \$	26 877 \$	12 882 \$	4 478 \$	22 409 \$
Prêts à la consommation	5 179	–	7 260	4 931	–	6 864
Prêts sur cartes de crédit	2 601	510	4 156	3 180	510	4 937
Créances sur financement des stocks des concessionnaires	1 312	683	2 523	1 063	683	2 163
Créances sur matériel	1 282	786	2 583	1 639	236	2 517
Créances sur financement de flottes	2 906	159	4 233	2 227	255	3 355
Prêts commerciaux	449	592	1 221	701	592	1 567
Prêts hypothécaires résidentiels	–	3 570	3 570	–	2 295	2 295
Prêts aux étudiants	2 678	143	3 896	1 789	142	2 632
Créances clients	3 335	–	4 676	3 132	–	4 359
Financement au secteur des transports	2 469	112	3 573	2 512	153	3 649
Total	37 527 \$	11 962 \$	64 568 \$	34 056 \$	9 344 \$	56 747 \$
Montant équivalent en dollars canadiens	52 605 \$	11 962 \$	64 568 \$	47 403 \$	9 344 \$	56 747 \$

Notre risque global a augmenté de 8 milliards de dollars, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient surtout à une augmentation des actifs titrisés en cours des conduits multicédants. La totalité des transactions des conduits multicédants étaient assorties d'une notation interne égale ou supérieure à A-. Une notation interne est attribuée au moyen d'un système de notation interne à toutes les transactions financées par les conduits multicédants non consolidés, tel qu'il est indiqué dans la grille de notations internes de la rubrique Risque de crédit.

Plusieurs agences de notation de crédit indépendantes évaluent l'ensemble des transactions effectuées par les conduits multicédants. Les agences de notation Moody's Investors Service (Moody's[†]), Standard & Poor's (S&P[†]) et Fitch Ratings (Fitch[†]) évaluent les transactions financées par les conduits multicédants aux États-Unis. Les transactions effectuées par deux des conduits multicédants au Canada sont évaluées par DBRS Morningstar (DBRS[†]) et Moody's, alors que celles d'un autre conduit multicédant au Canada le sont également par S&P. Chacune de ces agences de notation examine également, mensuellement, le rendement des transactions et peut publier des rapports détaillés sur le portefeuille et le programme liés aux conduits.

Au 31 octobre 2025, le total du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) émis par les conduits s'élevait à 43 milliards de dollars, en hausse de 6 milliards, ou 16 %, par rapport à l'exercice précédent, essentiellement du fait de l'utilisation accrue des clients. La totalité de ce PCAA (la totalité au 31 octobre 2024) a obtenu une notation parmi les plus élevées octroyées par les agences de notation concernées.

Entités de financement structuré

Nous fournissons des facilités de liquidités et/ou de crédit à certaines fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales, dans lesquelles nous détenons des participations, mais que nous ne consolidons pas du fait que les certificats résiduels émis par ces fiducies sont détenus par des tiers. Au 31 octobre 2025, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fiducies d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales et non consolidées se chiffrait à 5 milliards de dollars (4 milliards au 31 octobre 2024).

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers et dont le but est l'acquisition de prêts et l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni soit par le gestionnaire des garanties, soit par des investisseurs tiers. Le financement subordonné est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant nous, à titre de premier prêteur. Une part du produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser intégralement le financement sur stocks de premier rang que nous accordons. Au 31 octobre 2025, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés en raison des facilités de financement sur stocks de premier rang en cours se chiffrait à 1 319 millions de dollars (704 millions au 31 octobre 2024). L'augmentation du risque de perte maximal sur un an provient de l'ajout de nouvelles facilités de financement, qui a été contrebalancé en partie par le remboursement de facilités de financement existantes.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées et mises sur pied par des tiers aux fins de l'acquisition de prêts. Un financement subordonné est fourni soit par le gestionnaire des garanties, soit par des investisseurs tiers. Le financement subordonné est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant nous, à titre de premier prêteur. Ces facilités ont généralement une durée plus longue que les facilités de financement sur stocks liées aux titres garantis par des prêts et bénéficient d'un rehaussement de crédit visant à couvrir un multiple des pertes subies. Au 31 octobre 2025, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à l'encours des facilités de financement de premier rang se chiffrait à 14 milliards de dollars (8 milliards au 31 octobre 2024). L'augmentation du risque de perte maximal sur un an provient de l'ajout de nouvelles facilités de financement, qui a été contrebalancé en partie par le remboursement de facilités de financement existantes.

Fonds de placement non gérés par RBC

Nous investissons dans des fonds de couverture surtout pour offrir aux clients l'exposition qu'ils souhaitent avoir à des fonds de référence. Lorsque nous investissons dans les fonds de référence, l'exposition aux fonds est simultanément transférée aux clients au moyen de transactions sur dérivés. Notre risque de perte maximal dans les fonds de référence se limite à nos placements dans ceux-ci. Au 31 octobre 2025, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés se chiffrait à 3 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2024), inchangé pour l'essentiel par rapport à l'exercice précédent.

Nous fournissons également des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et investissent dans des portefeuilles d'obligations exonérées d'impôt. Au 31 octobre 2025, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces fonds se chiffrait à 954 millions de dollars (948 millions au 31 octobre 2024), ce qui est assez stable par rapport à l'exercice précédent.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des participations dans certaines entités de titrisation non consolidées mises en place par des tiers, qui constituent des entités structurées. À l'instar d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir à ces entités un financement n'excédant pas notre engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Au 31 octobre 2025, le risque de perte maximal auquel nous étions exposés relativement à ces entités se chiffrait à 26 milliards de dollars (21 milliards au 31 octobre 2024). L'augmentation de ce risque par rapport à il y a un an reflète l'intensification des activités des clients en ce qui concerne les véhicules de titrisation de tiers. Le revenu d'intérêt et les revenus autres que d'intérêt gagnés sur ces placements se sont élevés à 878 millions de dollars (698 millions au 31 octobre 2024).

Autre

Les autres entités structurées non consolidées comprennent les fonds de placement gérés, les actifs alternatifs, les ententes de transfert du risque de crédit aux tierces parties, les produits d'investissement de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt. Pour plus de détails sur les autres entités structurées non consolidées, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Garanties, engagement envers la clientèle de détail et engagements commerciaux

Nous fournissons à nos clients des garanties et des engagements qui nous exposent aux risques de liquidité et de financement. Le montant maximal potentiel des paiements futurs relatifs à nos garanties et à nos engagements s'établissait à 630 milliards de dollars au 31 octobre 2025, comparativement à 551 milliards un an plus tôt. L'augmentation par rapport à l'exercice précédent découle principalement de la croissance des autres engagements de crédit et des garanties des membres parrainés. Pour plus de détails sur nos garanties et sur nos engagements, se reporter à la rubrique Risque de liquidité et de financement ainsi qu'à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Gestion du risque

Nous avons à gérer les risques inhérents au secteur des services financiers, notre objectif à cet égard étant de générer une valeur maximale pour nos actionnaires, nos clients, nos employés et les collectivités auprès desquelles nous œuvrons. La gestion des risques constitue une compétence fondamentale de la banque et elle repose sur une culture de connaissance des risques et sur une méthode de gestion des risques. Notre perception des risques est évolutive et reflète le rythme des changements qui surviennent dans le secteur des services financiers ainsi que dans les marchés où nous exerçons nos activités ou dans lesquels se trouvent nos clients et contreparties.

Vue d'ensemble

Nos principes de gestion des risques guident le maintien de l'équilibre risque-rendement prévu dans le but d'assurer la viabilité de notre organisation à long terme. Ces principes de gestion des risques sont également indispensables pour permettre à RBC de préserver et de renforcer sa forte culture de connaissance des risques et de maintenir une approche éthique constante dans la conduite de ses activités.

Principes de gestion des risques

- Évaluer l'incidence des risques découlant du choix et de l'exécution d'une stratégie tout en parvenant à un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable;
- Partager collectivement la responsabilité de la gestion des risques;
- Ne prendre que les risques que nous comprenons et faire en sorte que nos décisions à cet égard soient réfléchies et orientées vers l'avenir et tiennent compte des enjeux environnementaux et sociaux;
- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre Code de déontologie, ainsi que les lois, réglementations et exigences réglementaires applicables, de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités;
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes;
- Faire preuve de jugement et de bon sens;
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La nature dynamique du secteur des services financiers ainsi que l'innovation technologique exigent de perfectionner sans cesse nos processus, outils et pratiques et d'assurer qu'ils reflètent l'évolution du contexte et les risques émergents. Pour ce faire, nous employons une méthode de gestion des risques qui a fait ses preuves et qui évolue. Notre approche en matière de gestion des risques s'articule autour du cycle de vie de la gestion des risques, y compris la définition et l'habilitation, l'identification et l'évaluation, la gestion et l'atténuation, le regroupement et la communication de l'information, ainsi que la gouvernance des risques importants auxquels l'organisation est exposée. Les limites de l'appétit pour le risque approuvé par le conseil visent à assurer que les activités et l'exposition au risque sont alignées sur la position de risque globale de la banque. Nous nous efforçons de faire en sorte que nos activités commerciales et nos transactions se traduisent par un équilibre adéquat entre le rendement et les risques assumés et les coûts engagés. Notre organigramme et nos processus de gouvernance sont structurés de manière à assurer l'indépendance des activités de la deuxième ligne de défense, réalisées essentiellement par les équipes de Gestion des risques du Groupe et de Conformité à la réglementation, et visent à maintenir un environnement de contrôle efficace à l'échelle de RBC.

Principaux risques

Nous définissons le risque comme représentant à court, moyen et long terme une vulnérabilité susceptible de nuire à nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie. Le risque peut entraîner des pertes ou un résultat indésirable sur le plan de la volatilité du bénéfice réel par rapport au bénéfice prévu, de l'adéquation des fonds propres ou de la liquidité. Nos principaux risques reflètent les risques qui ont la plus grande influence sur l'atteinte de nos objectifs stratégiques, notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, d'assurance, de non-conformité et de réputation, ainsi que les risques stratégiques et opérationnels. Le classement de nos principaux risques fournit un langage commun et une base pour la taxonomie des risques plus large et permet une identification et une évaluation rigoureuses des risques. Certaines de nos activités entraînent plusieurs risques. De plus, certains risques sont transversaux (comme le risque de non-conformité et les risques liés au climat ou à la conduite) et peuvent avoir une incidence sur d'autres types de risques ou surgir à travers ceux-ci.

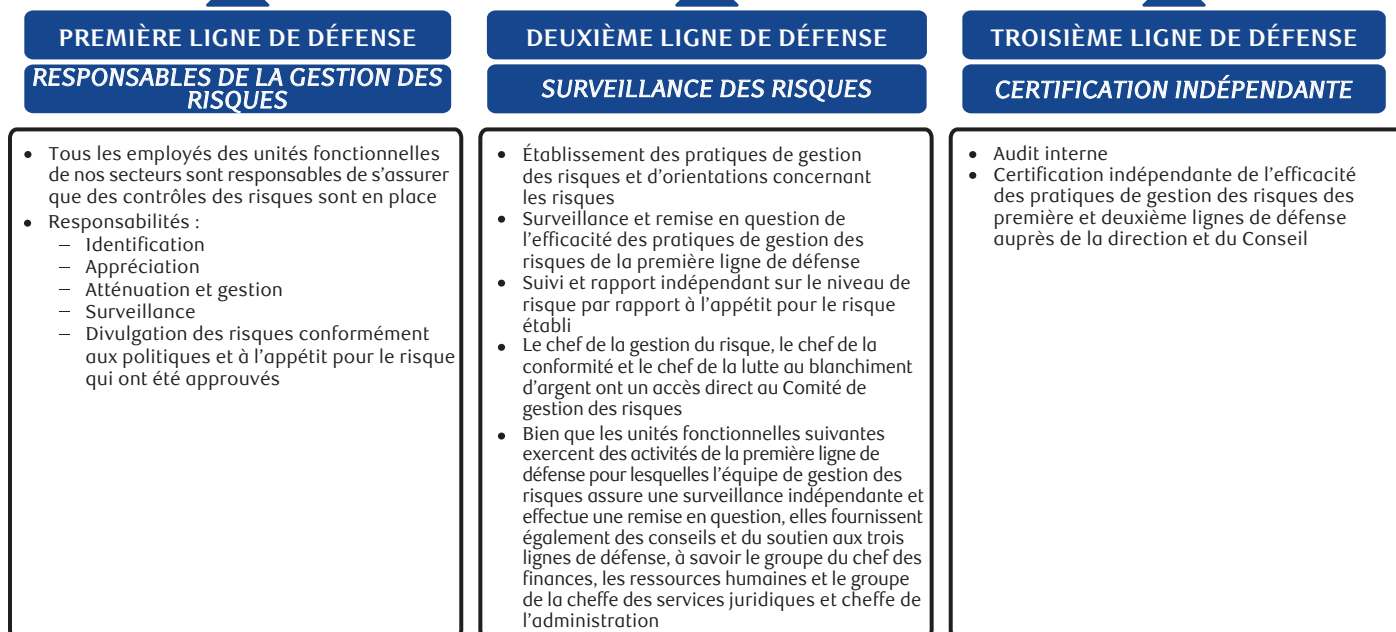
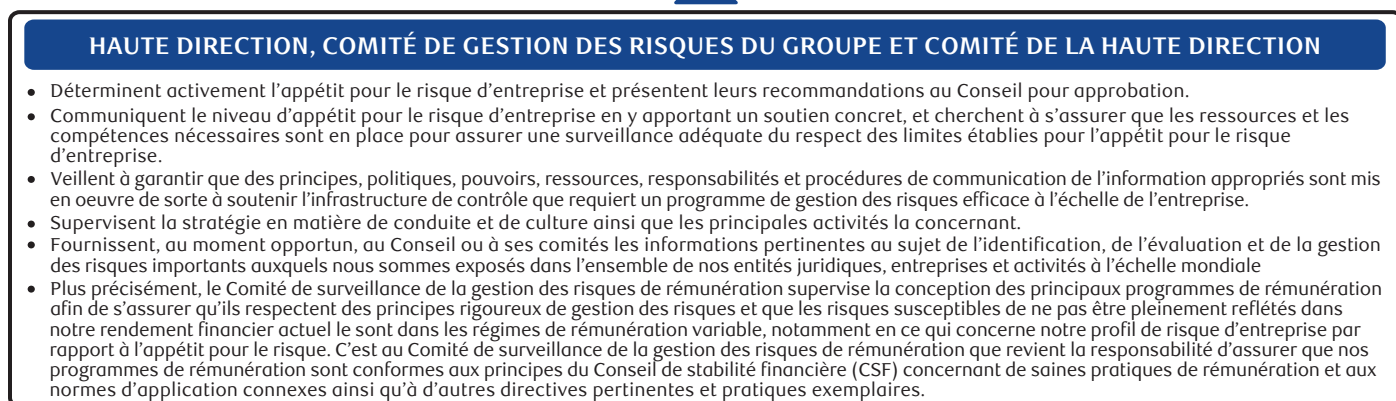
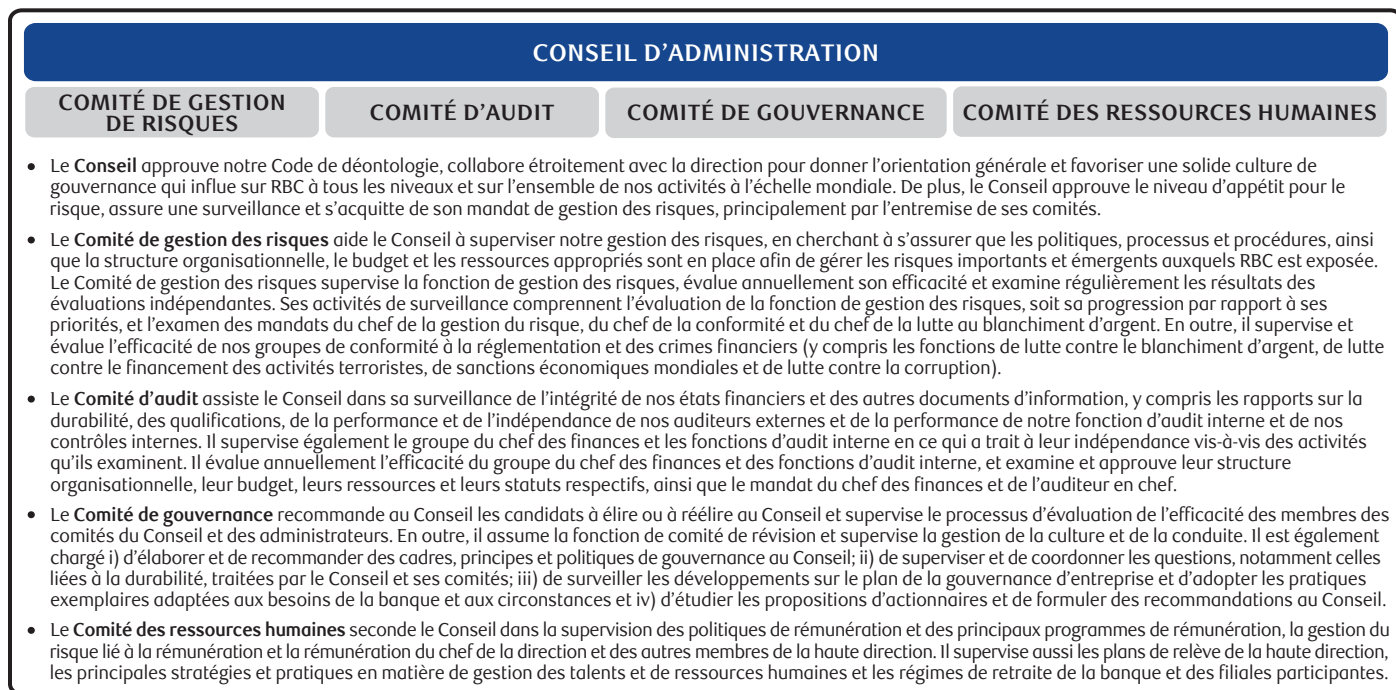
Gestion du risque d'entreprise

Sous la responsabilité du Conseil et de la haute direction, notre cadre de gestion du risque d'entreprise réunit l'ensemble des programmes mis en œuvre à l'échelle de l'entreprise pour gérer les risques, et notamment pour identifier, apprécier, évaluer, contrôler, surveiller et communiquer les risques importants auxquels nous sommes exposés.

Gouvernance des risques

Nous cherchons à gérer les risques de façon efficace et stratégique, et à nous assurer que l'appétit pour le risque, les stratégies commerciales et les activités de prise de risques sont harmonisés à l'échelle de l'organisation. Nous avons un cadre de gouvernance des risques efficace et bien établi qui vise à nous assurer que les risques qui influent sur nos activités sont identifiés, classés, appréciés et gérés comme il se doit et que les informations les concernant sont transmises au Conseil en temps opportun, le cas échéant. Ce cadre est tenu à jour conformément aux attentes du BSIF, aux principes de gouvernance d'entreprise du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et aux exigences et attentes d'autres organismes de réglementation dans les territoires où nous menons des activités. Le Conseil supervise la mise en œuvre de notre cadre de gestion des risques, tandis que les membres du personnel à tous les échelons de l'entreprise sont responsables de la gestion

des risques découlant de leurs activités quotidiennes. Comme il est illustré ci-après, nous utilisons le modèle de gouvernance à trois lignes de défense, qui aide à assurer une séparation nette des tâches de manière que la gestion des risques soit appropriée et adéquate dans l'ensemble de l'organisation afin que nous puissions atteindre nos objectifs stratégiques.

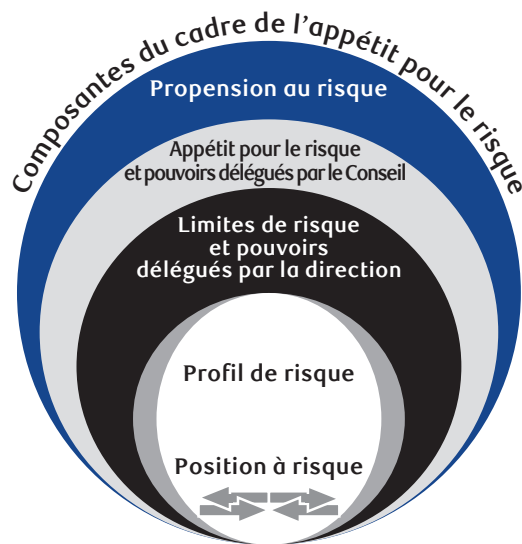


Appétit pour le risque

Une saine gestion du risque nous aide à nous protéger de pertes inacceptables ou de résultats indésirables pour ce qui est de la fluctuation de nos bénéfices, de la concentration, de l'adéquation des fonds propres ou des autres principaux risques, tout en soutenant et en favorisant l'application de notre stratégie d'entreprise générale. Une saine gestion des risques exige de définir clairement notre appétit pour le risque, ce qui correspond à la nature et au niveau des risques que nous sommes disposés à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre nos objectifs commerciaux. L'appétit pour le risque reflète les limites maximales de la prise de risques que nous avons fixées, ce qui correspond aux limites et contraintes réglementaires, et influe sur notre philosophie en matière de gestion des risques, notre Code de déontologie, nos pratiques commerciales et l'attribution des ressources. Il établit des limites claires et guide le maintien de l'équilibre risque-rendement prévu afin d'assurer la viabilité de notre organisation à long terme.

Notre appétit pour le risque est intégré à nos processus stratégiques et financiers et à ceux de planification des fonds propres ainsi qu'aux procédés continus de prise de décisions d'affaires, et il est examiné et approuvé une fois l'an par le Conseil.

Notre cadre d'appétit pour le risque d'entreprise souligne les aspects fondamentaux de notre approche à cet égard, sert à formuler les énoncés quantitatifs et qualitatifs s'y rapportant, les mesures les étayant et les contraintes qui y sont associées, lesquels peuvent être appliqués à l'échelle de l'organisation, des secteurs d'exploitation, des unités fonctionnelles et des entités juridiques, et il décrit nos exigences et attentes concernant l'intégration de saines pratiques quant à l'appétit pour le risque dans l'ensemble de l'organisation.



Énoncés relatifs à l'appétit pour le risque

Énoncés quantitatifs

- Gérer la fluctuation des bénéfices et le risque de pertes futures dans des conditions normales et des conditions de crise.
- Éviter une concentration excessive des risques.
- Assurer l'adéquation des fonds propres et une saine gestion du risque de liquidité et de financement.
- Assurer une gestion rigoureuse du risque opérationnel et du risque de non-conformité à la réglementation.
- Maintenir des notations élevées et un profil de risque qui nous positionnent parmi les meilleurs de notre groupe de pairs.

Énoncés qualitatifs

- Toujours défendre notre raison d'être et notre vision et respecter nos valeurs et notre Code de déontologie de sorte à préserver notre réputation et la confiance de nos clients, collègues et collectivités.
- N'assumer que les risques que nous comprenons. Prendre des décisions à cet égard qui sont réfléchies et orientées vers l'avenir et qui tiennent compte des enjeux environnementaux et sociaux.
- Évaluer l'incidence des risques découlant du choix et de l'exécution d'une stratégie, tout en maintenant un juste équilibre risque-rendement de sorte à permettre une croissance durable.
- Maintenir un environnement de contrôle sain et rigoureux afin de protéger nos parties prenantes.
- Que ce soit sur le plan opérationnel ou de la résilience financière, veiller à toujours être en mesure de faire face à une crise.

La répartition de notre appétit pour le risque et des pouvoirs délégués par le Conseil au sein de la banque est étayée par l'établissement de limites de risque et/ou de pouvoirs délégués par la direction. Les pouvoirs délégués ou les limites de risque représentent le risque maximal qui est autorisé pour un secteur d'activité, une entité, un portefeuille, un particulier ou un groupe et servent à régir les activités continues. La position à risque, qui représente la variation prévue du profil de risque par suite de changements d'objectifs, de stratégies et de facteurs externes, sert à mettre en lumière les principaux secteurs qui pourraient exiger une attention de la part de la direction afin de mieux permettre l'exécution des stratégies dans le respect de notre appétit pour le risque.

Évaluation du risque

La quantification du risque est une composante clé de nos procédés de gestion du risque d'entreprise et des fonds propres. Les processus d'appréciation et de planification du risque sont intégrés à l'échelle de l'organisation, et ce, surtout pour ce qui est des projections et analyses, ce qui englobe notamment les simulations de crise, les plans de reprise et de résolution des problèmes ainsi que l'établissement de dotations à la provision pour pertes de crédit.

Certains risques, dont ceux de crédit, de marché, de liquidité et d'assurance, sont plus aisément quantifiables que d'autres, tels le risque opérationnel, le risque stratégique, les risques de non-conformité à la réglementation ou le risque de réputation connexe. Dans le cas des risques difficiles à quantifier, nous accordons une plus grande importance aux facteurs de risque qualitatifs et à l'évaluation des activités afin d'apprécier le niveau de risque général. Nous utilisons également des mesures et techniques qui font appel au jugement, telles que les simulations de crise et les analyses de scénarios et de sensibilité pour apprécier et mesurer les risques. Nous perfectionnons sans cesse ces mesures et techniques afin de mieux gérer nos risques. Nos principales méthodes d'estimation des risques comprennent les suivantes :

- Quantification des pertes attendues : il s'agit des pertes susceptibles de se produire sur une période donnée et dans le cours normal des affaires, selon les prévisions statistiques;
- Quantification des pertes imprévues : cela désigne une estimation de l'écart entre le bénéfice réel et le bénéfice prévu sur un horizon donné;
- Simulations de crise : cette technique permet d'évaluer, grâce à un regard sur l'avenir, les conséquences potentielles d'un ensemble de changements spécifiques des facteurs de risque, ce qui correspond à des événements défavorables, certes exceptionnels, mais plausibles, qui pourraient toucher l'économie et les marchés financiers. Les programmes de simulation de crise de RBC sont réalisés à différents niveaux de l'organisation (entreprise, filiales et risques individuels) afin que les profils de risque et les concentrations du risque appropriés soient pris en compte dans la conception des scénarios, l'analyse et la prise de décisions;
- Contrôles ex post : les valeurs réalisées sont comparées aux estimations, l'objectif étant de nous assurer que les paramètres du calcul des fonds propres réglementaires et du capital économique demeurent appropriés.

Simulations de crise

Les simulations de crise constituent un volet important de notre cadre de gestion des risques. Les résultats de ces simulations servent à :

- évaluer la viabilité des plans d'affaires et des stratégies à long terme;
- suivre l'évolution de notre profil de risque, en termes de bénéfice et de fonds propres à risque, relativement à notre appétit pour le risque;
- établir des limites de risque;
- identifier les principaux risques relatifs à nos niveaux de fonds propres et de liquidité, et à notre situation financière, et les variations possibles;
- mieux comprendre les mesures d'atténuation pouvant être utilisées en cas d'événements défavorables potentiels;
- évaluer l'adéquation de nos niveaux de fonds propres et de liquidité.

Les simulations de crise effectuées à l'échelle de l'entreprise consistent à évaluer les principales répercussions des risques auxquels nous sommes exposés, ainsi que des variations du bénéfice, sur le bilan, l'état du résultat, le levier financier, les fonds propres et la liquidité, selon divers scénarios et degrés de gravité et sur un horizon pluriannuel. Généralement, les scénarios servant à la simulation de crise portent notamment sur les récessions mondiales, les fluctuations des marchés boursiers, la hausse des niveaux d'endettement, les changements de taux d'intérêt, les corrections des prix de l'immobilier ainsi que les chocs susceptibles de toucher les écarts de taux et les marchés des marchandises. Au cours de l'exercice 2025, dans le cadre de nos exercices de simulation de crise, nous avons tenu compte de divers risques connus et risques émergents, dont l'incertitude croissante entourant le commerce et les tarifs douaniers, les tensions géopolitiques, les variations des taux d'intérêt, les chocs monétaires, les cyberrisques et les risques climatiques, nous attardant avant tout sur les répercussions de ces risques sur les revenus, les pertes, le bénéfice net, les liquidités et les projections quant aux fonds propres.

Des simulations de crise et des analyses de scénarios s'appliquant à des types de risques spécifiques sont effectuées en continu et de manière indépendante, et complètent et étayent nos analyses à l'échelle de l'organisation. Ces risques comprennent le risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire), le risque de liquidité, le risque de crédit de détail et de gros, le risque opérationnel et le risque d'assurance. Les résultats découlant de ces analyses spécifiques sont utilisés dans le cadre de divers processus de prise de décisions, y compris la fixation des limites de risque, la composition des portefeuilles, l'établissement de l'appétit pour le risque et la mise en œuvre des stratégies commerciales.

Outre les programmes de simulations de crise globales ou propres à chaque risque, nous utilisons des simulations de crise ad hoc et des simulations de crise inversées pour approfondir notre connaissance des risques auxquels nous sommes exposés. Les simulations de crise ad hoc sont des analyses uniques qui servent à étudier les conditions d'un marché en développement ou à effectuer des tests plus approfondis sur un portefeuille donné. Les simulations de crise inversées visent à remonter jusqu'aux scénarios pouvant mener à une issue particulièrement grave, comme la non-viabilité d'une banque, et permettent l'élaboration d'un plan de reprise et de résolution des problèmes ainsi que l'amélioration de la compréhension des limites du rapport risque-rendement.

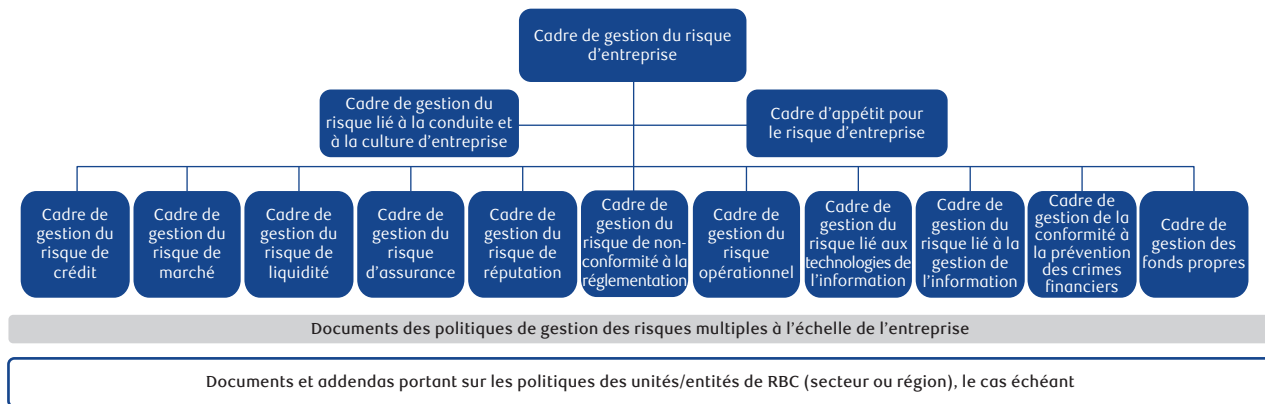
Au-delà des simulations de crise internes, nous nous livrons, sur une base régulière, aux simulations de crise exigées par les autorités de réglementation, dans plusieurs territoires.

Contrôle des risques

Notre gestion des risques à l'échelle de l'entreprise s'appuie sur un processus exhaustif de contrôle des risques, lesquels sont définis dans notre cadre de gestion du risque d'entreprise. Ce cadre sert de fondement à notre approche en gestion des risques et promeut les principes, les approches et la gouvernance de RBC en lien avec la gestion des risques. Il établit les attentes quant à l'élaboration et à la communication de politiques, à l'établissement de l'appétit pour le risque, à la délégation des pouvoirs d'approbation des risques et à la fixation des limites de risque. Les programmes de contrôle à l'échelle de l'entreprise constituent un important mécanisme de contrôle des risques qui vise à assurer une diversification suffisante des risques et une optimisation du rapport risque-rendement.

Le cadre de gestion du risque d'entreprise, le cadre d'appétit pour le risque d'entreprise et le cadre de gestion du risque lié à la conduite et à culture d'entreprise, conjointement avec les cadres propres aux risques soutenus par des politiques de gestion des risques spécifiques, constituent la structure de gouvernance de RBC et lui permettent de gérer ses principaux risques et risques connexes à l'échelle de l'organisation.

Architecture des documents de gestion du risque d'entreprise



Ordre hiérarchique d'approbation des cadres de gestion des risques et des documents de politique :

- Conseil d'administration ou comités du Conseil
- Comité de la haute direction (p. ex., Comité d'examen de la politique, Comité du risque opérationnel, Comité actif-passif) pour la plupart des politiques d'entreprise. L'approbation du Conseil ou de comités du Conseil est requise dans certains cas (p. ex., Code de déontologie de RBC, politique de dividendes).
- Généralement, le comité de gouvernance de l'unité/l'entité de RBC, le conseil d'administration de l'entité ou la direction ou les comités des secteurs d'exploitation ou des unités fonctionnelles. L'approbation de la Gestion des risques du Groupe est requise si les risques peuvent avoir de lourdes conséquences.

Appétit pour le risque, pouvoirs d'approbation des risques et limites de risque

L'appétit pour le risque d'entreprise est étayé par les pouvoirs d'approbation des risques que le Conseil délègue au président et chef de la direction, au chef de la gestion du risque du Groupe ou au chef des finances de RBC, qui établissent les seuils à partir desquels les risques doivent être signalés au Comité de gestion des risques du Conseil à des fins d'information ou d'approbation. Pour faciliter la tenue des activités quotidiennes, le chef de la gestion du risque du Groupe (ou son délégué) est autorisé à déléguer des pouvoirs d'approbation du risque ou à établir des limites de risque pour d'autres unités de la banque, notamment des filiales ou des succursales. Ces limites représentent le risque maximal qui est autorisé pour une entité, une succursale, un secteur d'activité, un portefeuille, un particulier ou un groupe.

Processus d'analyse et d'approbation des risques

Les processus initiaux et subséquents d'analyse et d'approbation des risques liés aux produits, aux services, aux initiatives et aux projets constituent un important mécanisme de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Ils sont élaborés en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité du risque, et comprennent une analyse formelle au terme de laquelle une personne, un groupe ou un comité indépendant donne son approbation. Les exigences relatives à l'analyse et à l'approbation des risques liés aux projets et aux initiatives ou aux nouveaux produits et services sont énoncées dans les documents de politiques de l'entreprise.

Suivi et information sur les risques

Le processus de suivi et d'information interne sur les risques à l'échelle de l'organisation et des secteurs d'exploitation est une composante essentielle de notre programme de gestion du risque d'entreprise et permet à la haute direction et au Conseil d'assumer efficacement leurs responsabilités de gestion et de surveillance des risques. La surveillance continue de notre profil de risque et de l'exposition au risque de l'organisation par rapport à l'appétit pour le risque permet une gestion et une surveillance des risques proactives, afin d'assurer que nos activités demeurent dans les limites de l'appétit pour le risque établies et approuvées; de détecter les domaines pour lesquels l'activité ou la croissance pourraient être restreintes à l'avenir; d'identifier les situations dans lesquelles la prise de risque est trop prudente ou trop audacieuse; de permettre à la haute direction d'évaluer l'incidence des crises et des événements imprévus; et d'élaborer et de mettre en place des stratégies d'atténuation des risques afin d'exercer nos activités dans les limites de l'appétit pour le risque. À chacune des réunions du Comité de gestion des risques du Conseil, le chef de la gestion du risque du Groupe présente une mise à jour des risques qui a été examinée par la haute direction et qui indique notamment les risques connus et les risques émergents, les tendances du secteur et d'autres informations importantes. Chaque trimestre, la haute direction et le Comité de gestion des risques du Conseil reçoivent le rapport sur le risque d'entreprise, lequel décrit notamment les risques connus et les risques émergents, notre profil de risque par rapport à notre appétit pour le risque, les paramètres de la qualité des portefeuilles et l'éventail de risques auxquels nous faisons face, et renferme une analyse des enjeux et principales tendances connexes et, lorsque cela est nécessaire, des mesures requises par la direction. Une fois l'an, nous effectuons, à l'intention du Conseil, un examen comparatif de notre situation par rapport à celle de nos homologues à l'aide de diverses mesures de risque et d'un tableau multifactoriel qui permet d'analyser objectivement où nous nous situons par rapport à eux. Au-delà de la surveillance régulière des risques, d'autres rapports sur les risques spécifiques connus ou émergents, ou les variations de notre profil de risque, sont présentés à la haute direction ainsi qu'au Conseil, et sont discutés avec eux. De plus, nous publions des rapports externes sur les risques afin de nous conformer aux normes réglementaires.

Gestion des contrôles internes de gestion des risques

La surveillance, l'évaluation et les tests des contrôles internes constituent un élément important de notre approche de gestion des risques pour évaluer l'efficacité des contrôles à réduire les risques qu'ils sont censés atténuer. Notre structure de gouvernance de contrôle des risques est décrite dans le Cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise et les politiques connexes, qui établissent une approche cohérente et fondée sur des principes pour l'identification des risques ainsi que pour la conception et la gestion des contrôles internes visant à atténuer les risques. Ce cadre et ces politiques définissent également les rôles et les responsabilités minimales des trois lignes de défense applicables pour tous les principaux risques et risques secondaires de RBC.

La gestion des enjeux est une capacité de gestion des risques qui facilite l'identification, la rationalisation et la gestion d'une exposition inacceptable à un risque en raison d'une absence de contrôle interne ou d'une défaillance de conception ou de fonctionnement de contrôle. Notre programme de gestion des enjeux comporte des paramètres standardisés de gestion des enjeux, notamment une définition universelle de ce que sont les enjeux, leur source, leur portée, leur taxonomie et leur gravité. Notre approche dans le cadre du programme de gestion des enjeux est adaptée à chaque source d'enjeux des trois lignes de défense et aux besoins particuliers de chaque secteur d'exploitation et unité fonctionnelle, y compris en ce qui a trait aux processus de gouvernance locaux, aux rôles et responsabilités et aux exigences réglementaires.

Communication aux échelons supérieurs des risques et des événements

Nous surveillons et gérons activement les risques inhérents à nos activités et, par conséquent, nous maintenons des processus et des contrôles pour gérer ces activités. Toutefois, des événements comportant des risques peuvent survenir en raison de défaillances des contrôles ou de circonstances qui ne s'inscrivent pas dans nos processus et/ou contrôles établis, ce qui peut donner lieu à des risques accrus ou non atténués. La communication en temps opportun aux échelons supérieurs des risques ou des événements permet à la haute direction, aux comités pertinents et au Conseil de prendre les mesures appropriées (au besoin) et ainsi d'atténuer ou de réduire au minimum les conséquences possibles. Les trois lignes de défense disposent de processus qui ont pour but de permettre des échanges efficaces et la communication des risques et des événements aux échelons supérieurs.

Risques connus et risques émergents

L'un des aspects importants de notre méthode de gestion des risques consiste à chercher à nous assurer que les risques connus et émergents sont, au fil de leur évolution, détectés, gérés et pris en compte dans nos processus d'appréciation, d'évaluation, de surveillance et d'escalade hiérarchique des risques et qu'ils sont visés par nos politiques et cadres de gestion des risques. Ces pratiques ont pour objet de garantir que la direction anticipe, dans le cadre du développement des affaires, les risques susceptibles de se poser et elles s'inscrivent dans les responsabilités de surveillance continue des risques. La haute direction et le Conseil discutent régulièrement des risques connus et des risques émergents.

Nous avons élaboré des lignes directrices à usage interne complémentaires afin de favoriser, à l'échelle de l'organisation, l'identification et l'appréciation de tous les risques importants, notamment ceux qui ne sont pas encore manifestes. Les risques connus et les risques émergents englobent ceux qui pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie, ainsi que les risques qui pourraient avoir de lourdes conséquences au fil de leur évolution. Les risques suivants constituent nos risques connus et nos risques émergents.

Risques connus et risques émergents

Description

Risques liés au contexte commercial et à la conjoncture économique



Nos résultats financiers sont touchés à différents degrés, par le contexte commercial et la conjoncture économique prévalant dans les secteurs géographiques où nous exerçons des activités. Ce contexte et cette conjoncture peuvent inclure la croissance ou la contraction économique, les habitudes d'épargne et de dépenses des consommateurs, leur comportement en matière d'emprunt et de remboursement ainsi que celui des entreprises, les taux de chômage, les variations dans le parcours économique d'un pays à l'autre et partout dans le monde, l'incertitude et les conflits liés aux tensions et à l'incertitude sur le plan géopolitique à l'échelle mondiale, l'ampleur des investissements des entreprises et leur niveau général de confiance, l'évolution des politiques commerciales, l'écllosion d'une nouvelle pandémie ou d'autres crises sanitaires, le niveau des dépenses publiques, y compris les faits nouveaux concernant les tarifs douaniers et les accords commerciaux, ainsi que les politiques budgétaires et monétaires, le degré d'activité et la volatilité des marchés financiers, les bouleversements sur les marchés de l'énergie et d'autres produits de base, la concurrence, les problèmes de la chaîne logistique et la pénurie de main-d'œuvre, l'évolution des pressions inflationnistes et la stagflation ou la déflation possibles. De plus, les changements de taux d'intérêt et les mesures prises par les banques centrales pour gérer l'inflation, la déflation ou l'économie en général ont des conséquences pour nous. Nos résultats financiers sont sensibles aux variations de ces taux, tel qu'il est indiqué à la rubrique Politiques budgétaires, monétaires et autres.

Par exemple, certains secteurs, économies et marchés ont subi les contrecoups de l'incertitude engendrée par les chocs géopolitiques, comme les politiques commerciales protectionnistes, qui continuent d'évoluer. En outre, les gouvernements pourraient être confrontés à des problèmes d'ordre budgétaire croissants en raison de leur endettement élevé, des déficits actuels, des pressions accrues sur les dépenses et des tendances changeantes en matière de démographie et d'immigration. Ces défis budgétaires pourraient limiter la capacité future des gouvernements à répondre aux crises et entraîner des hausses d'impôts et des réductions de dépenses, et avoir des conséquences négatives sur l'économie, les marchés, le crédit et/ou la liquidité. De plus, l'incertitude entourant la politique monétaire, attribuable aux difficultés éprouvées par les banques centrales en période de possibles tensions inflationnistes liées au commerce ou à l'offre, pourrait accroître le risque économique, le risque de crédit et le risque de marché.

Un ralentissement de la croissance économique ou une mauvaise conjoncture peut avoir des répercussions négatives sur les taux de chômage, les revenus des ménages, les dépenses de consommation, les prix des habitations, les bénéfices des sociétés et les investissements des entreprises, autant de facteurs qui peuvent nuire à nos activités, y compris, sans toutefois s'y limiter, la demande de prêts et autres produits, et ainsi réduire notre bénéfice et accroître nos pertes de crédit.

D'autres risques sont en émergence du fait des avancées technologiques, l'inégalité de la richesse et des revenus, ainsi que des répercussions plus larges des changements démographiques et de l'immigration, facteurs qui pourraient avoir une incidence sur le marché de l'emploi, la productivité, le marché de l'habitation, l'inflation, la demande et les tendances de consommation, voire des conséquences généralisées sur le plan social et sur les politiques publiques.

Risque lié au marché de l'habitation canadien et à l'endettement des ménages



Au Canada, le risque lié au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages demeure élevé compte tenu du climat économique incertain et des enjeux d'abordabilité actuels. Les risques liés à la capacité des ménages canadiens de s'acquitter de leurs dettes pourraient croître si les taux d'intérêt augmentaient considérablement, s'il y avait une recrudescence de l'inflation ou si le marché de l'emploi se détériorait considérablement dans un contexte d'incertitude économique et géopolitique, ce qui pourrait notamment alourdir nos pertes de crédit ou freiner le marché de l'habitation. De plus, les taux d'intérêt élevés, le ralentissement de la croissance économique ou une mauvaise conjoncture pourraient nuire davantage à l'activité sur le marché immobilier et aux prix des habitations, ce qui pourrait se traduire par une hausse des ratios prêt-valeur et creuser encore plus les pertes de crédit dans les régions touchées.

Même si les taux d'intérêt ont commencé à baisser, l'activité immobilière demeure généralement faible au Canada; certains marchés montrant cependant des signes de reprise. Les enjeux d'abordabilité et une hausse de l'offre de logements en copropriété et des coûts de construction peuvent avoir une incidence défavorable sur les investissements et la demande futurs dans le secteur immobilier. La combinaison de nombreux enjeux, notamment le prix élevé des maisons, les niveaux d'endettement accrus, une augmentation constante du coût de la vie, la hausse des taux de chômage et l'incertitude relative aux politiques gouvernementales (p. ex., la politique sur l'immigration), pourrait rendre les principaux marchés de l'habitation canadiens particulièrement vulnérables à un choc économique ou à une instabilité financière.

Risque lié aux technologies de l'information, cyberrisques et risque lié aux tierces parties



Le risque lié aux technologies de l'information, les cyberrisques et le risque lié aux tierces parties demeurent des risques connus, et ce, non seulement pour le secteur des services financiers, mais aussi pour d'autres secteurs partout dans le monde. Les tensions géopolitiques ont accru le risque d'attaques par des États-nations à l'égard d'infrastructures critiques, y compris les banques et les tiers fournisseurs de services essentiels. Nous demeurons exposés à des risques inhérents accrus sous forme de cyberattaques, d'atteintes à la protection des données, de cyberextorsions et d'autres situations comparables en raison : i) de l'importance, de l'ampleur et de la nature mondiale de nos activités; ii) de notre forte dépendance à Internet dans la conduite de nos affaires quotidiennes; iii) de la complexité de notre infrastructure technologique et iv) de notre dépendance envers les fournisseurs de services externes. Notre exposition potentielle à de tels risques s'accroît, puisque nous continuons de faire appel à des fournisseurs de services externes et d'adopter de nouveaux modèles d'affaires et de nouvelles technologies [p. ex., l'infonuagique, les logiciels-services (SaaS), l'IA générative et l'apprentissage automatique]. Les cybercriminels exploitent les failles d'un écosystème, et le maillon faible de la chaîne logistique peut être un fournisseur ou un fournisseur de services externe dont les contrôles ne sont pas assez solides. La pression de l'inflation sur l'économie mondiale et la concentration des fournisseurs et des parties de quatrième niveau (à savoir, les fournisseurs de nos fournisseurs externes) au sein de la chaîne logistique globale font aussi partie des principaux facteurs influant sur le risque lié aux tierces parties. Nous surveillons activement les tiers fournisseurs de services qui nous sont essentiels afin de déceler tout changement dans leur capacité à nous fournir des services, ce qui inclut les parties de quatrième niveau.

Des rançongiciels de plus en plus perfectionnés sont utilisés pour attaquer les grandes chaînes logistiques, ce qui pourrait entraîner une interruption des activités, des perturbations des services des clients, des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle et de renseignements confidentiels, des litiges, une attention accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation ainsi qu'une atteinte à notre réputation. De plus, l'adoption de technologies émergentes, telles que l'infonuagique, l'IA, y compris l'IA générative, et la robotique, nécessite une attention et des investissements constants afin de bien gérer nos risques. Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.

Risque lié à l'incertitude géopolitique



Les risques et les tensions géopolitiques élevés, en particulier la fragmentation mondiale, l'incertitude entourant les politiques américaines, et les développements récents et futurs liés au commerce, pourraient continuer d'avoir une incidence sur les économies, les marchés et nos risques financiers et non financiers.

Les tensions entre la Chine et les États-Unis et leurs alliés demeurent fortes à l'égard de diverses questions, dont les échanges commerciaux, la technologie, les droits de la personne, Taïwan, Hong Kong et Macao. En outre, ces tensions commerciales augmentent la vulnérabilité de l'économie du Canada du fait de ses relations commerciales avec les États-Unis et la Chine, ses deux principaux partenaires commerciaux. Les tensions entre la Chine et ses voisins qui créent des revendications territoriales, ainsi que les perspectives d'un rapprochement encore plus important entre la Chine, la Russie, l'Iran et la Corée du Nord accentuent les incertitudes économiques et mondiales. De plus, l'affaiblissement continu de l'économie chinoise pourrait nuire à la croissance économique mondiale.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a continué de bouleverser le paysage géopolitique, ce qui a eu des conséquences encore bien senties sur l'économie et sur les marchés mondiaux. Malgré les récents efforts diplomatiques, la durée et la trajectoire de ce conflit demeurent incertaines, et pourraient continuer d'aggraver les tensions à l'échelle mondiale, les pénuries d'énergie et d'autres produits de base, les perturbations de la chaîne logistique, les pressions inflationnistes, la baisse de confiance et la réduction des perspectives de croissance, la volatilité des marchés, les cyberattaques et la prolifération de sanctions et de mesures visant les échanges commerciaux. Les pays d'Europe, en particulier, doivent encore composer avec l'incertitude en raison de leur exposition potentielle au conflit et aux changements de politique étrangère des États-Unis, notamment du fait des relations militaires et commerciales avec les régions touchées.

En outre, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et dans d'autres régions pourraient accroître davantage les incertitudes concernant l'économie et les marchés. Par exemple, les tensions actuelles liées au programme nucléaire iranien ou celles entre Israël et l'Iran et ses alliés pourraient prendre de l'ampleur ou s'intensifier. Ces tensions auraient pour effet de perturber la sécurité mondiale, les marchés et la croissance économique, de même que les principaux marchés des marchandises. De plus, un climat géopolitique et économique incertain pourrait être un terrain fertile pour une recrudescence de la polarisation, une agitation sociale ou du terrorisme, ce qui pourrait avoir des incidences directes ou indirectes sur la banque.

De façon plus générale, l'avenir du commerce international demeure imprévisible, car les pays veulent réduire leur dépendance envers la chaîne logistique mondiale et les nations prônant des valeurs différentes des leurs. La hausse de la polarisation à l'échelle mondiale, les mesures protectionnistes, dont les politiques commerciales protectionnistes, l'imposition de tarifs douaniers et la renégociation d'accords commerciaux, et le nationalisme économique pourraient remodeler les alliances et les systèmes financiers dans le monde entier, puisque l'approvisionnement en biens essentiels d'une importance économique ou nationale (tels l'énergie, les minéraux critiques et les semi-conducteurs) demeure l'une des priorités des gouvernements. De plus, un environnement géopolitique instable pourrait engendrer une augmentation de l'espionnage et de l'ingérence étrangère, ce qui aurait une incidence directe ou indirecte sur le secteur des services financiers. Nous continuerons de suivre ces questions et d'autres, et nous en évaluerons les conséquences pour notre organisation.

Risques environnementaux et sociaux



Les organisations, dont la nôtre, sont soumises à des exigences réglementaires et à des attentes des parties prenantes en ce qui a trait à la gestion des risques environnementaux et sociaux.

Les risques environnementaux et sociaux sont, de par leur nature, des risques uniques et transversaux qui peuvent avoir une incidence sur nos principaux risques de différentes façons et à divers degrés, y compris notamment sur les risques stratégique et opérationnel et sur les risques de crédit et de non-conformité.

Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons les risques environnementaux et sociaux, se reporter aux rubriques Aperçu d'autres risques – Risques environnementaux et sociaux et Aperçu d'autres risques – Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Risques liés aux bouleversements numériques et à l'innovation



Alors que la demande pour des services bancaires numériques augmente, la nécessité de répondre aux besoins en évolution rapide des clients et de rivaliser avec des concurrents conventionnels et non conventionnels a accru notre risque stratégique et celui de réputation. Qui plus est, de nouveaux risques émergent sans cesse, puisque les tendances démographiques, les attentes changeantes des clients, la mise au point de nouveaux outils d'analyse des données ainsi que l'apparition d'éléments perturbateurs créent des pressions concurrentielles dans plusieurs secteurs d'activité. En outre, des sociétés technologiques de renom, de nouveaux concurrents, actifs numériques ou autres produits, et les changements de nature réglementaire continuent de générer de nouveaux modèles d'affaires qui pourraient menacer les banques traditionnelles et leurs produits financiers. Au cours de la dernière année, la réglementation sur les actifs numériques a considérablement évolué dans de nombreux territoires, notamment en ce qui concerne les cryptomonnaies stables. RBC suit de près et évalue les risques émergents liés à l'adoption étendue des cryptomonnaies stables par le marché et aux exigences réglementaires connexes. Enfin, bien que l'adoption de nouvelles technologies, telles que l'IA (y compris l'IA générative) et l'apprentissage automatique, nous offre de nouveaux débouchés, elle pose, ou pourrait poser, des risques stratégique et opérationnel et des risques liés au cadre réglementaire et à la non-conformité, ainsi que des risques de réputation connexes à la fois nouveaux et complexes, risques qu'il nous faudrait alors parvenir à bien gérer. RBC a établi des processus de gestion des risques et de gouvernance afin d'assurer une surveillance et un soutien pendant la mise en œuvre des cas d'utilisation de l'IA dans l'ensemble de l'organisation.

Risques liés à la confidentialité et aux données



Pour maintenir la confiance de nos clients, nous nous devons de protéger leurs informations personnelles et de les utiliser de façon responsable. Les informations personnelles sont des renseignements confiés à RBC qui identifient une personne, ou qui peuvent être raisonnablement utilisés pour identifier une personne, et qui peuvent concerner des clients, des employés et des sous-traitants actuels, passés et éventuels. De plus, la gestion et la gouvernance de nos données constituent toujours un risque connu étant donné la grande valeur qu'ont celles-ci, vu les précieuses informations qu'elles peuvent transmettre sur nos clients et nos collectivités. Le fait de ne pas gérer les risques liés aux données et à la confidentialité pourrait se traduire notamment par des pertes financières, le vol de propriété intellectuelle et/ou de renseignements confidentiels, des litiges, une surveillance accrue et des sanctions de la part des organismes de réglementation, une atteinte à notre réputation et une perte de confiance des clients et des employés. En raison de l'expansion de l'IA, les organismes de réglementation de la protection des renseignements personnels à l'échelle mondiale ont commencé à publier des lignes directrices sur l'utilisation appropriée de l'IA lors du traitement des renseignements personnels, en plus de mettre en place des mesures de protection en matière de transparence et de veiller à ce que les droits de la personne soient respectés dans le contexte d'utilisation des systèmes d'IA. Le respect de ces lignes directrices et mesures de protection et leur intégration fiable dans les programmes existants de protection des renseignements personnels demeurent des priorités pour RBC. Pour plus de détails sur la façon dont nous gérons ces risques, se reporter à la rubrique Risque opérationnel.

Risque lié aux changements de la réglementation



L'adoption constante de nouveaux règlements et la modification de ceux existants feront encore en sorte qu'il sera nécessaire de déployer, à l'échelle de l'organisation, encore plus d'efforts pour répondre aux exigences et aux attentes réglementaires supplémentaires ou modifiées qui nous sont imposées dans les nombreux territoires où nous menons nos activités. Les réformes réglementaires qui sont ou seront adoptées dans de nombreux territoires, dans des domaines comme la résilience numérique et opérationnelle, les données et les technologies, y compris l'IA, la cybersécurité, les fonds propres, la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des consommateurs, influent encore sur nos activités et nos stratégies. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Aperçu d'autres risques – Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Risques liés à la culture et à la conduite



Notre raison d'être, notre vision, nos valeurs et nos principes de gestion des risques définissent la culture de RBC. L'expression de notre culture passe par notre conduite, soit les comportements et les décisions de notre organisation et des membres de notre personnel, de même que les mesures prises ou non par eux. Les risques liés à la culture et à la conduite sont considérés comme des risques connus pour le secteur des services financiers en raison des répercussions que nos choix, nos comportements et notre gouvernance générale en matière de risque peuvent avoir sur nos clients, nos actionnaires et nos autres parties prenantes. Nous tenons compte des questions concernant nos clients dans nos processus décisionnels et cherchons toujours à nous assurer que ceux-ci sont traités de manière équitable, ce qui s'inscrit en outre dans la même veine que les changements à la réglementation. Nous visons à être attentifs aux besoins changeants de nos employés tout en nous attendant à ce qu'ils fassent preuve, en tout temps, d'intégrité.

Les organismes de réglementation continuent de s'intéresser aux risques, et l'accroissement des attentes, généralement de la part de ces organismes, pourrait se traduire par des enquêtes, l'imposition de mesures de réparation, une hausse des coûts de conformité, l'application de mesures coercitives et des amendes, de même que de potentielles poursuites au criminel ou l'imposition de sanctions, qui peuvent inclure la prohibition ou la restriction de certaines de nos activités. Même si nous mettons en place des mesures pour continuer de renforcer nos pratiques en matière de conduite, ainsi que pour prévenir et détecter des risques qui ne cadrent pas avec nos responsabilités envers nos parties prenantes, nous ne pourrions pas toujours parvenir à le faire. En outre, RBC déploie continuellement des efforts pour favoriser une solide culture de gestion des risques et cherche constamment à l'améliorer. Une telle culture renforce les mentalités, les compétences et les comportements en matière de gestion des risques en favorisant la prise de décisions responsables à l'échelle de la banque. Pour plus de détails, se reporter à la section traitant des risques liés à la culture et à la conduite.

Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque (*) qui figurent dans les sections suivantes du rapport de gestion présentent les informations sur les risques de crédit, de marché, de liquidité et de financement fournies conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Ils présentent également nos méthodes d'évaluation des risques et les objectifs, politiques et méthodologies de gestion de ces risques. Le texte ombré et les tableaux marqués d'un astérisque font donc partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Le risque de crédit correspond au risque de perte causée par l'incapacité possible ou la réticence d'un débiteur à s'acquitter de ses obligations contractuelles au moment opportun et il peut découler directement du risque de défaillance d'un débiteur principal (p. ex., émetteur, débiteur, contrepartie, emprunteur ou titulaire de police), être indirect et associé à un débiteur secondaire (p. ex., garant ou réassureur) et/ou relever d'une exposition à un risque hors bilan, un risque de crédit éventuel, un risque de crédit connexe ou un risque transactionnel. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie qui découle des activités de négociation et des activités autres que de négociation. Il y a exposition au risque de crédit lorsque les fonds sont prolongés, engagés ou investis par l'intermédiaire d'une entente contractuelle réelle ou implicite.

La responsabilité de la gestion du risque de crédit est largement répartie à l'échelle de l'organisation suivant le modèle de gouvernance à trois lignes de défense. La répartition de l'appétit pour le risque de crédit approuvé par le Conseil repose sur l'établissement de pouvoirs d'approbation des risques et de limites de risque, dont la responsabilité est déléguée par le Conseil au président et chef de la direction et au chef de la gestion du risque du Groupe. Les transactions de crédit dépassant les limites autorisées doivent être approuvées par le Comité de gestion des risques du Conseil. Afin de faciliter la tenue des activités commerciales quotidiennes, le chef de la gestion du risque du Groupe est autorisé à déléguer des pouvoirs d'approbation du risque de crédit à d'autres personnes au sein du Groupe, des secteurs d'exploitation et des unités fonctionnelles, selon ce qui est jugé nécessaire.

Afin d'assurer un équilibre entre les risques et le rendement, nous fixons les objectifs suivants pour la gestion du risque de crédit :

- Nous nous assurons que la qualité du crédit n'est pas compromise au détriment de la croissance;
- Nous gérons les risques de crédit liés aux transactions, aux relations et aux portefeuilles;
- Nous évitons une concentration excessive des sources de risque de crédit corrélées;
- Nous utilisons nos systèmes d'évaluation ou de classement du risque de crédit, ou d'autres méthodes, politiques ou outils approuvés;
- Nous établissons nos prix en fonction des risques de crédit courus;
- Nous utilisons des systèmes et des contrôles efficaces pour détecter et prévenir le risque de crédit inapproprié;
- Nous utilisons des méthodes uniformes pour l'évaluation de notre risque de crédit;
- Nous assurons une surveillance et une gestion permanentes de notre risque de crédit;
- Nous transférons les risques de crédit à des tiers au moyen de techniques d'atténuation des risques approuvées, lorsque cela est approprié (p. ex., opérations de vente, de couverture, d'assurance et de titrisation);
- Nous évitons les activités qui ne cadrent pas avec nos valeurs, notre Code de déontologie ou nos politiques.

Le cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise donne un aperçu de la méthode que nous employons pour gérer le risque de crédit, notamment les principes, méthodologies, systèmes, rôles et responsabilités ainsi que les rapports et contrôles. Il existe d'autres politiques complémentaires qui ont pour but de mieux définir les rôles et responsabilités, les pratiques acceptables, les limites et les contrôles clés au sein de l'organisation.

Évaluation du risque de crédit

Nous quantifions le risque de crédit, au niveau du débiteur individuel et de l'ensemble du portefeuille, de façon à gérer les pertes de crédit attendues et réduire les pertes imprévues pour ainsi limiter la volatilité du résultat et assurer une bonne capitalisation.

Nous utilisons une variété de méthodes d'évaluation et de quantification du risque de crédit pour nos portefeuilles de prêts de gros et de détail. Le portefeuille de gros comprend des prêts aux entreprises, aux organismes souverains, aux entités du secteur public, aux banques et autres institutions financières, ainsi que certains prêts aux particuliers fortunés. Le portefeuille de détail comprend les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts personnels, les prêts sur cartes de crédit et les prêts aux petites entreprises. Nos systèmes de notation du risque de crédit sont conçus afin d'évaluer et de quantifier les risques liés aux activités de prêt de manière précise et uniforme. Les notations qui en résultent sont ensuite utilisées dans la prise de décisions sur le risque – tant au chapitre des transactions qu'au chapitre des clients – ainsi que comme données clés de la tarification liée aux risques, de l'évaluation du risque et du calcul des fonds propres.

Évaluation du capital économique et des fonds propres réglementaires

Le capital économique, qui correspond à notre propre quantification des risques en ce qui a trait aux fonds propres nécessaires pour assurer la solvabilité, est également utilisé pour établir les limites. Il sert aussi à déterminer l'adéquation des fonds propres internes et l'attribution des fonds propres au secteur Assurances. Notre méthode d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation, autres que le secteur Assurances, est fondée sur des exigences réglementaires. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Deux approches peuvent être utilisées pour évaluer le risque de crédit et déterminer les fonds propres réglementaires : l'approche fondée sur les notations internes et l'approche standard, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. L'approche fondée sur les notations internes permet d'utiliser à la fois une approche reposant entièrement sur des modèles, appelée l'approche fondée sur les notations internes avancée, et une approche basée sur la surveillance, appelée l'approche fondée sur les notations internes fondation.

L'approche standard s'applique essentiellement au secteur Gestion du patrimoine, y compris à notre portefeuille de gros à City National, à nos activités bancaires dans les Antilles et à certains portefeuilles de prêts de détail autres qu'hypothécaires acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada. Elle est fondée sur les pondérations des risques prescrites par le BSIF et servant à calculer l'actif pondéré en fonction des risques en lien avec le risque de crédit.

L'approche fondée sur les notations internes avancée, qui s'applique à la plupart des expositions au risque de crédit de nos portefeuilles de prêts de gros et de détail (à l'exception des expositions utilisant l'approche fondée sur les notations internes fondation décrite ci-dessous), utilise trois principaux paramètres d'évaluation du risque de crédit aux fins du calcul du capital économique et des fonds propres réglementaires.

- Probabilité de défaillance (PD) : pourcentage estimatif qui représente la probabilité de défaillance d'un débiteur dans un délai donné et pour une notation ou un portefeuille de prêts donné.
- Exposition en cas de défaillance (ECD) : montant qui serait dû par un débiteur au moment de la défaillance.
- Perte en cas de défaillance (PCD) : pourcentage estimatif de l'ECD considéré comme non recouvrable malgré les processus de perception et de recouvrement à la suite d'une défaillance.

Ces paramètres sont déterminés principalement à partir de l'historique des données des systèmes de notation internes, sous réserve des normes de surveillance et des planchers.

La PD est estimée en fonction d'une moyenne à long terme des taux de défaillance d'une notation donnée ou pour un portefeuille de prêts en particulier. Une PD attribuée à une ou des notations ou à des portefeuilles de prêts en défaillance, conformément à la définition d'une défaillance, est de 100 %.

L'ECD est basée sur le crédit accordé au débiteur et sur l'évolution éventuelle de ce montant selon des facteurs tels que l'utilisation actuelle de la limite approuvée. Comme pour la PCD, les taux sont estimés de façon à tenir compte d'un ralentissement économique, en appliquant le même principe de prudence pour tenir compte des données et des incertitudes statistiques relevées dans le processus de modélisation.

Chaque facilité de crédit reçoit un taux estimatif de PCD fondé pour une large part sur les facteurs qui détermineront l'ampleur de la perte en cas de défaillance, à savoir notamment le rang de la dette, les sûretés qui y sont assorties et le secteur d'activité du débiteur. Les taux estimatifs de PCD s'appuient essentiellement sur un historique interne des défauts de paiement. Si ces données internes sont limitées, nous nous appuyons sur des données externes appropriées pour compléter notre estimation. Les taux estimatifs de PCD reflètent également les conditions susceptibles de prévaloir en période de ralentissement économique, avec un supplément de prudence pour tenir compte des limitations des données et des incertitudes statistiques identifiées pendant le processus d'estimation.

Les estimations de la PD, de l'ECD et de la PCD sont revues chaque année, puis les mises à jour sont validées par une équipe de validation indépendante au sein de la banque. Elles font également l'objet d'un suivi et d'un contrôle ex post trimestriel par l'équipe d'estimation elle-même. Ces notations et évaluations du risque nous permettent de déterminer notre perte attendue, ainsi que notre capital économique, nos fonds propres réglementaires, nos limites de risque, de même que nos services de gestion de portefeuille et les prix de nos produits.

L'approche fondée sur les notations internes fondation est une approche réglementaire prescrite devant être utilisée pour calculer l'actif pondéré en fonction des risques liés à notre exposition aux banques et aux grandes entreprises, c'est-à-dire celles dont le total des revenus consolidés annuels dépasse 750 millions de dollars. Cette approche utilise les mêmes paramètres de PD que l'approche fondée sur les notations internes avancée, mais utilise des paramètres de surveillance prescrits pour l'ECD et la PCD.

Différences entre les évaluations financières et les évaluations réglementaires

Les modèles de pertes attendues sont utilisés aux fins des fonds propres réglementaires (Bâle) et aux fins comptables (IFRS). Selon les deux modèles, les pertes attendues correspondent au produit de la PD, de l'ECD et de la PCD. Les cadres actuels de présentation de Bâle et des IFRS comportent toutefois certaines différences importantes qui pourraient donner lieu à des estimations des pertes attendues très différentes, notamment les suivantes :

- Les PD du modèle de Bâle sont fondées sur les moyennes à long terme sur un cycle économique complet, tandis que les PD du modèle des IFRS reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.
- Les PD du modèle de Bâle portent sur les 12 mois à venir. Par contre, dans le modèle des IFRS, elles portent sur les 12 prochains mois uniquement pour les instruments du stade 1. Les pertes de crédit attendues pour les instruments du stade 2 sont calculées au moyen de la PD sur la durée de vie.
- Dans le modèle de Bâle, les PCD sont basées sur des conjonctures économiques défavorables graves, mais plausibles. Dans le modèle des IFRS, les PCD reposent sur les conditions actuelles, ajustées pour tenir compte des estimations des conditions futures qui auront un effet sur les PCD selon des scénarios macroéconomiques établis par pondération probabiliste.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Méthodes et estimations comptables critiques.

Risque de crédit brut

Le risque de crédit brut est classé comme i) un risque de crédit lié aux prêts et autres, ou ii) un risque de crédit lié aux activités de négociation, et il est calculé en fonction du cadre de l'accord de Bâle III. Selon cette méthode, l'ECD de toutes les transactions de crédit liées aux prêts et autres ainsi que des transactions de mise en pension de titres liées aux activités de négociation est calculée sans tenir compte des sûretés, mais à partir d'une estimation des variations futures possibles de ce risque de crédit. Quant à l'ECD des dérivés, elle est calculée en tenant compte des sûretés, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Le risque de crédit lié aux prêts et autres comprend :

- Les prêts et acceptations en cours, les engagements inutilisés ainsi que d'autres expositions, notamment les passifs éventuels tels que les lettres de crédit et les garanties, les titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti et les dépôts auprès d'institutions financières. Les engagements inutilisés représentent une estimation du montant contractuel susceptible d'être utilisé au moment de la défaillance d'un débiteur.

Le risque de crédit lié aux activités de négociation comprend :

- Les transactions de mise en pension de titres, lesquelles incluent des conventions de rachat et des conventions de revente, ainsi que des emprunts et prêts de titres. En ce qui concerne les transactions de mise en pension de titres, le risque brut correspond au montant du financement initial des titres, compte non tenu des sûretés.

- Le montant des dérivés qui représente le montant de l'équivalent-crédit, lequel est défini par le BSIF comme la somme du coût de remplacement et du montant supplémentaire au titre du risque de crédit éventuel, ce qui est pondéré par un facteur réglementaire. Pour plus de détails sur le coût de remplacement et le montant de l'équivalent-crédit, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Évaluation du risque de crédit

Risque de crédit lié aux prêts de gros

Le système de notation du crédit de gros sert à évaluer le risque de crédit inhérent à nos activités de crédit de gros.

Une notation du risque de l'emprunteur (NRE) est attribuée à chaque débiteur, ce qui reflète une appréciation de sa solvabilité. Chaque NRE est associée à une PD calibrée. La NRE différencie le risque rattaché à un débiteur et reflète notre évaluation de sa capacité et de sa volonté de satisfaire à ses obligations contractuelles dans les délais fixés, sur un horizon de trois ans. La détermination et l'attribution d'une NRE sont fondées sur l'évaluation des risques commerciaux et financiers du débiteur effectuée au moyen d'une analyse fondamentale du crédit et d'une modélisation s'appuyant sur les données disponibles. La PD associée à chaque NRE est essentiellement fondée sur un historique interne des défauts de paiement qui remonte à 2006 et constitue la moyenne à long terme de notre expérience au cours d'un cycle économique, ce qui est conforme aux lignes directrices réglementaires.

Notre système de notation compte 22 niveaux. Le tableau ci-après présente nos 22 notations et leur correspondance avec les notations externes de S&P et de Moody's.

Notations internes*

Tableau 39

Notations	Fourchette des PD		Notation du risque de l'emprunteur	S&P	Moody's	Description
	Entreprises et banques	Organismes souverains				
1	0,0000 % – 0,0500 %	0,0000 % – 0,0150 %	1+	AAA	Aaa	Qualité investissement
2	0,0000 % – 0,0500 %	0,0151 % – 0,0250 %	1H	AA+	Aa1	
3	0,0000 % – 0,0500 %	0,0251 % – 0,0350 %	1M	AA	Aa2	
4	0,0000 % – 0,0500 %	0,0351 % – 0,0450 %	1L	AA-	Aa3	
5	0,0000 % – 0,0550 %	0,0451 % – 0,0550 %	2+H	A+	A1	
6	0,0551 % – 0,0650 %		2+M	A	A2	
7	0,0651 % – 0,0750 %		2+L	A-	A3	
8	0,0751 % – 0,0850 %		2H	BBB+	Baa1	
9	0,0851 % – 0,1030 %		2M	BBB	Baa2	
10	0,1031 % – 0,1775 %		2L	BBB-	Baa3	
11	0,1776 % – 0,3470 %		2-H	BB+	Ba1	Qualité inférieure
12	0,3471 % – 0,6460 %		2-M	BB	Ba2	
13	0,6461 % – 1,0620 %		2-L	BB-	Ba3	
14	1,0621 % – 1,5520 %		3+H	B+	B1	
15	1,5521 % – 2,2165 %		3+M	B	B2	
16	2,2166 % – 4,5070 %		3+L	B-	B3	
17	4,5071 % – 7,1660 %		3H	CCC+	Caa1	
18	7,1661 % – 13,1760 %		3M	CCC	Caa2	
19	13,1761 % – 24,9670 %		3L	CCC-	Caa3	
20	24,9671 % – 99,9990 %		4	CC	Ca	
21	100 %		5	D	C	Déprécié
22	100 %		6	D	C	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie correspond au risque qu'une partie avec laquelle nous avons conclu un contrat financier ou non financier ne satisfasse pas à ses obligations contractuelles, et manque à ses engagements de paiement. Ce risque intègre non seulement la valeur actuelle du contrat, mais aussi la variation possible de cette valeur selon l'évolution des conditions du marché. Le risque de contrepartie provient généralement des opérations sur dérivés et des transactions de mise en pension. Les opérations sur dérivés peuvent porter sur des contrats à terme de gré à gré ou standardisés, des swaps et des options, et elles peuvent mettre en jeu des éléments sous-jacents de nature financière (p. ex., des taux d'intérêt, des taux de change, du crédit et des capitaux propres) ou non financière (p. ex., des marchandises). Pour plus de détails sur nos instruments dérivés et nos méthodes de gestion du risque de crédit, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Les activités de négociation qui engendrent un risque de contrepartie sont menées de façon à respecter les exigences des cadres de gestion des risques d'entreprise de crédit et de marché et des risques d'entreprise liés aux modèles, et sont approuvées par les autorités qui, grâce aux pouvoirs qui leur ont été délégués, sont en droit de le faire.

Les principales techniques d'atténuation du risque de contrepartie généré par les activités de négociation sont la compensation avec déchéance du terme et la remise de garanties. La compensation avec déchéance du terme sert à établir la valeur nette d'obligations contractuelles entre les contreparties lorsque survient une situation de défaillance, réduisant ainsi le risque de crédit global. Il y a remise d'une garantie lorsqu'une contrepartie donne certains actifs en garantie, ce qui permet d'atténuer le risque de crédit et les pertes advenant une défaillance de la contrepartie. Les politiques que nous avons adoptées en lien avec la constatation de l'atténuation des risques que permettent ces techniques prévoient diverses mesures, dont les suivantes :

- Le recours à des accords standards, tels que les conventions-cadres et les annexes de soutien au crédit de l'International Swaps and Derivatives Association;

- Le fait de restreindre, de manière générale, les garanties admissibles à des actifs liquides de grande qualité, soit essentiellement de la trésorerie et des titres d'État assortis de notations élevées, sous réserve des décotes appropriées;
- L'utilisation d'ententes sur les marges initiales et les marges de variation conformément aux exigences réglementaires et aux normes internes établies à l'égard des risques.

De même, aux fins des activités de négociation mettant en jeu le financement ou la mise en pension de titres, nous atténuons le risque de contrepartie au moyen de contrats de financement de titres standards et par l'acceptation de garanties, lesquelles sont généralement sous forme de titres liquides admissibles.

Nous réduisons également ce risque en faisant appel à des contreparties centrales. Ces entités, par ailleurs fortement réglementées, agissent comme intermédiaires dans le cadre d'opérations réalisées par des contreparties bilatérales, atténuent le risque de crédit en ayant recours à des marges initiales et à des marges de variation, et sont en mesure de compenser sur une base nette de telles opérations. La structure et la capitalisation, ce qui englobe les ententes concernant les fonds propres d'urgence, de chaque contrepartie centrale sont analysées au moment de l'attribution d'une notation du risque de contrepartie en l'interne et de l'établissement des limites appropriées de ce risque.

Risque de corrélation défavorable

Le risque de corrélation défavorable est le risque qu'une exposition à une contrepartie soit inversement corrélée à la solvabilité de cette contrepartie. Il existe deux types de risques de corrélation défavorables :

- Le risque spécifique de corrélation défavorable, lorsqu'il existe une corrélation positive entre notre exposition à une contrepartie spécifique et la PD de cette contrepartie en raison de la nature de nos transactions avec elle (p. ex., des prêts garantis par des actions ou un emprunt émis par la contrepartie ou une partie liée). Les opérations qui engendrent un risque spécifique de corrélation défavorable ne sont autorisées qu'exceptionnellement et si la Gestion des risques du Groupe les a expressément approuvées au préalable. Les facteurs à prendre en compte aux fins de l'analyse de ces opérations comprennent la solvabilité et les pratiques en matière de garanties de la contrepartie, l'exposition sous-jacente de l'opération et l'existence de mesures d'atténuation du risque.
- Le risque général de corrélation défavorable, lorsqu'il existe une corrélation positive entre notre exposition à une contrepartie donnée et la PD de la contrepartie en raison de la conjoncture générale de l'économie ou des marchés. Le risque général de corrélation défavorable peut survenir dans diverses circonstances, selon l'opération, le type d'instrument de garantie et la nature de la contrepartie. Nous surveillons ce risque au moyen de divers paramètres, dont des analyses de la corrélation entre les facteurs pertinents de conjoncture macroéconomique ou des marchés et l'exposition au risque de contrepartie.

Risque de crédit lié aux prêts de détail

L'attribution de notations est le principal système utilisé par la banque pour évaluer le risque associé à un débiteur et à une transaction sur le marché de détail. Les modèles d'attribution des notations sont fondés sur des données internes et externes pour évaluer et attribuer une note aux emprunteurs, prévoir le rendement futur et gérer les limites en ce qui concerne les prêts existants et les activités de recouvrement. Les notations sont l'un des éléments qui entrent en jeu dans l'acquisition de nouveaux clients et la gestion des comptes existants. La notation de l'emprunteur sert à évaluer le risque de crédit pour chaque intervention d'acquisition ou de gestion de compte indépendante, menant à une décision ou à des directives automatisées pour le décideur. La notation de crédit améliore la qualité de la décision, la rapidité et la cohérence du processus de décision, et facilite la tarification fondée sur les risques. Nous cherchons constamment à améliorer nos capacités d'attribution de notations et d'analytique au moyen de l'exploration des données comportementales des clients et des techniques analytiques avancées, qui nous permettent de prendre des décisions de crédit éclairées.

Pour obtenir une notation du risque lié aux prêts de détail, les notations attribuées aux emprunteurs sont classées en catégories et reliées aux PD afin de les regrouper en sous-catégories de notation. Le tableau suivant indique les fourchettes des PD et les divers niveaux de risque lié aux prêts de détail correspondants.

Notations internes*		Tableau 40
Fourchettes des PD	Description	
0,050 % – 3,965 %	Risque faible	
3,966 % – 7,428 %	Risque moyen	
7,429 % – 99,99 %	Risque élevé	
100 %	Prêts douteux/Défaillance	

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Atténuation du risque de crédit

Nous tentons de réduire notre exposition au risque de crédit au moyen de divers outils, dont les montages financiers et l'obtention de sûretés.

Montages financiers

Les exigences relatives aux montages financiers sont établies au moyen de politiques et procédures précises en matière de gestion du risque de crédit. Les facteurs d'atténuation des risques comprennent les garanties, les sûretés, le rang de la dette, les exigences en matière de ratio prêt-valeur ainsi que les clauses restrictives. Chaque produit est assorti de lignes directrices propres qui décrivent les étapes du montage visé ainsi que les critères relatifs aux clients et aux garants.

Sûretés

Lorsque nous accordons un prêt, nous obligeons souvent les débiteurs à donner des biens en garantie. Les mesures d'atténuation des risques fournies par les sûretés dépendent de la valeur, du type et de la qualité des biens en question. Les exigences liées à l'évaluation et à l'administration des sûretés sont précisées dans nos politiques de gestion du risque de crédit.

Les types de sûretés dont nous nous servons pour garantir les facilités de crédit ou celles servant à l'exécution d'opérations varient. Par exemple, nos activités de financement de titres et celles mettant en jeu des dérivés hors cote grevés de sûretés sont essentiellement garanties par de la trésorerie et des titres hautement liquides et de grande qualité émis par l'État et des organismes gouvernementaux. Les prêts de gros à des entreprises clientes sont souvent garantis par le nantissement d'actifs de l'emprunteur, notamment les débiteurs, les stocks, le matériel et les biens immobiliers commerciaux. Dans le cas des secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises et Gestion de patrimoine, les sûretés se composent habituellement d'une charge grevant un bien immobilier ou d'un portefeuille de titres d'emprunt et de participation cotés sur une bourse reconnue.

Pour gérer efficacement notre exposition au risque, nous nous conformons à une méthode exhaustive qui combine l'évaluation des propriétés, la gestion active du portefeuille et la surveillance.

- Nous avons recours à une approche fondée sur le risque pour évaluer les propriétés. Nos méthodes d'évaluation des propriétés comprennent des modèles d'évaluation automatisés, qui s'appuient sur les données du marché comme les chiffres d'affaires comparables ou les tendances de prix régionales et les évaluations.
- Nous continuons de gérer activement notre portefeuille de prêts hypothécaires et d'effectuer des simulations de crise fondées sur une augmentation du taux de chômage, conjuguée à des hausses de taux d'intérêt et à un ralentissement des marchés immobiliers.
- Nous visons la conformité aux exigences réglementaires qui régissent les pratiques en matière de souscription de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les paramètres relatifs au ratio prêt-valeur et les exigences en matière d'évaluation immobilière.

Ni nos politiques de gestion des risques qui concernent les sûretés ni la qualité des sûretés détenues n'ont fait l'objet de changement important au cours de la période.

Approbation du risque de crédit

Le Conseil, la haute direction, le Comité de gestion des risques du Groupe et les autres comités de gestion des risques de la haute direction travaillent ensemble pour assurer qu'un cadre de gestion du risque de crédit d'entreprise, ainsi que des politiques, processus et procédures connexes sont en place pour gérer le risque de crédit et approuver les limites de risque s'y rapportant. Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et la haute direction reçoivent des rapports décrivant notre profil de risque, y compris les principaux problèmes en la matière, l'évolution des risques auxquels nous sommes exposés et les tendances, de sorte que soient prises en temps opportun les mesures nécessaires, s'il en est. Nos politiques de gestion du risque de crédit à l'échelle de l'entreprise énoncent les exigences minimales pour ce qui est de la gestion prudente du risque de crédit en fonction de divers contextes liés aux emprunteurs, aux transactions et à la gestion de portefeuilles.

Approbation des transactions

Les transactions de crédit sont régies par notre politique générale sur les limites du risque et les pouvoirs d'approbation du risque, qui définit les pouvoirs et les limites de risque délégués que la direction doit respecter, ainsi que par la politique d'entreprise sur les exigences et règles de crédit, qui énonce les exigences minimales à respecter pour la gestion du risque de crédit, tant pour ce qui est des relations clients individuelles, des transactions et des portefeuilles. À notre politique sur les exigences et règles de crédit s'ajoutent des politiques et des lignes directrices propres à chaque secteur ou produit, selon le cas. Si une transaction dépasse les limites d'approbation des hauts dirigeants, son approbation relève du Comité de gestion des risques du Conseil.

Approbation des produits

Les propositions de produits et services de crédit de RBC sont conformes à notre politique d'entreprise de gestion des risques liés à la pertinence des clients et des produits; elles font l'objet d'un examen approfondi et sont approuvées en fonction d'un processus d'évaluation des risques liés aux produits et sont assujetties aux pouvoirs d'approbation du risque lié à la pertinence des produits, lesquels augmentent au fur et à mesure que le niveau de risque s'accroît. Les produits nouveaux ou modifiés doivent être examinés à la lumière de l'ensemble des facteurs de risque, notamment le risque de crédit. Tous les produits existants font l'objet d'un examen périodique d'après une méthode d'évaluation fondée sur les risques.

Limites du risque de crédit

La répartition de l'appétit pour le risque et les pouvoirs délégués du Conseil dépendent de l'établissement de limites de risque, qui tiennent compte à la fois des contraintes réglementaires et des jugements posés aux fins de la gestion interne des risques. Nous établissons des limites de risque à l'égard d'une entreprise donnée, d'une région, d'un pays et d'un secteur d'activité (capital notionnel et capital économique), d'une exposition réglementaire importante, des produits et des portefeuilles, de même que des activités de prise ferme et de distribution. Ces limites sont appliquées à l'ensemble des secteurs, des portefeuilles, des transactions et des produits.

Nous gérons activement les risques et les limites de crédit de sorte qu'ils concordent avec notre appétit pour le risque, que la composition de nos activités demeure selon la proportion voulue et que soit évitée toute concentration excessive du risque.

Le risque de concentration s'entend du risque découlant d'une surexposition à certains secteurs d'activité, pays ou produits de crédit dans le portefeuille, qui reflète la possibilité relativement élevée de corrélation entre la détérioration du crédit et la défaillance. Les limites de concentration du risque de crédit font l'objet d'un examen régulier qui tient compte de la conjoncture commerciale et économique, ainsi que des cadres financier et réglementaire.

Gestion du risque de crédit

Tolérance à l'égard de prêts

Dans le cadre de la gestion globale de nos relations avec les emprunteurs, nous devons à l'occasion, pour des raisons d'ordre économique, juridique ou autres, faire preuve de tolérance à l'égard de certains clients en ce qui a trait aux modalités initiales de leur prêt. Nous disposons de groupes spécialisés et de politiques officielles qui encadrent la gestion des prêts à risque élevé, en retard ou en défaillance. Nous nous efforçons d'identifier rapidement les emprunteurs en difficulté financière et de modifier

les conditions de leur prêt afin de réduire le plus possible les pertes et d'aider les clients. Nous pouvons conclure un accord d'allègement avec l'emprunteur qui stipule que nous ne mettrons pas à exécution la garantie que nous détenons et qu'en contrepartie l'emprunteur fera des concessions et/ou fournira une sûreté supplémentaire. Les allègements dans le cas des prêts peuvent comporter des réductions de taux, des reports de versements, des prolongations de la durée du prêt, la dispense de clauses restrictives, des prolongements de facilités arrivées à échéance, des modifications ou la restructuration d'ententes ou l'assouplissement des clauses restrictives, selon le cas. L'objectif d'un accord d'allègement est d'améliorer notre position en échange d'un délai supplémentaire accordé à l'emprunteur pour qu'il respecte les modalités et les obligations stipulées par le contrat de prêt. En ce qui concerne ces prêts, les mesures correctrices appropriées dépendent de la situation de l'emprunteur, de notre politique ainsi que de la volonté et de la capacité du client à respecter les modalités de prêt nouvelles ou modifiées.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Le tableau qui suit présente notre risque de crédit conformément aux catégories réglementaires définies par l'accord de Bâle et reflète notre ECD. Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Risque de crédit par portefeuille, par secteur et par secteur géographique

Tableau 41

(en millions de dollars canadiens)	Aux											
	31 octobre 2025						31 octobre 2024					
	Risque de crédit (1), (2)			Risque de contrepartie (5)			Risque de crédit (1), (2)			Risque de contrepartie (5)		Risque total
	Montant figurant au bilan	Montant hors bilan (3)		Mise en pension de titres	Dérivés	Risque total	Montant figurant au bilan	Montant hors bilan (3)		Mise en pension de titres	Dérivés	
	Engagements inutilisés	Autres (4)					Engagements inutilisés	Autres (4)				
Prêts de détail												
Prêts résidentiels garantis (6)	514 623 \$	132 502 \$	– \$	– \$	– \$	647 125 \$	498 014 \$	124 743 \$	– \$	– \$	– \$	622 757 \$
Prêts renouvelables admissibles (7)	36 407	104 369	–	–	–	140 776	33 571	95 776	–	–	–	129 347
Autres prêts de détail	57 003	22 522	164	–	–	79 689	53 257	21 530	162	–	–	74 949
Total des prêts de détail	608 033 \$	259 393 \$	164 \$	– \$	– \$	867 590 \$	584 842 \$	242 049 \$	162 \$	– \$	– \$	827 053 \$
Prêts de gros												
Exploitations agricoles	14 181 \$	3 344 \$	86 \$	– \$	263 \$	17 874 \$	13 257 \$	3 241 \$	77 \$	– \$	210 \$	16 785 \$
Industrie automobile	14 188	9 602	677	–	1 053	25 520	14 424	9 605	639	–	1 454	26 122
Services bancaires	96 268	3 674	1 797	97 585	32 577	231 901	87 601	3 187	2 967	91 791	32 949	218 495
Consommation discrétionnaire	28 435	11 544	893	–	1 779	42 651	24 516	11 719	918	–	1 242	38 395
Biens de consommation de base	11 355	10 393	957	–	2 299	25 004	10 094	8 631	795	–	1 907	21 427
Pétrole et gaz	6 377	8 671	1 520	–	2 312	18 880	6 365	8 688	2 002	–	2 052	19 107
Services financiers	62 170	29 087	4 508	78 257	33 739	207 761	51 313	23 405	4 103	73 020	29 958	181 799
Produits de financement	3 938	1 180	2 134	1 339	1 713	10 304	3 945	1 235	2 388	604	1 684	9 856
Produits forestiers	2 499	1 524	373	–	76	4 472	2 225	1 589	387	–	84	4 285
Administrations publiques	330 943	8 762	2 251	18 150	10 031	370 137	283 893	7 891	2 149	13 334	7 933	315 200
Produits industriels	15 966	12 871	1 121	–	922	30 880	15 526	12 463	940	–	1 052	29 981
Technologie de l'information	6 308	9 360	230	–	845	16 743	6 353	7 892	251	42	976	15 514
Placements	32 124	7 769	794	19	344	41 050	30 015	7 151	786	103	99	38 154
Mines et métaux	2 795	4 004	1 848	–	520	9 167	2 821	3 950	1 684	–	427	8 882
Travaux publics et infrastructure	2 786	2 499	1 513	–	341	7 139	2 871	2 329	1 383	–	300	6 883
Immobilier et autres	123 801	24 890	2 289	169	1 478	152 627	115 332	26 197	2 209	83	1 115	144 936
Autres services	37 857	17 367	3 293	–	1 621	60 138	35 980	15 870	3 461	–	1 236	56 547
Télécommunications et médias	9 123	6 837	151	–	2 674	18 785	7 814	7 210	159	–	2 874	18 057
Transport	9 594	7 608	2 042	–	2 450	21 694	10 517	7 235	1 533	–	2 470	21 755
Services publics	14 281	23 822	6 302	–	5 845	50 250	14 652	21 110	5 993	–	5 451	47 206
Autres secteurs	7 632	1 526	1 467	276	31 090	41 991	11 119	2 578	1 887	227	24 520	40 331
Total des prêts de gros	832 621 \$	206 334 \$	36 246 \$	195 795 \$	133 972 \$	1 404 968 \$	750 633 \$	193 176 \$	36 711 \$	179 204 \$	119 993 \$	1 279 717 \$
Risque total (1)	1 440 654 \$	465 727 \$	36 410 \$	195 795 \$	133 972 \$	2 272 558 \$	1 335 475 \$	435 225 \$	36 873 \$	179 204 \$	119 993 \$	2 106 770 \$
Par secteur géographique (8)												
Canada	883 575 \$	335 487 \$	15 107 \$	76 722 \$	61 861 \$	1 372 752 \$	845 343 \$	320 434 \$	15 533 \$	72 852 \$	51 427 \$	1 305 589 \$
États-Unis	421 280	96 502	16 939	60 424	25 020	620 165	360 803	84 633	15 277	56 415	22 201	539 329
Europe	58 568	24 150	2 141	40 398	31 158	156 415	55 936	21 879	3 432	31 987	31 555	144 789
Autres pays	77 231	9 588	2 223	18 251	15 933	123 226	73 393	8 279	2 631	17 950	14 810	117 063
Risque total (1)	1 440 654 \$	465 727 \$	36 410 \$	195 795 \$	133 972 \$	2 272 558 \$	1 335 475 \$	435 225 \$	36 873 \$	179 204 \$	119 993 \$	2 106 770 \$

- (1) Ne tient pas compte de la titrisation, des titres de participation du portefeuille d'intermédiation bancaire, ni des autres actifs qui ne sont pas assujettis à l'approche standard ou à celle fondée sur les notations internes.
- (2) L'ECD liée aux expositions standards est présentée déduction faite de la correction de valeur des actifs dépréciés, et l'ECD associée aux expositions fondées sur des notations internes est présentée avant déduction de la correction de valeur pour pertes de crédit et des sorties du bilan partielles, conformément aux définitions données dans la réglementation.
- (3) L'ECD au titre des engagements de crédit inutilisés et d'autres montants hors bilan est présentée après application des facteurs de conversion du crédit.
- (4) Comprend les autres éléments hors bilan, telles les lettres de crédit et les garanties.
- (5) L'ECD associée au risque de contrepartie reflète le risque calculé après compensation. Dans le cas des mises en pension, les sûretés sont prises en compte dans l'ECD dans la mesure autorisée par les lignes directrices réglementaires. Les dérivés négociés en bourse sont inclus dans les autres secteurs.
- (6) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette.
- (7) Comprend les prêts sur cartes de crédit, les marges de crédit non garanties ainsi que les produits de protection contre les découverts.
- (8) Le profil géographique est déterminé en fonction du pays de résidence de l'emprunteur.

2025 par rapport à 2024

Le risque de crédit total s'est accru de 166 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient principalement à une augmentation des titres, à l'exposition accrue au risque de contrepartie et à la croissance des volumes de prêts et des engagements inutilisés.

Risque net lié au financement de gros des autres pays par région, par type d'actif et par type de client ^{(1), (2)} Tableau 42

(en millions de dollars canadiens)	Aux								31 octobre
	31 octobre								2024
	Type d'actif				Type de client				
	Prêts en cours	Titres (3)	Mise en pension de titres	Dérivés	Institutions financières	Organismes souverains	Grandes entreprises	Total	Total
Europe (hors Royaume-Uni)	18 894	\$ 25 402	\$ 8 612	\$ 3 307	\$ 31 708	\$ 7 757	\$ 16 750	\$ 56 215	\$ 52 307
Royaume-Uni	14 302	22 914	5 789	2 363	18 939	14 219	12 210	45 368	36 311
Antilles	6 712	10 877	3 230	1 970	9 747	4 763	8 279	22 789	22 612
Asie-Pacifique	7 502	31 708	5 295	1 646	20 670	20 543	4 938	46 151	43 874
Autres (4)	3 095	1 605	3 273	141	2 844	1 915	3 355	8 114	8 022
Risque net des autres pays (5)	50 505	\$ 92 506	\$ 26 199	\$ 9 427	\$ 83 908	\$ 49 197	\$ 45 532	\$ 178 637	\$ 163 126

- (1) Le profil géographique est basé sur le pays où survient le risque, ce qui reflète notre évaluation du risque géographique associé à un risque donné. Il s'agit en général du lieu de résidence de l'emprunteur.
- (2) Les risques sont calculés selon la juste valeur, déduction faite de la valeur des sûretés, lesquelles représentent 467 milliards de dollars donnés en garantie à l'égard des mises en pension de titres (459 milliards au 31 octobre 2024) et 20 milliards à l'égard des dérivés (16 milliards au 31 octobre 2024).
- (3) Les titres comprennent des titres détenus à des fins de transaction de 26 milliards de dollars (14 milliards au 31 octobre 2024), des dépôts de 24 milliards (29 milliards au 31 octobre 2024) et des titres de placement de 43 milliards (44 milliards au 31 octobre 2024).
- (4) Comprend les expositions au risque au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine.
- (5) Exclut un risque de 7 643 millions de dollars (6 950 millions au 31 octobre 2024) lié aux organismes supranationaux.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette (assurés et non assurés) (1)

Les prêts hypothécaires résidentiels et les marges de crédit sur valeur nette sont garantis par des immeubles résidentiels. Le tableau ci-après présente la répartition par secteur géographique.

Prêts hypothécaires résidentiels et marges de crédit sur valeur nette

Tableau 43

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2025					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marges de crédit sur valeur nette (2)		
	Assurés (3)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	9 143	\$ 42 %	12 883	\$ 58 %	22 026	\$ 1 745
Québec	11 504	24	35 859	76	47 363	3 537
Ontario	30 857	13	198 588	87	229 445	18 623
Alberta	17 888	40	26 517	60	44 405	4 646
Saskatchewan et Manitoba	8 299	39	12 813	61	21 112	1 728
Colombie-Britannique et territoires	12 041	13	77 954	87	89 995	8 384
Total – Canada (5)	89 732	20	364 614	80	454 346	38 663
États-Unis	–	–	35 673	100	35 673	2 227
Autres pays	–	–	3 394	100	3 394	1 387
Total – Autres pays	–	–	39 067	100	39 067	3 614
Total	89 732	\$ 18 %	403 681	\$ 82 %	493 413	\$ 42 277

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2024					
	Prêts hypothécaires résidentiels			Marges de crédit sur valeur nette (2)		
	Assurés (3)		Non assurés		Total	Total
Secteur géographique (4)						
Canada						
Provinces de l'Atlantique	8 692	\$ 43 %	11 688	\$ 57 %	20 380	\$ 1 704
Québec	11 781	25	35 129	75	46 910	3 346
Ontario	32 011	14	189 638	86	221 649	18 173
Alberta	18 804	43	24 459	57	43 263	4 448
Saskatchewan et Manitoba	8 549	41	12 258	59	20 807	1 718
Colombie-Britannique et territoires	12 607	14	75 575	86	88 182	8 061
Total – Canada (5)	92 444	21	348 747	79	441 191	37 450
États-Unis	–	–	33 092	100	33 092	2 144
Autres pays	–	–	3 261	100	3 261	1 421
Total – Autres pays	–	–	36 353	100	36 353	3 565
Total	92 444	\$ 19 %	385 100	\$ 81 %	477 544	\$ 41 015

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Comprend des marges de crédit sur valeur nette assurées et non assurées totalisant 42 260 millions de dollars et 17 millions, respectivement (40 998 millions et 17 millions, respectivement, au 31 octobre 2024) qui sont présentées dans les prêts aux particuliers. Les montants indiqués pour les États-Unis et les Autres pays comprennent les prêts à terme garantis par des immeubles résidentiels.
- (3) Les prêts hypothécaires résidentiels assurés sont des prêts hypothécaires pour lesquels le risque de défaillance auquel nous sommes exposés est atténué par l'assurance souscrite auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ou d'autres compagnies d'assurance indépendantes.
- (4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (5) Le total consolidé des prêts hypothécaires résidentiels au Canada de 454 milliards de dollars (441 milliards au 31 octobre 2024) comprend des prêts hypothécaires de clients commerciaux de 12 milliards (12 milliards au 31 octobre 2024) dans le secteur Services bancaires aux entreprises, dont une tranche de 9 milliards (9 milliards au 31 octobre 2024) est garantie, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels de 17 milliards (18 milliards au 31 octobre 2024) dans le secteur Marchés des Capitaux, dont une tranche de 17 milliards (18 milliards au 31 octobre 2024) est détenue à des fins de titrisation. Tous les prêts hypothécaires résidentiels détenus à des fins de titrisation sont assurés (tous assurés au 31 octobre 2024).

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement ⁽¹⁾

Le tableau ci-après présente un sommaire du pourcentage des prêts hypothécaires résidentiels qui sont classés dans les périodes d'amortissement restantes selon les paiements effectués par les clients, qui comprennent des paiements plus élevés que le montant contractuel minimal ou des paiements plus fréquents.

Prêts hypothécaires résidentiels par période d'amortissement

Tableau 44

Période d'amortissement	Aux					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	Canada ⁽²⁾	États-Unis et autres pays	Total	Canada ⁽²⁾	États-Unis et autres pays	Total
25 ans ou moins	76 %	38 %	73 %	62 %	31 %	60 %
Plus de 25 ans à 30 ans	24	62	27	28	69	30
Plus de 30 ans à 35 ans	–	–	–	10	–	10
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Selon notre politique, les nouveaux prêts hypothécaires sont accordés avec des périodes d'amortissement de 30 ans ou moins. Les périodes d'amortissement de plus de 30 ans indiquent l'incidence de la hausse des taux d'intérêt sur nos portefeuilles de prêts hypothécaires à taux variables. Pour ces prêts, la période d'amortissement est ramenée au calendrier d'amortissement initial lors du renouvellement. Nous n'offrons pas de produits hypothécaires dont la structure entraînerait un amortissement négatif, car les paiements sur les prêts hypothécaires à taux variables augmentent automatiquement pour assurer la couverture des intérêts courus.

Ratios prêt-valeur moyens ⁽¹⁾

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios prêt-valeur moyens des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et prêts hypothécaires résidentiels acquis non assurés et des produits de la gamme Marge Proprio RBC®, par secteur géographique, ainsi que les ratios prêts-valeurs respectifs pour notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires aux particuliers – Canada total en cours.

Ratios prêt-valeur moyens

Tableau 45

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2025		le 31 octobre 2024	
	Non assurés		Non assurés	
	Prêts hypothécaires résidentiels ⁽²⁾	Produits de la gamme Marge Proprio RBC ⁽³⁾	Prêts hypothécaires résidentiels ⁽²⁾	Produits de la gamme Marge Proprio RBC ⁽³⁾
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période, par secteur géographique ⁽⁴⁾				
Provinces de l'Atlantique	70 %	70 %	68 %	68 %
Québec	70	70	64	67
Ontario	70	65	63	60
Alberta	72	70	66	67
Saskatchewan et Manitoba	72	73	69	70
Colombie-Britannique et territoires	67	63	51	60
États-Unis	72	n.s.	72	n.s.
Autres pays	71	n.s.	70	n.s.
Moyenne des nouveaux prêts et des prêts acquis pour la période ^{(5), (6), (7)}	70 %	67 %	60 %	61 %
Total du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du secteur Services bancaires aux particuliers – Canada ⁽⁸⁾	60 %	49 %	56 %	47 %

- (1) Information fournie conformément aux exigences énoncées dans la ligne directrice B-20 du BSIF (Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels).
- (2) Les prêts hypothécaires résidentiels excluent les prêts hypothécaires résidentiels faisant partie des produits de la gamme Marge Proprio RBC.
- (3) Les produits de la gamme Marge Proprio RBC comprennent des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit sur valeur nette.
- (4) Le secteur géographique est déterminé selon l'adresse où se trouve la propriété grevée d'un prêt hypothécaire. Les provinces de l'Atlantique comprennent Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick; la Colombie-Britannique et les territoires comprennent la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
- (5) Nous calculons les ratios prêt-valeur moyens concernant les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels, les prêts hypothécaires résidentiels non assurés acquis et les produits de la gamme Marge Proprio RBC sur une base pondérée, selon le montant du prêt hypothécaire lors de l'origination.
- (6) En ce qui a trait aux nouveaux prêts hypothécaires et aux produits de la gamme Marge Proprio RBC, le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.
- (7) L'exercice clos le 31 octobre 2024 comprenait l'incidence du portefeuille de HSBC Canada acquis au deuxième trimestre de 2024. Compte non tenu du portefeuille de HSBC Canada acquis, la moyenne des nouveaux prêts hypothécaires résidentiels et des prêts hypothécaires résidentiels acquis et des produits de la gamme Marge Proprio RBC était respectivement de 70 % et de 65 % pour l'exercice clos le 31 octobre 2024.
- (8) Pondéré selon les soldes des prêts hypothécaires et ajusté pour tenir compte des valeurs des propriétés basées sur l'indice de prix des maisons Teranet – Banque Nationale‡. n.s. non significatif

Rendement au chapitre de la qualité du crédit

Les tableaux et analyses suivants, qui portent sur le rendement au chapitre de la qualité du crédit, fournissent de l'information sur les prêts, lesquels englobent les prêts, les acceptations et les engagements, ainsi que sur les autres actifs financiers.

Montant brut des prêts douteux

Tableau 46

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux et pour les exercices clos les	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Services bancaires aux particuliers (1)	2 091 \$	1 652 \$
Services bancaires aux entreprises (1)	3 362	2 372
Gestion de patrimoine	609	508
Marchés des Capitaux	2 620	1 335
Total du montant brut des prêts douteux	8 682 \$	5 867 \$
Prêts douteux, solde au début de la période	5 867 \$	3 704 \$
Classés comme douteux au cours de la période (nouveaux prêts douteux) (1)	9 687	6 272
Remboursements nets (1)	(1 381)	(848)
Montants sortis du bilan	(3 326)	(2 521)
Autres (2)	(2 165)	(740)
Prêts douteux, solde à la fin de la période	8 682 \$	5 867 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Total du montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations	0,83 %	0,59 %
Services bancaires aux particuliers (1)	0,38 %	0,31 %
Services bancaires aux particuliers – Canada	0,34 %	0,26 %
Services bancaires aux entreprises (1)	1,74 %	1,29 %
Gestion de patrimoine	0,47 %	0,42 %
Marchés des Capitaux	1,52 %	0,88 %

- (1) Certaines variations du montant brut des prêts douteux des secteurs Services bancaires aux particuliers – Canada et Services bancaires aux entreprises sont généralement attribuées aux nouveaux prêts douteux, car les remboursements nets et certaines autres variations ne peuvent pas être raisonnablement déterminés.
- (2) Tient compte des prêts de nouveau productifs pour la période, des recouvrements au titre des prêts et avances sortis du bilan précédemment, des prêts vendus, des montants liés aux biens saisis détenus à titre d'immeubles de placement et aux participations dans des coentreprises relativement à certains accords de prêts conjoints, et des écarts de change et autres variations.

2025 par rapport à 2024

Le total du montant brut des prêts douteux a augmenté de 2 815 millions de dollars, ou 48 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait de l'augmentation des prêts douteux des secteurs Marchés des Capitaux, Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux particuliers a augmenté de 439 millions de dollars, ou 27 %, en raison principalement de la hausse des prêts douteux de notre portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels canadien.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Services bancaires aux entreprises a augmenté de 990 millions de dollars, ou 42 %, en raison principalement de l'augmentation des prêts douteux dans la plupart des secteurs d'activité, notamment le secteur de l'immobilier et autres, et celui de l'agriculture.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Gestion de patrimoine a augmenté de 101 millions de dollars, ou 20 %, surtout du fait de l'augmentation des prêts douteux dans quelques secteurs d'activité, notamment le secteur des télécommunications et médias, et dans nos portefeuilles de détail.

Le montant brut des prêts douteux du secteur Marchés des Capitaux a augmenté de 1 285 millions de dollars, ou 96 %, en raison essentiellement d'un compte dans le secteur d'activité des autres services.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Services bancaires aux particuliers	3 739 \$	3 273 \$
Services bancaires aux entreprises	2 300	1 626
Gestion de patrimoine	496	466
Marchés des Capitaux	923	986
Services de soutien généraux et autres	1	1
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts	7 459	6 352
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers (1)	11	12
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	7 470 \$	6 364 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts comprend ce qui suit :		
Prêts de détail	3 454 \$	3 011 \$
Prêts de gros	2 019	1 825
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	5 473 \$	4 836 \$
Correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 986	1 516

(1) La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers représente principalement la correction de valeur pour les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, les débiteurs et les garanties financières.

2025 par rapport à 2024

Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit est en hausse de 1 106 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs, qui s'explique en grande partie par des changements défavorables dans la qualité du crédit et la pondération des scénarios, ce qui inclut l'incidence des perturbations commerciales. La hausse de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts douteux, principalement dans les secteurs Services bancaires aux entreprises et Services bancaires aux particuliers, a également contribué à l'augmentation.

Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Risque de marché

Le risque de marché s'entend de l'incidence des prix du marché sur notre situation financière, notamment les profits ou les pertes potentiels découlant des fluctuations de variables déterminées par le marché telles que les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les prix des marchandises, les taux de change et les volatilités implicites.

Les mesures de la situation financière touchées par le risque de marché comprennent les suivantes :

- Les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus, qui comprennent :
 - les variations de la juste valeur des instruments classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net;
 - l'inefficacité de la couverture.
- Les fonds propres CET1, qui comprennent :
 - tous les éléments ci-dessus; plus
 - les variations de la juste valeur des titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global pour lesquels les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
 - les variations de la valeur en dollars canadiens des participations dans des filiales étrangères, déduction faite des couvertures, découlant de la conversion des devises;
 - les variations de la juste valeur des déficits des régimes d'avantages du personnel.
- Le ratio CET1, qui comprend :
 - tous les éléments ci-dessus; plus
 - les variations de l'actif pondéré en fonction des risques découlant des variations des risques de marché liés aux activités de négociation;
 - les variations de la valeur en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques découlant de la conversion des devises.
- La valeur économique de la banque, qui comprend :
 - tous les éléments des points 1 et 2 ci-dessus; plus
 - les variations de la valeur économique des autres positions liées aux activités autres que de négociation, du revenu net d'intérêt et des revenus tirés des services tarifés par suite de changements dans les facteurs à l'origine du risque de marché.

Contrôles du risque de marché – Positions évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les portefeuilles de négociation¹

Comme le risque de marché est visé par le Cadre d'appétit pour le risque à l'échelle de l'entreprise, le Conseil approuve notre appétit pour le risque de marché dans son ensemble. La fonction Gestion des risques de marché et de contrepartie, qui fait partie de la Gestion des risques du Groupe, est responsable de la création et de la gestion des contrôles et procédures de gouvernance, lesquels sont conçus pour faire cadrer les risques avec les contraintes en matière d'appétit pour le risque établies par le Conseil. Ces contrôles prévoient des plafonds relatifs aux mesures probabilistes servant à déterminer les pertes potentielles, comme la valeur à risque et les simulations de crise pour lesquelles une analyse est présentée ci-dessous.

La **valeur à risque (VAR)** est une mesure statistique permettant d'estimer la perte potentielle visant un portefeuille financier, selon un coefficient de confiance précis et une période de détention déterminée. Nous évaluons la VAR en fonction du 99^e centile du coefficient de confiance relativement aux fluctuations des prix sur une période de détention de un jour, à l'aide d'une simulation axée sur les deux derniers exercices pour lesquels il existe des données de marché équipondérées. Ces calculs sont révisés quotidiennement en fonction des positions à risque courantes, hormis certaines positions moins significatives qui ne sont pas négociées activement et qui sont révisées au moins une fois par mois. La VAR des activités de négociation couvre les pertes potentielles de nos portefeuilles de négociation en excluant l'incidence des positions à la juste valeur par le biais du résultat net liées aux activités autres que de négociation, telles que les engagements de souscription de prêts. La VAR totale couvre les pertes potentielles de toutes les positions classées à la juste valeur par le biais du résultat net.

La VAR est une estimation statistique fondée sur des données du marché historiques. Il faut donc l'interpréter en tenant compte de ses limites, notamment les suivantes :

- La VAR n'est pas indicatrice de pertes futures si les variations effectives du marché diffèrent sensiblement de celles des périodes historiques ayant servi au calcul.
- La VAR permet de projeter les pertes potentielles sur une période de détention de un jour, sans toutefois permettre de prévoir les pertes potentielles pour les positions à risque détenues plus longtemps.
- La VAR est évaluée à l'aide de positions à la fermeture des bureaux et ne tient pas compte de l'incidence des activités de négociation et de couverture sur une journée.

Nous vérifions nos évaluations de la VAR de différentes façons, notamment au moyen d'un processus d'examen et de validation des modèles d'évaluation par un groupe de concepteurs de modèles indépendant et d'un contrôle ex post de la VAR par rapport aux revenus quotidiens évalués à la valeur du marché, afin d'identifier et d'examiner les cas où les revenus tirés des activités de négociation réels excèdent les projections de la VAR.

Simulations de crise – Notre programme de simulation de crises liées au risque de marché sert à identifier et à maîtriser le risque découlant de variations importantes des cours et des taux. Nous effectuons des simulations de crise tous les jours pour les positions évaluées à la valeur du marché. Les simulations de crise reproduisent des événements passés aussi bien qu'hypothétiques, de nature grave et durable. Les scénarios passés sont fondés sur des événements réels ayant touché les marchés et d'une durée d'au plus 90 jours, comme la pandémie de COVID-19 de 2020, la crise financière mondiale de 2008 et l'épisode du « taper tantrum » de 2013. Les scénarios hypothétiques présentent de façon prospective des crises du marché graves, mais plausibles. Nous évaluons et peaufinons continuellement ces scénarios en fonction de l'évolution de la conjoncture. Les résultats des simulations de crise sont calculés en présumant une réévaluation instantanée de nos positions sans intervention de la direction.

Les calculs relatifs à ces mesures sont effectués pour toutes les positions qui sont évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net aux fins de la présentation de l'information financière, sauf les positions faisant partie d'une relation de couverture désignée et les positions de RBC Assurances.

¹ Les portefeuilles de négociation sont composés d'instruments négociés, conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage menés essentiellement par notre secteur Marchés mondiaux du secteur Marchés des Capitaux.

Évaluation du risque de marché*

Tableau 48

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Pour l'exercice clos				Pour l'exercice clos			
	Au	Moyenne	Haut	Bas	Au	Moyenne	Haut	Bas
Titres de participation	17 \$	16 \$	30 \$	11 \$	23 \$	14 \$	26 \$	6 \$
Change	5	4	13	2	6	5	10	2
Marchandises	8	7	11	3	11	6	11	4
Taux d'intérêt (1)	33	23	33	17	23	30	44	19
Risque de crédit spécifique (2)	5	7	10	5	8	8	9	7
Effet de diversification (3)	(38)	(32)	n.s.	n.s.	(37)	(34)	n.s.	n.s.
VAR des activités de négociation	30 \$	25 \$	35 \$	18 \$	34 \$	29 \$	41 \$	20 \$
VAR totale	40 \$	36 \$	56 \$	22 \$	34 \$	70 \$	138 \$	26 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

(1) Le risque lié à l'écart de taux général et le risque lié à l'écart de financement associé aux dérivés non garantis sont inclus dans la VAR liée aux taux d'intérêt.

(2) Le risque spécifique de crédit tient compte de la volatilité de l'écart de taux lié à chaque émetteur.

(3) La VAR des activités de négociation est inférieure à la somme des VAR individuelles par facteur de risque, en raison de la diversification des facteurs de risque.

n.s. non significatif

2025 par rapport à 2024

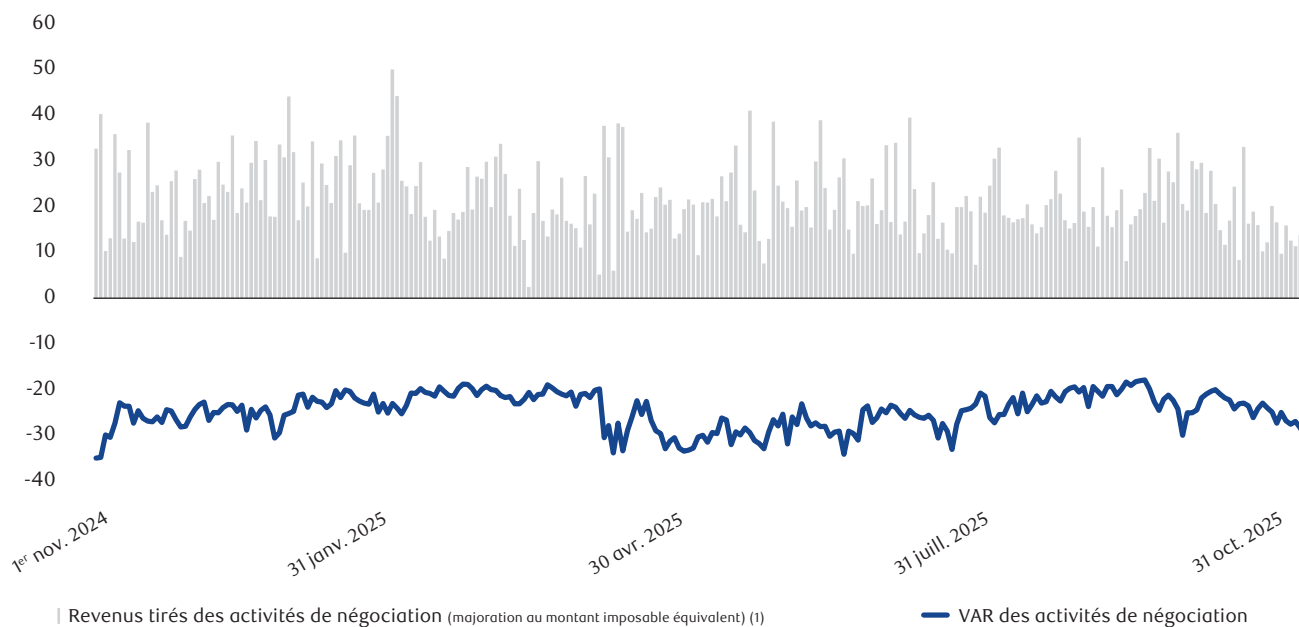
La moyenne de la VAR des activités de négociation s'est établie à 25 millions de dollars, en baisse de 4 millions sur un an, ce qui a découlé essentiellement des variations du risque lié à notre portefeuille de titres à revenu fixe, en partie contrebalancées par les variations du risque lié à notre portefeuille de titres de participation.

La moyenne de la VAR totale s'est chiffrée à 36 millions de dollars, en baisse de 34 millions, principalement en raison de l'incidence de la gestion de la volatilité des fonds propres de clôture liée à la transaction visant HSBC Canada à l'exercice précédent.

Le graphique ci-après illustre nos revenus de négociation quotidiens (graphique à barres), ainsi que notre VAR des activités de négociation quotidienne liée à la gestion du risque de marché (graphique linéaire). En 2025, nous n'avons enregistré aucune journée de pertes de négociation nettes.

Revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent), (1) et VAR des activités de négociation

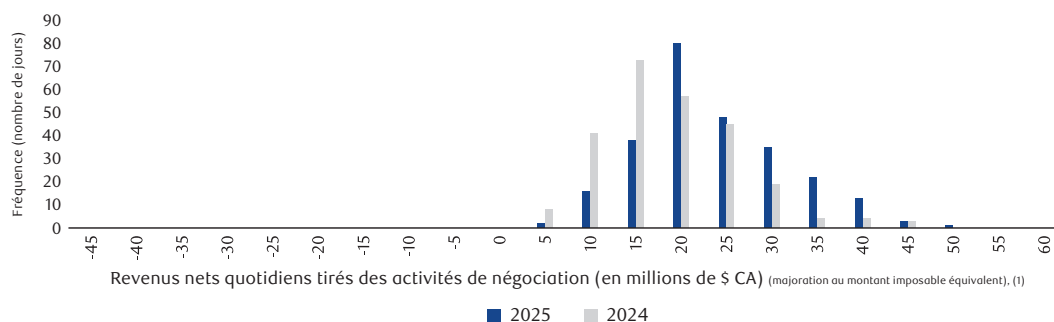
(en millions de dollars canadiens)



(1) Les revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus excluent l'incidence des engagements de souscription de prêts.

Le graphique ci-dessous illustre la distribution des revenus de négociation quotidiens en 2025 et en 2024. Nous n'avons enregistré aucune journée de pertes de négociation nettes au cours des deux exercices. Le revenu tiré des activités de négociation déclaré le plus élevé a été de 50 millions de dollars, le revenu quotidien moyen se chiffrant à 21 millions.

Revenus tirés des activités de négociation pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (majoration au montant imposable équivalent), (1)



(1) Les revenus tirés des activités de négociation (majoration au montant imposable équivalent) dans le graphique ci-dessus excluent l'incidence des engagements de souscription de prêts et les entités structurées.

Évaluations du risque de marché – Actifs et passifs de RBC Assurances

Nous offrons une vaste gamme de produits d'assurance à nos clients et détenons des placements afin de pouvoir respecter nos obligations futures au titre des polices d'assurance. Les placements à l'appui des provisions techniques sont principalement des actifs à revenu fixe évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, les variations de la juste valeur de ces actifs sont en grande partie neutralisées par les variations des taux d'actualisation utilisés dans le calcul des actifs et des passifs de contrat d'assurance et de réassurance, et l'incidence de ces éléments est reflétée dans le résultat des placements d'assurance dans l'état consolidé du résultat net. Au 31 octobre 2025, nous détenons des passifs au titre des contrats d'assurance de 22 milliards de dollars, déduction faite des actifs au titre des contrats d'assurance et des soldes de contrats de réassurance détenus (20 milliards au 31 octobre 2024).

Contrôles du risque de marché – Positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire²

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire découle principalement des produits bancaires traditionnels dont l'origine est le client, comme les dépôts et les prêts, et tient compte des couvertures connexes et du risque de taux d'intérêt lié aux titres détenus aux fins de la gestion des liquidités et de la trésorerie. Les facteurs engendrant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire incluent les non-concordances entre la date de modification des taux des actifs et celle des passifs, les modifications des taux des actifs en regard de ceux des passifs en réponse à des scénarios touchant les taux du marché, et les autres caractéristiques des produits influant sur le calendrier prévu des flux de trésorerie, comme les options de remboursement anticipé de prêts ou de remboursement des dépôts à terme avant l'échéance contractuelle. La sensibilité au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire fait régulièrement l'objet d'évaluations et de rapports, et est assujettie à des limites et à des contrôles, qui sont surveillés de façon indépendante par la Gestion des risques du Groupe.

Le Conseil approuve l'appétit pour le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, et le Comité actif-passif et la Gestion des risques du Groupe assurent la gouvernance continue au moyen de politiques, de limites, de normes en matière d'exploitation et d'autres contrôles quant à ce risque. Les rapports concernant le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire sont revus régulièrement par la Gestion des risques du Groupe, le Comité actif-passif, le Comité de gestion des risques, le Comité de gestion des risques du Conseil et le Conseil.

Mesure du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Afin d'assurer la surveillance et le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire, nous évaluons deux principaux paramètres, soit le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres, en fonction d'une variété de chocs sur les marchés, de scénarios et d'horizons temporels. Les scénarios touchant le marché englobent des variations parallèles et non parallèles de la courbe de rendement liées aux devises, des chocs relatifs à la volatilité des taux d'intérêt ainsi que des scénarios sur les taux d'intérêt prévus par les organismes de réglementation.

En vue de mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt, nous recourons à des simulations dynamiques des activités du portefeuille bancaire détaillées figurant au bilan et à l'état du résultat net, de manière à estimer l'incidence des scénarios de crise sur le revenu net d'intérêt prévu. Les positions liées aux actifs et aux passifs et les positions hors bilan sont simulées à l'aide d'une gamme d'horizons temporels. Les simulations tiennent compte des échéances, des renouvellements et des nouvelles originations, ainsi que du comportement en matière de remboursement anticipé et de remboursement. Les prix et les volumes des produits sont estimés en fonction de l'expérience passée pour déterminer l'incidence d'un scénario de choc donné sur le marché. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres tient compte de la sensibilité à la valeur de marché découlant des variations des taux. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres est évalué en soumettant les données concernant les positions au comptant à des techniques d'évaluation déterministes (scénario unique) et stochastiques (scénarios multiples). Le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont évalués en fonction de divers scénarios de crise liés au risque de marché comportant des variations extrêmes, mais plausibles, des taux sur le marché et de la volatilité. Les évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire présument le maintien des stratégies de couvertures existantes.

² Les positions liées au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire tiennent compte de l'incidence des dérivés dans le cadre de relations de couverture comptable, des titres comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global utilisés à des fins de gestion du risque de taux d'intérêt, et des couvertures économiques.

La gestion du risque lié au revenu net d'intérêt et la gestion du risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont complémentaires et soutiennent les efforts que nous déployons pour générer un revenu net d'intérêt durable d'excellente qualité. Pour des unités données, ces deux risques sont évalués chaque jour, chaque semaine ou chaque mois, selon l'importance, la complexité et la stratégie de couverture.

Un certain nombre d'hypothèses visant les flux de trésorerie, la révision des prix des produits et l'administration des taux sous-tendent les modèles utilisés pour mesurer le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres. Les principales hypothèses ont trait à la date projetée du financement des engagements au titre des taux des prêts hypothécaires, au comportement en matière de remboursement anticipé lié aux prêts à taux fixe, au comportement en matière de remboursement des dépôts à terme, et au profil de taux et d'échéance des dépôts sans échéance. Toutes les hypothèses sont formulées de façon empirique en fonction des comportements passés des clients et des prix des produits antérieurs, en plus de tenir compte des changements plausibles à venir. La Gestion des risques du Groupe surveille de façon indépendante les modèles et les hypothèses utilisés pour mesurer le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Évaluations du risque de marché – Sensibilités au risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôt d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 p.b. des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres prévue et sur le revenu net d'intérêt prévu sur une période de 12 mois, en présumant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée. Les mesures du risque de taux d'intérêt sont fondées sur les positions du bilan et hors bilan actuelles, lesquelles peuvent changer avec le temps en réaction aux activités commerciales et aux mesures prises par la direction.

Risque de marché – Évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire*

Tableau 49

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2025						31 octobre 2024	
	Risque lié à la valeur économique des capitaux propres			Risque lié au revenu net d'intérêt (1)			Risque lié à la valeur économique des capitaux propres	Risque lié au revenu net d'intérêt (1)
	Incidence – dollar canadien (2)	Incidence – dollar américain (2)	Total	Incidence – dollar canadien (2)	Incidence – dollar américain (2)	Total		
Incidence avant impôt d'une : augmentation des taux de 100 p.b. diminution des taux de 100 p.b.	(2 228)\$	(420)\$	(2 648)\$	105 \$	92 \$	197 \$	(2 076)\$	400 \$
	2 037	(105)	1 932	(210)	(163)	(373)	1 663	(502)

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

(1) Représente le risque lié au revenu net d'intérêt sur 12 mois découlant d'une variation instantanée et soutenue des taux d'intérêt.

(2) Avec prise d'effet au troisième trimestre de 2025, les risques liés à la valeur économique des capitaux propres et au revenu net d'intérêt pour les devises autres que le dollar canadien et le dollar américain sont présentés dans la catégorie Incidence – dollar américain et autres. Auparavant, l'incidence des autres devises était présentée dans la catégorie Incidence – dollar canadien.

Au 31 octobre 2025, un choc immédiat et soutenu constituant une diminution de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 373 millions de dollars sur notre revenu net d'intérêt, contre 502 millions à l'exercice précédent. Un choc immédiat et soutenu constituant une augmentation de 100 p.b. aurait eu une incidence négative de 2 648 millions de dollars sur la valeur économique de nos capitaux propres, en hausse par rapport à 2 076 millions il y a un an. La variation de la sensibilité du revenu net d'intérêt reflète un changement dans la composition des produits, et celle de la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres peut être attribuée à une croissance nette des actifs à taux fixe, notamment la croissance du capital de notre portefeuille. Au cours de 2025, le risque lié au revenu net d'intérêt et le risque lié à la valeur économique des capitaux propres sont demeurés dans les limites approuvées.

Évaluations du risque de marché concernant les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs ***Titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global***

Les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont essentiellement des titres d'emprunt. Nous détenons des titres d'emprunt principalement à des fins de placement, ainsi que de gestion du risque de liquidité et de couverture du risque de taux d'intérêt liés aux activités du portefeuille bancaire figurant au bilan. À l'exception des titres d'emprunt détenus par RBC Assurances, qui sont gérés séparément, tous les titres d'emprunt comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Pour plus de détails sur les titres de placement comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, se reporter aux notes 2 et 4 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Risque de change lié aux activités autres que de négociation

Le risque de change correspond à l'incidence défavorable possible des fluctuations des taux de change sur le bénéfice et la valeur économique. Nos revenus, nos charges et notre bénéfice libellés en devises autres que le dollar canadien sont assujettis aux fluctuations de la moyenne du dollar canadien par rapport à la moyenne de chacune de ces devises. Notre exposition la plus importante concerne le dollar américain, en raison des activités que nous exerçons aux États-Unis et de nos autres opérations conclues en dollars américains. Nous sommes également considérablement exposés à la livre sterling du fait de nos activités dans cette monnaie à l'échelle mondiale. L'appréciation ou la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la livre sterling pourrait accroître ou contracter, selon le cas, la valeur convertie de nos revenus, charges et bénéfices libellés en devises et avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation. Nous sommes aussi exposés au risque de change découlant de nos placements dans des établissements étrangers. Dans le cas des placements en titres de participation qui ne font pas l'objet d'une opération de couverture, lorsque le dollar canadien s'apprécie par rapport à d'autres monnaies, les pertes de change latentes sur les placements étrangers nets donnent lieu à une diminution de nos capitaux propres, par l'entremise des autres composantes des capitaux propres, et à une réduction de la valeur de conversion de l'actif pondéré en fonction des risques relativement aux actifs libellés en devises. La situation inverse se produit lorsque le dollar canadien se déprécie par rapport à d'autres devises. Nous tenons donc compte de ces répercussions lorsque nous déterminons le niveau approprié de nos placements dans des établissements étrangers qui doivent faire l'objet d'une opération de couverture.

Dérivés liés aux activités autres que de négociation

Nous avons aussi recours à des dérivés pour couvrir les risques de marché non liés à nos activités de négociation. Le cas échéant, nous choisissons d'appliquer à leur égard la comptabilité de couverture. Ces dérivés sont pris en compte dans nos évaluations du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire et dans d'autres évaluations du risque de marché concernant les activités internes autres que de négociation. Nous avons recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire ainsi que pour les activités de financement et d'investissement. Nous avons aussi recours à des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variation de la juste valeur de certains instruments à taux fixe. Nous utilisons également des dérivés de change pour gérer le risque relativement aux placements en titres de capitaux propres dans des filiales, qui sont libellés en devises, particulièrement ceux qui sont libellés en dollars américains et en livres sterling.

Pour plus de détails sur l'application de la comptabilité de couverture et l'utilisation de dérivés aux fins des activités de couverture, se reporter aux notes 2 et 9 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Les tableaux ci-après illustrent le lien entre les principales données figurant au bilan et les positions incluses dans les informations fournies à l'égard du risque de marché lié aux activités autres que de négociation, ce qui illustre la façon dont nous gérons le risque de marché lié à nos actifs et passifs à l'aide de différentes évaluations du risque.

Lien entre le risque de marché et les principales données figurant au bilan

Tableau 50

	Au 31 octobre 2025			
	Montant figurant au bilan	Évaluation du risque de marché		Risque principal lié aux activités autres que de négociation
Risque lié aux activités de négociation (1)		Risque lié aux activités autres que de négociation (2)		
(en millions de dollars canadiens)				
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	37 024 \$	– \$	37 024 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	50 364	6	50 358	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	219 067	188 249	30 818	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	342 721	–	342 721	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	309 683	251 147	58 536	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	652 344	2	652 342	Taux d'intérêt
Prêts de gros	397 171	3 271	393 900	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(7 093)	–	(7 093)	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	177 206	171 721	5 485	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	138 647	62 521	76 126	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	7 872			
Total de l'actif	2 325 006 \$	676 917 \$	1 640 217 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 515 616 \$	74 278 \$	1 441 338 \$	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	49 891	49 428	463	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	289 516	252 956	36 560	Taux d'intérêt
Dérivés	183 953	180 047	3 906	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	108 398	49 489	58 909	Taux d'intérêt
Débitures subordonnées	13 961	–	13 961	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	24 520			
Total du passif	2 185 855 \$	606 198 \$	1 555 137 \$	
Total des capitaux propres	139 151			
Total du passif et des capitaux propres	2 325 006 \$			

- (1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus de nos portefeuilles de négociation. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et aux simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.
- (2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du RTIPB et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le RTIPB.
- (3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent principalement des actifs liés à l'assurance.
- (4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent principalement des passifs au titre des contrats d'assurance.

(en millions de dollars canadiens)	Évaluation du risque de marché			Risque principal lié aux activités autres que de négociation
	Montant figurant au bilan	Risque lié aux activités de négociation (1)	Risque lié aux activités autres que de négociation (2)	
Actifs exposés au risque de marché				
Trésorerie et montants à recevoir de banques	56 723 \$	– \$	56 723 \$	Taux d'intérêt
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	66 020	3	66 017	Taux d'intérêt
Titres				
Titres détenus à des fins de transaction	183 300	161 031	22 269	Taux d'intérêt, écart de taux
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	256 618	–	256 618	Taux d'intérêt, écart de taux, cours des actions
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	350 803	299 032	51 771	Taux d'intérêt
Prêts				
Prêts de détail	626 978	–	626 978	Taux d'intérêt
Prêts de gros	360 439	3 152	357 287	Taux d'intérêt
Correction de valeur pour pertes sur prêts	(6 037)	–	(6 037)	Taux d'intérêt
Autres				
Dérivés	150 612	147 017	3 595	Taux d'intérêt, écart de change
Autres actifs	115 133	47 936	67 197	Taux d'intérêt
Actifs non exposés au risque de marché (3)	10 993			
Total de l'actif	2 171 582 \$	658 171 \$	1 502 418 \$	
Passifs exposés au risque de marché				
Dépôts	1 409 531 \$	63 706 \$	1 345 825 \$	Taux d'intérêt
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 286	34 985	301	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	305 321	280 386	24 935	Taux d'intérêt
Dérivés	163 763	157 587	6 176	Taux d'intérêt, écart de change
Autres passifs	94 666	39 802	54 864	Taux d'intérêt
Débitures subordonnées	13 546	–	13 546	Taux d'intérêt
Passifs non exposés au risque de marché (4)	22 277			
Total du passif	2 044 390 \$	576 466 \$	1 445 647 \$	
Total des capitaux propres	127 192			
Total du passif et des capitaux propres	2 171 582 \$			

- (1) Le risque lié aux activités de négociation comprend les positions qui sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et les positions pour lesquelles les profits et pertes de réévaluation sont comptabilisés dans les revenus de nos portefeuilles de négociation. Les évaluations du risque de marché liées à la VAR et les simulations de crise servent de contrôles des risques pour le risque lié aux activités de négociation.
- (2) Le risque lié aux activités autres que de négociation comprend les positions utilisées aux fins de la gestion du RTIPB et d'autres portefeuilles d'activités autres que de négociation. Les autres portefeuilles d'activités autres que de négociation significatifs comprennent les positions liées à RBC Assurances et les titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable, non pris en compte dans le RTIPB.
- (3) Les actifs non exposés au risque de marché comprennent principalement des actifs liés à l'assurance.
- (4) Les passifs non exposés au risque de marché comprennent principalement des passifs au titre des contrats d'assurance.

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement (risque de liquidité) est le risque que nous ne soyons pas en mesure de générer en temps opportun et de façon rentable la trésorerie et les équivalents de trésorerie nécessaires pour satisfaire à nos engagements. Le risque de liquidité résulte de la non-concordance de l'échéancier et de la valeur des flux de trésorerie, en ce qui concerne tant les éléments figurant au bilan que ceux hors bilan.

Gouvernance du risque de liquidité

Nos activités de gestion du risque de liquidité sont menées conformément aux cadres et politiques internes, notamment le cadre de gestion du risque d'entreprise, le cadre d'appétit pour le risque d'entreprise, le cadre de gestion du risque de liquidité d'entreprise, la politique sur le risque de liquidité d'entreprise et la politique de mise en gage d'entreprise. Collectivement, nos cadres et politiques stipulent les exigences en matière de gestion de la liquidité et du financement appropriées à l'exécution de notre stratégie et permettant de nous assurer que le risque de liquidité auquel nous sommes exposés demeure dans les limites de notre appétit pour le risque.

Les objectifs, les politiques et l'appétit pour le risque liés au risque de liquidité sont revus régulièrement et mis à jour afin qu'ils reflètent l'évolution des pratiques du secteur et des directives réglementaires pertinentes. Ces politiques d'entreprise s'appuient sur des directives et des normes visant les filiales, les activités, les services et les produits qui précisent les éléments de contrôle comme les paramètres, les méthodologies, ainsi que les limites et pouvoirs qui régissent l'évaluation et la gestion des liquidités. Les pratiques, les paramètres, les modèles et les méthodologies de gestion sont également révisés régulièrement et mis à jour en fonction des conditions de marché et de la composition des activités. Nous avons recours à des simulations de crise pour évaluer la robustesse du cadre de contrôle et étayer les plans d'urgence relatifs aux liquidités.

Responsabilités en matière de surveillance et de gestion du risque de liquidité

Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe, le Comité actif-passif et le Comité d'examen de la politique sont responsables de l'identification, de l'évaluation, du contrôle, du suivi et de la surveillance du risque de liquidité. Le Comité de gestion des risques du Groupe, le Comité d'examen de la politique et/ou le Comité actif-passif passent en revue les rapports et les politiques sur la liquidité avant que le Conseil et ses comités ne les examinent.

- Le Conseil, le Comité de gestion des risques du Conseil, le Comité de gestion des risques du Groupe et le Comité actif-passif revoient régulièrement les informations concernant notre position de liquidité consolidée.
- Le Comité d'examen de la politique approuve la politique de gestion du risque de liquidité, qui énonce les éléments de contrôle minimaux du risque en fonction de l'appétit pour le risque et du cadre de gestion du risque de liquidité approuvés par le Conseil, et la politique de mise en gage, qui définit les exigences et les pouvoirs en ce qui a trait à la gestion de nos activités de mise en gage.
- Le Comité actif-passif approuve annuellement le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise et assure l'encadrement et l'orientation stratégiques de la Trésorerie générale, ainsi que d'autres fonctions et secteurs d'exploitation, aux fins de la gestion des liquidités et du financement.

En plus d'être soumises au cadre de surveillance de nos comités, les activités de gestion du risque de liquidité sont assujetties au modèle de gouvernance à trois lignes de défense. La fonction Trésorerie générale, qui constitue la première ligne de défense de gestion du risque de liquidité, est soumise à une surveillance et à un contrôle indépendants de la deuxième ligne de défense par la Gestion des risques du Groupe. La fonction Audit interne de RBC forme la troisième ligne de défense. Nos trois lignes de défense sont indépendantes des secteurs d'exploitation dont les activités génèrent des risques de liquidité.

Stratégies et techniques d'atténuation des risques de liquidité

Nos politiques et pratiques en matière de gestion des liquidités sont conçues de façon à nous assurer de la solidité de notre position de liquidité. Notre profil de liquidité est structuré de manière à nous procurer les liquidités suffisantes pour satisfaire aux engagements courants et éventuels en temps normal et en période de crise. À cette fin, nous utilisons des stratégies et techniques d'atténuation des risques de liquidité, qui comprennent :

- le maintien de réserves de liquidités, de réserves auprès de la banque centrale et de titres négociables non grevés suffisants, appuyé par une capacité avérée de monétiser ces titres en période de crise;
- l'accès à une grande variété de sources de financement, y compris à un volume stable de dépôts de base de clients et à une composition diversifiée de financement de gros;
- l'accès aux facilités de financement des banques centrales du Canada, des États-Unis et de certains autres territoires où nous exerçons des activités;
- des données granulaires, en temps opportun, aux fins de l'évaluation et du signalement des risques afin de contrôler et de surveiller les sources de liquidités et l'utilisation de celles-ci, et de communiquer les décisions en matière de gestion du risque de liquidité;
- un programme exhaustif de simulations de crise touchant les liquidités et de gestion de crise;
- la gouvernance des activités de mise en gage au moyen de limites et de réserves d'actifs liquides désignées en vue d'une éventuelle augmentation des activités de mise en gage;
- l'établissement d'un équilibre approprié entre le niveau de risque admissible en fonction de notre appétit pour le risque et les coûts engagés pour atténuer ce risque;
- le recours à des mécanismes transparents aux fins de l'établissement des prix de transfert des liquidités et de la répartition des coûts afin d'harmoniser la gestion des risques aux stratégies commerciales;
- un modèle de gouvernance à trois lignes de défense permettant de surveiller et de mettre à l'épreuve efficacement les stratégies, les données, les hypothèses et les contrôles liés au risque de liquidité.

Nos portefeuilles d'actifs liquides dédiés sont gérés et contrôlés conformément aux politiques internes et doivent satisfaire à des critères minimaux en matière de qualité des actifs et à d'autres critères pertinents (p. ex., la durée à l'échéance, la diversification et l'admissibilité aux avances consenties par les banques centrales). Ces titres, ainsi que les autres actifs liquides non grevés détenus à des fins de transaction ou d'autres activités, enrichissent notre réserve de liquidités, comme il est indiqué dans les informations sur la liquidité qui sont fournies ci-après.

Tolérance au risque

Notre cadre d'appétit pour le risque de liquidité est revu au moins une fois l'an par le Comité actif-passif, le Comité de gestion des risques du Groupe et le Comité de gestion des risques du Conseil avant d'être déposé auprès du Conseil pour approbation. L'appétit pour le risque, qui constitue un élément clé de notre cadre de gestion du risque d'entreprise, est défini comme la nature et le niveau des risques que RBC est disposée à assumer et en mesure d'assumer afin d'atteindre ses objectifs commerciaux.

Évaluation des risques et rapport interne sur la liquidité

Nous conservons de solides capacités d'évaluation du risque de liquidité afin de produire régulièrement et au moment opportun un rapport sur la gestion de notre position de liquidité et la surveillance du risque. Ce rapport, qui inclut à la fois des paramètres internes et ceux d'organismes de réglementation, est utilisé à des fins de suivi du respect de notre appétit pour le risque et de nos limites, ainsi que de notre positionnement par rapport aux seuils minimums réglementaires. Les paramètres d'organismes de réglementation utilisés pour gérer et contrôler le risque de liquidité comprennent le ratio de liquidité à court terme, le ratio de liquidité à long terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs définis par le BSIF. Le niveau de détail avec lequel nous évaluons et gérons la liquidité nous permet de produire des évaluations approfondies continues des demandes et de la mobilité des liquidités, en tenant compte des exigences en devises, de l'accès aux marchés boursiers étrangers et aux engagements, de même que des attentes de conformité à la réglementation locale.

Les évaluations internes du risque de liquidité comprennent l'application d'hypothèses fondées sur un scénario que nous appliquons à nos actifs et passifs et à divers engagements et obligations hors bilan, de manière à établir les profils relatifs aux flux de trésorerie prévus sur divers horizons temporels et degrés de crise. Par exemple, certaines obligations d'État pourraient

être converties rapidement et aisément en trésorerie sans perte de valeur importante. À l'inverse, les titres à faibles notations pourraient être considérés comme n'étant pas des sources adéquates de liquidités en période de crise, ou leur monétisation pourrait s'avérer coûteuse. Bien que les dépôts fondés sur des relations puissent, sur une base contractuelle, être immédiatement retirés, leurs soldes peuvent constituer, dans les faits et selon divers facteurs, tels que la nature du client et leur utilisation prévue, une source de financement relativement stable. Nous passons en revue et confirmons régulièrement les hypothèses et les méthodes servant à l'évaluation de notre risque de liquidité afin de nous assurer qu'elles cadrent avec le contexte opérationnel, la conjoncture économique et les conditions du marché, les préférences des agences de notation, les exigences des organismes de réglementation et les pratiques du secteur qui sont généralement reconnues.

Afin de gérer le risque de liquidité en fonction de notre appétit pour le risque, nous établissons des limites relatives à divers paramètres compte tenu d'une gamme d'horizons temporels, de territoires et de monnaies. Nous tenons également compte de divers degrés de crise dans notre élaboration des plans d'urgence, de reprise et de résolution des problèmes. Nos activités aux fins de l'évaluation et du contrôle de la gestion du risque de liquidité couvrent plusieurs secteurs :

Risque de liquidité structurel (long terme)

Nous avons recours à la fois à des paramètres internes et à des paramètres d'organismes de réglementation qui servent à gérer et à contrôler la concordance structurelle entre les actifs illiquides à long terme, la disponibilité des dépôts de base et le financement à long terme. Inversement, nous cherchons à ce que l'utilisation de financement de gros à court terme soit alignée sur des actifs ayant un potentiel de liquidités équivalent.

Risque de liquidité stratégique (court terme)

Pour gérer les risques immédiats liés aux flux de trésorerie auxquels nous pouvons être exposés pendant des périodes de tensions, nous établissons des limites précisant le niveau maximal de flux de trésorerie nets à court terme afin de gérer le risque inhérent aux unités, filiales et devises, selon le cas. Nos positions liées aux flux de trésorerie nets sont établies par l'application d'hypothèses et de paramètres internes aux flux de trésorerie connus et prévus qui sont associés à tous les principaux actifs non grevés, aux passifs et aux activités hors bilan. Des contrôles et limites supplémentaires visant les produits sont employés afin de gérer le risque de concentration et les limites perçues de la capacité du marché pour les sources de liquidités et les utilisations des liquidités très sensibles. Nous contrôlons également le risque de liquidité stratégique en respectant les normes d'organismes de réglementation pertinentes, comme le ratio de liquidité à court terme.

Simulations de crise

Notre programme exhaustif de simulations de crise fournit, aux fins de l'évaluation interne, l'information sur la suffisance des actifs liquides et indique si ces actifs sont adéquatement positionnés au préalable et accessibles, afin de satisfaire aux besoins de liquidités en période de crise. Nos simulations de crise, qui font appel à des éléments de scénarios et d'analyses de sensibilité, permettent d'évaluer notre exposition prospective à des événements systémiques et à des événements touchant RBC sur certaines périodes. Différents degrés de gravité sont pris en considération relativement à chaque type de crise, et certains scénarios tiennent compte de révisions à la baisse de plusieurs crans des notations qui nous sont attribuées.

Plans de gestion du risque de liquidité éventuel et de financement

Le processus de planification relatif au risque de liquidité éventuel permet d'évaluer l'incidence d'événements soudains entraînant des tensions sur notre position en matière de risque de liquidité et de préciser une gamme de mesures d'atténuation et de plans possibles. La fonction Trésorerie générale maintient le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise et des plans d'urgence relatifs aux liquidités régionaux, qui précisent les causes possibles de crises de liquidité et les mesures que nous pourrions prendre dans une telle situation. Les possibles causes de crises sont ajustées en fonction de l'expérience historique et des besoins éventuels en matière de financement qui en découlent, y compris ceux provenant des prélèvements sur les lignes de crédit et de liquidités engagées, de l'accroissement des garanties requises et des retraits de dépôts. Le plan d'urgence relatif aux liquidités de l'entreprise énonce également des sources alternatives de liquidités et les principes concernant leur utilisation.

En outre, sous la gouverne de la Trésorerie générale, des équipes affectées à la gestion des crises de liquidité, à l'échelle régionale ou à celle de l'entreprise, se réunissent régulièrement afin d'évaluer nos liquidités, de les examiner et d'approuver les plans d'urgence relatifs aux liquidités et, en période de tensions, fournissent des renseignements aux fonctions de première ligne et aux autres fonctions en guise de soutien efficace et coordonné au processus de gestion et de surveillance des crises. Ces équipes à l'échelle locale ou de l'entreprise comprennent des membres des principaux secteurs d'exploitation, de la Gestion des risques du Groupe et des fonctions Finances, Exploitation et Communications. Le processus d'évaluation et de surveillance des liquidités permet d'informer la direction, le Conseil et les organismes de réglementation de notre évaluation des événements internes et externes et de leurs effets éventuels sur le risque de liquidité.

Réserve de liquidités et charges grevant les actifs

Les tableaux ci-après présentent des sommaires de notre réserve de liquidités ainsi que des charges grevant nos actifs. Les actifs non grevés représentent, à différents degrés, une source de financement à laquelle nous avons accès. Les actifs non grevés représentent l'écart entre le total des actifs et les actifs grevés, qu'ils figurent au bilan ou non. Les actifs grevés comprennent : i) les actifs liquides détenus par la banque qui sont donnés en garantie (p. ex., financement de rachat et dérivés donnés en garantie) ou qui ne peuvent être utilisés librement en raison d'exigences réglementaires ou de politiques internes (p. ex., ils sont affectés au maintien d'une réserve obligatoire ou au respect d'exigences locales en matière d'adéquation des fonds propres, ainsi qu'au maintien de l'accès continu aux systèmes de paiement et de règlement); ii) les titres qui ont été reçus en garantie dans le cadre de transactions de financement de titres et sur dérivés, et qui sont grevés d'une seconde charge lorsque cela est autorisé (p. ex., pour obtenir un financement à l'aide de conventions de rachat ou pour couvrir des titres vendus à découvert), ou qui n'ont aucune valeur de liquidité, puisqu'ils ne peuvent être grevés d'une seconde charge; et iii) les actifs illiquides qui ont été titrisés et vendus sur le marché ou qui ont été donnés en garantie à l'appui d'entités de financement à terme structuré. Les actifs grevés ne sont pas considérés comme une source de liquidités.

Réserve de liquidités

Notre réserve de liquidités est constituée uniquement d'actifs liquides non grevés disponibles. Notre capacité inutilisée en matière de financement de gros pourrait constituer une autre source de liquidités, mais nous ne la prenons pas en considération pour le calcul de la réserve de liquidités.

Réserve de liquidités

Tableau 51

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès de banques	87 388 \$	– \$	87 388 \$	3 195 \$	84 193 \$
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	436 725	352 312	789 037	434 060	354 977
Autres titres	179 279	156 840	336 119	207 703	128 416
Autres actifs liquides (2)	50 082	–	50 082	40 974	9 108
Total des actifs liquides	753 474 \$	509 152 \$	1 262 626 \$	685 932 \$	576 694 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024				
	Actifs liquides détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès de banques	122 743 \$	– \$	122 743 \$	3 269 \$	119 474 \$
Titres émis ou garantis par des organismes souverains, des banques centrales ou des banques multilatérales de développement (1)	323 826	385 479	709 305	426 552	282 753
Autres titres	165 875	126 205	292 080	163 635	128 445
Autres actifs liquides (2)	37 601	–	37 601	31 583	6 018
Total des actifs liquides	650 045 \$	511 684 \$	1 161 729 \$	625 039 \$	536 690 \$

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Banque Royale du Canada	279 012 \$	243 915 \$
Succursales à l'étranger	77 977	69 723
Filiales	219 705	223 052
Total des actifs liquides non grevés	576 694 \$	536 690 \$

- (1) Comprend les titres liquides émis par des gouvernements provinciaux et des entités parrainées par le gouvernement américain et dont le gouvernement fédéral des États-Unis est le curateur (p. ex., la Federal National Mortgage Association et la Federal Home Loan Mortgage Corporation).
- (2) Le montant des actifs liquides grevés représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en bourse.

D'ordinaire, la réserve de liquidités reflète surtout les activités bancaires courantes des clients de détail et commerciaux, alors que les portefeuilles d'actifs liquides reflètent les variations des soldes des dépôts et des prêts, ainsi que les stratégies commerciales et les opérations des clients liées aux activités du secteur Marchés des Capitaux. La Trésorerie générale a également une incidence sur la réserve de liquidités en raison des activités de gestion d'émission de titres d'emprunt, ce qui pourrait entraîner des différences temporelles entre l'émission de titres d'emprunt et le déploiement du financement aux activités.

2025 par rapport à 2024

Le total des actifs liquides non grevés a augmenté de 40 milliards de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait d'une augmentation des titres qui reflète la croissance des dépôts et du financement, ce qui a été en partie contrebalancé par une diminution de la trésorerie et des dépôts auprès de banques.

Charges grevant les actifs

Le tableau ci-après présente un aperçu des montants figurant au bilan et des montants hors bilan au titre de la trésorerie, des titres et des autres actifs, et indique ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui sont disponibles à la vente ou qui peuvent être donnés à titre de garantie dans le cadre de transactions de financement garanti. Les autres actifs, tels que les prêts hypothécaires et les créances sur cartes de crédit, peuvent aussi être monétisés, mais cela nécessite un plus long délai d'exécution que pour les titres négociables. Au 31 octobre 2025, nos actifs non grevés pouvant être donnés en garantie représentaient 24 % du total de l'actif (25 % au 31 octobre 2024).

Charges grevant les actifs

Tableau 52

	Au 31 octobre 2025						
	Total de l'actif			Actifs grevés		Actifs non grevés	
	Actifs détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)
(en millions de dollars canadiens)							
Trésorerie et dépôts auprès de banques	87 388 \$	– \$	87 388 \$	– \$	3 195 \$	84 193 \$	– \$
Titres (4)	575 466	573 672	1 149 138	670 404	33 437	441 458	3 839
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts							
Titres hypothécaires	54 607	–	54 607	26 714	–	27 893	–
Prêts hypothécaires	438 012	–	438 012	64 928	–	41 010	332 074
Prêts autres qu'hypothécaires	549 803	–	549 803	5 244	–	26 496	518 063
Dérivés	177 206	–	177 206	–	–	–	177 206
Autres (5)	146 519	–	146 519	40 974	–	9 108	96 437
Total	2 029 001 \$	573 672 \$	2 602 673 \$	808 264 \$	36 632 \$	630 158 \$	1 127 619 \$

	Au 31 octobre 2024						
	Total de l'actif			Actifs grevés		Actifs non grevés	
	Actifs détenus par la banque	Titres reçus en garantie dans le cadre des transactions de financement de titres et des transactions sur dérivés	Total	Donnés en garantie	Autres (1)	Pouvant être donnés en garantie (2)	Autres (3)
(en millions de dollars canadiens)							
Trésorerie et dépôts auprès de banques	122 743 \$	– \$	122 743 \$	– \$	3 269 \$	119 474 \$	– \$
Titres (4)	450 719	571 869	1 022 588	614 654	31 156	373 206	3 572
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts (6)							
Titres hypothécaires	57 450	–	57 450	27 927	–	29 523	–
Prêts hypothécaires	419 522	–	419 522	71 307	–	40 851	307 364
Prêts autres qu'hypothécaires	504 408	–	504 408	6 343	–	25 250	472 815
Dérivés	150 612	–	150 612	–	–	–	150 612
Autres (5)	126 126	–	126 126	31 583	–	6 018	88 525
Total	1 831 580 \$	571 869 \$	2 403 449 \$	751 814 \$	34 425 \$	594 322 \$	1 022 888 \$

- (1) Comprend les actifs qui ne peuvent pas être utilisés pour obtenir un financement garanti en raison de restrictions juridiques ou d'autre nature.
- (2) Représente les actifs qui peuvent être immédiatement donnés en garantie, dont les titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre de la *Loi nationale sur l'habitation*, nos prêts hypothécaires non grevés qui sont admissibles à titre de garanties auprès d'une FHLB, ainsi que les prêts qui sont admissibles à titre de garanties au titre de la facilité d'escompte dont nous disposons et que nous avons déposés en garantie auprès de la FRBNY.
- (3) Les autres actifs non grevés ne sont assujettis à aucune restriction en ce qui a trait à leur recours pour obtenir du financement ou à leur utilisation à titre de garantie, mais ils ne seront pas considérés comme immédiatement disponibles.
- (4) Comprend les actifs liquides détenus par la banque et les titres reçus en garantie dans le cadre de financement de titres hors bilan, de transactions sur dérivés et de prêts sur marges. Comprend des garanties de 33 milliards de dollars (31 milliards au 31 octobre 2024) reçues dans le cadre d'opérations de revente qui ne peuvent pas être redonnées en gage dans leur forme juridique actuelle.
- (5) Le montant des actifs donnés en garantie représente les garanties en espèces et les dépôts de garantie obligatoires qui ont été fournis en lien avec des transactions visant des dérivés négociés hors cote et en bourse.
- (6) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, les titres hypothécaires, les prêts hypothécaires et les autres prêts sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts. Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

2025 par rapport à 2024

Le total des actifs non grevés pouvant être donnés en garantie a augmenté de 36 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, sous l'effet principalement d'une augmentation des titres qui reflète la croissance des dépôts et du financement, ce qui a été en partie contrebalancé par une diminution de la trésorerie et des dépôts auprès de banques.

Financement

Stratégie de financement

Le maintien d'une diversification des sources de financement est une stratégie importante de gestion de notre profil de risque de liquidité.

Le financement de base, qui inclut les fonds propres, les passifs liés au financement de gros à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers, ainsi qu'une portion stable de nos dépôts d'entreprises et dépôts institutionnels, constitue l'assise de notre position de liquidité structurelle.

Les activités de financement de gros sont bien diversifiées tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'investissement, des instruments, des devises, de la structure et des échéances. Nous maintenons notre présence dans différents marchés de financement, ce qui nous permet de surveiller continuellement les faits nouveaux et les tendances qui se manifestent, de manière à cibler les opportunités ou les risques et à prendre au moment qui convient les mesures qui s'imposent.

Nous évaluons continuellement les possibilités de percer de nouveaux marchés et des secteurs d'investissement inexploités, car la diversification nous donne une plus grande souplesse de financement de gros, elle réduit la concentration du financement et la dépendance envers ce dernier, et donne généralement lieu à des réductions des coûts de financement.

Nous évaluons régulièrement notre concentration du financement et avons mis en place des limites relativement à certaines sources de financement afin de favoriser la diversification de notre base de financement.

Profil des dépôts et du financement

Au 31 octobre 2025, les dépôts fondés sur les relations, qui constituent la principale source de financement des prêts de détail et des prêts commerciaux, s'établissaient à 1 009 milliards de dollars, ou 54 % du total du financement (977 milliards, ou 55 %, au 31 octobre 2024). La tranche restante est composée de financement de gros à court terme et à long terme.

Le financement des actifs très liquides se compose principalement d'un financement de gros à court terme qui reflète la période de monétisation de ces actifs. Le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs de gros qui sont moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

La dette à long terme de premier rang émise par la banque depuis le 23 septembre 2018, inclusivement, ayant une échéance initiale supérieure à 400 jours et étant négociable, sous réserve de certaines exceptions, est assujettie au régime de recapitalisation interne des banques canadiennes. Aux termes de ce régime, si le surintendant des institutions financières détermine qu'une banque pourrait ne plus être viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances, lorsque ce dernier juge qu'il en va de l'intérêt du public, ordonner que la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) convertisse une partie ou la totalité de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Au 31 octobre 2025, la valeur nominale des titres d'emprunt à long terme émis et en cours qui étaient assujettis à la conversion en vertu du régime de recapitalisation interne s'élevait à 127 milliards de dollars (111 milliards au 31 octobre 2024).

Pour plus de détails sur notre financement de gros, se reporter au tableau de la composition du financement de gros ci-après.

Émission de titres d'emprunt à long terme

En 2025, nous avons de nouveau profité de taux et d'un accès au financement de gros non garanti avantageux. Nous avons émis, soit directement, soit par l'entremise de nos filiales, du financement à long terme non garanti de 51 milliards de dollars dans diverses monnaies et sur divers marchés.

Nous utilisons des programmes de titrisation de créances hypothécaires résidentielles et de créances sur cartes de crédit à titre de source de financement et aux fins de la gestion des liquidités ainsi que de la gestion actif-passif. Le total de notre financement à long terme garanti comprend les titres adossés à des créances hypothécaires en cours vendus, les obligations sécurisées qui sont garanties par des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que les titres adossés à des créances sur cartes de crédit.

Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Arrangements hors bilan.

Sources de financement à long terme* (1)

Tableau 53

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Financement à long terme non garanti	169 621 \$	150 682 \$
Financement à long terme garanti	76 550	83 353
Débitures subordonnées	13 941	13 714
	260 112 \$	247 749 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

(1) Selon une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos programmes enregistrés et des plafonds autorisés, par secteur géographique.

Programmes par secteur géographique

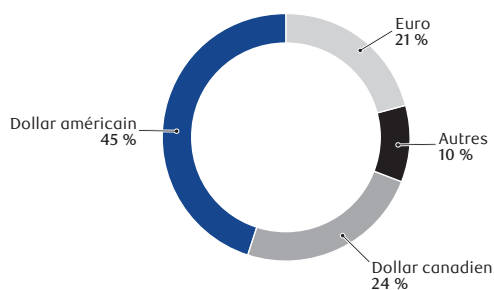
Tableau 54

Canada	États-Unis	Europe/Asie
<ul style="list-style-type: none"> • Prospectus préalable de base au Canada – 25 milliards de dollars 	<ul style="list-style-type: none"> • Prospectus préalable de base aux États-Unis – 75 milliards de dollars US 	<ul style="list-style-type: none"> • Programme européen d'émission de titres d'emprunt – 75 milliards de dollars US • Programme mondial d'obligations sécurisées – 75 milliards d'euros

Nous obtenons également du financement à long terme à l'aide de billets de premier rang canadiens, d'obligations kangourou (émises sur le marché australien par des firmes étrangères) et de certificats de dépôt Yankee (émis sur le marché américain par des firmes étrangères).

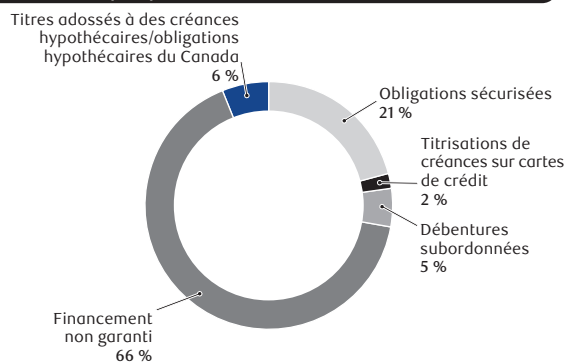
Comme l'indiquent les graphiques ci-après, notre profil actuel de la dette à long terme est bien diversifié en ce qui concerne chaque monnaie et chaque produit.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par monnaie d'émission



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti et des débetures subordonnées ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Composition du financement de la dette à long terme (1) – par produit



(1) Comprend du financement à long terme non garanti et garanti et des débetures subordonnées ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à un an.

Le tableau ci-après montre la composition de notre financement de gros selon la durée à courir jusqu'à l'échéance.

Composition du financement de gros ⁽¹⁾

Tableau 55

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	3 255 \$	311 \$	243 \$	1 014 \$	4 823 \$	– \$	– \$	4 823 \$
Certificats de dépôt et papier commercial (3)	15 877	20 614	38 985	38 595	114 071	–	–	114 071
Papier commercial adossé à des actifs (4)	4 989	5 324	8 027	1 680	20 020	–	–	20 020
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (5)	2 412	4 858	8 257	22 164	37 691	29 161	63 988	130 840
Obligations structurées non garanties de premier rang (6)	5 050	1 841	2 581	2 986	12 458	3 243	13 430	29 131
Titrisation de prêts hypothécaires	–	509	200	1 202	1 911	2 479	12 249	16 639
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (7)	–	3 257	3 233	13 136	19 626	20 277	20 010	59 913
Passif subordonné	–	2 103	–	–	2 103	–	11 838	13 941
Autres (8)	11	60	2 876	90	3 037	256	23 181	26 474
Total	31 594 \$	38 877 \$	64 402 \$	80 867 \$	215 740 \$	55 416 \$	144 696 \$	415 852 \$
Comprend :								
– Financement garanti	4 989 \$	9 106 \$	14 264 \$	16 018 \$	44 377 \$	22 756 \$	36 883 \$	104 016 \$
– Financement non garanti	26 605	29 771	50 138	64 849	171 363	32 660	107 813	311 836

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024							
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an Sous-total	De 1 à 2 ans	2 ans et plus	Total
Dépôts provenant de banques (2)	7 248 \$	118 \$	120 \$	1 025 \$	8 511 \$	– \$	– \$	8 511 \$
Certificats de dépôt et papier commercial (3)	8 377	10 413	16 882	37 702	73 374	139	–	73 513
Papier commercial adossé à des actifs (4)	4 140	3 951	7 167	2 286	17 544	–	–	17 544
Billets à moyen terme non garantis de premier rang (5)	5 436	7 786	7 253	12 750	33 225	20 453	57 351	111 029
Obligations structurées non garanties de premier rang (6), (9)	1 354	1 698	3 638	3 404	10 094	4 414	13 125	27 633
Titrisation de prêts hypothécaires	41	509	1 296	946	2 792	2 143	11 949	16 884
Obligations sécurisées/titres adossés à des actifs (7)	–	2 243	1 514	7 451	11 208	19 017	36 245	66 470
Passif subordonné	–	–	–	–	–	2 088	11 626	13 714
Autres (8), (10)	–	116	108	64	288	160	20 671	21 119
Total	26 596 \$	26 834 \$	37 978 \$	65 628 \$	157 036 \$	48 414 \$	150 967 \$	356 417 \$
Comprend :								
– Financement garanti (10)	4 180 \$	6 788 \$	9 977 \$	10 683 \$	31 628 \$	21 160 \$	53 266 \$	106 054 \$
– Financement non garanti (9), (10)	22 416	20 046	28 001	54 945	125 408	27 254	97 701	250 363

(1) Ne tient pas compte des conventions de rachat.

(2) Ne tient pas compte des dépôts liés aux services que nous fournissons aux banques (p. ex., services de garde, gestion de la trésorerie).

(3) Comprend les billets de dépôt au porteur (non garantis).

(4) Comprend seulement le passif consolidé, y compris notre programme de papier commercial garanti par des créances.

(5) Comprend les billets de dépôt et les billets à taux variable (non garantis).

(6) Comprend les billets pour lesquels le résultat est fonction des fluctuations du taux de change, des marchandises et des titres de participation.

(7) Comprend les obligations sécurisées garanties par les emprunts hypothécaires résidentiels et les titres adossés à des créances sur cartes de crédit.

(8) Comprend les obligations encaissables par anticipation (garanties) de 4 581 millions de dollars (5 157 millions au 31 octobre 2024), d'autres dépôts structurés à long terme (non garantis) de 18 851 millions (15 770 millions au 31 octobre 2024), des avances d'une FHLB (garanties) de 2 804 millions (néant au 31 octobre 2024) et des certificats de placement garanti de gros de 238 millions (192 millions au 31 octobre 2024).

(9) Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, nous avons révisé la portée des billets structurés non garantis de premier rang afin de refléter davantage le réseau de distribution utilisé pour l'émission de ces billets. Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.

(10) Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.

Notations

Notre capacité à accéder aux marchés du financement non garanti et à mener, de façon rentable, certaines activités de titrisation dépend principalement du maintien de notations concurrentielles. Les notations et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent le point de vue de ces dernières et leurs méthodes. Les notations font l'objet de modifications, en raison de facteurs comprenant, notamment, notre solidité financière, notre situation concurrentielle, nos liquidités ainsi que d'autres facteurs qui sont en partie indépendants de notre volonté.

Le tableau ci-après présente nos principales notations.

Notations (1)		Tableau 56			
Au 2 décembre 2025					
	Dettes à court terme	Dettes à long terme de premier rang existante (2)	Dettes à long terme de premier rang (3)	Perspective	
Moody's (4)	P-1	Aa1	A1	stable	
Standard & Poor's (5)	A-1+	AA-	A	stable	
Fitch Ratings (6)	F1+	AA	AA-	stable	
DBRS (7)	R-1 (élevée)	AA (élevée)	AA	stable	

- (1) Les notations ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente, ni la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations sont déterminées par les agences de notation en fonction des critères que celles-ci établissent à l'occasion et peuvent faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation en tout temps.
- (2) Comprend la dette à long terme de premier rang émise avant le 23 septembre 2018 ainsi que celle émise à cette date ou par la suite, laquelle est ignorée aux fins du régime de recapitalisation interne.
- (3) Comprend la dette à long terme de premier rang émise le 23 septembre 2018 ou après cette date, laquelle peut être convertie aux termes du régime de recapitalisation interne.
- (4) Le 9 octobre 2025, Moody's a annoncé avoir réalisé un examen périodique de nos notations, à la suite duquel aucun changement n'a été apporté à nos notations.
- (5) Le 25 juin 2024, Standard & Poor's a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (6) Le 3 juin 2025, Fitch Ratings a confirmé nos notations avec une perspective stable.
- (7) Le 9 mai 2025, DBRS a confirmé nos notations avec une perspective stable.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Nous sommes tenus de donner des biens en garantie à certaines contreparties dans l'éventualité où nos notations actuelles baisseraient. Le tableau ci-après présente les obligations additionnelles au titre des garanties susceptibles d'être requises à la date de clôture advenant une révision à la baisse d'un cran, de deux crans ou de trois crans. Ces obligations additionnelles au titre des garanties constituent des exigences supplémentaires pour chaque révision à la baisse consécutive et elles ne représentent pas l'incidence cumulative de multiples révisions à la baisse. Les montants présentés varient périodiquement en raison de plusieurs facteurs, dont le transfert d'activités de négociation à des infrastructures du marché financier ayant fait l'objet d'une compensation centrale et à des bourses, l'expiration de transactions mettant en jeu des événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, l'application de limites internes aux nouveaux accords afin d'exclure les événements susceptibles de déclencher des révisions à la baisse, ainsi que les positions évaluées à la valeur de marché dans le cours normal des activités. Aucun titre d'emprunt de premier rang en circulation sur le marché ne comporte de modalités faisant en sorte qu'une révision des notations déclencherait un remboursement anticipé du capital.

Obligations contractuelles supplémentaires découlant de révisions à la baisse des notations

Tableau 57

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans	Révision à la baisse de 1 cran	Révision à la baisse de 2 crans	Révision à la baisse de 3 crans
Exigences contractuelles liées au financement des dérivés ou aux marges	275 \$	137 \$	209 \$	232 \$	100 \$	199 \$
Autres exigences contractuelles liées au financement ou aux marges (1)	41	55	188	41	63	16

- (1) Comprend les CPG émis dans le cadre de nos activités sur les marchés des obligations municipales à New York.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des actifs liquides de haute qualité disponibles pour satisfaire aux besoins de liquidités sur une période de 30 jours advenant une grave crise de liquidité. Le ratio de liquidité à court terme minimal exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le BSIF exige que les banques canadiennes communiquent le ratio de liquidité à court terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle, calculé à partir de la moyenne des positions quotidiennes liées au ratio de liquidité à court terme enregistrées au cours du trimestre.

Modèle de déclaration commun du ratio de liquidité à court terme (1)

Tableau 58

	Pour les trimestres clos	
	le 31 octobre 2025	
	Valeur non pondérée totale (moyenne) (2)	Valeur pondérée totale (moyenne)
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité		458 576 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :		
<i>Dépôts stables</i> (3)	414 423 \$	38 905 \$
<i>Dépôts moins stables</i>	135 160	4 055
Financement de gros non garanti, dont :	279 263	34 850
<i>Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives</i> (4)	527 534	246 338
<i>Dépôts non opérationnels</i>	185 037	43 435
<i>Dettes non garanties</i>	317 728	178 134
Financement de gros garanti	24 769	24 769
Exigences supplémentaires, dont :	445 456	94 078
<i>Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées</i>	89 493	24 955
<i>Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette</i>	12 465	12 465
<i>Facilités de crédit et de liquidité</i>	343 498	56 658
Autres obligations de financement contractuelles (5)	22 841	22 841
Autres obligations de financement conditionnelles (6)	918 796	15 617
Total des sorties de trésorerie		468 931 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (p. ex., conventions de revente)	405 984 \$	72 484 \$
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	23 609	10 168
Autres entrées de trésorerie	24 760	24 760
Total des entrées de trésorerie		107 412 \$
		Total de la valeur ajustée
Total des actifs liquides de haute qualité		458 576 \$
Total des sorties de trésorerie nettes		361 519
Ratio de liquidité à court terme		127 %

	le 31 juillet 2025	
	Total de la valeur ajustée	
<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>		
Total des actifs liquides de haute qualité		462 083 \$
Total des sorties de trésorerie nettes		358 716
Ratio de liquidité à court terme		129 %

- (1) Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB. Le ratio de liquidité à court terme pour le trimestre clos le 31 octobre 2025 correspond à une moyenne de 63 positions quotidiennes.
- (2) À l'exception des autres obligations de financement conditionnelles, les entrées et sorties non pondérées représentent des éléments venant à échéance ou remboursables par anticipation dans 30 jours tout au plus. Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent aussi les titres d'emprunt dont la durée restante jusqu'à l'échéance dépasse 30 jours.
- (3) Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- (4) Les dépôts opérationnels de clients qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- (5) Les autres obligations de financement contractuelles comprennent principalement les sorties liées aux opérations sur valeur non réglées et les sorties liées aux engagements afférents à des titres vendus à découvert.
- (6) Les autres obligations de financement conditionnelles comprennent les sorties liées à d'autres facilités hors bilan dont le facteur de retrait du ratio de liquidité à court terme est faible (de 0 % à 5 %).

Nous gérons notre position liée au ratio de liquidité à court terme en fonction d'une fourchette cible qui reflète notre tolérance à l'égard du risque de liquidité, la composition de nos activités et de nos actifs ainsi que nos capacités en matière de financement. Cette fourchette est revue périodiquement à la lumière des modifications apportées aux exigences internes et des faits nouveaux externes.

Nous détenons des actifs liquides de haute qualité libellés dans les principales monnaies, dont l'étendue du marché et l'envergure sont fiables. Nos pratiques de gestion des liquidités sont conçues pour assurer que les différents niveaux d'actifs liquides de haute qualité sont gérés activement, de manière à atteindre les objectifs cibles en matière de ratio de liquidité à court terme. Nos actifs de niveau 1, calculés en respectant la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et les exigences du CBCB concernant le ratio de liquidité à court terme, représentent 87 % du total des actifs liquides de haute qualité. Ces actifs comprennent la trésorerie, les placements auprès de banques centrales et les titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales ou des entités supranationales.

Le ratio de liquidité à court terme tient compte des flux de trésorerie provenant des activités au bilan et hors bilan qui sont prévus ou qui pourraient être enregistrés dans un délai de 30 jours advenant une sévère crise de liquidité. Les sorties de trésorerie découlent de l'application de facteurs de retrait et de non-renouvellement aux dépôts à terme et à vue, et sont classées par type de client (prêts de gros, prêts de détail et petites et moyennes entreprises). Les sorties de trésorerie découlent aussi des activités commerciales qui donnent lieu à des exigences en matière de financement conditionnel et de garanties, comme le financement de rachat, les dérivés, la vente de titres à découvert et la prorogation des engagements de crédit et de liquidité consentis aux clients. Les entrées de trésorerie résultent principalement de l'arrivée à échéance de prêts garantis, de prêts interbancaires et de titres qui ne font pas partie des actifs liquides de haute qualité.

Le ratio de liquidité à court terme ne reflète pas la capacité de financement sur le marché qui, à notre avis, pourrait être disponible advenant une crise. Un taux de sortie de 100 % est appliqué à tous les titres d'emprunt de gros arrivant à échéance aux fins du calcul du ratio de liquidité à court terme.

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au troisième trimestre de 2025

Le ratio de liquidité à court terme moyen du trimestre clos le 31 octobre 2025 s'est établi à 127 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 97 milliards de dollars, comparativement à 129 % et à un excédent d'environ 103 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à court terme moyen a diminué par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'une augmentation des prêts et de changements dans la composition des titres, facteurs en partie contrebalancés par la croissance des dépôts et du financement.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme est une mesure prévue par l'accord de Bâle III utilisée pour évaluer la suffisance des liquidités à long terme disponibles par rapport au montant des liquidités à long terme requises. Le ratio de liquidité à long terme minimal réglementaire exigé par le CBCB et le BSIF est de 100 %.

Le montant du financement stable disponible désigne la part des fonds propres et des passifs censée être fiable à l'horizon temporel d'un an pris en compte aux fins du ratio de liquidité à long terme. Le montant du financement stable requis est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des divers actifs bancaires et des positions hors bilan.

Le BSIF exige que les banques canadiennes d'importance systémique intérieure communiquent leur ratio de liquidité à long terme selon le modèle de déclaration prévu par l'accord de Bâle. Les montants indiqués dans le présent modèle de déclaration sont déterminés conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF et ne sont pas nécessairement conformes aux exigences de classement des IFRS.

	Au 31 octobre 2025				
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle (2)				
	Sans échéance	Moins de 6 mois	De 6 mois à moins de 1 an	1 an et plus	Valeur pondérée
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)					
Élément de financement stable disponible					
Fonds propres :	140 356 \$	– \$	– \$	12 006 \$	152 362 \$
Fonds propres réglementaires	140 356	–	–	12 006	152 362
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises :	350 015	127 044	57 491	68 303	550 273
Dépôts stables (3)	106 148	54 260	28 305	29 640	208 918
Dépôts moins stables	243 867	72 784	29 186	38 663	341 355
Financement de gros :	403 214	437 990	98 516	170 704	437 157
Dépôts opérationnels (4)	194 308	–	–	–	97 154
Autres financements de gros	208 906	437 990	98 516	170 704	340 003
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants (5)	–	1 644	2 191	21 993	–
Autres passifs :	61 160		306 298		22 909
Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme			58 238		
Tous autres passifs et fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	61 160	224 884	532	22 644	22 909
Total du financement stable disponible					1 162 701 \$
Élément de financement stable exigé					
Total des actifs liquides de haute qualité du ratio de liquidité à long terme					46 235 \$
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	2 041	–	–	1 020
Prêts et titres productifs :	315 100	298 690	153 486	543 646	826 048
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	71	89 523	19 004	13	14 739
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs non garantis à des institutions financières	10 158	102 048	23 946	30 734	63 748
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts de détail et prêts aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, y compris :	205 779	56 029	39 956	178 150	372 669
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	–	–	–	11 122	7 229
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	41 373	47 988	67 366	309 202	301 295
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	36 581	47 937	67 312	302 107	291 138
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les titres de participation négociés en bourse	57 719	3 102	3 214	25 547	73 597
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants (5)	–	1 644	2 191	21 993	–
Autres actifs :	9 202		446 594		124 399
Produits de base physiques, y compris l'or	9 108				7 742
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale			31 704		26 948
Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme			58 310		72
Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée			105 160		5 258
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	94	176 044	216	75 160	84 379
Éléments hors bilan			1 008 453		38 292
Total du financement stable exigé					1 035 994 \$
Ratio de liquidité à long terme (%)					112 %

Au 31 juillet 2025

	Valeur pondérée
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	
Total du financement stable disponible	1 135 007 \$
Total du financement stable exigé	997 710
Ratio de liquidité à long terme (%)	114 %

- Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF, laquelle reflète à son tour les normes de liquidité publiées par le CBCB.
- Les totaux des rangées suivantes englobent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus, conformément aux exigences du modèle de déclaration courant prescrit par le BSIF : Autres passifs, Passifs d'instruments dérivés du ratio de liquidité à court terme, Autres actifs, Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et apports aux fonds de garantie de contrepartie centrale, Actifs dérivés du ratio de liquidité à long terme, Passifs dérivés du ratio de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée et Éléments hors bilan.
- Selon la définition du CBCB, les dépôts stables de détail et de petites entreprises constituent des dépôts qui sont assurés et qui sont soit détenus dans des comptes courants, soit ceux de clients avec lesquels la banque entretient des relations durables, ce qui rend les retraits improbables.
- Les dépôts opérationnels de clients, qui ne sont pas des dépôts de détail ou des dépôts de petites ou moyennes entreprises, constituent des dépôts que les clients doivent laisser à la banque afin d'y accéder plus aisément et d'être en mesure d'utiliser les systèmes de paiement et de règlement, principalement pour la compensation, la garde et la gestion de trésorerie.
- Les actifs et passifs interdépendants représentent le passif des titres hypothécaires garantis par la Loi nationale sur l'habitation, y compris les passifs découlant des opérations relatives au programme des obligations hypothécaires du Canada et des prêts hypothécaires grevés correspondants.

Le financement stable disponible est composé principalement d'un portefeuille diversifié de dépôts de particuliers et de dépôts commerciaux, de fonds propres, ainsi que de passifs liés au financement de gros à long terme. Le financement stable exigé est principalement lié au portefeuille de prêts hypothécaires et de prêts de la banque, aux prêts à des institutions financières garantis et, dans une moindre mesure, à d'autres actifs moins liquides. Le ratio de liquidité à long terme ne tient pas compte de la capacité de financement inutilisée sur le marché présumé disponible.

Le volume et la composition du financement stable disponible font l'objet d'une gestion active visant à optimiser notre position de financement structurel et à atteindre les objectifs en matière de ratio de liquidité à long terme. Notre ratio de liquidité à long terme est géré conformément à notre cadre de gestion du risque de liquidité exhaustif.

Quatrième trimestre de 2025 par rapport au troisième trimestre de 2025

Au 31 octobre 2025, le ratio de liquidité à long terme s'établissait à 112 %, ce qui se traduit par un excédent d'environ 127 milliards de dollars, comparativement à 114 % et à un excédent d'environ 137 milliards au trimestre précédent. Le ratio de liquidité à long terme a diminué par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la hausse des exigences de financement stable pour les transactions sur titres et les transactions de financement liées aux titres ainsi que de l'augmentation des prêts. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la croissance des dépôts et du financement.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Les tableaux ci-après présentent le profil des échéances contractuelles résiduelles liées à tous nos actifs, passifs et éléments hors bilan à leur valeur comptable (p. ex., le coût amorti ou la juste valeur), et le profil des échéances des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance et de réassurance détenus à leur valeur comptable en fonction du calendrier estimatif de réalisation du règlement des montants, à la date de clôture. Les éléments hors bilan sont répartis selon la date d'échéance du contrat.

Les renseignements détaillés sur les échéances contractuelles et les engagements de financement constituent une source d'information aux fins de la gestion du risque de liquidité. Ces renseignements détaillés servent notamment à modéliser un bilan préparé selon l'approche de la comptabilité behavioriste et qui est basé sur les échéances réelles, de manière à calculer les mesures du risque de liquidité. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Évaluation des risques et rapport interne sur la liquidité.

Échéances contractuelles des actifs financiers, des passifs financiers et des éléments hors bilan

Tableau 60

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	84 814 \$	17 \$	– \$	– \$	6 \$	– \$	– \$	– \$	2 551 \$	87 388 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	100 479	905	1 362	1 395	849	220	455	14 329	99 073	219 067
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	4 740	8 258	17 570	12 021	20 806	82 377	85 610	109 883	1 456	342 721
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	138 208	57 226	45 999	20 873	22 499	51	–	–	24 827	309 683
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable	22 203	34 947	49 746	66 956	55 741	297 199	302 691	83 739	129 200	1 042 422
Autres										
Dérivés	13 116	26 962	15 562	10 433	7 553	19 937	36 149	47 494	–	177 206
Autres actifs financiers	52 621	5 568	2 636	769	766	452	148	4 582	5 327	72 869
Total des actifs financiers	416 181	133 883	132 875	112 447	108 220	400 236	425 053	260 027	262 434	2 251 356
Autres actifs non financiers	4 137	2 055	2 568	364	1 436	2 661	4 479	6 413	49 537	73 650
Total de l'actif	420 318 \$	135 938 \$	135 443 \$	112 811 \$	109 656 \$	402 897 \$	429 532 \$	266 440 \$	311 971 \$	2 325 006 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (3)										
Emprunts non garantis	106 190 \$	80 883 \$	105 974 \$	83 764 \$	71 428 \$	61 413 \$	91 338 \$	54 701 \$	750 271 \$	1 405 962 \$
Emprunts garantis	5 217	7 526	9 546	2 938	2 949	6 814	12 108	9 099	–	56 197
Obligations sécurisées	–	3 259	3 214	5 088	6 416	19 323	11 929	4 228	–	53 457
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	43 223	1 234	834	2 593	1 357	650	–	–	–	49 891
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	166 329	71 225	16 610	6 446	4 214	1 672	–	–	23 020	289 516
Dérivés	13 292	28 955	17 532	11 248	8 664	20 821	36 809	46 632	–	183 953
Autres passifs financiers	46 292	3 296	5 329	1 406	1 449	929	2 105	21 337	2 418	84 561
Débiteures subordonnées	–	2 091	–	–	–	–	–	11 870	–	13 961
Total des passifs financiers	380 543	198 469	159 039	113 483	96 477	111 622	154 289	147 867	775 709	2 137 498
Autres passifs non financiers	1 426	6 513	435	239	223	2 261	1 860	23 506	11 894	48 357
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	139 151	139 151
Total du passif et des capitaux propres	381 969 \$	204 982 \$	159 474 \$	113 722 \$	96 700 \$	113 883 \$	156 149 \$	171 373 \$	926 754 \$	2 325 006 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	1 125 \$	2 829 \$	4 578 \$	4 545 \$	4 543 \$	2 562 \$	6 055 \$	2 662 \$	29 \$	28 928 \$
Engagements de crédit	5 744	10 299	17 664	18 365	22 554	70 723	239 678	30 846	4 050	419 923
Autres engagements liés au crédit	82 651	1 751	2 287	3 360	2 673	880	715	125	86 828	181 270
Autres engagements	6	10	17	17	18	63	162	213	687	1 193
Total des éléments hors bilan	89 526 \$	14 889 \$	24 546 \$	26 287 \$	29 788 \$	74 228 \$	246 610 \$	33 846 \$	91 594 \$	631 314 \$

- À l'exception des titres de créance du secteur Assurances, les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.
- Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.
- Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts auprès des banques	120 584 \$	6 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	2 153 \$	122 743 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction (1)	80 203	148	380	22	34	229	707	11 903	89 674	183 300
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	5 974	7 588	6 782	12 445	9 746	51 674	67 730	93 451	1 228	256 618
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés (2)	170 052	65 837	57 921	15 720	20 727	181	–	–	20 365	350 803
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable (3)	24 706	32 131	45 916	52 362	50 303	287 726	288 213	79 641	120 382	981 380
Autres										
Dérivés	13 657	19 365	9 293	6 548	5 797	17 376	31 389	47 187	–	150 612
Autres actifs financiers	42 601	4 575	2 168	423	671	175	743	1 829	4 229	57 414
Total des actifs financiers	457 777	129 650	122 460	87 520	87 278	357 361	388 782	234 011	238 031	2 102 870
Autres actifs non financiers	11 393	2 158	1 450	259	233	1 941	3 122	9 501	38 655	68 712
Total de l'actif	469 170 \$	131 808 \$	123 910 \$	87 779 \$	87 511 \$	359 302 \$	391 904 \$	243 512 \$	276 686 \$	2 171 582 \$
Passif et capitaux propres										
Dépôts (4)										
Emprunts non garantis	122 083 \$	72 933 \$	83 574 \$	84 252 \$	77 207 \$	55 196 \$	85 458 \$	44 264 \$	668 975 \$	1 293 942 \$
Emprunts garantis	4 437	6 000	9 513	3 939	1 956	7 447	14 969	9 050	–	57 311
Obligations sécurisées	–	2 245	1 498	4 019	2 230	17 134	27 207	3 945	–	58 278
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 286	–	–	–	–	–	–	–	–	35 286
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés (2)	221 377	38 828	14 726	7 586	2	466	–	–	22 336	305 321
Dérivés	13 153	23 372	12 176	11 160	8 025	18 305	32 865	44 707	–	163 763
Autres passifs financiers	40 944	3 334	2 917	2 060	2 024	1 073	2 404	16 788	1 293	72 837
Débitures subordonnées	–	–	–	–	–	2 025	–	11 521	–	13 546
Total des passifs financiers	437 280	146 712	124 404	113 016	91 444	101 646	162 903	130 275	692 604	2 000 284
Autres passifs non financiers	1 501	5 769	452	231	198	1 664	1 821	21 425	11 045	44 106
Capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	127 192	127 192
Total du passif et des capitaux propres	438 781 \$	152 481 \$	124 856 \$	113 247 \$	91 642 \$	103 310 \$	164 724 \$	151 700 \$	830 841 \$	2 171 582 \$
Éléments hors bilan										
Garanties financières	917 \$	2 929 \$	4 485 \$	3 818 \$	4 368 \$	1 563 \$	7 140 \$	1 977 \$	25 \$	27 222 \$
Engagements de crédit	7 317	9 060	15 891	17 305	20 109	63 200	217 555	25 580	2 950	378 967
Autres engagements liés au crédit	51 645	1 600	2 360	2 927	2 534	460	1 299	113	81 379	144 317
Autres engagements	7	12	19	20	19	70	179	260	926	1 512
Total des éléments hors bilan	59 886 \$	13 601 \$	22 755 \$	24 070 \$	27 030 \$	65 293 \$	226 173 \$	27 930 \$	85 280 \$	552 018 \$

- (1) À l'exception des titres de créance du secteur Assurances, les titres d'emprunt détenus à des fins de transaction et classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont pris en compte dans la catégorie Moins de 1 mois, car nous ne prévoyons pas détenir ces actifs jusqu'à leur échéance contractuelle.
- (2) Les conventions de revente et les transactions de mise en pension de titre en cours, qui n'ont pas de date d'échéance établie et qui sont généralement à court terme, ont été incluses dans la catégorie Sans échéance précise.
- (3) Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (4) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée

Les tableaux suivants contiennent une analyse des échéances contractuelles résiduelles de nos passifs financiers et éléments hors bilan. Les montants présentés représentent les montants non actualisés contractuels exigibles aux dates de paiement pour tous les passifs financiers (p. ex., la valeur nominale ou le montant payable à l'échéance). Les montants ne peuvent pas être rapprochés directement avec ceux présentés dans notre bilan consolidé, car le tableau tient compte seulement des montants non actualisés exigibles aux dates de paiement et ne présente pas les primes, les escomptes, les rachats anticipés prévus, ni les ajustements à la valeur de marché inclus dans les valeurs comptables des instruments à la date de clôture. Les passifs financiers sont fondés sur la première période au cours de laquelle ils doivent être réglés. En ce qui concerne les éléments hors bilan, les montants non actualisés qui pourraient être payables aux termes des garanties financières et des engagements de crédit sont classés en fonction de la première date à laquelle ceux-ci peuvent être exigés.

Échéances contractuelles des passifs financiers et des éléments hors bilan – base non actualisée*

Tableau 61

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	673 197 \$	572 391 \$	87 107 \$	114 183 \$	72 916 \$	1 519 794 \$
Autres						
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	49 241	650	–	–	49 891
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	23 020	264 838	1 672	–	–	289 530
Autres passifs	1 842	57 701	1 010	2 503	21 082	84 138
Obligations locatives	–	694	799	1 947	1 877	5 317
Débitures subordonnées	–	2 091	–	–	11 880	13 971
	698 059	946 956	91 238	118 633	107 755	1 962 641
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	26 806 \$	1 772 \$	240 \$	110 \$	– \$	28 928 \$
Autres engagements (3)	–	68	63	162	213	506
Engagements de crédit (2)	4 206	134 908	61 746	207 249	11 814	419 923
	31 012	136 748	62 049	207 521	12 027	449 357
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	729 071 \$	1 083 704 \$	153 287 \$	326 154 \$	119 782 \$	2 411 998 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024					
	À vue	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	5 ans et plus	Total
Passifs financiers						
Dépôts (1)	585 524 \$	560 583 \$	79 909 \$	127 421 \$	58 193 \$	1 411 630 \$
Autres						
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	–	35 326	–	–	–	35 326
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	22 336	282 478	466	–	–	305 280
Autres passifs	563	51 216	382	742	15 011	67 914
Obligations locatives	–	709	631	1 566	1 767	4 673
Débitures subordonnées	–	–	2 026	–	11 530	13 556
	608 423	930 312	83 414	129 729	86 501	1 838 379
Éléments hors bilan						
Garanties financières (2)	25 553 \$	1 485 \$	10 \$	174 \$	– \$	27 222 \$
Autres engagements (3)	–	77	70	179	260	586
Engagements de crédit (2)	3 081	121 652	54 443	190 073	9 718	378 967
	28 634	123 214	54 523	190 426	9 978	406 775
Total des passifs financiers et des éléments hors bilan	637 057 \$	1 053 526 \$	137 937 \$	320 155 \$	96 479 \$	2 245 154 \$

* Ce tableau fait partie intégrante de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

- (1) Une grande partie des dépôts basés sur les relations sont remboursables à vue ou moyennant un court préavis selon les conditions du contrat; toutefois, dans les faits, ces soldes de clients procurent les fonds de base nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité, comme il est expliqué à la rubrique Profil des dépôts et du financement plus haut.
- (2) Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la quasi-totalité de ces garanties et engagements soient prélevés ou réglés à l'intérieur d'une période d'un an. Il est possible que les contrats arrivent à échéance sans prélèvement ou règlement. La gestion du risque de liquidité associé aux engagements potentiels de liquidités est expliquée à la rubrique Évaluation des risques et rapport interne sur la liquidité plus haut.
- (3) Comprend les engagements à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur, des contrats de location qui ne sont pas encore en vigueur et des paiements de loyers liés à l'impôt non recouvrable.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance s'entend du risque lié à la perte financière susceptible de survenir lorsque le montant, le calendrier ou la fréquence des prestations ou des primes versées en vertu de contrats d'assurance ou de réassurance diffèrent des prévisions. Le risque d'assurance ne comprend pas les autres risques couverts par d'autres éléments de notre cadre de gestion des risques (p. ex., le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel) lorsque ces risques sont accessoires ou connexes au transfert des risques. Les principaux risques secondaires auxquels nous sommes exposés sont les suivants : morbidité, mortalité, longévité, comportement des titulaires de police (déchéance) et voyage. De plus, nous sommes exposés au risque lié aux charges, soit le risque lié à la fluctuation des charges futures que nous nous attendons à engager pour l'administration des contrats d'assurance.

Notre cadre de gestion du risque d'assurance fournit une vue d'ensemble des processus et des outils nous permettant d'identifier, d'évaluer, de gérer, de limiter et de communiquer les risques d'assurance auxquels nous sommes exposés. Ces processus sont également soutenus par notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, qui est conforme à notre cadre de gestion du risque d'entreprise.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel s'entend du risque de perte ou de préjudice imputable au facteur humain, à l'insuffisance ou à la défaillance de nos processus, contrôles et systèmes ainsi qu'à la conjoncture externe. Ce risque est inhérent à toutes nos activités et à celles de tierces parties, et le défaut de le gérer pourrait entraîner une perte financière directe ou indirecte, une atteinte à notre réputation, une plus grande surveillance de la part des autorités de réglementation et des procédures dans les divers territoires où nous exerçons nos activités.

Notre gestion du risque opérationnel se fonde sur notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense, ce qui comprend les rôles et les responsabilités de l'organisation, de manière à assurer une approche coordonnée à l'échelle de l'entreprise. Pour plus de détails sur la structure et l'organisation de notre fonction de gestion et de contrôle du risque opérationnel, se reporter à la sous-rubrique Gestion du risque d'entreprise, à la rubrique Gestion du risque.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Nous disposons d'un cadre de gestion du risque opérationnel d'entreprise qui établit les processus visant à identifier, évaluer, surveiller, mesurer, signaler et communiquer le risque opérationnel. Les processus sont mis en œuvre au moyen des outils et méthodes ci-dessous :

- Les outils d'identification et d'évaluation des risques, dont la collecte et l'analyse de données sur les événements créant des risques, aident les responsables chargés de leur gestion à comprendre et à gérer proactivement les expositions au risque opérationnel. Les évaluations des risques visent à assurer la concordance entre ces expositions et les efforts déployés pour les gérer. La direction se sert des résultats obtenus grâce à ces outils pour prendre des décisions éclairées.
- Les outils de supervision des risques alertent la direction de changements dans le profil du risque opérationnel. Jumelés aux facteurs déclenchant l'escalade hiérarchique et une surveillance des risques, ces outils peuvent identifier les tendances en matière de risque, informer la direction des niveaux de risque qui approchent ou excèdent les limites établies ainsi que permettre que des mesures et des plans d'atténuation soient mis en œuvre promptement.
- L'évaluation des fonds propres exposés au risque opérationnel est conçue pour fournir une estimation crédible de l'exposition potentielle, mettant en lumière les vulnérabilités à ce risque, et permet de prendre des décisions avisées en matière de stratégie et de planification des fonds propres, ce qui, en définitive, vise à assurer que la banque est suffisamment résiliente pour absorber les pertes causées par le risque opérationnel, et ce, tant dans des circonstances normales que dans des situations de crise.
- Les processus de signalement et de communication des risques visent à garantir que des informations pertinentes sur le risque opérationnel sont transmises à la direction en temps opportun afin qu'elle puisse prendre des décisions d'affaires éclairées.

Les conclusions tirées de nos programmes de gestion du risque opérationnel nous permettent de comprendre ce qui s'est passé, d'obtenir des données pour jauger si l'événement en question peut survenir dans un autre secteur de l'organisation et de définir les contrôles à instaurer ou à modifier. Ces conclusions aident à définir notre appétit pour le risque opérationnel et à déterminer le niveau de risque opérationnel global, établissant ainsi notre profil de risque opérationnel. Ce profil tient compte des risques opérationnels importants auxquels nous sommes exposés, des risques et tendances potentiels, nouveaux et émergents, ainsi que des conclusions générales relativement à l'environnement de contrôle et aux perspectives en matière de risque.

Nous évaluons les risques et avantages éventuels découlant de nos décisions afin de parvenir à un équilibre entre l'acceptation des pertes possibles et les coûts à engager pour atténuer les risques, cet équilibre correspondant à notre appétit pour le risque opérationnel. Établi par le Conseil, cet appétit vise l'ensemble de nos secteurs d'exploitation. Nous identifions et étudions de manière proactive les solutions d'assurance avantageuses en vue d'atténuer l'incidence future éventuelle du risque opérationnel.

La communication de rapports préparés par les gestionnaires a été instaurée à divers échelons afin d'assurer une gestion proactive du risque opérationnel et de favoriser la transparence relativement aux risques auxquels nous sommes exposés. Ces rapports périodiques sont transmis à la haute direction et fournissent des renseignements détaillés sur les principaux facteurs de risque et tendances à cet égard pour chaque secteur d'exploitation et pour la banque dans son ensemble. De plus, les modifications apportées au profil de risque opérationnel qui ne s'inscrivent pas dans notre stratégie commerciale ou notre appétit pour le risque opérationnel sont mises en évidence et analysées par le Comité du risque opérationnel (composé de dirigeants de l'ensemble de l'organisation et de la gestion du risque), et présentées au Comité de gestion des risques du Groupe et au Comité de gestion des risques du Conseil.

Dans le cadre de nos activités, nous sommes exposés à différents risques opérationnels qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et sur nos résultats financiers. La liste ci-après n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Risque lié aux technologies de l'information et à la cybersécurité



Le risque lié aux technologies de l'information s'entend du risque associé à l'utilisation, à la possession, à l'exploitation et à l'adoption de systèmes informatiques qui peuvent donner lieu à une interruption des activités, à la perturbation des services aux clients et à la perte de renseignements confidentiels causant des pertes financières, une atteinte à la réputation et des amendes et sanctions de la part des organismes de réglementation. Avec l'aide d'une équipe mondiale d'experts en gestion des risques liés aux technologies de l'information, nous surveillons ces risques en suivant les lignes directrices de notre cadre de gestion du risque opérationnel.

Le risque lié à la cybersécurité s'entend du risque qu'une cyberattaque perturbe ou interrompe nos activités, ou cause une fuite ou une perte de données. Nous comptons sur une équipe dédiée de professionnels spécialisés en technologie et en cybersécurité qui gèrent un programme exhaustif visant à protéger l'organisation des violations et d'autres incidents en assurant que les contrôles de sécurité et d'exploitation adéquats sont en place. Nous continuons de renforcer notre cadre de gestion du risque lié à la cybersécurité et d'accroître notre résilience et nos capacités en matière de cybersécurité, ce qui inclut une surveillance en continu, l'analyse de cyberrenseignements sur les menaces internes et externes, et le signalement d'événements et d'incidents en sécurité qui pourraient se révéler suspects. Tout au long de l'exercice, nous avons investi dans notre programme de cybersécurité. En outre, des tests basés sur des scénarios, des évaluations et des simulations ont été exécutés afin de tester notre stratégie en matière de résilience.

Risque lié à la gestion des informations et à la confidentialité



Le risque lié à la gestion des informations s'entend du risque d'une incapacité à gérer adéquatement les données tout au long de leur cycle de vie, en raison de processus, de contrôles ou de technologies inadéquats, ce qui se traduit par des conséquences d'ordre juridique ou réglementaire, une atteinte à la réputation ou des pertes financières. Nous continuons d'investir dans l'équipe du chef des données de l'entreprise et dans les unités fonctionnelles et régionales de gestion et de gouvernance des données pour sensibiliser les gens au risque lié à la gestion des informations et pour mieux gérer ce risque. La gestion du risque lié à la gestion des informations est essentielle pour devenir une organisation qui mise sur les données et qui les utilise de manière efficace et efficiente pour améliorer l'expérience client et la prise de décisions.

Le risque lié à la confidentialité est défini comme le risque que des informations personnelles soient créées ou recueillies, utilisées, divulguées, stockées ou détruites de façon inappropriée, et comprend le risque que les informations personnelles ne soient pas protégées contre l'accès non autorisé. Les informations personnelles sont des renseignements confiés à RBC qui identifient une personne physique, ou qui peuvent raisonnablement être utilisées pour identifier une personne, et qui peuvent concerner des clients, des employés et des sous-traitants actuels, passés et éventuels. La collecte, l'utilisation et le partage des données, de même que la gestion et la gouvernance des données, revêtent de plus en plus d'importance à mesure que nous investissons dans des solutions et innovations numériques et que nous élargissons nos activités commerciales. Les mesures réglementaires concernant la confidentialité des données témoignent également de cette nouvelle réalité. La Gestion des risques du Groupe travaille en partenariat avec des équipes interfonctionnelles afin d'élaborer et d'instaurer, à l'échelle de l'organisation, des normes et pratiques qui décrivent la manière dont les données doivent être obtenues, utilisées, protégées, gérées et régies.

Risque lié aux crimes financiers



Le risque lié aux crimes financiers s'entend du risque que nos produits, services et canaux de distribution soient utilisés à mauvais escient pour faciliter le recyclage des produits de la criminalité ou pour financer des activités terroristes, des activités à des fins de corruption et d'autres activités pouvant enfreindre les sanctions économiques applicables. Nous avons instauré, à l'échelle de l'organisation, un programme visant à prévenir, détecter et signaler toute opération présumée de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes ou douteuses tout en cherchant à assurer la conformité aux lois et règlements des divers territoires où nous menons des activités. Notre programme axé sur les crimes financiers de l'entreprise a pour mission d'élaborer et de tenir à jour des politiques, des lignes directrices, des formations ainsi que des outils et modèles d'évaluation des risques hautement performants en vue d'aider nos employés à gérer les risques que posent le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, les sanctions économiques et les exigences réglementaires associées, risques qui évoluent sans cesse. Le programme est évalué sur une base régulière afin qu'il demeure à jour et conforme aux normes et aux meilleures pratiques du secteur ainsi qu'aux lois, règlements et lignes directrices applicables. Les risques de non-conformité peuvent se solder par l'application de mesures coercitives (dont des amendes importantes ou la restriction de nos activités commerciales), des poursuites pénales et des atteintes à la réputation.

Risque lié aux tierces parties



Le risque lié aux tierces parties s’entend du risque qui survient lorsqu’il y a une gestion inefficace des tierces parties, ce qui pourrait nous exposer à des perturbations dans nos services, à des mesures réglementaires, à des pertes financières, à des litiges ou à une atteinte à notre réputation. Nous avons mis en place, à l’échelle de l’entreprise, un programme portant sur ce risque visant à assurer la surveillance des relations avec les tierces parties, à garantir la conformité aux attentes des organismes de réglementation à l’échelle mondiale et à mettre en œuvre des mesures efficaces en réaction à des événements susceptibles de causer des perturbations de service ou des pertes financières ou de poser d’autres risques. Notre méthode d’atténuation du risque lié aux tierces parties est décrite dans des politiques et des normes qui stipulent des exigences quant à l’identification et à la gestion de ce risque pendant toute la durée d’une relation avec une tierce partie (y compris les risques liés à la concentration des fournisseurs et aux parties de quatrième niveau dans l’ensemble de la chaîne logistique). Les fournisseurs indépendants essentiels à notre fonctionnement et leur capacité à nous fournir des services font l’objet d’une surveillance accrue, notamment en ce qui concerne leurs propres fournisseurs (les parties de quatrième niveau).

Risque lié à la continuité des opérations



Le risque lié à la continuité des opérations est le risque que nous ne soyons pas en mesure de maintenir, poursuivre ou rétablir nos activités essentielles pendant ou après un événement qui nous empêche de mener nos activités dans leur cours normal. Des événements perturbant nos activités pourraient nuire à la continuité de nos opérations, à nos résultats financiers, à notre réputation et aux résultats de nos clients, et causer préjudice à nos employés. Ces événements pourraient aussi survenir en raison de conditions météorologiques extrêmes, de l’éclosion d’une pandémie ou d’autres crises sanitaires, de la défaillance de processus ou de technologies, ou de cybermenaces. Notre programme de gestion du risque lié à la continuité des opérations mis en œuvre à l’échelle de l’organisation tient compte de plusieurs scénarios pour remédier à un événement perturbateur ainsi qu’à ses effets sur la disponibilité de notre personnel, nos processus, nos installations, nos technologies et nos contrats conclus avec des tiers. Notre approche quant à la gestion de la continuité des opérations et nos exigences à cet égard sont présentées dans nos politiques et normes régissant l’ensemble de notre organisation. Les risques associés sont régulièrement évalués, surveillés, signalés et intégrés dans notre cadre de gestion et de contrôle du risque opérationnel.

Risque de fraude



Le risque de fraude est le risque que des activités non autorisées soient menées intentionnellement afin de tirer des avantages de RBC ou des actifs qu’elle gère ou, encore, de l’utilisation de ses produits. La fraude peut être commise par des entités hors de la banque (fraude externe) ou des personnes au sein de l’organisation (fraude interne). La fraude engendre généralement des pertes financières, des atteintes à la réputation ou d’autres préjudices pour les victimes, et implique une intention de tromper pour obtenir un gain inapproprié ou illégal. Le vol d’argent ou d’actifs et les transactions non autorisées en sont des exemples. Pour gérer efficacement le risque de fraude, nous adoptons une approche globale à plusieurs multiples qui englobe des stratégies de prévention, de détection et d’intervention. Cette approche est soutenue par des politiques et des procédures qui précisent clairement les responsabilités de tous les employés et les attentes à leur égard. Par ailleurs, nous instaurons des contrôles techniques solides, tels que des logiciels de détection de fraude avancés, ainsi que des contrôles internes, y compris des audits réguliers et des contrôles de conformité. Ensemble, ces mesures visent à garantir une protection efficace contre la fraude, tant pour l’organisation que pour nos clients.

Risque lié aux modèles

Les modèles sont des applications d’hypothèses théoriques ou empiriques, de jugements ou de techniques statistiques, y compris les méthodes d’IA et d’apprentissage automatique, qui traitent les données d’entrée pour générer des résultats et présenter des renseignements utiles et significatifs exploitables par les unités d’exploitation et les fonctions de contrôle de RBC. Nous avons recours à des modèles pour l’évaluation de produits financiers et de notre situation financière, l’identification, l’évaluation et la gestion des risques, les simulations de crise et l’appréciation de l’adéquation des fonds propres, la prise de décisions concernant l’organisation, la présentation de l’information financière et réglementaire, l’efficacité opérationnelle, et la communication d’informations au public. Le risque lié aux modèles s’entend du risque que leur utilisation mauvaise ou inappropriée à toute étape de leur cycle de vie entraîne des conséquences négatives sur le plan financier, opérationnel ou réputationnel pour l’organisation.

Gouvernance et surveillance du risque lié aux modèles

La structure de gouvernance et surveillance du risque lié aux modèles couvre toutes les étapes du cycle de vie des modèles et repose sur le principe d’une responsabilité partagée par les trois lignes de défense. La politique sur le risque lié aux modèles établit les exigences pour la gestion du risque lié aux modèles dans l’ensemble de RBC, et la conformité à cette politique fait l’objet de suivis et de rapports réguliers à la haute direction et périodiques au comité de gestion des risques du Conseil.

Cycle de vie de la gestion du risque lié aux modèles

Le risque lié aux modèles est géré à toutes les étapes clés du cycle de vie d'un modèle, en mettant l'accent sur les points suivants : i) la tenue d'un inventaire complet des modèles utilisés par RBC, ii) la conception et la documentation exhaustive de tous les modèles, iii) la vérification indépendante de l'efficacité des modèles au moyen de la validation, iv) le suivi de la performance actuelle, de l'utilisation et de l'implantation des modèles et v) la revalidation périodique des modèles afin de confirmer qu'ils restent pertinents.

La validation d'un modèle est une étape critique de son cycle de vie; chaque modèle est évalué de manière indépendante et complète en fonction de son utilisation prévue. Cette activité du cycle de vie est menée par notre fonction générale de gestion du risque lié aux modèles, c'est-à-dire une équipe de spécialistes de la modélisation qui n'ont aucun lien, au sein de l'organisation, avec les propriétaires, les concepteurs et les utilisateurs des modèles. La validation indépendante d'un modèle vise à assurer sa validité conceptuelle et sa capacité d'utilisation, et à faire ressortir les limites et les incertitudes liées au modèle, ce qui réduit habituellement les risques associés à son utilisation.

Une fois approuvés, les modèles font l'objet d'un suivi continu de la performance et d'une revalidation périodique. Au besoin, les modèles sont retirés ou remplacés par des modèles plus appropriés, qui sont également assujettis au cycle de vie de la gestion du risque lié aux modèles.

Risques liés à la culture et à la conduite

Notre culture est définie par notre raison d'être, notre vision, nos valeurs et nos principes de gestion des risques, et par les comportements énoncés dans notre Code de déontologie. Nos valeurs jettent les bases de notre culture et sont ancrées dans le respect et notre engagement envers nos clients, nos collectivités et nos autres parties prenantes, ainsi qu'envers les employés. Le risque lié à la culture s'entend du décalage entre notre culture souhaitée et notre culture réelle, telle qu'elle est incarnée par les mesures prises par les leaders, les comportements des employés ou les systèmes organisationnels, qui pourraient nuire à l'atteinte de nos objectifs.

La conduite correspond à l'expression de notre culture par les comportements, les jugements, les décisions et les mesures de l'organisation, des employés et de nos fournisseurs de services tiers qui exercent des activités en notre nom, de même que par les mesures qui ne sont pas prises par eux. Le risque lié à la conduite s'entend du risque que les résultats ne soient pas conformes à nos responsabilités à l'égard de nos parties prenantes, dont les clients, les employés, les marchés financiers et les organismes de réglementation, de nos fournisseurs, des collectivités, de notre réputation et de nos actionnaires. La gestion de ce risque passe par l'intégration de considérations déontologiques dans les processus de prise de décisions d'affaires, l'amélioration des pratiques commerciales et des processus de contrôle existants et le suivi dans le but d'éviter les mauvais résultats pour les parties prenantes et d'y remédier. L'application efficace des pratiques en matière de conduite et de culture s'aligne sur notre raison d'être et nos valeurs, et vient étayer nos énoncés relatifs à l'appétit pour le risque.

Notre culture à l'égard des risques constitue un volet de notre culture d'entreprise, influe sur la façon dont, individuellement et collectivement, nous prenons des risques et les gérons, et nous aide à les identifier, à les comprendre et à en discuter ouvertement, ainsi qu'à réagir aux risques actuels et à ceux qui pourraient se poser à l'avenir. Les pratiques qui sous-tendent notre culture à l'égard des risques sont profondément enracinées dans nos pratiques et protocoles de gestion des risques et de ressources humaines. Conjuguées à un leadership efficace et à nos valeurs, de telles pratiques constituent une référence à partir de laquelle les résultats de notre conduite et de notre culture à l'égard des risques peuvent être évalués et surveillés, et les pratiques, préservées et améliorées davantage.

Notre cadre de gestion des risques liés à la conduite et à la culture d'entreprise, cadre qu'a approuvé le Conseil, dicte l'orientation générale et décrit notre approche à l'égard de questions qui s'appliquent à toutes les catégories de risque, tels les résultats justes pour les clients et autres parties prenantes, et notre culture, y compris la reddition de comptes et la culture à l'égard des risques, le risque lié à la conduite, la conduite en matière de vente, les pratiques à l'égard des clients ainsi que les inconnues.

La direction transmet régulièrement aux employés ses attentes en matière de comportement, mettant l'accent sur la culture, la conduite et les valeurs. En outre, notre modèle de leadership favorise et encourage une saine remise en question de la part des secteurs et des fonctions chargés des contrôles. Ces attentes sont décrites dans des outils et ressources qui visent à aider nos employés à intégrer nos valeurs, à signaler tout manquement et à faire part de leurs préoccupations, notamment celles qui pourraient avoir des conséquences sur le plan de l'éthique. Nous entendons fermement créer un environnement dans lequel les employés se sentent à l'aise de s'exprimer librement, sans crainte de représailles. Ainsi, ils peuvent signaler de façon anonyme toute question relevant de la conduite à l'aide d'une ligne téléphonique mondiale. De plus, notre Code de déontologie stipule que c'est à chaque employé que revient la responsabilité d'être intègre, de respecter autrui et de se conformer aux lois, aux règlements et à nos politiques. Quiconque transgresse notre Code de déontologie ou omet de signaler toute violation, qu'elle soit réelle ou potentielle, peut faire l'objet de mesures correctives ou disciplinaires, lesquelles peuvent aller d'un simple blâme, ce qui influe alors sur les évaluations du rendement et la rémunération, jusqu'au licenciement. De plus, l'équipe des audits internes produit des rapports de science comportementale afin de mieux comprendre les attitudes et les comportements des employés, et d'améliorer ceux-ci, cela étant lié à la gestion du risque.



Fonds propres liés au risque opérationnel

Les exigences en matière de fonds propres liés au risque opérationnel sont établies conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF aux termes de l'approche standard de Bâle III pour le risque opérationnel. L'approche standard est un calcul basé sur une formule où une composante d'indicateurs économiques est multipliée par un multiplicateur des pertes internes pour déterminer les fonds propres liés au risque opérationnel. La composante d'indicateurs économiques est une approximation du risque opérationnel fondée sur les états financiers qui reflète une moyenne sur trois ans de composantes spécifiques du bénéfice net multipliée par un ensemble de coefficients de surveillance fournis. Le multiplicateur des pertes internes est un facteur scalaire fondé sur nos pertes opérationnelles historiques moyennes sur 10 ans par rapport à la composante d'indicateurs économiques. Les pertes liées au risque opérationnel sont comptabilisées dans notre système de gestion du risque opérationnel, et des processus robustes sont en place pour soutenir des données sur les pertes internes de grande qualité. Pour plus de détails sur les fonds propres liés au risque opérationnel, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Pertes liées au risque opérationnel

Au 31 octobre 2025, nos pertes liées au risque opérationnel demeuraient dans les limites de notre appétit pour le risque. Pour plus de détails sur les éventualités, y compris les litiges, se reporter aux notes 23 et 24 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Risque de non-conformité

Le risque de non-conformité désigne le risque d'un possible non-respect des lois, des règles, des règlements et des pratiques prescrits dans les territoires où nous exerçons nos activités. Les enjeux liés à la conformité aux lois et aux règlements peuvent toucher bon nombre de domaines au sein des grandes institutions financières complexes, telles que RBC. Ces enjeux découlent souvent de l'insuffisance ou de la défaillance des processus, des contrôles et des systèmes internes, outre le facteur humain. À l'heure actuelle, nous faisons l'objet de procédures juridiques et réglementaires, ainsi que de vérifications, d'enquêtes et de demandes de renseignements de la part des gouvernements et des autorités de réglementation, et nous pouvons en faire l'objet à tout moment.

Des lois et des règlements sont en vigueur afin de protéger les intérêts financiers et autres de nos clients, de nos actionnaires et du public. En tant qu'institution financière d'envergure mondiale, nous devons respecter un important cadre légal et réglementaire en constante évolution, mis en œuvre par des organismes gouvernementaux, des autorités de contrôle et des organismes d'autorégulation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et dans d'autres territoires où nous exerçons des activités. L'ampleur et la complexité de ce cadre réglementaire ne cessent d'augmenter. De plus, les organismes de réglementation dans ces régions ont accru leur surveillance et relevé leurs attentes en ce qui a trait, entre autres, à la gouvernance, aux pratiques et contrôles de gestion des risques, et à la déontologie des grandes institutions financières, ainsi qu'au respect des questions liées à la conformité à la réglementation. La non-conformité à ces exigences et attentes réglementaires ou l'absence de résolution de toute déficience relevée pourraient accroître la supervision des organismes de réglementation et les contraintes qu'ils nous imposent. Le règlement de telles questions peut aussi se traduire par le paiement de pénalités importantes, la conclusion d'ententes ayant trait à nos activités futures, la mise en œuvre de mesures visant le personnel concerné, un aveu d'acte répréhensible et des reconnaissances de culpabilité à des accusations criminelles, ce qui pourrait nous empêcher d'exercer certains types d'activités sans mesure d'allègement réglementaire, dont l'obtention ne peut être garantie.

Les risques de non-conformité à la réglementation s'entendent des risques liés à la réglementation associés aux crimes financiers (notamment le blanchiment d'argent, le financement d'activités terroristes, la corruption et la violation de sanctions économiques), à la confidentialité, aux pratiques du marché, à la protection des consommateurs et à la conduite des affaires, ainsi qu'aux exigences prudentielles et aux autres exigences non financières d'application générale. Des politiques, procédures et cadres relatifs à la conformité à la réglementation sont en place et visent à gérer les risques de non-conformité à la réglementation.

Notre cadre de gestion de la conformité à la réglementation énonce comment gérer et atténuer les risques de non-conformité à la réglementation découlant de l'incapacité de se conformer ou de s'adapter aux lois, aux règlements et aux attentes en vigueur ou récemment adoptés dans les territoires où nous exerçons nos activités.

Comme nous exerçons nos activités dans un contexte réglementaire complexe et pour lequel la mise en application est de plus en plus rigoureuse, nous sommes régulièrement parties à des procédures judiciaires, notamment des poursuites civiles, des accusations criminelles ainsi que de la surveillance, des examens, des procédures, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et d'autorités chargées de l'application des lois dans divers territoires. Nous nous attendons à ce que nos activités commerciales en cours continuent de donner lieu à un recoupement d'enquêtes et de procédures réglementaires, de poursuites civiles et de poursuites pénales dans différents territoires. RBC peut faire l'objet de telles procédures en raison d'allégations de violation d'une loi ou d'allégation de politiques, procédures, contrôles ou résolution de déficiences inadéquates, si les organismes de réglementation en arrivent à cette conclusion. Des modifications aux lois, notamment aux lois, règlements et politiques de réglementation en matière de fiscalité, y compris en ce qui a trait à leur interprétation, mise en œuvre ou exécution, pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, par exemple en réduisant les entraves à l'accès aux marchés dans lesquels nous exerçons nos activités, en augmentant les coûts liés à la conformité aux lois, règlements ou politiques, ou en limitant nos activités ainsi que la mise en œuvre de nos plans stratégiques. De plus, la sévérité des règlements visés dans le cadre des procédures juridiques et réglementaires dont RBC fait l'objet a augmenté. En outre, rien ne garantit que nous nous conformerons toujours à ces lois, règlements, politiques ou attentes, ou serons réputés nous y conformer. Il est par conséquent possible qu'un tribunal ou une autorité de réglementation prononce un jugement ou rende une décision qui pourrait se traduire par des amendes, des dommages-intérêts, des pénalités ou d'autres frais considérables, ou des injonctions, condamnations pénales, pertes de permis ou d'enregistrements qui pourraient ternir notre réputation et avoir une incidence négative sur notre résultat et sur notre capacité à mener certaines de nos activités. Nous pouvons également être parties à des litiges dans le cours normal de nos activités. Tout règlement défavorable de litige pourrait avoir une incidence préjudiciable importante sur nos résultats, ou pourrait nuire gravement à notre réputation, facteur qui pourrait influencer sur nos perspectives commerciales futures.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond au risque que l'image que les parties prenantes se font de RBC soit entachée en raison i) d'un décalage perçu ou réel entre la perception qu'ont les parties prenantes de RBC et les actions ou les inactions de la banque, de ses employés ou de personnes ou de groupes affiliés à RBC, ii) d'une opinion publique négative ou changeante sur des questions sectorielles ou mondiales existantes, en évolution ou émergentes, ou iii) de résultats négatifs liés aux risques inhérents au secteur des services financiers, y compris la gestion inefficace de ces risques, ou de situations indépendantes de notre volonté, comme des événements externes ou des risques systémiques. En règle générale, le fait de jouir d'une excellente réputation consolide notre part de marché, réduit le coût de notre capital, augmente la valeur pour nos actionnaires, nous permet de recruter et de fidéliser le personnel le plus talentueux qui soit et nous aide à gérer les situations de crise. À l'inverse, une atteinte à notre réputation peut se solder par une baisse du cours de nos actions et de notre capitalisation boursière, réduire notre souplesse sur le plan stratégique, bloquer notre entrée sur de nouveaux marchés ou freiner notre expansion sur des marchés existants, réduire la loyauté des clients et nous en faire perdre, ou causer l'imposition d'amendes et de sanctions réglementaires. Les facteurs générant un risque de réputation sont nombreux. Le risque de réputation est un risque transversal qui peut survenir comme conséquence à d'autres types de risques, notamment le risque de crédit, le risque lié à la réglementation, ainsi que le risque opérationnel et les risques environnementaux et sociaux. Le fait de ne pas parvenir à maintenir un cadre de contrôle efficace, de ne pas avoir une conduite exemplaire et de ne pas maintenir d'excellentes pratiques en matière de gestion des risques peut également poser un risque de réputation.

La gestion du risque de réputation fait partie intégrante de notre culture d'entreprise et de notre approche globale de gestion des risques d'entreprise, et constitue une priorité pour notre personnel et notre Conseil. Le cadre de gestion du risque de réputation d'entreprise que celui-ci a approuvé donne un aperçu de la méthode que nous employons pour détecter, évaluer, gérer, suivre et signaler le risque de réputation. Ce cadre décrit les pouvoirs, rôles et responsabilités en matière de gouvernance ainsi que les contrôles et mécanismes servant à gérer ce risque, ce qui inclut notre culture axée sur l'intégrité, le respect de notre Code de déontologie et la tenue d'activités en accord avec les limites de notre appétit pour le risque.

La gouvernance de notre risque de réputation constitue une démarche globale et vise à donner une vision d'ensemble de toutes les questions qui concernent la réputation et qui peuvent se poser partout dans l'organisation. Cette structure de gouvernance a pour but de faciliter la compréhension, dans toute l'organisation, des concepts de responsabilité et de reddition de comptes à l'égard du risque de réputation, et d'assurer que les décisions concernant ce risque sont à la fois proactives et réactives et sont communiquées à la haute direction en vue de leur analyse, et de leur évaluation et que les informations sur ce risque sont à la fois complètes et cohérentes.

Risque stratégique

Le risque stratégique est lié aux bénéfices, aux fonds propres ou à la liquidité et découle d'une prise de décisions commerciales défavorables, de la mise en œuvre inadéquate d'initiatives stratégiques, ou de réponses inadéquates à des changements au contexte opérationnel externe de la banque ou d'une unité d'exploitation donnée. Afin de nous protéger contre les pertes inacceptables ou les résultats indésirables, nous intégrons des pratiques de gestion des risques à nos processus stratégiques et financiers, ainsi qu'à nos processus de planification des fonds propres. L'intégration de ces pratiques facilite les échanges reposant sur des informations fiables pendant la prise de décisions stratégiques et constitue un élément fondamental de notre cycle de planification.

La responsabilité du choix et de la mise en œuvre des stratégies commerciales incombe aux chefs de chaque secteur. La gouvernance du risque stratégique relève de ces chefs et de leurs comités administratifs, en collaboration avec le groupe Stratégie d'entreprise et transformation, la haute direction et le Conseil. Le groupe Stratégie d'entreprise et transformation appuie le processus de gestion du risque stratégique au moyen du processus de planification stratégique, qui s'inscrit dans le cadre de notre politique de planification de la stratégie d'entreprise, ce qui est conçu de manière à assurer l'harmonisation de nos activités dans les domaines de la planification de la stratégie, des finances, du capital et des risques.

Nos processus annuels d'examen de notre portefeuille commercial et de demande d'approbation de projets sont des mécanismes clés pour identifier et atténuer les risques stratégiques. Ils nous permettent de nous assurer que les stratégies visant de nouvelles initiatives, les secteurs et l'organisation dans son ensemble cadrent avec notre appétit pour le risque et

notre position à risque définis. La fonction Gestion du risque du groupe assure la surveillance du risque stratégique en exerçant une surveillance indépendante et en procédant à un examen indépendant, ainsi qu'à une remise en question de ces processus, en établissant des cadres de gestion des risques d'entreprise, et en exerçant une surveillance indépendante des niveaux de risque, par rapport à nos critères d'appétit pour le risque, et en communiquant l'information à ce sujet, conformément à notre modèle de gouvernance à trois lignes de défense.

Pour plus de détails sur les principales priorités stratégiques de nos secteurs d'exploitation, se reporter à la rubrique Résultats des secteurs d'exploitation.

Aperçu d'autres risques

Outre les risques décrits aux rubriques portant sur les risques, il existe d'autres facteurs de risque, présentés ci-après, qui pourraient avoir une incidence sur nos activités et sur nos résultats financiers. L'analyse qui suit n'est pas exhaustive, car d'autres facteurs pourraient également influencer de façon négative sur nos résultats.

Risque lié au cadre juridique et réglementaire

Le risque lié au cadre juridique et réglementaire est le risque que des lois ou règlements nouveaux ou modifiés, et l'interprétation ou l'application des lois et règlements, nuisent à l'exercice de nos activités au Canada et dans les autres territoires où nous sommes actifs. L'incidence intégrale de certaines de ces réformes sur nos activités demeurera inconnue tant que les règles définitives n'auront pas été mises en œuvre, et que les pratiques du marché n'auront pas évolué en conséquence. Nous continuons de réagir à ces réformes et à l'évolution de la conjoncture en cherchant à atténuer le plus possible les répercussions néfastes d'ordre commercial ou économique qu'elles pourraient avoir. Les paragraphes qui suivent présentent un sommaire des principaux changements de réglementation qui pourraient accroître ou réduire nos coûts, nuire à notre rentabilité et augmenter la complexité de nos activités.

Incertitude à l'échelle mondiale

En octobre 2025, le Fonds monétaire international (FMI) a prévu une croissance mondiale de 3,2 % pour l'année civile 2025, soit une hausse de 0,2 % par rapport à ses prévisions de juillet, en raison de l'apaisement des tensions commerciales, qui ont été atténuées à la suite d'accords commerciaux et de réajustements. Le FMI prévoit une croissance mondiale de 3,1 % pour l'année civile 2026. De manière générale, les perspectives économiques mondiales restent fragiles et tendent à être en baisse, en raison de ce qui suit :

- l'absence d'accords commerciaux et la dépendance à des accords bilatéraux ponctuels, qui pourraient conduire à un abandon d'une intégration économique mondiale, avoir une incidence négative sur la productivité et entraver davantage les perspectives de croissance, en particulier pour les marchés émergents et les pays en voie de développement;
- les déficits budgétaires importants prévus pour les grandes économies, qui pourraient entraîner des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme, une instabilité des marchés financiers et/ou un ralentissement de la croissance, ainsi que leur incidence sur la confiance des consommateurs et des entreprises;
- les politiques monétaires divergentes en réponse aux pressions inflationnistes, qui peuvent entraîner une réévaluation des actifs, influencer sur les taux de change et les flux de capitaux, et accroître la volatilité des marchés financiers;
- les changements de priorités au sujet des politiques mondiales, y compris l'incertitude actuelle concernant les politiques américaines en matière de commerce, de relations extérieures, de défense et d'immigration, qui pourraient perturber les alliances mondiales et accroître les risques liés, entre autres, à l'économie et aux marchés, et l'intensification des pressions politiques sur les institutions et les preneurs de décisions, qui pourrait miner la crédibilité des politiques, réduire la confiance des investisseurs et accentuer les vulnérabilités macroéconomiques;
- les valorisations élevées des actifs, notamment dans les secteurs liés aux technologies et à l'IA, qui pourraient entraîner des corrections soudaines du marché, freiner l'investissement, resserrer les conditions financières et affaiblir la confiance des entreprises et des consommateurs;
- le vieillissement de la population dans les pays développés, ainsi que les politiques en immigration changeantes, qui pourraient avoir une incidence à long terme sur la main-d'œuvre, la productivité économique et la capacité budgétaire des gouvernements;
- les conflits en cours, comme celui entre la Russie et l'Ukraine, et ceux au Moyen-Orient et en Asie, ainsi que les tensions croissantes entre la Chine et Taïwan, conjugués à une montée de la polarisation et de l'agitation sociale;
- les événements météorologiques extrêmes.

Notre modèle d'affaires diversifié, notre présence dans diverses régions et notre offre de produits variés contribuent toujours à l'atténuation des risques qu'engendrent les incertitudes à l'échelle mondiale.

Enjeux réglementaires et juridiques liés à la durabilité

Les lois, la réglementation, les politiques, les cadres, les méthodologies et les lignes directrices applicables concernant la durabilité continuent d'évoluer de façon incohérente dans les régions où nous exerçons nos activités. Par conséquent, de nouvelles exigences ou des exigences accrues pourraient entraîner une augmentation des coûts liés à la réglementation, à la conformité ou d'autres coûts, ou se traduire par un resserrement des exigences en matière de fonds propres, et pourraient nous assujettir à des politiques ou à des exigences différentes et potentiellement contradictoires dans les divers territoires où nous exerçons nos activités. Nous continuons de surveiller l'évolution des lois, de la réglementation, des politiques, des cadres, des méthodologies et des lignes directrices applicables dans ce domaine, notamment l'évolution des obligations d'information sur la durabilité et des obligations de gestion du risque climatique pour les institutions financières.

Au Canada, la ligne directrice B-15 *Gestion des risques climatiques*, publiée par le BSIF en mars 2023, énonce les attentes à l'égard de la gestion des risques climatiques et de la présentation d'information à leur égard. Des mises à jour subséquentes en 2024 et en 2025 ont harmonisé les attentes en matière d'informations à fournir à IFRS S2 *Informations à fournir en lien avec les changements climatiques* publiée par l'International Sustainability Standards Board (ISSB), et reporté la mise en œuvre de certaines exigences jusqu'aux exercices 2028 et 2029. Nous prévoyons être en mesure de respecter les prochaines phases de présentation de l'information et continuons de suivre l'évolution de la situation.

Aux États-Unis, la surveillance des institutions financières en ce qui concerne les questions environnementales et sociales, y compris le climat, continue de s'accroître tant au palier fédéral qu'au palier étatique, notamment au moyen de lois, de règlements et de poursuites. Les enjeux environnementaux et sociaux étant toujours hautement politisés, les lois et les réglementations de certains États pourraient être interprétées de manière à interdire aux entités gouvernementales, comme les régimes de retraite publics et les émetteurs d'obligations municipales, de faire des affaires avec certaines institutions financières, et les entités gouvernementales pourraient subir des pressions politiques les incitant à ne pas exercer d'activités avec certaines institutions financières, et ce, sur la base de la perception des positions qu'adoptent de telles institutions financières au sujet de certains enjeux environnementaux ou sociaux. Nous continuons de suivre l'évolution de ces règles et d'évaluer leur incidence sur nos activités.

En Europe, la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises de l'Union européenne exige la déclaration de renseignements en vertu des normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS). Ces normes, adoptées en juillet 2023 par la Commission européenne, exigent que les sociétés déclarent les conséquences, les opportunités et les risques liés à la durabilité. Nous prévoyons que nous serons assujettis à des obligations d'information aux termes de la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises de l'Union européenne sur une base consolidée à compter de l'exercice 2029, et nous évaluons actuellement l'incidence de ces exigences.

Nous continuons de surveiller l'évolution des lois et règlements en matière d'écoblanchiment applicables, ainsi que les litiges liés au climat et les mesures d'application de la réglementation liées à l'écoblanchiment, y compris des modifications à la *Loi sur la concurrence* (Canada) entrées en vigueur le 20 juin 2024 qui introduisent des dispositions contre l'écoblanchiment. Ces dispositions s'ajoutent aux dispositions existantes de la *Loi sur la concurrence* (Canada) qui proscrivent les indications qui sont fausses ou trompeuses sur un point important. Le terme « écoblanchiment » fait généralement référence à la communication de renseignements faux ou trompeurs au sujet des produits, des services ou des activités d'une organisation pour donner à penser que l'organisation fait plus pour protéger l'environnement qu'elle ne le fait en réalité.

Gestion du risque lié aux modèles

Le 11 septembre 2025, le BSIF a publié sa version définitive de la ligne directrice E-23 *Gestion du risque de modélisation*, qui énonce les attentes concernant la gestion des risques liés aux modèles conventionnels, ainsi qu'aux technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique.

Cette ligne directrice entrera en vigueur le 1^{er} mai 2027. Nous avons évalué les exigences et prévoyons n'avoir aucune difficulté pour nous y conformer d'ici la date d'entrée en vigueur.

Pour plus de détails sur les fonds propres réglementaires et les exigences connexes, se reporter aux rubriques Gestion du risque et Gestion des fonds propres du présent rapport annuel 2025.

Politiques budgétaires, monétaires et autres

Nos résultats financiers sont également sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. La Réserve fédérale devrait abaisser davantage ses taux d'intérêt au cours de l'année civile 2026, après les avoir moins réduits que les autres banques centrales mondiales depuis 2024, tandis que l'on ne s'attend pas à ce que la Banque du Canada procède à d'autres baisses. Des taux d'intérêt plus bas entraînent habituellement un rétrécissement des écarts dans nombre de nos secteurs, ce qui a un effet défavorable sur la marge nette d'intérêt, même s'ils peuvent autrement stimuler l'économie et accroître les volumes de nos activités. Des taux d'intérêt plus élevés peuvent favoriser notre marge nette d'intérêt, mais nuire à la situation financière des ménages en entraînant une détérioration du crédit, ce qui pèse ensuite sur nos résultats financiers. Des taux d'intérêt élevés combinés avec une inflation persistante pourraient accroître la volatilité des marchés, réduire la valeur des actifs et nuire à la situation financière des ménages et des entreprises. Cette situation pourrait entraîner une détérioration du crédit et avoir une incidence sur nos résultats financiers, particulièrement dans les secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

Les politiques monétaires qu'adoptent la Banque du Canada, la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque centrale européenne de l'Union européenne, la Banque d'Angleterre du Royaume-Uni et les autorités monétaires d'autres pays et territoires où nous exerçons nos activités ont une incidence sur nos activités et nos bénéfices. Les politiques budgétaires, commerciales et autres des gouvernements du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni, d'Europe et d'autres pays et territoires peuvent avoir des répercussions sur nos activités et nos bénéfices. Ces politiques peuvent inclure des politiques commerciales protectionnistes et l'imposition de tarifs douaniers, ainsi qu'une augmentation des dépenses déficitaires visant à soutenir la croissance économique. Elles peuvent également avoir des incidences positives ou négatives sur les activités de nos clients et contreparties au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, ce qui peut réduire ou accroître le risque de défaillance de ces clients et contreparties.

Risque fiscal et transparence

Le risque fiscal s'entend du risque de pertes lié à des passifs d'impôt imprévus. Les lois et régimes fiscaux qui s'appliquent à nous sont aussi nombreux que complexes. Aussi, nous cherchons à faire en sorte que toute décision ou mesure de fiscalité tienne nécessairement compte de notre évaluation des coûts à long terme et des risques en jeu, y compris leur incidence sur notre réputation et nos relations avec les clients, les actionnaires et les autorités de réglementation.

Notre démarche en matière de fiscalité repose sur les principes énoncés dans notre Code de déontologie, est régie par notre politique de gestion du risque fiscal d'entreprise et intègre les éléments fondamentaux de nos facteurs de risque. La surveillance de notre politique fiscale et la gestion du risque fiscal incombent à la haute direction, au chef des finances ainsi qu'au vice-président principal, Fiscalité. Chaque année, nous discutons de notre stratégie fiscale avec le Comité d'audit et fournissons régulièrement des mises à jour sur notre position fiscale.

Conforme à notre vision et à nos valeurs, notre stratégie fiscale a pour objet d'assurer la transparence et d'appuyer nos stratégies commerciales. Comme nous cherchons à maximiser la valeur pour les actionnaires, nous structurons nos activités d'une manière qui est efficiente sur le plan fiscal, tout en nous conformant aux lois et règlements en vigueur compte tenu du risque de réputation. Notre politique exige que :

- Nous agissons avec intégrité, franchise, ouverture et honnêteté dans toute question d'intérêt fiscal;
- Notre stratégie fiscale concorde avec notre stratégie commerciale, laquelle préconise la conclusion des seules transactions effectuées de bonne foi et reposant sur un objectif commercial économiquement bien fondé;

- Nous veillons à ce que les transactions intragroupe respectent les exigences de tarification des cessions internes en vigueur;
- Nous nous acquittions de l'ensemble de nos obligations réglementaires et en rendons compte aux administrations fiscales compétentes;
- Nous nous employons à nouer avec les administrations fiscales des relations positives durables et, en cas de différend, à rechercher des solutions constructives.

Dans l'évaluation des besoins de nos clients, nous prenons en compte plusieurs facteurs, dont la raison d'être des transactions. Ce faisant, nous cherchons à ne prendre part qu'à des transactions réalisées de bonne foi et assorties d'un objectif commercial valable et économiquement bien fondé. Nous refusons d'exécuter toute transaction qui, à notre connaissance, permettrait au client concerné de se soustraire à ses obligations fiscales.

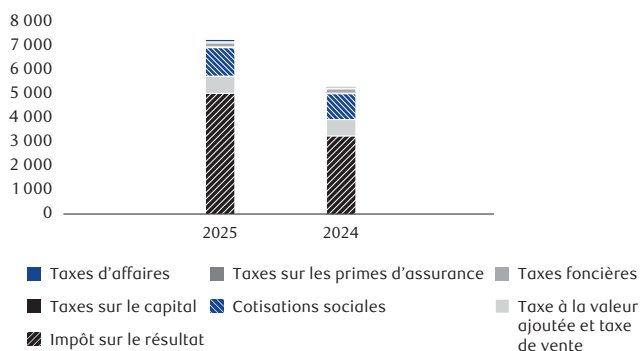
Nous exerçons nos activités dans 29 pays à l'échelle mondiale. Nos activités dans ces pays sont assujetties aux lois fiscales canadiennes et internationales ainsi qu'à divers autres règlements, et les informations s'y rapportant sont communiquées intégralement aux autorités fiscales compétentes. Le groupe Fiscalité et la Gestion des risques du Groupe examinent régulièrement les activités de toutes les entités afin de s'assurer qu'elles satisfont aux exigences fiscales et aux autres formes de réglementation.

Comme nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, il arrive que, de par la complexité des lois fiscales et des normes comptables, notre interprétation de la loi diffère de celle d'une administration fiscale donnée et que celle-ci rejette les positions fiscales que nous avons prises. Le cas échéant, nous nous engageons à amorcer un dialogue ouvert et transparent avec l'administration fiscale concernée, de manière à favoriser une évaluation rapide ainsi qu'une prompt résolution du différend, dans la mesure du possible. La gestion inappropriée des risques fiscaux et l'absence de résolution satisfaisante des différends avec des administrations fiscales pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats, incidence éventuellement significative pour une période donnée, ou nuire considérablement à notre réputation.

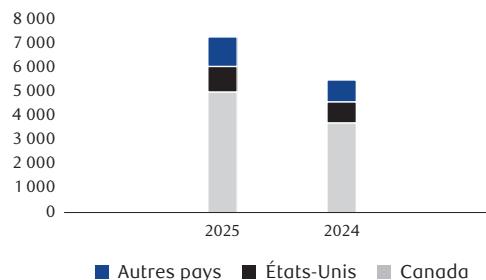
Cotisations fiscales

En 2025, le total de la charge d'impôt et des autres taxes, y compris la charge d'impôt figurant aux états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres, versées aux divers paliers de gouvernement à l'échelle mondiale s'est élevé à 7 milliards de dollars (5 milliards en 2024). Au Canada, le total de la charge d'impôt et des autres taxes versées aux divers paliers de gouvernement pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 s'est élevé à 5 milliards de dollars (4 milliards en 2024).

Charge d'impôt et autres taxes par catégorie
(en millions de dollars canadiens)



Charge d'impôt et autres taxes par région
(en millions de dollars canadiens)



Pour plus de détails sur la charge d'impôt et les autres taxes, se reporter à la rubrique Rendement financier.

Risques environnementaux et sociaux

Les risques environnementaux et sociaux s'entendent des risques de répercussions négatives à court, à moyen ou à long terme sur nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie, résultant de facteurs de risque environnementaux et sociaux pouvant provenir de RBC, d'un client ou d'un tiers. Puisque les différentes parties prenantes et collectivités peuvent avoir des points de vue divergents sur les enjeux d'ordre environnemental et social, toute action ou inaction réelle ou perçue de notre part dans la gestion d'un enjeu d'ordre environnemental et social pourrait être perçue de façon négative par au moins certaines parties prenantes et, par conséquent, pourrait accroître nos risques environnementaux et sociaux.

Les facteurs de risque environnementaux et sociaux comprennent, sans s'y limiter, les changements climatiques, la contamination de sites, la gestion des déchets, l'utilisation de terrains et de ressources, la biodiversité, la qualité et la disponibilité de l'eau, la réglementation environnementale, les droits de la personne (y compris les droits des peuples autochtones) ainsi que l'engagement des collectivités.

Chacun des risques environnementaux et sociaux est intrinsèquement un risque unique et transversal qui peut avoir une incidence différente et à divers degrés sur nos principaux risques, notamment le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque de crédit et le risque de non-conformité. Se reporter à la rubrique Risques climatiques ci-dessous pour plus de détails sur les risques climatiques.

Gouvernance

Le Conseil et ses comités supervisent l'approche stratégique de la banque en matière de durabilité, y compris les changements climatiques, au moyen d'une expertise spécialisée, de groupes et de fonctions responsables de programmes, de produits, de politiques et du rendement pertinents implantés dans les secteurs d'exploitation et les fonctions à l'échelle de la banque. Les comités relevant du Conseil surveillent les risques environnementaux et sociaux qui relèvent de leurs compétences, notamment

le Comité de gouvernance, qui supervise et coordonne les questions liées à la durabilité, et le Comité de gestion des risques, qui supervise les risques importants et émergents pour la banque, notamment les risques environnementaux et sociaux. Pour plus de détails sur la gouvernance des risques, se reporter à la sous-rubrique Gouvernance des risques, à la rubrique Gestion du risque d'entreprise.

Les rôles et les responsabilités en lien avec la gestion des risques environnementaux et sociaux sont régis par le cadre de gestion du risque d'entreprise et le modèle de gouvernance à trois lignes de défense. Les secteurs d'exploitation et les unités fonctionnelles sont tenus d'intégrer à leurs propres activités les exigences liées à la gestion des risques environnementaux et sociaux, alors que la Gestion des risques du Groupe est responsable de l'établissement des exigences en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux, y compris l'élaboration de politiques, ainsi que de la surveillance efficace des risques environnementaux et sociaux.

Gestion du risque

Nous cherchons à intégrer les facteurs liés aux risques environnementaux et sociaux à notre méthode de gestion des risques. Nous gérons le risque environnemental et social en tirant parti des politiques et des processus existants qui régissent nos principaux risques. Notre politique d'entreprise sur les risques environnementaux et sociaux (la politique sur les risques environnementaux et sociaux)¹ soutient ces politiques et ces processus en définissant nos principes de gestion des risques environnementaux et sociaux et en établissant les normes concernant l'identification, l'évaluation, la gestion, l'atténuation, la surveillance et la communication de ces risques.

Nous continuons de transformer notre approche en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux en tirant parti de nos capacités en gestion des risques actuelles et, au besoin, en développant de nouvelles capacités, notamment aux fins d'intégration des lignes directrices, des pratiques exemplaires du secteur et d'analyses de données améliorées afin d'identifier, d'évaluer, de mesurer, de gérer, de surveiller et de communiquer les répercussions potentielles sur les clients, les portefeuilles et nos activités. Nous sommes conscients que l'intégration et la maturité de nos capacités de gestion des risques environnementaux et sociaux continueront d'évoluer et que l'atteinte d'un niveau de maturité en matière de gestion de ces risques sera un processus long et itératif.

Risques climatiques

Nous définissons les risques climatiques comme les répercussions négatives possibles des changements climatiques sur nos résultats financiers, notre résilience financière et opérationnelle, notre réputation, notre modèle d'affaires ou notre stratégie. Les risques climatiques sont classés en deux catégories : les risques de transition et les risques physiques. Les risques de transition désignent les risques liés au processus d'ajustement vers une économie à faibles émissions de carbone. Ces risques peuvent découler des politiques gouvernementales, des lois et des règlements actuels ou futurs visant à limiter les émissions de carbone, ainsi que des progrès technologiques et des changements dans l'humeur du marché et l'attitude des clients à l'égard d'une économie à faibles émissions de carbone. Les risques physiques comprennent les risques découlant de la gravité et de la fréquence croissantes des phénomènes et des phénomènes extrêmes liés aux changements climatiques (c.-à-d. les risques physiques aigus), les changements graduels du climat à long terme (c.-à-d. les risques physiques chroniques) et les effets indirects des changements climatiques, comme les conséquences sur la santé publique (p. ex., les répercussions sur la morbidité et la mortalité).

Nous continuons d'améliorer nos capacités de gestion des risques climatiques en intégrant des facteurs liés aux risques climatiques dans nos pratiques existantes de gestion des risques. L'analyse de scénarios climatiques aide à établir la planification stratégique future, à faire évoluer les stratégies de gestion des risques et à répondre aux attentes des organismes de réglementation et des parties prenantes. Afin de nous assurer que la banque dispose d'une capitalisation adéquate pour réagir en cas d'imprévus découlant de changements climatiques, nous évaluons l'incidence des risques climatiques sur de nombreux risques principaux de notre programme de simulation de crise à l'échelle de l'entreprise existant.

Droits de la personne et codes de déontologie

Nous continuons d'intégrer notre engagement à respecter les droits de la personne dans les politiques et procédures opérationnelles de l'organisation, et nous présentons la mise en œuvre de cet engagement dans nos diverses communications liées aux droits de la personne, comme notre Approche des droits de la personne, qui comprend *Notre déclaration des droits de la personne* et qui décrit notre engagement à respecter les droits de la personne, comme il est énoncé dans les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. De plus, l'Énoncé sur l'esclavage moderne de RBC décrit les politiques et les processus mis en place dans l'ensemble de l'organisation pour aider à éviter et à réduire le risque que nos activités et nos chaînes logistiques aient recours à l'esclavage moderne.

Notre Code de déontologie établit les normes de comportement sur la manière de travailler ensemble dans un milieu axé sur le respect, la transparence et l'équité. De plus, notre Code de déontologie pour les fournisseurs énonce nos attentes selon lesquelles les fournisseurs, entre autres, doivent se conformer aux lois et règlements applicables en matière d'emploi, de main-d'œuvre, de non-discrimination et de droits de la personne, et doivent respecter les droits de la personne.

Engagements volontaires

Nous avons pris des engagements en matière de durabilité qui font partie de notre approche élargie de gestion des risques environnementaux et sociaux et des opportunités qui s'y rattachent.

Nous pourrions être exposés à un risque juridique, à un risque de non-conformité à la réglementation ou à un risque de réputation si nous prenons ou ne respectons pas l'intégralité de nos engagements, objectifs et cibles en matière de durabilité, soit en raison de nos propres actions, soit en raison de facteurs externes, ce qui pourrait faire en sorte que nos résultats réels diffèrent considérablement de nos attentes exprimées à l'égard de ces objectifs. Plus précisément, notre capacité à respecter

¹ La politique sur les risques environnementaux et sociaux ne s'applique pas aux activités et aux biens sous gestion de RBC Gestion mondiale d'actifs® (RBC GMA). RBC GMA a élaboré sa propre politique à ce sujet. RBC GMA comprend notamment les filiales en propriété exclusive de la banque suivantes : RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (qui comprend Phillips, Hager & North gestion de placements), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, RBC Global Asset Management (Asia) Limited.

nos engagements, objectifs et cibles en matière de durabilité dépendra des efforts et actions collectifs entrepris par un grand nombre de parties prenantes, ce qui échappe à notre contrôle, et ne peut être garantie².

En outre, nos engagements, objectifs et cibles en matière de durabilité sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou redéfinis en réponse à ces facteurs externes ou à mesure que les données s'améliorent et que la science du climat, les voies de transition et les pratiques du marché en matière de normes, de méthodologies, de mesures et d'indicateurs évoluent, ce qui pourrait nous amener à nous retirer de certains cadres, principes et initiatives ou à modifier notre adhésion à ceux-ci.

Mesures juridiques et réglementaires

Les lois, la réglementation, les politiques, les cadres, les méthodologies et les lignes directrices applicables continuent d'évoluer. Par conséquent, de nouvelles exigences ou des exigences accrues pourraient entraîner une augmentation des coûts liés à la réglementation et à la conformité ou d'autres coûts, ou se traduire par un resserrement des exigences en matière de fonds propres, et pourraient nous assujettir à des exigences différentes et potentiellement contradictoires dans les divers territoires où nous exerçons nos activités. Nous continuerons de surveiller l'évolution de la réglementation, de mettre à jour nos pratiques de gestion des risques et de communiquer d'autres informations au besoin. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Risque lié au cadre juridique et réglementaire.

Gestion des fonds propres

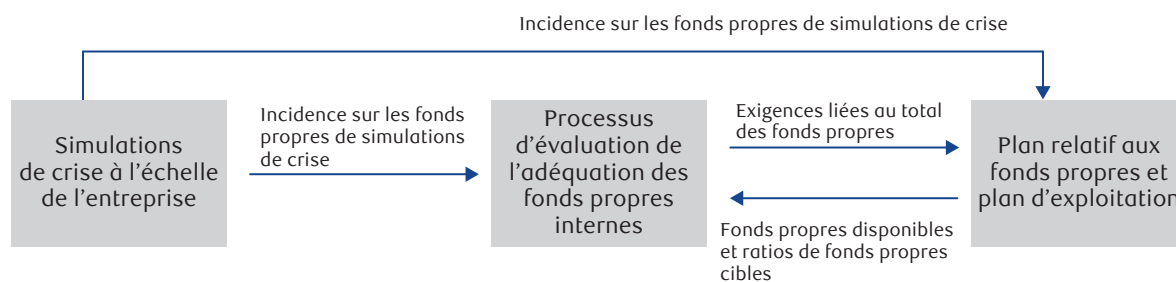
Nous gérons activement nos fonds propres afin de maintenir des ratios de fonds propres solides et de conserver des notations élevées, tout en offrant des rendements appréciables à nos actionnaires. Outre les exigences des autorités de réglementation, nous tenons compte des attentes des agences de notation, des déposants et des actionnaires, ainsi que de nos plans d'affaires, des simulations de crise, des comparaisons avec nos homologues et de nos objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Notre objectif est d'optimiser l'utilisation et la structure des fonds propres et de soutenir nos secteurs d'exploitation et nos clients. Nous visons également à offrir les rendements optimaux à nos actionnaires, tout en protégeant déposants et créanciers.

Cadre de gestion des fonds propres

Notre cadre de gestion des fonds propres énonce les politiques et processus nécessaires pour définir, évaluer, mobiliser et investir des capitaux de tout genre, selon une démarche coordonnée et uniforme. Il présente notre approche globale de gestion des fonds propres, notamment les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités en matière d'adéquation des fonds propres et de transactions, de dividendes, de fonds propres distincts et de gestion de l'actif pondéré en fonction des risques, d'exposition du ratio de levier, de fonds propres aux fins de la TLAC et de ratios de levier TLAC. Nous gérons et surveillons différents types de fonds propres, notamment les fonds propres réglementaires, les fonds propres distincts et les instruments de TLAC.

Notre processus de planification des fonds propres est dynamique et fait appel à diverses équipes, y compris la fonction Finances, la Trésorerie générale, la Gestion des risques du Groupe, la fonction Économie et nos secteurs d'activité. Ce processus vise les objectifs internes en matière de ratios de fonds propres, les opérations sur capitaux propres potentielles ainsi que les projets de distribution de dividendes et de rachats d'actions. Font partie intégrante de ce processus nos plans d'exploitation, nos simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, les changements des fonds propres réglementaires et des exigences de surveillance à cet égard, les changements comptables, les exigences internes en matière de fonds propres, les paramètres utilisés par les agences de notation et les fonds propres distincts.

Notre plan relatif aux fonds propres est établi chaque année en fonction des décisions de la direction qui sont intégrées au plan d'exploitation annuel, lequel comprend des prévisions concernant la croissance des actifs et du bénéfice, et tient compte de nos stratégies commerciales ainsi que des prévisions relatives à la conjoncture du marché et de l'économie, outre le positionnement par rapport à nos homologues. Le processus tient notamment compte des opérations sur fonds propres potentielles en fonction des capitaux autogénérés prévus, des prévisions commerciales, de la conjoncture de marché et des autres faits nouveaux, tels que les changements comptables et les modifications réglementaires qui sont susceptibles de se répercuter sur les exigences en matière de fonds propres. Tous les éléments du plan relatif aux fonds propres font l'objet d'un suivi au cours de l'exercice et sont modifiés au besoin.



² Par exemple, les facteurs externes qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent sensiblement de ces attentes comprennent la disponibilité, la fiabilité, la qualité et la vérifiabilité des données climatiques; l'adoption de nouvelles normes et méthodologies et de nouveaux protocoles liés au climat et leur évolution; l'incapacité des clients ou de tiers à mettre en œuvre ou à réaliser leurs transactions ou leurs projets, programmes et initiatives liés au climat, ou de le faire au moment prévu; la conformité de divers tiers à nos politiques et procédures et leur engagement envers nous; les actions, les politiques et l'engagement des diverses parties prenantes; les avancées technologiques; l'évolution des marchés et du comportement des consommateurs, y compris l'évolution et la liquidité des marchés du carbone; l'état d'avancement de l'adoption et de la mise en œuvre des efforts de décarbonation et des politiques climatiques dans le monde; les défis d'équilibrer les objectifs de réduction des émissions avec une transition ordonnée, juste et inclusive; les facteurs géopolitiques qui ont un impact sur les besoins énergétiques mondiaux; le contexte juridique et réglementaire et les considérations de conformité.

Les simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et le processus annuel d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes fournissent des données fondamentales aux fins de la planification des fonds propres, y compris l'établissement d'objectifs internes en matière de ratios de fonds propres. Nous évaluons les incidences des scénarios de crise dans l'ensemble de nos activités et en intégrons les résultats afin de dégager un aperçu global de leur effet sur nos résultats financiers et nos exigences en matière de fonds propres, ce qui facilite la planification des mesures à prendre en cas d'événements défavorables. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sert à estimer la suffisance des fonds propres et les besoins à cet égard, de sorte à couvrir tous les risques significatifs et à prévoir une réserve en vue d'urgences plausibles. Conformément aux lignes directrices du BSIF, les principaux éléments de notre processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes comportent notamment une évaluation exhaustive des risques, des simulations de crise, un processus d'évaluation et de planification des fonds propres, un processus de surveillance par le Conseil et la haute direction, un processus de suivi et de communication de l'information ainsi qu'un examen des contrôles internes.

Nos objectifs internes en matière de fonds propres sont établis de manière à maintenir une position de capital solide qui va au-delà des cibles réglementaires du BSIF en vertu de l'accord de Bâle III. Les résultats des simulations de crise à l'échelle de l'entreprise et ceux obtenus par l'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes sont pris en compte afin de déterminer les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale, et la réserve pour stabilité intérieure qu'exige le BSIF, l'objectif étant d'assurer que les fonds propres de la banque sont suffisants pour couvrir les risques et absorber les pertes signalées par tous les scénarios de crise plausibles, compte tenu de notre profil de risque et de notre appétit pour le risque. De plus, nous ajoutons une réserve de fonds propres discrétionnaire aux cibles réglementaires du BSIF afin de refléter notre appétit pour le risque et nos prévisions sur les ralentissements potentiels, et de maintenir la solidité de nos fonds propres, en prévision des modifications réglementaires et des changements comptables, ainsi qu'aux fins de comparaison avec les fonds propres de nos homologues, des analyses effectuées par les agences de notation, des acquisitions éventuelles et des exigences réglementaires concernant les fonds propres distincts.

Le Conseil est le principal responsable de la surveillance du cadre de gestion des fonds propres et, notamment, de l'examen et de l'approbation annuels de notre plan relatif aux fonds propres. Le Comité actif-passif et la haute direction supervisent conjointement la gestion des fonds propres et reçoivent régulièrement des rapports sur la conformité aux plafonds et lignes directrices approuvés. Le Comité d'audit et le Comité de gestion des risques approuvent conjointement le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes.

Accord de Bâle III

Nos exigences en matière de fonds propres réglementaires consolidés sont déterminées à partir des lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, lesquelles reposent sur les exigences visant les ratios des fonds propres minimaux adoptées par le CBCB dans l'accord de Bâle III.

En vertu de l'accord de Bâle III, les banques doivent choisir l'une des deux approches principales suivantes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel : l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes. Pour ce qui est du risque de crédit, nous utilisons l'approche fondée sur les notations internes pour calculer les fonds propres réglementaires minimaux de la majorité de nos portefeuilles. L'approche standard est appliquée au risque de crédit de certains portefeuilles, principalement ceux du secteur Gestion de patrimoine, y compris notre portefeuille de gros à City National, ainsi que ceux de nos activités bancaires dans les Antilles et certains portefeuilles de prêts de détail non hypothécaires. En ce qui concerne la présentation de l'information réglementaire consolidée des fonds propres liés au risque de marché et au risque opérationnel, nous utilisons l'approche standard révisée selon les exigences du BSIF.

Toutes les banques de compétence fédérale dont l'exposition totale liée au ratio de levier en vertu de l'accord de Bâle III excède 200 milliards d'euros à la clôture de l'exercice doivent au minimum rendre publics, au cours du premier trimestre suivant la clôture de l'exercice, les 13 indicateurs utilisés dans la méthodologie d'évaluation annuelle des banques d'importance systémique mondiale, l'objectif étant d'accroître la transparence du caractère relatif de l'importance systémique mondiale potentielle et la qualité des données des banques. Le CSF publie tous les ans une liste à jour des banques d'importance systémique mondiale. Le 27 novembre 2025, nous avons de nouveau été désignés comme banque d'importance systémique mondiale par le CSF. Cette désignation exige que nous respections une exigence plus élevée en matière d'absorption des pertes (capitaux propres attribuables aux actionnaires en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques), soit 1 %, conformément à l'exigence applicable aux banques d'importance systémique intérieure. En plus des cibles en vertu de l'accord de Bâle III, le BSIF a fixé une réserve pour stabilité intérieure applicable à toutes les banques d'importance systémique intérieure canadiennes afin d'assurer davantage la stabilité financière du système financier canadien. L'exigence actuelle du BSIF en ce qui a trait à la réserve pour stabilité intérieure est fixée à 3,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques, comme l'a confirmé le BSIF le 26 juin 2025.

Aux termes de la ligne directrice sur la TLAC du BSIF, les banques d'importance systémique intérieure sont tenues de maintenir un ratio TLAC fondé sur les risques, qui s'appuie sur les ratios de fonds propres fondés sur les risques décrits dans la ligne directrice sur les normes de fonds propres, et un ratio de levier TLAC, qui s'appuie sur le ratio de levier décrit dans la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. L'exigence TLAC vise à assurer une capacité suffisante d'absorption des pertes d'une banque d'importance systémique intérieure de manière à permettre sa recapitalisation interne dans l'éventualité d'une défaillance. On entend par « capacité totale d'absorption des pertes » ou « TLAC » l'ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe qui permettent leur conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et moyennant satisfaction de tous les critères d'admissibilité de la ligne directrice sur la TLAC.

Le tableau ci-après présente un sommaire des ratios cibles réglementaires actuels établis par le BSIF au titre de Bâle III ainsi que des exigences relatives au deuxième pilier. Nous respectons toutes les exigences actuelles en matière de fonds propres, de levier et de TLAC que nous impose le BSIF.

Bâle III – Cibles de fonds propres réglementaires du BSIF

Tableau 62

Ratios de fonds propres, de levier et TLAC au titre de Bâle III	Exigences de ratios cibles des fonds propres réglementaires du BSIF applicables aux grandes banques au titre de Bâle III					Réserve pour stabilité intérieure ⁽³⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres, le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale et la réserve pour stabilité intérieure au 31 octobre 2025 ⁽⁴⁾	Ratios de fonds propres, de levier et TLAC de RBC au 31 octobre 2025
	Ratio minimal	Réserves de fonds propres	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres	Supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ⁽¹⁾	Ratio minimal, y compris les réserves de fonds propres et le supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure et mondiale ^{(1), (2)}			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,6 %	7,1 %	1,0 %	8,1 %	3,5 %	11,6 %	13,5 %
Fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,6 %	8,6 %	1,0 %	9,6 %	3,5 %	13,1 %	15,1 %
Total des fonds propres	8,0 %	2,6 %	10,6 %	1,0 %	11,6 %	3,5 %	15,1 %	16,8 %
Ratio de levier	3,0 %	s.o.	3,0 %	0,5 %	3,5 %	s.o.	3,5 %	4,4 %
Ratio TLAC	21,6 %	s.o.	21,6 %	s.o.	21,6 %	3,5 %	25,1 %	31,5 %
Ratio de levier TLAC	7,25 %	s.o.	7,25 %	s.o.	7,25 %	s.o.	7,25 %	9,2 %

- (1) Un supplément de fonds propres équivalant à notre supplément applicable aux banques d'importance systémique intérieure et au supplément du CBCB applicable aux banques d'importance systémique mondiale, selon le plus élevé des deux montants, s'applique aux fonds propres pondérés en fonction des risques. En ce qui concerne le ratio de levier, seulement 50 % de notre supplément de fonds propres applicable aux banques d'importance systémique intérieure correspond au supplément requis.
- (2) Les réserves de fonds propres comprennent la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % et la réserve de fonds propres anticyclique, comme le BSIF le prescrit. La réserve de fonds propres anticyclique, calculée conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, était de 0,06 % au 31 octobre 2025 (0,08 % au 31 octobre 2024).
- (3) La réserve pour stabilité intérieure peut varier entre 0 % et 4 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques et est établie actuellement à 3,5 %.
- (4) Les exigences cibles minimales reflètent les exigences concernant la réserve de fonds propres anticyclique au 31 octobre 2025, qui sont assujetties à des changements en fonction des positions détenues à la date de clôture.
- s.o. sans objet

Fonds propres réglementaires, TLAC disponible, actif pondéré en fonction des risques, ratios de fonds propres et ratios TLAC

Selon Bâle III, les fonds propres se composent des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe.

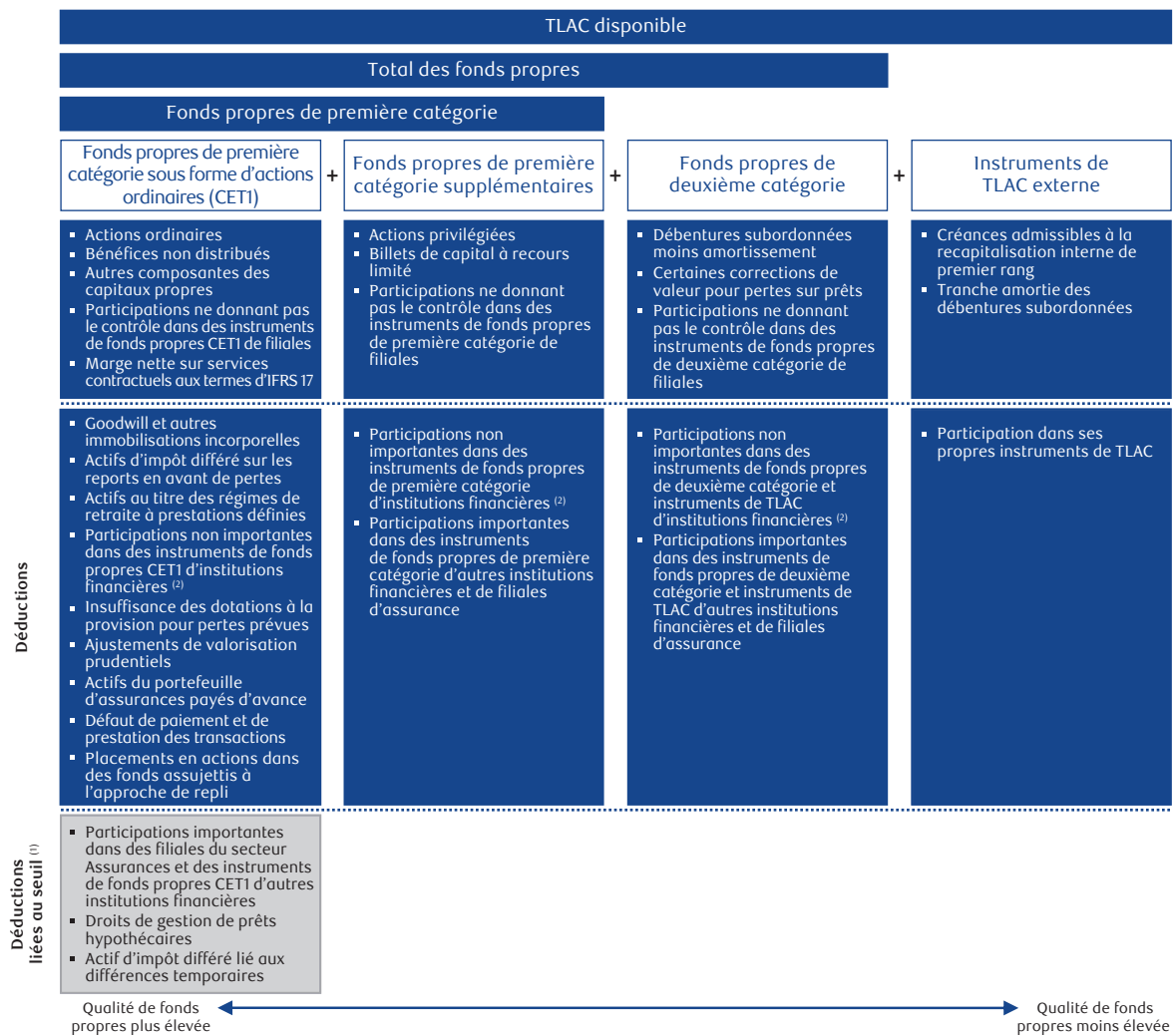
Les fonds propres CET1 réunissent les fonds propres de la plus haute qualité. Les ajustements réglementaires aux termes de Bâle III comprennent la déduction intégrale de certains éléments ainsi que des composantes de fonds propres supplémentaires qui sont assujetties aux déductions liées à un seuil, comme l'exigent les lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, comme les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets de capital à recours limité (billets LRCN) répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des débetures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. Pour être inclus dans les fonds propres réglementaires, les actions privilégiées, les billets LRCN et les débetures subordonnées émis après le 1^{er} janvier 2013 doivent être assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV). Les exigences liées aux FPUNV visent à garantir que les entités qui investissent dans des fonds propres réglementaires autres que sous forme d'actions ordinaires assument les pertes avant que les banques ne demandent du financement gouvernemental.

La TLAC disponible s'entend de la somme du total des fonds propres et des instruments de TLAC externe. Les instruments de TLAC externe comprennent surtout des créances admissibles à la recapitalisation interne de premier rang, ce qui comprend des titres de créance non garantis de premier rang admissibles ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à 400 jours et une durée jusqu'à l'échéance restante supérieure à 365 jours.

Les ratios de fonds propres sont calculés en divisant les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie, le total des fonds propres et la TLAC par le total de l'actif pondéré en fonction des risques.

Le graphique ci-après présente un sommaire des principales composantes des fonds propres CET1, des fonds propres de première catégorie supplémentaires, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe.



- (1) Premier niveau : pour chaque élément, l'excédent par rapport au seuil de 10 % des fonds propres CET1 (après toutes les déductions, hormis celles liées au seuil) sera déduit des fonds propres CET1. Deuxième niveau : le montant total des trois éléments non déduits du montant du premier niveau ci-dessus qui excède 15 % des fonds propres CET1 après les ajustements réglementaires sera déduit des fonds propres, et le solde résiduel non déduit sera assujéti à une pondération en fonction du risque de 250 %.
- (2) Les participations non importantes sont assujéti à certains critères liés aux exigences en matière d'adéquation des fonds propres qui servent à déterminer le montant déductible.

Les tableaux qui suivent présentent des informations détaillées sur nos fonds propres réglementaires, la TLAC disponible, notre actif pondéré en fonction des risques et nos ratios de fonds propres, de levier et TLAC. Notre position de capital demeure solide, et nos ratios de fonds propres, de levier et TLAC restent bien supérieurs aux cibles de fonds propres réglementaires fixées par le BSIF.

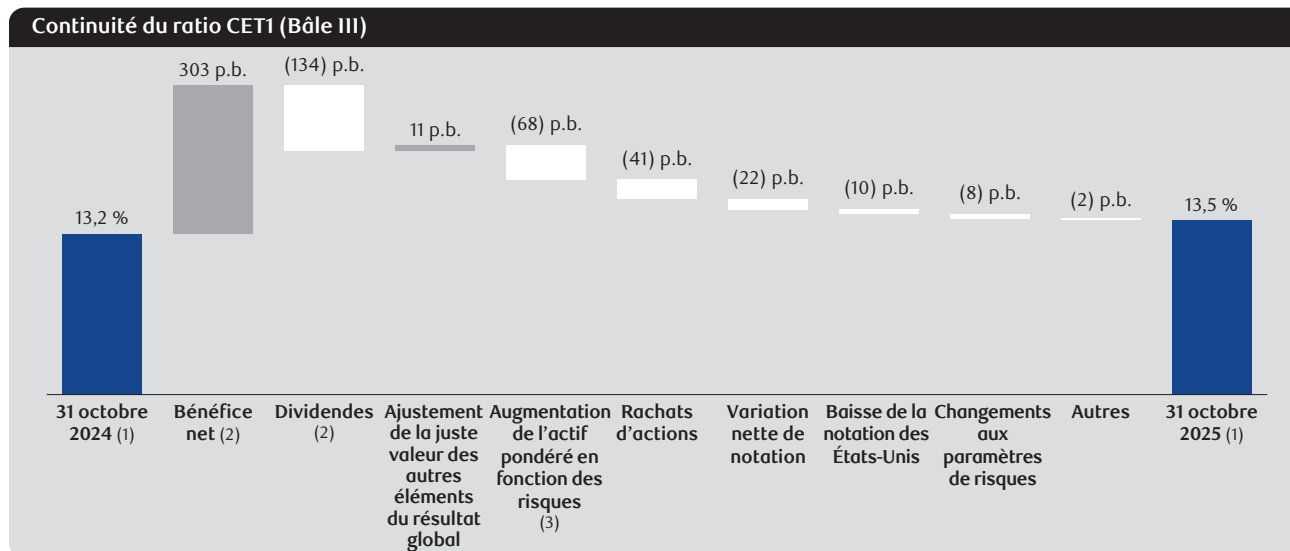
Fonds propres réglementaires, TLAC disponible, actif pondéré en fonction des risques et ratios de fonds propres, de levier et TLAC

Tableau 63

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	98 748 \$	88 936 \$
Fonds propres de première catégorie	110 393	97 952
Total des fonds propres	122 399	110 487
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1)		
Risque de crédit	590 306 \$	548 809 \$
Risque de marché	41 506	33 930
Risque opérationnel	98 413	89 543
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	730 225 \$	672 282 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)		
Ratio CET1	13,5 %	13,2 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	15,1 %	14,6 %
Ratio du total des fonds propres	16,8 %	16,4 %
Ratio de levier	4,4 %	4,2 %
Exposition du ratio de levier	2 491 090 \$	2 344 228 \$
TLAC disponible et ratios (2)		
TLAC disponible	230 385 \$	196 659 \$
Ratio TLAC	31,5 %	29,3 %
Ratio de levier TLAC	9,2 %	8,4 %

- (1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III.
- (2) La TLAC disponible et les ratios TLAC sont calculés au moyen de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Fonds propres CET1 : instruments, réserves et ajustements réglementaires		
Actions ordinaires admissibles émises directement (et leur équivalent dans le cas d'entités qui ne sont pas constituées en sociétés par actions à responsabilité limitée), plus primes liées au capital connexes	21 085 \$	21 243 \$
Bénéfices non distribués	96 606	88 317
Ajustement réglementaire au titre des marges sur services contractuels	1 279	1 526
Cumul des autres éléments du résultat global (et autres réserves)	9 726	8 498
Actions ordinaires émises par des filiales et détenues par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres CET1 du groupe)	14	11
Ajustements réglementaires appliqués aux fonds propres CET1 au titre de Bâle III	(29 962)	(30 659)
Fonds propres CET1	98 748 \$	88 936 \$
Fonds propres de première catégorie supplémentaires : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	11 643 \$	9 014 \$
Instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de première catégorie supplémentaires du groupe)	2	2
Fonds propres de première catégorie supplémentaires	11 645 \$	9 016 \$
Fonds propres de première catégorie (fonds propres CET1 + fonds propres de première catégorie supplémentaires)	110 393 \$	97 952 \$
Fonds propres de deuxième catégorie : instruments, dotations et ajustements réglementaires		
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie admissibles directement émis, plus primes liées au capital connexes	11 404 \$	11 412 \$
Instruments de fonds propres de deuxième catégorie émis par des filiales et détenus par des tiers (montant autorisé dans les fonds propres de deuxième catégorie du groupe)	4	3
Provisions collectives	598	1 120
Fonds propres de deuxième catégorie	12 006 \$	12 535 \$
Total des fonds propres (fonds propres de première catégorie + fonds propres de deuxième catégorie)	122 399 \$	110 487 \$
TLAC externe : instruments et ajustements réglementaires		
Instruments de TLAC externe	108 492 \$	85 008 \$
Tranche amortie des instruments de fonds propres de deuxième catégorie dont l'échéance restante est supérieure à 1 an	–	1 670
Ajustements réglementaires appliqués à la TLAC en vertu de Bâle III	(506)	(506)
TLAC disponible (total des fonds propres + TLAC externe)	230 385 \$	196 659 \$



(1) Représente des chiffres arrondis.

(2) Représente des capitaux autogénérés d'un montant net de 11,4 milliards de dollars, ou 169 p.b., se composant du bénéfice net disponible pour les actionnaires, moins les dividendes sur les actions ordinaires et privilégiées et les distributions sur les autres instruments de capitaux propres.

(3) Exclut l'incidence du change (comprise dans Autres), la variation nette de notation, la baisse de la notation des États-Unis et les changements aux paramètres de risque.

Notre ratio CET1 s'est établi à 13,5 %, en hausse de 30 p.b. par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement du montant net des capitaux autogénérés et de l'incidence favorable de l'ajustement de la juste valeur des autres éléments du résultat global, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques et des rachats d'actions.

Notre ratio de fonds propres de première catégorie, soit 15,1 %, a augmenté de 50 p.b., en raison de l'émission nette d'instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires et des facteurs énoncés en ce qui a trait au ratio CET1.

Notre ratio du total des fonds propres s'est chiffré à 16,8 %, en hausse de 40 p.b., en raison principalement des facteurs énoncés ci-dessus en ce qui a trait au ratio de fonds propres de première catégorie.

Notre ratio de levier s'est établi à 4,4 %, en hausse de 20 p.b., en raison principalement du montant net des capitaux autogénérés et de l'émission nette d'instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires. Ces facteurs ont été en partie neutralisés par la progression des positions de levier attribuable aux rachats d'actions.

Le total des positions de levier a augmenté de 147 milliards de dollars en raison de la progression des titres, des prêts et des engagements inutilisés, ce qui a été en partie contrebalancé par la baisse des transactions de mise en pension de titres et les montants à recevoir de banques.

Notre ratio TLAC s'est situé à 31,5 %, en hausse de 220 p.b., ce qui rend compte essentiellement de l'incidence favorable d'une augmentation nette des instruments de TLAC externe admissibles, du montant net des capitaux autogénérés et de l'émission nette d'instruments de fonds propres de première catégorie supplémentaires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques.

Notre ratio de levier TLAC, qui s'est établi à 9,2 %, a affiché une hausse de 80 p.b. en raison de l'incidence favorable d'une augmentation nette des instruments de TLAC externe admissibles.

Les instruments de TLAC externe englobent les titres d'emprunt à long terme assujettis à une conversion aux termes du régime de capitalisation interne. Pour plus de détails, se reporter au profil des dépôts et du financement à la rubrique Risque de liquidité et de financement.

Actif pondéré en fonction des risques au titre de Bâle III

Le BSIF exige que les banques satisfassent à des exigences minimales de fonds propres fondées sur le risque de crédit, sur le risque opérationnel et, si les activités de négociation sont significatives, sur le risque de marché. L'actif pondéré en fonction des risques est calculé pour chacun de ces types de risques, et le total de l'actif pondéré en fonction des risques représente la somme de chacun des montants calculés. En outre, conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF, un plancher de fonds propres doit être maintenu. Ce plancher est actuellement de 67,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques et a été établi conformément à l'approche standard pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel aux termes de Bâle III et selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres. Si les fonds propres requis sont inférieurs au plancher prescrit, celui-ci doit faire l'objet d'un ajustement en fonction de cet actif, comme l'exigent les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF.

Le 12 février 2025, le BSIF a annoncé un report indéfini des augmentations du plancher de fonds propres exigé par sa ligne directrice sur les normes de fonds propres, maintenant l'exigence actuelle à 67,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques (calculé uniquement selon l'approche standard pour les risques de crédit et de marché et le risque opérationnel). Le BSIF s'est engagé à donner un préavis d'au moins deux ans aux banques concernées avant de reprendre les augmentations du plancher de fonds propres.

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2025							2024
	Actif pondéré en fonction des risques – base « tout compris »							Total
	Risque (1)	Facteur de pondération moyen des risques (2)	Approche standard	Approche avancée (approche fondée sur les notations internes avancée)	Approche fondation (approche fondée sur les notations internes fondation)	Autres	Total	
Risque de crédit								
Risques liés aux prêts et autres risques								
Prêts hypothécaires résidentiels	647 159 \$	9 %	4 282 \$	54 138 \$	– \$	– \$	58 420 \$	51 928 \$
Autres prêts de détail (prêts personnels, prêts sur cartes de crédit et prêts aux petites entreprises traités comme des prêts de détail)	220 490	32 %	5 401	64 729	–	–	70 130	62 679
Prêts aux entreprises (prêts aux entreprises, prêts commerciaux, prêts aux moyennes entreprises et aux institutions financières qui ne sont pas des banques)	585 507	50 %	64 610	129 972	96 927	–	291 509	282 595
Prêts aux organismes souverains (gouvernement)	422 984	4 %	2 151	15 046	–	–	17 197	14 116
Prêts aux banques	59 287	43 %	12 659	–	12 640	–	25 299	19 231
Total des risques liés aux prêts et autres risques	1 935 427 \$	24 %	89 103 \$	263 885 \$	109 567 \$	– \$	462 555 \$	430 549 \$
Risques liés aux activités de négociation								
Mise en pension de titres	1 424 011 \$	1 %	156 \$	369 \$	8 720 \$	80 \$	9 325 \$	8 528 \$
Dérivés – y compris les rajustements de la valeur du crédit	162 136	24 %	636	2 269	15 279	20 784	38 968	36 704
Total des risques liés aux activités de négociation	1 586 147 \$	3 %	792 \$	2 638 \$	23 999 \$	20 864 \$	48 293 \$	45 232 \$
Total des risques liés aux prêts et autres risques et des risques liés aux activités de négociation	3 521 574 \$	15 %	89 895 \$	266 523 \$	133 566 \$	20 864 \$	510 848 \$	475 781 \$
Instruments bancaires	7 481	198 %	14 828	–	–	–	14 828	12 079
Risques liés aux opérations de titrisation	93 423	17 %	9 594	6 704	–	–	16 298	15 181
Autres actifs	37 770	128 %	s.o.	s.o.	s.o.	48 332	48 332	45 768
Total du risque de crédit	3 660 248 \$	16 %	114 317 \$	273 227 \$	133 566 \$	69 196 \$	590 306 \$	548 809 \$
Risque de marché								
Taux d'intérêt			4 673 \$				4 673 \$	1 956 \$
Titres de participation			3 964				3 964	3 656
Change			2 698				2 698	2 787
Marchandises			1 136				1 136	1 787
Crédit			10 671				10 671	8 374
Exigences liées au risque de défaillance			13 162				13 162	10 898
Autres (3)			5 202				5 202	4 472
Total du risque de marché			41 506 \$				41 506 \$	33 930 \$
Risque opérationnel			98 413 \$				98 413 \$	89 543 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	3 660 248 \$		254 236 \$	273 227 \$	133 566 \$	69 196 \$	730 225 \$	672 282 \$

(1) Le risque total représente l'exposition en cas de défaillance, soit le risque brut prévu en cas de défaut de paiement d'un débiteur. Ce montant ne tient pas compte des éventuelles corrections de valeur pour prêts douteux ni des sorties du bilan partielles, pas plus qu'il ne rend compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit.

(2) Représente le facteur de pondération moyen des risques de contrepartie liés à une catégorie donnée.

(3) Représente l'actif pondéré en fonction du risque de marché pour la charge à titre de supplément pour le risque résiduel selon l'approche standard et le supplément de fonds propres pour les mouvements entre le portefeuille de négociation et le portefeuille bancaire.

s.o. sans objet

2025 par rapport à 2024

Le total de l'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 58 milliards de dollars par rapport à il y a un an, principalement du fait de l'expansion des activités, de la variation nette de notation, de l'effet d'une baisse de la notation des États-Unis et de l'incidence du change. L'expansion des activités reflète principalement la hausse des prêts de détail et des prêts aux grandes entreprises, ainsi que les risques opérationnels liés à l'augmentation des revenus et des activités de négociation. Pour ce qui est de notre ratio CET1, l'incidence du change sur l'actif pondéré en fonction des risques a été largement compensée par les couvertures économiques.

Principales activités de gestion des fonds propres

Principales activités de gestion des fonds propres		Tableau 66	
Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025			
(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Date d'émission ou de rachat	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Fonds propres de première catégorie			
Activités liées aux actions ordinaires			
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)		796	77 \$
Actions rachetées aux fins d'annulation (2)		(15 241)	(227)
Émission de billets LRCN de série 5 (2), (3), (4)	1 ^{er} novembre 2024	1 000	1 396
Rachat d'actions privilégiées, série BD (2), (3)	24 mai 2025	(24 000)	(600)
Émission de billets LRCN de série 6 (2), (3), (4)	11 juin 2025	1 250	1 708
Émission de billets LRCN de série 7 (2), (3), (4)	23 septembre 2025	1 350	1 869
Rachat de billets LRCN de série 1 (2), (3), (4)	24 octobre 2025	(1 750)	(1 750)
Fonds propres de deuxième catégorie			
Rachat de débetures subordonnées échéant le 23 décembre 2029 (3), (5)	23 décembre 2024		(1 500)\$
Émission de débetures subordonnées échéant le 4 février 2035 (3), (5)	29 janvier 2025		1 500
Rachat de débetures subordonnées échéant le 30 juin 2030 (3), (5)	30 juin 2025		(1 250)
Émission de débetures subordonnées échéant le 3 juillet 2035 (3), (5)	3 juillet 2025		1 250
Émission de débetures subordonnées échéant le 17 juillet 2035 (3), (5)	17 juillet 2025		241

(1) Les montants comprennent la trésorerie reçue au titre des options sur actions exercées au cours de la période et les ajustements de la juste valeur des options sur actions.

(2) Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

(3) Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV).

(4) En ce qui concerne les billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis.

(5) Pour plus de détails, se reporter à la note 18 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Le 10 juin 2024, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 30 millions de nos actions ordinaires. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités a pris fin le 11 juin 2025, et 8 957 000 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un coût total d'environ 1 510 millions de dollars.

Le 10 juin 2025, nous avons annoncé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 35 millions de nos actions ordinaires, qui a débuté le 12 juin 2025 et qui se poursuivra jusqu'au 11 juin 2026, ou jusqu'à une date antérieure si nous terminons plus tôt le rachat de toutes les actions autorisées en vertu de cette offre. Depuis le lancement de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, quelque 7 171 000 actions ordinaires ont été rachetées et annulées au total, à un coût d'environ 1 398 millions de dollars.

En 2025, quelque 15 millions d'actions ordinaires ont été rachetées et annulées au total dans le cadre de nos programmes d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le coût total des actions rachetées s'est chiffré à 2 768 millions de dollars.

Nous déterminons le montant et le calendrier des rachats dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après consultation du BSIF. Les rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, de la Bourse de New York et d'autres bourses ou systèmes canadiens de négociation désignés. Le prix payé pour les actions rachetées correspond au cours en vigueur sur le marché à la date du rachat.

Le 1^{er} novembre 2024, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains de billets LRCN de série 5, au prix de 1 000 \$ US chacun. Ces billets LRCN de série 5 portent intérêt au taux fixe de 6,35 % par année jusqu'au 24 novembre 2034. Par la suite, le taux d'intérêt des billets LRCN de série 5 est révisé tous les cinq ans pour correspondre au taux annuel des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans en vigueur majoré de 2,257 % jusqu'à leur échéance, le 24 novembre 2084.

Le 23 décembre 2024, nous avons racheté la totalité des 1 500 millions de dollars de débetures subordonnées relatives aux FPUNV à 2,88 % en cours échéant le 23 décembre 2029, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

Le 29 janvier 2025, nous avons émis 1 500 millions de dollars de débetures subordonnées relatives aux FPUNV. Les billets portent intérêt au taux fixe de 4,279 % par année jusqu'au 4 février 2030, puis au taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA) composé quotidiennement majoré de 1,45 % par la suite, jusqu'à leur échéance, le 4 février 2035.

Le 24 mai 2025, nous avons racheté la totalité des 24 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BD émises et en circulation à un prix de 25 \$ l'action.

Le 11 juin 2025, nous avons émis 1 250 millions de dollars américains de billets LRCN de série 6, au prix de 1 000 \$ US chacun. Ces billets LRCN de série 6 portent intérêt au taux fixe de 6,75 % par année jusqu'au 24 août 2030. Par la suite, le taux d'intérêt des billets LRCN de série 6 est révisé tous les cinq ans pour correspondre au taux annuel des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans en vigueur majoré de 2,815 % jusqu'à leur échéance, le 24 août 2085.

Le 30 juin 2025, nous avons racheté la totalité des 1 250 millions de dollars de débentures subordonnées relatives aux FPUNV à 2,088 % en cours échéant le 30 juin 2030, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

Le 3 juillet 2025, nous avons émis 1 250 millions de dollars de débentures subordonnées relatives aux FPUNV. Les billets portent intérêt au taux fixe de 4,214 % par année jusqu'au 3 juillet 2030, puis au taux CORRA composé quotidiennement majoré de 1,51 % jusqu'à leur échéance, le 3 juillet 2035.

Le 17 juillet 2025, nous avons émis 26 000 millions de yens japonais de débentures subordonnées relatives aux FPUNV. Les billets portent intérêt au taux fixe de 1,963 % par année jusqu'au 17 juillet 2030, puis au taux moyen des swaps du taux d'intérêt moyen au jour le jour de Tokyo sur cinq ans majoré de 1,02 % jusqu'à leur échéance, le 17 juillet 2035.

Le 23 septembre 2025, nous avons émis 1 350 millions de dollars américains de billets LRCN de série 7, au prix de 1 000 \$ US chacun. Ces billets LRCN de série 7 portent intérêt au taux fixe de 6,50 % par année jusqu'au 24 novembre 2035. Par la suite, le taux d'intérêt des billets LRCN de série 7 est révisé tous les cinq ans pour correspondre au taux annuel des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans en vigueur majoré de 2,462 % jusqu'à leur échéance, le 24 novembre 2085.

Le 24 octobre 2025, nous avons racheté la totalité des 1 750 millions de dollars de nos actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BQ (série BQ) émises et en circulation à un prix de 1 000 \$ l'action. À la suite du rachat de la série BQ, nous avons automatiquement racheté, à la même date, la totalité des 1 750 millions de dollars de nos billets LRCN de série 1 à 4,50 % relatifs aux FPUNV en circulation, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.

Le 24 octobre 2025, nous avons annoncé notre intention de racheter la totalité de nos 6 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et à dividende non cumulatif de série BH émises et en circulation et la totalité de nos 6 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe et à dividende non cumulatif de série BI émises et en circulation au prix de 25 \$ l'action, lequel rachat aura lieu le 8 décembre 2025.

Le 24 novembre 2025, nous avons racheté la totalité de nos 12 millions d'actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BF émises et en circulation au prix de 25 \$ l'action.

Dividendes

Notre politique relative aux dividendes sur actions ordinaires reflète nos perspectives de rentabilité, notre ratio de distribution cible ainsi que le besoin de maintenir des niveaux de capital adéquats pour financer les plans d'affaires. En 2025, notre ratio de distribution s'est élevé à 43 %. Les dividendes sur actions ordinaires versés au cours de l'exercice se sont établis à 9 milliards de dollars.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	2025			2024		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises	1 400 635	20 863 \$	6,04 \$	1 415 080	21 013 \$	5,60 \$
Actions propres – actions ordinaires (2)	(521)	(110)		(576)	(61)	
Actions ordinaires en circulation	1 400 114	20 753 \$		1 414 504	20 952 \$	
Options sur actions et attribution d'actions						
En cours	7 490			7 375		
Exercibles	3 522			3 212		
Pouvant être octroyées	16 381			2 291		
Actions privilégiées de premier rang émises						
À dividende non cumulatif, série BD (3), (4), (5)	–	–	0,80	24 000	600	0,80
À dividende non cumulatif, série BF (3), (4), (6)	12 000	300	0,75	12 000	300	0,75
À dividende non cumulatif, série BH (4), (7)	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BI (4), (7)	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À dividende non cumulatif, série BO (3), (4)	14 000	350	1,47	14 000	350	1,40
À dividende non cumulatif, série BT (3), (4), (6)	750	750	4,20 %	750	750	4,20 %
À dividende non cumulatif, série BU (3), (4), (6)	750	750	7,408 %	750	750	7,408 %
À dividende non cumulatif, série BW (3), (4), (6)	600	600	6,698 %	600	600	6,698 %
Autres instruments de capitaux propres émis						
Billets LRCN de série 1 (3), (4), (8), (9), (10)	–	–	4,50 %	1 750	1 750	4,50 %
Billets LRCN de série 2 (3), (4), (8), (9), (11)	1 250	1 250	4,00 %	1 250	1 250	4,00 %
Billets LRCN de série 3 (3), (4), (8), (9), (11)	1 000	1 000	3,65 %	1 000	1 000	3,65 %
Billets LRCN de série 4 (3), (4), (8), (9), (11)	1 000	1 370	7,50 %	1 000	1 370	7,50 %
Billets LRCN de série 5 (3), (4), (8), (9), (11)	1 000	1 396	6,35 %	–	–	–
Billets LRCN de série 6 (3), (4), (8), (9), (11)	1 250	1 708	6,75 %	–	–	–
Billets LRCN de série 7 (3), (4), (8), (9), (11)	1 350	1 869	6,50 %	–	–	–
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis	46 950	11 643 \$		69 100	9 020 \$	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (2)	35	32		13	11	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	46 985	11 675 \$		69 113	9 031 \$	
Dividendes sur actions ordinaires		8 502 \$			7 916 \$	
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (12)		494			322	

(1) Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

(2) Les montants positifs représentent une position vendeur, et les montants négatifs représentent une position acheteur.

(3) Le taux de dividende est révisé tous les cinq ans.

(4) Instruments relatifs aux FPUNV.

(5) Le 24 mai 2025, nous avons racheté la totalité des 24 millions de nos actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BD émises et en circulation au prix de 25 \$ l'action.

(6) Le 24 novembre 2025, nous avons racheté la totalité des 12 millions de nos actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BF émises et en circulation à un prix de 25 \$ l'action.

(7) Le 24 octobre 2025, nous avons annoncé notre intention de racheter la totalité des 6 millions de nos actions privilégiées de premier rang à taux fixe et à dividende non cumulatif de série BH émises et en circulation et la totalité des 6 millions de nos actions privilégiées de premier rang à taux fixe et à dividende non cumulatif de série BI émises et en circulation au prix de 25 \$ l'action.

(8) Les dividendes déclarés par action correspondent au taux de dividende annuel s'appliquant aux actions émises à la date de clôture.

(9) En ce qui concerne les séries de billets LRCN, le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.

(10) Dans le cadre du rachat des billets LRCN de série 1, le 24 octobre 2025, nous avons racheté la totalité de nos actions privilégiées de premier rang à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BQ émises et en circulation d'une valeur de 1 750 millions de dollars.

(11) Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 2, le 2 novembre 2020, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BR (série BR). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 3, le 8 juin 2021, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BS (série BS). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 4, le 24 avril 2024, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BV (série BV). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 5, le 1^{er} novembre 2024, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BX (série BX). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 6, le 11 juin 2025, nous avons émis 1 250 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BY (série BY). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 7, le 23 septembre 2025, nous avons émis 1 350 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BZ (série BZ). Les actions privilégiées des séries BR et BS ont été émises au prix de 1 000 \$ chacune, et les actions privilégiées des séries BV, BX, BY et BZ ont été émises au prix de 1 000 dollars américains chacune. Les actions privilégiées des séries BR, BS, BV, BX, BY et BZ ont été émises en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec les séries de billets LRCN. Pour plus de détails, se reporter à la note 19 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

(12) Compte non tenu des distributions versées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

Le 28 novembre 2025, le nombre d'actions ordinaires en circulation s'établissait à 1 400 211 987, déduction faite des 278 225 actions propres détenues, et le nombre d'options sur actions et d'attributions d'actions était de 7 458 856.

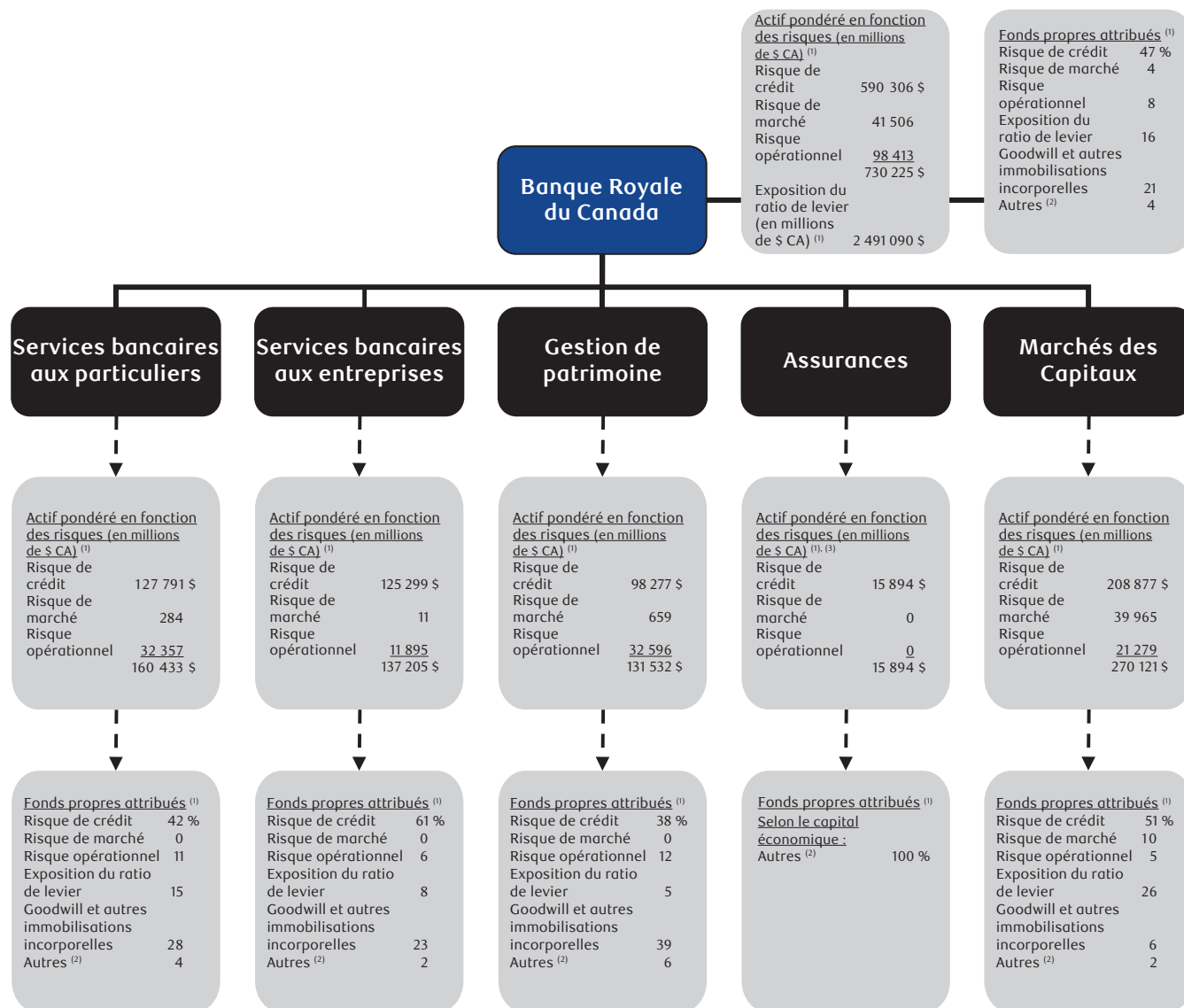
Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires dès lors que le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les FPUNV devait se produire, les actions privilégiées de séries BF, BH, BI, BO, BT, BU, BW, les billets LRCN de séries 2, 3, 4, 5, 6 et 7, et les débetures subordonnées échéant le 27 janvier 2026, le 28 janvier 2033, le 3 novembre 2031, le 3 mai 2032, le 1^{er} février 2033, le 3 avril 2034, le 8 août 2034, le 4 février 2035, le 3 juillet 2035 et le 17 juillet 2035, qui sont des instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV au 31 octobre 2025, seraient convertis en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$ (sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances); et ii) le cours de nos actions ordinaires à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré en fonction du volume sur 10 jours). Selon un prix plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres relatifs aux FPUNV se convertiraient au total en un maximum d'environ 7 milliards d'actions ordinaires, d'où un effet dilutif de 82,4 % selon le nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 octobre 2025.

Fonds propres attribués

Notre méthode d'attribution des fonds propres à nos secteurs d'exploitation s'appuie sur les exigences en matière de fonds propres réglementaires de Bâle III, sauf en ce qui a trait au secteur Assurances. Notre méthode d'attribution des fonds propres intègre les exigences de levier afin d'attribuer les fonds propres à nos secteurs d'exploitation. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, nous avons augmenté le taux d'attribution des fonds propres pour nos secteurs. Au cours de l'exercice 2025, notre plateforme du secteur Assurances a encore attribué les fonds propres en fonction d'un capital économique pleinement diversifié. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2026, nous prévoyons mettre à jour notre méthode d'attribution des fonds propres au secteur Assurances afin qu'elle reflète plus fidèlement les exigences en matière de fonds propres pour les entités juridiques. L'attribution des fonds propres fondée sur le risque fournit une mesure du rendement uniforme pour l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui permet une comparaison avec notre objectif de rendement global et aide la direction à déterminer l'affectation des ressources en fonction d'autres facteurs.

Le calcul et l'attribution des fonds propres nécessitent la formulation d'hypothèses et de jugements par la direction, lesquels font l'objet d'une surveillance dans le but de garantir que le cadre de gestion des fonds propres réglementaires demeure exhaustif et uniforme. Les modèles sont comparés aux principales pratiques du secteur au moyen de sondages, d'exames des méthodes et des relations permanentes établies avec des professionnels du secteur spécialisés en gestion des risques.

Pour plus de détails sur les risques présentés ci-dessous, se reporter à la rubrique Gestion du risque.



- (1) Les montants de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition du ratio de levier représentent les soldes au comptant à la fin de la période. Quant aux fonds propres attribués, ils représentent la moyenne des soldes.
- (2) Autres : comprend a) pour les secteurs autres que le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir les déductions des fonds propres réglementaires aux termes de Bâle III, exception faite du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, et b) pour le secteur Assurances : les capitaux propres requis pour couvrir le risque commercial.
- (3) Le montant de l'actif pondéré en fonction des risques du secteur Assurances représente nos participations dans les filiales d'assurance capitalisées au taux prescrit par les organismes de réglementation, comme l'exige la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Autres facteurs influant sur les fonds propres

Le traitement des fonds propres liés aux placements en titres de participation dans d'autres entités se fonde sur diverses lignes directrices d'ordre comptable et réglementaire en fonction du montant ou de la nature du placement. Nous préconisons les trois approches globales suivantes :

- Consolidation : Nous regroupons dans nos bilans consolidés les entités que nous contrôlons.
- Déduction : Certains titres détenus sont portés en déduction des fonds propres réglementaires, notamment tous les « intérêts de groupe financier » (au sens de la *Loi sur les banques* [Canada]) non consolidés dans le capital d'institutions financières, ainsi que tous les placements dans des filiales d'assurance et certains placements en titres de participation dans des fonds.
- Pondération des risques : Un facteur de pondération des risques est attribué aux placements en titres de participation qui ne sont pas portés en déduction du capital, en fonction du taux prescrit aux fins du calcul des charges de capital.

Approche des fonds propres réglementaires aux fins de la détermination du risque lié à la titrisation

Notre approche des fonds propres réglementaires pour ce qui est du risque lié à la titrisation reflète le chapitre 6 des lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. En ce qui concerne les risques liés à la titrisation, nous utilisons une approche d'évaluation interne pour notre PCAA et, pour les autres activités de titrisation, nous employons une combinaison d'approches, y compris une approche fondée sur les notations externes, une approche fondée sur les notations internes et l'approche standard, conformément aux lignes directrices réglementaires.

Comme elles se fondent en grande partie sur les critères que publient les organismes externes d'évaluation du crédit (OEEC) comme Standard & Poor's, les méthodes d'établissement de notations dans le cadre de notre approche d'évaluation interne sont semblables à celles des OEEC sans pour autant être identiques. Notre processus de notation consiste notamment à comparer le rehaussement de crédit disponible relativement à une structure de titrisation aux pertes prévues en période de tensions. Le degré de gravité des tensions retenu est fonction du profil de risque désiré pour la transaction, si bien qu'une transaction donnée obtiendra une notation plus forte si nous relevons le degré de gravité des tensions appliqué aux flux de trésorerie s'y rapportant. À l'inverse, une transaction recevra une notation plus faible si le degré de gravité des tensions appliqué est moins élevé.

Nombre d'autres risques liés à la titrisation auxquels nous sommes exposés (c'est-à-dire autres que ceux liés au PCAA) sont assortis de notations externes et nous utilisons une approche fondée sur les notations externes pour déterminer l'attribution des fonds propres qui convient à ces positions; autrement, nous utilisons l'approche standard. Nous comparons périodiquement nos notations internes à celles des OEEC, afin de nous assurer que ces dernières sont raisonnables.

La Gestion des risques du Groupe est responsable de l'évaluation de tous les risques concernant les fonds propres liés au portefeuille d'intermédiation bancaire, et n'a aucun lien avec les secteurs d'activité d'où émanent les risques liés à la titrisation. Si elle effectue parfois ses propres analyses en collaboration avec les secteurs d'activité visés, elle demeure en revanche toujours indépendante de ces secteurs. La Gestion des risques du Groupe a élaboré des lignes directrices concernant les critères spécifiques de notation à appliquer à chaque catégorie d'actif. Ces lignes directrices sont revues à intervalles réguliers et assujetties au processus de reproduction des notations prévu par le premier pilier de l'accord de Bâle.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Révisions aux lignes directrices sur les normes de fonds propres

Le 11 septembre 2025, le BSIF a publié des révisions à la ligne directrice sur les normes de fonds propres. La ligne directrice révisée introduit une nouvelle exigence relative à la PD et au plancher de PCD pour les entités soutenues par le gouvernement des États-Unis, qui maintient la règle actuelle de catégorisation de l'immobilier productif de revenu et prévoit une période de transition de 18 mois pour la modification des paramètres des produits de prêts combinés demandée par le BSIF. Le rajustement de la valeur du crédit et l'approche standard de la mesure de l'exposition au risque de crédit de contrepartie exemptent les dérivés compensés par les clients et permettent des exclusions à l'égard de certaines garanties. À la suite de la révision des règles concernant le risque de marché, les pondérations du risque de défaillance pour certains emprunteurs souverains et les banques multilatérales de développement admissibles ont été réduites à 0 %, et d'autres révisions à la ligne directrice sur les exigences de couverture liées aux notations internes, la pondération des risques et les exemptions sont attendues. En ce qui nous concerne, la ligne directrice sur les normes de fonds propres est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2025, et son incidence ne devrait pas être importante.

Questions en matière de comptabilité et de contrôle

Méthodes et estimations comptables critiques

Mise en application des méthodes, jugements, estimations et hypothèses comptables critiques

Nos méthodes comptables significatives sont présentées à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2025. Certaines de ces méthodes et estimations connexes constituent des méthodes comptables critiques, en ce sens qu'elles nécessitent que nous posions des jugements particulièrement subjectifs ou complexes à propos de questions qui sont, de par leur nature, incertaines. En outre, selon d'autres conditions ou hypothèses, des montants sensiblement différents pourraient être présentés. Nos jugements, estimations et hypothèses comptables critiques portent notamment sur la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, le goodwill et d'autres immobilisations incorporelles, les avantages du personnel, la consolidation d'entités structurées, la décomptabilisation d'actifs financiers, l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif, les dotations, les contrats d'assurance et de réassurance, et l'impôt sur le résultat. Nos méthodes et estimations comptables critiques ont été examinées et approuvées par le Comité d'audit, de concert avec la direction, dans le cadre du processus d'examen et d'approbation de nos méthodes, nos jugements, nos estimations et nos hypothèses comptables significatifs.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Nous privilégions en l'occurrence les techniques d'évaluation et les services d'évaluation des cours de tierces parties dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La détermination de la juste valeur selon cette hiérarchie exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 comprennent une ou plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la

juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement lorsqu'elle détermine les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, appliquer les ajustements d'évaluation à la valeur du modèle ou aux cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'établir des ajustements d'évaluation compte tenu de l'incertitude des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Les ajustements d'évaluation peuvent être subjectifs, en ce que le choix des données d'entrée demande un jugement important, notamment pour ce qui est de la probabilité de défaillance implicite et du taux de recouvrement, et qu'ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix réalisé final dans le cadre d'une transaction peut différer de la juste valeur comptable comptabilisée qu'avait estimée la direction par l'exercice de son jugement.

Pour plus de détails sur la juste valeur des instruments financiers, se reporter aux notes 2 et 3 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent des prêts, des titres d'emprunt, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, des créances et intérêts courus à recevoir et des créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur la valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location-financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades, inclure des informations prospectives et appliquer un jugement expert en matière de crédit. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Pour plus de détails sur la correction de valeur pour pertes de crédit, se reporter aux notes 2, 4 et 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Nous affectons le goodwill aux groupes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Le goodwill n'est pas amorti; il est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent s'il existe des indications objectives de dépréciation. Le test de dépréciation consiste en l'occurrence à comparer la valeur comptable de l'UGT à sa valeur recouvrable.

Nous évaluons la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie de nos UGT principalement par la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui intègre les prévisions internes des produits et des charges de chaque UGT. La direction doit exercer un jugement important pour estimer les flux de trésorerie futurs attendus (incertitude liée au moment de la réalisation et au montant), les taux d'actualisation (fondés sur les risques propres aux UGT) et les taux de croissance finaux. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Si les flux de trésorerie futurs et les autres

hypothèses dans les périodes futures s'écartaient considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation.

Les autres immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Un jugement important doit être exercé pour estimer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation.

Pour plus de détails, se reporter aux notes 2 et 11 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Avantages du personnel

Nous offrons plusieurs régimes d'avantages aux employés admissibles, dont des régimes de retraite enregistrés, des régimes de retraite complémentaires et des régimes d'assurances maladie, dentaire, invalidité et vie.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies repose sur diverses hypothèses comme les taux d'actualisation, les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir d'une courbe de rendement basée sur les cours au comptant d'obligations de sociétés de grande qualité. Nous formulons toutes les autres hypothèses, qui sont passées en revue par des actuaires. Tout écart entre les résultats réels et les hypothèses actuarielles influera sur les montants des obligations au titre des prestations constituées et les réévaluations. Les hypothèses moyennes pondérées retenues et la sensibilité des hypothèses clés sont présentées à la note 16 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Consolidation d'entités structurées

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle de l'entité est exercé par différentes parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous avons obtenu le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsque nous ne la contrôlons plus. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Pour plus de détails, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons périodiquement des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres adossés à des créances hypothécaires, à des entités structurées ou à des fiducies, lesquelles émettent des titres aux investisseurs. Nous décomptabilisons les actifs lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert, ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés. La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si nous avons transféré ou conservé la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété de l'actif financier transféré.

La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres à notre fonds de placements hypothécaires et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens n'est pas admissible à la décomptabilisation. Nous continuons donc de comptabiliser les actifs transférés en cause dans notre bilan consolidé, et aucun profit ni aucune perte liés à ces activités de titrisation ne sont comptabilisés. Autrement, un profit ou une perte lié à la transaction de titrisation est comptabilisé en comparant la valeur comptable de l'actif transféré et sa juste valeur à la date du transfert. Pour plus de détails sur la décomptabilisation d'actifs financiers, se reporter aux notes 2 et 7 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif

Les revenus d'intérêt et les charges d'intérêt sont généralement comptabilisés pour tous les instruments financiers productifs d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable

nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Dotations

Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées.

Contrats d'assurance et de réassurance

Pour ce qui est des contrats d'assurance et de réassurance évalués selon la méthode d'évaluation générale ou de la méthode des honoraires variables, la valeur comptable d'un groupe de contrats est évaluée comme la somme des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et à un ajustement au titre du risque non financier, actualisés au moyen des taux actuels à la date de clôture déterminés au moyen des méthodes de détermination des taux d'actualisation ci-dessous. Les estimations des flux de trésorerie futurs tiennent compte de scénarios fondés sur des pondérations probabilistes et comprennent tous les flux de trésorerie futurs qui se situent dans le périmètre du contrat. L'ajustement au titre du risque non financier est estimé au moyen de l'approche fondée sur les marges et représente la rémunération dont nous avons besoin pour assumer l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier à mesure que le contrat d'assurance est exécuté. L'évaluation du groupe de contrats nécessite le recours au jugement pour établir les méthodes et les hypothèses relatives à la morbidité, à la mortalité, à la longévité, aux polices tombées en déchéance et aux autres comportements des titulaires de police, aux taux d'actualisation, à la participation aux excédents et aux charges directement attribuables, y compris les coûts d'acquisition, qui sont attribuées selon une méthode systématique et rationnelle. Des changements aux hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent avoir une incidence importante sur le résultat des activités d'assurance des revenus autres que d'intérêt et sur le résultat des placements d'assurance.

Les taux d'actualisation utilisés reflètent la valeur temps de l'argent et sont fondés sur les caractéristiques des contrats d'assurance et de réassurance. Les flux de trésorerie qui varient en fonction des rendements d'éléments sous-jacents sont actualisés à des taux qui reflètent cette variabilité. Dans le cas des flux de trésorerie qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents, nous utilisons principalement l'approche descendante pour déterminer les taux d'actualisation. Selon cette approche, les taux d'actualisation pour les périodes observables sont déterminés au moyen de courbes de rendement implicites d'un portefeuille d'actifs de référence, ajustées pour éliminer les facteurs (risque de marché et risque de crédit des actifs financiers) qui ne sont pas pertinents pour les contrats d'assurance. Pour les périodes non observables, le taux d'actualisation est interpolé à l'aide du dernier point observable et du taux d'actualisation final qui est composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Pour un portefeuille sélectionné, l'approche ascendante est utilisée pour déterminer le taux d'actualisation, qui utilise un taux sans risque plus une prime d'illiquidité pour refléter les caractéristiques des contrats. La direction doit faire preuve de jugement pour estimer les facteurs de risque de marché et de crédit ainsi que les primes d'illiquidité dans la détermination du taux d'actualisation.

En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (retrées nettes) pour la couverture d'assurance fournie. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net lié à l'achat de contrats de réassurance. La marge sur services contractuels des contrats d'assurance et de réassurance est portée au résultat en fonction des unités de couverture, qui représentent la quantité de services fournis par un groupe de contrats (couverture d'assurance ainsi que services de rendement d'investissement et services liés à l'investissement) et qui sont déterminées en considération du volume de prestations fournies pour chaque contrat et de la période de couverture prévue.

Pour plus de détails, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. La direction exerce son jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes, pour évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes et pour estimer le montant de la charge d'impôt exigible et de la charge d'impôt différé, ainsi que le moment de leur comptabilisation. Un actif ou passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif, réglé, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu.

Chaque trimestre, nous cherchons à déterminer si la réalisation des avantages liés à nos actifs d'impôt différé est probable; notre évaluation tient compte des indices favorables et défavorables. Pour plus de détails, se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (les « Modifications »). Les Modifications

clarifient la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers et introduisent une nouvelle méthode comptable pour les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Elles clarifient également les directives sur le classement des actifs financiers assortis de clauses conditionnelles qui ne sont pas directement liés aux variations des risques liés aux contrats de prêt de base, et introduisent des obligations d'information connexes supplémentaires pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. En ce qui nous concerne, les Modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2026 et seront appliquées de manière rétrospective sans qu'aucun retraitement des données comparatives soit nécessaire. Pour gérer l'application des Modifications, nous avons mis en place un programme visant à évaluer leur incidence sur les systèmes, les processus et la présentation de l'information financière. Nous continuons d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces Modifications sur nos états financiers consolidés.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui énonce des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Cette norme remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et est accompagnée de modifications limitées à d'autres normes, qui entreront en vigueur à l'adoption de la nouvelle norme. La norme introduit de nouveaux sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé du résultat net, des informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction et des exigences quant au regroupement et à la ventilation de l'information. En ce qui nous concerne, cette norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2027 et sera appliquée de manière rétrospective, avec retraitement des données comparatives. Pour gérer la transition à IFRS 18, nous avons mis en place un programme visant à évaluer son incidence sur les systèmes, les processus et la présentation de l'information financière requis pour l'adoption de la norme. Nous continuons d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur nos états financiers consolidés.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de présentation de l'information

Nos contrôles et procédures de présentation de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous sommes tenus de fournir dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis est consignée, traitée, résumée et rapportée dans les délais prévus par ces lois. En outre, ces contrôles et procédures sont conçus de manière à assurer la collecte et la communication de cette information à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef des finances, afin de permettre la prise de décisions en temps opportun à l'égard de l'information à fournir.

Au 31 octobre 2025, la direction a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de présentation de l'information conformément aux règles adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières et la SEC des États-Unis. Cette évaluation a été faite sous la supervision et avec le concours du président et chef de la direction et du chef des finances. Selon cette évaluation, ceux-ci ont conclu que nos contrôles et procédures liés à la présentation de l'information étaient efficaces au 31 octobre 2025.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de la présentation de l'information financière, conformément aux IFRS. Toutefois, étant donné ses limites intrinsèques, le contrôle interne à l'égard de l'information financière peut ne pas prévenir ni déceler des inexactitudes en temps opportun. Se reporter au rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ainsi qu'au rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous n'avons effectué aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière ayant eu une incidence significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions entre parties liées

Dans le cours normal de nos activités, nous offrons des services bancaires et des services d'exploitation habituels, et concluons d'autres transactions avec des sociétés affiliées ou avec d'autres sociétés liées, y compris avec nos coentreprises, selon des modalités semblables à celles des parties non liées. Nous consentons des prêts à des administrateurs, à des dirigeants et à d'autres employés à des taux normalement consentis à nos clients privilégiés. Nous offrons en outre des régimes d'attribution d'actions différées et d'autres régimes aux administrateurs qui ne sont pas nos employés, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de détails, se reporter aux notes 12 et 25 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

Renseignements supplémentaires

Principales données annuelles

Tableau 68

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2025	2024	2023
Total des revenus	66 605 \$	57 344 \$	51 464 \$
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires	20 362	16 230	14 605
Participations ne donnant pas le contrôle	7	10	7
	20 369 \$	16 240 \$	14 612 \$
Bénéfice de base par action	14,10 \$	11,27 \$	10,33 \$
Bénéfice dilué par action	14,07	11,25	10,32
Dividendes déclarés par action ordinaire	6,04	5,60	5,34
Total de l'actif	2 325 006 \$	2 171 582 \$	2 006 531 \$
Dépôts	1 515 616	1 409 531	1 231 687

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Soldes moyens		Intérêts		Taux moyen	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada	19 134 \$	13 170 \$	905 \$	1 468 \$	4,73 %	11,15 %
États-Unis	88 197	74 409	3 782	3 906	4,29	5,25
Autres pays	8 568	7 527	674	748	7,87	9,94
	115 899	95 106	5 361	6 122	4,63	6,44
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	203 740	176 632	8 126	7 927	3,99	4,49
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	303 673	226 256	11 929	9 741	3,93	4,31
	507 413	402 888	20 055	17 668	3,95	4,39
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	407 516	396 552	22 367	27 121	5,49	6,84
Prêts (1)						
Canada						
Prêts de détail	575 950	541 468	29 989	29 663	5,21	5,48
Prêts de gros	197 115	165 911	13 697	12 295	6,95	7,41
	773 065	707 379	43 686	41 958	5,65	5,93
États-Unis	174 680	159 046	7 971	8 362	4,56	5,26
Autres pays	61 370	51 263	4 385	3 720	7,15	7,26
	1 009 115	917 688	56 042	54 040	5,55	5,89
Total des actifs productifs d'intérêts	2 039 943	1 812 234	103 825	104 951	5,09	5,79
Dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	56 823	60 220	–	–	–	–
Autres actifs	301 656	236 003	–	–	–	–
Total de l'actif	2 398 422 \$	2 108 457 \$	103 825 \$	104 951 \$	4,33 %	4,98 %
Passif et capitaux propres						
Dépôts (2)						
Canada	995 471 \$	892 275 \$	33 883 \$	36 999 \$	3,40 %	4,15 %
États-Unis	180 477	155 928	6 326	6 377	3,51	4,09
Autres pays	116 666	83 069	4 608	3 880	3,95	4,67
	1 292 614	1 131 272	44 817	47 256	3,47	4,18
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	47 454	35 826	2 988	2 766	6,30	7,72
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	400 611	374 099	21 820	25 479	5,45	6,81
Débitures subordonnées	13 540	12 641	637	775	4,70	6,13
Autres passifs portant intérêt	25 853	25 166	563	722	2,18	2,87
Total du passif portant intérêt	1 780 072	1 579 004	70 825	76 998	3,98	4,88
Dépôts non productifs d'intérêts	203 498	185 758	–	–	–	–
Autres passifs	281 918	224 480	–	–	–	–
Total du passif	2 265 488 \$	1 989 242 \$	70 825 \$	76 998 \$	3,13 %	3,87 %
Titres de participation	132 934 \$	119 215 \$	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total du passif et des capitaux propres	2 398 422 \$	2 108 457 \$	70 825 \$	76 998 \$	2,95 %	3,65 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt	2 398 422 \$	2 108 457 \$	33 000 \$	27 953 \$	1,38 %	1,33 %
Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (3)						
Canada	1 209 193 \$	1 088 773 \$	26 416 \$	22 281 \$	2,18 %	2,05 %
États-Unis	584 814	526 059	5 092	4 268	0,87	0,81
Autres pays	245 936	197 401	1 492	1 404	0,61	0,71
Total	2 039 943 \$	1 812 233 \$	33 000 \$	27 953 \$	1,62 %	1,54 %

(1) Le revenu d'intérêt inclut des commissions sur prêts de 1 212 millions de dollars (1 165 millions en 2024; 1 149 millions en 2023).

(2) Les dépôts comprennent ceux des comptes-chèques et des comptes d'épargne de particuliers, lesquels comportaient des soldes moyens de 277 milliards de dollars (254 milliards en 2024; 250 milliards en 2023), des charges d'intérêt de 2 610 millions de dollars (3 580 millions en 2024; 2 840 millions en 2023) ainsi que des taux moyens de 0,94 % (1,41 % en 2024; 1,14 % en 2023). Les dépôts comprennent également les dépôts à terme, lesquels comportaient des soldes moyens de 790 milliards de dollars (701 milliards en 2024; 624 milliards en 2023), des charges d'intérêt de 31 680 millions de dollars (31 520 millions en 2024; 24 260 millions en 2023) ainsi que des taux moyens de 4,00 % (4,50 % en 2024; 3,89 % en 2023).

(3) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.
s.o. sans objet

(en millions de dollars canadiens)	2025 par rapport à 2024			2024 par rapport à 2023		
	Facteur d'augmentation (de diminution)			Facteur d'augmentation (de diminution)		
	Volume moyen (1)	Taux moyen (1)	Variation nette	Volume moyen (1)	Taux moyen (1)	Variation nette
Actif						
Dépôts auprès d'autres banques						
Canada (2)	665 \$	(1 228)\$	(563)\$	(55)\$	(175)\$	(230)\$
États-Unis (2)	724	(847)	(123)	(641)	583	(58)
Autres pays (2)	103	(177)	(74)	(609)	166	(443)
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction	1 217	(1 018)	199	1 056	(594)	462
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	3 333	(1 145)	2 188	1 802	892	2 694
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	750	(5 504)	(4 754)	770	4 187	4 957
Prêts						
Canada (2)						
Prêts de détail (2)	1 889	(1 563)	326	1 853	3 948	5 801
Prêts de gros (2)	2 312	(910)	1 402	3 392	25	3 417
États-Unis (2)	822	(1 213)	(391)	26	1 445	1 471
Autres pays (2)	733	(68)	665	36	(148)	(112)
Total du revenu d'intérêt	12 548 \$	(13 673)\$	(1 125)\$	7 630 \$	10 329 \$	17 959 \$
Passif						
Dépôts						
Canada (2)	4 279	(7 394)	(3 115)	4 374	4 997	9 371
États-Unis (2)	1 004	(1 055)	(51)	73	921	994
Autres pays (2)	1 569	(841)	728	(415)	626	211
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	898	(676)	222	(43)	(124)	(167)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	1 806	(5 465)	(3 659)	1 265	3 781	5 046
Débitures subordonnées	55	(193)	(138)	97	12	109
Autres passifs portant intérêt	20	(179)	(159)	(381)	(48)	(429)
Total de la charge d'intérêt	9 631 \$	(15 803)\$	(6 172)\$	4 970 \$	10 165 \$	15 135 \$
Revenu net d'intérêt	2 917 \$	2 130 \$	5 047 \$	2 660 \$	164 \$	2 824 \$

- (1) L'écart de volume ou de taux est attribué en fonction du pourcentage des variations de soldes et de taux par rapport au total de la variation nette du revenu net d'intérêt.
(2) Le classement géographique des actifs et passifs choisis est fondé sur l'emplacement du point d'inscription des actifs et des passifs en question.

Prêts et acceptations par secteur géographique

Tableau 71

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	454 346 \$	441 191 \$
Prêts aux particuliers	90 842	86 977
Prêts sur cartes de crédit	25 836	24 619
Prêts aux petites entreprises	16 797	15 531
Prêts de détail	587 821	568 318
Prêts de gros	194 504	189 413
	782 325 \$	757 731 \$
États-Unis (1)		
Prêts de détail	57 309	51 893
Prêts de gros	143 441	119 231
	200 750	171 124
Autres pays (1)		
Prêts de détail	7 214	6 767
Prêts de gros	59 245	51 830
	66 459	58 597
Total des prêts et des acceptations	1 049 534 \$	987 452 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(7 093)	(6 037)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	1 042 441 \$	981 415 \$

- (1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Prêts et acceptations par portefeuille et par secteur

Tableau 72

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2025	2024
Prêts hypothécaires résidentiels	493 413 \$	477 544 \$
Prêts aux particuliers	115 345	108 338
Prêts sur cartes de crédit	26 789	25 565
Prêts aux petites entreprises	16 797	15 531
Prêts de détail	652 344 \$	626 978 \$
Exploitations agricoles	13 958	13 065
Industrie automobile	14 155	14 386
Services bancaires	9 397	8 829
Consommation discrétionnaire	27 132	23 670
Biens de consommation de base	11 193	9 885
Pétrole et gaz	6 352	6 362
Services financiers	47 894	40 997
Produits de financement	27 826	18 161
Produits forestiers	2 452	2 200
Administrations publiques	5 716	5 816
Produits industriels	15 743	15 347
Technologie de l'information	5 875	5 788
Placements	23 842	21 454
Mines et métaux	2 715	2 757
Travaux publics et infrastructure	3 246	3 325
Immobilier et autres	111 132	102 885
Autres services	34 096	31 758
Télécommunications et médias	9 065	7 745
Transport	10 440	10 450
Services publics	14 219	14 484
Autres secteurs	742	1 110
Prêts de gros	397 190 \$	360 474 \$
Total des prêts et des acceptations	1 049 534 \$	987 452 \$
Total de la correction de valeur pour pertes de crédit	(7 093)	(6 037)
Total des prêts et des acceptations, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	1 042 441 \$	981 415 \$

Montant brut des prêts douteux par portefeuille et par secteur géographique
Tableau 73

Aux 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2025	2024
Prêts hypothécaires résidentiels	1 681 \$	1 233 \$
Prêts aux particuliers	437	408
Prêts aux petites entreprises	411	321
Prêts de détail	2 529	1 962
Exploitations agricoles	283 \$	127 \$
Industrie automobile	157	263
Services bancaires	30	54
Consommation discrétionnaire	555	401
Biens de consommation de base	115	138
Pétrole et gaz	28	9
Services financiers	213	120
Produits de financement	324	228
Produits forestiers	82	147
Administrations publiques	31	12
Produits industriels	271	235
Technologie de l'information	106	74
Placements	63	82
Mines et métaux	21	3
Travaux publics et infrastructure	38	11
Immobilier et autres	1 759	1 404
Autres services	1 588	263
Télécommunications et médias	117	105
Transport	303	172
Services publics	23	30
Autres secteurs	46	27
Prêts de gros (1)	6 153	3 905
Total du montant brut des prêts douteux (2)	8 682 \$	5 867 \$
Canada (3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	1 435 \$	1 007 \$
Prêts aux particuliers	383	354
Prêts aux petites entreprises	411	321
Prêts de détail	2 229	1 682
Exploitations agricoles	282	126
Industrie automobile	155	238
Services bancaires	30	54
Consommation discrétionnaire	423	298
Biens de consommation de base	42	67
Pétrole et gaz	28	9
Services financiers	19	24
Produits de financement	193	228
Produits forestiers	82	147
Administrations publiques	31	10
Produits industriels	231	137
Technologie de l'information	53	38
Placements	26	21
Mines et métaux	21	3
Travaux publics et infrastructure	32	6
Immobilier et autres	1 101	750
Autres services	191	140
Télécommunications et médias	19	15
Transport	282	139
Services publics	23	-
Autres secteurs	1	1
Prêts de gros	3 265	2 451
Total	5 494 \$	4 133 \$
États-Unis (3)		
Prêts de détail	172 \$	125 \$
Prêts de gros	1 096	1 165
Total	1 268 \$	1 290 \$
Autres pays (3)		
Prêts de détail	128 \$	155 \$
Prêts de gros	1 792	289
Total	1 920 \$	444 \$
Total du montant brut des prêts douteux	8 682 \$	5 867 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	(1 986)	(1 516)
Montant net des prêts douteux	6 696 \$	4 351 \$
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et acceptations		
Prêts hypothécaires résidentiels	0,34 %	0,26 %
Prêts aux particuliers	0,38 %	0,38 %
Prêts aux petites entreprises	2,45 %	2,07 %
Prêts de détail	0,39 %	0,31 %
Prêts de gros	1,55 %	1,08 %
Total	0,83 %	0,59 %
Correction de valeur pour prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux	22,88 %	25,85 %

(1) Comprend 195 millions de dollars au titre des prêts dépréciés acquis ou émis (109 millions au 31 octobre 2024).

(2) Les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, non compris dans les prêts douteux, se sont établis à 330 millions de dollars en 2025 (267 millions en 2024). Pour plus de détails, se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2025.

(3) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Dotation à la provision pour pertes de crédit par portefeuille et par secteur géographique
Tableau 74

Pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2025	2024
Prêts hypothécaires résidentiels	141 \$	86 \$
Prêts aux particuliers	821	680
Prêts sur cartes de crédit	828	670
Prêts aux petites entreprises	171	150
Prêts de détail	1 961	1 586
Exploitations agricoles	43 \$	24 \$
Industrie automobile	121	115
Services bancaires	4	33
Consommation discrétionnaire	299	97
Biens de consommation de base	62	59
Pétrole et gaz	6	(51)
Services financiers	47	19
Produits de financement	110	40
Produits forestiers	60	48
Administrations publiques	(7)	2
Produits industriels	74	68
Technologie de l'information	35	21
Placements	23	3
Mines et métaux	14	(1)
Travaux publics et infrastructure	8	(6)
Immobilier et autres	230	403
Autres services	427	40
Télécommunications et médias	80	42
Transport	117	63
Services publics	1	3
Autres secteurs	19	12
Prêts de gros	1 773	1 034
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	3 734 \$	2 620 \$
Canada (1)		
Prêts hypothécaires résidentiels	152 \$	96 \$
Prêts aux particuliers	805	672
Prêts sur cartes de crédit	803	653
Prêts aux petites entreprises	171	150
Prêts de détail	1 931	1 571
Exploitations agricoles	41	24
Industrie automobile	121	114
Services bancaires	4	36
Consommation discrétionnaire	259	86
Biens de consommation de base	13	33
Pétrole et gaz	7	(4)
Services financiers	5	11
Produits de financement	21	40
Produits forestiers	60	48
Administrations publiques	(6)	2
Produits industriels	82	61
Technologie de l'information	17	18
Placements	21	1
Mines et métaux	14	(1)
Travaux publics et infrastructure	8	(6)
Immobilier et autres	177	116
Autres services	112	32
Télécommunications et médias	8	8
Transport	110	44
Services publics	4	–
Autres secteurs	8	–
Prêts de gros	1 086	663
Total	3 017 \$	2 234 \$
États-Unis (1)		
Prêts de détail	52 \$	33 \$
Prêts de gros	225	366
Total	277 \$	399 \$
Autres pays (1)		
Prêts de détail	(22)\$	(19)\$
Prêts de gros	462	6
Total	440 \$	(13)\$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	3 734 \$	2 620 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs	622	627
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux autres actifs financiers	6	(15)
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit	4 362 \$	3 232 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations	0,43 %	0,35 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (1)	0,37 %	0,28 %

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2025	2024
Correction de valeur pour prêts douteux		
Canada (2)		
Prêts hypothécaires résidentiels	255 \$	163 \$
Prêts aux particuliers	205	185
Prêts aux petites entreprises	138	105
Prêts de détail	598 \$	453 \$
Exploitations agricoles	29 \$	26 \$
Industrie automobile	141	104
Services bancaires	18	34
Consommation discrétionnaire	154	54
Biens de consommation de base	40	40
Pétrole et gaz	7	1
Services financiers	14	11
Produits de financement	56	39
Produits forestiers	16	45
Administrations publiques	–	1
Produits industriels	77	57
Technologie de l'information	15	15
Placements	24	7
Mines et métaux	14	1
Travaux publics et infrastructure	12	5
Immobilier et autres	172	127
Autres services	92	26
Télécommunications et médias	7	6
Transport	30	44
Services publics	4	–
Autres secteurs	15	–
Prêts de gros	937 \$	643 \$
Total	1 535 \$	1 096 \$
États-Unis (2)		
Prêts de détail	23 \$	19 \$
Prêts de gros	160	237
Total	183 \$	256 \$
Autres pays (2)		
Prêts de détail	65 \$	76 \$
Prêts de gros	203	88
Total	268 \$	164 \$
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux	1 986 \$	1 516 \$
Correction de valeur liée aux prêts productifs		
Prêts hypothécaires résidentiels	480 \$	341 \$
Prêts aux particuliers	1 406	1 272
Prêts sur cartes de crédit	1 356	1 232
Prêts aux petites entreprises	212	166
Prêts de détail	3 454 \$	3 011 \$
Prêts de gros	2 019 \$	1 825 \$
Total de la correction de valeur liée aux prêts productifs	5 473 \$	4 836 \$
Total de la correction de valeur liée aux prêts	7 459 \$	6 352 \$
Principaux ratios		
Correction de valeur liée aux prêts en pourcentage des prêts et des acceptations	0,71 %	0,64 %
Sorties du bilan, montant net, en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations	0,28 %	0,22 %

(1) Comprend les prêts, acceptations et engagements.

(2) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

Aux et pour les exercices clos les 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2025	2024
Prêts et acceptations		
Provinces de l'Atlantique (2)	37 937 \$	35 501 \$
Québec	88 665	86 426
Ontario	378 521	369 949
Alberta	87 758	82 860
Autres provinces des Prairies (3)	40 467	38 766
Colombie-Britannique et territoires (4)	148 977	144 229
Total des prêts et des acceptations au Canada	782 325 \$	757 731 \$
Montant brut des prêts douteux		
Provinces de l'Atlantique (2)	135 \$	148 \$
Québec	691	366
Ontario	2 753	2 219
Alberta	706	666
Autres provinces des Prairies (3)	282	181
Colombie-Britannique et territoires (4)	927	553
Total du montant brut des prêts douteux au Canada	5 494 \$	4 133 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux		
Provinces de l'Atlantique (2)	47 \$	46 \$
Québec	270	168
Ontario	2 040	1 510
Alberta	274	217
Autres provinces des Prairies (3)	121	80
Colombie-Britannique et territoires (4)	265	213
Total de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux au Canada	3 017 \$	2 234 \$

(1) Les données d'ordre géographique s'appuient sur le lieu de résidence de l'emprunteur.

(2) Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

(3) Comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

(4) Comprend la Colombie-Britannique, le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Résultats ajustés

Pour plus de détails, y compris un rapprochement, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR.

- *Taux d'imposition effectif ajusté* – taux d'imposition effectif qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- *Bénéfice avant impôt ajusté* – bénéfice avant impôt qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- *Impôt sur le résultat ajusté* – impôt sur le résultat qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- *Bénéfice net ajusté* – bénéfice net qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- *Bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires* – bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- *Frais autres que d'intérêt ajustés* – frais autres que d'intérêt qui ne tiennent pas compte de l'incidence des éléments spécifiés et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition.
- *Total des revenus ajusté* – total des revenus qui ne tient pas compte de l'incidence des éléments spécifiés.

Acceptations

Lettre de change ou instrument négociable tiré sur une banque par un emprunteur qui s'engage à effectuer le paiement à l'échéance. L'acceptation représente une garantie de paiement par la banque et est négociable sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Montant jugé adéquat par la direction pour absorber les pertes de crédit attendues à la date de clôture. La correction de valeur est déterminée pour tous les actifs financiers soumis à des tests de dépréciation, y compris certains prêts, titres de créance, garanties financières et engagements inutilisés. La correction de valeur est modifiée du montant de la dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée, laquelle est imputée au résultat et réduite en fonction du montant des radiations, après déduction des recouvrements au cours de la période.

Ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts

Le ratio de la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts correspond à la correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage du total des prêts et des acceptations.

Titres adossés à des actifs

Titres créés au moyen de la titrisation d'un groupe d'actifs, par exemple des prêts automobiles ou des prêts sur cartes de crédit.

Biens administrés

Biens que nous administrons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens administrés sont de nature administrative et comprennent notamment les services de garde, le recouvrement des revenus de placement, le règlement des opérations de vente et d'achat et la tenue de registres.

Biens sous gestion

Biens que nous gérons et qui sont la propriété effective de nos clients, à moins d'indication contraire. Les services fournis relativement aux biens sous gestion comprennent le choix des placements et les services-conseils en matière d'investissement. Nous détenons des biens sous gestion que nous administrons également et qui sont inclus dans les biens administrés.

Fonds propres attribués

Les fonds propres attribués à nos secteurs d'exploitation reposent sur les exigences en matière de fonds propres et de levier réglementaires de Bâle III pour nos secteurs d'exploitation autres que l'assurance, pour lequel nous attribuons les fonds propres uniquement en fonction du capital économique.

Titres à enchères

Titres d'emprunt dont les taux d'intérêt sont régulièrement réévalués à la suite d'un processus d'enchères.

Moyenne des actifs productifs, montant net

La moyenne des actifs productifs tient compte des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques, des titres, déduction faite de la correction de valeur applicable, des actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et des prêts, déduction faite de la correction de valeur, des garanties en espèces et des dépôts de garantie. Les actifs liés aux assurances et tous les autres actifs non spécifiés sont exclus. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Point de base (p.b.)

Un centième pour cent (0,01 %).

Sûretés

Sûretés pour un prêt ou toute autre obligation. Les sûretés peuvent être des espèces, des titres assortis de notations élevées, des propriétés, des stocks, du matériel et des créances.

Titres garantis par des créances (TGC)

Titres comportant plusieurs tranches qui sont émis par des entités structurées et garantis par des créances, y compris des obligations et des prêts. Chaque tranche offre un degré différent de risque et de rendement pouvant répondre à la demande des investisseurs.

Engagements de crédit

Montants inutilisés de facilités de crédit offertes aux clients, sous la forme de prêts, d'acceptations ou d'autres types de financement au bilan, ou encore d'instruments hors bilan tels que les garanties et les lettres de crédit.

Fonds propres CET1

Mesure de fonds propres prévue par l'accord de Bâle III se composant principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins les déductions et ajustements réglementaires pour le goodwill et les immobilisations incorporelles, les actifs des régimes de retraite à prestations définies, le déficit au titre des provisions et d'autres éléments définis. Les fonds propres CET1 sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Ratio CET1

Mesure de fonds propres basée sur le risque correspondant aux fonds propres CET1 divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio CET1 est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Marge sur services contractuels

Pour les contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (retrées nettes) au titre de la fourniture de couvertures d'assurance. Pour les contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net lié à l'achat de contrats de réassurance.

Obligations sécurisées

Obligations avec plein recours figurant au bilan émises par les banques et les établissements de crédit qui sont également entièrement garanties par des actifs sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité de l'émetteur.

Swaps sur défaillance

Contrat dérivé qui offre à l'acquéreur un paiement non récurrent en cas de défaillance de l'entité ou des entités (ou si un événement déclencheur semblable survient).

Dérivé

Contrat qui présente les caractéristiques suivantes : a) sa valeur fluctue en fonction de la variation d'un facteur sous-jacent (p. ex., le prix d'un instrument financier, d'un indice boursier ou d'un taux financier); b) il ne requiert aucun investissement net initial ou d'investissement net initial inférieur à celui des contrats réagissant de façon similaire aux variations des facteurs du marché et c) il est réglé à une date ultérieure. Les dérivés comprennent notamment les swaps, les options, les contrats de garantie de taux d'intérêt et les contrats à terme standardisés.

Ratio de distribution

Dividendes sur actions ordinaires exprimés en pourcentage du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.

Bénéfice par action – de base

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation. Le bénéfice de base par action ajusté est calculé de la même manière, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.

Bénéfice par action – dilué

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions en circulation ajusté pour tenir compte de l'effet de dilution des options sur actions et des autres titres convertibles. Le bénéfice dilué par action ajusté est calculé de la même manière, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.

Ratio d'efficience

Frais autres que d'intérêt exprimés en pourcentage du total des revenus. Le ratio d'efficience ajusté est calculé de la même manière, au moyen des frais autres que d'intérêt ajustés et du total des revenus ajustés.

Pertes de crédit attendues

Différence entre les flux de trésorerie contractuels qui nous sont dus conformément aux conditions du contrat et les flux de trésorerie que nous nous attendons à recevoir, actualisée à la date de clôture.

Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Ajustement de l'évaluation lié au financement

Les ajustements de l'évaluation liés au financement sont calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Garanties et lettres de crédit

Représentent principalement des garanties de paiement irrévocables par une banque dans le cas où un client serait incapable d'honorer ses obligations financières envers des tiers. Certaines autres garanties (comme les cautionnements de soumission et les garanties de bonne exécution) sont de nature non financière.

Couverture

Technique de gestion du risque visant à réduire l'exposition aux risques de marché, de taux d'intérêt ou de change liés aux transactions bancaires courantes. L'élimination ou la réduction du risque est obtenue au moyen de la prise de positions compensatoires. Par exemple, des actifs libellés dans une devise peuvent être couverts au moyen de passifs libellés dans cette même devise ou au moyen de divers instruments de couverture de change (comme les contrats à terme standardisés, les options sur devises et les contrats de change à terme).

Fonds de couverture

Fonds d'investissement offert aux investisseurs accrédités disposant d'un avoir net élevé, qui est assujéti à une réglementation et à des restrictions limitées à l'égard de ses placements comparativement aux fonds communs de placement de détail et qui a souvent recours à des stratégies audacieuses comme la vente à découvert, l'endettement, la négociation informatisée, les swaps, l'arbitrage et les dérivés.

Actifs liquides de haute qualité

Trésorerie ou actifs qui peuvent être convertis en espèces rapidement en étant vendus (ou donnés en garantie), sans perte de valeur importante.

Prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux si la qualité de crédit s'est détériorée de telle sorte que la direction juge que le plein recouvrement des intérêts et du capital aux dates prévues conformément aux modalités du contrat de prêt n'est plus raisonnablement assuré. Les soldes de cartes de crédit ne sont pas classés comme douteux étant donné qu'ils sont directement sortis du bilan après 180 jours de retard.

Contrats d'assurance

Contrats en vertu desquels nous prenons en charge un risque d'assurance important pour un titulaire en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié porte préjudice à ce titulaire de la police. Les contrats d'assurance comprennent également les contrats de réassurance émis par nous pour indemniser une autre société au titre des demandes d'indemnisation résultant de contrats d'assurance sous-jacents émis par cette autre société.

Résultat des placements d'assurance

Correspond aux revenus de placement nets tirés du secteur Assurances, aux revenus (charges) financiers d'assurance tirés des contrats d'assurance et aux revenus (charges) financiers de réassurance tirés des contrats de réassurance détenus. Le revenu d'investissement net comprend principalement le revenu d'intérêt et de dividende et les profits nets (pertes nettes) sur les instruments financiers et les dérivés liés au secteur Assurances. Les produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance représentent l'effet net et les variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sur les contrats d'assurance et de réassurance détenus, respectivement.

Résultat des activités d'assurance

Calculé comme revenus d'assurance moins les charges des activités d'assurance des contrats d'assurance et les produits nets (charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus. Les revenus d'assurance représentent les produits comptabilisés au cours de la période pendant laquelle nous fournissons des activités d'assurance pour les groupes de contrats d'assurance. Les charges afférentes aux activités d'assurance représentent les coûts engagés pour fournir des activités d'assurance au cours de la période, ce qui comprend les sinistres survenus et les autres charges directement attribuables, la répartition des coûts d'acquisition, les variations liées aux services passés ou courants et les variations de l'élément de perte des groupes de contrats déficitaires. Les produits nets (charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus représentent les sommes recouvrées auprès des réassureurs, moins la répartition des primes payées sur les contrats de réassurance détenus.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les IFRS comprennent les normes, les interprétations et le cadre fondés sur des principes adoptés par l'International Accounting Standards Board.

Ratio de levier

Mesure réglementaire prévue par l'accord de Bâle III consistant à diviser les fonds propres de première catégorie par la mesure des positions de levier. Le ratio de levier est une mesure non axée sur les risques calculée conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF.

Exposition du ratio de levier

L'exposition du ratio de levier est calculée conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF. Elle correspond à la somme du total de l'actif et des éléments hors bilan après certains ajustements.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est une norme prévue par l'accord de Bâle III visant à s'assurer que les institutions possèdent suffisamment d'actifs liquides de haute qualité non grevés, sous forme de trésorerie ou d'actifs pouvant être convertis en espèces avec une faible perte de valeur, ou aucune, sur les marchés privés, de sorte à être en mesure de répondre à leurs besoins de liquidités pendant 30 jours civils advenant une crise touchant les liquidités. Le ratio de liquidité à court terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

Ratio prêt-valeur

Calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des produits de la gamme Marge Proprio RBC divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

Convention-cadre de compensation

Accord conclu entre la banque et une contrepartie et conçu afin de réduire le risque de crédit lié à de multiples transactions sur dérivés au moyen de la création d'un droit juridique de contrebalancer l'exposition au risque dans le cas d'une défaillance.

Revenu net d'intérêt

Écart entre le montant gagné sur les actifs (tels que les prêts et les titres) et le montant versé au titre des passifs (tels que les dépôts et les débiteures subordonnées).

Marge nette d'intérêt selon la moyenne des actifs productifs, montant net

Représente le revenu net d'intérêt divisé par la moyenne des actifs productifs, montant net.

Ratio de liquidité à long terme

Le ratio de liquidité à long terme correspond à une norme prévue par l'accord de Bâle III qui exige que les institutions maintiennent un profil de capitalisation stable, défini comme le rapport entre les liquidités à long terme disponibles et les liquidités à long terme requises en fonction de la composition des actifs et des activités hors bilan. Le ratio devrait en permanence être au moins égal à 100 %. Le ratio de liquidité à long terme est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Programme visant le rachat de nos propres actions aux fins d'annulation, par l'intermédiaire d'une bourse, assujéti aux divers règlements de la bourse et de la commission des valeurs mobilières pertinentes.

Capital nominal

Montant contractuel de référence utilisé pour calculer les paiements relatifs aux dérivés.

Instruments financiers hors bilan

Divers types d'ententes offertes aux clients, qui comprennent les dérivés de crédit, les ventes d'options de vente, les facilités de garantie de liquidités, les produits à valeur stable, les lettres de garantie financière, les garanties de bonne fin, les rehaussements de crédit, les prêts hypothécaires vendus avec recours, les engagements de crédit, les prêts de titres, les lettres de crédit documentaire et commerciales, les garanties des membres parrainés, les garanties pour prêt de titres et les indemnisations.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF)

Principale autorité de réglementation des institutions financières constituées sous le régime d'une loi fédérale canadienne et des régimes de retraite administrés par le gouvernement fédéral canadien. Le BSIF a pour mission de protéger les titulaires de police, les déposants et les participants aux régimes de retraite contre les pertes indues.

Levier d'exploitation

Écart entre le taux de croissance de nos revenus et le taux de croissance des frais autres que d'intérêt.

Options

Contrat ou disposition d'un contrat qui donne à une partie (le porteur de l'option) le droit, et non l'obligation, d'effectuer une opération déterminée avec une autre partie (l'émetteur ou le vendeur de l'option) selon des conditions établies.

Dotation à la provision pour pertes de crédit (DPPC)

Montant imputé au résultat en vue de porter la correction de valeur pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction. Elle se compose des dotations liées aux actifs financiers productifs et dépréciés.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts (ou ratio de la DPPC liée aux prêts)

Le ratio de la DPPC liée aux prêts représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux (ou ratio de la DPPC liée aux prêts douteux)

Le ratio de la DPPC liée aux prêts douteux représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

Ratio de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs (ou ratio de la DPPC liée aux prêts productifs)

Le ratio de la DPPC liée aux prêts productifs représente la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts productifs exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations.

Produits de la gamme Marge Proprio RBC

Comprennent les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers garantis aux termes desquels l'emprunteur fournit des biens immobiliers en garantie.

Contrats de réassurance détenus

Contrats aux termes desquels nous transférons un risque d'assurance important à un réassureur qui nous indemnise pour des réclamations se rattachant à des contrats d'assurance sous-jacents émis par nous et qui sont comptabilisés séparément des contrats d'assurance sous-jacents auxquels ils se rattachent.

Convention de rachat

Prévoit à la fois la vente de titres contre espèces et le rachat de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires est fondé sur les soldes réels de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires avant leur arrondissement. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté est calculé de la même manière, au moyen du bénéfice net ajusté disponible pour les actionnaires ordinaires.

Convention de revente

Prévoit à la fois l'achat de titres contre espèces et la vente de ces titres contre valeur à une date ultérieure. Ces transactions ne constituent habituellement pas des ventes économiques et, par conséquent, sont traitées comme des transactions de financement garanties.

Actif pondéré en fonction des risques

Actif ajusté en fonction d'un facteur de pondération du risque prévu par règlement afin de refléter le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan et aux éléments hors bilan. Certains actifs ne sont pas pondérés en fonction des risques, mais déduits des fonds propres. Le calcul est défini dans les lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres.

Prêt de titres

Opération dans le cadre de laquelle le propriétaire de titres accepte le prêt en contrepartie d'une commission aux termes d'un contrat négocié au préalable avec l'emprunteur. La garantie pour le prêt est constituée soit de titres de grande qualité, soit de trésorerie, et la valeur de la garantie doit être au moins égale à la valeur de marché des titres prêtés. Lorsque les prêts sont garantis par des titres, l'emprunteur paie une commission négociée. Inversement, lorsque les prêts sont garantis en espèces, le prêteur verse des intérêts à l'emprunteur à un taux négocié et réinvestit la garantie en espèces pour réaliser un rendement. Un intermédiaire, comme une banque, agit souvent à titre de mandataire d'opérations de prêt pour le compte du propriétaire des titres en échange d'une partie des revenus touchés par le propriétaire sur le prêt de titres. La plupart du temps, le mandataire indemnise le propriétaire relativement au risque lié à l'incapacité de l'emprunteur de remettre les titres prêtés, notamment au risque de contrepartie en cas de défaillance de l'emprunteur et au risque de marché si la valeur des garanties autres qu'en espèces diminue. Le mandataire n'indemnise pas le propriétaire des titres relativement au risque lié au réinvestissement de la garantie en espèces; ce risque est entièrement assumé par le propriétaire.

Titres vendus à découvert

Transaction dans le cadre de laquelle une partie vend des titres pour ensuite les emprunter afin de les céder à l'acheteur au moment du règlement. À une date ultérieure, le vendeur achète des titres identiques sur le marché pour remplacer les titres empruntés.

Titrisation

Opération dans le cadre de laquelle divers actifs financiers sont regroupés en titres nouvellement émis adossés à ces actifs.

Approche standard pour évaluer le risque de crédit

La pondération de risques prescrite par le BSIF permet de calculer l'actif pondéré en fonction des risques pour déterminer l'exposition au risque de crédit. L'évaluation du crédit par les agences de notation externes reconnues par le BSIF, soit Standard & Poor's Financial Services LLP, Moody's Investor Service, Inc., Fitch Ratings, Inc., Kroll Bond Rating Agency, Inc. (KBRA[®]) et DBRS Limited, sert à pondérer notre exposition au risque lié aux organismes souverains, aux sociétés et aux banques en fonction de la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer qui contrôle l'entité, comme lorsque les activités qui ont une incidence importante sur le rendement de l'entité sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Souvent, les entités structurées exercent des activités restreintes, ont des objectifs précis et bien définis, ont des capitaux propres insuffisants pour financer leurs activités et disposent de financement sous forme de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Majoration au montant imposable équivalent

Augmentation du revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux (crédits d'impôt des États-Unis et dividendes imposables de sociétés canadiennes admissibles reçus à compter du 31 décembre 2023, inclusivement) à un niveau permettant de le rendre comparable aux revenus provenant de sources imposables. Il y a un ajustement correspondant de la charge d'impôt qui permet d'obtenir le même bénéfice net après impôt.

Fonds propres de première catégorie et ratio de fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments additionnels de fonds propres de première catégorie, comme les actions privilégiées, les billets de capital à recours limité et les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de première catégorie de filiales. Le ratio de fonds propres de première catégorie est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, en divisant les fonds propres de première catégorie par l'actif pondéré en fonction des risques.

Fonds propres de deuxième catégorie

Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent principalement des débetures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines provisions pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales.

Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC)

Ensemble des fonds propres de première catégorie, des fonds propres de deuxième catégorie et des instruments de TLAC externe qui permettent la conversion, en tout ou en partie, en actions ordinaires en vertu de la *Loi sur la SADC* et qui satisfont à tous les critères d'admissibilité de la ligne directrice sur la TLAC du BSIF.

Ratio TLAC

Le ratio TLAC fondé sur le risque correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le total de l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio TLAC est calculé conformément à la ligne directrice sur la TLAC du BSIF.

Ratio de levier TLAC

Le ratio de levier TLAC correspond à la capacité totale d'absorption des pertes divisée par le ratio de levier. Le ratio de levier TLAC est calculé conformément à la ligne directrice sur la TLAC du BSIF.

Total des fonds propres et ratio du total des fonds propres

Le total des fonds propres se définit comme le total des fonds propres de première et de deuxième catégories. Le ratio du total des fonds propres est calculé conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF en divisant le total des fonds propres par l'actif pondéré en fonction des risques.

Tranche

Type de titre créé de façon que les risques et le rendement liés à un groupe d'actifs soient regroupés en plusieurs catégories de titres assortis de niveaux de risque et de rendement différents de ceux du groupe d'actifs sous-jacent. Les tranches sont habituellement notées par des agences de notation et reflètent à la fois la qualité de crédit de la garantie sous-jacente et le niveau de protection en fonction de la subordination intrinsèque de la tranche.

Fonds propres non attribués

Les fonds propres non attribués représentent l'excédent des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires attribués à nos secteurs d'exploitation, et sont présentés dans le secteur Services de soutien généraux.

Valeur à risque (VAR)

Mesure du risque généralement reconnue qui utilise des modèles statistiques fondés sur des informations historiques pour estimer, selon un degré de confiance déterminé, la perte de valeur de marché maximale que subiraient les portefeuilles financiers de la banque en cas de changement défavorable des taux et des cours du marché au cours d'une séance.

Index des recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements

La publication de notre rapport annuel 2025, du document d'information financière complémentaire (IFC) et du rapport portant sur le troisième pilier a pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements du conseil de la stabilité financière (CSF). L'information figurant dans l'IFC et le rapport portant sur le troisième pilier n'est pas et ne doit pas être considérée comme étant intégrée par renvoi à notre rapport annuel 2025.

L'index qui suit présente un sommaire de nos renseignements à fournir selon les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements.

Catégorie de risque	Recommandation	Information à fournir	Référence	
			Page du rapport annuel	Page de l'IFC
Généralités	1	Table des matières sur les informations relatives aux risques à fournir conformément aux recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements	153	1
	2	Définir la terminologie et les mesures relatives aux risques	74-79, 150-152	–
	3	Risques connus et risques émergents	79-82	–
	4	Nouveaux ratios réglementaires	125-133	–
Gouvernance, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion des risques	74-79	–
	6	Culture à l'égard du risque	74-79	–
	7	Risques relatifs au contexte dans lequel nous exerçons nos activités	137	–
	8	Simulation de crise	77, 94	–
Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques	9	Ratios de fonds propres minimaux en vertu de l'accord de Bâle III et supplément s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure	125-133	–
	10	Composition des fonds propres et rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	–	*
	11	État de l'évolution des fonds propres réglementaires	–	19
	12	Planification stratégique en matière de fonds propres	125-133	–
	13	Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'activité	–	20
	14	Analyse des exigences en matière de fonds propres et renseignements sur le modèle d'évaluation connexe	83-88	*
	15	Information relative au risque de crédit lié à l'actif pondéré en fonction des risques et mesures de risque connexes	–	*
	16	Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par catégorie de risque	–	20
Liquidités	17	Information relative au contrôle ex post en vertu de l'accord de Bâle	76-77, 83-85	31
	18	Analyse quantitative et qualitative de notre réserve de liquidités	102-103, 109-110	–
Financement	19	Actifs grevés et non grevés par catégorie du bilan, et obligations contractuelles découlant de révisions des notations	104, 108	–
	20	Analyse de l'ensemble des actifs, passifs et engagements hors bilan consolidés en fonction de la durée contractuelle résiduelle à la date du bilan	112-113	–
	21	Sources de financement et stratégie de financement	105-107	–
Risque de marché	22	Liens entre les postes du bilan et les mesures de risque de marché relatives aux portefeuilles de négociation et aux portefeuilles autres que de négociation	99-100	–
	23	Ventilation des facteurs de risque de marché	93-100	–
	24	Informations relatives à la validation et au contrôle ex post des mesures de risque de marché	94	–
	25	Principales techniques de gestion des risques au-delà des mesures et paramètres de risque présentés	93-98	–
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit de la banque	83-93, 206-213	21-31*
		Sommaire quantitatif de l'ensemble des expositions au risque de crédit en rapprochement avec le bilan	144-149	*
	27	Politiques de détermination des prêts douteux	85-87, 139, 173-176	–
	28	Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des prêts douteux et des provisions pour dépréciation au cours de l'exercice	–	23, 28
	29	Quantification de l'exposition notionnelle brute aux dérivés négociés hors cote ou en bourse	88	32
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit	86-87	*
Autres	31	Autres types de risque	115-125	–
	32	Événements publics comportant des risques	121-122, 261-262	–

* Ces exigences de communication sont remplies en totalité ou en partie grâce aux informations incluses dans le rapport portant sur le troisième pilier pour le trimestre clos le 31 octobre 2025 et l'exercice clos le 31 octobre 2024.

RAPPORTS ET ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapports

- 155 Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière
- 155 Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière
- 156 Rapport de l'auditeur indépendant
- 160 Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant (PCAOB ID 271)

États financiers consolidés

- 163 Bilans consolidés
- 164 États consolidés du résultat net
- 165 États consolidés du résultat global
- 166 États consolidés des variations des capitaux propres
- 167 Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Notes annexes

- 168 Note 1 Informations générales
- 168 Note 2 Sommaire des méthodes comptables significatives, estimations et jugements
- 186 Note 3 Juste valeur des instruments financiers
- 202 Note 4 Titres
- 206 Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit
- 213 Note 6 Acquisition importante
- 214 Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers
- 216 Note 8 Entités structurées
- 220 Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture
- 233 Note 10 Locaux et matériel
- 234 Note 11 Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- 236 Note 12 Coentreprises et entreprises associées
- 237 Note 13 Autres actifs
- 237 Note 14 Dépôts
- 238 Note 15 Assurance et réassurance
- 243 Note 16 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
- 249 Note 17 Autres passifs
- 249 Note 18 Débentures subordonnées
- 250 Note 19 Titres de participation
- 253 Note 20 Rémunération fondée sur des actions
- 256 Note 21 Impôt sur le résultat
- 258 Note 22 Bénéfice par action
- 259 Note 23 Garanties, engagements, actifs donnés en garantie et éventualités
- 261 Note 24 Actions en justice et questions de réglementation
- 262 Note 25 Transactions entre parties liées
- 263 Note 26 Résultats par secteur d'exploitation
- 265 Note 27 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers
- 266 Note 28 Gestion des fonds propres
- 267 Note 29 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers
- 269 Note 30 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan
- 270 Note 31 Information sur la société mère
- 272 Note 32 Principales filiales

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les nombreux montants qui doivent nécessairement être fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux exigences de la *Loi sur les banques* (Canada) et selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. L'information financière contenue dans notre rapport de gestion est présentée de manière cohérente avec ces états financiers consolidés.

Nos contrôles internes sont conçus en vue de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont dûment autorisées, que l'actif est bien protégé et que des registres adéquats sont tenus. Les contrôles en place comprennent les normes de qualité à l'égard de l'embauche et de la formation du personnel, les politiques et les manuels de procédures, le Code de déontologie et la responsabilisation des employés quant à leur rendement selon des sphères de responsabilité appropriées et bien définies.

Les systèmes de contrôles internes sont de plus renforcés par une fonction de conformité à la réglementation, qui est conçue afin d'assurer que nous et nos employés nous conformons à la législation sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, et par une équipe d'auditeurs internes qui effectue une revue périodique de toutes les facettes de nos activités.

Le Conseil d'administration voit à ce que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise de son Comité d'audit composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité revoit nos états financiers consolidés et recommande au Conseil de les approuver. Le Comité d'audit assume d'autres responsabilités importantes, étant notamment chargé de revoir nos procédures de contrôles internes actuelles ainsi que les révisions prévues de ces procédures et de conseiller les administrateurs en matière d'audit et de présentation de l'information financière. Notre responsable en chef de la conformité à la réglementation et notre auditeur interne en chef peuvent consulter librement et en tout temps le Comité d'audit.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) effectue les examens et enquêtes concernant nos opérations et activités qu'il juge nécessaires pour déterminer, d'une part, si nous respectons les dispositions de la *Loi sur les banques* et, d'autre part, si nous sommes en bonne santé financière. Dans l'exécution de son mandat, le BSIF s'efforce de protéger les droits et intérêts de nos déposants et créanciers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant nommé par nos actionnaires sur recommandation du Comité d'audit et du Conseil d'administration, a effectué un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) tel qu'il est indiqué dans son rapport de l'auditeur indépendant et son rapport du cabinet d'experts-comptables inscrits indépendant, respectivement. Les auditeurs peuvent en tout temps s'entretenir avec le Comité d'audit de tous les aspects de leur mission d'audit et de tous les points soulevés dans le cadre de leur travail.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Katherine Gibson
Chef des finances

Toronto, le 2 décembre 2025

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Banque Royale du Canada d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le président et chef de la direction et par le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres employés, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions de nos actifs;
- fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que nos encaissements et décaissements ne sont faits qu'avec l'autorisation de notre direction et de notre Conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de nos actifs qui pourrait avoir une incidence significative sur nos états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies en temps opportun. En outre, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situations ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Sous la supervision du président et chef de la direction et du chef des finances, et avec leur participation, la direction a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2025, en se fondant sur les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2025 est efficace selon les critères énoncés en vertu de l'*Internal Control – Integrated Framework* (2013).

L'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2025 a fait l'objet d'un audit par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme en fait mention son rapport, intégré aux présentes.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Katherine Gibson
Chef des finances

Toronto, le 2 décembre 2025

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque, qui comprennent :

- les bilans consolidés aux 31 octobre 2025 et 2024;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Certaines informations à fournir ont été présentées ailleurs dans le rapport de gestion, plutôt que dans les notes annexes des états financiers consolidés. Ces informations font l'objet d'un renvoi dans les états financiers consolidés et sont indiquées comme ayant été auditées.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts classés aux stades 1 et 2 (correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2)

Voir la note 2, *Sommaire des méthodes comptables significatives, estimations et jugements*, et la note 5, *Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit, des états financiers consolidés*.

La correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts de la Banque s'élevait à 7 459 millions de dollars au 31 octobre 2025 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les prêts à la date de clôture, dont une part importante est liée aux prêts classés aux stades 1 et 2. Les prêts productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle le prêt a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les prêts sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les prêts est un calcul complexe qui fait intervenir un nombre important de données et d'hypothèses interdépendantes, comme la notation du risque de l'emprunteur, les conditions macroéconomiques prospectives, la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario. La perte en cas de défaillance et

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, dont les contrôles relatifs :
 - aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance;
 - à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, à la prévision de certaines variables macroéconomiques et à la pondération probabiliste de ces scénarios;
 - à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur;
 - à l'exhaustivité et à l'exactitude de certaines données entrant dans le calcul des pertes de crédit des stades 1 et 2.
- tester le processus utilisé par la direction pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, ce qui consiste à :
 - tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;

Question clé de l'audit

l'exposition en cas de défaillance sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit.

Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les prêts classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Chacun de ces scénarios comprend des variables macroéconomiques pertinentes servant à recenser un large intervalle de résultats possibles et est pondéré selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Des jugements importants posés par la direction sont nécessaires pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :

- des jugements importants posés par la direction pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
- du degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur nécessaire pour effectuer des procédures liées aux hypothèses formulées par la direction pour :
 - établir les scénarios macroéconomiques futurs;
 - prévoir certaines variables macroéconomiques;
 - construire les scénarios établis par pondération probabiliste;
 - attribuer des notations du risque de l'emprunteur.
- des efforts d'audit importants nécessaires à l'évaluation des éléments probants, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle;
- de l'effort d'audit apporté par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Positions fiscales incertaines

Voir la note 2, *Sommaire des méthodes comptables significatives, estimations et jugements*, et la note 21, *Impôt sur le résultat, des états financiers consolidés*.

La Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque afin de déterminer la charge d'impôt en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels. Dans certains cas, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de certaines transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison :

- du degré élevé de jugement que la direction a dû exercer, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude :
 - dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes;

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- avoir recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à évaluer :
 - le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2;
 - le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 liée :
 - à la conception de scénarios macroéconomiques futurs;
 - à la prévision de certaines variables macroéconomiques;
 - aux pondérations probabilistes attribuées aux scénarios;
 - à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur pour des échantillons de prêts.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- tester l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt;
- tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Ces procédures ont consisté à :
 - examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes;
 - évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées;
 - tester l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans l'estimation;
 - s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque;
 - évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées :
 - l'application des lois fiscales pertinentes;
 - le caractère raisonnable de la probabilité établie par la direction que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales de la Banque;
 - les éléments utilisés par la direction.

- dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes;
- de l'évaluation des positions fiscales incertaines, qui a nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur;
- de l'effort d'audit apporté par des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser ses activités;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités de la Banque pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Lona Mathis.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 2 décembre 2025

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Banque Royale du Canada

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de la Banque Royale du Canada et de ses filiales (collectivement, la « Banque ») aux 31 octobre 2025 et 2024, et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres, des tableaux consolidés des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque au 31 octobre 2025, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2025 et 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Banque maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2025, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Fondement des opinions

La direction de la Banque est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Banque et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Banque conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une entité est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de l'entité; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de l'entité ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de l'entité qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont des questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou qui doivent être communiquées au comité d'audit et qui i) sont liées à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celles-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts classés aux stades 1 et 2 (correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2)

Tel qu'il est mentionné aux notes 2 et 5 des états financiers consolidés, la correction de valeur pour pertes de crédit sur les prêts de la Banque s'élevait à 7 459 millions de dollars au 31 octobre 2025 et représentait l'estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les prêts à la date de clôture, dont une part importante est liée aux prêts classés aux stades 1 et 2. Les prêts productifs sont classés au stade 1 entre leur comptabilisation initiale et la date à laquelle le prêt a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale. Ils sont transférés au stade 2 après une augmentation importante du risque de crédit. Les prêts sont classés au stade 3 lorsqu'ils sont jugés dépréciés. Tel qu'il a été communiqué par la direction, l'évaluation des pertes de crédit attendues sur les prêts est un calcul complexe qui fait intervenir un nombre important de données et d'hypothèses interdépendantes, comme la notation du risque de l'emprunteur, les conditions macroéconomiques prospectives, la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations attribuées à chaque scénario. La perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit. Les estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues sur les prêts classés aux stades 1 et 2 tiennent compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Chacun de ces scénarios comprend des variables macroéconomiques pertinentes servant à recenser un large intervalle de résultats possibles et est pondéré selon l'estimation que fait la direction de la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Des jugements importants posés par la direction sont nécessaires pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 constituait une question critique de l'audit en raison du fait que i) la direction a posé des jugements importants pour l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2; ii) un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur a été nécessaire pour effectuer des procédures liées aux hypothèses formulées par la direction pour a) établir les scénarios macroéconomiques futurs, b) prévoir certaines variables macroéconomiques, c) construire les scénarios établis par pondération probabiliste et d) attribuer des notations du risque de l'emprunteur; iii) l'évaluation des éléments probants a nécessité des efforts d'audit importants, étant donné que l'évaluation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est un calcul complexe qui fait intervenir un grand nombre de données et d'hypothèses interdépendantes, dont certaines sont basées sur un modèle et iv) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté un effort d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 a été testée, dont les contrôles relatifs i) aux modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance; ii) à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, à la prévision de certaines variables macroéconomiques et à la pondération probabiliste de ces scénarios; iii) à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur et iv) à l'exhaustivité et à l'exactitude de certaines données entrant dans le calcul des pertes de crédit des stades 1 et 2. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2. Cela consiste à i) tester l'exhaustivité et l'exactitude de certaines données utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 et, ii) évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées : a) le caractère approprié des modèles de probabilité de défaillance, de perte en cas de défaillance et d'exposition en cas de défaillance utilisés dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, et b) le caractère raisonnable des données et hypothèses importantes utilisées dans l'estimation de la correction de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2 liée 1) à la conception de scénarios macroéconomiques futurs, 2) à la prévision de certaines variables macroéconomiques, 3) aux pondérations probabilistes attribuées aux scénarios et 4) à l'attribution de notations du risque de l'emprunteur pour des échantillons de prêts.

Positions fiscales incertaines

Tel qu'il est mentionné à la note 2 des états financiers consolidés, la Banque est assujettie aux lois fiscales des divers territoires où elle exerce ses activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de la part de la direction et de celle des autorités fiscales compétentes. Tel qu'il a été communiqué par la direction, un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes et évaluer la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque afin de déterminer la charge d'impôt en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. La direction effectue un examen chaque trimestre afin de mettre à jour ses estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation des positions fiscales de la Banque par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels. Dans certains cas, tel qu'il est mentionné à la note 21 des états financiers consolidés, la Banque a reçu des avis de nouvelle cotisation, car la déductibilité fiscale de dividendes dans le cadre de certaines transactions, notamment celles avec des investisseurs indifférents relativement à l'impôt, avait été refusée.

Les faits suivants ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures liées aux positions fiscales incertaines constitue une question critique de l'audit essentiellement en raison du fait que i) la direction a dû exercer un degré élevé de jugement, notamment lorsque les estimations comportaient un degré élevé d'incertitude a) dans l'interprétation des lois fiscales pertinentes et b) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque, en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes; ii) l'évaluation des positions fiscales incertaines a nécessité un degré élevé de jugement et de subjectivité de la part de l'auditeur et iii) des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées ont apporté un effort d'audit.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation des positions fiscales incertaines et de l'incidence sur la charge d'impôt a été testée. Ces procédures consistaient également à tester le processus utilisé par la direction i) dans l'évaluation de la probabilité d'acceptation des positions fiscales de la Banque et ii) dans l'estimation des dotations au titre des positions fiscales incertaines, le cas échéant, en fonction des estimations de la direction quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Cela consiste à i) examiner la correspondance avec les administrations fiscales compétentes; ii) évaluer le caractère approprié des méthodes utilisées; iii) tester l'exhaustivité et l'exactitude des données utilisées dans l'estimation; iv) s'enquérir du conseiller juridique interne et externe de la Banque et v) évaluer, avec l'aide de professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées, l'application des lois fiscales pertinentes, le caractère raisonnable de la probabilité établie par la direction que les autorités fiscales compétentes acceptent les positions fiscales de la Banque et les éléments utilisés par la direction.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 2 décembre 2025

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Banque depuis 2016.

Bilans consolidés

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	37 024 \$	56 723 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	50 364	66 020
Titres (note 4)		
Titres détenus à des fins de transaction	219 067	183 300
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	342 721	256 618
	561 788	439 918
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	309 683	350 803
Prêts (note 5)		
Prêts de détail	652 344	626 978
Prêts de gros	397 171	360 439
	1 049 515	987 417
Correction de valeur pour pertes sur prêts (note 5)	(7 093)	(6 037)
	1 042 422	981 380
Autres		
Dérivés (note 9)	177 206	150 612
Locaux et matériel (note 10)	6 819	6 852
Goodwill (note 11)	19 405	19 286
Autres immobilisations incorporelles (note 11)	7 402	7 798
Autres actifs (note 13)	112 893	92 190
	323 725	276 738
Total de l'actif	2 325 006 \$	2 171 582 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 14)		
Particuliers	529 740 \$	522 139 \$
Entreprises et gouvernements	946 314	839 670
Banques	39 562	47 722
	1 515 616	1 409 531
Autres		
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	49 891	35 286
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	289 516	305 321
Dérivés (note 9)	183 953	163 763
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 15)	24 327	22 231
Autres passifs (note 17)	108 591	94 712
	656 278	621 313
Déventures subordonnées (note 18)	13 961	13 546
Total du passif	2 185 855	2 044 390
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 19)	11 675	9 031
Actions ordinaires (note 19)	20 753	20 952
Bénéfices non distribués	96 938	88 608
Autres composantes des capitaux propres	9 726	8 498
	139 092	127 089
Participations ne donnant pas le contrôle	59	103
Total des capitaux propres	139 151	127 192
Total du passif et des capitaux propres	2 325 006 \$	2 171 582 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

David I. McKay
Président et chef de la direction

Cynthia Devine
Administratrice

États consolidés du résultat net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Revenu d'intérêt et de dividende (note 3)		
Prêts	56 042 \$	54 040 \$
Titres	20 055	17 668
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	22 367	27 121
Dépôts et autres	5 361	6 122
	103 825	104 951
Charge d'intérêt (note 3)		
Dépôts et autres	44 817	47 256
Autres passifs	25 371	28 967
Débitures subordonnées	637	775
	70 825	76 998
Revenu net d'intérêt	33 000	27 953
Revenus autres que d'intérêt		
Résultat des activités d'assurance (note 15)	867	777
Résultat des placements d'assurance (note 15)	284	294
Revenus tirés des activités de négociation	3 125	2 327
Commissions de gestion de placements et de services de garde	10 647	9 325
Revenus tirés des fonds communs de placement	5 084	4 437
Commissions de courtage en valeurs mobilières	1 905	1 660
Frais bancaires	2 425	2 294
Commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils	2 899	2 672
Revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation	1 301	1 142
Revenus sur cartes	1 333	1 273
Commissions de crédit	1 670	1 592
Profits nets sur les titres de placement	120	170
Bénéfice (perte) des coentreprises et des entreprises associées (note 12)	73	(16)
Autres	1 872	1 444
	33 605	29 391
Total des revenus	66 605	57 344
Dotation à la provision pour pertes de crédit (notes 4 et 5)	4 362	3 232
Frais autres que d'intérêt		
Ressources humaines (notes 16 et 20)	23 122	21 083
Matériel	2 790	2 537
Frais d'occupation	1 679	1 805
Communications	1 497	1 369
Honoraires	2 177	2 525
Amortissement des autres immobilisations incorporelles (note 11)	1 759	1 549
Autres	3 568	3 382
	36 592	34 250
Bénéfice avant impôt	25 651	19 862
Impôt sur le résultat (note 21)	5 282	3 622
Bénéfice net	20 369 \$	16 240 \$
Bénéfice net attribuable aux :		
Actionnaires	20 362 \$	16 230 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	7	10
	20 369 \$	16 240 \$
Bénéfice de base par action (en dollars) (note 22)	14,10 \$	11,27 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars) (note 22)	14,07	11,25
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	6,04	5,60

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Bénéfice net	20 369 \$	16 240 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt (note 21)		
Éléments qui seront reclassés en résultat dans une période future :		
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	758	1 104
Dotation à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	(5)	(1)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(121)	(140)
	632	963
Écarts de change		
Profits (pertes) de change latents	826	1 029
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(315)	(514)
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change	(25)	–
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	–	1
	486	516
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	780	338
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(669)	(827)
	111	(489)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat dans une période future :		
Réévaluations des profits (pertes) des régimes d'avantages du personnel (note 16)	329	531
Profits nets (pertes nettes) découlant des variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(894)	(1 041)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	109	117
	(456)	(393)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	773	597
Total du résultat global	21 142 \$	16 837 \$
Total du résultat global attribuable aux :		
Actionnaires	21 134 \$	16 827 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	8	10
	21 142 \$	16 837 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

États consolidés des variations des capitaux propres

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025									
	Autres composantes des capitaux propres									
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Actions de capitaux propres ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)	9 020 \$	21 013 \$	11 \$	(897)\$	7 128 \$	2 267 \$	8 498 \$	127 089 \$	103	\$127 192 \$
Solde au début de la période	4 973	77	–	–	–	–	–	5 022	–	5 022
Variation des capitaux propres	–	(227)	–	–	–	–	–	(2 768)	–	(2 768)
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(2 350)	–	–	–	–	–	–	(2 350)	–	(2 350)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	4 937	–	–	–	–	10 699	–	10 699
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	(4 916)	–	–	–	–	(10 727)	–	(10 727)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	29	–	–	29	–	29
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(8 502)	–	–	(8 502)	–	(8 502)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres	–	–	–	–	(494)	–	–	(494)	(52)	(546)
Bénéfice net	–	–	–	–	(40)	–	–	(40)	–	(40)
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	20 362	–	–	20 362	7	20 369
Solde à la fin de la période	11 643 \$	20 863 \$	32 \$	(265)\$	7 613 \$	2 378 \$	9 726 \$	139 092 \$	59	\$139 151 \$

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024									
	Autres composantes des capitaux propres									
	Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres ordinaires	Actions de capitaux propres ordinaires	Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	Titres et prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Écart de change	Couverture de flux de trésorerie	Total des autres composantes propres	Capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
(en millions de dollars canadiens)	7 323 \$	19 398 \$	(9)\$	(1 860)\$	6 612 \$	2 756 \$	7 508 \$	115 048 \$	99	\$115 147 \$
Solde au début de la période	2 720	1 628	–	–	–	–	–	4 330	–	4 330
Variation des capitaux propres	–	(13)	–	–	–	–	–	(140)	–	(140)
Capital social et autres instruments de capitaux propres émis	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(1 023)	–	–	–	–	–	–	(1 021)	–	(1 021)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	–	–	1 245	–	–	–	–	6 717	–	6 717
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	–	–	(1 225)	–	–	–	–	(6 527)	–	(6 527)
Attributions de rémunération fondée sur des actions	–	–	–	–	69	–	–	69	–	69
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	–	(7 916)	–	–	(7 916)	–	(7 916)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres	–	–	–	–	(322)	–	–	(322)	(6)	(328)
Bénéfice net	–	–	–	–	24	–	–	24	–	24
Total des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	16 230	–	–	16 230	10	16 240
Solde à la fin de la période	9 020 \$	21 013 \$	11 \$	(897)\$	7 128 \$	2 267 \$	8 498 \$	127 089 \$	103	\$127 192 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	20 369 \$	16 240 \$
Ajustements liés aux éléments sans effet sur la trésorerie et autres		
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4 362	3 232
Amortissement	1 286	1 364
Impôt différé	(216)	(1 529)
Amortissement et perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	1 793	1 617
(Bénéfice) perte des coentreprises et des entreprises associées	(73)	16
Pertes (profits) sur les titres de placement	(132)	(170)
Pertes (profits) à la cession d'activités	–	29
Ajustements liés à la variation nette des actifs et passifs d'exploitation		
Passifs au titre des contrats d'assurance	2 096	3 205
Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer	(1 880)	1 674
Impôt exigible	(936)	945
Actifs dérivés	(26 594)	(4 797)
Passifs dérivés	20 190	17 593
Titres détenus à des fins de transaction	(35 767)	8 886
Prêts	(62 098)	(55 007)
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	41 120	(10 168)
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(15 805)	(35 581)
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 605	727
Dépôts	106 085	91 596
Montants à payer aux courtiers ou à recevoir de courtiers	(107)	(304)
Autres	(13 078)	(16 429)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	55 220	23 139
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	15 656	5 066
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	232 439	182 335
Achat de titres de placement	(314 421)	(193 307)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(2 243)	(2 280)
Produit net reçu (trésorerie transférée) de cessions	–	15
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	–	(12 716)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(68 569)	(20 887)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débentures subordonnées	2 991	3 250
Remboursement de débentures subordonnées	(2 750)	(1 500)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	72	159
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(2 768)	(140)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	4 945	2 702
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(2 350)	(1 021)
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – vente	10 699	6 717
Actions propres et autres instruments de capitaux propres – achat	(10 727)	(6 527)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(8 800)	(6 637)
Dividendes/distributions versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(39)	(6)
Variation des emprunts à court terme des filiales	2 804	(4 507)
Remboursement d'obligations locatives	(788)	(636)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(6 711)	(8 146)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les montants à recevoir de banques	361	628
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(19 699)	(5 266)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de la période ⁽¹⁾	56 723	61 989
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de la période ⁽¹⁾	37 024 \$	56 723 \$
Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts versés	70 976 \$	73 639 \$
Intérêts reçus	100 508	102 127
Dividendes reçus	3 982	3 502
Impôt sur le résultat payé	6 087	3 410

(1) Nous sommes tenus de maintenir des soldes en raison d'exigences réglementaires ou de restrictions contractuelles imposées par les banques centrales, d'autres organismes de réglementation et d'autres contreparties. Le total des soldes était de 3 milliards de dollars au 31 octobre 2025 (2 milliards au 31 octobre 2024; 3 milliards au 31 octobre 2023).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Note 1 Informations générales

La Banque Royale du Canada et ses filiales (la Banque) offrent, à l'échelle mondiale, des services financiers diversifiés, dont des produits et services des secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances et Marchés des Capitaux. Se reporter à la note 26 pour plus de détails sur nos secteurs d'exploitation.

La société mère, la Banque Royale du Canada, est une banque de l'annexe I en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada), constituée et établie au Canada. Notre bureau central est situé au Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, Toronto (Ontario), Canada, et notre siège social, au 1, Place Ville-Marie, Montréal (Québec), Canada. Nos actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole RY.

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). À moins d'indication contraire, les montants sont libellés en dollars canadiens. L'information présentée dans les tableaux est en millions de dollars, sauf indication contraire. Les présents états financiers consolidés sont également conformes au paragraphe 308 de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), les états financiers consolidés doivent être dressés conformément aux IFRS. Les méthodes comptables décrites à la note 2 ont été appliquées avec cohérence à toutes les périodes présentées.

Le 2 décembre 2025, le Conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés.

Note 2 Sommaire des méthodes comptables significatives, estimations et jugements

Les méthodes comptables significatives utilisées dans la préparation des présents états financiers consolidés, y compris les exigences comptables prescrites par le BSIF, sont résumées ci-après. Ces méthodes comptables sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS. Les mêmes méthodes comptables ont été appliquées à toutes les périodes présentées.

Généralités

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation de nos états financiers consolidés exige que la direction établisse des estimations subjectives et des hypothèses qui influent sur les montants présentés concernant les actifs, les passifs, le bénéfice net et l'information connexe. Les estimations faites par la direction se fondent sur l'expérience passée et des hypothèses qui sont considérées comme étant raisonnables. Les principales sources d'incertitude liée aux estimations comprennent : la détermination de la juste valeur des instruments financiers, la correction de valeur pour pertes de crédit, les contrats d'assurance et de réassurance, les prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, l'impôt sur le résultat, le goodwill et autres immobilisations incorporelles et les dotations. Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations ainsi que de certaines autres, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos états financiers consolidés futurs. Se reporter aux méthodes comptables pertinentes décrites dans cette note pour plus de détails sur notre utilisation d'estimations et d'hypothèses.

Jugements importants

Lors de la préparation des présents états financiers consolidés, la direction a dû poser des jugements importants qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs et passifs et sur les montants présentés des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période. Les éléments suivants ont nécessité des jugements importants, comme il est décrit aux notes annexes de nos états financiers consolidés :

Consolidation d'entités structurées	Note 2 Note 8	Goodwill et autres immobilisations incorporelles	Note 2 Note 11
Juste valeur des instruments financiers	Note 2 Note 3	Mise en application de la méthode du taux d'intérêt effectif	Note 2
Correction de valeur pour pertes de crédit	Note 2 Note 4 Note 5	Décomptabilisation d'actifs financiers	Note 2 Note 7
Contrats d'assurance et de réassurance	Note 2 Note 15	Impôt sur le résultat	Note 2 Note 11
Avantages du personnel	Note 2 Note 16	Dotations	Note 2 Note 23 Note 24

Principes de consolidation

Nos états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de la société mère, la Banque Royale du Canada, et de ses filiales, y compris certaines entités structurées, compte tenu de l'élimination des transactions, soldes, revenus et charges intersociétés.

Consolidation

Les filiales sont les entités, y compris les entités structurées, sur lesquelles nous exerçons un contrôle. Nous contrôlons une entité lorsque nous sommes exposés ou que nous avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir que nous détenons sur l'entité émettrice. Nous détenons le pouvoir sur une entité lorsque nous avons des droits effectifs qui nous confèrent la capacité actuelle de diriger les activités qui ont l'incidence la plus importante sur les rendements de l'entité (les activités pertinentes). Le pouvoir peut être déterminé sur la base des droits de vote ou, dans le cas des entités structurées, d'autres accords contractuels.

Nous ne sommes pas considérés comme exerçant un contrôle sur une entité si le pouvoir est exercé à titre de mandataire de tierces parties. Pour déterminer si nous agissons comme mandataire, nous examinons la relation globale existant entre nous, l'entité émettrice et les autres parties à l'accord en fonction des facteurs suivants : i) l'étendue de notre pouvoir décisionnel; ii) les droits détenus par d'autres parties; iii) la rémunération à laquelle nous avons droit et iv) notre exposition à la variabilité des rendements.

La détermination du contrôle est fondée sur les faits et circonstances actuels et fait l'objet d'une évaluation sur une base continue. Dans certains cas, l'évaluation de divers facteurs et de diverses conditions peut porter à croire que le contrôle d'une entité est exercé par diverses parties, selon que ces facteurs ou ces conditions sont évalués séparément ou dans leur ensemble. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité, plus précisément, lorsque nous évaluons si nous avons d'importants droits décisionnels sur les activités pertinentes et si nous exerçons notre pouvoir en agissant pour notre propre compte ou comme mandataire.

Nous consolidons toutes nos filiales à partir de la date à laquelle nous obtenons le contrôle, et cessons de consolider une entité lorsqu'elle n'est plus contrôlée par nous. Nos conclusions aux fins de la consolidation se répercutent sur le classement et le montant des actifs, des passifs, des revenus et des charges comptabilisés dans nos états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales que nous consolidons sont présentées dans notre bilan consolidé à titre de composante distincte des capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présenté séparément dans nos états consolidés du résultat net.

Participations dans des coentreprises et des entreprises associées

Nos participations dans des sociétés en commandite et des sociétés liées sur lesquelles nous exerçons une influence notable sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. Nous utilisons également cette méthode pour comptabiliser nos participations dans des coentreprises sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser notre quote-part du résultat net de l'entité émettrice (y compris notre quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice) après la date d'acquisition.

Instruments financiers

Classement des actifs financiers

Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et sont classés, et ultérieurement évalués, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti, suivant le modèle économique que nous suivons pour la gestion des instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument.

Les instruments d'emprunt sont évalués au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Les instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si les deux conditions suivantes sont réunies et que l'actif n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net : a) l'actif est détenu selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs (voir la description ci-après) et b) les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

Tous les autres instruments d'emprunt sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf si l'actif n'est pas détenu à des fins de transaction et que nous prenons la décision irrévocable de désigner l'actif à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Cette décision est prise instrument par instrument.

Détermination du modèle économique

Nous déterminons nos modèles économiques d'une manière qui reflète au mieux la façon dont nous gérons les portefeuilles d'actifs financiers en vue d'atteindre nos objectifs commerciaux. Le jugement sert à déterminer nos modèles économiques et il s'appuie sur des éléments probants pertinents et objectifs, dont les suivants :

- la manière dont les activités économiques de nos secteurs génèrent des avantages (p. ex., sous forme de produits tirés des activités de négociation ou en améliorant le rendement ou en couvrant les coûts de financement ou d'autres coûts) et la manière dont ces activités économiques sont évaluées et présentées aux principaux dirigeants;
- les risques importants influant sur la performance de nos activités (p. ex., le risque de marché, le risque de crédit ou d'autres risques décrits à la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion) et les activités menées pour gérer ces risques;
- les ventes antérieures et les ventes attendues des portefeuilles de prêts ou de titres qui sont gérés dans le cadre d'un modèle économique;
- les structures de rémunération des gestionnaires de nos entreprises, dans la mesure où elles sont directement liées à la performance économique du modèle.

Nos modèles économiques se divisent en trois catégories qui reflètent les principales stratégies visant à générer des rendements, comme suit :

- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie – L'objectif de ce modèle économique est de détenir les prêts et les titres afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels de capital et d'intérêts. Les ventes sont accessoires par rapport à cet objectif, et on s'attend à ce qu'elles soient négligeables ou rares.
- Modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs – Tant la perception de flux de trésorerie contractuels que les ventes sont essentielles à l'atteinte de l'objectif du modèle économique.
- Autres modèles économiques à la juste valeur – Ces modèles ne sont ni le premier ni le deuxième et représentent essentiellement ceux selon lesquels les actifs sont détenus à des fins de transaction ou sont gérés sur la base de la juste valeur.

Déterminer si les flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts

Les instruments détenus selon un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie ou un modèle économique d'actifs détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie et de vendre ces actifs sont évalués pour déterminer si leurs flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de remboursements de capital et de versements d'intérêts. Les paiements constitués uniquement de remboursements de capital et de versements d'intérêts sont ceux qu'on s'attend à recevoir normalement d'un contrat de prêt de base. Les montants de capital comprennent les remboursements de capital du contrat de prêt ou de financement, tandis que les intérêts représentent essentiellement les rendements de base du prêt, y compris la rémunération pour le risque de crédit et la valeur temps de l'argent associés au capital restant dû sur une période donnée. Les intérêts peuvent aussi comprendre une contrepartie pour d'autres risques et frais liés à un contrat de prêt de base (p. ex., le risque de liquidité, les frais de gestion ou d'administration) associés à la détention de l'actif financier pour une certaine durée, ainsi qu'une marge.

Lorsque les modalités du contrat exposent les flux de trésorerie contractuels à des risques ou à une volatilité qui sont sans rapport avec un contrat de prêt de base, l'actif financier correspondant est classé et évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

Titres

Les titres détenus à des fins de transaction comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais du résultat net du fait de leur nature et tous les autres titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les obligations découlant de la livraison des titres détenus à des fins de transaction vendus mais non encore acquis sont comptabilisées à titre de passif et inscrites à leur juste valeur. Les profits et les pertes réalisés et latents relativement à ces titres sont généralement inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Le revenu de dividende et le revenu d'intérêt afférents aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au poste Revenu d'intérêt et de dividende, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Les intérêts et les dividendes sur les titres vendus à découvert sont comptabilisés au poste Charges d'intérêt.

Les titres de placement comprennent tous les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Tous les titres de placement sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite évalués en fonction de leurs classements respectifs.

Les titres de placement comptabilisés au coût amorti sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit, celle-ci étant calculée conformément à notre méthode d'établissement de la correction de valeur pour pertes de crédit décrite ci-après. Les revenus d'intérêt, y compris l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres évalués au coût amorti, sont comptabilisés dans les revenus d'intérêt et de dividende. Les profits ou pertes de valeur comptabilisés sur les titres inscrits au coût amorti sont comptabilisés à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué au coût amorti est vendu, la différence entre le produit de la vente et le coût amorti de l'instrument au moment de la vente est comptabilisée en tant que profits nets sur les titres de placement, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les titres d'emprunt inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur, et les profits et pertes latents résultant des variations de la juste valeur sont inclus dans les Autres composantes des capitaux propres. Les gains et les pertes de valeur sont comptabilisés en dotation à la provision pour pertes de crédit et ils réduisent d'un montant correspondant le cumul des variations de la juste valeur compris dans les Autres composantes des capitaux propres. Lorsqu'un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est vendu, le cumul des profits et des pertes est reclassé depuis le poste Autres composantes des capitaux propres vers le poste Revenus autres que d'intérêt – Profits nets sur les titres de placement, ou Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance si le montant est lié au secteur Assurances.

Les titres de participation comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les Autres composantes des capitaux propres et ne sont pas ultérieurement reclassés en résultat net lorsqu'ils sont réalisés. Les dividendes sur les titres de participation inscrits à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et de dividende, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance.

Nous comptabilisons la totalité de nos titres selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement. Les variations de la juste valeur entre la date de transaction et la date de règlement sont inscrites dans le résultat en ce qui a trait aux titres évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur des titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global entre la date de transaction et la date de règlement sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des variations des taux de change sur les titres d'emprunt, lesquelles sont comptabilisées sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Option de la juste valeur

Un instrument financier dont la juste valeur peut être évaluée de façon fiable peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net (option de la juste valeur) lors de sa comptabilisation initiale même s'il n'a pas été acquis ou assumé principalement en vue d'une revente ou d'un rachat. L'option de la juste valeur peut être appliquée aux actifs financiers si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes correspondants sur une base différente (une non-concordance comptable). L'option de la juste valeur peut être choisie pour les passifs financiers si : i) le choix élimine une non-concordance comptable; ii) le passif financier fait partie d'un portefeuille qui est géré sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissement établie par écrit; ou iii) un dérivé est incorporé au contrat hôte financier ou non financier et le dérivé n'est pas étroitement lié au contrat hôte. Ces instruments ne peuvent être sortis de la catégorie « à la juste valeur par le biais du résultat net » pendant qu'ils sont détenus ou une fois qu'ils ont été émis.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et tout profit ou perte latent découlant des variations de la juste valeur est inscrit aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons l'actif financier.

Les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les montants associés à notre risque de crédit propre qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement en bénéfice net. Les autres variations de la juste valeur non attribuables aux variations de notre risque de crédit propre sont comptabilisées aux postes Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation ou Revenus autres que d'intérêt – Autres, selon l'objectif commercial en vue duquel nous détenons le passif financier, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Lors de la comptabilisation initiale, si nous déterminons que la présentation de l'incidence des variations du risque de crédit propre dans les autres éléments du résultat global créerait ou accroîtrait une non-concordance comptable dans le bénéfice net, la variation de la juste valeur de notre dette désignée à la juste valeur par le biais du résultat net est entièrement comptabilisée en bénéfice net. Pour déterminer le cas, nous évaluons si nous nous attendons à ce que les effets des variations du risque de crédit du passif soient compensés, dans le résultat net, par une variation de la juste valeur d'un autre instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute attente en ce sens se fonde sur une relation de nature économique entre les caractéristiques du passif et celles de l'autre instrument financier. La détermination se fait lors de la comptabilisation initiale et n'est pas révisée par la suite. Pour déterminer les ajustements à la juste valeur de nos titres d'emprunt désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous calculons la valeur actualisée de ces instruments en fonction des flux de trésorerie contractuels sur la durée du contrat, selon notre taux de financement effectif au début et à la fin de la période.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Nous déterminons la juste valeur en fonction des facteurs dont tiendraient compte les intervenants du marché pour établir un prix, y compris des méthodes d'évaluation généralement reconnues.

Le Conseil d'administration supervise l'évaluation des instruments financiers principalement par l'entremise du Comité d'audit et du Comité de gestion des risques. Le Comité d'audit revoit la présentation des instruments financiers évalués à la juste valeur et les informations à fournir, tandis que le Comité de gestion des risques évalue le caractère adéquat des structures de gouvernance et des processus de contrôle concernant l'évaluation de ces instruments.

Nous avons mis en place des politiques, des procédures et des contrôles liés aux méthodes et aux techniques d'évaluation afin de nous assurer que l'estimation de la juste valeur est raisonnable. Les principaux processus et contrôles d'évaluation comprennent notamment la ventilation des profits et des pertes, la vérification indépendante des prix et les normes de validation des modèles. Ces processus de contrôle sont gérés soit par le groupe Finance, soit par la Gestion des risques du Groupe et ils sont indépendants des secteurs connexes et de leurs fonctions de négociation. Effectuée quotidiennement pour les portefeuilles d'activités de négociation, la ventilation des profits et des pertes permet d'expliquer les variations de la juste valeur de certaines positions. Tous les instruments comptabilisés à la juste valeur sont soumis à la vérification indépendante des prix, processus de comparaison des évaluations de la fonction de négociation aux cours du marché externe et à d'autres données de marché pertinentes. Les données de marché sont tirées de cours, de courtiers et de services d'évaluation des cours. Nous privilégions les services d'évaluation des cours dont les données sont exactes et constamment fiables. Nous établissons le degré d'exactitude au fil du temps en comparant les cours que fournissent ces services à ceux que publient divers courtiers ou systèmes ainsi qu'à ceux d'autres services d'évaluation et, le cas échéant, aux données de négociation réelles. Les prix cotés pour des instruments identiques obtenus de courtiers ou de services d'évaluation des cours ne sont pas ajustés, sauf en cas de situations problématiques comme dans le cas de prix périmés. Lorsqu'il existe plusieurs prix cotés pour des instruments identiques, la juste valeur se fonde sur une moyenne des prix reçus ou sur le prix du fournisseur le plus fiable, après élimination des prix qui ne sont pas dans la fourchette moyenne. Dans l'impossibilité d'obtenir un prix ou un cours, d'autres techniques d'évaluation sont utilisées. Certains processus d'évaluation permettent de déterminer la juste valeur à l'aide de modèles. Notre approche pour gérer l'utilisation de modèles est systématique et homogène. Les modèles d'évaluation sont approuvés de sorte qu'ils puissent être utilisés dans notre cadre de gestion des risques liés aux modèles. Ce cadre énonce notamment les normes d'établissement de modèles, les processus de validation et les procédures hiérarchiques d'approbation. La validation permet de vérifier qu'un modèle donné convient à son utilisation prévue, en plus de définir les paramètres de celle-ci. Des employés qualifiés ne participant pas à la conception ni à l'élaboration des modèles soumettent régulièrement ceux-ci au processus de validation. Le profil de risque des modèles est présenté tous les ans au Conseil d'administration.

IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur* permet une exception, au moyen d'un choix de méthode comptable, visant l'évaluation de la juste valeur d'un portefeuille d'instruments financiers selon l'exposition nette au risque ouverte lorsque certains critères sont respectés. Nous avons opté pour ce choix de méthode afin de déterminer la juste valeur de certains portefeuilles d'instruments financiers, principalement des dérivés, en fonction de l'exposition nette au risque de crédit ou de marché.

Nous comptabilisons les ajustements d'évaluation afin de refléter adéquatement la qualité du crédit de la contrepartie relativement à notre portefeuille de dérivés, les différences entre la courbe d'actualisation de la garantie réelle de la contrepartie et la courbe des swaps indexés sur le taux à un jour pour les dérivés garantis, les ajustements d'évaluation liés au financement pour les dérivés hors cote sous-garantis et non garantis, les profits ou les pertes latents à la création de la transaction, les écarts acheteur-vendeur, les paramètres non observables et les limitations du modèle. Ces ajustements peuvent être subjectifs étant donné qu'un jugement important doit être exercé dans la sélection des données, notamment la probabilité de défaillance (PD) implicite et le taux de recouvrement, et ils visent à obtenir une juste valeur reflétant les hypothèses qui seraient prises en compte par les intervenants du marché dans le cadre de l'établissement du prix des instruments financiers. Le prix final réalisé dans le cadre d'une transaction peut différer de la juste valeur comptable qui avait été estimée selon le jugement de la direction.

Des ajustements de l'évaluation sont comptabilisés relativement au risque de crédit lié à nos portefeuilles de dérivés afin d'établir la juste valeur de ceux-ci. Les rajustements de la valeur du crédit tiennent compte de la qualité du crédit de nos contreparties, de l'évaluation à la valeur de marché actuelle ou future éventuelle de transactions ainsi que de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit, telles que les conventions-cadres de compensation et les conventions d'affectation d'actifs en garantie. Les montants des rajustements de la valeur du crédit sont établis en fonction des estimations du risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance (ECD), de la PD, des taux de recouvrement pour chaque contrepartie, ainsi que des corrélations entre les facteurs de marché et de crédit. Le risque auquel nous sommes exposés en cas de défaillance correspond à la valeur des actifs et des passifs dérivés prévus au moment de la défaillance, estimés au moyen d'un processus de modélisation qui tient compte des facteurs de risque sous-jacents. La PD est fondée sur les cours du marché pour une protection de crédit et les notations liées à la contrepartie. Lorsque les données de marché ne sont pas disponibles, elles sont estimées à partir d'hypothèses et d'ajustements qu'utiliseraient les intervenants du marché pour déterminer la juste valeur à l'aide de ces données. La corrélation s'entend de la mesure statistique permettant de jauger les variations des facteurs de crédit et de marché les uns en fonction des autres. La corrélation est estimée à l'aide de données historiques. Les rajustements de la valeur du crédit sont calculés quotidiennement, les variations étant comptabilisées au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation.

Les ajustements d'évaluation liés au financement sont également calculés afin de tenir compte du coût et de l'avantage du financement dans l'évaluation des dérivés hors cote sous-garantis ou non garantis par des créances. Les flux de trésorerie futurs prévus de ces dérivés sont actualisés de manière à refléter le coût et l'avantage du financement des dérivés en utilisant comme données une courbe de financement, les volatilités implicites et les corrélations.

Au besoin, lorsque la juste valeur d'un instrument financier n'est pas tirée d'un prix coté sur le marché ou qu'elle ne s'appuie pas sur d'autres transactions observables sur le marché, selon une technique d'évaluation qui tient compte de données observables sur le marché, un ajustement au titre de l'évaluation est apporté afin de refléter le profit ou la perte latent à la conclusion de cet instrument financier.

Un ajustement au titre de l'évaluation des cours acheteur et vendeur est nécessaire lorsqu'un instrument financier est évalué au cours moyen, plutôt qu'au cours acheteur ou vendeur de l'actif ou du passif, respectivement. L'ajustement au titre de l'évaluation tient compte de l'écart entre, d'une part, le cours moyen et, d'autre part, le cours acheteur ou le cours vendeur.

Certains modèles d'évaluation nécessitent un calibrage des paramètres en fonction de facteurs comme les prix des options observables sur le marché. Le calibrage des paramètres peut varier en fonction de facteurs comme le choix des instruments ou la méthodologie d'optimisation. Un ajustement au titre de l'évaluation est également estimé afin d'atténuer les incertitudes liées au calibrage des paramètres et aux limitations du modèle.

Pour déterminer la juste valeur, nous avons recours à une hiérarchie qui place en ordre de priorité les données utilisées dans les techniques d'évaluation. Selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données non observables (niveau 3). La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché dès que celles-ci existent. Les données du niveau 1 correspondent aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation, pour des actifs ou des passifs identiques. Les données du niveau 2 comprennent les prix cotés pour des actifs ou passifs semblables sur des marchés actifs, les prix cotés pour des actifs ou passifs identiques ou semblables sur des marchés inactifs, outre les données tirées d'un modèle observables ou susceptibles d'être corroborées par des données observables sur le marché pour la quasi-totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs. Les données du niveau 3 comprennent une ou plusieurs données non observables qui sont importantes aux fins du calcul de la juste valeur de l'actif ou du passif. Les données non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur si aucune donnée observable n'est disponible à la date d'évaluation. La disponibilité des données aux fins de l'évaluation peut influencer sur la sélection des techniques d'évaluation. Aux fins de présentation, les instruments financiers sont classés selon la donnée du niveau le plus bas de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui revêt une importance dans l'évaluation de la juste valeur.

En l'absence de prix ou de données observables, la direction doit exercer son jugement pour déterminer les justes valeurs en évaluant d'autres sources pertinentes d'information, comme les données historiques et les données indirectes pour des transactions semblables, en plus de recourir à des techniques d'extrapolation et d'interpolation. Pour ce qui est des instruments plus complexes ou illiquides, un jugement important est nécessaire pour déterminer le modèle à utiliser, choisir les données pertinentes et, dans certains cas, ajuster la valeur obtenue en fonction du modèle ou des cours du marché dans le cas d'instruments financiers qui ne sont pas négociés activement. La sélection des données peut être subjective et les données peuvent ne pas être observables. Les données non observables sont, de par leur nature, incertaines vu la rareté ou l'absence de données de marché permettant de déterminer le montant auquel serait conclue la transaction visée dans le cours normal des affaires. Dans le cas de ces données, il convient d'ajuster l'évaluation en fonction du caractère incertain des paramètres et du risque de marché, outre le risque de modèle.

Prêts

Les prêts sont des instruments d'emprunt qui sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués selon la méthode relative au classement des actifs financiers indiquée plus haut. La majorité de nos prêts sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Les intérêts sur les prêts sont constatés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans le revenu d'intérêt, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Les flux de trésorerie futurs estimatifs utilisés dans ce calcul incluent ceux qui sont prévus par les modalités contractuelles de l'actif et toutes les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. Le montant inclut aussi les coûts de transaction et tout autre escompte ou prime. Les commissions perçues à l'égard des nouveaux prêts et des prêts restructurés ou renégociés sont différées et comptabilisées sous la rubrique Revenu d'intérêt sur la durée estimée de ces prêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il est raisonnablement probable qu'un prêt sera monté, les commissions d'engagement et d'attente sont également comptabilisées en tant que revenu d'intérêt sur la durée prévue de ce prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Sinon, les commissions sont comptabilisées en tant qu'autres passifs et amorties dans les Revenus autres que d'intérêt sur la période d'engagement ou de confirmation du prêt. Les commissions liées au remboursement anticipé de prêts hypothécaires futures ne sont pas incluses dans le taux d'intérêt effectif au moment du montage. Si les commissions liées au remboursement anticipé sont reçues dans le cadre du renouvellement d'un prêt hypothécaire avant l'échéance, les commissions sont incluses dans le taux d'intérêt effectif et, si le prêt n'est pas renouvelé, les commissions liées au remboursement anticipé sont constatées dans le revenu d'intérêt à la date du remboursement anticipé.

Pour ce qui est des prêts comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les pertes de valeur sont comptabilisées à chaque date de clôture, conformément au modèle de dépréciation à trois stades présenté ci-après.

Correction de valeur pour pertes de crédit

Une correction de valeur pour pertes de crédit est établie pour tous les actifs financiers, sauf les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation. Les actifs soumis à des tests de dépréciation comprennent les prêts, les titres d'emprunt, les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les créances et les intérêts courus à recevoir et les créances sur contrat de location-financement ou contrat de location simple. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts évaluée au coût amorti est présentée au poste Correction de valeur pour pertes sur prêts. La correction de valeur pour pertes de crédit relative aux titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée au poste Autres composantes des capitaux propres. Les autres actifs financiers inscrits au coût amorti sont présentés déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, dans notre bilan consolidé.

Les éléments hors bilan soumis à des tests de dépréciation comprennent les garanties financières et les engagements de prêt inutilisés. La correction de valeur pour pertes de crédit liée aux éléments hors bilan est calculée séparément et incluse au poste Autres passifs – Dotations.

Nous calculons la correction de valeur pour pertes de crédit à chaque date de clôture selon un modèle de dépréciation à trois stades fondé sur les pertes de crédit attendues :

- Actifs financiers productifs
 - Stade 1 – Entre la comptabilisation initiale d'un actif financier et la date à laquelle l'actif a subi une augmentation importante du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée dont le montant correspond aux pertes de crédit qui devraient découler des défaillances qui se produiront dans les 12 mois suivant la date de clôture.
 - Stade 2 – Après une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante de l'actif.
- Actifs financiers dépréciés
 - Stade 3 – Lorsqu'un actif financier est jugé déprécié, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée et correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie restante de l'actif. Le revenu d'intérêt est calculé sur la valeur comptable de l'actif, déduction faite de la correction de valeur pour pertes, plutôt que sur sa valeur comptable brute.

La correction de valeur pour pertes de crédit est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, des insuffisances de flux de trésorerie qui découleraient des défaillances au cours d'une période donnée. Dans le cas des engagements de prêt, l'estimation de la perte de crédit tient compte de la partie de l'engagement qui serait prélevée au cours de la période visée. Du côté des garanties financières, l'estimation de la perte de crédit se fonde sur les paiements qui seraient requis selon les dispositions du contrat de garantie. En ce qui concerne les créances résultant de contrats de location-financement, l'estimation de la perte de crédit est basée sur des flux de trésorerie qui correspondent aux flux de trésorerie utilisés pour évaluer la créance locative.

Les augmentations ou diminutions de la correction de valeur pour pertes de crédit attribuables aux changements de modèle et aux nouveaux cas de montage, de ventes ou d'arrivée à échéance, ainsi que les modifications aux risques, aux paramètres et à l'exposition dues à des changements dans les pertes attendues ou à des transferts entre les stades, sont comptabilisées dans la dotation à la provision pour pertes de crédit. Les sorties du bilan et les montants repris qui avaient déjà été sortis du bilan sont imputés à la correction de valeur pour pertes de crédit.

La correction de valeur pour pertes de crédit représente une estimation objective des pertes de crédit attendues sur nos actifs financiers à la date de clôture. Le jugement est nécessaire pour établir les hypothèses et les estimations qui seront utilisées dans le calcul de la correction de valeur pour pertes de crédit, y compris pour effectuer des transferts entre les trois stades, inclure des informations prospectives et appliquer un jugement expert en matière de crédit. Les hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent faire varier les dotations d'une période à l'autre, et la variation peut avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont basées sur un intervalle de résultats possibles et tiennent compte de toutes les informations raisonnables et justifiables qui sont disponibles, y compris les notations internes et externes, l'historique des pertes de crédit et les attentes quant aux flux de trésorerie futurs. Les pertes de crédit attendues sont calculées principalement en multipliant la PD de l'instrument par la perte en cas de défaillance (PCD) et l'ECD, le produit obtenu étant actualisé à la date de clôture. En ce qui concerne les actifs financiers productifs, la principale différence entre les pertes de crédit attendues de stade 1 et de stade 2 est leur horizon respectif servant au calcul. Les estimations de stade 1 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur 12 mois tout au plus, tandis que les estimations de stade 2 projettent la PD, la PCD et l'ECD sur la durée restante de l'instrument.

Une perte de crédit attendue est estimée pour chaque exposition. Des paramètres pertinents sont modélisés sur une base collective au moyen d'une segmentation du portefeuille qui permet une prise en compte appropriée des informations prospectives. Pour refléter d'autres caractéristiques qui ne sont pas déjà prises en compte par la modélisation, un jugement expert en matière de crédit est exercé pour déterminer les pertes de crédit attendues finales.

Dans le cas du faible pourcentage de portefeuilles pour lesquels nous ne disposons pas d'information historique détaillée ni d'historique des pertes, nous emploierons des approches d'évaluation simplifiées qui peuvent être différentes de celles décrites ci-dessus. Ces approches, qui peuvent être de nature collective, sont conçues de manière à s'appuyer sur le plus d'informations fiables et justifiables susceptibles d'être obtenues pour chaque portefeuille.

Les pertes de crédit attendues sont actualisées à la date de clôture au moyen du taux d'intérêt effectif.

Durée de vie attendue

Pour les instruments des stades 2 et 3, les corrections de valeur pour pertes reflètent les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante prévue de l'instrument. Pour la plupart des instruments, la durée de vie attendue est limitée à la durée de vie contractuelle restante.

Une exemption s'applique à certains instruments ayant les caractéristiques suivantes : a) l'instrument est composé à la fois d'un prêt et d'un engagement inutilisé; b) nous avons la capacité contractuelle d'exiger le remboursement et d'annuler l'engagement inutilisé et c) notre exposition aux pertes de crédit ne se limite pas à la période de préavis contractuelle. Pour les produits visés par cette exemption, la durée de vie attendue pourrait dépasser la durée de vie contractuelle restante et correspond à la période au cours de laquelle notre exposition aux pertes de crédit n'est pas réduite en raison de nos activités normales de gestion du risque de crédit. Cette période varie selon le produit et la catégorie de risque et elle est estimée sur la base de l'historique de nos expositions similaires, compte tenu des activités de gestion du risque de crédit entreprises dans le cadre de notre cycle régulier d'examen de la qualité du crédit. Les produits visés par cette exemption comprennent les cartes de crédit, les découverts et certaines marges de crédit renouvelables. Il nous faut exercer un jugement significatif au moment de déterminer les instruments visés par cette exemption et d'estimer leur durée de vie restante appropriée sur la base de notre expérience passée et de nos activités d'atténuation du risque de crédit.

Appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit

L'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit nécessite une part importante de jugement. Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de la question de savoir si le risque de crédit lié à un instrument à la date de clôture a subi ou non une augmentation importante depuis sa comptabilisation initiale. Aux fins de cette appréciation, le risque de crédit est fondé sur la PD de l'instrument sur la durée de vie et non pas sur les pertes que nous nous attendons à subir. L'appréciation se fait généralement au niveau de l'instrument.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est effectuée au moins tous les trimestres, sur la base de trois facteurs. Si l'un des facteurs ci-après indique une augmentation importante du risque de crédit, l'instrument sera transféré depuis le stade 1 vers le stade 2 :

- (1) Nous avons fixé des seuils pour déterminer ce qu'est une augmentation importante du risque de crédit, en fonction à la fois d'une variation en pourcentage et d'une variation en valeur absolue de la PD sur la durée de vie de l'instrument par rapport à sa comptabilisation initiale. Pour notre portefeuille de prêts de gros, une diminution de la notation du risque de l'emprunteur est également requise pour déterminer si le risque de crédit a augmenté de manière importante.
- (2) D'autres examens qualitatifs peuvent être effectués, au besoin, afin de vérifier des critères correspondant aux différents stades, ce qui peut entraîner des ajustements afin de mieux refléter les positions à l'égard desquelles le risque de crédit s'est accru sensiblement. Ces examens sont effectués aux niveaux de l'emprunteur et de l'ensemble du portefeuille et peuvent faire en sorte qu'un instrument, un portefeuille ou une partie d'un portefeuille soit transféré depuis le stade 1 vers le stade 2.
- (3) Les instruments en souffrance depuis 30 jours sont généralement considérés comme ayant subi une augmentation importante du risque de crédit, même si nos autres indicateurs ne reflètent pas une telle augmentation.

Les seuils d'un transfert entre les stades 1 et 2 sont symétriques. Si le risque de crédit d'un actif financier qui a été transféré vers le stade 2 n'est plus considéré comme ayant subi une augmentation importante depuis la comptabilisation initiale, l'actif financier est réintégré au stade 1.

Pour certains instruments dont le risque de crédit est faible à la date de clôture, on présume que le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit est considéré comme faible si l'instrument comporte un faible risque de défaillance et que l'emprunteur est en mesure de satisfaire à ses obligations contractuelles à court et à long terme, y compris dans des périodes de bouleversement économique ou commercial. Certains dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, les actifs achetés en vertu de conventions de revente, les prêts sur polices d'assurance et les facilités de liquidités consenties à nos conduits multicédants ont été jugés comme ayant un faible risque de crédit.

Utilisation d'informations prospectives

L'évaluation des pertes de crédit attendues pour chaque stade et l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit tiennent compte des informations sur les faits antérieurs comme sur les conditions actuelles, ainsi que de projections raisonnables et justifiables à l'égard de la conjoncture économique et des événements à venir. L'estimation et l'application de l'information prospective nécessitent un degré élevé de jugement.

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat ensuite sur des moyennes à long terme. Les variables macroéconomiques qu'emploient nos modèles de pertes de crédit attendues comprennent, entre autres, les taux de chômage, le produit national brut, les indices de rendement des capitaux propres, les prix des marchandises et les prix des maisons au Canada. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques peuvent faire l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin.

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 est une estimation actualisée, établie par pondération probabiliste, qui tient compte d'au moins trois scénarios macroéconomiques futurs. Notre scénario de base repose sur les prévisions macroéconomiques publiées par notre groupe interne Économie. Les prévisions publiées sont élaborées à partir de modèles fondés sur des données macroéconomiques tirées de sources publiques et des marchés financiers. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse varient par rapport à notre scénario de base en fonction de toutes les situations macroéconomiques raisonnablement possibles. Des scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires et plus graves sont élaborés afin de relever une fourchette plus large de pertes de crédit possibles dans certains secteurs. La conception de scénarios, y compris la création de scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires, est effectuée au moins une fois par année et plus souvent si la situation le justifie.

Les scénarios servent à recenser un vaste intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre meilleure estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario. La pondération des scénarios tient compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, et est mise à jour chaque trimestre. Tous les scénarios envisagés sont appliqués à tous les portefeuilles exposés à des pertes de crédit attendues assorties des mêmes probabilités.

Notre appréciation des augmentations importantes du risque de crédit est basée sur les variations des PD à la date de clôture, établies par pondération probabiliste pour toute la durée de vie et compte tenu de l'information prospective, à partir des scénarios macroéconomiques entrant dans le calcul des pertes de crédit attendues.

Définition de la défaillance

La définition de défaillance utilisée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues concorde avec la définition de défaillance employée aux fins de notre gestion interne du risque de crédit. Notre définition de défaillance peut varier selon le type de produit et elle tient compte de facteurs quantitatifs et qualitatifs tels que les conditions des clauses restrictives de nature financière et le nombre de jours que le compte est en souffrance. En ce qui concerne les prêts de détail et de gros, à l'exception des cas mentionnés ci-après, la défaillance a lieu lorsque le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours relativement à une obligation importante envers nous et/ou que nous estimons que l'emprunteur n'effectuera probablement pas ses paiements intégralement sans que nous intentions une action à son encontre (p. ex., en prenant officiellement possession de la garantie fournie). Pour certains soldes de cartes de crédit, la défaillance se produit lorsque les paiements sont en retard depuis 180 jours. En ce qui concerne ces soldes, l'emploi d'une période où le compte est en souffrance depuis plus de 90 jours est raisonnable et justifiable par des données observables sur les taux de sortie du bilan et de reprise que l'historique des portefeuilles de cartes de crédit peut fournir. La définition de défaillance est la même d'une période à l'autre et s'applique à tous les instruments financiers, sauf si on peut démontrer que les circonstances ont changé au point d'exiger une nouvelle définition qui est plus appropriée.

Actifs financiers dépréciés (stade 3)

Chaque date de clôture, ou plus souvent si la situation le justifie, les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. Les preuves d'une dépréciation peuvent être que l'emprunteur connaît des difficultés financières importantes, ou qu'il fait face à une faillite probable ou autre réorganisation financière, ou être une diminution mesurable des flux de trésorerie futurs estimés attestée par les changements défavorables de la solvabilité de l'emprunteur ou par une conjoncture économique en corrélation avec les défaillances. Un actif du stade 3 est reclassé au stade 2 lorsque, à la date de clôture, il n'est plus jugé déprécié. L'actif réintégrera le stade 1 lorsque son risque de crédit à la date de clôture n'est plus considéré comme ayant augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, ce qui pourrait se produire durant la même période de présentation de l'information financière où a eu lieu son transfert depuis le stade 3 vers le stade 2.

Lorsqu'un actif financier est considéré comme déprécié, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction de la différence entre la valeur comptable brute de l'actif et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument, des flux de trésorerie futurs estimés. Lorsqu'un actif financier déprécié comporte une composante utilisée et une inutilisée, les pertes de crédit attendues reflètent aussi la partie de l'engagement de prêt qui serait utilisée pendant la durée de vie restante de l'instrument.

Si un actif financier est déprécié, les intérêts cessent d'être comptabilisés selon le mode normal, suivant lequel le revenu d'intérêt est calculé en fonction de la valeur comptable brute de l'actif. Le revenu d'intérêt est plutôt calculé au taux d'intérêt effectif initial, qu'on applique au coût amorti de l'actif, lequel représente la valeur comptable brute diminuée de la correction de valeur pour pertes de crédit correspondante.

La correction de valeur pour pertes de crédit à l'égard des prêts douteux de stade 3 est établie au niveau de l'emprunteur, et les pertes sur les prêts douteux sont recensées sur les prêts individuellement importants ou sont collectivement évaluées et établies au moyen de taux basés sur les portefeuilles, sans aucune référence à des prêts en particulier.

Prêts soumis à un test de dépréciation individuel (stade 3)

Lorsque des prêts individuellement importants sont désignés comme douteux, nous ramenons la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimée en comptabilisant une correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement afin de couvrir les pertes de crédit observées. La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée individuellement reflète le montant de capital et d'intérêts attendu calculé selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré, ainsi que l'incidence des retards dans la reprise du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent). La valeur de réalisation estimative de chaque prêt individuellement important correspond aux flux de trésorerie futurs attendus actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsque les montants et le calendrier des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière fiable et raisonnable, la valeur de réalisation estimative peut être déterminée à l'aide de prix de marché observables de prêts comparables, de la juste valeur de la garantie fournie pour le prêt ou d'autres méthodes raisonnables et justifiables basées sur le jugement de la direction.

Les corrections de valeur évaluées individuellement sont établies en fonction d'un intervalle de résultats possibles, qui peuvent inclure des scénarios macroéconomiques ou non macroéconomiques, dans la mesure où ils sont pertinents compte tenu de la situation de l'emprunteur concerné. Les hypothèses fondant l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus reflètent les conditions économiques actuelles et futures et elles sont généralement les mêmes que celles retenues pour les stades 1 et 2.

Nous devons faire largement appel au jugement lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Prêts soumis à un test de dépréciation collectif (stade 3)

Les prêts soumis à un test de dépréciation collectif sont groupés selon des caractéristiques de risque similaires qui tiennent compte du type de prêt, du secteur d'activité, de la situation géographique, du type d'instrument de garantie, du retard de paiement observé et d'autres facteurs pertinents.

La correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement reflète i) le montant de capital et d'intérêts attendu selon les modalités du contrat de prêt initial qui ne sera pas recouvré et ii) l'incidence des retards dans le recouvrement du capital et/ou des intérêts (valeur temps de l'argent).

Le recouvrement de capital et d'intérêts attendu est estimé au niveau du portefeuille et tient compte des pertes historiques qu'ont subies des portefeuilles comparables présentant des caractéristiques du risque de crédit similaires, ajustées en fonction de la situation actuelle et des conditions futures. Un ratio de couverture spécifique au portefeuille est appliqué au solde des prêts douteux pour calculer la correction de valeur pour pertes de crédit évaluée collectivement. La composante valeur temps de l'argent est calculée à l'aide des facteurs d'actualisation appliqués aux groupes de prêts ayant des caractéristiques communes. Les facteurs d'actualisation représentent la tendance de recouvrement attendue qu'affichent les groupes de prêts comparables et reflètent l'expérience passée de ces groupes ajustée en fonction des conditions économiques actuelles et futures et/ou de facteurs sectoriels. L'exercice du jugement important est requis lorsque nous évaluons les indications de dépréciation et estimons le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs aux fins de la détermination des pertes de crédit attendues. Les variations du montant que l'on prévoit recouvrer auraient une incidence directe sur la dotation à la provision pour pertes de crédit et pourraient entraîner une variation de la correction de valeur pour pertes de crédit.

Sortie de prêts

Les prêts et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont sortis du bilan, intégralement ou partiellement, lorsque la possibilité de recouvrement est à peu près inexistante. Les prêts garantis sont généralement sortis du bilan après l'encaissement de tout produit de la réalisation d'une garantie. Lorsque la valeur nette de réalisation d'une garantie a été déterminée et qu'aucun recouvrement additionnel n'est raisonnablement prévisible, la sortie anticipée est possible. En ce qui concerne les cartes de crédit, les soldes et la correction de valeur pour pertes de crédit connexe sont en général sortis du bilan lorsque le paiement est en souffrance depuis 180 jours. Les prêts aux particuliers sont généralement sortis du bilan lorsqu'ils sont en souffrance depuis 150 jours.

Modifications

Les conditions initiales d'un actif financier peuvent être renégociées ou modifiées, ce qui occasionne une modification des dispositions contractuelles de l'actif financier et a une incidence sur les flux de trésorerie contractuels. Le traitement de ces modifications dépend essentiellement de la façon dont la renégociation s'est faite et de la nature et de l'ampleur des changements attendus. Dans le cours normal des activités, les modifications apportées pour des raisons de crédit, surtout liées à la restructuration d'une dette en souffrance, sont généralement traitées comme une modification de l'actif financier initial. Les modifications non motivées par une question de crédit sont généralement considérées comme une cessation des flux de trésorerie initiaux et, par conséquent, la renégociation est traitée comme une décomptabilisation de l'actif financier initial et une comptabilisation d'un nouvel actif financier.

Si la modification des conditions ne donne pas lieu à la décomptabilisation de l'actif financier, la valeur comptable de l'actif financier est recalculée pour correspondre à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels renégociés ou modifiés, établie au moyen du taux d'intérêt effectif initial, et une perte ou un profit est comptabilisé. L'actif financier continue de faire l'objet des mêmes appréciations visant à déterminer s'il a subi ou non une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ainsi qu'une dépréciation (voir plus haut). Un actif financier modifié est transféré hors du stade 3 si les conditions qui ont permis de le désigner comme déprécié ne sont plus là et qu'elles se rapportent objectivement à un fait s'étant produit après la comptabilisation de la dépréciation initiale. Un actif financier modifié est transféré hors du stade 2 lorsqu'il ne respecte plus les seuils relatifs fixés pour déterminer si le risque de crédit a sensiblement augmenté, augmentation qui se fonde sur les variations de la PD sur la durée de vie de l'actif, le nombre de jours en souffrance et d'autres considérations qualitatives. L'actif financier continue de faire l'objet d'un suivi pour vérifier s'il y a eu augmentation importante du risque de crédit ou dépréciation.

Si la modification des conditions entraîne la décomptabilisation de l'actif financier initial et la comptabilisation du nouvel actif financier, ce dernier sera normalement classé au stade 1, à moins que l'on détermine qu'il s'est déprécié au moment de la renégociation. Pour qu'on puisse déterminer si le risque de crédit a subi une augmentation importante, la date de la modification devient la date de comptabilisation initiale du nouvel actif financier.

Dérivés

Lorsque des dérivés sont incorporés dans d'autres instruments financiers ou contrats hôtes, de tels regroupements sont appelés instruments hybrides. Si le contrat hôte est un actif financier entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9), les critères de classement et d'évaluation sont appliqués à l'instrument hybride dans son intégralité, comme il est décrit à la rubrique Classement des actifs financiers de la note 2. Si le contrat hôte est un passif financier ou un actif qui n'entre pas dans le champ d'application d'IFRS 9, les dérivés incorporés sont comptabilisés séparément si les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte, à moins que l'option de la juste valeur ait été retenue, comme il est indiqué plus haut. Le contrat hôte est comptabilisé selon les normes applicables. Les dérivés incorporés sont présentés sur une base combinée avec les contrats hôtes.

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, compte tenu des ajustements d'évaluation, dans notre bilan consolidé. Lorsque des dérivés sont utilisés dans le cadre des activités de négociation, les profits et les pertes réalisés et latents sur ces dérivés sont constatés au poste Revenus autres que d'intérêt – Revenus tirés des activités de négociation. Lorsque des dérivés sont utilisés pour gérer nos propres risques, nous déterminons pour chaque dérivé si la comptabilité de couverture est appropriée, comme il est expliqué à la rubrique Comptabilité de couverture plus loin. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les dérivés utilisés pour gérer nos propres risques lorsque nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture sont essentiellement comptabilisés au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres.

Décomptabilisation d'actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés de notre bilan consolidé lorsque nos droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs expirent, lorsque nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie à un tiers sous réserve de certaines exigences de transfert ou lorsque nous transférons nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie et que la quasi-totalité des risques et avantages des actifs ont été transférés. Lorsque nous conservons la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs transférés, ceux-ci ne sont pas décomptabilisés de notre bilan consolidé et sont comptabilisés comme des transactions de financement garanti. Lorsque nous ne conservons ni ne transférons la quasi-totalité des risques et des avantages liés au droit de propriété des actifs, nous décomptabilisons les actifs si le contrôle de ces actifs est abandonné. Lorsque nous gardons le contrôle sur les actifs transférés, nous continuons de comptabiliser les actifs transférés dans la mesure où des liens sont conservés.

La direction doit faire appel à son jugement pour déterminer si les droits contractuels aux flux de trésorerie des actifs transférés sont expirés ou si nous conservons les droits de recevoir les flux de trésorerie des actifs, mais avons l'obligation de verser ces flux de trésorerie. Nous décomptabilisons les actifs financiers transférés si la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs ont été transférés. Pour déterminer si nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, la direction examine notre exposition avant et après le transfert ainsi que la variation du montant et du moment de réalisation des flux de trésorerie nets des actifs transférés. Dans le cas des actifs transférés pour lesquels nous conservons les droits de gestion, la direction a fait appel à son jugement pour déterminer les avantages liés aux droits de gestion par rapport aux attentes du marché. Si les avantages liés aux droits de gestion sont supérieurs à la juste valeur, un actif de gestion est comptabilisé au poste Autres actifs de notre bilan consolidé. Si les avantages liés aux droits de gestion sont inférieurs à la juste valeur, un passif de gestion est comptabilisé au poste Autres passifs de notre bilan consolidé.

Décomptabilisation de passifs financiers

Nous décomptabilisons un passif financier de notre bilan consolidé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte ou annulée ou a expiré. Nous comptabilisons l'écart entre la valeur comptable d'un passif financier transféré et la contrepartie payée dans notre état consolidé du résultat net.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêt et les charges d'intérêt, à l'état consolidé du résultat net, en ce qui concerne tous les instruments financiers productifs d'intérêts, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux qui permet d'actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier au montant de la valeur comptable nette lors de la constatation initiale. Nous devons exercer un jugement important lorsque nous évaluons le taux d'intérêt effectif, en raison de l'incertitude liée au montant des flux de trésorerie futurs et au moment de leur réalisation.

Revenu de dividende

Le revenu de dividende est comptabilisé dans le revenu d'intérêt et de dividende, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance, lorsque le droit de percevoir le paiement est établi, soit à la date ex-dividende pour les titres de participation cotés et, habituellement, à la date à laquelle les actionnaires ont approuvé le dividende pour les titres de participation qui ne sont pas cotés.

Coûts de transaction

En ce qui concerne les instruments financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux autres instruments financiers sont inscrits à l'actif au moment de la comptabilisation initiale. Pour les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti et les instruments d'emprunt détenus (actifs financiers) évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les coûts de transaction inscrits à l'actif sont amortis par le biais du bénéfice net sur la durée de vie estimée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés au bilan consolidé lorsqu'il y a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et actifs vendus en vertu de conventions de rachat

Nous achetons des titres dans le cadre de conventions de revente et nous prenons possession de ces titres. Nous suivons de près la valeur de marché des titres achetés et nous nous assurons que des garanties supplémentaires sont obtenues, au besoin. Nous avons le droit de liquider les garanties en cas de défaillance de la part de la contrepartie. Les conventions de revente sont traitées comme des transactions de prêts assortis de garanties. Nous vendons également des titres en vertu de conventions de rachat, lesquelles sont traitées comme des transactions d'emprunts assortis de garanties. Les titres reçus en vertu de conventions de revente et les titres livrés en vertu de conventions de rachat ne sont pas comptabilisés dans notre bilan consolidé ou décomptabilisés de celui-ci, respectivement, à moins que les risques et avantages liés au droit de propriété aient été obtenus ou abandonnés.

Les conventions de revente et de rachat sont inscrites au bilan consolidé aux montants d'achat ou de vente initiaux des titres, sauf lorsqu'elles sont classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net et qu'elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les intérêts gagnés sur les conventions de revente sont présentés à titre de revenu d'intérêt, et les intérêts engagés sur les conventions de rachat sont présentés à titre de charges d'intérêt dans notre état consolidé du résultat net, tandis que les variations de la juste valeur liées aux conventions de revente et de rachat classées ou désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont incluses dans le poste Revenus tirés des activités de négociation ou dans le poste Autres, sous la rubrique Revenus autres que d'intérêt, à l'exception des montants liés au secteur Assurances, qui sont inclus dans le poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance.

Comptabilité de couverture

Nous avons choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture d'IAS 39 plutôt que ceux d'IFRS 9.

Nous utilisons des dérivés et des produits non dérivés dans le cadre de nos stratégies de couverture afin de gérer notre exposition aux risques de taux d'intérêt, de change et de crédit ainsi qu'aux autres risques de marché. Nos stratégies de couverture comprennent la couverture de la juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture de l'investissement net. Les dérivés utilisés dans des relations de couverture sont inscrits au bilan consolidé, dans les autres actifs au poste Dérivés ou dans les autres passifs au poste Dérivés. Les passifs libellés en devises utilisés dans des relations de couverture de l'investissement net sont comptabilisés au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements et au poste Débentures subordonnées au bilan consolidé. Nous évaluons, aussi bien lors de la mise en place de la couverture que sur une base continue, si les instruments de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Une couverture est considérée comme hautement efficace seulement si les deux conditions suivantes sont réunies : i) à la mise en place de la couverture et au cours des périodes ultérieures, on s'attend à ce que la couverture soit hautement efficace pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables au risque couvert et ii) les résultats réels de l'opération de couverture se situent dans un intervalle prédéterminé. Nous procédons à des tests d'efficacité pour démontrer que la couverture est efficace et qu'elle le demeurera pour le reste de sa durée. Dans le cas d'une couverture de transaction prévue, il doit être hautement probable que la transaction se concrétise et cette dernière doit présenter un risque de variation des flux de trésorerie qui pourrait au bout du compte avoir une incidence sur le résultat net présenté. On cesse d'appliquer la comptabilité de couverture lorsqu'il est établi que l'instrument de couverture n'est plus une couverture efficace, lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert est liquidé ou vendu ou lorsque la transaction prévue a cessé d'être hautement probable. Se reporter à la note 9 pour plus de détails sur la juste valeur des instruments dérivés et non dérivés en fonction de leur relation de couverture, ainsi que sur les dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture.

Couvertures de la juste valeur

Dans une relation de couverture de la juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée en fonction des variations de la juste valeur attribuables au risque couvert et est comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture est efficace, sont compensées par les variations de la juste valeur du dérivé de couverture, lesquelles sont également comptabilisées au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur portés à la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres sur la durée de vie restante prévue de l'élément couvert.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir notre risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couvertures de flux de trésorerie

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur du dérivé de couverture, déduction faite de l'impôt, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis reclassée en résultat net lorsque la transaction de couverture prévue a lieu, et la tranche inefficace est comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. Lorsque la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, les montants accumulés auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le revenu net d'intérêt au cours des périodes où la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le revenu net d'intérêt. Les profits et les pertes latents sur les dérivés sont reclassés immédiatement au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres lorsque l'élément couvert est vendu ou liquidé avant l'échéance prévue, ou lorsqu'une transaction prévue n'est plus susceptible de se réaliser.

Nous utilisons principalement des swaps de taux d'intérêt pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif à taux variable.

Couvertures de l'investissement net

Dans le cas de la couverture de notre risque de change lié à un investissement net dans un établissement à l'étranger, la tranche efficace des profits et des pertes de change sur les instruments de couverture, déduction faite de l'impôt applicable, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, alors que la tranche inefficace est comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Autres. La totalité ou une partie des montants précédemment inclus dans les autres composantes des capitaux propres sont comptabilisés dans le Bénéfice net à la cession totale ou partielle de l'établissement à l'étranger.

Nous utilisons des contrats de change et des passifs libellés en devises pour gérer le risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger qui ont une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien.

Garanties

Les contrats de garantie financière sont des contrats qui peuvent éventuellement nous obliger à faire un paiement spécifié (sous forme de trésorerie, d'autres actifs, de nos propres actions ou de la prestation de services) pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance en vertu des dispositions initiales ou modifiées d'un instrument d'emprunt. Nous comptabilisons un passif dans notre bilan consolidé au début d'une garantie, lequel représente la juste valeur de l'engagement découlant de l'émission de la garantie. Les garanties financières sont par la suite réévaluées en retenant le plus élevé de deux montants : i) le montant des pertes de crédit attendues et ii) le montant initialement comptabilisé, diminué, le cas échéant, du cumul de l'amortissement comptabilisé.

S'il satisfait à la définition de dérivé, le contrat de garantie financière est évalué à la juste valeur à chaque date de clôture et présenté au poste Dérivés de notre bilan consolidé.

Contrats d'assurance et de réassurance

Les contrats d'assurance, y compris les contrats de réassurance émis, sont définis comme des contrats en vertu desquels nous prenons en charge un risque d'assurance important pour un titulaire en convenant d'indemniser le titulaire de la police si un événement futur incertain spécifié porte préjudice au titulaire. Les contrats de réassurance détenus sont définis comme des contrats en vertu desquels nous transférons un risque d'assurance important à un réassureur qui nous indemnise pour des sinistres liés aux contrats d'assurance sous-jacents que nous avons émis et ils sont comptabilisés séparément des contrats d'assurance sous-jacents auxquels ils se rapportent. Les dérivés incorporés, les composants investissements et les promesses de réaliser des activités autres que d'assurance sont séparés des contrats d'assurance et de réassurance, à condition que certains critères soient respectés. Les contrats d'assurance et de réassurance sont regroupés dans des portefeuilles qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble, puis ils sont subdivisés en groupes en fonction de la période à laquelle ils ont été émis et de la rentabilité attendue. Les groupes sont présentés et évalués séparément au moyen d'un des trois modèles d'évaluation, selon les caractéristiques des contrats :

- La méthode des honoraires variables est appliquée pour les contrats d'assurance avec participation directe (applicables principalement à nos contrats d'assurance de fonds distincts).
- La méthode de la répartition des primes est utilisée pour évaluer les contrats d'assurance et les contrats de réassurance détenus pour une courte durée de un an ou moins (applicables principalement à nos contrats de réassurance crédit émis, à nos contrats d'assurance collective et de soins de santé et à nos contrats d'assurance voyage).
- La méthode d'évaluation générale est utilisée pour tous les autres contrats.

Selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance ou de réassurance correspond à la somme des flux de trésorerie d'exécution et de la marge sur services contractuels. La valeur comptable correspond également à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus. Le passif au titre de la couverture restante comprend les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours des périodes futures et de la marge sur services contractuels restante à une date donnée. Le passif au titre des sinistres survenus comprend les flux de trésorerie d'exécution au titre des sinistres survenus et des charges engagées qui n'ont pas encore été payées, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés. Les flux de trésorerie d'exécution correspondent à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et à un ajustement au titre du risque non financier, actualisés au moyen des taux actuels à la date de clôture déterminés au moyen des méthodes de détermination des taux d'actualisation présentées à la note 15. Les estimations des flux de trésorerie futurs tiennent compte de scénarios fondés sur des pondérations probabilistes et comprennent tous les flux de trésorerie futurs qui se situent dans le périmètre du contrat. L'ajustement au titre du risque non financier représente la rémunération dont nous avons besoin pour assumer l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier à mesure que le contrat d'assurance est exécuté, et il est estimé au moyen de l'approche fondée sur les marges présentée à la note 15. L'évaluation des groupes de contrats nécessite le recours au jugement pour établir les méthodes et les hypothèses relatives à la morbidité, à la mortalité, à la longévité, aux polices tombées en déchéance, aux autres comportements des titulaires de police, à la participation aux excédents et aux charges directement attribuables, y compris les coûts d'acquisition, qui sont attribués selon une méthode systématique et rationnelle. Des changements aux hypothèses et estimations sous-jacentes peuvent avoir une incidence importante sur le résultat des activités d'assurance des revenus autres que d'intérêt et sur le résultat des placements d'assurance. Les changements ultérieurs aux flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs ajustent la marge sur services contractuels, sauf si le groupe est déficitaire, auquel cas ces changements, et ceux liés aux services passés ou courants, sont inscrits au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance.

En ce qui a trait aux contrats d'assurance, la marge sur services contractuels représente le profit non acquis (rentées nettes) pour la couverture d'assurance fournie. Pour ce qui est des contrats de réassurance détenus, la marge sur services contractuels représente le coût net ou le profit net lié à l'achat de contrats de réassurance. La marge sur services contractuels des contrats d'assurance et de réassurance est portée au résultat en fonction des unités de couverture, qui représentent la quantité des services fournis par un groupe de contrats (couverture d'assurance ainsi que services de rendement d'investissement et services liés à l'investissement) et sont déterminés en considération du volume de prestations fournies pour chaque contrat et de la période de couverture prévue. Selon la méthode d'évaluation générale, la marge sur services contractuels est ajustée en fonction du cumul des intérêts au moyen des taux d'actualisation ayant été fixés à la comptabilisation initiale des groupes ou à la date de la transition, dans le cas des groupes pour lesquels l'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée. Selon la méthode des honoraires variables, la marge sur services contractuels est ajustée en fonction des variations du montant de notre quote-part de la juste valeur des éléments sous-jacents, tandis que les variations de la juste valeur des éléments sous-jacents, qui reflètent les variations liées à l'obligation de payer le titulaire de la police, sont inscrites au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des placements d'assurance.

Selon la méthode de la répartition des primes, le passif au titre de la couverture restante pour chaque groupe est calculé comme les primes reçues, moins les revenus d'assurances comptabilisés pour les services fournis, alors que le passif au titre des sinistres survenus est calculé comme les flux de trésorerie d'exécution au titre des sinistres survenus.

Les pertes sur le groupe de contrats d'assurance déficitaires sont immédiatement comptabilisées au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance, et ce, sans égard au modèle d'évaluation utilisé. Le cas échéant, les pertes comptabilisées au titre des services futurs peuvent être reprises aux périodes ultérieures si le groupe de contrats n'est plus déficitaire.

Les soldes des contrats d'assurance et de réassurance sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Nous avons choisi de mettre à jour les estimations comptables faites au cours de la période intermédiaire précédente au moment de réévaluer les contrats d'assurance et de réassurance aux périodes intermédiaires et annuelles subséquentes.

Un contrat d'assurance ou de réassurance est décomptabilisé lorsqu'il est éteint ou modifié de sorte que la modification entraîne un changement de modèle d'évaluation, un paramètre de contrat substantiellement différent ou un changement de la portée de la norme applicable pour l'évaluation d'une composante du contrat.

Le résultat des activités d'assurance comprend les revenus d'assurance, moins les charges afférentes aux activités d'assurance et les produits nets (les charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus.

- Les revenus d'assurance sont comptabilisés au fur et à mesure que nous fournissons des services prévus au contrat d'assurance en vertu des groupes de contrats d'assurance. En ce qui concerne les contrats évalués selon la méthode de répartition des primes, les revenus d'assurance sont généralement comptabilisés selon la répartition des encaissements de primes prévus en fonction de l'écoulement du temps. Pour ce qui est des contrats évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, les revenus d'assurance représentent le montant de contrepartie auquel nous nous attendons à avoir droit en échange des services fournis au cours de la période, ce qui comprend les sinistres et les charges prévus directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance (à l'exclusion des composants investissements), la reprise de l'ajustement au titre des risques pour la période, l'amortissement de la marge sur services contractuels pour refléter les services fournis au cours de la période, une attribution de primes liée au recouvrement des coûts d'acquisition au titre des activités d'assurance, et les ajustements liés à l'expérience pour tenir compte des encaissements de primes liés aux services courants ou passés.
- Les charges afférentes aux activités d'assurance découlant des contrats d'assurance comprennent les sinistres survenus et les autres charges directement attribuables au cours de la période considérée (à l'exclusion des composants investissements), l'amortissement et les pertes de valeur au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, le cas échéant, les variations liées aux services passés ou courants et les variations de l'élément de perte des groupes de contrats déficitaires.
- Les produits nets (les charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus représentent les sommes recouvrées auprès des réassureurs, moins l'imputation des primes payées sur les contrats de réassurance détenus.

Le résultat des placements d'assurance comprend le revenu d'investissement net, les produits (charges) financiers d'assurance nets et les produits (charges) financiers de réassurance nets afférents aux contrats de réassurance détenus.

- Le revenu d'investissement net comprend principalement le revenu d'intérêt et de dividende et les profits nets (les pertes nettes) sur les instruments financiers, y compris les actifs des fonds distincts et les dérivés liés au secteur Assurances. Les actifs financiers relatifs au secteur Assurances sont principalement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- Les produits (charges) financiers d'assurance et de réassurance représentent l'effet net et les variations de la valeur temps de l'argent (y compris la valeur temps de l'argent liée à l'ajustement au titre du risque non financier) et des risques financiers sur les contrats d'assurance et de réassurance détenus, respectivement.

Avantages du personnel – prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Notre charge au titre des régimes de retraite à prestations définies, comprise dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, correspond au coût des prestations des employés au titre des services de l'année en cours, au montant net des intérêts sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, au coût des services passés et aux profits ou pertes sur les règlements. Les réévaluations de l'obligation nette au titre des prestations définies, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs des régimes (à l'exclusion des sommes comprises dans le montant net des intérêts sur le passif net au titre des prestations définies), sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles se produisent. Les écarts actuariels comprennent les ajustements liés à l'expérience (l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles précédentes et ce qui s'est réellement produit) ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. Le coût des services passés correspond à la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies attribuable à une modification ou à une réduction du régime, et il est immédiatement passé en charges.

Pour chaque régime de retraite à prestations définies, nous comptabilisons la valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime, comme un passif au titre des prestations définies et nous le présentons au poste Autres passifs dans notre bilan consolidé. Dans le cas des régimes comportant un actif net au titre des prestations définies, le montant est comptabilisé comme un actif au poste Autres actifs dans notre bilan consolidé.

Le calcul de la charge et de l'obligation au titre des prestations définies nécessite l'exercice d'un jugement important, car la constatation repose sur les taux d'actualisation et sur diverses hypothèses actuarielles, telles que les taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé, les augmentations salariales prévues, l'âge de la retraite, ainsi que les taux de mortalité et de cessation d'emploi. En raison de la nature à long terme de ces régimes, de telles estimations et hypothèses font l'objet d'incertitudes et de risques intrinsèques. Pour ce qui est de nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le taux d'actualisation est déterminé en fonction de rendements de marché liés à des obligations de sociétés de première qualité. Étant donné que le taux d'actualisation est fondé sur des rendements disponibles actuels ainsi que sur l'évaluation de la liquidité du marché par la direction, il ne donne qu'une indication des rendements futurs. Les hypothèses actuarielles, qui sont établies conformément aux pratiques actuelles dans les pays où nos régimes sont en vigueur, peuvent différer des résultats réels puisque les statistiques propres à chaque pays reflètent uniquement une estimation du comportement futur des employés. Ces hypothèses sont formulées par la direction et sont passées en revue par les actuaires au moins une fois par année. Toute variation dans les hypothèses susmentionnées pourrait influencer sur les montants de l'obligation au titre des prestations, des charges et des réévaluations que nous comptabilisons.

Nos cotisations aux régimes à cotisations définies sont passées en charges lorsque les employés ont rendu des services en échange de telles cotisations. La charge au titre des régimes à cotisations définies est inscrite dans le poste Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines.

Rémunération fondée sur des actions

Nous offrons des régimes de rémunération fondée sur des actions à certains employés clés ainsi qu'aux administrateurs qui ne sont pas nos employés.

Pour comptabiliser les options sur actions attribuées aux employés, une charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits applicable, ainsi qu'une augmentation correspondante des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte du prix d'exercice de l'option, du prix actuel de l'action, du taux d'intérêt sans risque, de la volatilité attendue du prix de l'action sur la durée de vie de l'option et d'autres facteurs pertinents. Lorsque les options sont exercées, le produit de l'exercice ainsi que le montant initial comptabilisé au titre des capitaux propres sont portés au crédit des actions ordinaires. Nos autres régimes de rémunération fondée sur des actions comprennent notamment les régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement et les régimes d'unités d'actions différées à l'intention des employés clés (les régimes). Les obligations en vertu des régimes sont comptabilisées sur leur période d'acquisition des droits. Les régimes sont généralement réglés en trésorerie.

Pour les attributions réglées en trésorerie, nos obligations à payer sont ajustées à leur juste valeur à chaque date de clôture. Pour les attributions réglées en actions, nos obligations comptabilisées dans les capitaux propres attendues sont fondées sur la juste valeur de nos actions ordinaires à la date de l'attribution. Les variations de nos obligations, compte non tenu des couvertures connexes, sont comptabilisées sous la rubrique Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines dans notre état consolidé du résultat net, et une hausse correspondante est comptabilisée dans les Autres passifs pour les attributions réglées en trésorerie et dans les Bénéfices non distribués pour les attributions réglées en actions. La charge de rémunération est comptabilisée au cours de l'exercice pendant lequel les attributions sont obtenues par les participants du régime en fonction du calendrier d'acquisition des droits des régimes touchés, déduction faite des déchéances estimatives.

Le coût de rémunération associé aux options et aux attributions octroyées aux employés admissibles au départ à la retraite ou qui le seront au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé immédiatement si l'employé est admissible au départ à la retraite à la date d'attribution ou durant la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible au départ à la retraite.

Nos cotisations aux régimes d'épargne et d'actionnariat des employés sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé et est comptabilisé dans notre état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il a trait à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat exigible est passé en charges selon les lois fiscales applicables dans chaque territoire dans la période au cours de laquelle le bénéfice se produit et est calculé selon les taux adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'impôt différé est comptabilisé sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs à des fins comptables et fiscales. Un actif ou un passif d'impôt différé est déterminé pour chaque différence temporaire, sauf dans le cas des bénéfices liés à nos filiales, à nos succursales et à nos entreprises associées ainsi que des participations dans des coentreprises dont les différences temporaires ne devraient pas se résorber dans un avenir prévisible et dont nous avons la capacité de contrôler le moment auquel la résorption aura lieu. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'imposition et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes faisant partie du même groupe de déclaration fiscale (lequel a l'intention de procéder à un règlement net), et lorsqu'il existe un droit juridique de compenser les montants comptabilisés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsque les mêmes conditions sont remplies. Notre état consolidé du résultat net comprend des éléments qui sont non imposables ou non déductibles à des fins fiscales et, en conséquence, la charge d'impôt différé de celle qui serait constituée selon les taux prévus par la loi.

L'impôt différé cumulé en raison des différences temporaires et des reports en avant de perte fiscale est inclus dans les Autres actifs et les Autres passifs. Chaque trimestre, nous évaluons nos actifs d'impôt différé afin de déterminer si la réalisation des avantages liés à ces actifs est probable; notre évaluation tient compte des indications tant positives que négatives.

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales complexes peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Un jugement important doit être exercé pour interpréter les lois fiscales pertinentes, évaluer la probabilité d'acceptation de nos positions fiscales et déterminer notre charge d'impôt en fonction de nos meilleures estimations quant aux positions fiscales incertaines qui font l'objet d'un audit ou d'un appel auprès des autorités fiscales compétentes. Nous effectuons un examen chaque trimestre afin de mettre à jour nos meilleures estimations selon l'information disponible, mais l'acceptation de nos positions fiscales par les autorités fiscales compétentes pourrait donner lieu à un passif et à une charge d'impôt additionnels.

La direction doit également faire largement appel à son jugement pour déterminer notre actif ou passif d'impôt différé, car la comptabilisation d'un tel actif ou passif dépend de nos prévisions quant aux bénéfiques imposables futurs et aux taux d'imposition qui devraient être en vigueur dans la période au cours de laquelle l'actif est réalisé ou le passif réglé. Toute variation de nos prévisions peut entraîner une variation des actifs ou passifs d'impôt différé comptabilisés dans notre bilan consolidé, ainsi que de la charge d'impôt différé dans notre état consolidé du résultat net.

Nous avons appliqué l'exception prévue dans IAS 12 *Impôts sur le résultat* relativement à la comptabilisation et à la présentation des actifs et des passifs d'impôt différé conformément au deuxième pilier. Se reporter à la note 21 pour l'information fiscale à présenter aux termes du deuxième pilier.

Regroupements d'entreprises, goodwill et autres immobilisations incorporelles

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant, sont comptabilisées au montant de leur quote-part de la juste valeur des actifs et passifs identifiables, à moins d'indication contraire. Les immobilisations incorporelles identifiables sont comptabilisées séparément du goodwill et sont incluses dans le poste Autres immobilisations incorporelles. Le goodwill correspond à l'excédent du coût d'acquisition de l'entreprise sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis à la date d'acquisition.

Goodwill

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou aux groupes d'unités génératrices de trésorerie aux fins du test de dépréciation, lequel est appliqué sur le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi aux fins de la gestion interne. Le test de dépréciation est effectué annuellement, au 1^{er} août, ou plus souvent s'il y a des indications objectives d'une dépréciation, en comparant la valeur recouvrable d'une UGT à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'une UGT correspond à la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La juste valeur d'une UGT est estimée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, et ajustée pour tenir compte du point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Les indications externes, comme des contrats de vente exécutoires ou des transactions récentes pour des entreprises semblables du même secteur, sont prises en considération dans la mesure où elles sont disponibles.

Un jugement important doit être exercé pour estimer les données prises en compte dans le modèle utilisé pour la détermination de la valeur recouvrable de nos UGT, notamment les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux, en raison de l'incertitude liée au moment de la réalisation et au montant des flux de trésorerie et du caractère prospectif de ces données. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires ainsi que des dépenses d'investissement et des rendements pour les actionnaires prévus. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'UGT et de son exposition au risque de change, comme il est reflété dans les écarts de l'inflation prévue. Le coût du capital à l'échelle de la banque est fondé sur le modèle d'évaluation des actifs financiers, le modèle de croissance du dividende et l'analyse des paires. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation). Les taux de croissance finaux sont basés sur les prévisions de croissance durable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Si les flux de trésorerie futurs et les autres hypothèses dans les périodes futures s'écartent considérablement des montants actuels utilisés lors de nos tests de dépréciation, la valeur de notre goodwill pourrait subir une dépréciation, qui serait constatée dans les frais autres que d'intérêt.

La valeur comptable d'une UGT comprend la valeur comptable des actifs, des passifs et du goodwill affectés à l'UGT. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis elle est attribuée aux autres actifs non financiers de l'UGT proportionnellement à la valeur comptable de chaque actif. Toute perte de valeur est comptabilisée en charges dans la période au cours de laquelle la perte de valeur est identifiée. Le goodwill est présenté au coût après déduction du cumul des pertes de valeur. Les reprises ultérieures de pertes de valeur du goodwill sont interdites.

À la cession d'une partie d'une UGT, la valeur comptable du goodwill lié à la partie de l'UGT vendue est incluse dans le calcul des profits et des pertes à la cession. La valeur comptable est évaluée sur la base de la juste valeur relative de la partie cédée par rapport à l'intégralité de l'UGT.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles représentent les actifs non monétaires identifiables, et elles sont acquises séparément ou dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, ou sont générées en interne. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou autres droits et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise séparément comprend son coût d'acquisition et les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif pour son utilisation prévue. Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables à la création, à la production et à la préparation de l'actif en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Les frais de recherche et de développement qui ne peuvent pas être incorporés dans le coût de l'actif sont passés en charges. Après la comptabilisation initiale, une immobilisation incorporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, laquelle varie de 3 à 10 ans pour les logiciels et de 7 à 20 ans pour les listes de clients et les relations-clients. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée correspondent aux contrats de gestion des fonds communs de placement.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test visant à déterminer s'il existe des indices de dépréciation pour chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'une immobilisation incorporelle pourrait s'être dépréciée, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle et sa valeur recouvrable. Lorsqu'il est impossible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif pris individuellement, nous estimons la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient. Si la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle est réduite à sa valeur recouvrable, ce qui donne lieu à une perte de valeur.

Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise lorsqu'est apportée une modification aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif (ou de l'UGT) depuis la comptabilisation de la dernière perte de valeur. À la reprise d'une perte de valeur, la valeur comptable de l'actif (ou de l'UGT) est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (déduction faite de l'amortissement) qui aurait été déterminée en l'absence de perte de valeur antérieure.

En raison de la nature subjective de ces estimations, un jugement important doit être exercé pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. Les estimations de la valeur recouvrable de nos immobilisations incorporelles s'appuient sur certaines données clés, notamment les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital à l'échelle de la banque, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Des variations de ces hypothèses pourraient avoir une incidence sur le montant de la perte de valeur constatée dans les frais autres que d'intérêt.

Autres

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion et du règlement de ces éléments sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net au poste Revenus autres que d'intérêt.

Les actifs et les passifs non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en dollars canadiens aux taux historiques.

Les actifs et les passifs de nos établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la date de clôture, tandis que les revenus et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis aux taux de change moyens pour la période de présentation de l'information financière.

Les profits ou les pertes latents résultant de la conversion de nos établissements à l'étranger de même que la tranche efficace des couvertures connexes sont comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres. Au moment de la cession ou de la cession partielle d'un établissement à l'étranger, une tranche appropriée du montant net des profits ou des pertes de change cumulés est portée à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Locaux et matériel

Les locaux et le matériel comprennent les terrains, les bâtiments, les améliorations locatives, le matériel informatique, le mobilier, les agencements et le reste du matériel et ils sont comptabilisés au coût moins le cumul des amortissements, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, et le cumul des pertes de valeur. Le coût comprend le prix d'achat, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue, ainsi que l'estimation initiale de tout coût de sortie. L'amortissement est essentiellement comptabilisé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, soit de 25 à 50 ans pour les bâtiments, de 3 à 10 ans pour le matériel informatique et de 5 à 10 ans pour le mobilier, les agencements et autre matériel. La période d'amortissement des améliorations locatives correspond à la moins élevée de la durée d'utilité des améliorations locatives ou de la durée du bail plus la première période de renouvellement, si le renouvellement est raisonnablement assuré. Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réévalués à chaque période de présentation de l'information financière et ils sont ajustés au besoin. Les profits et les pertes à la cession sont inscrits à la rubrique Revenus autres que d'intérêt.

Les locaux et le matériel sont évalués pour déterminer s'il y a des indicateurs de dépréciation à chaque période de présentation de l'information financière. Si des indices suggèrent qu'un actif pourrait s'être déprécié, un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable.

Après la comptabilisation de la perte de valeur, la dotation à l'amortissement est ajustée pour les périodes futures afin de refléter la valeur comptable révisée de l'actif. Si, par la suite, une perte de valeur est reprise, la valeur comptable de l'actif est révisée pour correspondre à la valeur la moins élevée entre la valeur recouvrable de l'actif et sa valeur comptable (diminuée de l'amortissement) qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. La dotation à l'amortissement pour les périodes futures est ajustée pour refléter la valeur comptable révisée.

Les locaux et le matériel comprennent aussi les actifs au titre de droits d'utilisation.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant d'un bien déterminé et le droit de contrôler l'utilisation de ce bien pour un certain temps moyennant une contrepartie.

Lorsque nous sommes le preneur dans le cadre d'un contrat de location, nous comptabilisons initialement un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante, sauf à l'égard des contrats de location à court terme et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. On entend par contrat de location à court terme un contrat dont la durée est de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur sont des actifs non liés aux infrastructures, non spécialisés, courants, simples sur le plan technologique, facilement accessibles et couramment utilisés. En ce qui concerne les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, nous comptabilisons les loyers en tant que charges d'exploitation sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Lorsque nous avons l'assurance raisonnable d'exercer les options de prolongation et de résiliation, celles-ci sont prises en compte dans la durée du contrat de location visé.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée selon notre taux d'emprunt marginal. L'obligation locative est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisée dans la charge d'intérêt.

L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué en fonction du montant initial de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, des coûts directs initiaux engagés et de l'estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement, l'enlèvement ou la remise en état du bien, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les coûts liés au démantèlement et à la suppression des améliorations locatives sont inscrits à l'actif au titre des améliorations locatives lorsque les améliorations locatives sont inscrites séparément à l'actif (plutôt qu'à l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location).

L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti jusqu'au terme de la durée du contrat de location ou jusqu'au terme de la durée d'utilité si celle-ci est antérieure, sauf si la propriété en est transférée à RBC ou si nous avons l'assurance raisonnable de pouvoir exercer une option d'achat, auquel cas la durée d'utilité de l'actif au titre du droit d'utilisation s'appliquera. Nous déterminons si l'actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié et comptabilisons toute perte de valeur, comme il est décrit plus haut dans les méthodes comptables applicables aux locaux et au matériel.

Dotations

Une dotation est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain et elle est comptabilisée lorsque nous avons une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les dotations sont évaluées selon la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture. Un jugement important doit être exercé pour déterminer si une obligation actuelle existe et pour estimer la probabilité, le moment et le montant de toute sortie de ressources. Nous comptabilisons des dotations au titre des litiges, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et autres.

Nous devons estimer l'issue des procédures judiciaires en cours et les charges qui devront être engagées pour la sortie des immobilisations. Compte tenu du caractère prospectif de ces estimations, nous devons faire largement appel à notre jugement pour prévoir le moment de la réalisation des flux de trésorerie futurs et leur montant. Nous comptabilisons nos dotations en tenant compte de toute l'information disponible à la fin de la période de présentation de l'information financière et apportons des ajustements sur une base trimestrielle afin de rendre compte des prévisions actuelles. Il pourrait ne pas être possible de prédire le règlement de ces questions ou le moment de leur règlement ultime. Si les résultats réels différaient de nos prévisions, nous pourrions devoir engager des charges supérieures aux dotations constatées. Nous exerçons notre jugement, le cas échéant, afin de limiter l'étendue de l'information à fournir sur les dotations afin de ne pas nuire à notre position dans ces questions en litige.

S'il est prévu qu'une partie ou la totalité des avantages économiques nécessaires à la reprise d'une dotation sera recouvrée auprès d'un tiers, un assureur par exemple, un actif distinct est comptabilisé si le remboursement est quasiment certain.

Commissions et honoraires

Les commissions et honoraires ont essentiellement trait aux commissions de gestion de placements et de services de garde, aux revenus tirés des fonds communs de placement, aux commissions de courtage en valeurs mobilières, aux frais bancaires, aux commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils, aux revenus sur cartes et aux commissions de crédit, et sont comptabilisés en fonction des contrats de service conclus avec les clients qui s'y rattachent.

Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement correspondent généralement à un pourcentage des valeurs liquidatives quotidiennes, mensuelles ou de fin de période, selon les modalités des contrats conclus avec des clients, et elles sont perçues mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, selon les modalités des contrats. Les commissions de gestion de placements et de services de garde découlent généralement des biens sous gestion lorsque nos clients font appel aux capacités de placement d'un gestionnaire de placements ou des biens administrés lorsque la stratégie de placement est gérée par le client ou par un gestionnaire tiers désigné. Les revenus tirés des fonds communs de placement sont en général tirés de la valeur liquidative quotidienne des fonds communs de placement. Les commissions de gestion de placements et de services de garde et les revenus tirés des fonds communs de placement sont comptabilisés au fil du temps, lorsque le service est fourni au client, s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les commissions de courtage en valeurs mobilières et les frais bancaires qui ont trait à la prestation de services liés à des transactions précises sont comptabilisés lorsque le service a été fourni. Lorsque les services sont fournis au fil du temps, les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont fournis.

Les commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ont principalement trait à la prise ferme de nouvelles émissions de titres d'emprunt ou de titres de participation et à divers services-conseils. Les commissions de prise ferme sont habituellement exprimées en pourcentage des montants obtenus par l'émission de titres et sont comptabilisées lorsque le service a été fourni. Les honoraires tirés des services-conseils varient en fonction de l'étendue et du type de mandat et peuvent être fixes ou varier en fonction d'un événement futur. Les honoraires des services-conseils sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle le service est fourni et ne sont comptabilisés que s'il est hautement probable que le montant des revenus comptabilisé ne fasse pas l'objet d'une reprise importante.

Les revenus sur cartes comprennent principalement les revenus d'interchange et les frais de cartes annuels. Les revenus d'interchange correspondent à un pourcentage fixe du montant de la transaction et sont comptabilisés lorsque la transaction par carte est réglée. Les frais de cartes annuels sont fixes et sont comptabilisés sur une période de 12 mois.

Les commissions de crédit sont essentiellement gagnées lorsque les prêts consortiaux sont mis en place et que du crédit est rendu disponible sur les facilités non utilisées. Le moment de la constatation des commissions de crédit varie en fonction de la nature des services fournis.

Lorsque des frais bancaires et d'autres coûts sont engagés à l'égard de commissions et honoraires gagnés, nous comptabilisons le montant brut de ces coûts dans les Frais autres que d'intérêt – Autres ou dans les Frais autres que d'intérêt – Ressources humaines, si nous avons déterminé que la responsabilité première d'exécuter le contrat conclu avec le client nous incombe et que nous pouvons établir, à notre gré, le prix des commissions et honoraires gagnés, ce qui pourrait nécessiter l'exercice du jugement.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé au moyen de la division du bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période. Le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires est établi après déduction des droits aux dividendes des actionnaires privilégiés et des distributions sur les autres instruments de capitaux propres, des profits (pertes) au rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite de l'impôt connexe, et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Le bénéfice dilué par action reflète la dilution potentielle qui pourrait survenir si des actions ordinaires additionnelles étaient présumées avoir été émises en vertu de titres ou de contrats qui confèrent à leur détenteur le droit d'obtenir des actions ordinaires dans l'avenir, dans la mesure où ce droit n'est pas assujéti à des éventualités non dénouées. Pour les contrats qui pourraient être réglés en trésorerie ou en actions ordinaires à notre gré, le bénéfice dilué par action est calculé en supposant que ces contrats seront réglés en actions. Les revenus et les charges liés à ces types de contrats ne sont pas inclus dans le bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires, et les actions supplémentaires qui seraient émises sont incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action. Pour ce qui est des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen du marché de nos actions ordinaires, selon la méthode des actions propres, elles sont présumées être exercées, et le produit de l'exercice est utilisé pour racheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Le nombre d'actions ordinaires additionnelles émises en vertu d'options sur actions et rachetées au moyen du produit de l'exercice des options est inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action.

Capital social et autres instruments de capitaux propres

Nous classons un instrument financier que nous émettons comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres, selon la nature de l'accord contractuel.

Les actions ordinaires que nous détenons sont classées comme des actions propres dans les capitaux propres et sont comptabilisées au coût moyen pondéré. Au moment de la vente d'actions propres, l'écart entre le produit de la vente et le coût des actions est constaté au poste Bénéfices non distribués. Les instruments financiers que nous émettons sont classés comme des instruments de capitaux propres lorsqu'il n'y a aucune obligation contractuelle de transférer de la trésorerie ou d'autres actifs financiers. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'instruments de capitaux propres sont inclus dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, moins l'impôt. Les instruments financiers qui seront réglés par un nombre variable de nos actions ordinaires au moment de la conversion par les détenteurs ainsi que les distributions à verser connexes sont classés à titre de passifs dans notre bilan consolidé. Les dividendes et les distributions du rendement relatifs à ces instruments sont classés dans la rubrique Charges d'intérêt de notre état consolidé du résultat net. La composante passif des instruments composés qui contiennent à la fois une composante passif et une composante capitaux propres est initialement évaluée à la juste valeur, et tout montant résiduel est attribué à la composante capitaux propres.

Changements futurs de méthodes comptables et des informations à fournir

Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers*, qui modifie IFRS 9 *Instruments financiers* et IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* (les « Modifications »). Les Modifications clarifient la comptabilisation et la décomptabilisation des instruments financiers et introduisent une nouvelle méthode comptable pour les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Elles clarifient également les directives sur le classement des actifs financiers assortis de clauses conditionnelles qui ne sont pas directement liés aux variations des risques liés aux contrats de prêt de base, et introduisent des obligations d'information connexes supplémentaires pour les instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. En ce qui nous concerne, les Modifications entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2026 et seront appliquées de manière rétrospective sans qu'aucun retraitement des données comparatives soit nécessaire. Pour gérer l'application des Modifications, nous avons mis en place un programme visant à évaluer leur incidence sur les systèmes, les processus et la présentation de l'information financière. Nous continuons d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces Modifications sur nos états financiers consolidés.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (IFRS 18)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui énonce des exigences en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Cette norme remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers* et est accompagnée de modifications limitées à d'autres normes, qui entreront en vigueur à l'adoption de la nouvelle norme. La norme introduit de nouveaux sous-totaux définis à présenter dans l'état consolidé du résultat net, des informations à fournir sur les indicateurs de performance définis par la direction et des exigences quant au regroupement et à la ventilation de l'information. En ce qui nous concerne, cette norme entrera en vigueur le 1^{er} novembre 2027 et sera appliquée de manière rétrospective, avec retraitement des données comparatives. Pour gérer la transition à IFRS 18, nous avons mis en place un programme visant à évaluer son incidence sur les systèmes, les processus et la présentation de l'information financière requis pour l'adoption de la norme. Nous continuons d'évaluer l'incidence de l'adoption de cette norme sur nos états financiers consolidés.

Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Les tableaux suivants présentent une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque type d'instrument financier. Les dérivés incorporés sont présentés avec les contrats hôtes dans les bilans consolidés. Aux fins de l'évaluation, ils sont comptabilisés à la juste valeur lorsque les conditions exigeant la séparation sont respectées.

	Au 31 octobre 2025							
	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable		Juste valeur	
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
(en millions de dollars canadiens)								
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	- \$	40 455 \$	- \$	- \$	9 909 \$	9 909 \$	50 364 \$	50 364 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	212 878	6 189	-	-	-	-	219 067	219 067
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	-	-	240 299	1 496	100 926	98 728	342 721	340 523
	212 878	6 189	240 299	1 496	100 926	98 728	561 788	559 590
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	226 213	-	-	-	83 470	83 470	309 683	309 683
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	1 128	-	442	-	646 832	648 413	648 402	649 983
Prêts de gros	9 724	-	690	-	383 606	382 551	394 020	392 965
	10 852	-	1 132	-	1 030 438	1 030 964	1 042 422	1 042 948
Autres								
Dérivés	177 206	-	-	-	-	-	177 206	177 206
Autres actifs (1)	14 382	-	-	-	58 487	58 487	72 869	72 869
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	942 \$	41 302 \$			487 496 \$	488 644 \$	529 740 \$	530 888 \$
Entreprises et gouvernements (2)	313	168 690			777 311	779 130	946 314	948 133
Banques (3)	-	2 908			36 654	36 657	39 562	39 565
	1 255	212 900			1 301 461	1 304 431	1 515 616	1 518 586
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	49 891	-			-	-	49 891	49 891
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	-	242 916			46 600	46 600	289 516	289 516
Dérivés	183 953	-			-	-	183 953	183 953
Autres passifs (4)	-	21 688			58 287	58 293	79 975	79 981
Débitures subordonnées	-	232			13 729	13 887	13 961	14 119

Au 31 octobre 2024

(en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers évalués au coût amorti	Instruments financiers évalués au coût amorti		
Actifs financiers								
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	-	53 996 \$	-	-	12 024 \$	12 024 \$	66 020 \$	66 020 \$
Titres								
Titres détenus à des fins de transaction	182 346	954	-	-	-	-	183 300	183 300
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	-	-	155 118	1 242	100 258	96 336	256 618	252 696
	182 346	954	155 118	1 242	100 258	96 336	439 918	435 996
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	284 311	-	-	-	66 492	66 492	350 803	350 803
Prêts, déduction faite de la correction de valeur applicable								
Prêts de détail	915	-	580	-	622 098	619 320	623 593	620 815
Prêts de gros	6 177	2 030	1 003	-	348 577	345 561	357 787	354 771
	7 092	2 030	1 583	-	970 675	964 881	981 380	975 586
Autres								
Dérivés	150 612	-	-	-	-	-	150 612	150 612
Autres actifs (1)	11 770	-	-	-	50 093	50 093	61 863	61 863
Passifs financiers								
Dépôts								
Particuliers	508 \$	33 799 \$			487 832 \$	490 170 \$	522 139 \$	524 477 \$
Entreprises et gouvernements (2)	191	156 238			683 241	684 748	839 670	841 177
Banques (3)	-	10 530			37 192	37 183	47 722	47 713
	699	200 567			1 208 265	1 212 101	1 409 531	1 413 367
Autres								
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	35 286	-			-	-	35 286	35 286
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	-	270 663			34 658	34 658	305 321	305 321
Dérivés	163 763	-			-	-	163 763	163 763
Autres passifs (4)	(1 407)	-			69 597	69 850	68 190	68 443
Débitures subordonnées	-	-			13 546	13 602	13 546	13 602

(1) Comprend les instruments financiers comptabilisés dans les autres actifs.

(2) Le poste Entreprises et gouvernements comprend les dépôts provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques.

(3) Les dépôts de banques correspondent aux dépôts venant de banques réglementées et de banques centrales.

(4) Comprend les instruments financiers comptabilisés dans les autres passifs.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les variations de la juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont attribuables aux modifications du risque de crédit correspondent à l'écart entre le total des variations de la juste valeur de l'instrument au cours de la période et des variations de la juste valeur calculées en fonction des courbes de rendement sans risque appropriées. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 1 million de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 5 millions. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, la variation de la juste valeur au cours de la période qui est attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à un profit de 45 millions de dollars et l'incidence cumulative de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit relativement aux actifs et passifs encore détenus correspondait à une perte de 9 millions. Au 31 octobre 2025, la mesure dans laquelle les dérivés de crédit ou les instruments similaires limitaient l'exposition maximale au risque de crédit était de 1 035 millions de dollars (954 millions au 31 octobre 2024).

Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Pour nos passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, nous prenons en considération les variations de notre écart de taux et la durée attendue de l'instrument afin d'évaluer la variation de la juste valeur attribuable aux modifications du risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
	Valeur à l'échéance contractuelle (2)	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit comprises dans les autres éléments du résultat global relativement aux positions encore détenues	
				Au cours de la période	Variation cumulative (3)
Dépôts à terme					
Particuliers	40 965 \$	41 302 \$	337 \$	72 \$	229 \$
Entreprises et gouvernements (4)	174 268	168 690	(5 578)	744	926
Banques (5)	2 903	2 908	5	–	–
	218 136	212 900	(5 236)	816	1 155
Autres					
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	242 931	242 916	(15)	–	–
Autres passifs	26 925	21 688	(5 237)	401	401
Débentures subordonnées	236	232	(4)	–	–
	488 228 \$	477 736 \$	(10 492)\$	1 217 \$	1 556 \$
	Au 31 octobre 2024 ou pour l'exercice clos à cette date (1)				
(en millions de dollars canadiens)	Valeur à l'échéance contractuelle (2)	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Au cours de la période	Variation cumulative (3)
Dépôts à terme					
Particuliers	33 552 \$	33 799 \$	247 \$	221 \$	163 \$
Entreprises et gouvernements (4)	162 648	156 238	(6 410)	1 204	177
Banques (5)	10 520	10 530	10	–	–
	206 720	200 567	(6 153)	1 425	340
Autres					
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	270 625	270 663	38	–	–
Autres passifs	–	–	–	–	–
Débentures subordonnées	–	–	–	–	–
	477 345 \$	471 230 \$	(6 115)\$	1 425 \$	340 \$

- (1) Des variations de la juste valeur attribuables aux modifications du risque de crédit de 5 millions de dollars ont été constatées dans le résultat pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 et des changements cumulatifs du risque de crédit de 17 millions ont été inclus dans le résultat pour les positions encore détenues à ce jour (1 million et 9 millions au 31 octobre 2024, respectivement).
- (2) Réflète les montants contractuels non actualisés exigibles aux dates de paiement pour ces instruments financiers. Ces montants ne peuvent être rapprochés directement avec les valeurs comptables connexes, car ils ne comprennent que les montants non actualisés exigibles aux dates de paiement. Ils ne présentent pas les primes, les escomptes, les rachats anticipés prévus ni les ajustements à la valeur de marché inclus dans les valeurs comptables des instruments à la date de clôture.
- (3) La variation cumulative est mesurée depuis la désignation initiale des passifs désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, des profits liés à la juste valeur de 19 millions de dollars auparavant compris dans les autres éléments du résultat global ont trait aux passifs financiers décomptabilisés au cours de l'exercice (profits liés à la juste valeur de 15 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024).
- (4) Les dépôts à terme des entreprises et gouvernements comprennent les sommes provenant d'institutions de dépôt réglementées qui ne sont pas des banques réglementées.
- (5) Les dépôts à terme des banques désignent les sommes provenant de banques réglementées et de banques centrales.

Profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers classés et désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui comprennent essentiellement les titres détenus à des fins de transaction, les dérivés, les passifs liés aux activités de négociation, ainsi que les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués à la juste valeur, les profits et pertes réalisés et latents étant inscrits dans les revenus autres que d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Profits nets (pertes nettes) (1)		
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net (2)	6 689 \$	8 996 \$
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (3)	(2 547)	(5 847)
	4 142 \$	3 149 \$
Par gamme de produits (1)		
Taux d'intérêt et crédit (4)	2 556 \$	2 580 \$
Titres de participation	764	389
Opérations de change et contrats de négociation de marchandises	822	180
	4 142 \$	3 149 \$

- (1) Exclut les profits nets découlant des instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net de 395 millions de dollars (profits nets de 2 251 millions pour les instruments financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net pour l'exercice clos le 31 octobre 2024) présentés au poste Résultat des placements d'assurance de l'état consolidé du résultat net.
- (2) Compte non tenu des dérivés désignés comme instruments de couverture. Pour plus de détails sur les profits (pertes) sur ces dérivés, se reporter à la note 9.
- (3) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, des pertes nettes liées à la juste valeur de 2 555 millions de dollars sur les passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, autres que ceux attribuables aux variations de notre propre risque de crédit, ont été incluses dans les revenus autres que d'intérêt (pertes de 5 838 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024).
- (4) Comprend les profits (pertes) comptabilisés sur les swaps simultanés de taux et de devises.

Revenu net d'intérêt tiré des instruments financiers

Le revenu d'intérêt et le revenu de dividende découlant des actifs financiers et passifs financiers et les coûts de financement connexes sont inclus dans le revenu net d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Revenu d'intérêt et de dividende (1), (2)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	30 502 \$	35 550 \$
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8 778	7 109
Instruments financiers évalués au coût amorti	64 545	62 292
	103 825	104 951
Charge d'intérêt (1)		
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	30 642 \$	34 150 \$
Instruments financiers évalués au coût amorti	40 183	42 848
	70 825	76 998
Revenu net d'intérêt	33 000 \$	27 953 \$

- (1) Exclut le revenu d'intérêt et de dividende de 1 244 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (958 millions au 31 octobre 2024) et la charge d'intérêt de 226 millions (120 millions au 31 octobre 2024) présentés au poste Résultat des placements d'assurance de l'état consolidé du résultat net.
- (2) Inclut un revenu de dividende de 3 803 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (3 319 millions au 31 octobre 2024), présenté à titre de revenu d'intérêt et de dividende dans l'état consolidé du résultat net.

Honoraires tirés des instruments financiers

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons tiré des honoraires de 6 803 millions de dollars de nos services bancaires (6 347 millions au 31 octobre 2024). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons aussi tiré des honoraires de 19 850 millions de dollars des services de gestion de placement, de fiducie, de garde, de souscription, de courtage et autres à nos clients de détail et à nos clients institutionnels (17 467 millions au 31 octobre 2024). Ces honoraires sont inclus au poste Revenus autres que d'intérêt.

Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	31 octobre 2025					31 octobre 2024				
	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur	Évaluation à la juste valeur selon le			Ajustements de compensation	Juste valeur
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1			Niveau 2	Niveau 3			
Actifs financiers										
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	– \$	40 455 \$	– \$		\$ 40 455 \$	– \$	53 996 \$	– \$		\$ 53 996 \$
Titres										
Titres détenus à des fins de transaction										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien										
Gouvernement fédéral	17 707	2 864	–		20 571	11 611	2 173	–		13 784
Provinces et municipalités	–	16 891	–		16 891	–	16 588	–		16 588
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1)	435	40 322	–		40 757	1 852	29 136	–		30 988
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (2)	7 152	7 265	–		14 417	2 481	2 153	–		4 634
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	74	–		74	–	3	–		3
Titres adossés à des actifs	–	1 295	–		1 295	–	1 434	–		1 434
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	25 957	32		25 989	–	26 195	–		26 195
Titres de participation	93 397	2 813	2 863		99 073	84 814	2 316	2 544		89 674
	118 691	97 481	2 895		219 067	100 758	79 998	2 544		183 300
Titres de placement										
Titres d'emprunt émis ou garantis par :										
Gouvernement canadien										
Gouvernement fédéral	30 110	9 756	–		39 866	4 623	8 546	–		13 169
Provinces et municipalités	–	11 318	–		11 318	–	7 554	–		7 554
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains (1)	196	130 495	–		130 691	42	80 224	–		80 266
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE (2)	1 600	10 333	–		11 933	2 370	7 786	–		10 156
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	2 645	29		2 674	–	2 603	31		2 634
Titres adossés à des actifs	–	10 139	–		10 139	–	9 357	–		9 357
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	–	33 544	134		33 678	–	31 839	143		31 982
Titres de participation	547	367	582		1 496	432	304	506		1 242
	32 453	208 597	745		241 795	7 467	148 213	680		156 360
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés										
Prêts	–	226 213	–		226 213	–	284 311	–		284 311
Autres	–	10 710	1 274		11 984	–	8 924	1 781		10 705
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	25 871	293		26 164	–	27 719	354		28 073
Contrats de change	–	100 604	102		100 706	–	98 480	3		98 483
Dérivés de crédit	–	350	2		352	–	273	–		273
Autres contrats	11 478	41 543	110		53 131	2 553	23 830	21		26 404
Ajustements d'évaluation	–	(1 035)	(45)		(1 080)	–	(1 067)	14		(1 053)
Total des dérivés, montant brut	11 478	167 333	462		179 273	2 553	149 235	392		152 180
Ajustements de compensation				(2 067)	(2 067)				(1 568)	(1 568)
Total des dérivés					177 206					150 612
Autres actifs	6 108	8 270	4		14 382	5 291	6 472	7		11 770
	168 730 \$	759 059 \$	5 380 \$	(2 067) \$	931 102 \$	116 069 \$	731 149 \$	5 404 \$	(1 568) \$	851 054 \$
Passifs financiers										
Dépôts										
Particuliers	– \$	41 943 \$	301 \$		\$ 42 244 \$	– \$	33 829 \$	478 \$		\$ 34 307 \$
Entreprises et gouvernements	–	169 003	–		169 003	–	156 429	–		156 429
Banques	–	2 908	–		2 908	–	10 530	–		10 530
Autres										
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	18 678	31 213	–		49 891	15 172	20 114	–		35 286
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	–	242 916	–		242 916	–	270 663	–		270 663
Dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	20 679	901		21 580	–	24 852	847		25 699
Contrats de change	–	95 045	46		95 091	–	93 164	54		93 218
Dérivés de crédit	–	262	–		262	–	218	–		218
Autres contrats	12 657	56 287	366		69 310	3 212	42 961	324		46 497
Ajustements d'évaluation	–	(257)	34		(223)	–	(297)	(4)		(301)
Total des dérivés, montant brut	12 657	172 016	1 347		186 020	3 212	160 898	1 221		165 331
Ajustements de compensation				(2 067)	(2 067)				(1 568)	(1 568)
Total des dérivés					183 953					163 763
Autres passifs	–	21 688	–		21 688	287	(1 694)	–		(1 407)
Débitures subordonnées	–	232	–		232	–	–	–		–
	31 335 \$	681 919 \$	1 648 \$	(2 067) \$	712 835 \$	18 671 \$	650 769 \$	1 699 \$	(1 568) \$	669 571 \$

(1) États-Unis.

(2) Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les justes valeurs de nos principaux actifs et passifs évalués de façon récurrente sont établies et classées dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur à l'aide des données et techniques d'évaluation suivantes :

Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques

Une majorité de nos dépôts productifs d'intérêts auprès des banques est désignée à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net se composent de dépôts à court terme auprès de banques et sont inclus dans le poste Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de swaps de taux d'intérêt et les écarts de taux, le cas échéant. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Obligations d'État (entités gouvernementales canadiennes, américaines et d'autres pays membres de l'OCDE)

Les obligations d'État sont incluses dans les postes Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains, Créances d'entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des titres d'emprunt garantis ou émis par des entités gouvernementales sur des marchés actifs est déterminée en fonction des prix des transactions récentes, des cours établis par les courtiers ou des prix établis par des vendeurs tiers, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. La juste valeur des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est fondée soit sur les prix des titres, soit sur des techniques d'évaluation qui utilisent des données comme des rendements et des écarts liés au risque implicites dérivés des prix des titres d'entités gouvernementales semblables négociés activement. Les titres dont les prix ou les taux sont observables et qui peuvent être comparés aux prix des transactions, aux cours établis par les courtiers ou aux prix établis par les vendeurs sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Obligations sur le marché municipal américain et obligations de sociétés

La juste valeur des obligations sur le marché municipal américain et des obligations de sociétés, qui sont comptabilisées aux postes Titres d'emprunt de sociétés et autres créances, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, est déterminée en fonction de l'un ou l'autre des éléments suivants : les prix des transactions récentes, les cours établis par les courtiers, les services d'établissement des prix ou, dans certains cas, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie qui utilise des données sur les taux comme des rendements de référence (taux canadien des opérations de pension à un jour (CORRA), taux de financement à un jour garanti (SOFR) et autres taux de référence semblables) et des écarts liés au risque de titres comparables. Les titres dont les prix ou les taux sont observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie. Les titres dont les données ne sont pas observables sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Titres adossés à des actifs et titres adossés à des créances hypothécaires

Les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont présentés aux postes Titres adossés à des actifs, Titres adossés à des créances hypothécaires, Créances d'entités gouvernementales canadiennes, Créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains et Engagements afférents à des titres vendus à découvert du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Les données utilisées pour l'évaluation des titres adossés à des actifs et des titres adossés à des créances hypothécaires sont, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché, les cours établis par les contrepartistes ou les syndicataires chefs de file, les cours établis par les courtiers et les prix établis par les vendeurs de titres identiques. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et la PCD, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables. Lorsque les prix et les données sont observables, les titres adossés à des actifs et les titres adossés à des créances hypothécaires sont classés au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, ils sont classés au niveau 3.

Titres de participation

Les titres de participation comprennent des actions ordinaires cotées et non cotées, des titres de participation de sociétés fermées, des fonds communs de placement et des fonds de couverture comportant certaines clauses de rachat restrictives, ces titres figurant dans les postes Titres de participation et Engagements afférents à des titres vendus à découvert. La juste valeur des actions ordinaires est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs, lorsqu'ils sont disponibles, et ces titres sont classés au niveau 1 de la hiérarchie. Lorsque les prix cotés sur des marchés actifs ne sont pas facilement accessibles, la juste valeur est déterminée en se fondant sur les cours du marché de titres semblables ou au moyen de techniques d'évaluation, notamment les ratios cours/bénéfice et la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les flux de trésorerie projetés et le taux d'actualisation. Les titres de participation de sociétés fermées sont classés au niveau 3 de la hiérarchie, car leurs données ne sont pas observables. Les fonds de couverture sont évalués selon la valeur liquidative. S'il nous est possible de racheter un fonds de couverture à sa valeur liquidative avant la prochaine date de clôture trimestrielle, celui-ci est classé au niveau 2 de la hiérarchie; autrement, il est classé au niveau 3.

Prêts

Les prêts regroupent les prêts sur les métaux de base, les prêts aux entreprises et les prêts adossés à des actifs. La juste valeur est établie selon les cours du marché, s'ils sont disponibles, ou selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché, les prix des métaux de base, les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des dérivés de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence de paiement du coupon et la convention relative au compte des jours. Les prêts assortis de cours ou de données observables sont classés au niveau 2 de la hiérarchie et les prêts assortis de données non observables ayant une incidence significative sur les justes valeurs sont classés au niveau 3 de la hiérarchie.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en bourse, comme les options sur taux d'intérêt et sur actions et les contrats à terme standardisés, est fondée sur les cours du marché, et ces titres sont généralement classés au niveau 1 de la hiérarchie. Les dérivés hors cote comprennent principalement les contrats de taux d'intérêt, les contrats de change, les dérivés sur marchandises, les dérivés sur actions et les dérivés de crédit. Les dérivés sur taux d'intérêt, sur devises et sur marchandises et sur actions hors cote ou négociés en bourse sont inclus dans les postes Contrats de taux d'intérêt, Contrats de change et Autres contrats, respectivement, du tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. La juste valeur des dérivés hors cote est déterminée au moyen de modèles d'évaluation lorsque les cours du marché ou les données sur les prix consensuels établis par des tiers ne sont pas disponibles. Les modèles d'évaluation, comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie ou le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, tiennent compte des données observables et non observables sur les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et les prix des marchandises (y compris les indices), les écarts de taux, les niveaux correspondants de la volatilité sur le marché et d'autres facteurs d'établissement des prix fondés sur le marché. Les écarts acheteur-vendeur, les rajustements de la valeur du crédit, les ajustements d'évaluation liés au financement, les swaps indexés sur le taux à un jour, les incertitudes liées aux paramètres et aux modèles et le profit ou la perte latent à la création d'une transaction sont d'autres ajustements à la juste valeur. Un instrument dérivé est classé au niveau 2 de la hiérarchie si des données observables sur le marché sont disponibles ou si les données non observables n'ont pas d'incidence importante sur la juste valeur; autrement, il est classé au niveau 3.

Titres empruntés ou achetés en vertu de conventions de revente et titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat

Dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, ces instruments sont inclus dans les postes Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés. La juste valeur de ces contrats est calculée au moyen de techniques d'évaluation comme la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, dont les données sont fondées sur les courbes de taux d'intérêt. Ils sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Dépôts

La majorité de nos dépôts est évaluée au coût amorti, mais certains dépôts sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces dépôts à la juste valeur par le biais du résultat net englobent les dépôts pris de clients, les certificats de dépôt et de billets émis, ainsi que des obligations liées à des titres de participation et à des taux d'intérêt. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation des options sur dérivés. Les données des modèles d'évaluation comprennent les courbes de rendement de référence, les écarts de taux, les taux d'intérêt, la volatilité des titres de participation et des taux d'intérêt, les dividendes et les taux de corrélation, le cas échéant. Les dépôts sont classés dans les instruments de niveau 2 ou de niveau 3 de la hiérarchie, selon l'importance des écarts de taux, de la volatilité, des dividendes et des taux de corrélation non observables.

Autres passifs

Les autres passifs se composent principalement de passifs financiers liés aux marchandises comme le gaz et les métaux précieux, qui sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces passifs est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant. Ces passifs financiers liés aux marchandises sont classés dans les instruments de niveau 2 de la hiérarchie, car les données sont observables.

Information quantitative sur les évaluations de la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (instruments de niveau 3)

Le tableau suivant présente la juste valeur de nos principaux instruments financiers de niveau 3, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer leur juste valeur, les fourchettes et les moyennes pondérées des données non observables.

Au 31 octobre 2025 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		
		Actif	Passif			Bas	Haut	Moyenne pondérée/répartition des données
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	- \$		Fondée sur les prix	Prix	61,56 \$	225,00 \$	88,89 \$
	Prêts	1 274		Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux	1,27 %	11,23 %	6,25 %
	Passifs dérivés		- \$		Rehaussement de crédit	11,36 %	15,15 %	12,63 %
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	166		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	3,93 %	9,00 %	6,44 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation	3 445		Cours de marché d'instruments comparables	Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA	4,39X	16,40X	7,14X
	Passifs dérivés		-	Flux de trésorerie actualisés	Ratios valeur de l'entreprise/revenu	0,91X	6,36X	2,45X
				Fondée sur les prix	Ratios c/b	6,27X	25,20X	10,34X
					Escomptes de liquidité (4)	10,00 %	40,00 %	10,29 %
					Taux d'actualisation	8,50 %	8,50 %	8,50 %
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)	Actifs dérivés	293		Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Taux d'intérêt	2,60 %	4,63 %	Répartition égale
	Passifs dérivés		901		Taux des swaps sur IPC	1,98 %	2,08 %	Répartition égale
					Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt	46,50 %	94,30 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux d'intérêt	(48,50)%	81,90 %	Répartition égale
					Corrélation taux de change/taux de change	(80,10)%	77,70 %	Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)	Actifs dérivés	110		Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Rendement de l'action	0,00 %	8,55 %	Tranche inférieure
	Dépôts		301		Corrélation des cours des actions	6,30 %	95,85 %	Tranche centrale
	Passifs dérivés		324		Corrélation cours des actions/taux de change	(77,11)%	50,38 %	Tranche centrale
Autres (8)	Actifs dérivés	59		Volatilités des cours des actions		6,00 %	146,87 %	Tranche inférieure
	Autres actifs	4						
	Titres adossés à des créances hypothécaires	29						
	Passifs dérivés		122					
Total		5 380 \$	1 648 \$					

Note 3 Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2024 (en millions de dollars canadiens, sauf les prix, les pourcentages et les ratios)

Produits	Poste dans le tableau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur	Juste valeur		Techniques d'évaluation	Données non observables importantes (3)	Fourchettes des valeurs des données (1), (2)		Moyenne pondérée/répartition des données
		Actif	Passif			Bas	Haut	
Titres d'emprunt de sociétés et dérivés connexes	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances Prêts Passifs dérivés	- \$ 1 781	2 \$	Fondée sur les prix Flux de trésorerie actualisés	Prix Écart de taux Rehaussement de crédit	64,67 \$ 1,45 % 11,70 %	116,25 \$ 10,90 % 15,60 %	92,07 \$ 6,17 % 13,00 %
Créances d'entités gouvernementales et obligations municipales	Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	143		Flux de trésorerie actualisés	Rendements	6,54 %	9,55 %	7,54 %
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	Titres de participation Passifs dérivés	3 050	-	Cours de marché d'instruments comparables Flux de trésorerie actualisés Fondée sur les prix	Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA Ratios valeur de l'entreprise/revenus Ratios c/b Escomptes de liquidité (4) Taux d'actualisation Valeur liquidative/prix (5)	3,20X 0,70X 7,30X 10,00 % 8,50 % s.o.	17,20X 5,72X 22,60X 40,00 % 8,50 % s.o.	7,94X 2,59X 11,27X 10,40 % 8,50 % s.o.
Dérivés sur taux d'intérêt et obligations structurées liées à des taux d'intérêt (6), (7)	Actifs dérivés Passifs dérivés	355	900	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Taux d'intérêt Taux des swaps sur IPC Corrélation taux d'intérêt/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux d'intérêt Corrélation taux de change/taux de change	1,89 % 1,84 % 48,00 % (76,00)% (74,00)%	4,59 % 1,96 % 86,00 % 66,00 % 61,00 %	Répartition égale Répartition égale Répartition égale Répartition égale Répartition égale
Dérivés sur actions et obligations structurées liées à des titres de participation (6), (7)	Actifs dérivés Dépôts Passifs dérivés	21	478 283	Flux de trésorerie actualisés Modèle d'évaluation des options	Rendement de l'action Corrélation des cours des actions Corrélation cours des actions/taux de change Volatilités des cours des actions	0,00 % 6,30 % (77,11)% 6,00 %	10,60 % 95,85 % 50,38 % 146,87 %	Tranche inférieure Tranche centrale Tranche centrale Tranche inférieure
Autres (8)	Actifs dérivés Autres actifs Titres adossés à des créances hypothécaires Passifs dérivés	16 7 31	36					
Total		5 404 \$	1 699 \$					

- Les valeurs du bas et du haut représentent les données des niveaux réels le plus bas et le plus élevé qui sont utilisées pour évaluer un groupe d'instruments financiers d'une catégorie de produits en particulier. Ces fourchettes de données ne reflètent pas le niveau d'incertitude des données, mais sont influencées par les différents instruments sous-jacents de la catégorie de produits. Par conséquent, les fourchettes de données varient d'une période à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments sous-jacents détenus à chaque date de bilan. Lorsqu'elle est présentée, la moyenne pondérée des valeurs des données est calculée en fonction de la juste valeur relative des instruments de la catégorie de produits. Les moyennes pondérées des dérivés ne sont pas présentées dans le tableau, car elles ne constituent pas une mesure comparable, mais la répartition des principales données non observables dans la fourchette indiquée pour chacune des catégories de produits y est présentée.
 - Les données fondées sur les prix sont importantes pour certains titres d'emprunt et elles sont fondées sur des données de référence externes, des instruments comparables ou des données de négociation datées d'avant la fin du trimestre. Pour ces instruments, la donnée sur le prix est exprimée en dollars pour chaque tranche de 100 \$ de la valeur nominale. Par exemple, si la donnée sur le prix est de 105 \$, un instrument est évalué à prime sur sa valeur nominale.
 - La valeur de l'entreprise; le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (BAIIA); le ratio cours/bénéfice (c/b); le bénéfice; l'indice des prix à la consommation (IPC); le taux d'intérêt; le taux de change et le cours des actions.
 - La juste valeur des titres, compte tenu des données sur les escomptes de liquidité, totalisait 624 millions de dollars (541 millions au 31 octobre 2024).
 - La valeur liquidative d'un fonds de couverture est la juste valeur totale de l'actif moins le passif, divisée par le nombre de parts du fonds. Les titres de participation de sociétés fermées sont évalués à la valeur liquidative ou selon des techniques d'évaluation. La fourchette de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour les fonds de couverture ou les titres de participation de sociétés fermées en raison de la dispersion des prix qui découle de la diversité des placements.
 - Le niveau de regroupement et de diversité de chaque catégorie d'instruments dérivés peut faire en sorte que certaines fourchettes de données soient étendues et que les données y soient réparties inégalement. Dans le tableau, nous avons indiqué si la majorité des données sont concentrées dans la tranche supérieure, centrale ou inférieure de la fourchette, ou si elles sont réparties également dans la fourchette.
 - Les obligations structurées comprennent des dérivés incorporés sur taux d'intérêt et sur actions dont les données non observables sont semblables à celles des dérivés sur actions et sur taux d'intérêt.
 - La catégorie Autres inclut principalement des instruments non importants comme les titres à enchères, les dérivés sur marchandises, les dérivés de change, les contreparties conditionnelles, les contrats d'assurance vie détenus par des banques et les actions rachetables au gré du porteur.
- s.o. sans objet

Sensibilité aux données non observables et relations entre les données non observables

Rendement, écarts de taux/marges d'escompte

Le rendement d'un instrument financier correspond au taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un modèle d'évaluation. Une augmentation du rendement, de façon isolée, se traduirait par une diminution de l'évaluation de la juste valeur, et réciproquement. Un écart de taux/une marge d'escompte s'entend de la différence entre le rendement d'un instrument d'emprunt et le rendement d'un instrument de référence. Les instruments de référence sont assortis de notations élevées et d'échéances semblables et sont souvent des obligations d'État. Par conséquent, l'écart de taux ou la marge d'escompte représente le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs d'un actif afin de refléter le rendement du marché nécessaire pour compenser l'incertitude des flux de trésorerie estimatifs. L'écart de taux ou la marge d'escompte d'un instrument fait partie du rendement utilisé dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Écart de financement

Les écarts de financement sont les écarts de taux qui s'appliquent spécifiquement aux taux des dépôts ou des financements. Une diminution des écarts de financement, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur de nos passifs, et réciproquement.

Taux de défaillance

Le taux de défaillance s'entend du taux auquel les emprunteurs omettent d'effectuer leurs remboursements prévus. Une diminution du taux de défaillance donnera habituellement lieu à une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement. Cet effet sera beaucoup plus prononcé pour un prêt aux étudiants non garanti par un gouvernement que pour un prêt garanti par un gouvernement.

Taux de remboursement anticipé

Le taux de remboursement anticipé s'entend du taux auquel un prêt sera remboursé par anticipation par rapport à son amortissement prévu. Les remboursements anticipés modifient les flux de trésorerie futurs d'un prêt. Une augmentation du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une augmentation de la juste valeur si le taux d'intérêt du prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur, et une diminution du taux de remboursement anticipé, de façon isolée, se traduira par une diminution de la juste valeur si le taux d'intérêt d'un prêt est inférieur au taux de réinvestissement en vigueur. Les taux de remboursement anticipé sont, en général, corrélés négativement par rapport aux taux d'intérêt.

Taux de recouvrement et PCD

Le taux de recouvrement est une estimation du montant du prêt qui devrait être recouvré en cas de défaillance. Le taux de recouvrement correspond au montant recouvré divisé par le solde du prêt, exprimé en pourcentage. La notion inverse du recouvrement est la PCD. La PCD est une estimation du montant qui ne sera pas recouvré si un prêt est en défaillance. La PCD correspond à la perte divisée par le solde du prêt et elle est exprimée en pourcentage. En général, une augmentation du taux de recouvrement ou une diminution de la PCD se traduira par une augmentation de la juste valeur du prêt, et réciproquement.

Taux de volatilité

La volatilité mesure la variabilité potentielle des prix futurs et est souvent évaluée comme écart type des fluctuations des prix. La volatilité est une donnée des modèles d'évaluation des options qui est utilisée pour déterminer la valeur des dérivés et des obligations structurées émises. La volatilité est utilisée pour évaluer les options sur actions, sur taux d'intérêt, sur marchandises et sur devises. Un taux de volatilité plus élevé représente une plus forte probabilité que le taux ou le prix sous-jacent fluctue. Des taux de volatilité plus élevés pourraient se traduire par une augmentation ou une diminution de la juste valeur de l'option, selon les modalités de l'option. La détermination des taux de volatilité dépend de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, le cours du marché sous-jacent, le prix d'exercice et l'échéance.

Rendement de l'action

Les rendements des actions correspondent aux rendements prévus des actions sous-jacentes, exprimés en pourcentage annuel de leur prix. Les rendements des actions sont utilisés comme données des modèles d'évaluation des prix des contrats à terme de gré à gré sur actions et des options. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une diminution du prix à terme, et réciproquement. Une augmentation des rendements des actions se traduira par une augmentation ou une diminution de la valeur d'une option, selon les modalités de l'option.

Taux de corrélation

La corrélation est la relation linéaire entre les variations de deux variables différentes. La corrélation est une donnée utilisée pour évaluer les contrats dérivés et les obligations structurées émises lorsque le rendement d'un instrument est déterminé par des variables corrélées. Lorsque les variables sont corrélées positivement, une augmentation d'une variable se traduira par une augmentation de l'autre variable. Lorsque les variables sont corrélées négativement, une augmentation d'une variable se traduira par une diminution de l'autre variable. Les variables en question peuvent faire partie d'une seule catégorie d'actifs ou d'un seul marché (cours des actions, taux d'intérêt, prix des marchandises, écarts de taux et taux de change) ou faire partie de différentes catégories d'actifs (cours des actions par rapport aux taux de change ou taux d'intérêt par rapport aux taux de change). Les variations de la corrélation donneront lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur d'un instrument financier selon les modalités de l'instrument.

Taux d'intérêt

Un taux d'intérêt est le montant à payer en pourcentage sur le capital ou le capital nominal. Une augmentation des taux d'intérêt entraînera une diminution de la valeur des flux de trésorerie actualisés d'un instrument financier, et réciproquement.

Taux des swaps sur l'indice des prix à la consommation

Le taux d'un swap sur IPC est exprimé en pourcentage d'une augmentation du prix moyen d'un panier de produits et services, par exemple dans les secteurs du transport, de l'alimentation et des soins de santé. Une augmentation du taux des swaps sur IPC se traduira par une augmentation des paiements des swaps sur inflation, et réciproquement.

Ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, ratios c/b, ratios valeur de l'entreprise/revenus et escomptes de liquidité

Les données d'évaluation des titres de participation de sociétés fermées incluent les ratios valeur de l'entreprise/BAIIA, les ratios c/b et les ratios valeur de l'entreprise/revenus. Ces ratios sont utilisés pour calculer soit la valeur de l'entreprise, soit la valeur de l'action d'une société en se fondant sur un multiple des bénéfices ou des revenus estimés. Des multiples plus élevés se traduiront par des justes valeurs plus élevées pour tous les types de ratios, et réciproquement. Un escompte de liquidité peut être appliqué lorsqu'il y a peu de transactions sur lesquelles fonder les évaluations, voire aucune.

Rehaussement de crédit

Le rehaussement de crédit est une donnée utilisée pour évaluer les transactions de titrisation et correspond au montant de la protection contre la perte sur prêts pour une tranche de rang supérieur. Le rehaussement de crédit est exprimé en tant que pourcentage de la taille de la transaction. Une progression du rehaussement de crédit donnera lieu à une diminution de l'écart de taux et à une augmentation de la juste valeur de la tranche, et réciproquement.

Relations entre les données non observables

Les données non observables, y compris celles présentées ci-dessus, soit la marge d'escompte, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et le taux de recouvrement et la PCD, pourraient ne pas être indépendantes l'une de l'autre. Par exemple, une variation du taux de défaillance, du taux de remboursement anticipé, du taux de recouvrement et de la PCD pourrait avoir une incidence sur la marge d'escompte. En général, les marges d'escompte diminueront si les taux de défaillance diminuent ou si les taux de recouvrement augmentent.

Variations de l'évaluation de la juste valeur des instruments évalués de façon récurrente et classés au niveau 3

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025								
	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
(en millions de dollars canadiens)									
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	– \$	– \$	– \$	3 \$	(3)\$	83 \$	(51)\$	32 \$	– \$
Titres de participation	2 544	(188)	9	732	(233)	7	(8)	2 863	(87)
	2 544	(188)	9	735	(236)	90	(59)	2 895	(87)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	31	2	(2)	–	(2)	–	–	29	2
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	143	6	9	–	(24)	–	–	134	6
Titres de participation	506	21	48	32	(25)	–	–	582	21
	680	29	55	32	(51)	–	–	745	29
Prêts	1 781	66	–	248	(817)	10	(14)	1 274	(3)
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(493)	(103)	3	24	(29)	(11)	1	(608)	(116)
Contrats de change	(51)	(4)	2	4	(1)	100	6	56	3
Dérivés de crédit	–	–	–	2	–	–	–	2	–
Autres contrats	(303)	5	(1)	(127)	19	(360)	511	(256)	(35)
Ajustements d'évaluation	18	–	–	(33)	(64)	–	–	(79)	–
Autres actifs	7	–	–	–	(3)	–	–	4	–
	4 183 \$	(195)\$	68 \$	885 \$	(1 182)\$	(171)\$	445 \$	4 033 \$	(209)\$
Passif									
Dépôts	(478)\$	(79)\$	(2)\$	(674)\$	156 \$	(274)\$	1 050 \$	(301)\$	16 \$
	(478)\$	(79)\$	(2)\$	(674)\$	156 \$	(274)\$	1 050 \$	(301)\$	16 \$

(en millions de dollars canadiens)	Juste valeur au début de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat	Profits (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global (1)	Achats d'actifs (émissions de passifs)	Règlements de passifs (ventes d'actifs) et autres (2)	Transferts vers le niveau 3	Transferts hors du niveau 3	Juste valeur à la fin de la période	Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus
Actif									
Titres									
Titres détenus à des fins de transaction									
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Titres de participation	2 266	(195)	5	577	(88)	1	(22)	2 544	(128)
	2 266	(195)	5	577	(88)	1	(22)	2 544	(128)
Titres de placement									
Titres adossés à des créances hypothécaires	29	–	2	–	–	–	–	31	n.s.
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	149	–	11	–	(17)	–	–	143	n.s.
Titres de participation	466	–	35	6	(3)	2	–	506	n.s.
	644	–	48	6	(20)	2	–	680	n.s.
Prêts	1 859	(25)	37	513	(445)	70	(228)	1 781	63
Autres									
Soldes nets des dérivés (3)									
Contrats de taux d'intérêt	(662)	46	1	(47)	145	30	(6)	(493)	51
Contrats de change	(49)	(15)	7	14	3	3	(14)	(51)	(9)
Dérivés de crédit	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres contrats	(438)	(139)	2	(106)	8	(330)	700	(303)	31
Ajustements d'évaluation	3	–	–	(4)	19	–	–	18	–
Autres actifs	11	–	–	–	(4)	–	–	7	–
	3 634 \$	(328)\$	100 \$	953 \$	(382)\$	(224)\$	430 \$	4 183 \$	8 \$
Passif									
Dépôts	(383)\$	(119)\$	– \$	(583)\$	165 \$	(120)\$	562 \$	(478)\$	(40)\$
	(383)\$	(119)\$	– \$	(583)\$	165 \$	(120)\$	562 \$	(478)\$	(40)\$

(1) Ces montants comprennent les profits ou pertes de change découlant de la consolidation des filiales étrangères à l'égard des instruments de niveau 3, s'il y a lieu. Des profits latents sur les titres de placement de 35 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (profits de 38 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024) ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, exclusion faite des profits ou des pertes de change découlant de la consolidation.

(2) Comprend l'amortissement des primes ou des escomptes comptabilisés dans le bénéfice net.

(3) Le montant net des dérivés au 31 octobre 2025 comprenait des actifs dérivés de 462 millions de dollars (392 millions au 31 octobre 2024) et des passifs dérivés de 1 347 millions (1 221 millions au 31 octobre 2024).

n.s. non significatif

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur pour les instruments inscrits à la juste valeur de façon récurrente

Les transferts entre les niveaux 1 et 2, et les transferts vers le niveau 3 et hors de ce niveau sont présumés avoir eu lieu à la fin de la période. Pour un actif ou un passif transféré vers le niveau 3 au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est exclue de la colonne Profits (pertes) compris dans le résultat relativement aux actifs et passifs encore détenus compris dans le résultat du tableau de rapprochement ci-dessus, alors que pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période, la variation totale de la juste valeur pour la période est comprise dans cette même colonne.

Les transferts entre les niveaux 1 et 2 sont effectués selon que la juste valeur est obtenue au moyen des cours des marchés actifs (niveau 1).

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 1 309 millions de dollars détenues à des fins de transaction. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, les transferts depuis le niveau 1 vers le niveau 2 comprenaient des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 1 038 millions de dollars détenues à titre de placements et des créances du gouvernement fédéral, d'États, de municipalités et d'organismes américains de 822 millions détenues à des fins de transaction.

Au cours des exercices clos les 31 octobre 2025 et 2024, aucun transfert important n'a été effectué depuis le niveau 2 vers le niveau 1.

Les transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 sont principalement attribuables à un changement dans l'observabilité d'une donnée sur le marché ou à un changement dans l'importance de l'incidence d'une donnée non observable sur la juste valeur d'un instrument financier.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, les transferts depuis le niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient d'autres contrats et des dépôts en raison de changements dans l'importance des données non observables et des changements dans l'observabilité des données du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, les transferts effectués depuis le niveau 2 vers le niveau 3 comprenaient d'autres contrats et des dépôts en raison de changements dans l'importance de données non observables et de changements dans l'observabilité des données du marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient des dépôts et d'autres contrats en raison de changements dans l'importance des données non observables et de changements dans l'observabilité des données du marché. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, les transferts effectués depuis le niveau 3 vers le niveau 2 comprenaient d'autres contrats, des dépôts et des prêts en raison de changements dans l'importance des données non observables et de changements dans l'observabilité des données du marché.

Variations positive et négative de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3 découlant de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles

Un instrument financier est classé au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur si une ou plusieurs de ses données non observables peuvent avoir une incidence importante sur l'évaluation de sa juste valeur. Dans le cadre de l'établissement des états financiers, les niveaux appropriés de ces données non observables sont choisis de manière à tenir compte des indications actuelles du marché et du jugement de la direction. En raison de la nature non observable des cours ou des taux, il peut y avoir une incertitude quant à l'évaluation de ces instruments financiers de niveau 3.

Le tableau suivant résume les effets, sur la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles. Cette analyse de sensibilité vise à illustrer l'incidence éventuelle que peut avoir le facteur d'incertitude relative lié à la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Pour la présentation des sensibilités ci-dessous, nous avons compensé les soldes lorsque : i) la variation des facteurs d'évaluation crée une variation des justes valeurs positive et négative qui se compensait; ii) les deux éléments qui se compensaient étaient classés au niveau 3 et iii) les risques étaient gérés et présentés sur la base du solde net. En ce qui concerne la sensibilité globale, il est en pratique improbable que l'ensemble des autres hypothèses raisonnablement possibles se réalisent simultanément.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Juste valeur – niveau 3	Variation positive de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles	Variation négative de la juste valeur découlant de l'utilisation d'alternatives raisonnablement possibles
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction						
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	32 \$	4 \$	(4)\$	– \$	– \$	– \$
Titres de participation	2 863	24	(23)	2 544	50	(46)
Titres de placement						
Titres adossés à des créances hypothécaires	29	4	(4)	31	4	(4)
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	134	8	(7)	143	9	(8)
Titres de participation	582	53	(52)	506	45	(44)
Prêts	1 274	13	(13)	1 781	19	(20)
Dérivés	462	11	(10)	392	5	(4)
Autres actifs	4	–	–	7	–	–
	5 380 \$	117 \$	(113)\$	5 404 \$	132 \$	(126)\$
Dépôts	(301)\$	3 \$	(3)\$	(478)\$	15 \$	(15)\$
Dérivés	(1 347)	55	(68)	(1 221)	54	(57)
	(1 648)\$	58 \$	(71)\$	(1 699)\$	69 \$	(72)\$

Sensibilité

Au 31 octobre 2025, l'utilisation d'autres hypothèses raisonnablement possibles se traduirait par une augmentation de 117 millions de dollars et une diminution de 113 millions de la juste valeur des positions représentant un actif de niveau 3, dont une tranche de 65 millions et une tranche de 63 millions, respectivement, seraient inscrites dans les autres composantes des capitaux propres. L'utilisation de ces hypothèses se traduirait par une diminution de 58 millions de dollars et par une augmentation de 71 millions de la juste valeur des positions représentant un passif de niveau 3.

Données de l'évaluation des instruments de niveau 3 et approches utilisées pour formuler les autres hypothèses raisonnablement possibles

Les données non observables utilisées dans le cadre de l'évaluation des instruments de niveau 3 et les approches adoptées pour élaborer d'autres hypothèses raisonnablement possibles utilisées dans l'analyse de la sensibilité sont résumées ci-dessous.

Actifs ou passifs financiers	Méthode d'analyse de la sensibilité
Titres adossés à des actifs, titres d'emprunt de sociétés, créances d'entités gouvernementales, obligations municipales et prêts	Les sensibilités sont déterminées en ajustant, de plus ou moins un écart type, les écarts entre le cours acheteur et le cours vendeur ou les prix des données d'entrée, si un nombre suffisant de prix est relevé, en ajustant les paramètres des données d'entrée, par exemple les écarts de taux, ou en utilisant les prix plafonds et planchers du vendeur comme autre hypothèse raisonnablement possible.
Titres de participation de sociétés fermées, placements dans des fonds de couverture et dérivés sur actions connexes	La sensibilité des titres de participation de sociétés fermées directs est établie en i) ajustant le taux d'actualisation de 2 % lorsque la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie est utilisée pour établir la juste valeur; ii) en ajustant les coefficients des prix selon les coefficients de sociétés comparables lorsque des modèles fondés sur les coefficients de prix sont utilisés ou iii) en utilisant une autre approche pour l'évaluation. Les valeurs liquidatives des fonds de titres de participation de sociétés fermées, des fonds de couverture et des dérivés sur actions connexes sont fournies par le gestionnaire du fonds. Par conséquent, il n'y a pas d'autre hypothèse raisonnablement possible pour ces placements.
Dérivés sur taux d'intérêt	Les sensibilités des swaps de taux d'intérêt et des swaps sur devises sont obtenues au moyen de l'ajout ou de la soustraction d'un écart type des données et d'un montant correspondant à l'incertitude du modèle et des paramètres, le cas échéant.
Dérivés sur actions	La sensibilité de la position de niveau 3 est déterminée en ajoutant aux données non observables du modèle ou en soustrayant de celles-ci un écart type des données de marché des services d'établissement des prix, notamment la volatilité, les dividendes ou les corrélations, selon le cas.
Financement bancaire et dépôts	Les sensibilités des dépôts sont calculées en appliquant à la courbe de financement une fluctuation positive ou négative d'un certain nombre de points de base.
Obligations structurées	Les sensibilités dans le cas des obligations structurées liées à des taux d'intérêt et à des titres de participation sont calculées en ajustant les données de plus ou moins un écart type et, dans le cas des autres dépôts, en estimant une fluctuation positive ou négative raisonnable de la courbe de financement de plus ou moins certains points de base.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025						
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total	Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le			Total		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	9 909 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	9 909 \$	
Titres au coût amorti (2)	–	115	98 613	–	98 728	98 728	
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	72 713	–	10 757	–	10 757	83 470	
Prêts							
Prêts de détail	83 459	–	558 699	6 255	564 954	648 413	
Prêts de gros	8 135	–	365 890	8 526	374 416	382 551	
	91 594	–	924 589	14 781	939 370	1 030 964	
Autres actifs	57 685	–	552	250	802	58 487	
	231 901	115	1 034 511	15 031	1 049 657	1 281 558	
Dépôts							
Particuliers	289 651	–	198 695	298	198 993	488 644	
Entreprises et gouvernements	504 918	–	273 643	569	274 212	779 130	
Banques	23 643	–	13 000	14	13 014	36 657	
	818 212	–	485 338	881	486 219	1 304 431	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	46 109	–	491	–	491	46 600	
Autres passifs	53 331	–	4 714	248	4 962	58 293	
Déventures subordonnées	–	–	13 887	–	13 887	13 887	
	917 652 \$	– \$	504 430 \$	1 129 \$	505 559 \$	1 423 211 \$	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024						
	La juste valeur correspond approximativement à la valeur comptable (1)	La juste valeur pourrait ne pas correspondre approximativement à la valeur comptable				Total	Total de la juste valeur
		Évaluation à la juste valeur selon le			Total		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3			
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	12 024 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	12 024 \$	
Titres au coût amorti (2)	–	68	96 268	–	96 336	96 336	
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	54 331	–	12 161	–	12 161	66 492	
Prêts							
Prêts de détail	79 960	–	533 708	5 652	539 360	619 320	
Prêts de gros	16 022	–	321 684	7 855	329 539	345 561	
	95 982	–	855 392	13 507	868 899	964 881	
Autres actifs	49 414	–	412	267	679	50 093	
	211 751	68	964 233	13 774	978 075	1 189 826	
Dépôts							
Particuliers	273 228	–	216 675	267	216 942	490 170	
Entreprises et gouvernements	443 077	–	241 204	467	241 671	684 748	
Banques	23 942	–	13 241	–	13 241	37 183	
	740 247	–	471 120	734	471 854	1 212 101	
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	34 658	–	–	–	–	34 658	
Autres passifs	51 561	–	1 983	16 306	18 289	69 850	
Déventures subordonnées	–	–	13 602	–	13 602	13 602	
	826 466 \$	– \$	486 705 \$	17 040 \$	503 745 \$	1 330 211 \$	

(1) Le niveau de certains instruments financiers n'a pas été établi, car la valeur comptable de ceux-ci correspond approximativement à la juste valeur.

(2) Inclus dans le poste Titres – Placements, déduction faite de la correction de valeur applicable, dans les bilans consolidés.

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti et présentés dans le tableau ci-dessus est établie au moyen des techniques d'évaluation et des données suivantes.

Titres au coût amorti

La juste valeur des obligations d'entités gouvernementales, des obligations de sociétés et de titres adossés à des actifs est fondée sur les prix cotés, si les prix de titres identiques sont accessibles. Lorsque les prix de titres identiques ne sont pas facilement accessibles, nous avons recours aux modèles standards appliqués dans le secteur qui utilisent des données comme les marges d'escompte, les rendements, le taux de défaillance, le taux de remboursement anticipé et la PCD, lesquels sont fondés sur les prix de transaction, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs d'instruments comparables.

Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les instruments à long terme sont décrites dans la rubrique Juste valeur des actifs et des passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente et classés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. En général, la valeur comptable des instruments à court terme avoisine leur juste valeur.

Prêts de détail

Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit. Pour les prêts hypothécaires résidentiels et les prêts aux particuliers et aux petites entreprises, nous séparons le portefeuille selon certaines caractéristiques, telles que le type de produit, le taux d'intérêt contractuel, la durée jusqu'à l'échéance et la notation de crédit, selon le cas. La juste valeur de ces prêts est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt en vigueur, les taux affichés et les taux contractuels des clients, les escomptes des clients, les écarts de taux, les taux de défaillance, les taux de remboursement anticipé, la PCD et les ratios prêt-valeur. La juste valeur des créances sur cartes de crédit est également calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données les taux de rendement, les sorties du bilan et les taux de paiements mensuels du portefeuille. En général, la valeur comptable des prêts à court terme et à taux variable se rapproche de leur juste valeur.

Prêts de gros

Les prêts de gros sont évalués en fonction des cours du marché lorsque ceux-ci sont disponibles. Autrement, la juste valeur est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant les données suivantes : les taux d'intérêt sur le marché et les écarts avec le marché des actifs dont les notations et les durées jusqu'à l'échéance sont semblables, la PCD, la fréquence de défaillance attendue fondée sur les cours des swaps sur défaillance de crédit, si elle est disponible, et les données pertinentes sur les cours, comme le taux contractuel, les dates de montage et d'échéance, le prix de rachat, la fréquence et la date de paiement du coupon convenues.

Dépôts

Les dépôts se composent de dépôts à vue, sur préavis et à terme, qui comprennent des billets de dépôt de premier rang que nous avons émis à des fins de financement à long terme. La juste valeur des dépôts à terme est établie au moyen de l'une des techniques d'évaluation suivantes : i) pour les dépôts à terme et autres instruments semblables, nous répartissons le portefeuille selon la durée jusqu'à l'échéance. La juste valeur de ces instruments est établie selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données telles que les taux offerts aux clients pour de nouveaux contrats assortis des échéances correspondantes; ii) pour les billets de dépôt de premier rang, nous avons recours aux prix négociés réels, aux prix du vendeur ou à la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant comme données la courbe des taux d'intérêt sur le marché et nos écarts de financement. La valeur comptable des dépôts à vue, sur préavis et à court terme, correspond approximativement à leur juste valeur.

Autres actifs et autres passifs

Les autres actifs et les autres passifs comprennent des instruments financiers sur certaines marchandises. La juste valeur de ces instruments est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, en utilisant des données applicables comme les taux d'intérêt du marché, les écarts de taux des contreparties, nos écarts de financement, les prix à terme des marchandises et les prix au comptant.

Débetures subordonnées

La juste valeur des débetures subordonnées se fonde sur les cours du marché, les cours établis par les courtiers ou les prix établis par les vendeurs, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les cours ne peuvent être observés, la juste valeur est établie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie en utilisant des données pertinentes, notamment les taux d'intérêt sur le marché et les écarts de taux.

Valeur comptable des titres

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025						
	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	5 832 \$	7 418 \$	7 068 \$	5 529 \$	11 615 \$	– \$	37 462 \$
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	2 883	1 906	20 494	4 981	10 493	–	40 757
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	3 976	4 445	3 064	1 207	1 725	–	14 417
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	1	73	–	74
Titres adossés à des actifs	138	118	348	415	276	–	1 295
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)	1 909	3 606	6 736	4 906	8 832	–	25 989
Titres de participation						99 073	99 073
	14 738	17 493	37 710	17 039	33 014	99 073	219 067
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	368	15 974	23 215	270	–	–	39 827
Juste valeur	368	15 978	23 250	270	–	–	39 866
Rendement (4)	2,1 %	3,4 %	2,9 %	2,5 %	–	–	3,1 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	–	1 892	8 225	666	585	–	11 368
Juste valeur	–	1 893	8 222	670	533	–	11 318
Rendement (4)	–	3,4 %	3,3 %	3,1 %	4,6 %	–	3,4 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	1 723	7 455	56 949	51 353	13 905	–	131 385
Juste valeur	1 695	7 455	57 164	51 532	12 845	–	130 691
Rendement (4)	4,5 %	3,0 %	3,9 %	3,7 %	3,6 %	–	3,8 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	358	2 847	8 722	48	–	–	11 975
Juste valeur	357	2 835	8 693	48	–	–	11 933
Rendement (4)	2,5 %	2,5 %	3,7 %	3,7 %	–	–	3,4 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	70	87	2 517	–	2 674
Juste valeur	–	–	70	85	2 519	–	2 674
Rendement (4)	–	–	5,4 %	5,6 %	5,6 %	–	5,6 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	5	3 356	6 765	–	10 126
Juste valeur	–	–	5	3 357	6 777	–	10 139
Rendement (4)	–	–	5,3 %	5,3 %	5,5 %	–	5,4 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	5 337	8 239	18 761	985	280	–	33 602
Juste valeur	5 338	8 245	18 827	1 000	268	–	33 678
Rendement (4)	2,2 %	2,4 %	3,7 %	4,4 %	5,3 %	–	3,2 %
Titres de participation							
Coût						832	832
Juste valeur (5)						1 496	1 496
Coût/coût amorti	7 786	36 407	115 947	56 765	24 052	832	241 789
Juste valeur	7 758	36 406	116 231	56 962	22 942	1 496	241 795
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Rendement (4)	1 302	3 188	19 544	5 355	36	–	29 425
Rendement (4)	1,4 %	1,9 %	3,1 %	2,6 %	3,8 %	–	2,8 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Rendement (4)	2 095	4 607	18 716	4 778	19 366	–	49 562
Rendement (4)	3,1 %	3,9 %	3,0 %	3,4 %	2,9 %	–	3,1 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Rendement (4)	795	2 096	4 367	137	–	–	7 395
Rendement (4)	2,6 %	2,7 %	3,8 %	4,1 %	–	–	3,4 %
Titres adossés à des actifs							
Rendement (4)	–	–	21	–	126	–	147
Rendement (4)	–	–	4,7 %	–	5,4 %	–	5,3 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Rendement (4)	1 019	4 099	9 102	162	15	–	14 397
Rendement (4)	3,2 %	3,1 %	3,6 %	3,7 %	4,8 %	–	3,4 %
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	5 211	13 990	51 750	10 432	19 543	–	100 926
Juste valeur	5 210	14 011	52 093	10 051	17 363	–	98 728
Total de la valeur comptable des titres	27 707 \$	67 889 \$	205 691 \$	84 433 \$	75 499 \$	100 569 \$	561 788 \$

(en millions de dollars canadiens)	Durée jusqu'à l'échéance (1)					Sans échéance précise	Total
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans		
Titres détenus à des fins de transaction (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	2 026 \$	8 712 \$	6 054 \$	3 509 \$	10 071 \$	– \$	30 372 \$
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	2 599	1 423	13 648	4 336	8 982	–	30 988
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	710	246	1 578	972	1 128	–	4 634
Titres adossés à des créances hypothécaires	–	–	–	–	3	–	3
Titres adossés à des actifs	289	213	387	406	139	–	1 434
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances (3)	2 030	3 178	8 170	4 200	8 617	–	26 195
Titres de participation						89 674	89 674
	7 654	13 772	29 837	13 423	28 940	89 674	183 300
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien							
Gouvernement fédéral							
Coût amorti	2 068	2 810	7 893	394	–	–	13 165
Juste valeur	2 068	2 803	7 904	394	–	–	13 169
Rendement (4)	3,2 %	2,4 %	2,9 %	2,9 %	–	–	2,9 %
Provinces et municipalités							
Coût amorti	154	2 768	3 827	334	480	–	7 563
Juste valeur	154	2 767	3 833	333	467	–	7 554
Rendement (4)	3,6 %	2,2 %	3,3 %	2,7 %	4,3 %	–	3,0 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains							
Coût amorti	1 154	1 198	30 773	33 906	14 601	–	81 632
Juste valeur	1 182	1 196	30 797	33 831	13 260	–	80 266
Rendement (4)	5,6 %	2,1 %	3,1 %	3,9 %	3,3 %	–	3,5 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE							
Coût amorti	300	1 510	8 389	–	–	–	10 199
Juste valeur	300	1 511	8 345	–	–	–	10 156
Rendement (4)	1,2 %	3,6 %	3,5 %	–	–	–	3,4 %
Titres adossés à des créances hypothécaires							
Coût amorti	–	–	–	58	2 588	–	2 646
Juste valeur	–	–	–	56	2 578	–	2 634
Rendement (4)	–	–	–	6,1 %	5,9 %	–	5,9 %
Titres adossés à des actifs							
Coût amorti	–	–	–	4 258	5 085	–	9 343
Juste valeur	–	–	–	4 263	5 094	–	9 357
Rendement (4)	–	–	–	6,2 %	6,4 %	–	6,3 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances							
Coût amorti	7 028	2 703	20 830	991	380	–	31 932
Juste valeur	7 027	2 707	20 858	1 010	380	–	31 982
Rendement (4)	3,2 %	3,8 %	4,0 %	5,0 %	5,3 %	–	3,9 %
Titres de participation							
Coût						728	728
Juste valeur (5)						1 242	1 242
Coût/coût amorti	10 704	10 989	71 712	39 941	23 134	728	157 208
Juste valeur	10 731	10 984	71 737	39 887	21 779	1 242	156 360
Coût amorti (2)							
Titres d'emprunt émis ou garantis par :							
Gouvernement canadien	216	7 516	17 571	6 160	–	–	31 463
Rendement (4)	2,4 %	1,7 %	3,0 %	2,0 %	–	–	2,4 %
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	2 029	5 659	13 197	4 882	20 221	–	45 988
Rendement (4)	2,5 %	3,6 %	3,4 %	3,2 %	2,6 %	–	3,0 %
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	61	1 133	5 169	202	–	–	6 565
Rendement (4)	0,9 %	2,3 %	3,2 %	3,3 %	–	–	3,0 %
Titres adossés à des actifs	–	–	2	32	–	–	34
Rendement (4)	–	–	0,3 %	5,6 %	–	–	5,2 %
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	526	3 677	11 724	259	22	–	16 208
Rendement (4)	2,9 %	3,1 %	3,6 %	3,5 %	5,3 %	–	3,5 %
Coût amorti, déduction faite de la correction de valeur	2 832	17 985	47 663	11 535	20 243	–	100 258
Juste valeur	2 826	17 855	47 481	10 701	17 473	–	96 336
Total de la valeur comptable des titres	21 217 \$	42 741 \$	149 237 \$	64 845 \$	70 962 \$	90 916 \$	439 918 \$

- (1) Les échéances réelles pourraient être différentes des échéances contractuelles présentées ci-dessus, car les emprunteurs peuvent avoir le droit de proroger leur emprunt ou de le rembourser à l'avance, avec ou sans pénalité.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction et les titres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur. Les titres inscrits au coût amorti, qui font partie des titres de placement, sont comptabilisés au coût amorti et sont présentés déduction faite de toute correction de valeur pour pertes de crédit.
- (3) Comprend principalement des titres d'emprunt de sociétés, des titres d'emprunt d'organismes supranationaux, ainsi que du papier commercial.
- (4) Le rendement moyen pondéré est calculé au moyen du taux d'intérêt contractuel et en fonction de la valeur comptable à la fin de l'exercice pour chacune des catégories de titres.
- (5) Certains titres de participation non détenus à des fins de transaction ont été désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Profits et pertes latents sur les titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût amorti	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres d'emprunt émis ou garantis par :								
Gouvernement canadien								
Gouvernement fédéral	39 827 \$	46 \$	(7)\$	39 866 \$	13 165 \$	31 \$	(27)\$	13 169 \$
Provinces et municipalités	11 368	39	(89)	11 318	7 563	27	(36)	7 554
Gouvernement fédéral, États, municipalités et organismes américains	131 385	622	(1 316)	130 691	81 632	333	(1 699)	80 266
Entités gouvernementales d'autres pays membres de l'OCDE	11 975	14	(56)	11 933	10 199	6	(49)	10 156
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 674	7	(7)	2 674	2 646	3	(15)	2 634
Titres adossés à des actifs	10 126	15	(2)	10 139	9 343	17	(3)	9 357
Titres d'emprunt de sociétés et autres créances	33 602	122	(46)	33 678	31 932	101	(51)	31 982
Titres de participation	832	669	(5)	1 496	728	519	(5)	1 242
	241 789 \$	1 534 \$	(1 528)\$	241 795 \$	157 208 \$	1 037 \$	(1 885)\$	156 360 \$

- (1) Compte non tenu de titres détenus afin d'en percevoir les flux de trésorerie de 100 926 millions de dollars au 31 octobre 2025 qui sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit (100 258 millions au 31 octobre 2024).
- (2) Les profits et les pertes bruts latents comprennent une correction de valeur pour pertes de crédit de (40) millions de dollars liée à des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global au 31 octobre 2025 ((35) millions au 31 octobre 2024) comptabilisée en résultat et dans les autres composantes des capitaux propres.

Correction de valeur pour pertes de crédit sur les titres de placement

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur, par niveau, pour les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Achats – Ils reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Ventes et arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (1)

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2025				le 31 octobre 2024			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (2)	Total	
Solde au début de la période	6 \$	– \$	(41)\$	(35)\$	4 \$	– \$	(37)\$	(33)\$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	7	–	–	7	10	–	–	10
Ventes et arrivées à échéance	(4)	–	–	(4)	(4)	–	–	(4)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(4)	–	(10)	(14)	(4)	–	(8)	(12)
Écart de change et autres	–	–	6	6	–	–	4	4
Solde à la fin de la période	5 \$	– \$	(45)\$	(40)\$	6 \$	– \$	(41)\$	(35)\$

- (1) Les pertes de crédit attendues sur les titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ne sont pas comptabilisées séparément dans le bilan consolidé, car les titres visés sont inscrits à la juste valeur. Le cumul des pertes de crédit comptabilisé en résultat net est présenté au poste Autres composantes des capitaux propres.
- (2) Comprend la correction de valeur sur les titres dépréciés acquis.

Correction de valeur pour pertes de crédit – titres au coût amorti

Pour les exercices clos

(en millions de dollars canadiens)	le 31 octobre 2025				le 31 octobre 2024			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Solde au début de la période	6 \$	8 \$	– \$	14 \$	8 \$	15 \$	– \$	23 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 2	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts vers le stade 3	–	–	–	–	–	–	–	–
Achats	7	–	–	7	7	–	–	7
Ventes et arrivées à échéance	–	–	–	–	(2)	–	–	(2)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(6)	(2)	–	(8)	(8)	(6)	–	(14)
Écart de change et autres	1	–	–	1	1	(1)	–	–
Solde à la fin de la période	8 \$	6 \$	– \$	14 \$	6 \$	8 \$	– \$	14 \$

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau suivant présente la juste valeur des titres d'emprunt évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ainsi que la valeur comptable brute des titres évalués au coût amorti. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour évaluer les pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1)	Total
Titres de placement								
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Qualité investissement	239 375 \$	– \$	– \$	239 375 \$	154 100 \$	– \$	– \$	154 100 \$
Qualité inférieure	786	4	–	790	875	–	–	875
Dépréciés	–	–	134	134	–	–	143	143
	240 161	4	134	240 299	154 975	–	143	155 118
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (2)				1 496				1 242
				241 795 \$				156 360 \$
Titres au coût amorti								
Qualité investissement	99 673 \$	– \$	– \$	99 673 \$	99 224 \$	– \$	– \$	99 224 \$
Qualité inférieure	1 098	169	–	1 267	856	192	–	1 048
	100 771	169	–	100 940	100 080	192	–	100 272
Correction de valeur pour pertes de crédit	8	6	–	14	6	8	–	14
	100 763 \$	163 \$	– \$	100 926 \$	100 074 \$	184 \$	– \$	100 258 \$

(1) Représente des titres dépréciés acquis de 134 millions de dollars (143 millions au 31 octobre 2024).

(2) Les titres de placement évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Note 5 Prêts et correction de valeur pour pertes de crédit

Prêts, par portefeuille et par secteur géographique, déduction faite de la correction de valeur

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025					Total, déduction faite de la correction de valeur
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	454 346 \$	35 673 \$	3 394 \$	493 413 \$	(794)\$	492 619 \$
Prêts aux particuliers	90 842	20 984	3 519	115 345	(1 541)	113 804
Prêts sur cartes de crédit (3)	25 836	652	301	26 789	(1 273)	25 516
Prêts aux petites entreprises (4)	16 797	–	–	16 797	(334)	16 463
Prêts de gros (2), (5)	194 487	143 439	59 245	397 171	(3 151)	394 020
Total des prêts	782 308 \$	200 748 \$	66 459 \$	1 049 515 \$	(7 093)\$	1 042 422 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail	311 332	9 434	4 913	325 679	(197)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	183 589	309 469	101 511	594 569	(168)	

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024					Total, déduction faite de la correction de valeur
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Corrections de valeur pour pertes sur prêts (1)	
Prêts de détail (2)						
Prêts hypothécaires résidentiels	441 191 \$	33 092 \$	3 261 \$	477 544 \$	(572)\$	476 972 \$
Prêts aux particuliers	86 977	18 148	3 213	108 338	(1 389)	106 949
Prêts sur cartes de crédit (3)	24 619	653	293	25 565	(1 164)	24 401
Prêts aux petites entreprises (4)	15 531	–	–	15 531	(258)	15 273
Prêts de gros (2), (5)	189 378	119 231	51 830	360 439	(2 654)	357 785
Total des prêts	757 696 \$	171 124 \$	58 597 \$	987 417 \$	(6 037)\$	981 380 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail	300 071	5 099	4 100	309 270	(172)	
Engagements inutilisés – Prêts de gros	180 687	264 309	88 787	533 783	(139)	

- (1) Exclut une correction de valeur de 1 million de dollars relative aux prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (4 millions au 31 octobre 2024).
- (2) L'information géographique est basée sur le pays de résidence de l'emprunteur.
- (3) Les prêts sur cartes de crédit sont gérés dans un seul portefeuille qui comprend les cartes pour particuliers et les cartes pour entreprises.
- (4) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré collectivement.
- (5) Comprend le risque lié aux petites entreprises géré individuellement.

Durée jusqu'à l'échéance des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)			Sensibilité aux taux d'intérêt				
	Moins de 1 an (2)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	395 387 \$	215 783 \$	41 174 \$	652 344 \$	253 592 \$	389 868 \$	8 884 \$	652 344 \$
Prêts de gros	338 854	43 992	14 325	397 171	84 295	309 440	3 436	397 171
Total des prêts	734 241 \$	259 775 \$	55 499 \$	1 049 515 \$	337 887 \$	699 308 \$	12 320 \$	1 049 515 \$
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(7 093)				(7 093)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	734 241 \$	259 775 \$	48 406 \$	1 042 422 \$	337 887 \$	699 308 \$	5 227 \$	1 042 422 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024							
	Durée jusqu'à l'échéance (1)			Sensibilité aux taux d'intérêt				
	Moins de 1 an (2)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux variable	Taux fixe	Non sensibles aux taux	Total
Prêts de détail	342 552 \$	240 995 \$	43 431 \$	626 978 \$	211 027 \$	407 455 \$	8 496 \$	626 978 \$
Prêts de gros	302 024	44 977	13 438	360 439	80 385	277 599	2 455	360 439
Total des prêts	644 576 \$	285 972 \$	56 869 \$	987 417 \$	291 412 \$	685 054 \$	10 951 \$	987 417 \$
Correction de valeur pour pertes sur prêts				(6 037)				(6 037)
Total des prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	644 576 \$	285 972 \$	50 832 \$	981 380 \$	291 412 \$	685 054 \$	4 914 \$	981 380 \$

- (1) Généralement basée sur la date contractuelle de modification des taux ou la date d'échéance, selon la plus rapprochée des deux.
- (2) Comprend des prêts à taux variable dont les taux peuvent être révisés au gré du client sans pénalité.

Correction de valeur pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos									
	le 31 octobre 2025					le 31 octobre 2024				
	Solde au début de la période	Dotations à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période	Solde au début de la période	Dotations à la provision pour pertes de crédit	Sorties du bilan, montant net (1)	Écart de change et autres	Solde à la fin de la période
Prêts de détail										
Prêts hypothécaires résidentiels	572 \$	280 \$	(9)\$	(49)\$	794 \$	481 \$	114 \$	(10)\$	(13)\$	572 \$
Prêts aux particuliers	1 482	956	(779)	(20)	1 639	1 228	877	(616)	(7)	1 482
Prêts sur cartes de crédit	1 233	952	(829)	–	1 356	1 069	831	(669)	2	1 233
Prêts aux petites entreprises	272	209	(104)	(26)	351	194	178	(84)	(16)	272
Prêts de gros	2 793	1 959	(1 163)	(270)	3 319	2 326	1 297	(700)	(130)	2 793
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	–	–	50	(50)	–	–	–
	6 352 \$	4 356 \$	(2 884)\$	(365)\$	7 459 \$	5 348 \$	3 247 \$	(2 079)\$	(164)\$	6 352 \$
Présentation ventilée :										
Correction de valeur pour pertes sur prêts	6 037 \$				7 093 \$	5 004 \$				6 037 \$
Autres passifs – Dotations	311				365	288				311
Autres actifs – Autres	–				–	50				–
Autres composantes des capitaux propres	4				1	6				4

(1) Les prêts qui ont été sortis du bilan font en général l'objet d'efforts de recouvrement continus pendant une période donnée après leur sortie. Le montant contractuel impayé lié aux prêts qui ont été sortis du bilan pendant l'exercice clos le 31 octobre 2025 et qui ne font plus l'objet de mesures de recouvrement s'élève à 285 millions de dollars (359 millions au 31 octobre 2024).

Le tableau ci-après présente le rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la correction de valeur pour chaque grande catégorie de produits de prêts et d'engagements tels qu'ils ont été déterminés dans notre modèle de correction de valeur pondéré en fonction des scénarios et de l'application d'un jugement expert en matière de crédit, le cas échéant. Les éléments de rapprochement sont les suivants :

- Changements de modèle – Si des changements sont faits, ils reflètent généralement l'incidence des changements importants apportés aux modèles quantitatifs utilisés pour faire l'estimation des pertes de crédit attendues, ainsi que toute incidence connexe ayant trait aux stades.
- Transferts entre les stades – On présume qu'ils surviennent avant toute réévaluation correspondante de la correction de valeur.
- Originations – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs nouvellement comptabilisés durant la période, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Arrivées à échéance – Elles reflètent la correction de valeur établie pour les actifs décomptabilisés durant la période sans qu'une perte de crédit ait été subie, y compris les actifs décomptabilisés à la suite d'une modification des conditions.
- Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition – Ils reflètent les faits suivants : l'incidence des variations des données ou hypothèses relatives aux modèles, y compris les changements dans les conditions macroéconomiques prospectives, les remboursements partiels et les prélèvements supplémentaires sur les facilités existantes, les changements d'évaluation à la suite d'un transfert entre les stades et la désactualisation de la valeur temps de l'argent du fait du passage du temps au stade 1 et au stade 2.

Correction de valeur pour pertes de crédit – prêts de détail et prêts de gros

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos							
	le 31 octobre 2025				le 31 octobre 2024			
	Productifs		Dépréciés		Productifs		Dépréciés	
	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels								
Solde au début de la période	215 \$	126 \$	231 \$	572 \$	223 \$	90 \$	168 \$	481 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	157	(153)	(4)	–	99	(97)	(2)	–
Transferts vers le stade 2	(41)	49	(8)	–	(23)	36	(13)	–
Transferts vers le stade 3	(7)	(45)	52	–	(5)	(42)	47	–
Originations	100	–	–	100	94	–	–	94
Arrivées à échéance	(25)	(29)	–	(54)	(19)	(17)	–	(36)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(123)	256	101	234	(155)	157	54	56
Sorties du bilan	–	–	(20)	(20)	–	–	(23)	(23)
Recouvrements	–	–	11	11	–	–	13	13
Écart de change et autres	–	–	(49)	(49)	1	(1)	(13)	(13)
Solde à la fin de la période	276 \$	204 \$	314 \$	794 \$	215 \$	126 \$	231 \$	572 \$
Prêts aux particuliers								
Solde au début de la période	305 \$	966 \$	211 \$	1 482 \$	280 \$	793 \$	155 \$	1 228 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	594	(593)	(1)	–	537	(537)	–	–
Transferts vers le stade 2	(96)	100	(4)	–	(75)	78	(3)	–
Transferts vers le stade 3	(4)	(163)	167	–	(3)	(130)	133	–
Originations	105	–	–	105	116	–	–	116
Arrivées à échéance	(53)	(233)	(1)	(287)	(51)	(186)	–	(237)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(562)	1 040	660	1 138	(499)	947	550	998
Sorties du bilan	–	–	(935)	(935)	–	–	(745)	(745)
Recouvrements	–	–	156	156	–	–	129	129
Écart de change et autres	2	(2)	(20)	(20)	–	1	(8)	(7)
Solde à la fin de la période	291 \$	1 115 \$	233 \$	1 639 \$	305 \$	966 \$	211 \$	1 482 \$
Prêts sur cartes de crédit								
Solde au début de la période	207 \$	1 026 \$	– \$	1 233 \$	203 \$	866 \$	– \$	1 069 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	662	(662)	–	–	559	(559)	–	–
Transferts vers le stade 2	(112)	112	–	–	(111)	111	–	–
Transferts vers le stade 3	(2)	(595)	597	–	(2)	(483)	485	–
Originations	14	–	–	14	25	–	–	25
Arrivées à échéance	(4)	(56)	–	(60)	(5)	(48)	–	(53)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(546)	1 313	231	998	(465)	1 139	185	859
Sorties du bilan	–	–	(1 010)	(1 010)	–	–	(892)	(892)
Recouvrements	–	–	181	181	–	–	223	223
Écart de change et autres	(2)	1	1	–	3	–	(1)	2
Solde à la fin de la période	217 \$	1 139 \$	– \$	1 356 \$	207 \$	1 026 \$	– \$	1 233 \$
Prêts aux petites entreprises								
Solde au début de la période	80 \$	86 \$	106 \$	272 \$	70 \$	66 \$	58 \$	194 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	54	(54)	–	–	35	(35)	–	–
Transferts vers le stade 2	(23)	23	–	–	(20)	20	–	–
Transferts vers le stade 3	(1)	(14)	15	–	(1)	(10)	11	–
Originations	39	–	–	39	43	–	–	43
Arrivées à échéance	(19)	(24)	–	(43)	(17)	(21)	–	(38)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(41)	98	156	213	(31)	65	139	173
Sorties du bilan	–	–	(124)	(124)	–	–	(98)	(98)
Recouvrements	–	–	20	20	–	–	14	14
Écart de change et autres	6	2	(34)	(26)	1	1	(18)	(16)
Solde à la fin de la période	95 \$	117 \$	139 \$	351 \$	80 \$	86 \$	106 \$	272 \$
Prêts de gros								
Solde au début de la période	787 \$	1 038 \$	968 \$	2 793 \$	774 \$	785 \$	767 \$	2 326 \$
Dotation à la provision pour pertes de crédit								
Transferts vers le stade 1	277	(275)	(2)	–	284	(282)	(2)	–
Transferts vers le stade 2	(124)	133	(9)	–	(152)	159	(7)	–
Transferts vers le stade 3	(15)	(273)	288	–	(9)	(77)	86	–
Originations	755	–	–	755	737	–	–	737
Arrivées à échéance	(543)	(418)	–	(961)	(438)	(379)	–	(817)
Changements touchant le risque, les paramètres et l'exposition	(243)	912	1 496	2 165	(407)	827	957	1 377
Sorties du bilan	–	–	(1 237)	(1 237)	–	–	(763)	(763)
Recouvrements	–	–	74	74	–	–	63	63
Écart de change et autres	2	6	(278)	(270)	(2)	5	(133)	(130)
Solde à la fin de la période	896 \$	1 123 \$	1 300 \$	3 319 \$	787 \$	1 038 \$	968 \$	2 793 \$

Données et hypothèses clés

L'évaluation des pertes de crédit attendues est un calcul complexe qui fait intervenir un nombre important de données et d'hypothèses interdépendantes, et la correction de valeur n'est pas sensible à un seul facteur. Les principaux facteurs qui font varier les pertes de crédit attendues sont les suivants :

- les changements dans la qualité du crédit de l'emprunteur ou de l'instrument, que reflètent principalement les modifications des évaluations internes des risques;
- les variations des conditions macroéconomiques prospectives, en particulier les variables macroéconomiques sur lesquelles reposent nos modèles, lesquelles sont les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent;
- les changements dans la façon dont les scénarios sont construits et la pondération attribuée à chaque scénario;
- les transferts entre les stades, qui peuvent être motivés par les changements subis par n'importe lequel des facteurs ci-dessus.

Pour refléter les facteurs de risque pertinents qui ne sont pas pris en compte dans les résultats de nos modèles, nous avons eu recours à un jugement expert en matière de crédit pour déterminer l'évaluation de notre correction de valeur pour pertes de crédit pondérée. L'évaluation des pertes de crédit attendues, y compris la façon dont les scénarios sont construits et les pondérations, la détermination des augmentations importantes du risque de crédit depuis l'origination et le recours à un jugement d'expert, est supervisée par un comité de gestion de la haute direction sur lequel siègent les fonctions Finances, Gestion des risques du Groupe et Économie.

Notations internes du risque

Les notations internes du risque sont attribuées conformément au cadre de gestion des risques présenté à la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion, sous les titres Risque de crédit lié aux prêts de gros et Risque de crédit lié aux prêts de détail. Les changements apportés aux notations internes du risque se reflètent dans les paramètres de la PD qui sont estimés en fonction de l'historique de nos pertes selon le segment de risque pertinent ou la note de risque pertinente, ajustés en fonction des informations prospectives.

Élaboration et pondération des scénarios

Notre estimation des pertes de crédit attendues des stades 1 et 2 tient compte de cinq différents scénarios macroéconomiques futurs. Les scénarios servent à recenser un large intervalle de résultats possibles et ils sont pondérés selon notre estimation quant à la probabilité relative de l'intervalle de résultats représenté par chaque scénario à la date de clôture. Nous pondérons chaque scénario en tenant compte de la fréquence passée, des tendances actuelles et des conditions prospectives, lesquelles sont appelées à changer. La pondération des scénarios tient compte de la mesure dans laquelle le scénario de base comprend des attentes économiques favorables et défavorables ainsi que des risques de hausse et de baisse du scénario de base qui se matérialiseront dans l'avenir. Le scénario de base repose sur des prévisions à l'égard du taux, de la valeur ou du rendement pour chacune des variables macroéconomiques pertinentes. Les scénarios de fluctuation à la hausse et à la baisse sont établis par l'ajustement de nos projections de base, le but étant de construire des scénarios et des pondérations raisonnablement possibles qui soient respectivement plus optimistes et plus pessimistes que le scénario de base. Deux scénarios de fluctuation à la baisse supplémentaires soulignent la nature non linéaire des pertes de crédit possibles dans nos portefeuilles. Lorsque l'économie atteint ou frôle l'équilibre, la gravité du scénario à la baisse reflète généralement un événement défavorable qui est habituel dans un cycle économique et les deux scénarios à la baisse non linéaires reflètent un résultat qui est bien pire que celui du scénario à la baisse.

L'incidence de nos cinq scénarios varie d'un portefeuille à l'autre étant donné que chaque portefeuille possède une sensibilité différente aux diverses variables macroéconomiques.

L'incidence de la pondération de ces multiples scénarios a augmenté notre correction de valeur pour pertes de crédit liée aux prêts productifs par rapport à notre scénario de base de 1 268 millions de dollars au 31 octobre 2025 (945 millions au 31 octobre 2024).

Variables macroéconomiques prospectives

Les données qui entrent dans l'estimation des corrections de valeur pour pertes de crédit des stades 1 et 2, soit la PD, la PCD et l'ECD, sont intégrées à un modèle fondé sur les variables macroéconomiques (ou sur les variations de celles-ci) les plus étroitement corrélées avec les pertes de crédit du portefeuille pertinent. Chacun des scénarios macroéconomiques entrant dans notre calcul des pertes de crédit attendues comprend une projection, sur cinq ans, de toutes les variables macroéconomiques pertinentes dont se servent nos modèles et se rabat sur une période de deux à cinq ans, généralement dans une perspective à moyen terme. Selon l'usage qu'on en fait dans les modèles, les variables macroéconomiques font l'objet d'une projection au niveau d'un pays, d'une province ou d'un État ou à un niveau plus fin. Elles incluent une ou plusieurs variables, décrites ci-dessous, qui varient selon le portefeuille et la région.

Notre correction de valeur pour pertes de crédit reflète nos perspectives économiques en date du 31 octobre 2025. Les changements ultérieurs à ces prévisions, ainsi que les estimations connexes, seront pris en compte dans la correction de valeur pour pertes de crédit des prochaines périodes.

Notre scénario de base tient compte d'un sommet atteint par le taux de chômage au Canada au quatrième trimestre civil de 2025 et d'une baisse graduelle à partir du début de l'année civile 2026, et du fait que le taux de chômage aux États-Unis devrait augmenter et atteindre un sommet au premier trimestre civil de 2026 pour revenir à un équilibre d'ici le quatrième trimestre civil de 2026. Le taux directeur devrait rester inchangé au Canada jusqu'à la fin de l'année civile 2026, et les États-Unis devraient recommencer à baisser leurs taux jusqu'à la moitié de l'année civile 2026.

Nos scénarios de fluctuation à la baisse comprennent deux scénarios supplémentaires plus pessimistes conçus pour tenir compte des perturbations commerciales et du secteur d'activité de l'immobilier. En réponse à la politique commerciale internationale des États-Unis, nous avons conçu au cours du deuxième trimestre de 2025 un scénario de perturbation commerciale pour remplacer notre scénario pour le secteur d'activité de l'énergie. Nos scénarios de fluctuation à la baisse reflètent la possibilité de chocs macroéconomiques modérés et croissants à compter du premier trimestre civil de 2026 par

rapport à notre scénario de base. Dans ces scénarios, les conditions devraient se détériorer par rapport à ce qu'elles étaient au quatrième trimestre civil de 2025 pour une période d'au plus 18 mois, suivie par une reprise pour le reste de la période. Ces scénarios tablent sur une politique monétaire qui, en réponse, ramènera l'économie à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

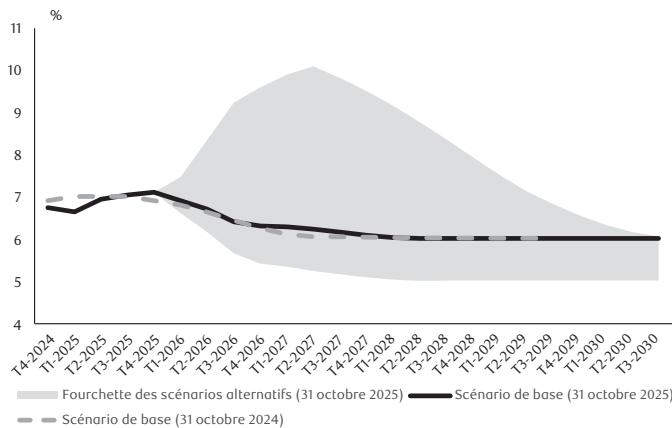
Notre scénario de fluctuation à la hausse reflète une croissance économique légèrement plus solide que celle du scénario de base, sans mesures monétaires supplémentaires pour la freiner, suivie d'un retour à un rythme de croissance durable au cours de la période de prévision.

Nous avons augmenté la pondération de nos scénarios de fluctuation à la baisse par rapport au 31 octobre 2024 afin de rendre compte de l'incertitude économique accrue liée à la politique commerciale internationale des États-Unis par rapport à notre scénario de base.

La rubrique qui suit présente des renseignements supplémentaires sur nos prévisions trimestrielles concernant les principales variables macroéconomiques utilisées dans les modèles servant à estimer les corrections de valeur pour pertes de :

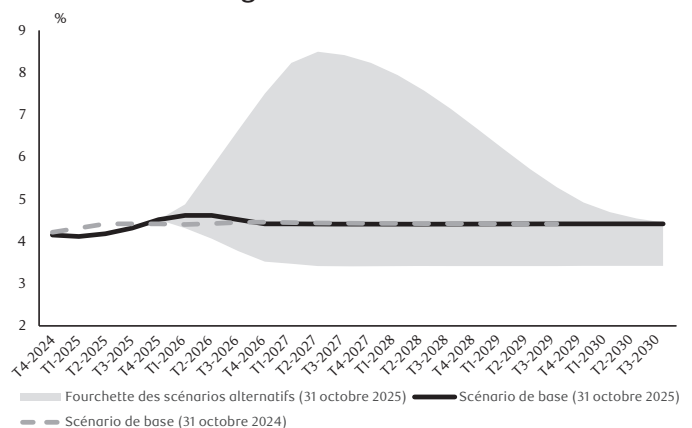
- Taux de chômage** – Selon notre scénario de base, nous prévoyons que le taux de chômage au Canada atteindra un sommet de 7,1 % au quatrième trimestre civil de 2025 pour revenir à l'équilibre à long terme d'ici le premier trimestre civil de 2028. Le taux de chômage aux États-Unis devrait pour sa part atteindre 4,5 % au quatrième trimestre civil de 2025, puis atteindre un sommet de 4,6 % au premier trimestre civil de 2026 pour revenir à son niveau d'équilibre à long terme d'ici le quatrième trimestre civil de 2026.

Taux de chômage au Canada (1)



(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

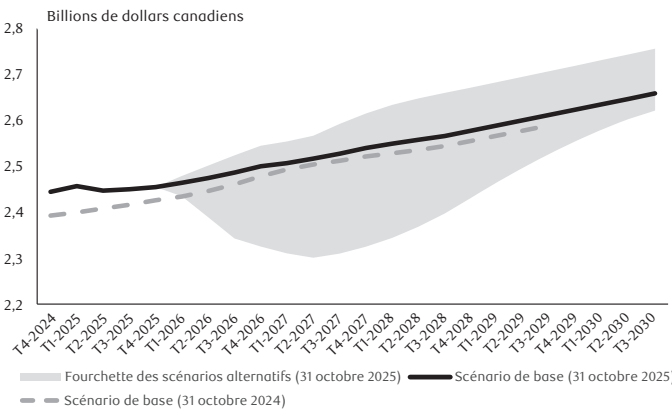
Taux de chômage aux États-Unis (1)



(1) Correspond au niveau trimestriel moyen du chômage pendant les trimestres civils présentés.

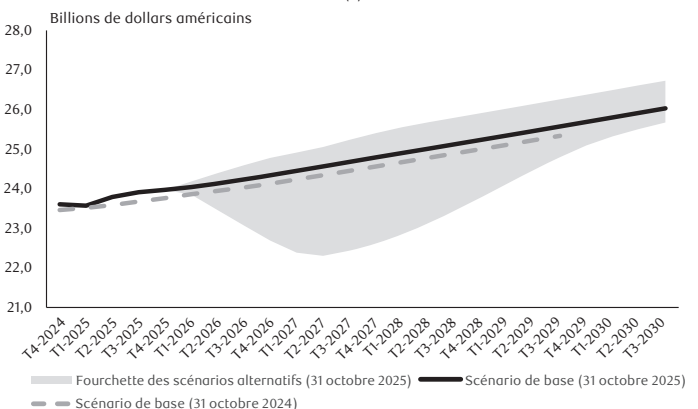
- Produit intérieur brut (PIB)** – Selon notre scénario de base, la croissance du PIB au Canada et aux États-Unis devrait se poursuivre de manière stable au cours du quatrième trimestre civil de 2025 et les suivants. Au quatrième trimestre civil de 2026, les PIB canadien et américain devraient être respectivement de 1,8 % et 1,5 % supérieurs à leur niveau du quatrième trimestre de 2025.

PIB réel du Canada (1)



(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar canadien de 2017 pour les trimestres civils présentés.

PIB réel des États-Unis (1)



(1) Représente le taux annuel désaisonnalisé indexé au cours du dollar américain de 2017 pour les trimestres civils présentés.

- Indice des prix des maisons au Canada** – Selon notre scénario de base, les prix des maisons devraient augmenter de 0,3 % au cours des 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2025 et afficher un taux de croissance annuel composé de 3,4 % pour les 2 à 5 années suivantes. Dans nos scénarios de fluctuation à la baisse et à la hausse du secteur d'activité de l'immobilier, le taux de croissance (contraction) annuel des prix des maisons varie de (29,2) % à 10,9 % pour les 12 prochains mois et de 4,2 % à 9,6 % pour les 2 à 5 années suivantes. Au 31 octobre 2024, notre scénario de base prévoyait une croissance de 0,7 % des prix des maisons pour les 12 prochains mois à partir du quatrième trimestre civil de 2024 et de 3,0 % pour les 2 à 5 années suivantes.

Les variables influant le plus sur les pertes de crédit de nos portefeuilles de détail sont le taux de chômage au Canada, l'indice des prix des maisons au Canada et le PIB au Canada. Le taux de financement à un jour au Canada a également une incidence sur nos portefeuilles de détail. Nos portefeuilles de gros sont soumis à l'influence de toutes les variables présentées ci-dessus, mais le poids de chacune varie selon le secteur. Parmi les autres variables influant sur nos portefeuilles de gros figurent notamment les écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, le rendement des obligations du gouvernement canadien et américain à 10 ans, le rendement des obligations de sociétés américaines BBB à 10 ans, l'indice de confiance des consommateurs canadien, les indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain, l'indice des prix des maisons aux États-Unis et les prix du gaz naturel (Henry Hub).

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une augmentation des pertes de crédit attendues : taux de chômage au Canada et aux États-Unis, taux de financement à un jour au Canada, écarts de taux des obligations de sociétés canadiennes et américaines BBB à 10 ans, taux des obligations des gouvernements canadien et américain à 10 ans et rendement des obligations de sociétés américaines BBB à 10 ans.

Une hausse de la valeur des variables macroéconomiques suivantes sera habituellement corrélée avec une baisse des pertes de crédit attendues : indices des prix des maisons au Canada et aux États-Unis, le PIB au Canada et aux États-Unis, indice de confiance des consommateurs canadien, indices des prix de l'immobilier commercial canadien et américain et prix du gaz naturel.

Transferts entre stades

Les transferts entre les stades 1 et 2 dépendent de l'appréciation visant à déterminer si le risque de crédit a augmenté sensiblement depuis la comptabilisation initiale, tel qu'il est décrit à la note 2. L'incidence d'un transfert de pertes de crédit attendues dans les 12 mois à venir vers la catégorie des pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument, ou réciproquement, varie selon le produit et dépend de la durée de vie attendue restante à la date du transfert. Les transferts entre les stades peuvent faire fluctuer grandement les pertes de crédit attendues.

Le tableau ci-après illustre l'incidence des différents stades sur nos corrections de valeur pour pertes de crédit en comparant la correction de valeur qui serait obtenue si tous les prêts étaient classés au stade 1 et la correction de valeur réellement comptabilisée à l'égard de ces actifs.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2	Correction de valeur pour pertes de crédit – ensemble des prêts productifs classés au stade 1	Incidence du stade	Corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2
Prêts productifs (1)	3 775 \$	1 698 \$	5 473 \$	3 313 \$	1 523 \$	4 836 \$

(1) Représente les corrections de valeur pour pertes de crédit de stades 1 et 2 liées aux prêts et engagements.

Exposition au risque de crédit selon la notation interne du risque

Le tableau qui suit présente la valeur comptable brute des prêts évalués au coût amorti et le montant contractuel total des engagements de prêt inutilisés soumis aux dispositions d'IFRS 9 relatives à la dépréciation. Les notations du risque sont basées sur les évaluations internes utilisées pour l'évaluation des pertes de crédit attendues à la date de clôture telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes relatives aux prêts de gros et de détail de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1), (2)	Total	Stade 1	Stade 2	Stade 3 (1), (2)	Total
Prêts de détail								
Prêts en cours – Prêts hypothécaires résidentiels								
Faible risque	386 060 \$	16 495 \$	– \$	402 555 \$	388 742 \$	1 354 \$	– \$	390 096 \$
Risque moyen	20 622	2 571	–	23 193	18 419	4 479	–	22 898
Risque élevé	2 131	6 532	–	8 663	1 761	6 593	–	8 354
Non notés (3)	54 253	1 940	–	56 193	52 569	1 479	–	54 048
Dépréciés	–	–	1 681	1 681	–	–	1 233	1 233
Total	463 066	27 538	1 681	492 285	461 491	13 905	1 233	476 629
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (4)				1 128				915
Total				493 413 \$				477 544 \$
Prêts en cours – Prêts aux particuliers								
Faible risque	87 536 \$	2 712 \$	– \$	90 248 \$	82 904 \$	1 680 \$	– \$	84 584 \$
Risque moyen	4 035	3 768	–	7 803	5 525	3 063	–	8 588
Risque élevé	601	2 583	–	3 184	592	2 365	–	2 957
Non notés (3)	12 493	1 180	–	13 673	11 303	498	–	11 801
Dépréciés	–	–	437	437	–	–	408	408
Total	104 665 \$	10 243 \$	437 \$	115 345 \$	100 324 \$	7 606 \$	408 \$	108 338 \$
Prêts en cours – Prêts sur cartes de crédit								
Faible risque	18 279 \$	161 \$	– \$	18 440 \$	17 363 \$	177 \$	– \$	17 540 \$
Risque moyen	2 123	2 291	–	4 414	1 999	2 436	–	4 435
Risque élevé	70	2 423	–	2 493	75	2 289	–	2 364
Non notés (3)	1 133	309	–	1 442	1 173	53	–	1 226
Total	21 605 \$	5 184 \$	– \$	26 789 \$	20 610 \$	4 955 \$	– \$	25 565 \$
Prêts en cours – Prêts aux petites entreprises								
Faible risque	10 628 \$	595 \$	– \$	11 223 \$	9 428 \$	773 \$	– \$	10 201 \$
Risque moyen	2 550	924	–	3 474	2 740	962	–	3 702
Risque élevé	259	1 422	–	1 681	214	1 086	–	1 300
Non notés (3)	8	–	–	8	7	–	–	7
Dépréciés	–	–	411	411	–	–	321	321
Total	13 445 \$	2 941 \$	411 \$	16 797 \$	12 389 \$	2 821 \$	321 \$	15 531 \$
Engagements inutilisés – Prêts de détail								
Faible risque	293 300 \$	3 700 \$	– \$	297 000 \$	284 036 \$	592 \$	– \$	284 628 \$
Risque moyen	12 451	427	–	12 878	12 110	381	–	12 491
Risque élevé	805	758	–	1 563	746	602	–	1 348
Non notés (3)	13 964	274	–	14 238	10 715	88	–	10 803
Total	320 520 \$	5 159 \$	– \$	325 679 \$	307 607 \$	1 663 \$	– \$	309 270 \$
Prêts de gros – Prêts en cours								
Qualité investissement	130 322 \$	2 117 \$	– \$	132 439 \$	116 549 \$	1 471 \$	– \$	118 020 \$
Qualité inférieure	207 239	26 399	–	233 638	189 889	26 826	–	216 715
Non notés (3)	14 714	503	–	15 217	12 871	721	–	13 592
Dépréciés	–	–	6 153	6 153	–	–	3 905	3 905
Total	352 275	29 019	6 153	387 447	319 309	29 018	3 905	352 232
Éléments non soumis à des tests de dépréciation (4)				9 724				8 207
Total				397 171 \$				360 439 \$
Engagements inutilisés – Prêts de gros								
Qualité investissement	393 167 \$	1 593 \$	– \$	394 760 \$	345 236 \$	516 \$	– \$	345 752 \$
Qualité inférieure	182 223	16 158	–	198 381	170 212	14 512	–	184 724
Non notés (3)	1 407	21	–	1 428	3 290	17	–	3 307
Total	576 797 \$	17 772 \$	– \$	594 569 \$	518 738 \$	15 045 \$	– \$	533 783 \$

- (1) Au 31 octobre 2025, 91 % des prêts dépréciés étaient soit entièrement, soit partiellement garantis (88 % au 31 octobre 2024). Pour plus de détails sur les types de biens donnés en garantie des actifs dépréciés et sur nos politiques en matière de garanties, se reporter à la rubrique Atténuation du risque de crédit du rapport de gestion.
- (2) Comprend 195 millions de dollars au titre des prêts dépréciés acquis ou émis (109 millions au 31 octobre 2024).
- (3) Il arrive qu'aucune note interne du risque ne soit attribuée. Dans ce cas, nous utilisons d'autres méthodes, politiques et outils approuvés afin de gérer notre risque de crédit.
- (4) Les éléments qui ne sont pas soumis à des tests de dépréciation sont des prêts détenus à la juste valeur par le biais du résultat net.

Prêts en souffrance mais non douteux (1), (2)

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total	De 30 à 89 jours	90 jours et plus	Total
Prêts de détail	2 634 \$	323 \$	2 957 \$	2 542 \$	263 \$	2 805 \$
Prêts de gros	1 143	7	1 150	1 454	4	1 458
	3 777 \$	330 \$	4 107 \$	3 996 \$	267 \$	4 263 \$

- (1) Exclut les prêts en souffrance depuis moins de 30 jours, car ils ne sont généralement pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.
- (2) Les montants présentés peuvent inclure les prêts qui sont en souffrance en raison de procédures administratives, comme les prêts hypothécaires dont les paiements sont retenus dans l'attente des sommes reçues à la suite de la vente ou du refinancement. Les prêts en souffrance en raison de procédures administratives ne sont pas représentatifs de la capacité des emprunteurs à respecter leurs obligations de paiement.

Note 6 Acquisition importante

Banque HSBC Canada

Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada). L'acquisition de HSBC Canada (la transaction visant HSBC Canada) nous a donné l'occasion d'améliorer nos activités existantes conformément à nos objectifs stratégiques afin de mieux nous positionner comme la banque de choix pour les clients commerciaux ayant des besoins à l'international, les nouveaux arrivants au Canada et les clients connectés du monde entier. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux.

La contrepartie totale en trésorerie de 15,5 milliards de dollars comprenait 13,5 milliards pour 100 % des actions ordinaires de HSBC Canada, 2,1 milliards pour les actions privilégiées et les titres d'emprunt subordonnés qui sont détenus directement ou indirectement par HSBC Holdings plc, (0,5) milliard pour le règlement de relations préexistantes avec HSBC Canada et 0,4 milliard pour le montant supplémentaire accumulé entre le 30 août 2023 et la date de clôture de la transaction. Ce montant supplémentaire a été calculé en fonction du prix d'achat entièrement au comptant des actions ordinaires de HSBC Canada de 13,5 milliards de dollars et selon le taux CORRA. Dans le même ordre d'idées, en vertu d'un mécanisme de prix fixe, le bénéfice de HSBC Canada pour la période allant du 30 juin 2022 à la date de clôture de la transaction est revenu à RBC et a été reflété dans l'actif net acquis à la clôture.

Notre prix d'achat était réparti comme suit : 108,1 milliards de dollars pour les actifs et 99,1 milliards pour les passifs à la date d'acquisition. Le goodwill de 6,5 milliards de dollars reflétait les synergies de coûts prévues de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux, ainsi que la croissance attendue des plateformes et la capacité de réaliser des ventes croisées entre les secteurs. Le goodwill n'est pas déductible à des fins fiscales.

Note 6 Acquisition importante (suite)

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimées des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pourcentage d'actions acquises	100 %
Contrepartie d'achat	15 488 \$
Juste valeur des actifs identifiables acquis	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	2 772 \$
Titres	
Titres détenus à des fins de transaction	1 110
Titres de placement	21 305
Prêts (1)	
Prêts de détail (2)	35 351
Prêts de gros	39 282
Dérivés	3 365
Immobilisations incorporelles (3)	2 342
Autres (4)	2 570
Total de la juste valeur des actifs identifiables acquis	108 097 \$
Juste valeur des passifs identifiables pris en charge	
Dépôts	
Particuliers	42 037 \$
Entreprises et gouvernements (2)	44 211
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	5 664
Dérivés	3 541
Autres (5)	3 692
Total de la juste valeur des passifs identifiables pris en charge	99 145 \$
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	8 952 \$
Goodwill	6 536
Total de la contrepartie d'achat	15 488 \$

- (1) La juste valeur des prêts reflète les estimations des pertes de crédit futures subies et attendues à la date d'acquisition et des primes ou escomptes sur taux d'intérêt par rapport aux taux en vigueur sur le marché. Au 28 mars 2024, la valeur contractuelle brute des prêts se chiffrait à 75 752 millions de dollars. L'estimation des flux de trésorerie contractuels dont l'encaissement n'est pas prévu est de 575 millions de dollars, dont une tranche de 135 millions se rapportait aux prêts dépréciés acquis.
- (2) Les prêts de détail comprennent les prêts hypothécaires résidentiels canadiens de 1,7 milliard de dollars vendus avec recours à un fonds commun de placement qui n'est pas admissible à la décomptabilisation, et les dépôts aux entreprises et aux gouvernements comprennent un passif correspondant au titre des emprunts garantis de 1,7 milliard.
- (3) Les immobilisations incorporelles comprennent 1 972 millions de dollars au titre des immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base et 111 millions au titre des relations-clients, qui sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée de 7 ans, et 259 millions au titre des contrats de gestion des fonds communs de placement ayant une durée d'utilité indéterminée.
- (4) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et les autres actifs.
- (5) Comprend les engagements afférents à des titres vendus à découvert et les autres passifs.

Pour la période du 28 mars 2024 au 31 octobre 2024, l'apport de la transaction visant HSBC Canada aux résultats consolidés de RBC s'est élevé à 1 716 millions de dollars au titre des revenus et à 453 millions au titre du bénéfice net. Le bénéfice net de 453 millions de dollars comprenait la dotation à la provision pour pertes de crédit initiale liée aux actifs financiers productifs acquis de 200 millions (145 millions après impôt).

En supposant que nous ayons acquis HSBC Canada le 1^{er} novembre 2023, selon les mêmes estimations de la juste valeur et compte non tenu des synergies potentielles, nous avons estimé que les revenus et le bénéfice net consolidés de RBC pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 auraient été de 58,6 milliards de dollars et de 16,6 milliards, respectivement.

Les résultats consolidés de RBC comprenaient des coûts de transaction et d'intégration de 960 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2024, comptabilisés dans les frais autres que d'intérêt.

Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers

Nous effectuons des transactions dans le cadre desquelles nous transférons des actifs financiers, comme des prêts ou des titres, à des entités structurées ou à d'autres tiers. La majorité des actifs transférés en vertu de conventions de rachat et de conventions de prêt de titres et dans le cadre de nos transactions de titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens ne sont pas admissibles à la décomptabilisation puisque nous demeurons exposés à la quasi-totalité des risques et avantages liés aux actifs transférés, tels que les risques liés aux paiements anticipés, au crédit, au prix, au taux d'intérêt et au change.

Actifs financiers transférés qui n'ont pas été décomptabilisés

Titrisation de prêts hypothécaires résidentiels canadiens

Nous titrisons périodiquement des prêts hypothécaires résidentiels grevant des habitations individuelles et multifamiliales canadiens assurés par la création de groupes de titres adossés à des créances hypothécaires dans le cadre du Programme des titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). Tous les prêts titrisés en vertu du Programme des titres hypothécaires LNH doivent être assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou un assureur tiers. Nous exigeons que l'emprunteur paie l'assurance hypothécaire dans le cas de prêts hypothécaires pour lesquels le montant emprunté est plus élevé que l'équivalent de 80 % de l'évaluation initiale de la valeur de la propriété (ratio prêt-valeur). Nous devons prendre en charge le coût de l'assurance des prêts hypothécaires résidentiels titrisés en vertu de ce programme de ratios prêt-valeur inférieurs à 80 %. Conformément au Programme des titres hypothécaires LNH, nous avons la responsabilité d'effectuer tous les paiements exigibles sur les titres adossés à des créances hypothécaires que nous avons émis, que les fonds nécessaires proviennent du débiteur hypothécaire ou de l'assureur. Lorsque l'emprunteur manque aux engagements relativement aux paiements hypothécaires, nous soumettons une réclamation à l'assureur si le montant récupéré à la suite du recouvrement ou de la saisie de biens est moindre que la somme du solde en capital du prêt, des intérêts courus et des coûts de recouvrement sur le prêt impayé. Le processus de réclamation est géré par l'assureur conformément à ses politiques et couvre la totalité du solde impayé du prêt plus les intérêts sur, en règle générale, un maximum de 12 mois, les frais de vente et les autres charges admissibles.

Nous cédon les groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), une entité structurée parrainée par le gouvernement, en vertu du Programme des Obligations hypothécaires du Canada. L'entité émet périodiquement des obligations hypothécaires du Canada, lesquelles sont garanties par le gouvernement, et elle cède ces obligations à des tiers investisseurs. L'entité utilise le produit de l'émission d'obligations hypothécaires du Canada pour acheter des groupes de titres adossés à des créances hypothécaires LNH auprès d'émetteurs admissibles qui participent à l'émission d'une série particulière des obligations hypothécaires du Canada. Notre implication continue consiste à fournir des services de gestion à l'égard des prêts hypothécaires résidentiels sous-jacents que nous avons titrisés, soit nous-mêmes, soit par l'intermédiaire d'un tiers gestionnaire. Nous agissons également à titre de contrepartie dans le cadre de swaps de taux d'intérêt en vertu desquels nous versons à l'entité les intérêts payables aux porteurs d'obligations hypothécaires du Canada et nous touchons les intérêts sur les titres adossés à des créances hypothécaires sous-jacents et sur les actifs réinvestis. Dans le cadre des swaps, nous devons également tenir un « compte de réinvestissement du capital » pour tout versement en capital reçu relativement aux prêts hypothécaires sous-jacents afin de respecter les obligations liées au remboursement à l'échéance des obligations hypothécaires du Canada. Nous réinvestissons les remboursements de capital reçus dans des placements admissibles aux termes des modalités des swaps.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés à la FCH ne peuvent être décomptabilisés, car nous n'avons pas transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés continuent d'être classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et comptabilisés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces titres adossés à des créances hypothécaires transférés est traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant est comptabilisé au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés.

Nous avons déterminé que certains des prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH transférés peuvent être décomptabilisés, puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons transféré 1 332 millions de dollars (122 millions au 31 octobre 2024) de prêts liés au programme de titres adossés à des créances hypothécaires LNH qui pouvaient être décomptabilisés.

Prêts hypothécaires résidentiels canadiens vendus avec recours

Le Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC est fermé depuis le 17 avril 2025. Avant sa fermeture, nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires ordinaires non assurés à ce fonds conformément à ses paramètres de placement. Nous avons déterminé que ces prêts hypothécaires, qui ont été vendus avec recours, n'étaient pas admissibles à la décomptabilisation. Par conséquent, ces prêts hypothécaires transférés ont été classés dans les prêts hypothécaires résidentiels et comptabilisés dans nos bilans consolidés. Le montant en espèces reçu relativement à ces prêts hypothécaires transférés a été traité comme un emprunt garanti, et un passif correspondant a été comptabilisé au poste Dépôts – Entreprises et gouvernements dans nos bilans consolidés. Nous avons également prévu un dispositif de liquidités aux termes duquel nous pourrions racheter des prêts hypothécaires ou faciliter leur vente à des tiers si nous jugeons qu'il est nécessaire de le faire pour satisfaire aux exigences de liquidités du fonds.

Titres vendus en vertu de conventions de rachat et titres prêtés

Nous concluons également des transactions, comme des conventions de rachat et des conventions de prêt de titres, dans le cadre desquelles nous transférons des actifs en vertu de modalités prévoyant leur rachat à une date future et conservons la quasi-totalité des risques et avantages associés aux actifs. Ces actifs transférés demeurent inscrits dans nos bilans consolidés et ils sont comptabilisés à titre de transactions assortis de garanties.

Note 7 Décomptabilisation d'actifs financiers (suite)

Le tableau suivant présente l'information relative à la valeur comptable et à la juste valeur des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation, ainsi que le passif correspondant.

(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total	Prêts hypothécaires résidentiels canadiens (1), (2)	Titres vendus en vertu de conventions de rachat (3)	Titres prêtés (3)	Total
Valeur comptable des actifs transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation	28 604 \$	276 163 \$	13 353 \$	318 120 \$	33 101 \$	291 543 \$	13 778 \$	338 422 \$
Valeur comptable du passif connexe	27 900	276 163	13 353	317 416	31 522	291 543	13 778	336 843
Juste valeur des actifs transférés	28 137 \$	276 163 \$	13 353 \$	317 653 \$	31 760 \$	291 543 \$	13 778 \$	337 081 \$
Juste valeur du passif connexe	28 275	276 163	13 353	317 791	31 445	291 543	13 778	336 766
Juste valeur de la position nette	(138)\$	– \$	– \$	(138)\$	315 \$	– \$	– \$	315 \$

- (1) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés principalement à la Fiducie du Canada pour l'habitation au moment de la titrisation initiale et d'autres placements admissibles utilisés pour répondre aux exigences de financement après la titrisation initiale, ainsi que des prêts hypothécaires résidentiels canadiens transférés vers le Fonds en prêts hypothécaires Indigo RBC.
- (2) La garantie légale des porteurs d'obligations hypothécaires du Canada se limite aux actifs transférés et ne s'étend pas à notre actif général.
- (3) Ne comprend pas le surdimensionnement des actifs donnés en garantie.

Note 8 Entités structurées

Nous nous livrons, dans le cours normal des activités, à diverses transactions financières par l'entremise d'entités structurées, afin de soutenir nos besoins et les besoins de nos clients en matière de financement et d'investissement. Une entité structurée est une entité pour laquelle les droits de vote ou autres droits similaires ne sont pas les principaux facteurs permettant de déterminer l'existence d'un contrôle. Les entités structurées sont généralement constituées dans un but précis et bien défini, et des restrictions sont imposées à leurs activités courantes. Nous consolidons une entité structurée lorsque nous contrôlons l'entité conformément à nos méthodes comptables, tel qu'il est décrit à la note 2. Dans d'autres cas, nous pourrions être le promoteur d'une telle entité ou y détenir une participation, sans toutefois la consolider.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes, dont les actifs et les passifs sont comptabilisés dans nos bilans consolidés. Les garanties dont disposent les tiers investisseurs dans ces entités structurées grèvent habituellement uniquement les actifs des entités connexes et non l'ensemble de nos actifs, à moins que nous ne manquions à nos obligations contractuelles à l'égard de ces entités. Dans le cours normal des activités, les actifs de chaque entité structurée consolidée ne peuvent, de façon générale, que servir à régler les obligations de cette entité.

Conduits multicédants

Nous ne conservons habituellement aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En revanche, nous émettons du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) par l'intermédiaire d'un conduit multicédant qui n'a pas d'investisseur assumant les pertes prévues qui détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités du conduit. Le conduit est consolidé puisque nous sommes exposés à la variabilité des rendements découlant de la performance des accords de conduits multicédants du fait que nous fournissons des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération ainsi que des facilités de prêt et de crédit à l'échelle du programme et que nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes. Au 31 octobre 2025, des actifs financiers de 2 340 millions de dollars détenus par le conduit étaient inclus au poste Prêts (1 718 millions au 31 octobre 2024) et 1 613 millions en PCAA émis par le conduit étaient inclus au poste Dépôts (1 600 millions au 31 octobre 2024), dans notre bilan consolidé.

Entité de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous titrisons une partie de nos créances sur cartes de crédit par l'entremise d'une entité structurée, sur une base renouvelable. L'entité fait l'acquisition de participations en copropriété dans un portefeuille de créances sur cartes de crédit et émet des billets à terme de premier rang et secondaires garantis par ces participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit. Les garanties dont disposent les investisseurs qui achètent les billets à terme ne grèvent que les participations en copropriété dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit.

Nous continuons d'offrir des services liés aux créances sur cartes de crédit et jouons un rôle administratif pour l'entité. Nous conservons aussi les risques dans le portefeuille sous-jacent de créances sur cartes de crédit, car nous conservons une participation dans les actifs transférés, versons à l'occasion des fonds dans un compte de réserve en espèces et pourrions conserver certains billets de premier rang ou secondaires. De plus, nous pouvons détenir certains billets de premier rang ou secondaires comme placements ou dans le cadre de nos activités de tenue de marché et nous agissons à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt et de devises qui couvrent les risques de taux d'intérêt et de change de l'entité.

Nous consolidons l'entité structurée, car nous avons le pouvoir décisionnel en ce qui a trait au calendrier et à l'importance des émissions futures ainsi qu'à d'autres activités pertinentes que nous avons définies dès sa mise en place. Nous obtenons

également des avantages de financement importants et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des cartes de crédit sous-jacentes par l'entremise de la participation que nous conservons. Au 31 octobre 2025, des billets émis par nos entités de titrisation de créances sur cartes de crédit d'un montant de 5 milliards de dollars ont été comptabilisés au poste Dépôts dans nos bilans consolidés (6 milliards au 31 octobre 2024).

Entité de papier commercial garanti par des créances

Nous avons constitué une entité de financement qui nous fournit des prêts qu'elle finance en émettant du papier commercial à l'intention de tiers investisseurs. Le papier commercial de l'entité structurée est assorti d'une notation équivalente à celle de la Banque Royale du Canada, puisque nous sommes tenus d'avancer des liquidités à l'entité si les liquidités provenant d'autres sources sont insuffisantes pour régler le papier commercial arrivant à échéance. Nous donnons des garanties sur ces prêts et sommes exposés aux risques de marché et de crédit liés aux titres donnés en garantie.

Nous consolidons l'entité structurée puisque nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, que nous sommes l'unique emprunteur de la structure, et que nous sommes exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété en raison du soutien au crédit fourni. Au 31 octobre 2025, du papier commercial émis par l'entité d'un montant de 20 milliards de dollars a été comptabilisé au poste Dépôts de nos bilans consolidés (18 milliards au 31 octobre 2024).

Obligations sécurisées

Nous transférons périodiquement des prêts hypothécaires à RBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (Guarantor LP) afin de soutenir les activités de financement et de nous conformer aux exigences en matière de couverture des actifs en vertu de notre programme d'obligations sécurisées. Guarantor LP a été créée afin de garantir les obligations sécurisées et les paiements de capital du programme d'obligations sécurisées. Les obligations sécurisées garanties par Guarantor LP sont des obligations directes, non garanties et inconditionnelles de la Banque Royale du Canada; par conséquent, les investisseurs ont un droit contre la Banque, lequel se poursuivra si les obligations sécurisées ne sont pas payées par la Banque et si les actifs hypothécaires de Guarantor LP ne sont pas suffisants pour couvrir les sommes à payer relativement aux obligations sécurisées. Nous agissons à titre de commandité, de commanditaire, de contrepartie dans le cadre de swaps, de prêteur et de fournisseur de liquidités auprès de Guarantor LP, de gestionnaire des prêts hypothécaires sous-jacents, de même qu'à titre d'émetteur enregistré des obligations sécurisées.

Nous consolidons Guarantor LP puisque, en notre qualité de commandité, nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes et que nous sommes exposés à la variabilité du rendement des prêts hypothécaires sous-jacents. Au 31 octobre 2025, le montant total des prêts hypothécaires transférés et en cours s'établissait à 86 milliards de dollars (107 milliards au 31 octobre 2024) et des obligations sécurisées d'un montant de 53 milliards étaient comptabilisées au poste Dépôts de nos bilans consolidés (58 milliards au 31 octobre 2024).

Entités de financement structuré

Nous vendons des obligations municipales imposables et exonérées d'impôt à des fiducies d'obligations encaissables par anticipation, qui sont constituées d'une obligation dont nous avons rehaussé le crédit et qui est achetée par une fiducie d'obligations encaissables par anticipation. La fiducie finance cet achat par l'émission de certificats portant intérêt à l'intention d'investisseurs à court terme et d'un certificat résiduel que nous achetons. Nous sommes l'agent de revente des certificats portant intérêt et nous procurons une facilité de liquidités aux investisseurs à court terme, ce qui nous oblige à acheter les certificats qui ont été déposés pour rachat, mais non revendus avec succès. Nous rehaussons le crédit de l'obligation achetée par la fiducie d'obligations encaissables par anticipation avec une lettre de crédit, en vertu de laquelle nous sommes tenus de fournir un financement advenant toute perte liée aux obligations sous-jacentes. Nous gagnons des intérêts sur le certificat résiduel et nous touchons des honoraires basés sur le marché en notre qualité d'agent de revente et relativement à la prestation de la facilité de liquidités et de la lettre de crédit.

Nous consolidons la fiducie d'obligations encaissables par anticipation lorsque nous sommes le détenteur du certificat résiduel, car nous avons le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, incluant la sélection des obligations municipales sous-jacentes et la capacité de mettre fin à la fiducie, et nous sommes exposés à la variabilité du rendement des obligations municipales sous-jacentes. Au 31 octobre 2025, des obligations municipales d'un montant de 5 milliards de dollars étaient incluses dans les titres liés aux fiducies consolidées d'obligations encaissables par anticipation (5 milliards au 31 octobre 2024) et des certificats portant intérêt d'un montant correspondant de 5 milliards étaient comptabilisés au poste Dépôts de nos bilans consolidés (5 milliards au 31 octobre 2024).

Nous établissons des entités structurées afin d'acquérir des prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme et agissons à titre de gestionnaire des garanties. Au cours de la phase du financement sur stocks, nous fournissons un financement subordonné et, pour certaines émissions de titres garantis par des prêts à terme, agissons à titre de promoteur et d'agent des placements, et pouvons fournir du financement sur stocks de premier rang. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks. Au cours de la phase des titres garantis par des prêts à terme, nous continuons de fournir du financement subordonné, qui est utilisé comme première tranche pour perte qui absorbe les pertes avant les tranches de premier rang, et pouvons aussi investir directement dans les autres tranches.

Nous consolidons ces structures de titres garantis par des prêts, car nous avons un pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente. Nous les consolidons aussi lorsque nos participations, investissements directs et frais de gestion des garanties compris, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2025, de la trésorerie et des montants à recevoir de banques d'un montant de 317 millions de dollars et des prêts liés aux structures de titres garantis par des prêts consolidés s'élevant à 1 770 millions (respectivement 194 millions et à 2 030 millions au 31 octobre 2024) ainsi que des dépôts représentant les tranches subordonnées et de premier rang détenues par des tiers de 1 900 millions (1 143 millions au 31 octobre 2024) étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Fonds de placement gérés par RBC

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement et de fonds en gestion commune, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement concernant les fonds. Nous consolidons ces fonds communs de placement et fonds en gestion commune dans lesquels nos participations, qui comprennent des investissements directs du capital de démarrage ainsi que des honoraires de gestion ou des honoraires liés au rendement, indiquent que nous agissons pour notre propre compte. Au 31 octobre 2025, des actifs nets, liés principalement à des titres détenus à des fins de

transaction, dans les fonds consolidés d'un montant de 1 004 millions de dollars (799 millions au 31 octobre 2024) et d'autres passifs représentant les parts de fonds détenues par des tiers d'un montant de 362 millions (377 millions au 31 octobre 2024) étaient comptabilisés dans nos bilans consolidés.

Entités structurées non consolidées

Nous détenons des droits dans certaines entités structurées que nous ne consolidons pas, mais nous avons comptabilisé dans nos bilans consolidés les actifs et les passifs découlant de nos transactions et de nos liens avec ces entités.

Le tableau suivant illustre les actifs et les passifs que nous inscrivons à nos bilans consolidés, ainsi que le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés par rapport à nos participations détenues dans les entités structurées non consolidées. Ce tableau présente également la taille de chaque catégorie d'entité structurée non consolidée, évaluée selon le total des actifs des entités dans lesquelles nous détenons une participation. Le total de l'actif présenté pour chaque catégorie ne représente pas nécessairement les actifs à l'égard desquels nous avons des droits ou des recours.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025					Total
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	
Actif figurant au bilan						
Titres	3 \$	– \$	2 753 \$	– \$	1 187 \$	3 943 \$
Prêts	209	12 386	–	16 673	2 161	31 429
Dérivés	23	–	–	–	217	240
Autres actifs	–	–	–	–	747	747
	235 \$	12 386 \$	2 753 \$	16 673 \$	4 312 \$	36 359 \$
Passif figurant au bilan						
Dépôts	– \$	– \$	– \$	– \$	5 \$	5 \$
Dérivés	281	–	3	–	22	306
Autres passifs	–	–	–	–	–	–
	281 \$	– \$	3 \$	– \$	27 \$	311 \$
Risque de perte maximal (2)	64 591 \$	19 672 \$	3 710 \$	26 094 \$	7 796 \$	121 863 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	63 306 \$	54 840 \$	515 340 \$	161 430 \$	961 750 \$	1 756 666 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024					Total
	Conduits multicédants (1)	Entités de financement structuré	Fonds de placement non gérés par RBC	Entités de titrisation de tiers	Autres	
Actif figurant au bilan						
Titres	1 \$	– \$	2 541 \$	– \$	1 384 \$	3 926 \$
Prêts	236	6 688	–	12 788	1 805	21 517
Dérivés	32	–	–	–	98	130
Autres actifs	–	–	–	–	455	455
	269 \$	6 688 \$	2 541 \$	12 788 \$	3 742 \$	26 028 \$
Passif figurant au bilan						
Dépôts	– \$	– \$	– \$	– \$	167 \$	167 \$
Dérivés	115	–	3	–	4	122
Autres passifs	–	–	–	–	7	7
	115 \$	– \$	3 \$	– \$	178 \$	296 \$
Risque de perte maximal (2)	56 779 \$	12 963 \$	3 487 \$	21 195 \$	6 248 \$	100 672 \$
Total de l'actif des entités structurées non consolidées	55 639 \$	45 315 \$	459 976 \$	119 766 \$	798 228 \$	1 478 924 \$

(1) Le total de l'actif des entités structurées non consolidées représente le montant maximal des actifs qui pourraient devoir être acquis par les conduits en vertu d'engagements d'acquisition en vigueur. Sur les engagements d'acquisition en cours, les conduits ont acquis des actifs financiers d'un montant total de 43 milliards de dollars au 31 octobre 2025 (37 milliards au 31 octobre 2024).

(2) Le risque de perte maximal découlant de nos participations détenues dans ces entités est principalement lié aux placements, aux prêts, à la juste valeur des dérivés et aux facilités de liquidités et de rehaussement de crédit. Le risque de perte maximal lié aux conduits multicédants est plus élevé que l'actif au bilan, la différence correspondant essentiellement au capital nominal des facilités de garantie de liquidités et de rehaussement de crédit. Pour plus de détails, se reporter à la note 23.

Nos liens avec chaque catégorie significative d'entité structurée non consolidée sont décrits ci-dessous.

Conduits multicédants

Nous administrons des programmes de PCAA offerts par des conduits multicédants. Les conduits multicédants acquièrent principalement des actifs financiers auprès des clients et financent ces acquisitions au moyen de l'émission de PCAA.

Dans certaines ententes de conduit multicédant, nous n'avons aucune participation dans les conduits multicédants que nous administrons et nous n'avons aucun droit ni contrôle sur les actifs détenus par les conduits multicédants. En notre qualité d'agent administrateur, nous touchons des honoraires résiduels relativement à la prestation de services tels que la coordination des activités de financement, le montage d'opérations, la consignation, l'exécution et la surveillance. Le PCAA qu'émet chaque conduit multicédant est émis au nom de ce dernier et est assorti d'un recours à l'égard des actifs financiers que détient le

conduit multicédant et il ne confère aucun droit de recours à notre égard, sauf par l'intermédiaire de notre participation dans des facilités de garantie de liquidités ou des facilités de rehaussement de crédit.

Nous fournissons aux conduits multicédants des facilités de garantie de liquidités liées à l'opération et à l'échelle du programme. Nous fournissons également aux conduits multicédants des rehaussements de crédit à l'échelle du programme, en vertu desquels nous sommes tenus d'acheter des actifs ou d'avancer des fonds lorsque le conduit multicédant n'a pas autrement accès à des fonds d'autres sources, telles que les facilités de garantie de liquidités, pour régler le PCAA arrivant à échéance. Dans certains cas, nous, ou un autre tiers, pouvons fournir un rehaussement de crédit lié à l'opération sous des formes diverses. Nous touchons des honoraires basés sur le marché relativement à la prestation de ces facilités de garantie de liquidités et de crédit.

Pour certaines opérations, nous agissons à titre de contrepartie à des contrats de couverture afin de faciliter la titrisation d'actifs à taux fixe et/ou libellés en devises pour nos clients au moyen des conduits. Ces contrats peuvent prendre la forme de contrats à terme de gré à gré, de swaps de taux d'intérêt ou de swaps sur devises. Ces dérivés nous exposent aux risques de change et de taux d'intérêt, qui font l'objet d'une gestion centralisée par nos bureaux de change et de swaps, respectivement, et au risque de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, qui est atténué par les rehaussements de crédit décrits ci-dessous.

Chaque opération est structurée à l'aide d'une protection de premier niveau contre les pertes liées à l'opération fournie par le tiers vendeur. Ce rehaussement peut revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques.

Un tiers non lié (l'investisseur assumant les pertes prévues) prend en charge les pertes, jusqu'à concurrence d'un montant contractuel maximal, qui pourraient survenir à l'égard des actifs dans les conduits multicédants avant les détenteurs de titres d'emprunt des conduits multicédants et nous. En contrepartie de la prise en charge de la position de perte de premier niveau des conduits multicédants, chacun des conduits multicédants verse à l'investisseur assumant les pertes prévues un rendement proportionnel à sa position de risque. L'investisseur assumant les pertes prévues détient un pouvoir substantiel de diriger la majeure partie des activités qui ont une incidence importante sur le rendement économique du conduit, notamment la sélection initiale et l'approbation des engagements en matière d'achat d'actifs et des facilités de liquidités, l'approbation du renouvellement de ces opérations et facilités et des modifications apportées à celles-ci, la vente ou le transfert d'actifs, le suivi constant du rendement des actifs, l'atténuation des pertes et la gestion des passifs liés au PCAA.

Nous ne consolidons pas ces conduits multicédants, puisque nous ne les contrôlons pas, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus.

Entités de financement structuré

Nous participons à certaines structures d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales que nous ne consolidons pas. Ces structures sont semblables aux structures consolidées d'obligations encaissables par anticipation liées à des obligations municipales décrites ci-dessus. Cependant, les certificats résiduels sont détenus par des tiers. Nous fournissons des facilités de liquidités aux détenteurs de certificats à taux variable, lesquelles peuvent être utilisées si les certificats ont été déposés pour rachat, mais ne peuvent pas être revendus. Pour une partie de ces fiducies, nous fournissons également une lettre de crédit pour les obligations sous-jacentes détenues dans la fiducie. Nous n'avons pas de pouvoir décisionnel sur les activités pertinentes des structures, c'est pourquoi nous ne les consolidons pas.

Nous fournissons du financement sur stocks de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers, dont le but est l'acquisition de prêts à des fins d'émission de titres garantis par des prêts à terme. Au cours de la phase du financement sur stocks, un financement subordonné est fourni par le gestionnaire de la garantie ou par des tiers investisseurs. Le financement subordonné est utilisé comme tranche de première perte, c'est-à-dire qu'il prend en charge les pertes avant nous en tant que prêteur de premier rang. Nous agissons à titre de promoteur et d'agent des placements pour l'émission de titres garantis par des prêts à terme. Le produit de la vente des titres garantis par des prêts à terme sert à rembourser notre financement sur stocks de premier rang, ce qui marque la fin de notre implication à l'égard de cette transaction. Nous ne consolidons pas ces structures de titres garantis par des prêts, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Nous fournissons du financement de premier rang à des entités structurées non liées créées par des tiers dans le but d'acquiescer des prêts. Un financement subordonné est fourni par le gestionnaire de la garantie ou par des tiers investisseurs. Le financement subordonné est utilisé comme tranche de première perte, c'est-à-dire qu'il prend en charge les pertes avant nous en tant que prêteur de premier rang. La durée de ces facilités est habituellement plus longue que celle des facilités de financement sur stocks de titres garantis par des prêts à terme et ces facilités bénéficient du rehaussement de crédit généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous pouvons également investir dans les tranches de premier rang émises par des entités structurées mises en place par des tiers. Nous ne consolidons pas ces structures, car nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes de l'entité, incluant la sélection initiale du portefeuille de titres d'emprunt sous-jacent et sa gestion subséquente.

Fonds de placement non gérés par RBC

En contrepartie de commissions, nous concluons des transactions sur dérivés sur actions avec des tiers, y compris des fonds communs de placement, des fiducies de placement de parts et d'autres fonds de placement. Ces transactions offrent aux investisseurs le degré de risque qu'ils souhaitent relativement aux fonds de référence, et nous couvrons économiquement notre risque lié à ces dérivés en investissant dans ces fonds de référence. Nous agissons également à titre de dépositaire pour plusieurs fonds. Nous ne consolidons pas les fonds de référence gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Nous fournissons des facilités de liquidités à certains fonds de placement de tiers. Les fonds émettent des actions privilégiées à taux variable non garanties et ils investissent dans des portefeuilles d'obligations municipales exonérées d'impôt. Les engagements inutilisés relatifs aux liquidités nous exposent au risque de liquidité lié aux actions privilégiées, et les engagements utilisés nous exposent au risque de crédit lié aux obligations municipales sous-jacentes. Nous ne consolidons pas les fonds gérés par des tiers, puisque nous n'avons pas le pouvoir de diriger leurs activités d'investissement.

Entités de titrisation de tiers

Nous détenons des droits dans des entités de titrisation qui fournissent du financement à certains tiers au nom desquels les entités ont été créées. Les activités de ces entités se limitent à l'achat et à la vente d'actifs financiers précis émis par le promoteur. Tout comme d'autres institutions financières, nous sommes tenus de fournir du financement n'excédant pas notre

engagement maximal, et nous sommes exposés aux pertes de crédit à l'égard des actifs sous-jacents, compte tenu des divers rehaussements de crédit. Ces rehaussements peuvent revêtir diverses formes, notamment un surdimensionnement, des écarts de taux excédentaires, des catégories subordonnées d'actifs financiers, des garanties ou des lettres de crédit. Le montant de ce rehaussement varie, mais il est généralement conçu pour couvrir un multiple des pertes historiques. Nous ne consolidons pas ces entités puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, y compris aux activités d'investissement et de financement des entités.

Autres

Les autres entités structurées non consolidées comprennent les fonds de placement gérés, les entités de gestion d'actifs non traditionnels, les arrangements de transfert des risques de crédit à des tiers, les entités de création de produits de crédit et les fonds liés aux crédits d'impôt.

Nous sommes les promoteurs et les gestionnaires de placements de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et d'entités de gestion d'actifs non traditionnels, ce qui nous permet d'orienter les décisions de placement de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités si nous n'exerçons notre pouvoir décisionnel qu'à titre de mandataires d'autres porteurs de parts.

Nous utilisons des entités structurées généralement dans le but de transformer des dérivés de crédit en instruments de trésorerie, afin de répartir le risque de crédit et de créer des produits de crédit faits sur mesure qui répondent aux exigences précises des investisseurs. Nous concluons des contrats dérivés, y compris des dérivés de crédit, pour souscrire une protection à l'égard de ces entités (protection liée au crédit) et modifier divers facteurs de risque, tels que les risques de rendement, de change et de crédit liés aux actifs sous-jacents, et ainsi répondre aux besoins des investisseurs. Pour certaines entités, nous sommes les seuls à assurer leur montage et à mettre en place les swaps, en plus de remplir d'autres fonctions administratives pour certaines de ces entités. Nous ne consolidons pas ces entités de création de produits de crédit puisque nous n'avons pas le pouvoir décisionnel lié aux activités pertinentes, qui comprennent la sélection des portefeuilles de garanties et de référence, et que nous ne sommes pas exposés à la majorité des avantages ou des risques des entités.

Nous avons créé certains fonds pour transférer à des tiers les crédits d'impôt obtenus à l'égard de projets immobiliers d'habitations à loyer modéré, de restauration historique, de nouveaux crédits d'impôt du marché ou de crédit d'impôt pour énergie renouvelable (fonds liés aux crédits d'impôt). Nous sommes les promoteurs des fonds liés aux crédits d'impôt en raison de la responsabilité qui nous incombe de gérer les fonds, de structurer le financement et d'effectuer les tâches administratives pour ces fonds liés aux crédits d'impôt. Nous ne consolidons pas les fonds liés aux crédits d'impôt puisque les tiers investisseurs de ces fonds ont le pouvoir décisionnel lié au choix des placements sous-jacents et qu'ils sont exposés à la majorité des risques résiduels inhérents à la propriété et des risques fiscaux de ces fonds.

Nous achetons aussi des participations passives dans des entités liées aux crédits d'impôt spécialisées en énergie renouvelable créées et contrôlées par des tierces parties. Nous ne consolidons pas les fonds de ces tierces parties puisque nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à ces activités et que nos placements sont gérés en tant que partie d'importants portefeuilles qui sont détenus à des fins de transaction.

Autres participations dans des entités structurées non consolidées

Dans le cours normal de nos activités, nous achetons et vendons des participations passives dans certaines entités structurées mises en place par des tiers, y compris dans des fonds communs de placement, des fonds négociés en bourse et des titres adossés à des actifs dont le gouvernement est le promoteur. Nos placements dans ces entités sont gérés dans le cadre de portefeuilles plus importants qui sont détenus à des fins de négociation, de liquidités et de couverture. Nous n'avons pas créé ces entités et nous n'en sommes pas le promoteur, et nous n'avons aucun pouvoir décisionnel lié à leurs activités courantes. Le risque de perte maximal auquel nous sommes exposés est limité à nos placements dans ces entités figurant au bilan, lesquels ne sont pas inclus dans les tableaux ci-dessus. Aux 31 octobre 2025 et 2024, nos placements dans ces entités étaient inclus aux postes Titres détenus à des fins de transaction et Titres de placement, de notre bilan consolidé. Se reporter aux notes 3 et 4 pour plus de détails sur nos titres détenus à des fins de transaction et nos titres de placement.

Entités commanditées

Nous sommes le promoteur de certaines entités structurées dans lesquelles nous détenons des droits, mais que nous ne consolidons pas. Pour déterminer si nous sommes le promoteur d'une entité structurée, nous tenons compte à la fois de facteurs qualitatifs et quantitatifs, y compris l'objet et la nature de l'entité, notre implication initiale et continue avec l'entité et le fait de savoir si nous détenons des droits subordonnés dans l'entité. Nous sommes considérés comme le promoteur de certaines entités de création de produits de crédit, d'entités liées aux crédits d'impôt, de fonds communs de placement gérés par RBC et d'une entité de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons transféré des prêts hypothécaires commerciaux d'une valeur comptable de 685 millions de dollars (néant pour l'exercice clos le 31 octobre 2024) à une entité de titrisation commanditée dans laquelle nous ne détenons aucun droit à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Note 9 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les instruments dérivés sont répartis en deux catégories, à savoir les instruments financiers dérivés et les dérivés non financiers. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur varie en fonction d'un taux d'intérêt sous-jacent qui peut être un taux d'intérêt, un taux de change, le risque de crédit, le cours d'un titre de participation ou un indice de titres de participation. Les dérivés non financiers sont des contrats dont la valeur varie en fonction du prix des métaux précieux ou d'une marchandise ou d'un indice de marchandises. Le capital nominal des dérivés représente le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués sont calculés.

Instruments financiers dérivés

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes non standardisées qui sont conclues entre des contreparties sur le marché hors cote, tandis que les contrats à terme standardisés comportent des montants et des dates de règlement standards et sont

négociés sur des marchés à terme. Des exemples de contrats à terme de gré à gré et de contrats à terme standardisés sont présentés ci-dessous.

Les contrats à terme de gré à gré (contrats de garantie de taux d'intérêt) et les contrats à terme standardisés sur taux d'intérêt sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier sensible au taux d'intérêt à une date ultérieure préétablie, à un prix déterminé.

Les contrats de change à terme et les contrats à terme standardisés sur devises sont des obligations contractuelles d'échanger une devise contre une autre à un prix de règlement déterminé, à une date ultérieure préétablie.

Les contrats à terme de gré à gré et standardisés sur actions sont des obligations contractuelles visant l'achat ou la vente d'une valeur fixe (le prix convenu) d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné à une date ultérieure préétablie.

Swaps

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels deux contreparties échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux convenus appliqués à un capital nominal. Des exemples de swaps sont présentés ci-dessous.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels deux contreparties échangent une série de paiements dans une seule monnaie en fonction de différents taux d'intérêt appliqués à un capital nominal. Certains swaps de taux d'intérêt sont négociés et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation qui agissent à titre de contreparties centrales. Les swaps sur devises comportent l'échange de paiements à taux fixe dans une monnaie contre réception de paiements fixes dans une autre monnaie. Les swaps simultanés de taux et de devises comportent l'échange de capitaux nominaux et d'intérêts dans deux monnaies différentes.

Les swaps sur actions sont des contrats en vertu desquels une contrepartie accepte de verser ou de recevoir des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre donné.

Options

Les options sont des ententes contractuelles en vertu desquelles le vendeur confère à l'acquéreur le droit, mais non l'obligation, soit d'acquérir (option d'achat), soit de vendre (option de vente) des titres, des taux de change, des taux d'intérêt ou d'autres instruments financiers ou marchandises, à un prix déterminé et à une date ultérieure prédéterminée. Le vendeur d'une option peut également procéder au règlement du contrat en versant un règlement en espèces correspondant à la valeur du droit de l'acquéreur. Le vendeur reçoit une prime de l'acquéreur pour ce droit. Les options que nous concluons comprennent, notamment, des options sur taux d'intérêt, des options de change, des options sur actions et des options sur indice boursier.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats hors cote qui transfèrent le risque de crédit lié à un instrument financier sous-jacent (actif référencé) d'une contrepartie à une autre. Certains swaps sur défaillance sont négociés et réglés par l'intermédiaire de chambres de compensation qui agissent à titre de contreparties centrales. Les dérivés de crédit englobent les swaps sur défaillance de crédit, les options panier sur défaillance et les swaps sur rendement total dont les actifs sous-jacents sont des titres de créance.

Les swaps sur défaillance offrent une protection contre la baisse de la valeur de l'actif référencé par suite d'incidents de crédit comme un défaut de paiement ou une faillite. Leur structure est semblable à celle d'une option en vertu de laquelle l'acquéreur verse une prime au vendeur du swap sur défaillance en contrepartie d'un paiement déterminé en fonction de l'incident de crédit touchant l'actif référencé.

Les options panier sur défaillance sont semblables aux swaps sur défaillance, sauf que l'instrument financier référencé sous-jacent est un groupe d'actifs plutôt qu'un actif unique.

Les swaps sur rendement total sont des contrats en vertu desquels l'une des parties accepte de verser à l'autre ou de recevoir de celle-ci des flux de trésorerie basés sur les variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements, tels que les intérêts générés sur ces actifs, en échange d'une somme basée sur les taux de financement en vigueur sur le marché.

Autres produits dérivés

Les autres produits dérivés comprennent les dérivés à valeur stable.

Dérivés non financiers

Les autres contrats comprennent également des produits dérivés non financiers, dont des produits dérivés sur métaux précieux et sur marchandises, sur les marchés hors cote et boursiers.

Dérivés émis aux fins de transaction

La plupart de nos transactions sur dérivés résultent de nos activités de vente et de négociation liées à l'activité des clients et à la couverture du risque de marché connexe. Les activités de vente comportent la mise sur pied et la mise en marché de produits dérivés à l'intention des clients leur permettant de modifier ou de réduire les risques. Les activités de négociation comprennent la tenue de marché, le positionnement et l'arbitrage. La tenue de marché consiste en la fixation de cours acheteurs et vendeurs pour d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et du volume. Le positionnement s'entend de la gestion active des transactions sur dérivés dans le but de tirer parti des fluctuations favorables des prix, des taux ou des indices. L'arbitrage consiste à tirer parti des écarts détectés dans les cours entre les marchés et les types de produits.

Dérivés émis à des fins autres que de transaction

Nous utilisons également les dérivés à des fins autres que de transaction, soit essentiellement à des fins de couverture, dans le cadre de la gestion des risques de taux d'intérêt, de crédit et de change de même que du risque lié au cours des actions à l'égard de nos activités de financement, de prêt, d'investissement et de gestion actif-passif.

Nous avons recours aux swaps de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux ou à l'échéance des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les options achetées servent à couvrir des dépôts rachetables et d'autres options intégrées dans les produits à la consommation. Nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats de change à terme pour gérer notre risque de change. Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour gérer notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Certains dérivés et instruments de trésorerie sont précisément désignés comme instruments de couverture et sont admissibles à la comptabilité de couverture. Nous utilisons également des produits dérivés pour couvrir la valeur économique de certaines positions qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture, ou lorsque nous jugeons qu'il est économiquement impossible d'appliquer la comptabilité de couverture.

Capitaux nominaux des dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance (montants absolus) (1)

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025					
	Durée jusqu'à l'échéance				À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 920 284 \$	1 292 557 \$	11 515 \$	3 224 356 \$	3 224 356 \$	– \$
Swaps	7 198 664	9 391 086	6 401 414	22 991 164	21 509 530	1 481 634
Options achetées	553 914	431 667	189 250	1 174 831	1 174 715	116
Options vendues	493 070	445 756	207 892	1 146 718	1 146 491	227
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	3 184 117	151 308	9 319	3 344 744	3 192 939	151 805
Swaps sur devises	22 869	121 493	101 765	246 127	238 380	7 747
Swaps simultanés de taux et de devises	1 575 261	2 557 260	1 395 392	5 527 913	5 452 212	75 701
Options achetées	656 329	118 521	1 734	776 584	776 175	409
Options vendues	667 756	107 799	1 163	776 718	776 716	2
Dérivés de crédit (2)	11 069	267 007	145 178	423 254	422 213	1 041
Autres contrats (3)	572 876	213 935	26 947	813 758	796 157	17 601
Contrats négociés en bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	263 750	155 590	2 614	421 954	421 954	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	660 032	159 865	2 739	822 636	822 333	303
Options achetées	47 629	5 684	–	53 313	53 313	–
Options vendues	65 477	10 429	–	75 906	75 906	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	15	–	–	15	15	–
Autres contrats	714 199	190 536	28 799	933 534	933 534	–
	18 607 311 \$	15 620 493 \$	8 525 721 \$	42 753 525 \$	41 016 939 \$	1 736 586 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024					
	Durée jusqu'à l'échéance				À des fins de transaction	À des fins autres que de transaction
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total		
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	1 097 367 \$	672 436 \$	7 017 \$	1 776 820 \$	1 776 820 \$	– \$
Swaps	6 181 369	8 714 891	5 597 447	20 493 707	19 291 405	1 202 302
Options achetées	206 649	407 730	155 843	770 222	770 181	41
Options vendues	217 379	384 448	179 408	781 235	781 113	122
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	2 939 019	136 442	7 465	3 082 926	2 966 914	116 012
Swaps sur devises	23 204	108 912	75 843	207 959	199 481	8 478
Swaps simultanés de taux et de devises	1 298 173	2 544 878	1 380 858	5 223 909	5 168 677	55 232
Options achetées	475 980	75 804	2 015	553 799	553 799	–
Options vendues	488 878	66 828	983	556 689	556 689	–
Dérivés de crédit (2)	4 055	135 505	118 732	258 292	257 333	959
Autres contrats (3)	389 424	149 475	10 122	549 021	538 604	10 417
Contrats négociés en bourse						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	93 985	45 015	56	139 056	139 056	–
Contrats à terme standardisés – position vendeur	114 425	64 759	301	179 485	179 244	241
Options achetées	7 075	991	–	8 066	8 066	–
Options vendues	2 262	14	–	2 276	2 276	–
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés – position acheteur	1	–	–	1	1	–
Autres contrats	367 023	68 132	2 574	437 729	437 729	–
	13 906 268 \$	13 576 260 \$	7 538 664 \$	35 021 192 \$	33 627 388 \$	1 393 804 \$

- (1) Le capital nominal des dérivés est déterminé en utilisant l'approche standard de la mesure de l'exposition au risque de crédit de contrepartie conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.
- (2) Les dérivés de crédit d'un capital nominal de 1 milliard de dollars (1 milliard au 31 octobre 2024) sont des couvertures économiques. Les dérivés de crédit émis à des fins de transaction comprennent la protection achetée de 218 milliards de dollars (135 milliards au 31 octobre 2024) et la protection vendue de 204 milliards (122 milliards au 31 octobre 2024).
- (3) Les Autres contrats ne tiennent pas compte des engagements de souscription de prêts de 8 milliards de dollars (3 milliards au 31 octobre 2024), qui ne sont pas classés en tant que dérivés selon les lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Juste valeur des instruments dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux			
	31 octobre 2025		31 octobre 2024	
	Positive	Négative	Positive	Négative
Dérivés détenus ou émis à des fins de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Contrats de garantie de taux d'intérêt	112 \$	153 \$	147 \$	68 \$
Swaps	20 887	15 644	21 155	16 482
Options achetées	4 872	–	5 556	–
Options vendues	–	5 330	–	6 049
	25 871	21 127	26 858	22 599
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	27 599	22 562	26 339	23 758
Swaps sur devises	9 202	5 545	7 316	4 912
Swaps simultanés de taux et de devises	55 475	61 017	60 105	59 733
Options achetées	3 382	–	2 407	–
Options vendues	–	2 577	–	1 800
	95 658	91 701	96 167	90 203
Dérivés de crédit	349	258	270	216
Autres contrats	52 988	69 249	26 325	46 420
	174 866	182 335	149 620	159 438
Dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction				
Contrats de taux d'intérêt				
Swaps	293	453	1 215	3 100
	293	453	1 215	3 100
Contrats de change				
Contrats à terme de gré à gré	2 311	1 929	1 235	682
Swaps sur devises	482	73	207	46
Swaps simultanés de taux et de devises	2 255	1 388	874	2 287
	5 048	3 390	2 316	3 015
Dérivés de crédit	3	4	3	2
Autres contrats	143	61	79	77
	5 487	3 908	3 613	6 194
Justes valeurs brutes totales avant les éléments suivants :	180 353	186 243	153 233	165 632
Ajustements d'évaluation déterminés collectivement	(1 080)	(223)	(1 053)	(301)
Incidences des conventions de compensation admissibles à la compensation au bilan	(2 067)	(2 067)	(1 568)	(1 568)
	177 206 \$	183 953 \$	150 612 \$	163 763 \$

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Juste valeur des instruments dérivés selon la durée jusqu'à leur échéance (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Actifs dérivés	73 626 \$	56 086	47 494	177 206 \$	54 660 \$	48 765	47 187	150 612 \$
Passifs dérivés	79 691	57 630	46 632	183 953	67 886	51 170	44 707	163 763

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Risque de crédit lié aux dérivés

Le risque de crédit découlant d'une transaction sur les dérivés résulte de la possibilité que la contrepartie manque à ses obligations contractuelles à un moment où la valeur de marché d'une ou de plusieurs transactions est positive pour nous. Par conséquent, le risque de crédit lié aux dérivés est représenté par la juste valeur positive de l'instrument financier et correspond habituellement à une petite fraction du capital nominal du contrat.

Nous gérons les transactions sur dérivés en suivant les mêmes normes en matière d'approbation de crédit, de limites et de surveillance que celles que nous appliquons aux autres opérations de crédit. Cette méthode comprend l'évaluation de la solvabilité des contreparties et la gestion de la taille, de la diversification et de la structure des échéances du portefeuille. L'utilisation du crédit pour tous les produits est comparée de façon continue à des limites établies et fait l'objet de rapports d'exception. Nous utilisons un seul système de notation de crédit interne pour tous les risques de crédit, tel qu'il figure dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

La compensation est une technique qui peut réduire notre risque de crédit découlant des dérivés; elle est facilitée, en général, par l'utilisation de conventions-cadres de compensation et mise en application lorsque des critères précis sont respectés conformément à notre méthode comptable décrite à la note 2. Une convention-cadre de compensation prévoit un règlement unique sur la base du solde net de tous les instruments financiers visés par la convention en cas de manquement aux dispositions. Cependant, le risque de crédit est diminué uniquement dans la mesure où nos obligations financières envers une même contrepartie peuvent être déduites des obligations qu'a cette contrepartie envers nous. Nous maximisons l'utilisation de conventions-cadres de compensation afin de réduire notre exposition au risque de crédit lié aux dérivés. Notre exposition globale au risque de crédit qui est réduite par des conventions-cadres de compensation peut varier de façon importante après la date de clôture, puisqu'elle subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet d'une convention et des fluctuations de la conjoncture du marché sous-jacente. La mesure de notre risque de crédit découlant de transactions sur les dérivés est réduite pour exprimer l'incidence de la compensation, dans les cas où le caractère exécutoire de cette compensation est appuyé par une analyse juridique appropriée, cette analyse étant documentée dans nos politiques en matière de risque de crédit lié aux transactions.

L'utilisation de garanties représente une autre technique importante d'atténuation du risque de crédit aux fins de la gestion du risque de contrepartie lié aux dérivés. Des clauses d'évaluation à la valeur de marché figurant dans les contrats que nous concluons avec certaines contreparties, habituellement sous forme d'annexes de soutien au crédit, nous donnent le droit de demander que la contrepartie garantisse la valeur de marché courante de ses positions lorsque la valeur est supérieure à un certain seuil.

Le coût de remplacement et le montant en équivalent-crédit sont déterminés en utilisant l'approche standard de la mesure de l'exposition au risque de crédit de contrepartie conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres du BSIF. Le coût de remplacement correspond à la juste valeur totale de tous les contrats en cours qui sont en position de gain compte tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables. Le montant en équivalent-crédit correspond au coût de remplacement majoré d'un montant additionnel au titre du risque de crédit éventuel, échelonné en fonction d'un facteur réglementaire. L'équivalent pondéré en fonction des risques est déterminé par application des facteurs de pondération appropriés au montant en équivalent-crédit, notamment les facteurs de pondération qui reflètent l'approbation du modèle conformément à l'approche fondée sur les notations internes.

Risque de crédit lié aux dérivés (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)	Coût de remplacement	Montant en équivalent-crédit	Équivalent pondéré en fonction des risques (2)
Contrats hors cote						
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux d'intérêt	43 \$	700 \$	136 \$	8 \$	231 \$	43 \$
Swaps	7 674	20 723	3 045	6 926	17 760	2 747
Options achetées	90	752	147	317	859	135
Options vendues	62	474	137	49	398	104
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	7 412	35 560	6 425	8 077	33 908	6 693
Swaps	3 432	21 172	2 730	3 915	21 709	2 703
Options achetées	871	2 614	665	877	2 315	587
Options vendues	136	611	128	117	476	98
Dérivés de crédit	838	2 614	132	608	2 336	191
Autres contrats	1 446	24 385	4 915	1 773	20 981	4 756
Contrats négociés en bourse	12 034	24 367	508	10 084	19 023	380
	34 038 \$	133 972 \$	18 968 \$	32 751 \$	119 996 \$	18 437 \$

(1) Les montants sont présentés compte tenu des conventions-cadres de compensation conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.

(2) Les soldes pondérés en fonction des risques sont calculés conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres et ne tiennent pas compte du rajustement de la valeur du crédit de 20 milliards de dollars (18 milliards au 31 octobre 2024).

Coût de remplacement des instruments dérivés selon la notation des risques et le type de contrepartie

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Justes valeurs positives brutes	28 649 \$	85 952 \$	28 251 \$	37 501 \$	180 353 \$	75 797 \$	44 072 \$	60 484 \$	180 353 \$
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	15 681	76 267	21 738	32 629	146 315	74 434	43 386	28 495	146 315
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	12 968 \$	9 685 \$	6 513 \$	4 872 \$	34 038 \$	1 363 \$	686 \$	31 989 \$	34 038 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024								
	Notation des risques (1)					Type de contrepartie (2)			
	AAA, AA	A	BBB	BB ou moins	Total	Banques	Entités gouvernementales de pays membres de l'OCDE	Autres	Total
Justes valeurs positives brutes	31 561 \$	77 933 \$	25 206 \$	18 533 \$	153 233 \$	75 119 \$	24 655 \$	53 459 \$	153 233 \$
Incidence des conventions-cadres de compensation et des marges applicables	18 644	67 995	19 046	14 797	120 482	73 763	24 289	22 430	120 482
Coût de remplacement (après les conventions de compensation)	12 917 \$	9 938 \$	6 160 \$	3 736 \$	32 751 \$	1 356 \$	366 \$	31 029 \$	32 751 \$

(1) Nos notations internes du risque AAA, AA, A et BBB représentent des investissements de qualité investissement tandis que les notations BB ou inférieures représentent des investissements de qualité inférieure, telles qu'elles figurent dans les grilles de notations internes de la rubrique Risque de crédit de notre rapport de gestion.

(2) Le type de contrepartie est défini conformément aux lignes directrices sur les normes de fonds propres.

Dérivés dans des relations de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture afin de réduire au minimum l'incidence de la volatilité des résultats et du capital imputable à la variation des taux d'intérêt ou de change. Les fluctuations des taux d'intérêt ou de change peuvent accroître ou diminuer la valeur de marché des actifs et des passifs, ainsi que donner lieu à la variabilité des flux de trésorerie prévus. Lorsqu'une relation de couverture est efficace, les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'instrument de couverture compensent les profits, les pertes, les revenus et les charges liés à l'élément couvert. Se reporter à la note 2 pour connaître nos politiques en matière de comptabilité de couverture, notamment la présentation des montants liés à l'efficacité et à l'inefficacité de la couverture.

Nous évaluons et mesurons l'efficacité d'une relation de couverture en fonction de la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'instrument de couverture dérivé par rapport à la variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuable au risque couvert. Lorsque des instruments de trésorerie sont désignés comme des couvertures des risques de change, seules les variations de leur valeur imputables au risque de change sont incluses dans l'évaluation et le calcul de l'efficacité de la couverture. Les facteurs à l'origine des inefficacités éventuelles peuvent être des différences entre les instruments de couverture et les éléments couverts, notamment :

- Non-concordance des modalités des instruments de couverture et des éléments couverts, par exemple la fréquence et la date des révisions de taux et la fréquence des paiements.
- Différence entre les facteurs d'actualisation utilisés pour les instruments de couverture et les éléments couverts, en tenant compte des différentes fréquences de révisions de taux de l'instrument de couverture et de l'élément couvert.
- Dérivés de couverture ayant une juste valeur différente de zéro à la date de création de la relation de couverture, ce qui donne lieu à une non-concordance avec les modalités de l'élément couvert.

Nous fournissons ci-après une description de notre stratégie de gestion des risques pour chaque risque que nous décidons de couvrir :

Risque de taux d'intérêt

Nous avons recours aux contrats de taux d'intérêt pour gérer notre risque de taux d'intérêt en redéfinissant les caractéristiques relatives à la modification des taux des actifs et des passifs actuels ou prévus, y compris dans le cadre des activités de financement et d'investissement. Les swaps sont désignés soit comme couvertures de la juste valeur, soit comme couvertures de flux de trésorerie.

En ce qui a trait aux couvertures de la juste valeur, nous utilisons des contrats de taux d'intérêt pour gérer les variations de la juste valeur de nos instruments à taux fixe entraînées par la fluctuation des taux d'intérêt de référence. Les swaps de taux d'intérêt sont conclus individuellement afin de gérer le risque lié aux taux d'intérêt de référence, et les modalités des swaps sont appariées avec précision à celles des instruments à taux fixe désignés.

Nous utilisons aussi des swaps de taux d'intérêt pour les couvertures de la juste valeur afin de gérer le risque de taux d'intérêt lié aux actifs des prêts hypothécaires résidentiels et aux passifs de financement. Notre exposition au risque associé à ce portefeuille varie au gré de l'octroi de nouveaux prêts, du remboursement de prêts existants et de la vente de prêts hypothécaires titrisés. En conséquence, nous avons adopté pour ce portefeuille une stratégie de couverture dynamique dans le cadre de laquelle le rééquilibrage de la relation de couverture se fait plus souvent, par exemple aux deux semaines ou mensuellement.

Pour ce qui est des couvertures de flux de trésorerie, nous utilisons des contrats de taux d'intérêt pour gérer l'exposition de nos instruments à taux variable à la variabilité des flux de trésorerie résultant de fluctuations des taux d'intérêt de référence. Bien que certains swaps de taux d'intérêt soient conclus individuellement pour gérer un risque spécifique, d'autres swaps de taux d'intérêt peuvent être conclus pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à un portefeuille d'actifs et de passifs.

Risque de change

Nous avons recours à des swaps sur devises dans une couverture de flux de trésorerie et à des contrats de change à terme dans une couverture de l'investissement net pour gérer notre risque de change. Certains instruments de trésorerie peuvent aussi être désignés comme couvertures de l'investissement net, selon le cas.

Pour les couvertures de flux de trésorerie, nous avons recours à des swaps sur devises et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer la variabilité des flux de trésorerie découlant des fluctuations des taux de change sur nos passifs à taux fixe émis libellés en devises et les transactions prévues hautement probables. Le profil des échéances et les modalités de remboursement de ces swaps sont appariés avec ceux de nos actifs et passifs libellés en devises afin de limiter la volatilité de nos flux de trésorerie causée par la fluctuation des taux de change.

Pour les couvertures de l'investissement net, nous avons recours à une combinaison de contrats de change à terme et d'instruments de trésorerie, comme des passifs au titre des dépôts libellés en devises, pour gérer le risque de change découlant de nos investissements dans des établissements étrangers. Nos expositions les plus importantes concernent le dollar américain, la livre sterling et l'euro. Lorsque nous couvrons notre investissement net dans un établissement étranger au moyen de contrats de change à terme, seul l'élément prix au comptant non actualisé du contrat de change à terme est désigné comme instrument de couverture. Ainsi, la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture résultant de fluctuations des taux à terme et des effets de l'actualisation est exclue de l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Le risque lié aux établissements étrangers n'est couvert que dans la mesure où il concerne le capital des passifs au titre des dépôts libellés en devises ou le capital nominal du dérivé. Habituellement, nous ne prévoyons pas subir d'inefficacité significative relativement aux couvertures d'investissement net dans des établissements étrangers.

Risque sur actions

Nous utilisons des swaps sur rendement total dans le cadre de couvertures de flux de trésorerie pour limiter la variabilité des flux de trésorerie liés aux paiements attendus de notre régime de rémunération fondée sur des actions avec règlement en trésorerie destiné à certains employés clés, ces swaps consistant à échanger des paiements d'intérêt contre la variation indexée du cours de l'action RBC et le versement de dividendes.

Risque de crédit

Nous avons principalement recours à des dérivés de crédit pour couvrir économiquement notre risque de crédit. Nous atténuons la concentration des risques liés à un secteur de l'industrie et des risques liés à une seule entreprise de notre portefeuille de crédit en achetant des dérivés de crédit afin de transférer le risque de crédit à des tiers.

Instruments dérivés désignés dans une relation de couverture ⁽¹⁾

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments dérivés et les montants de capital des passifs non dérivés, classés selon leur relation de couverture, ainsi que les dérivés qui ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés dans une relation de couverture	Désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture			Non désignés dans une relation de couverture
Juste valeur	Flux de trésorerie	Investissement net	Juste valeur		Flux de trésorerie	Investissement net		
Actif								
Instruments dérivés	22 \$	538 \$	21 \$	176 625 \$	18 \$	298 \$	4 \$	150 292 \$
Passif								
Instruments dérivés	5	73	120	183 755	59	27	433	163 244
Instruments non dérivés	–	–	45 106	s.o.	–	–	37 833	s.o.

(1) La juste valeur rend compte de l'incidence du classement des marges de variation quotidiennes en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent l'analyse de la durée à courir jusqu'à l'échéance du capital nominal présenté ainsi que les taux moyens pondérés des instruments de couverture de même que la valeur comptable présentée, l'ensemble de ces éléments étant classé en fonction du type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2025					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	30 131 \$	112 640 \$	52 846 \$	195 617 \$	17 \$	5 \$
Couverture de passifs à taux fixe	31 934	67 365	13 277	112 576	5	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	2,9 %	3,4 %	3,6 %	3,4 %		
Couverture de passifs à taux fixe	2,3 %	3,3 %	2,9 %	3,0 %		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2024					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux fixe	11 396 \$	68 563 \$	38 343 \$	118 302 \$	10 \$	55 \$
Couverture de passifs à taux fixe	32 496	71 668	17 267	121 431	8	4
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux fixe	3,8 %	3,8 %	3,5 %	3,7 %		
Couverture de passifs à taux fixe	2,9 %	2,8 %	3,1 %	2,8 %		

(1) La valeur comptable rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

Couverture de flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2025					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	95 516 \$	136 952 \$	9 274 \$	241 742 \$	– \$	– \$
Couverture de passifs à taux variable	47 782	73 620	31 296	152 698	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	3,1 %	3,2 %	3,4 %	3,2 %		
Couverture de passifs à taux variable	4,0 %	3,1 %	2,9 %	3,3 %		
Risque de change						
Swaps sur devises						
Couverture d'actifs à taux fixe	183 \$	1 000 \$	– \$	1 183 \$	– \$	73 \$
Couverture de passifs à taux fixe	1 212	3 233	–	4 445	482	–
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,49	1,41	s.o.	1,43		
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,34	1,34	s.o.	1,34		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2024					
	Capital nominal				Valeur comptable (1)	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de taux d'intérêt						
Contrats de taux d'intérêt						
Couverture d'actifs à taux variable	91 698 \$	133 684 \$	6 831 \$	232 213 \$	– \$	– \$
Couverture de passifs à taux variable	46 390	101 339	33 845	181 574	–	–
Taux d'intérêt fixe moyen pondéré						
Couverture d'actifs à taux variable	4,1 %	3,5 %	3,5 %	3,7 %		
Couverture de passifs à taux variable	4,1 %	3,6 %	2,9 %	3,6 %		
Risque de change						
Swaps sur devises						
Couverture d'actifs à taux fixe	– \$	936 \$	– \$	936 \$	9 \$	21 \$
Couverture de passifs à taux fixe	–	4 163	–	4 163	198	6
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	1,43	s.o.	1,43		
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	s.o.	1,34	s.o.	1,34		

(1) La valeur comptable rend compte de l'incidence du classement de la fluctuation quotidienne des marges en tant que règlement de la juste valeur des dérivés connexes, tel que le permettent certaines contreparties centrales.

s.o. sans objet

Couvertures de l'investissement net

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2025					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises	12 069 \$	29 973 \$	3 290 \$	45 332 \$	s.o.	45 106 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,31	1,38	1,34	1,36		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	s.o.	1,78	s.o.	1,78		
Contrats à terme de gré à gré	11 388 \$	– \$	– \$	11 388 \$	21 \$	120 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,39	s.o.	s.o.	1,39		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,62	s.o.	s.o.	1,62		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,86	s.o.	s.o.	1,86		

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2024					
	Capital nominal/Capital				Valeur comptable	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Actif	Passif
Risque de change						
Passifs libellés en devises	4 540 \$	27 649 \$	6 505 \$	38 694 \$	s.o.	37 833 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,33	1,34	1,34	1,34		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,71	1,76	s.o.	1,73		
Contrats à terme de gré à gré	19 926 \$	– \$	– \$	19 926 \$	4 \$	433 \$
Taux de change moyen pondéré CAD-USD	1,36	s.o.	s.o.	1,36		
Taux de change moyen pondéré CAD-EUR	1,50	s.o.	s.o.	1,50		
Taux de change moyen pondéré CAD-GBP	1,79	s.o.	s.o.	1,79		

s.o. sans objet

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les éléments couverts, lesquels sont classés selon le type de relation de couverture.

Couvertures de la juste valeur – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

		Au 31 octobre 2025 et pour l'exercice clos à cette date					
		Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable			Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
(en millions de dollars canadiens)		Actif	Passif	Actif	Passif	Postes du bilan consolidé	
Risque de taux d'intérêt							
	Actifs à taux fixe (1)					Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail;	
	Passifs à taux fixe (1)	192 744 \$	– \$	1 027 \$	– \$	Prêts – Prêts de gros Dépôts – Particuliers; Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées; Dépôts – Banques	1 698 \$
		– 109 255		– (499)			(1 812)

		Au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date					
		Valeur comptable		Cumul des ajustements de la juste valeur de l'élément couvert inclus dans la valeur comptable			Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
(en millions de dollars canadiens)		Actif	Passif	Actif	Passif	Postes du bilan consolidé	
Risque de taux d'intérêt							
	Actifs à taux fixe (1)					Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail;	
	Passifs à taux fixe (1)	114 354 \$	– \$	(666) \$	– \$	Prêts – Prêts de gros Dépôts – Entreprises et gouvernements; Débentures subordonnées; Dépôts – Banques	2 702 \$
		– 118 116		– (2 312)			(3 963)

(1) Au 31 octobre 2025, le cumul des ajustements visant les couvertures de la juste valeur restant dans notre bilan consolidé pour les éléments couverts ayant cessé d'être ajustés en fonction des profits et pertes de couverture correspond à une perte de 78 millions de dollars pour les actifs à taux fixe et à un profit de 9 millions pour les passifs à taux fixe (perte de 238 millions et profit de 118 millions, respectivement, au 31 octobre 2024).

Couvertures de flux de trésorerie et de l'investissement net – actifs et passifs désignés comme éléments couverts

		Au 31 octobre 2025 et pour l'exercice clos à cette date		
		Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan consolidé		Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros; Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques; Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(1 561)\$	2 934 \$	(481)\$
Passifs à taux variable	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers; Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	976	(1 643)	2 520
Risque de change				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable	56	13	–
Passifs à taux fixe	Dépôts – Entreprises et gouvernements	(305)	(51)	–
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change	Filiales étrangères	s.o.	433	(8 514)

		Au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date		
		Variations de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture	Couverture de flux de trésorerie/ Réserve pour écarts de conversion	
(en millions de dollars canadiens)	Postes du bilan consolidé		Couvertures maintenues	Couvertures abandonnées
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Actifs à taux variable	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable; Prêts – Prêts de détail; Prêts – Prêts de gros; Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques; Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	(4 415)\$	2 645 \$	(2 216)\$
Passifs à taux variable	Dépôts – Entreprises et gouvernements; Dépôts – Dépôts de particuliers; Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	4 437	(1 801)	4 557
Risque de change				
Actifs à taux fixe	Titres – Investissement, déduction faite de la correction de valeur applicable	7	13	–
Passifs à taux fixe	Dépôts – Entreprises et gouvernements	(106)	(52)	–
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change	Filiales étrangères	s.o.	710	(8 005)

s.o. sans objet

Effacité des relations de couverture désignées

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
(en millions de dollars canadiens)				
Couvertures de la juste valeur				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	(1 773)\$	(75)\$	s.o.	s.o.
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	1 808	(4)	s.o.	s.o.
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	1 543	(13)	1 604 \$	(344)\$
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	(941)	17	(974)	828
Risque de change				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	(56)	–	(50)	(50)
Swap sur devises – passifs à taux fixe	305	–	246	246
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Passifs libellés en devises	(92)	–	(92)	–
Contrats à terme de gré à gré	(341)	–	(341)	–

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024			
	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture	Inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat (1)	Variations de la valeur de l'instrument de couverture comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Montant reclassé de la réserve de couverture au résultat
(en millions de dollars canadiens)				
Couvertures de la juste valeur				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux fixe	(2 761)\$	(59)\$	s.o.	s.o.
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux fixe	3 961	(2)	s.o.	s.o.
Couverture de flux de trésorerie				
Risque de taux d'intérêt				
Contrats de taux d'intérêt – actifs à taux variable	4 416	15	2 559 \$	(3 195)\$
Contrats de taux d'intérêt – passifs à taux variable	(4 325)	(19)	(2 600)	3 872
Risque de change				
Swap sur devises – actifs à taux fixe	(6)	–	1	(12)
Swap sur devises – passifs à taux fixe	107	2	70	122
Couvertures de l'investissement net				
Risque de change				
Passifs libellés en devises	(455)	–	(455)	–
Contrats à terme de gré à gré	(255)	–	(254)	(1)

(1) L'inefficacité de la couverture comptabilisée en résultat comprenait des pertes de 105 millions de dollars qui sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture et qui sont compensées par des couvertures économiques (pertes de 50 millions au 31 octobre 2024).
s.o. sans objet

Rapprochement des composantes des capitaux propres

Le tableau ci-après présente un rapprochement, par catégorie de risque, de chaque composante des capitaux propres ainsi qu'une analyse des autres éléments du résultat global relatifs à la comptabilité de couverture :

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025		Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024	
	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion	Réserve de couverture de flux de trésorerie	Réserve pour écarts de conversion
(en millions de dollars canadiens)				
Solde au début de l'exercice	2 267 \$	7 128 \$	2 756 \$	6 612 \$
Couverture de flux de trésorerie				
Tranche efficace de la variation de la juste valeur :				
Risque de taux d'intérêt	630		(40)	
Risque de change	196		71	
Risque sur actions	243		413	
Montant net reclassé en résultat net :				
Couvertures maintenues :				
Risque de taux d'intérêt	(81)		134	
Risque de change	(196)		(110)	
Risque sur actions	(245)		(350)	
Couvertures dont la désignation a été annulée :				
Risque de taux d'intérêt	(403)		(811)	
Couverture de l'investissement net dans des établissements à l'étranger				
Dettes libellées en devises		(92)		(455)
Contrats de change à terme		(341)		(254)
Écarts de conversion liés aux établissements à l'étranger		826		1 018
Reclassement en résultat de pertes (profits) de change		(25)		–
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net		–		1
Impôt sur les variations des réserves durant la période	(33)	117	204	206
Solde à la fin de l'exercice	2 378 \$	7 613 \$	2 267 \$	7 128 \$

Note 10 Locaux et matériel

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025								
	Détenus par la Banque (1)						Actifs au titre de droits d'utilisation		
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Bâtiments	Matériel	Total (2)
Coût									
Solde au début de la période	244 \$	1 325 \$	1 411 \$	900 \$	3 169 \$	129 \$	6 432 \$	319 \$	13 929 \$
Entrées	–	11	45	11	48	641	518	159	1 433
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Transferts des travaux en cours	–	26	317	61	166	(570)	–	–	–
Cessions	–	(16)	(290)	(74)	(288)	–	(61)	(36)	(765)
Écart de change	–	5	7	3	15	1	42	–	73
Autres	(90)	(56)	2	(38)	(37)	–	52	–	(167)
Solde à la fin de la période	154 \$	1 295 \$	1 492 \$	863 \$	3 073 \$	201 \$	6 983 \$	442 \$	14 503 \$
Amortissement cumulé									
Solde au début de la période	– \$	694 \$	834 \$	554 \$	2 072 \$	– \$	2 685 \$	238 \$	7 077 \$
Amortissement	–	53	260	81	231	–	581	80	1 286
Cessions	–	(19)	(289)	(68)	(287)	–	(19)	(32)	(714)
Écart de change	–	2	5	2	7	–	14	–	30
Autres	–	9	12	(31)	15	–	–	–	5
Solde à la fin de la période	– \$	739 \$	822 \$	538 \$	2 038 \$	– \$	3 261 \$	286 \$	7 684 \$
Valeur comptable nette à la fin de la période	154 \$	556 \$	670 \$	325 \$	1 035 \$	201 \$	3 722 \$	156 \$	6 819 \$

(en millions de dollars canadiens)	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024								
	Détenus par la Banque (1)						Actifs au titre de droits d'utilisation		
	Terrains	Bâtiments	Matériel informatique	Mobilier, agencements et autre matériel	Améliorations locatives	Travaux en cours	Bâtiments	Matériel	Total (2)
Coût									
Solde au début de la période	140 \$	1 251 \$	1 283 \$	835 \$	3 007 \$	108 \$	5 893 \$	317 \$	12 834 \$
Entrées	103	77	21	11	50	522	526	2	1 312
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	–	13	59	–	226	–	298
Transferts des travaux en cours	–	5	240	132	102	(479)	–	–	–
Cessions	–	(6)	(140)	(82)	(29)	–	(165)	–	(422)
Écart de change	1	2	10	3	19	–	61	–	96
Autres	–	(4)	(3)	(12)	(39)	(22)	(109)	–	(189)
Solde à la fin de la période	244 \$	1 325 \$	1 411 \$	900 \$	3 169 \$	129 \$	6 432 \$	319 \$	13 929 \$
Amortissement cumulé									
Solde au début de la période	– \$	646 \$	723 \$	550 \$	1 863 \$	– \$	2 149 \$	154 \$	6 085 \$
Amortissement	–	59	249	73	279	–	620	84	1 364
Cessions	–	(6)	(140)	(82)	(25)	–	(54)	–	(307)
Écart de change	–	1	8	2	7	–	21	–	39
Autres	–	(6)	(6)	11	(52)	–	(51)	–	(104)
Solde à la fin de la période	– \$	694 \$	834 \$	554 \$	2 072 \$	– \$	2 685 \$	238 \$	7 077 \$
Valeur comptable nette à la fin de la période	244 \$	631 \$	577 \$	346 \$	1 097 \$	129 \$	3 747 \$	81 \$	6 852 \$

- (1) Au 31 octobre 2025, nous avons des engagements contractuels totalisant 160 millions de dollars visant l'acquisition de locaux et de matériel (137 millions au 31 octobre 2024).
- (2) Comprend des immeubles de placement d'une valeur de 34 millions de dollars (186 millions au 31 octobre 2024) qui sont régis par des contrats de location simple et inscrits au coût, diminué du cumul des amortissements. La juste valeur, déterminée par des professionnels en placement internes ainsi que par des évaluateurs de propriété externes indépendants qui possèdent les qualifications et l'expérience professionnelles adéquates, se chiffre à 34 millions de dollars (188 millions au 31 octobre 2024).

Paiements au titre de la location

Les paiements au titre de la location pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 ont totalisé 1 668 millions de dollars, dont 778 millions, ou 47 %, se rapportent aux paiements variables et 890 millions, ou 53 %, aux paiements fixes. Les paiements au titre de la location pour l'exercice clos le 31 octobre 2024 ont totalisé 1 440 millions de dollars, dont 708 millions, ou 49 %, se rapportent aux paiements variables et 732 millions, ou 51 %, se rapportent aux paiements fixes.

Le total des paiements variables au titre de la location non compris dans l'évaluation des obligations locatives était de 726 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (697 millions au 31 octobre 2024).

Goodwill

		Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025										
		Services bancaires particuliers – Canada	Services bancaires dans les Antilles	Services bancaires aux entreprises	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Services aux investisseurs	Assurances	Marchés des Capitaux	Total
(en millions de dollars canadiens)												
	Solde au début de la période	4 994 \$	1 798 \$	3 815 \$	877 \$	2 164 \$	3 091 \$	1 198 \$	29 \$	112 \$	1 208 \$	19 286 \$
	Acquisitions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	Écart de change et autres	(25)	21	(25)	6	79	22	34	–	–	7	119
	Solde à la fin de la période	4 969 \$	1 819 \$	3 790 \$	883 \$	2 243 \$	3 113 \$	1 232 \$	29 \$	112 \$	1 215 \$	19 405 \$

		Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024										
		Services bancaires particuliers – Canada	Services bancaires dans les Antilles	Services bancaires aux entreprises	Gestion de patrimoine – Canada	Gestion mondiale d'actifs	Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	Gestion de patrimoine – International	Services aux investisseurs	Assurances	Marchés des Capitaux	Total
(en millions de dollars canadiens)												
	Solde au début de la période	1 851 \$	1 791 \$	793 \$	593 \$	2 016 \$	3 080 \$	1 124 \$	29 \$	112 \$	1 205 \$	12 594 \$
	Acquisitions	3 159	–	3 022	283	72	–	–	–	–	–	6 536
	Écart de change et autres	(16)	7	–	1	76	11	74	–	–	3	156
	Solde à la fin de la période	4 994 \$	1 798 \$	3 815 \$	877 \$	2 164 \$	3 091 \$	1 198 \$	29 \$	112 \$	1 208 \$	19 286 \$

Nous effectuons un test de dépréciation annuel en comparant la valeur comptable de chaque UGT avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT est représentée par sa valeur d'utilité, sauf en cas d'excédent de la valeur comptable de l'UGT sur sa valeur d'utilité. Dans ce cas, la valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Notre test de dépréciation annuel est effectué au 1^{er} août.

Lors de nos tests de dépréciation annuels de 2025 et de 2024, la valeur recouvrable de notre UGT Services bancaires dans les Antilles était basée sur sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, et les valeurs recouvrables de toutes les autres UGT ayant fait l'objet d'un test étaient basées sur leur valeur d'utilité.

Valeur d'utilité

Nous calculons la valeur d'utilité au moyen d'une méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur cinq ans, à l'exception de l'UGT Gestion de patrimoine – International pour laquelle nous avons utilisé des projections des flux de trésorerie sur sept ans, qui correspondent mieux au plan de croissance stratégique découlant de l'acquisition de RBC Brewin Dolphin. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les prévisions financières établies par la direction, lesquelles sont estimées en fonction des résultats prévus, des initiatives d'affaires, des capitaux requis pour financer les flux de trésorerie futurs et des rendements pour les actionnaires. Les principaux facteurs ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs comprennent la marge nette d'intérêt et la moyenne des actifs productifs d'intérêts. Les valeurs attribuées à ces facteurs pour la période visée par les prévisions sont fondées sur l'expérience passée, les prévisions économiques internes et externes et les attentes de la direction quant à l'incidence de la conjoncture économique sur nos résultats financiers. Au-delà de la période de projection des flux de trésorerie initiale, les flux de trésorerie sont réputés augmenter à un rythme constant selon un taux de croissance à long terme nominal (taux de croissance final). Les taux de croissance finaux sont établis en fonction des attentes de croissance stable à long terme dans les pays où l'UGT exerce ses activités. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus de chaque UGT sont fondés sur le coût du capital à l'échelle de la Banque, ajusté en fonction des risques auxquels chaque UGT est exposée. Les risques propres aux UGT comprennent le risque souverain, le risque commercial/opérationnel, le risque géographique (y compris le risque politique, le risque de dévaluation et la réglementation gouvernementale), le risque de change et le risque de prix (y compris le risque lié à l'établissement des prix des produits et l'inflation).

L'estimation de la valeur d'utilité nécessite un jugement important pour déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie; cette estimation est très sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie postérieurs à la période visée par les prévisions. La sensibilité de la valeur employée pour les données et hypothèses clés utilisées a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Au 1^{er} août 2025, aucune des variations raisonnablement possibles décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une UGT sur sa valeur recouvrable, selon la valeur d'utilité.

Les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation avant impôt utilisés dans nos modèles d'actualisation des flux de trésorerie sont résumés ci-après.

	Aux			
	1 ^{er} août 2025		1 ^{er} août 2024	
	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final	Taux d'actualisation (1)	Taux de croissance final
Groupe d'unités génératrices de trésorerie				
Services bancaires aux particuliers – Canada	10,8 %	3,0 %	11,7 %	3,0 %
Services bancaires dans les Antilles	12,9	3,5	13,7	3,5
Services bancaires aux entreprises	11,5	3,0	11,7	3,0
Gestion de patrimoine – Canada	11,8	3,0	12,5	3,0
Gestion mondiale d'actifs	11,8	3,0	12,4	3,0
Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National)	12,4	3,0	12,6	3,0
Gestion de patrimoine – International	12,1	3,0	12,3	3,0
Services aux investisseurs	11,9	3,0	12,5	3,0
Assurances	11,5	3,0	12,5	3,0
Marchés des Capitaux	13,0	3,0	12,7	3,0

(1) Les taux d'actualisation avant impôt sont déterminés implicitement en fonction des taux d'actualisation après impôt.

Juste valeur diminuée des coûts de sortie – Services bancaires dans les Antilles

Nous avons calculé la juste valeur diminuée des coûts de sortie au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, qui projette les flux de trésorerie futurs sur une période de 5 ans. Les flux de trésorerie sont fondés sur les prévisions de la direction, lesquelles sont ajustées pour estimer le point de vue d'un acheteur tiers potentiel. Quant aux flux de trésorerie postérieurs à la période initiale de 5 ans, il est présumé qu'ils augmenteront de façon constante, selon un taux de croissance nominal à long terme. Les flux de trésorerie futurs, les taux de croissance finaux et les taux d'actualisation sont basés sur les mêmes facteurs que ceux décrits ci-dessus. Cette évaluation de la juste valeur est classée au niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, car certaines données importantes ne sont pas observables.

L'estimation de la juste valeur diminuée des coûts de sortie nécessite un jugement important afin de déterminer les données utilisées pour l'application du modèle d'actualisation des flux de trésorerie et est plus sensible aux variations des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation et des taux de croissance finaux appliqués aux flux de trésorerie au-delà de la période visée par les prévisions. La sensibilité de la juste valeur diminuée des coûts de sortie aux données et hypothèses clés a été soumise à un test aux fins du recalcul de la valeur recouvrable en appliquant des changements raisonnablement possibles à ces paramètres. Au 1^{er} août 2025, aucune des variations raisonnablement possibles décrites d'une donnée ou d'une hypothèse clé individuelle n'aurait donné lieu à un excédent de la valeur comptable d'une UGT sur sa valeur recouvrable.

Autres immobilisations incorporelles

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients (1)	Logiciels en cours	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	5 574 \$	1 074 \$	3 637 \$	2 941 \$	1 357 \$	14 583 \$
Entrées	175	12	–	–	1 165	1 352
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	–	–	–	–
Transferts	844	83	–	–	(927)	–
Cessions	(585)	(43)	–	–	(2)	(630)
Pertes de valeur	(37)	(1)	–	–	(10)	(48)
Écart de change	19	11	11	52	8	101
Autres variations	111	(42)	–	(13)	(89)	(33)
Solde à la fin de la période	6 101 \$	1 094 \$	3 648 \$	2 980 \$	1 502 \$	15 325 \$
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(3 387)\$	(729)\$	(1 663)\$	(1 006)\$	– \$	(6 785)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(1 068)	(79)	(448)	(164)	–	(1 759)
Cessions	591	42	–	–	–	633
Pertes de valeur	13	1	–	–	–	14
Écart de change	(13)	(8)	(10)	(11)	–	(42)
Autres variations	23	(28)	–	21	–	16
Solde à la fin de la période	(3 841)\$	(801)\$	(2 121)\$	(1 160)\$	– \$	(7 923)\$
Solde net à la fin de la période	2 260 \$	293 \$	1 527 \$	1 820 \$	1 502 \$	7 402 \$

	Pour l'exercice clos le 31 octobre 2024					
	Logiciels générés en interne	Autres logiciels	Immobilisations incorporelles liées à des dépôts de base	Listes de clients et relations- clients (1)	Logiciels en cours	Total
(en millions de dollars canadiens)						
Valeur comptable brute						
Solde au début de la période	5 595 \$	1 097 \$	1 658 \$	2 456 \$	1 527 \$	12 333 \$
Entrées	31	4	–	9	1 090	1 134
Acquisition au moyen d'un regroupement d'entreprises	–	–	1 972	370	–	2 342
Transferts	1 204	42	–	–	(1 246)	–
Cessions	(1 204)	(67)	–	(9)	(1)	(1 281)
Pertes de valeur	(37)	(18)	–	–	(30)	(85)
Écart de change	32	17	7	115	3	174
Autres variations	(47)	(1)	–	–	14	(34)
Solde à la fin de la période	5 574 \$	1 074 \$	3 637 \$	2 941 \$	1 357 \$	14 583 \$
Amortissement cumulé						
Solde au début de la période	(3 596)\$	(658)\$	(1 330)\$	(846)\$	– \$	(6 430)\$
Dotation à l'amortissement pour l'exercice	(986)	(102)	(325)	(136)	–	(1 549)
Cessions	1 204	66	–	7	–	1 277
Pertes de valeur	12	5	–	–	–	17
Écart de change	(21)	(7)	(8)	(31)	–	(67)
Autres variations	–	(33)	–	–	–	(33)
Solde à la fin de la période	(3 387)\$	(729)\$	(1 663)\$	(1 006)\$	– \$	(6 785)\$
Solde net à la fin de la période	2 187 \$	345 \$	1 974 \$	1 935 \$	1 357 \$	7 798 \$

(1) Comprend des contrats de gestion des fonds communs de placement ayant une durée d'utilité indéterminée dans l'UGT Gestion mondiale d'actifs de 259 millions de dollars (259 millions au 31 octobre 2024) acquis dans le cadre de la transaction visant HSBC Canada.

Note 12 Coentreprises et entreprises associées

Prises individuellement, les coentreprises et les entreprises associées n'ont aucune incidence significative sur nos résultats financiers. Le tableau suivant présente la valeur comptable de nos participations dans des coentreprises et des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, ainsi que notre quote-part du bénéfice de ces entités.

	Coentreprises		Entreprises associées	
	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2025	31 octobre 2024	31 octobre 2025	31 octobre 2024
(en millions de dollars canadiens)				
Valeur comptable	572 \$	542 \$	257 \$	293 \$
Quote-part des éléments suivants :				
Bénéfice net (1)	82 \$	64 \$	1 \$	(41)\$

(1) Compte non tenu des pertes de valeur comptabilisées sur nos participations dans des entreprises associées. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 10 millions de dollars au poste Revenus autres que d'intérêt – Bénéfice (perte) des coentreprises et des entreprises associées relativement à notre participation dans une société associée de notre secteur Gestion de patrimoine (38 millions au 31 octobre 2024).

Note 13 Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Débiteurs et montants prépayés	5 027 \$	4 389 \$
Intérêts courus à recevoir	8 342	7 904
Garanties en espèces	27 418	20 475
Actifs au titre des activités de négociation de marchandises (1)	14 475	9 834
Actif d'impôt différé	4 486	4 328
Actifs au titre des avantages du personnel	4 012	3 630
Actifs liés aux activités d'assurance		
Actifs au titre des contrats d'assurance	581	588
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 774	1 758
Actif net des fonds distincts	3 810	3 378
Prêts garantis et autres	554	517
Participations dans des coentreprises et des entreprises associées	829	835
Dépôts de garantie	13 556	11 108
Métaux précieux (1)	9 108	6 018
Sommes à recevoir des courtiers, des contrepartistes et des clients	4 667	3 343
Impôt à recevoir	8 696	7 418
Autres	5 558	6 667
	112 893 \$	92 190 \$

- (1) Les montants comprennent les actifs financiers présentés à la note 3 et des actifs non financiers. Les actifs non financiers se composent principalement de marchandises évaluées à la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les justes valeurs sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation utilisant les prix des contrats à terme standardisés sur marchandises et sont classées au niveau 2 de notre hiérarchie de justes valeurs, car les données sont observables.

Note 14 Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Aux							
	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total	À vue (1)	À préavis (2)	À terme (3)	Total
Particuliers	228 282 \$	56 988 \$	244 470 \$	529 740 \$	205 714 \$	62 845 \$	253 580 \$	522 139 \$
Entreprises et gouvernements	431 239	20 274	494 801	946 314	369 943	20 157	449 570	839 670
Banques	13 488	–	26 074	39 562	9 675	641	37 406	47 722
	673 009 \$	77 262 \$	765 345 \$	1 515 616 \$	585 332 \$	83 643 \$	740 556 \$	1 409 531 \$
Dépôts non productifs d'intérêts (4)								
Canada	158 771 \$	9 469 \$	292 \$	168 532 \$	144 712 \$	7 164 \$	203 \$	152 079 \$
États-Unis	38 009	–	–	38 009	38 520	–	–	38 520
Europe (5)	5	–	–	5	11	–	–	11
Autres pays	8 133	–	–	8 133	7 758	–	–	7 758
Dépôts productifs d'intérêts (4)								
Canada	392 120	16 417	591 636	1 000 173	355 221	14 468	594 066	963 755
États-Unis	63 745	50 497	73 147	187 389	28 389	61 087	75 933	165 409
Europe (5)	6 354	742	76 972	84 068	5 013	851	53 295	59 159
Autres pays	5 872	137	23 298	29 307	5 708	73	17 059	22 840
	673 009 \$	77 262 \$	765 345 \$	1 515 616 \$	585 332 \$	83 643 \$	740 556 \$	1 409 531 \$

- (1) Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels nous n'avons pas le droit d'exiger un avis de retrait, ce qui comprend des comptes d'épargne et des comptes-chèques.
- (2) Les dépôts à préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels nous pouvons exiger légalement un avis de retrait. Ces dépôts sont principalement des comptes d'épargne.
- (3) Les dépôts à terme sont remboursables à une date fixe et comprennent aussi les dépôts à terme, les certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables.
- (4) La répartition géographique des dépôts est fondée sur l'origine des dépôts et le pays où les revenus sont comptabilisés. Au 31 octobre 2025, les dépôts libellés en dollars américains, en livres sterling, en euros et en autres devises s'élevaient respectivement à 570 milliards de dollars, 42 milliards, 76 milliards et 36 milliards (511 milliards, 34 milliards, 53 milliards et 29 milliards au 31 octobre 2024, respectivement).
- (5) Comprend le Royaume-Uni et les îles Anglo-Normandes.

Échéances contractuelles des dépôts à terme (1)

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Moins de 1 an :		
Moins de 3 mois	203 075 \$	207 698 \$
De 3 à 6 mois	118 734	94 585
De 6 à 12 mois	172 583	173 603
De 1 à 2 ans	87 550	79 777
De 2 à 3 ans	58 170	61 175
De 3 à 4 ans	33 158	45 767
De 4 à 5 ans	24 047	20 692
Plus de 5 ans	68 028	57 259
	765 345 \$	740 556 \$

- (1) Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus se chiffre à 704 milliards de dollars (670 milliards au 31 octobre 2024).

Note 14 Dépôts (suite)**Soldes moyens des dépôts et taux d'intérêt moyens**

	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2025		le 31 octobre 2024	
	Soldes moyens	Taux moyens	Soldes moyens	Taux moyens
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				
Canada	1 155 147 \$	2,93 %	1 035 064 \$	3,57 %
États-Unis	215 460	2,94	191 257	3,33
Europe	85 570	4,24	58 693	5,26
Autres pays	39 935	2,45	32 016	2,48
	1 496 112 \$	3,00 %	1 317 030 \$	3,59 %

Note 15 Assurance et réassurance

Nos contrats d'assurance émis comprennent des produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance voyage, de rente et de fonds distincts offerts aux particuliers et aux entreprises partout au Canada. À l'extérieur de Canada, nous offrons des contrats de réassurance et de rétrocession pour des produits de réassurance du risque de longévité, de rétrocession vie et de réassurance crédit en cas de décès, d'invalidité ou de maladies graves. Les contrats de réassurance émis sont présentés dans les soldes des contrats de réassurance au bilan consolidé.

Dans le cours normal des activités, nous concluons également des contrats de réassurance afin de réassurer les risques auprès d'autres compagnies d'assurance et de réassurance en vue de diminuer notre profil de risque, de limiter l'exposition aux risques majeurs et de fournir une capacité accrue de croissance future. Les contrats de réassurance détenus ne nous déchargent pas de nos engagements liés aux contrats d'assurance directs émis. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons nos concentrations du risque de crédit afin de réduire au minimum notre exposition à des pertes liées à l'insolvabilité du réassureur. La valeur comptable des actifs au titre des contrats d'assurance détenus présentée à la note 13 correspond à notre exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture.

Les contrats d'assurance et de réassurance sont présentés en fonction du portefeuille, de manière à ce que les portefeuilles de contrats en situation d'actif soient présentés distinctement de ceux en position passif.

Résultats des activités d'assurance et des placements d'assurance

Le tableau suivant présente la composition du résultat des activités d'assurance et du résultat des placements d'assurance pour les contrats d'assurance émis et les contrats de réassurance détenus.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Revenus d'assurance		
Montants comptabilisés pour les contrats évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables :		
Montants liés aux variations du passif au titre de la couverture restante :		
Charges liées aux sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance prévues	3 131 \$	2 970 \$
Reprise de l'ajustement au titre du risque non financier et autres	214	191
Marge sur services contractuels comptabilisée pour des services fournis	324	255
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	98	81
	3 767	3 497
Montants comptabilisés pour les contrats évalués selon la méthode de répartition des primes	1 615	1 576
	5 382	5 073
Charges afférentes aux activités d'assurance (1)		
Sinistres survenus et autres charges	(3 978)	(3 901)
Pertes sur contrats déficitaires et reprises de ces pertes (services futurs)	(313)	(246)
Ajustements au passif au titre des sinistres survenus (services passés)	(64)	(2)
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(98)	(81)
	(4 453)	(4 230)
Produits nets (charges nettes) afférents aux contrats de réassurance détenus	(62)	(66)
Résultat des activités d'assurance	867 \$	777 \$
Revenu d'investissement net (2)	1 453 \$	3 259 \$
Produits (charges) financiers d'assurance		
Intérêts courus (3)	(791)	(783)
Incidence des changements au taux d'actualisation et à d'autres hypothèses financières (3), (4)	35	(1 509)
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents pour des contrats évalués selon la méthode des honoraires variables	(467)	(746)
Autres	3	(93)
	(1 220)	(3 131)
Produits (charges) financiers de réassurance	51	166
Résultat des placements d'assurance	284 \$	294 \$
Résultats des activités d'assurance et des placements d'assurance	1 151 \$	1 071 \$

- (1) Comprend des charges afférentes aux activités d'assurance de 977 millions de dollars (948 millions au 31 octobre 2024) découlant de contrats d'assurance évalués selon la méthode de répartition des primes.
- (2) Pour connaître les montants au titre des intérêts, des dividendes et des profits nets (pertes nettes) découlant des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net liés au secteur Assurances, se reporter à la note 3.
- (3) Les montants correspondants ont été révisés par rapport à ceux présentés précédemment.
- (4) Comprend l'incidence des changements aux flux de trésorerie d'exécution aux taux actuels lorsque l'incidence correspondante sur la marge sur services contractuels est à taux fixe.

Contrats d'assurance selon la couverture restante et les sinistres survenus

Le tableau ci-après montre la variation des passifs nets des contrats d'assurance au titre de la couverture restante et des sinistres survenus pour les contrats d'assurance de courte durée évalués selon la méthode de répartition des primes et les contrats d'assurance de longue durée évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables.

(en millions de dollars canadiens)	Aux ou pour les exercices clos les					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	Passifs au titre de la couverture restante (1)	Passifs au titre des sinistres survenus (2)	Total	Passifs au titre de la couverture restante (1)	Passifs au titre des sinistres survenus (2)	Total
Solde au début de la période :						
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 805 \$	(1 217)\$	588 \$	1 531 \$	(850)\$	681 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	(20 866)	(1 365)	(22 231)	(17 858)	(1 168)	(19 026)
Passifs nets au titre des contrats d'assurance	(19 061)\$	(2 582)\$	(21 643)\$	(16 327)\$	(2 018)\$	(18 345)\$
Revenus d'assurance	5 382 \$	– \$	5 382 \$	5 073 \$	– \$	5 073 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance	(405)	(4 048)	(4 453)	(358)	(3 872)	(4 230)
Produits (charges) financiers d'assurance	(1 193)	(27)	(1 220)	(2 974)	(157)	(3 131)
Composants investissements	708	(708)	–	705	(705)	–
Flux de trésorerie :						
Primes reçues	(6 911)	–	(6 911)	(5 940)	–	(5 940)
Sinistre et autres charges afférentes aux activités d'assurance payés	–	4 650	4 650	–	4 388	4 388
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et autres	498	–	498	417	–	417
Total des flux de trésorerie	(6 413)\$	4 650 \$	(1 763)\$	(5 523)\$	4 388 \$	(1 135)\$
Autres variations	(911)	862	(49)	343	(218)	125
Solde à la fin de la période :						
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 189 \$	(608)\$	581 \$	1 805 \$	(1 217)\$	588 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	(23 082)	(1 245)	(24 327)	(20 866)	(1 365)	(22 231)
Passifs nets au titre des contrats d'assurance	(21 893)\$	(1 853)\$	(23 746)\$	(19 061)\$	(2 582)\$	(21 643)\$

(1) Le solde des passifs au titre de la couverture restante à la fin de la période comprend un élément de perte de 702 millions de dollars (366 millions au 31 octobre 2024).

(2) Le solde des passifs au titre des sinistres survenus comprend un montant de 941 millions de dollars (914 millions au 31 octobre 2024) attribuable aux contrats d'assurance évalués selon la méthode de répartition des primes.

Contrats d'assurance selon les composantes de l'évaluation utilisées dans le cadre de la méthode d'évaluation générale et de la méthode des honoraires variables

Le tableau ci-après montre la variation des composantes de l'évaluation des passifs nets des contrats d'assurance évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables, en fonction des estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, des ajustements au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels.

(en millions de dollars canadiens)	Aux ou pour les exercices clos les							
	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustements au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels (1)	Total	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustements au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels (1)	Total
Solde au début de la période :								
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 824 \$	(568)\$	(719)\$	537 \$	1 591 \$	(544)\$	(565)\$	482 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance	(17 275)	(1 986)	(2 072)	(21 333)	(14 079)	(1 759)	(2 195)	(18 033)
Passifs nets au titre des contrats d'assurance	(15 451)\$	(2 554)\$	(2 791)\$	(20 796)\$	(12 488)\$	(2 303)\$	(2 760)\$	(17 551)\$
Résultat des activités d'assurance	(169)\$	25 \$	435 \$	291 \$	33 \$	13 \$	176 \$	222 \$
Produits (charges) financiers d'assurance	(1 076)	16	(134)	(1 194)	(2 504)	(324)	(128)	(2 956)
Flux de trésorerie :								
Primes reçues	(5 255)	–	–	(5 255)	(4 443)	–	–	(4 443)
Sinistre et autres charges afférentes aux activités d'assurance payés	3 633	–	–	3 633	3 487	–	–	3 487
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et autres	498	–	–	498	373	–	–	373
Total des flux de trésorerie	(1 124)\$	– \$	– \$	(1 124)\$	(583)\$	– \$	– \$	(583)\$
Autres variations	(13)	(54)	14	(53)	91	60	(79)	72
Solde à la fin de la période :								
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 665 \$	(498)\$	(643)\$	524 \$	1 824 \$	(568)\$	(719)\$	537 \$
Passifs au titre des contrats d'assurance (2)	(19 498)	(2 069)	(1 833)	(23 400)	(17 275)	(1 986)	(2 072)	(21 333)
Passifs nets au titre des contrats d'assurance	(17 833)\$	(2 567)\$	(2 476)\$	(22 876)\$	(15 451)\$	(2 554)\$	(2 791)\$	(20 796)\$

- (1) Le solde de la marge sur services contractuels à la fin de la période comprend un montant de 2,4 milliards de dollars (2,6 milliards au 31 octobre 2024) lié à des groupes de contrats d'assurance qui avaient été comptabilisés initialement à la date de transition selon l'approche fondée sur la juste valeur. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, la marge sur services contractuels des contrats comptabilisés initialement était de 86 millions de dollars (89 millions au 31 octobre 2024).
- (2) Comprend des passifs au titre des contrats d'assurance de fonds distincts de 3 877 millions de dollars (3 375 millions au 31 octobre 2024) évalués selon la méthode des honoraires variables. La juste valeur des éléments sous-jacents aux contrats d'assurance de fonds distincts se chiffre à 3 810 millions de dollars (3 378 millions au 31 octobre 2024); ces éléments consistent essentiellement en des placements dans des fonds communs de placement sous-jacents.

Comptabilisation attendue de la marge sur services contractuels

Le tableau suivant présente l'échéancier prévu de l'amortissement de la marge sur services contractuels comptabilisée au poste Revenus autres que d'intérêt – Résultat des activités d'assurance pour les contrats d'assurance émis et les contrats de réassurance détenus évalués selon la méthode d'évaluation générale et la méthode des honoraires variables.

(en millions de dollars canadiens)	Aux									
	31 octobre 2025					31 octobre 2024				
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Par la suite	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Par la suite	Total
Contrats d'assurance émis	(222)\$	(814)\$	(634)\$	(806)\$	(2 476)\$	(243)\$	(894)\$	(705)\$	(949)\$	(2 791)\$
Contrats de réassurance détenus	68	213	167	226	674	66	208	163	217	654
Total	(154)\$	(601)\$	(467)\$	(580)\$	(1 802)\$	(177)\$	(686)\$	(542)\$	(732)\$	(2 137)\$

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit enregistrée en raison d'événements différents de ce que nous avons prévu au moment de la souscription. Les principaux risques d'assurance auxquels nous sommes exposés comprennent la morbidité, la mortalité, la longévité, le comportement des titulaires de police (déchéance) et les voyages. Nous avons élaboré un cadre de gestion du risque d'assurance afin d'identifier, d'évaluer, de gérer, d'atténuer et de communiquer les risques d'assurance auxquels nous sommes exposés dans le cadre de nos activités liées à l'assurance. De plus, nous sommes exposés au risque de charges, qui correspond à l'exposition à la variabilité des charges futures qui devraient être engagées dans le

cadre de la prestation des services prévus dans les contrats d'assurance. Nous gérons les risques d'assurance par la mise en place de politiques et de contrôles efficaces concernant la conception des produits, l'établissement des prix, la souscription et les décisions en matière de sinistres, ainsi que par des ententes de réassurance. Nous examinons régulièrement les modèles d'évaluation, les enquêtes sur les antécédents en lien avec les principales hypothèses actuarielles, l'exposition à la concentration du risque, les limites de rétention et les dépenses prévues au budget.

Risque de marché

Nous sommes exposés au risque de marché, soit le risque que la valeur comptable ou les flux de trésorerie futurs des soldes des contrats d'assurance ou de réassurance ou des actifs financiers fluctuent en raison de changements des prix du marché ou de leur volatilité. Le risque de marché comprend le risque lié aux titres de capitaux propres, le risque de taux d'intérêt, le risque lié à l'écart de taux, le risque de change et le risque d'inflation. Nous gérons notre exposition au risque de marché par l'intermédiaire de nos activités de gestion actif-passif, qui sont élaborées dans le but de nous assurer que notre profil de risque demeure dans les limites de l'appétit pour le risque de la Banque.

Méthodes et hypothèses

L'évaluation des soldes des contrats d'assurance et de réassurance nécessite l'utilisation de plusieurs estimations et hypothèses. Le texte ci-dessous comporte les estimations et hypothèses importantes utilisées qui devraient être lues en parallèle avec les méthodes comptables applicables aux contrats d'assurance et de réassurance décrites à la note 2.

Estimations des flux de trésorerie futurs

Les hypothèses non financières importantes utilisées afin de déterminer les estimations des flux de trésorerie futurs des soldes des contrats d'assurance et de réassurance sont les suivantes :

- *Mortalité, longévité et morbidité* – les estimations de la mortalité pour les contrats d'assurance vie se fondent sur les tables de mortalité des assurés standardisées du secteur, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la longévité pour les contrats d'assurance de rente se basent sur les pratiques du secteur en matière de longévité des retraités, ajustées au besoin pour tenir compte de notre propre expérience. Les estimations de la morbidité sont effectuées en fonction des taux de sinistres et de résiliations pour les contrats d'assurance maladie et se basent sur notre propre expérience et celle du secteur.
- *Comportement des titulaires de police* – en vertu de certaines polices, le titulaire de police dispose du droit contractuel de modifier ses indemnités et ses primes et de convertir son contrat en une forme permanente d'assurance. Tous les titulaires de police ont le droit de résilier leur contrat par déchéance. La déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime. Nous établissons les hypothèses quant à la déchéance d'après nos taux de déchéance récents, ajustés pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur, le cas échéant.
- *Charges* – les hypothèses concernant les charges futures directement attribuables et les coûts d'acquisition directement attribuables sont déterminées en fonction d'études de coût internes et de méthodologies de répartition établies, et l'hypothèse financière concernant l'inflation est reflétée dans l'estimation des charges futures.

Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation utilisés pour présenter la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs reflètent la valeur temps de l'argent, la devise dans laquelle sont libellés les flux de trésorerie et les caractéristiques des contrats d'assurance et de réassurance. Les flux de trésorerie qui varient en fonction des rendements d'éléments sous-jacents sont actualisés à des taux qui reflètent cette variabilité. Dans le cas des flux de trésorerie qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents, nous utilisons principalement l'approche descendante pour déterminer les taux d'actualisation. Selon cette approche, les taux d'actualisation pour les périodes observables sont déterminés au moyen de courbes de rendement implicites d'un portefeuille d'actifs de référence, ajustées pour éliminer les facteurs (risque de marché et risque de crédit des actifs financiers) qui ne sont pas pertinents pour les contrats d'assurance. Pour les périodes non observables, le taux d'actualisation est interpolé à l'aide du dernier point observable et du taux d'actualisation ultime, qui est composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Pour un portefeuille sélectionné, l'approche ascendante est utilisée pour déterminer le taux d'actualisation, qui utilise un taux sans risque plus une prime d'illiquidité pour refléter les caractéristiques des contrats. La direction doit faire preuve de jugement pour estimer les facteurs de risque de marché et de crédit ainsi que les primes d'illiquidité dans la détermination du taux d'actualisation.

Le tableau ci-après détaille les rendements des titres à intérêts précomptés courants liés au dollar canadien qui sont principalement utilisés pour établir la valeur actualisée des flux de trésorerie ne fluctuant pas en fonction des rendements des éléments sous-jacents pour les contrats d'assurance et de réassurance.

	5 ans	10 ans	20 ans	30 ans	Final
31 octobre 2025	4,3 %	6,0 %	7,3 %	5,1 %	4,1 %
31 octobre 2024	4,2 %	5,6 %	6,0 %	4,2 %	4,1 %

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente la rémunération dont nous avons besoin pour assumer l'incertitude quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier à mesure qu'a lieu la prestation des services prévus au contrat d'assurance. Le risque non financier se compose des risques d'assurance, comme la mortalité et la morbidité, ainsi que d'autres risques, tels que la déchéance et les charges. Nous avons utilisé une approche fondée sur les marges pour déterminer l'ajustement au titre du risque en appliquant une marge aux hypothèses non financières et en actualisant la marge de trésorerie qui en a résulté, selon le même taux d'actualisation qui a été utilisé aux fins d'établissement de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. L'ajustement au titre du risque pour les contrats d'assurance et de réassurance correspond à un coefficient de confiance global d'environ 85 % au 31 octobre 2025 (85 % au 31 octobre 2024). Le coefficient de confiance correspond à la probabilité que la variabilité des flux de trésorerie réels soit inférieure à notre ajustement au titre du risque non financier.

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant montre l'incidence sur le bénéfice net, sur le total des capitaux propres et sur la marge sur services contractuels présentée au bilan de modifications raisonnablement possibles aux principales hypothèses du marché et hypothèses non financières dans l'évaluation de nos contrats d'assurance, déduction faite des contrats de réassurance détenus, ce qui est assez semblable à l'évaluation de la sensibilité en fonction de la valeur brute. L'incidence de modifications aux hypothèses non financières est en grande partie affectée à la marge sur services contractuels au bilan consolidé, sauf dans le cas des contrats déficitaires, pour lesquels l'incidence est comptabilisée dans le bénéfice net. L'incidence sur le bénéfice net reflète l'effet des modifications des hypothèses fondées sur le marché et l'effet des modifications de la marge sur services contractuels qui est portée au résultat pour l'exercice. La variation en pourcentage de chaque variable est appliquée à divers modèles existants d'hypothèses actuarielles pour obtenir l'incidence possible sur le bénéfice net et le total des capitaux propres, ainsi que sur la marge sur services contractuels comptabilisée au bilan consolidé. L'analyse porte sur la modification d'une seule hypothèse lorsque toutes les autres hypothèses demeurent inchangées, ce qui, dans les faits, est peu susceptible de se produire. L'addition des incidences présentées dans le tableau pourrait ne pas refléter l'incidence réelle totale d'une modification simultanée de plusieurs hypothèses. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de ces estimations.

(en millions de dollars canadiens)	Aux et pour les exercices clos les			
	31 octobre 2025		31 octobre 2024	
	Augmentation (diminution) du bénéfice net et du total des capitaux propres	Augmentation (diminution) de la marge sur services contractuels	Augmentation (diminution) du bénéfice net et du total des capitaux propres	Augmentation (diminution) de la marge sur services contractuels
Variables du marché :				
Augmentation de 1 % des taux d'intérêt du marché ⁽¹⁾	(10)\$	– \$	3 \$	– \$
Diminution de 1 % des taux d'intérêt du marché ⁽¹⁾	5	–	(2)	–
Augmentation de 10 % de la valeur de marché des titres de participation ⁽²⁾	2	14	–	16
Diminution de 10 % de la valeur de marché des titres de participation ⁽²⁾	(2)	(16)	–	(18)
Variables non financières :				
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité des assurances vie	(32)	(17)	(45)	(17)
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité des rentiers	(12)	(147)	(1)	(151)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité	(61)	(187)	(57)	(179)
Variation défavorable de 10 % des taux de déchéance	(21)	(360)	(16)	(334)
Augmentation de 5 % des charges	(6)	(53)	(5)	(52)

(1) La sensibilité aux taux d'intérêt tient compte d'un déplacement parallèle de 100 points de base sur l'ensemble de la courbe des taux à la date de clôture, sans aucun changement au taux sans risque ultime. L'incidence est présentée déduction faite des variations de la juste valeur des actifs financiers détenus relativement à des activités liées à l'assurance.

(2) La sensibilité aux valeurs de marché des titres de participation tient compte d'une variation de 10 % sur l'ensemble des marchés boursiers à la date de clôture, reflétant les variations de la juste valeur des actifs financiers sous-jacents aux contrats d'assurance évalués selon la méthode des honoraires variables.

Note 16 Avantages du personnel – Régime de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Caractéristiques des régimes

Nous parrainons un certain nombre de programmes qui fournissent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. La plupart des bénéficiaires des régimes de retraite résident au Canada, et les autres bénéficiaires résident aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Antilles. Les modalités des régimes de retraite, y compris les décisions à l'égard des placements, des prestations de retraite et de la capitalisation, sont dictées par des comités de retraite ou des fiduciaires, qui sont juridiquement distincts de la Banque, ou des dirigeants. Les changements importants aux régimes doivent être approuvés par le Conseil d'administration.

Nos régimes de retraite à prestations définies prévoient des prestations de retraite établies en fonction du nombre d'années de service, des cotisations et du salaire moyen à la retraite. Nos principaux régimes de retraite à prestations définies sont fermés aux nouveaux participants. Les nouveaux employés sont généralement admissibles aux régimes de retraite à cotisations définies. Les caractéristiques de ces régimes varient selon la région. Nous offrons également des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles) à certains dirigeants et cadres dirigeants, lesquels sont habituellement non capitalisés ou capitalisés en partie.

Nos régimes de retraite à cotisations définies prévoient des prestations de retraite établies selon le cumul des cotisations des employés et de la Banque. Les cotisations de la Banque correspondent à un pourcentage du salaire annuel de l'employé et une partie de ces cotisations peut dépendre du montant de la cotisation et du nombre d'années de service de l'employé.

Nos autres principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offrent une protection au titre des soins de santé, des soins dentaires, de l'assurance invalidité et de l'assurance vie et ils couvrent des employés actuels et retraités qui résident, pour la plupart, au Canada. Ces régimes ne sont pas capitalisés, sauf si la loi l'exige.

Nous évaluons nos obligations au titre des prestations et nos actifs au titre des régimes de retraite au 31 octobre de chaque année. Tous les régimes sont évalués au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Nous capitalisons nos régimes enregistrés à prestations définies conformément aux montants déterminés sur une base actuarielle qui sont nécessaires pour remplir nos obligations au titre des avantages du personnel en vertu de la législation actuelle relative aux régimes de retraite. En ce qui a trait à notre principal régime de retraite, l'évaluation actuarielle la plus récente effectuée aux fins de la capitalisation a été réalisée le 1^{er} janvier 2025. La prochaine évaluation actuarielle devra être effectuée au plus tard le 1^{er} janvier 2028.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, les cotisations à nos régimes de retraite (régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies) et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi ont totalisé 593 millions de dollars et 95 millions (455 millions et 91 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024), respectivement. Pour 2026, le total des cotisations versées à nos régimes de retraite à prestations définies et à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi devrait se chiffrer à 651 millions de dollars et à 98 millions, respectivement.

Risques

En raison de la façon dont ils sont conçus, les régimes de retraite à prestations définies et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi exposent la Banque à divers risques liés entre autres au rendement des placements, aux réductions des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, à l'augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes, aux niveaux futurs de l'inflation qui auront une incidence sur les augmentations des salaires à l'avenir de même qu'aux hausses futures des coûts des soins de santé. Ces risques diminueront au fil du temps en raison de la fin des nouvelles adhésions à nos principaux régimes de retraite à prestations définies et de la migration vers des régimes à cotisations définies.

Le tableau suivant présente la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux			
	31 octobre 2025		31 octobre 2024	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)				
Canada				
Juste valeur de l'actif des régimes	17 212 \$	– \$	16 421 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	13 558	1 610	13 142	1 563
Surplus (déficit), montant net	3 654 \$	(1 610)\$	3 279 \$	(1 563)\$
Autres pays				
Juste valeur de l'actif des régimes	745 \$	– \$	741 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	650	73	638	76
Surplus (déficit), montant net	95 \$	(73)\$	103 \$	(76)\$
Total				
Juste valeur de l'actif des régimes	17 957 \$	– \$	17 162 \$	– \$
Valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	14 208	1 683	13 780	1 639
Total du surplus (déficit), montant net	3 749 \$	(1 683)\$	3 382 \$	(1 639)\$
Incidence du plafond de l'actif	(20)	–	(37)	–
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	3 729 \$	(1 683)\$	3 345 \$	(1 639)\$
Montants comptabilisés aux bilans consolidés				
Actifs au titre des avantages du personnel	4 012 \$	– \$	3 630 \$	– \$
Passifs au titre des avantages du personnel	(283)	(1 683)	(285)	(1 639)
Total du surplus (déficit), montant net, compte tenu de l'incidence du plafond de l'actif	3 729 \$	(1 683)\$	3 345 \$	(1 639)\$

Le tableau suivant présente une analyse des variations de la situation financière de tous nos régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale, y compris les ententes de retraite conclues avec les dirigeants.

	Aux ou pour les exercices clos les			
	31 octobre 2025		31 octobre 2024	
	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Régimes de retraite à prestations définies (1)	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de la période	17 162 \$	– \$	14 368 \$	– \$
Revenu d'intérêt	812	–	818	–
Réévaluations				
Rendement de l'actif des régimes (excluant le revenu d'intérêt)	631	–	1 991	–
Variation des taux de change	18	–	46	–
Cotisations – employeur	31	95	29	91
Cotisations – participant du régime	41	27	42	24
Paiements	(716)	(122)	(675)	(115)
Regroupements/cessions d'entreprises	–	–	561	–
Autres	(22)	–	(18)	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de la période	17 957 \$	– \$	17 162 \$	– \$
Obligation au titre des prestations au début de la période	13 780 \$	1 639 \$	11 727 \$	1 417 \$
Coûts des services rendus au cours de la période	210	34	188	34
Coûts des services passés	49	–	–	(6)
Charges d'intérêt	648	76	668	81
Réévaluations				
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses démographiques	7	15	(167)	(60)
Pertes (gains) actuariels découlant des hypothèses financières	142	8	1 337	132
Pertes (gains) actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience	28	5	2	8
Variation des taux de change	19	1	37	3
Cotisations – participant du régime	41	27	42	24
Paiements	(716)	(122)	(675)	(115)
Regroupements/cessions d'entreprises	–	–	621	121
Obligation au titre des prestations à la fin de la période	14 208 \$	1 683 \$	13 780 \$	1 639 \$
Obligation non capitalisée	84 \$	1 683 \$	83 \$	1 639 \$
Obligation entièrement ou partiellement capitalisée	14 124	–	13 697	–
Total de l'obligation au titre des prestations	14 208 \$	1 683 \$	13 780 \$	1 639 \$

(1) Pour les régimes de retraite qui ont un déficit de capitalisation, l'obligation au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes se chiffraient à 890 millions de dollars et à 607 millions au 31 octobre 2025, respectivement (929 millions et 665 millions au 31 octobre 2024, respectivement).

Charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de notre charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi relativement aux régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
(en millions de dollars canadiens)				
Coût des services rendus au cours de la période	210 \$	188 \$	34 \$	34 \$
Coûts des services passés	49	–	–	(6)
Charge (revenu) d'intérêt, montant net	(164)	(150)	76	81
Réévaluation des autres avantages à long terme	–	–	10	3
Frais administratifs	22	18	–	–
Charge au titre des régimes à prestations définies	117 \$	56 \$	120 \$	112 \$
Charge au titre des régimes à cotisations définies	562	426	–	–
	679 \$	482 \$	120 \$	112 \$

Les coûts des services pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 se sont élevés à 257 millions de dollars (186 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à 2 millions (2 millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024) dans le cas des régimes dans les autres pays. La charge (revenu) d'intérêt, montant net, pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 a totalisé (158) millions de dollars ((145) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024) dans le cas des

régimes de retraite au Canada et (6) millions ((5) millions pour l'exercice clos le 31 octobre 2024) dans le cas des régimes des autres pays.

Réévaluations des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Le tableau qui suit présente la composition de nos réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi significatifs à l'échelle internationale.

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
(Gains) pertes actuariels :				
Modifications des hypothèses démographiques	7 \$	(167)\$	14 \$	(50)\$
Modifications des hypothèses financières	142	1 337	6	122
Ajustements liés à l'expérience	28	2	(2)	5
Rendement de l'actif des régimes (excluant les intérêts en fonction du taux d'actualisation)	(631)	(1 991)	–	–
Variation du plafond de l'actif (excluant le revenu d'intérêt)	(17)	(4)	–	–
	(471)\$	(823)\$	18 \$	77 \$

Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 correspondent à des gains de 491 millions de dollars (gains de 818 millions au 31 octobre 2024) dans le cas des régimes de retraite au Canada et à des pertes de 20 millions (gains de 5 millions au 31 octobre 2024) dans le cas des régimes des autres pays.

Politiques et stratégies de placement

L'actif des régimes de retraite à prestations définies est investi prudemment afin de respecter nos obligations à long terme au titre des prestations. Dans le cas des régimes de retraite, la stratégie de placement consiste à détenir un portefeuille de placements diversifié en ce qui a trait à la catégorie d'actifs et à l'emplacement géographique, afin de réduire le risque d'investissement spécifique sur la situation de capitalisation, tout en maximisant les rendements prévus pour respecter les obligations au titre des prestations. L'actif des régimes est investi selon un cadre actif/passif puisque l'investissement est mené en portant une attention particulière aux principaux facteurs de risque ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations, soit l'évaluation de la sensibilité aux taux d'intérêt et aux écarts de taux. Au nombre des facteurs pris en considération lors de l'élaboration de notre politique relative à la composition de l'actif figurent, sans s'y limiter :

- la nature des obligations au titre des prestations sous-jacentes, y compris la durée et le profil des échéances des passifs;
- les données démographiques relatives aux membres, y compris les prévisions à l'égard de l'âge normal de la retraite, des départs et des décès;
- la situation financière des régimes de retraite;
- les avantages tirés de la diversification entre diverses catégories d'actifs;
- le rendement prévu de l'actif, y compris les corrélations des actifs et des passifs ainsi que les exigences de liquidité du régime.

Afin de mettre en œuvre notre politique relative à la composition de l'actif, nous pouvons investir dans des titres d'emprunt, des titres de participation et des placements non traditionnels. Notre position liée à certains types de placements, notamment les actions ordinaires, les titres d'emprunt assortis d'une notation inférieure à BBB et les prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, ne peut être supérieure à un pourcentage défini de la valeur de marché de l'actif de nos régimes de retraite à prestations définies. Nous pouvons recourir aux instruments dérivés soit à titre d'investissement synthétique, afin de reproduire plus efficacement le rendement d'un titre sous-jacent, soit à titre de couverture du risque financier du régime. Afin de gérer notre risque de crédit, lorsque les instruments dérivés ne font pas l'objet d'une compensation centrale, les contreparties doivent détenir des notations minimales et conclure des conventions d'affectation d'actifs en garantie.

L'actif de nos régimes de retraite à prestations définies se compose principalement de titres d'emprunt, de titres de participation et de placements non traditionnels. Nos titres de participation sont généralement évalués selon les prix cotés non ajustés sur un marché actif (niveau 1) et nos titres d'emprunt sont généralement évalués selon les prix cotés pour des actifs semblables sur un marché actif (niveau 2). Les placements non traditionnels et les autres placements comprennent la trésorerie, les fonds de couverture et les placements dans des fonds privés, y compris les titres de participation liés à des projets d'infrastructure, les biens immobiliers, les titres de participation et de créance de sociétés fermées. De façon générale, dans le cas des placements dans des fonds privés, aucun prix coté sur un marché n'est disponible (niveau 2 ou 3). Ces actifs sont évalués par un évaluateur indépendant, ou alors leur prix est fixé selon des données observables sur le marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, la gestion des placements au titre des régimes à prestations définies était axée sur l'accroissement des placements et des stratégies visant à réduire le risque et à améliorer la diversification et les mesures propres à favoriser le maintien du rendement attendu. Une exposition aux titres d'emprunt est utilisée pour réduire la non-concordance de la durée des actifs et des passifs, et donc la variabilité de la situation de capitalisation des régimes découlant des variations des taux d'intérêt. En raison de la sensibilité de leurs prix aux fluctuations des taux d'intérêt, les titres d'emprunt assortis d'échéances plus longues sont considérés comme une bonne couverture économique du risque lié aux passifs du régime, qui sont aussi actualisés en utilisant surtout les taux d'intérêt des obligations à long terme comme données.

Répartition de l'actif des régimes à prestations définies (1), (2)

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (3)	Juste valeur	Pourcentage du total de l'actif des régimes	Prix cotés sur un marché actif (3)
Titres de participation						
Canada	1 198 \$	7 %	100 %	926 \$	5 %	100 %
Autres pays	3 227	18	100	2 306	13	100
Titres d'emprunt						
Obligations d'État – Canada (4)	5 312	30	–	5 608	33	–
Obligations d'État – Autres pays	84	–	–	145	1	–
Obligations de sociétés et autres obligations	3 489	19	–	3 788	22	–
Placements non traditionnels et autres	4 647	26	7	4 389	26	8
	17 957 \$	100 %	26 %	17 162 \$	100 %	21 %

- (1) La répartition de l'actif est fondée sur les placements sous-jacents détenus directement et indirectement par l'entremise de fonds, ce qui cadre avec notre politique et nos stratégies en matière de placement.
- (2) Représente le total de l'actif des régimes détenu dans nos régimes du Canada et des autres pays.
- (3) Si notre évaluation, à savoir si oui ou non un actif est coté sur un marché actif, était fondée sur des placements directs, 30 % du total de l'actif des régimes serait classé comme étant évalué selon les prix cotés sur un marché actif (25 % au 31 octobre 2024).
- (4) Les montants sont présentés déduction faite des titres vendus en vertu de conventions de rachat.

Au 31 octobre 2025, l'actif des régimes comprenait une tranche de 0,4 million de dollars (0,4 million au 31 octobre 2024) de nos actions ordinaires d'une juste valeur de 83 millions (66 millions au 31 octobre 2024) et une tranche de 60 millions (74 millions au 31 octobre 2024) de nos titres d'emprunt. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, les dividendes reçus relativement à nos actions ordinaires détenues dans l'actif des régimes se sont établis à 2 millions de dollars (2 millions au 31 octobre 2024).

Profil des échéances

Le tableau suivant présente le profil des échéances de notre obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour le nombre de participants et les durées en années)	Au 31 octobre 2025		
	Canada	Autres pays	Total
Nombre de participants aux régimes	68 421	5 851	74 272
Versements réels de prestations en 2025	680 \$	36 \$	716 \$
Versements de prestations prévus en 2026	740	37	777
Versements de prestations prévus en 2027	767	36	803
Versements de prestations prévus en 2028	789	35	824
Versements de prestations prévus en 2029	807	37	844
Versements de prestations prévus en 2030	827	39	866
Versements de prestations prévus entre 2031 et 2035	4 348	200	4 548
Durée moyenne pondérée des paiements de prestations définies	13,0 ans	13,2 ans	13,0 ans

Principales hypothèses

Les méthodes auxquelles nous avons recours pour déterminer les hypothèses importantes utilisées dans le calcul de la charge au titre des prestations définies et des autres avantages postérieurs à l'emploi sont décrites ci-après.

Taux d'actualisation

En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au Canada, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les cours au comptant établis en fonction d'une courbe dérivée des rendements d'obligations de sociétés canadiennes ayant une notation AA. La courbe dérivée est basée sur les taux réels à court et à moyen terme des obligations de sociétés ayant une notation AA et des taux à plus long terme extrapolés. Les taux d'obligations de sociétés ayant une notation AA extrapolés sont tirés des rendements observés des obligations de sociétés ayant une notation A et AA et des obligations de provinces ayant une notation AA. En ce qui a trait aux régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des autres pays, à chaque date d'évaluation, tous les paiements de prestations futurs prévus sont actualisés selon les taux au comptant établis en fonction d'une courbe des rendements d'obligations de sociétés locales ayant une notation AA. Les taux au comptant au-delà de 30 ans sont réputés être équivalents au taux au comptant à 30 ans. Le taux d'actualisation correspond au taux unique qui génère une valeur actualisée équivalente à celle calculée à partir de l'ensemble de la courbe d'actualisation. Cette méthode d'évaluation n'est pas fondée sur des hypothèses à l'égard des rendements du réinvestissement.

Taux de croissance de la rémunération future

Les hypothèses liées à la croissance de la rémunération future sont élaborées de façon distincte pour chaque régime, lorsque cela est pertinent, en fonction des hypothèses relatives à l'inflation des prix et des politiques de rémunération dans chacun des marchés, et conformément aux exigences locales prévues par la loi et à celles particulières aux régimes.

Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé

Le calcul des coûts des soins de santé repose sur des hypothèses relatives aux tendances à long terme et à court terme, lesquelles sont fondées sur l'expérience récente du régime et les attentes du marché.

Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations

	Aux			
	Régimes de retraite à prestations définies		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Taux d'actualisation	4,7 %	4,8 %	4,9 %	4,9 %
Taux de croissance de la rémunération future	3,0 %	3,0 %	s.o.	s.o.
Taux tendanciels en matière de coûts des soins de santé (1)				
– Soins de santé	s.o.	s.o.	3,5 %	3,5 %
– Soins dentaires	s.o.	s.o.	3,5 %	3,5 %

(1) En ce qui a trait aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les taux tendanciels hypothétiques qui sont utilisés aux fins d'évaluation du coût prévu des avantages liés aux obligations au titre des prestations définies sont aussi les taux tendanciels finaux.
s.o. sans objet

Hypothèses relatives à la mortalité

Les hypothèses relatives à la mortalité sont un élément important de l'évaluation de nos obligations en vertu des régimes de retraite à prestations définies. Ces hypothèses ont été établies selon les statistiques propres à chaque pays. L'amélioration future de l'espérance de vie est prise en compte, s'il y a lieu. Le tableau ci-dessous présente un sommaire des hypothèses relatives à la mortalité utilisées pour les principaux régimes.

	Aux							
	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Espérance de vie à 65 ans pour un membre actuellement âgé de							
	65 ans		45 ans		65 ans		45 ans	
(en années)	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Pays								
Canada	23,3	24,4	24,3	25,4	23,2	24,4	24,2	25,3
Royaume-Uni	22,3	24,5	23,6	25,8	22,1	24,4	23,4	25,7

Analyse de sensibilité

Les hypothèses utilisées peuvent avoir une incidence importante sur la valeur des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et sont fondées sur l'expérience passée et les données du marché. L'augmentation (la diminution) de l'obligation dans le tableau ci-dessous a été déterminée pour les hypothèses clés en présumant que toutes les autres hypothèses demeuraient inchangées. Dans les faits, il est peu probable que cela arrive, car les changements de certaines hypothèses peuvent être corrélés. Le tableau ci-dessous présente une analyse de sensibilité des hypothèses clés pour 2025.

	Augmentation (diminution) de l'obligation	
	Régimes de retraite à prestations définies	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
(en millions de dollars canadiens)		
Taux d'actualisation		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux d'actualisation	(1 597)\$	(182)\$
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux d'actualisation	1 967	224
Taux de croissance de la rémunération future		
Incidence d'une augmentation de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	24	–
Incidence d'une diminution de 50 p.b. du taux de croissance de la rémunération future	(25)	–
Taux de mortalité		
Incidence d'une augmentation de l'espérance de vie d'une année supplémentaire	380	23
Taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé		
Incidence d'une augmentation de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	51
Incidence d'une diminution de 100 p.b. du taux tendanciel en matière de coûts des soins de santé	s.o.	(43)

s.o. sans objet

Note 17 Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Créditeurs et charges à payer	1 663 \$	1 475 \$
Intérêts courus à payer	11 784	13 226
Garanties en espèces	22 133	19 582
Passifs au titre des marchandises	17 692	13 996
Revenu différé	4 277	4 149
Impôt différé	484	542
Dividendes à payer	2 306	2 123
Passifs au titre des avantages du personnel	1 966	1 924
Obligations locatives	4 586	4 673
Instruments négociables	1 609	1 702
Sommes à payer aux courtiers, aux contrepartistes et aux clients	9 487	8 270
Paie et rémunération connexe	13 574	11 781
Passifs au titre des métaux précieux	3 196	743
Dotations	782	793
Emprunts à court terme des filiales	2 804	–
Impôt à payer	2 852	2 398
Autres	7 396	7 335
	108 591 \$	94 712 \$

Note 18 Débentures subordonnées

Les débentures sont des obligations non garanties dont le remboursement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les montants ci-dessous sont présentés déduction faite de nos participations dans ces débentures, et comprennent l'incidence des couvertures de la juste valeur aux fins de la gestion du risque de taux d'intérêt.

Échéance	Date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée	Taux d'intérêt	Libellés en devises (en millions)	Aux	
				31 octobre 2025	31 octobre 2024
27 janvier 2026 (1)		4,65 %	1 500 \$ US	2 091 \$	2 026 \$
23 décembre 2029 (1), (2)	23 décembre 2024	2,88 %		–	1 495
30 juin 2030 (1), (3)	30 juin 2025	2,088 %		–	1 219
3 novembre 2031 (1)	3 novembre 2026	2,14 % (4)		1 628	1 708
3 mai 2032 (1)	3 mai 2027	2,94 % (5)		984	955
28 janvier 2033 (1)	28 janvier 2028	1,67 % (6)		967	935
1 ^{er} février 2033 (1)	1 ^{er} février 2028	5,01 % (7)		1 520	1 461
3 avril 2034 (1)	3 avril 2029	5,096 % (8)		2 038	2 020
8 août 2034 (1)	8 août 2029	4,829 % (9)		1 273	1 263
4 février 2035 (1)	4 février 2030	4,279 % (10)		1 512	–
3 juillet 2035 (1)	3 juillet 2030	4,214 % (11)		1 250	–
17 juillet 2035 (1)	17 juillet 2030	1,963 % (12)	26 000 ¥	232	–
1 ^{er} octobre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(13)		224	224
1 ^{er} novembre 2083	Toute date de paiement des intérêts	(14)		9	9
29 juin 2085	Toute date de paiement des intérêts	(15)	174 \$ US	243	241
				13 971 \$	13 556 \$
Coûts de financement différés				(10)	(10)
				13 961 \$	13 546 \$

- Les billets sont assortis de clauses relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV), qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet peut être converti en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique dont le multiplicateur est 1,5, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5,00 \$ (sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances); ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en multipliant la valeur nominale du billet (y compris les intérêts courus et impayés sur ce billet) par le multiplicateur, puis en divisant le total par le prix de conversion.
- Le 23 décembre 2024, nous avons racheté la totalité des 1 500 millions de dollars de nos débentures subordonnées à 2,88 % en cours échéant le 23 décembre 2029, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.
- Le 30 juin 2025, nous avons racheté la totalité des 1 250 millions de dollars de nos débentures subordonnées à 2,088 % en cours échéant le 30 juin 2030, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 0,93 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,08 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 0,87 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 2,12 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,56 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,55 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,45 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux CORRA composé quotidiennement, majoré de 1,51 %.
- Portent intérêt au taux stipulé jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus rapprochée et, par la suite, au taux moyen des swaps du taux d'intérêt moyen au jour le jour de Tokyo sur cinq ans, majoré de 1,02 %.
- Portent intérêt au taux de 0,50 %, majoré de la moyenne des cours moyens du marché des bons du Trésor du gouvernement du Canada venant à échéance environ 30 jours après la date d'établissement des cours.
- Portent intérêt au taux de 0,75 %, majoré de la moyenne des cours moyens du marché des bons du Trésor du gouvernement du Canada venant à échéance environ 30 jours après la date d'établissement des cours.
- Portent intérêt au taux de 0,44911 %, majoré du taux SOFR composé. En cas de réduction du dividende annuel que nous déclarons sur nos actions ordinaires, les intérêts à payer sur les débentures sont réduits au prorata de la réduction du dividende, et le montant de la réduction des intérêts est payable à même le produit de la vente d'actions ordinaires nouvellement émises.

Note 18 Débentures subordonnées (suite)

Tous les rachats, annulations et échanges de débentures subordonnées sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF.

Tableau des échéances

L'ensemble des échéances des débentures subordonnées, selon les dates d'échéance prévues dans les modalités d'émission, s'établit comme suit :

	Au
(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2025
Moins de 1 an	2 091 \$
De 1 à 5 ans	–
De 5 à 10 ans	11 404
Par la suite	476
	13 971 \$

Note 19 Titres de participation

Capital social

Capital social autorisé

Actions privilégiées – Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et d'actions privilégiées de second rang sans valeur nominale, pouvant être émises en série; la contrepartie globale ne pouvant excéder 30 milliards de dollars pour la totalité des actions privilégiées de premier rang en circulation à tout moment et 5 milliards pour la totalité des actions privilégiées de second rang pouvant être émises.

Actions ordinaires – Un nombre illimité d'actions sans valeur nominale peut être émis.

Capital social en circulation

Le tableau suivant présente en détail nos actions ordinaires, nos actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation.

(en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et sauf indication contraire)	Aux et pour les exercices clos les					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions ordinaires émises						
Solde au début de la période	1 415 080	21 013 \$		1 402 373	19 398 \$	
Actions émises dans le cadre des régimes de rémunération fondée sur des actions (1)	796	77		1 746	168	
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	–	–		11 850	1 460	
Rachetées aux fins d'annulation (2)	(15 241)	(227)		(889)	(13)	
Solde à la fin de la période	1 400 635	20 863 \$	6,04 \$	1 415 080	21 013 \$	5,60 \$
Actions propres – ordinaires						
Solde au début de la période (3)	(576)	(61)\$		(1 862)	(231)\$	
Achats	(41 204)	(5 811)		(43 995)	(5 302)	
Ventes	41 259	5 762		45 281	5 472	
Solde à la fin de la période (3)	(521)	(110)\$		(576)	(61)\$	
Actions ordinaires en circulation	1 400 114	20 753 \$		1 414 504	20 952 \$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis						
Actions privilégiées de premier rang (4)						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH	6 000	150 \$	1,23 \$	6 000	150 \$	1,23 \$
Série BI	6 000	150	1,23	6 000	150	1,23
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif						
Série BD (5)	–	–	0,80	24 000	600	0,80
Série BF (6)	12 000	300	0,75	12 000	300	0,75
Série BO	14 000	350	1,47	14 000	350	1,40
Série BT (7)	750	750	4,20 %	750	750	4,20 %
Série BU (7)	750	750	7,408 %	750	750	7,408 %
Série BW (7)	600	600	6,698 %	600	600	6,698 %
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (LRCN)						
Série 1 (8)	–	–	4,50 %	1 750	1 750	4,50 %
Série 2 (9), (10)	1 250	1 250	4,00 %	1 250	1 250	4,00 %
Série 3 (9), (10)	1 000	1 000	3,65 %	1 000	1 000	3,65 %
Série 4 (9), (10)	1 000	1 370	7,50 %	1 000	1 370	7,50 %
Série 5 (9), (10)	1 000	1 396	6,35 %	–	–	–
Série 6 (9), (10)	1 250	1 708	6,75 %	–	–	–
Série 7 (9), (10)	1 350	1 869	6,50 %	–	–	–
	46 950	11 643 \$		69 100	9 020 \$	
Instruments en propre – actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres						
Solde au début de la période (3)	13	11 \$		(9)	(9)\$	
Achats	(4 431)	(4 916)		(1 921)	(1 225)	
Ventes	4 453	4 937		1 943	1 245	
Solde à la fin de la période (3)	35	32 \$		13	11 \$	
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation	46 985	11 675 \$		69 113	9 031 \$	

- Comprend les ajustements de la juste valeur des options sur actions de 5 millions de dollars (10 millions au 31 octobre 2024).
- Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 30 millions de nos actions ordinaires a pris fin le 11 juin 2025. Le 10 juin 2025, nous avons annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 35 millions de nos actions ordinaires, qui débutera le 12 juin 2025 et se poursuivra jusqu'au 11 juin 2026, ou jusqu'à une date antérieure si nous terminons plus tôt le rachat de toutes les actions autorisées en vertu de cette offre. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, nous avons acheté, aux fins d'annulation, des actions ordinaires d'une juste valeur totale de 2 768 millions de dollars (coût moyen de 181,59 \$ par action) et d'une valeur comptable de 227 millions (valeur comptable de 14,88 \$ par action). Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024, dans le cadre de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités, nous avons acheté, aux fins d'annulation, des actions ordinaires d'une juste valeur totale de 140 millions de dollars (coût moyen de 157,74 \$ par action) et d'une valeur comptable de 13 millions (valeur comptable de 14,83 \$ par action).
- Les montants positifs représentent une position vendeur, et les montants négatifs représentent une position acheteur.
- Les actions privilégiées de premier rang ont été émises au prix de 25 \$ par action, à l'exception des actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BT (série BT), des actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BU (série BU) et des actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BW (série BW), qui ont été émises pour un prix de 1 000 \$ par action.
- Le 24 mai 2025, nous avons racheté la totalité des 24 millions de nos actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BD émises et en circulation à un prix de 25,00 \$ l'action.
- Le 24 novembre 2025, nous avons racheté la totalité des 12 millions de nos actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BF émises et en circulation à un prix de 25,00 \$ l'action.
- Les dividendes déclarés par action correspondent au taux de dividende annuel s'appliquant aux actions émises à la date de clôture.
- Le 24 octobre 2025, nous avons racheté la totalité de nos 1,75 million d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BQ émises et en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ l'action. En raison du rachat des actions de série BQ, nous avons automatiquement racheté les billets LRCN de série 1 d'un capital de 1,75 milliard de dollars à la même date, pour la totalité de leur capital, majoré des intérêts courus jusqu'à la date de rachat, sans compter cette date.
- Les billets LRCN de série 2 et 3 ont été émis au prix de 1 000 \$ par billet et les billets LRCN de série 4, 5, 6 et 7, au prix de 1 000 \$ US par billet. Le nombre d'actions correspond au nombre de billets émis, et les dividendes déclarés par action correspondent au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture.
- Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 2, nous avons émis 1 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BR (série BR). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 3, nous avons émis 1 000 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BS (série BS). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 4, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BV (série BV). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 5, nous avons émis 1 000 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BX (série BX). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 6, nous avons émis 1 250 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BY (série BY). Dans le cadre de l'émission des billets LRCN de série 7, nous avons émis 1 350 millions de dollars américains d'actions privilégiées de premier rang à taux fixe rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de série BZ (série BZ). Les actions privilégiées des séries BR et BS ont été émises au prix de 1 000 \$ chacune, et les actions privilégiées des séries BV, BX, BY et BZ ont été émises au prix de 1 000 \$ US chacune. Ces actions privilégiées ont été émises en faveur d'une fiducie consolidée afin d'y être détenues en tant qu'actifs en fiducie en lien avec les séries de billets LRCN.

Principales modalités des actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis

Au 31 octobre 2025	Taux de rendement annuel de la période considérée	Prime	Dividende par action de la période considérée (1)	Date de rachat la plus rapprochée (2)	Date d'émission	Prix de rachat (2), (3)
Actions privilégiées						
Actions privilégiées de premier rang						
À taux fixe et à dividende non cumulatif						
Série BH (4)	4,90 %		0,30625 \$	24 novembre 2020	5 juin 2015	25,00 \$
Série BI (4)	4,90 %		0,30625	24 novembre 2020	22 juillet 2015	25,00
À taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif (5)						
Série BF (4)	3,00 %	2,62 %	0,1875	24 novembre 2020	13 mars 2015	25,00
Série BO (4)	5,885 %	2,38 %	0,3678125	24 février 2024	2 novembre 2018	25,00
Série BT (4)	4,20 %	2,71 %	21,00	24 janvier 2027	5 novembre 2021	1 000,00
Série BU (4)	7,408 %	3,90 %	37,04	25 janvier 2029	25 janvier 2024	1 000,00
Série BW (4)	6,698 %	3,40 %	33,49	24 octobre 2029	24 juillet 2024	1 000,00
Autres instruments de capitaux propres						
Billets de capital à recours limité (6)						
Série 2 (7)	4,00 %	3,617 %	s.o.	24 janvier 2026	2 novembre 2020	1 000,00
Série 3 (8)	3,65 %	2,665 %	s.o.	24 octobre 2026	8 juin 2021	1 000,00
Série 4 (9)	7,50 %	2,887 %	s.o.	2 mai 2029	24 avril 2024	1 000,00 \$ US
Série 5 (10)	6,35 %	2,257 %	s.o.	24 novembre 2034	1 ^{er} novembre 2024	1 000,00 \$ US
Série 6 (11)	6,75 %	2,815 %	s.o.	24 août 2030	11 juin 2025	1 000,00 \$ US
Série 7 (12)	6,50 %	2,462 %	s.o.	24 novembre 2035	23 septembre 2025	1 000,00 \$ US

- (1) Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées de chacune des séries, à l'exception des séries BT, BU et BW, sont payables trimestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration, le 24 de chaque mois de février, de mai, d'août et de novembre. Des dividendes non cumulatifs sur les actions privilégiées des séries BT, BU et BW sont payables semestriellement, selon les modalités et les dates déterminées par le Conseil d'administration.
- (2) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons, à compter des dates précisées ci-dessus, racheter les actions privilégiées de premier rang. Dans le cas des actions de séries BF et BO, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 25 \$ par action si les actions sont rachetées à la date de rachat la plus rapprochée et à la même date tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de séries BH et BI, elles peuvent être rachetées en espèces, à un prix de 26 \$ par action si les actions sont rachetées au cours de la période de 12 mois commençant à la date de rachat la plus rapprochée, diminué de 0,25 \$ pour chaque période de 12 mois subséquente jusqu'à atteindre le prix par action de 25 \$ si les actions sont rachetées quatre ans après la date de rachat la plus rapprochée ou par la suite. Dans le cas des actions de séries BT et BW, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 1 000 \$ si les actions sont rachetées au cours de la première période de rachat allant du 24 janvier 2027 au 24 février 2027 et de la première période de rachat allant du 24 octobre 2029 au 24 novembre 2029, respectivement, et au cours de la même période de rachat tous les cinq ans par la suite. Dans le cas des actions de série BU, elles peuvent être rachetées en espèces à un prix de 1 000 \$ si les actions sont rachetées au cours de la première période de rachat allant du 25 janvier 2029 au 24 février 2029 et au cours de la période allant du 24 janvier au 24 février, inclusivement, tous les cinq ans par la suite.
- (3) Sous réserve du consentement du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada), nous pouvons racheter aux fins d'annulation des actions privilégiées de premier rang de chacune des séries, au prix ou aux prix les plus bas auxquels, selon le Conseil d'administration, ces actions peuvent être obtenues.
- (4) Les actions privilégiées sont assorties de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque action privilégiée peut être convertie en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique à un multiplicateur de 1 et à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher de 5 \$ (sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances); ii) le cours du marché de nos actions ordinaires selon le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions émises est déterminé en divisant la valeur d'une action privilégiée par le prix de conversion.
- (5) Le taux de dividende sera rajusté à la date de rachat la plus rapprochée ou au dernier jour de la période de rachat, s'il y a lieu, et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalent au rendement des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans, majoré de la prime indiquée. Les détenteurs d'actions de séries BF et BO ont la possibilité de convertir leurs actions en actions privilégiées de premier rang à taux variable et à dividende non cumulatif, sous certaines conditions, à la date de rachat la plus rapprochée et tous les cinq ans par la suite, à un taux équivalent au taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada de trois mois, plus la prime indiquée.
- (6) Le taux de rendement annuel de chaque série de billets LRCN correspond au taux d'intérêt annuel applicable aux billets émis à la date de clôture. Les paiements d'intérêts et de capital en trésorerie sur les billets LRCN sont effectués à notre gré, et le non-paiement des intérêts et du capital en trésorerie ne constitue pas un cas de défaut. Advenant i) le non-paiement de l'intérêt à l'une des dates de paiement de l'intérêt, ii) le non-paiement du prix du rachat en cas de rachat d'une série de billets LRCN, iii) le non-paiement du capital à l'échéance d'une série de billets LRCN ou iv) un cas de défaut à l'égard de billets LRCN, les porteurs de billets LRCN n'auront de recours qu'à l'égard des actifs (actifs de la fiducie) détenus par un fiduciaire indépendant dans une fiducie consolidée en lien avec les séries de billets LRCN, et chaque porteur aura droit à sa quote-part des actifs de la fiducie. Dans de telles circonstances, la livraison des actifs de la fiducie pour chaque série de billets LRCN épuisera toutes nos obligations à l'égard de chaque série de billets LRCN. Les billets LRCN sont assortis de clauses relatives aux FPUNV, qui sont nécessaires afin que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie en vertu de l'accord de Bâle III. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion de l'instrument en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF considère la Banque comme non viable ou si le gouvernement fédéral ou un gouvernement provincial au Canada annonce publiquement que la Banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Dans un tel cas, chaque billet est automatiquement racheté, et le prix de rachat sera couvert par la livraison des actifs de la fiducie, lesquels se composeront d'actions ordinaires émises par suite d'une conversion automatique de la série d'actions privilégiées qui avaient été émises parallèlement aux billets LRCN. Les modalités de chaque série d'actions privilégiées comprennent une formule de conversion automatique assortie d'un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) le prix plancher de 5 \$ (sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances) ou ii) le cours de nos actions ordinaires fondé sur le cours moyen pondéré en fonction du volume de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto. Le nombre d'actions ordinaires émises au titre de chaque série d'actions privilégiées sera déterminé en divisant la valeur par action des actions privilégiées (1 000 \$, plus les dividendes déclarés et non payés) par le prix de conversion. Le nombre d'actions ordinaires remis à chaque porteur de billets sera déterminé en fonction de la quote-part des actifs de la fiducie revenant à ce porteur. Sous réserve du consentement du BSIF, nous pouvons racheter aux fins d'annulation des billets LRCN à ce prix ou à ces prix et selon les modalités que nous pouvons, à notre entière discrétion, déterminer, sous réserve du respect des lois applicables à l'achat de billets.
- (7) Les billets LRCN de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,0 % par année jusqu'au 24 février 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 3,617 % jusqu'à l'échéance, le 24 février 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de février et d'août. Les billets LRCN de série 2 sont rachetables pendant la période allant du 24 janvier au 24 février, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BR selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- (8) Les billets LRCN de série 3 portent intérêt à un taux fixe de 3,65 % par année jusqu'au 24 novembre 2026 et, par la suite, à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada à 5 ans majoré de 2,665 % jusqu'à l'échéance, le 24 novembre 2081. L'intérêt est versé semestriellement vers le 24 des mois de mai et de novembre. Les billets LRCN de série 3 sont rachetables pendant la période allant du 24 octobre au 24 novembre, inclusivement, à partir de 2026 et chaque cinq ans par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BS selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- (9) Les billets LRCN de série 4 portent intérêt au taux fixe de 7,5 % par année jusqu'au 2 mai 2029, et par la suite à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au taux des bons du Trésor des États-Unis, majoré de 2,887 % jusqu'à l'échéance le 2 mai 2084. L'intérêt est versé chaque trimestre vers le deuxième jour des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Les billets LRCN de série 4 sont rachetables le 2 mai 2029 ainsi que le deuxième jour des mois de février, de mai, d'août et de novembre par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BV selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- (10) Les billets LRCN de série 5 portent intérêt au taux fixe de 6,35 % par année jusqu'au 24 novembre 2034, et par la suite à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au taux des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans, majoré de 2,257 %, jusqu'à l'échéance le 24 novembre 2084. L'intérêt est versé chaque trimestre vers le 24 des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Les billets LRCN de série 5 sont rachetables le 24 novembre 2034 ainsi que le 24 des mois de février, de mai, d'août et de novembre par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BX selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- (11) Les billets LRCN de série 6 portent intérêt au taux fixe de 6,75 % par année jusqu'au 24 août 2030, et par la suite à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au taux des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans, majoré de 2,815 %, jusqu'à l'échéance le 24 août 2085. L'intérêt est versé chaque trimestre vers le 24 des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Les billets LRCN de série 6 sont rachetables le 24 août 2030 ainsi que le 24 des mois de février, de mai, d'août et de novembre par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BY selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- (12) Les billets LRCN de série 7 portent intérêt au taux fixe de 6,50 % par année jusqu'au 24 novembre 2035, et par la suite à un taux annuel révisé tous les cinq ans correspondant au taux des bons du Trésor des États-Unis à cinq ans, majoré de 2,462 %, jusqu'à l'échéance le 24 novembre 2085. L'intérêt est versé chaque trimestre vers le 24 des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Les billets LRCN de série 7 sont rachetables le 24 novembre 2035 ainsi que le 24 des mois de février, de mai, d'août et de novembre par la suite, dans la mesure où nous rachetons les actions de série BZ selon leurs modalités, sous réserve du consentement et de l'approbation du BSIF et des exigences de la *Loi sur les banques* (Canada).
- s.o. sans objet

Restrictions relatives au paiement des dividendes

La Loi sur les banques (Canada) nous interdit de déclarer des dividendes sur nos actions privilégiées ou ordinaires si, ce faisant, nous contrevenons, ou contreviendrons, aux règles relatives à la suffisance des fonds propres et aux liquidités ou à toute autre directive de réglementation publiée en vertu de la Loi sur les banques. En outre, nous ne pouvons en aucun cas verser des dividendes sur nos actions ordinaires tant que la totalité des dividendes sur nos actions privilégiées n'ont pas été déclarés et versés, ou réservés aux fins du versement. Actuellement, ces restrictions ne limitent pas le versement de dividendes sur nos actions privilégiées et ordinaires.

Régime de réinvestissement des dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes (RRD) offre aux actionnaires ordinaires et privilégiés la possibilité de recevoir des actions ordinaires additionnelles plutôt que des dividendes en espèces. Le régime n'est offert qu'aux actionnaires résidant au Canada ou aux États-Unis. Les exigences de notre RRD sont remplies soit au moyen d'achats d'actions sur le marché libre, soit au moyen d'actions propres. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025 et des troisième et quatrième trimestres de l'exercice clos le 31 octobre 2024, les exigences de notre RRD ont été remplies au moyen d'achat d'actions sur le marché libre. Au cours des premier et deuxième trimestres de l'exercice clos le 31 octobre 2024, les exigences de notre RRD ont été remplies au moyen de l'émission à escompte d'actions propres.

Actions disponibles pour émission future

Au 31 octobre 2025, 14,8 millions d'actions ordinaires étaient disponibles pour émission future dans le cadre de notre régime et de l'exercice potentiel d'options sur actions en cours. En outre, nous pourrions émettre un maximum de 38,9 millions d'actions propres ordinaires en vertu du Régime général d'épargne et d'achat de titres de la RBC, approuvé par les actionnaires le 26 février 2009.

Note 20 Rémunération fondée sur des actions

Régimes d'options sur actions

Nous offrons des régimes d'options sur actions à certains employés clés. En vertu de ces régimes, des options sont périodiquement octroyées pour acquérir des actions ordinaires. Le prix d'exercice de la majorité des options octroyées correspond au cours moyen pondéré en fonction du volume d'un lot régulier (100 actions) de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto : i) le jour précédant le jour de l'octroi ou ii) pour les cinq jours de bourse consécutifs précédant immédiatement le jour de l'octroi, selon le plus élevé des deux montants. Le prix d'exercice des options octroyées restantes correspond au cours de clôture de notre action ordinaire à la Bourse de New York à la date d'octroi. Les droits des options sont acquis sur une période de quatre ans et celles-ci peuvent être exercées pour une période n'excédant pas dix ans à partir de la date d'octroi.

La charge de rémunération comptabilisée pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, à l'égard des régimes d'options sur actions, s'est établie à 18 millions de dollars (16 millions au 31 octobre 2024). Au 31 octobre 2025, la charge de rémunération liée aux options dont les droits n'étaient pas acquis s'élevait à 9 millions de dollars (9 millions au 31 octobre 2024) et devait être amortie sur une période moyenne pondérée de 2,0 ans (2,0 ans au 31 octobre 2024).

Une analyse de la fluctuation du nombre d'options et de la moyenne pondérée du prix d'exercice est présentée ci-après :

Sommaire des activités visant les options sur actions et information connexe

(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'options)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2025		le 31 octobre 2024	
	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
En cours au début de la période	7 375	113,00 \$	7 767	106,01 \$
Octroyées	916	177,97	1 666	125,37
Exercées (2), (3)	(796)	90,31	(1 720)	91,03
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(5)	114,04	(338)	124,64
En cours à la fin de la période	7 490	123,37 \$	7 375	113,00 \$
Pouvant être exercées à la fin de la période	3 522	105,02 \$	3 212	97,02 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises aux taux de change en vigueur aux 31 octobre 2025 et 2024. En ce qui a trait aux options libellées en devises exercées au cours de l'exercice, les prix d'exercice moyens pondérés sont convertis aux taux de change à la date de règlement.

(2) Le montant en espèces reçu par suite de l'exercice d'options au cours de l'exercice s'est élevé à 72 millions de dollars (157 millions au 31 octobre 2024), et le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'exercice s'est établi à 179,45 \$ (144,69 \$ au 31 octobre 2024).

(3) De nouvelles actions ont été émises pour toutes les options sur actions exercées en 2025 et 2024.

Options en cours au 31 octobre 2025 par fourchette de prix d'exercice

	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)	Durée de vie contractuelle restante moyenne pondérée (en années)	Nombre d'options exerçables (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (1)
(en dollars canadiens par action, sauf le nombre d'options et d'années)					
74,39 \$ – 96,55 \$	1 031	93,27 \$	2,04	1 031	93,27 \$
102,33 \$ – 104,70 \$	1 067	103,95	3,46	1 067	103,95
106,00 \$ – 106,00 \$	930	106,00	5,12	930	106,00
125,37 \$ – 129,99 \$	2 579	127,21	7,32	494	129,99
131,64 \$ – 177,97 \$	1 883	154,17	8,10	–	–
	7 490	123,37 \$	5,97	3 522	105,02 \$

(1) Les prix d'exercice moyens pondérés reflètent la conversion d'options libellées en devises au taux de change en vigueur au 31 octobre 2025.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025 a été estimée à 20,45 \$ (13,60 \$ au 31 octobre 2024). Cette estimation a été déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes à la date de l'octroi, en tenant compte des modalités particulières en vertu desquelles les options sont octroyées, notamment la période d'acquisition des droits, et la volatilité prévue du cours de l'action estimée en fonction de la volatilité moyenne historique du cours de l'action pendant une période historique correspondant à la durée de vie prévue des options. Le tableau suivant présente un sommaire des hypothèses utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des options octroyées.

Hypothèses moyennes pondérées

(en dollars canadiens par action, sauf les pourcentages et les années)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Cours de l'action à la date de l'octroi	177,97 \$	128,62 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,00 %	3,29 %
Rendement prévu des actions	3,85 %	4,20 %
Volatilité prévue du cours des actions	17 %	16 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans

Régimes d'épargne et d'actionariat des employés

Nous offrons à plusieurs employés l'occasion de détenir nos actions ordinaires au moyen de régimes d'épargne et d'actionariat. En vertu de ces régimes, les employés peuvent généralement verser des cotisations variant entre 1 % et 10 % de leur salaire annuel ou sur la base de prestations pour les employés touchant des commissions. Pour chaque cotisation se situant dans une fourchette de 1 % à 6 %, nous constituerons généralement un montant équivalant à 50 % de la cotisation de l'employé dans nos actions ordinaires. Pour le régime d'épargne RBC Dominion valeurs mobilières^{MC}, notre cotisation annuelle maximale s'établit à 4 500 \$ par employé. Pour le régime d'intéressement RBC RU, notre cotisation annuelle maximale est fixée à 1 500 £ par employé. En vertu de ces régimes, nous avons versé 164 millions de dollars au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2025 (154 millions au 31 octobre 2024) pour l'acquisition de nos actions ordinaires. Au 31 octobre 2025, un total de 34 millions d'actions ordinaires étaient détenues en vertu de ces régimes (35 millions d'actions ordinaires au 31 octobre 2024).

Régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

Nous offrons des régimes d'unités d'actions différées aux dirigeants, à certains employés clés et aux administrateurs qui ne sont pas des employés de la Banque. En vertu de ces régimes, les participants peuvent choisir de recevoir la totalité ou un pourcentage de leur prime de rendement annuelle variable à court terme, de leur commission ou de leurs jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées. Le choix de participer au régime doit être fait avant le début de l'exercice. Les unités d'actions différées génèrent des dividendes sous forme d'unités d'actions additionnelles au taux des dividendes sur des actions ordinaires. Le participant ne peut convertir ces unités d'actions qu'au moment de prendre sa retraite ou lorsqu'il quitte son poste. La valeur en espèces des unités d'actions différées équivaut à la valeur de marché des actions ordinaires à la date de conversion.

Nous offrons un régime d'attribution d'unités pour certains employés clés du secteur Marchés des Capitaux. La prime est investie en unités d'actions de RBC et un pourcentage précis des droits est acquis chaque année, à des dates anniversaires précises à chaque année. Le montant de chaque tranche de droits acquis est payé en espèces et est fondé sur le nombre initial d'unités d'actions attribué plus les dividendes cumulés évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits.

Nous offrons à certains employés clés des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement; les droits rattachés à ces actions s'acquiescent après trois ans. Lorsque les droits sont acquis, l'attribution est habituellement payée en espèces et est fondée sur le nombre initial d'unités d'actions de RBC attribuées plus les dividendes cumulés, évalués selon le cours de clôture moyen des actions ordinaires de RBC pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. Aux termes de certains régimes, une partie des attributions peut être augmentée ou diminuée d'au plus 25 %, selon le rendement total pour les actionnaires que nous avons obtenu par rapport à celui d'un ensemble défini d'institutions financières mondiales homologues.

Nous maintenons des régimes de rémunération différée non admissibles pour certains employés clés aux États-Unis. Ces régimes permettent aux employés admissibles de différer une partie de leur revenu annuel et diverses primes à la productivité et au recrutement et de répartir les reports parmi certains fonds, y compris un fonds d'actions RBC qui suit de près la valeur de nos actions ordinaires.

Le tableau suivant présente les unités attribuées dans le cadre des régimes d'actions différées et des autres régimes pour l'exercice.

Unités attribuées dans le cadre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(unités et montants par unité)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2025		le 31 octobre 2024	
	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité	Unités attribuées (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par unité
Régimes d'unités d'actions différées	438	176,00 \$	550	134,64 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	3 147	203,17	3 053	167,79
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	2 202	178,57	2 848	123,83
Régimes de rémunération différée	85	172,35	86	132,99
Autres régimes fondés sur des actions	886	177,42	1 108	129,38
	6 758	189,63 \$	7 645	143,07 \$

Notre passif au titre des attributions octroyées aux termes des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes est évalué à la juste valeur, en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires et de certains fonds, s'il y a lieu. Annuellement, notre obligation augmente du nombre d'unités acquises par les participants au régime et est compensée par les renonciations, les annulations et le règlement d'unités acquises. De plus, les fluctuations des cours de nos actions ordinaires et de certaines parts de fonds influent sur notre obligation. Dans le cas des régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement, le résultat estimatif de l'atteinte du rendement cible a également une incidence sur notre obligation.

Les tableaux suivants présentent les unités obtenues par les participants, nos obligations à l'égard de ces unités obtenues au titre des régimes d'unités d'actions différées et des autres régimes, et les charges (économies) de rémunération connexes comptabilisées pour l'exercice.

Obligations au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(en millions de dollars canadiens sauf le nombre d'unités)	Aux			
	31 octobre 2025		31 octobre 2024	
	Unités (en milliers)	Valeur comptable	Unités (en milliers)	Valeur comptable
Régimes d'unités d'actions différées	6 324	1 299 \$	6 243	1 051 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	8 762	1 788	9 593	1 603
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	6 170	1 267	6 068	1 022
Régimes de rémunération différée (1)	1 972	405	2 109	355
Autres régimes fondés sur des actions	2 258	434	2 394	363
	25 486	5 193 \$	26 407	4 394 \$

(1) Exclut les obligations qui ne sont pas établies en fonction du cours du marché de nos actions ordinaires.

Charges de rémunération comptabilisées au titre des régimes d'unités d'actions différées et autres régimes

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
	Régimes d'unités d'actions différées	292 \$
Régime d'attribution d'unités du secteur Marchés des Capitaux	519	643
Régimes d'attribution d'actions différées en fonction du rendement	645	685
Régimes de rémunération différée	645	797
Autres régimes fondés sur des actions	237	276
	2 338 \$	2 796 \$

Composantes de la charge d'impôt

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net		
Impôt exigible		
Charge d'impôt pour l'exercice considéré	5 534 \$	4 829 \$
Ajustements au titre des exercices précédents	106	298
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement	(4)	(4)
	5 636	5 123
Impôt différé		
Naissance et résorption des différences temporaires	(118)	(1 118)
Ajustements au titre des exercices précédents	(235)	(383)
Économie découlant d'une perte fiscale, d'un crédit d'impôt ou d'une différence temporaire d'une période précédente non comptabilisés antérieurement, montant net	(1)	-
	(354)	(1 501)
	5 282	3 622
Charge (économie) d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat global et des variations des capitaux propres		
Autres éléments du résultat global		
Profits nets (pertes nettes) latents sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	219	302
Dotations à la provision pour pertes de crédit comptabilisée en résultat	(1)	(3)
Reclassement en résultat de pertes nettes (profits nets) sur les titres d'emprunt et les prêts évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(39)	(39)
Profits (pertes) de change latents	1	(11)
Profits nets (pertes nettes) de change liés aux activités de couverture	(118)	(195)
Reclassement en résultat de pertes (profits) liés aux activités de couverture de l'investissement net	-	-
Profits nets (pertes nettes) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	287	105
Reclassement en résultat de pertes (profits) sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(255)	(309)
Réévaluations des profits (pertes) des régimes d'avantages du personnel	124	202
Profits nets (pertes nettes) résultant de la variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	(342)	(399)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	39	43
Attributions de rémunération fondée sur des actions	(36)	(12)
Distributions sur les autres instruments de capitaux propres et frais d'émission	(134)	(69)
	(255)	(385)
Total de la charge d'impôt	5 027 \$	3 237 \$

Le tableau suivant présente une analyse des différences entre la charge d'impôt présentée dans les états consolidés du résultat net et les montants calculés au taux d'imposition canadien prévu par la loi.

Rapprochement avec le taux d'imposition prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Pour les exercices clos			
	le 31 octobre 2025		le 31 octobre 2024	
Impôt sur le résultat au taux d'imposition canadien prévu par la loi	7 105 \$	27,7 %	5 502 \$	27,7 %
Augmentation (diminution) de l'impôt attribuable à ce qui suit :				
Taux d'imposition moyen moins élevé applicable aux filiales (1)	(1 810)	(7,1)	(1 971)	(9,9)
Bénéfice tiré de titres exonéré d'impôt	(34)	(0,1)	(52)	(0,3)
Autres	21	0,1	143	0,7
Impôt sur le résultat présenté dans les états consolidés du résultat net/taux d'imposition effectif	5 282 \$	20,6 %	3 622 \$	18,2 %

(1) Comprend la charge d'impôt exigible au titre du deuxième pilier. Le plan à deux piliers de l'Organisation de coopération et de développement économiques visant à lutter contre l'érosion de l'assiette fiscale et le transfert du bénéfice comprend l'imposition d'un impôt des sociétés minimum de 15 % sur les bénéfices de certaines grandes multinationales (deuxième pilier). En ce qui nous concerne, les dispositions législatives sur le deuxième pilier s'appliquent depuis le 1^{er} novembre 2024 dans certains pays où RBC exerce ses activités, notamment en vertu de la Loi sur l'impôt minimum mondial au Canada. La charge d'impôt exigible au titre du deuxième pilier comprend à la fois l'impôt complémentaire national à payer dans des territoires étrangers et l'impôt sur le résultat à payer au Canada selon la règle d'inclusion du revenu. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, la charge d'impôt exigible au titre du deuxième pilier a fait augmenter le taux d'imposition effectif de RBC d'environ 1,4 % (sans objet au 31 octobre 2024).

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 20,6 % soit une hausse de 240 p.b. attribuable principalement à l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition sont plus élevés et à l'incidence des dispositions législatives sur le deuxième pilier.

Les actifs et les passifs d'impôt différé découlent des reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt ainsi que des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés.

Composantes importantes des actifs et des passifs d'impôt différé

	Au 31 octobre 2025 et pour l'exercice clos à cette date					Actif net à la fin de la période
	Actif net au début de la période	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/cessions	
(en millions de dollars canadiens)						
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Correction de valeur pour pertes de crédit	1 394 \$	– \$	150 \$	2 \$	– \$	1 546 \$
Rémunération différée	2 167	36	243	34	–	2 480
Charges liées au réalignement de l'entreprise	43	–	22	1	–	66
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	331	–	20	2	–	353
(Revenu) charge différé	1 318	8	(433)	7	–	900
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(158)	(93)	9	15	–	(227)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(1 476)	–	182	(26)	–	(1 320)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	(463)	(127)	33	(1)	–	(558)
Autres	630	2	128	2	–	762
	3 786 \$	(174)\$	354 \$	36 \$	– \$	4 002 \$
Composés des éléments suivants :						
Actifs d'impôt différé	4 328 \$					4 486 \$
Passifs d'impôt différé	(542)					(484)
	3 786 \$					4 002 \$

	Au 31 octobre 2024 et pour l'exercice clos à cette date					Actif net à la fin de la période
	Actif net au début de la période	Variation par le biais des capitaux propres	Variation par le biais du résultat net	Écart de change	Acquisitions/cessions	
(en millions de dollars canadiens)						
Actif (passif) d'impôt différé, montant net						
Correction de valeur pour pertes de crédit	1 174 \$	4 \$	217 \$	(1)\$	– \$	1 394 \$
Rémunération différée	1 522	12	614	19	–	2 167
Charges liées au réalignement de l'entreprise	23	–	16	–	4	43
Reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt	261	–	71	(1)	–	331
(Revenu) charge différé	651	4	641	2	20	1 318
Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat global	(321)	164	(1)	–	–	(158)
Locaux et matériel et immobilisations incorporelles	(967)	–	136	(22)	(623)	(1 476)
Montant lié aux régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi	(333)	(206)	20	(1)	57	(463)
Autres	680	–	(213)	–	163	630
	2 690 \$	(22)\$	1 501 \$	(4)\$	(379)\$	3 786 \$
Composés des éléments suivants :						
Actifs d'impôt différé	3 116 \$					4 328 \$
Passifs d'impôt différé	(426)					(542)
	2 690 \$					3 786 \$

Le montant des reports en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt lié aux actifs d'impôt différé se rapporte principalement aux pertes et aux crédits d'impôt au Canada, aux États-Unis et dans les Antilles. Des actifs d'impôt différé de 353 millions de dollars ont été comptabilisés au 31 octobre 2025 (331 millions au 31 octobre 2024) à l'égard des pertes fiscales et des crédits d'impôt pour l'exercice considéré ou des exercices précédents. La comptabilisation de ces montants dépend des prévisions concernant les bénéfices imposables futurs. Les prévisions de la direction vont dans le sens de l'hypothèse voulant qu'il soit probable que les résultats des activités futures généreront un bénéfice imposable suffisant pour utiliser les actifs d'impôt différé. Les prévisions reposent sur le soutien continu en matière de liquidité et de capital fourni à nos activités d'exploitation, notamment sur les stratégies de planification fiscale mises en œuvre pour offrir un tel soutien.

Au 31 octobre 2025, des pertes fiscales inutilisées et des crédits d'impôt de 408 millions de dollars et de 18 millions, respectivement (412 millions et 18 millions, respectivement, au 31 octobre 2024), qui pouvaient être portés en diminution des ajustements fiscaux éventuels ou du bénéfice imposable futur, n'ont pas été comptabilisés en tant qu'actif d'impôt différé. Il n'y a pas de pertes fiscales inutilisées qui arriveront à expiration dans un an (néant au 31 octobre 2024) ni dans deux à quatre ans (néant au 31 octobre 2024), et 408 millions de dollars arriveront à expiration après quatre ans (412 millions au 31 octobre 2024). Des crédits d'impôt de néant arriveront à expiration dans un an (néant au 31 octobre 2024), ou dans deux à quatre ans (néant au 31 octobre 2024) et de 18 millions de dollars arriveront à expiration après quatre ans (18 millions au 31 octobre 2024).

Le montant des différences temporaires associées aux participations dans des filiales, des succursales et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises pour lesquelles aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé par la société mère s'élevait à 37 milliards de dollars au 31 octobre 2025 (30 milliards au 31 octobre 2024).

Avis de cotisation et contrôles fiscaux

Au cours de l'exercice, nous avons reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) au sujet de l'année d'imposition 2020, laquelle laissait entendre que la Banque Royale du Canada doit verser à titre d'impôt un montant additionnel d'environ 411 millions de dollars, car l'ARC a refusé la déductibilité de certains dividendes. L'avis de nouvelle cotisation est conforme aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition 2012 à 2019, lesquels représentent des impôts supplémentaires d'environ 2 133 millions de dollars et aux avis de nouvelle cotisation reçus pour les années d'imposition de 2009 à 2011, lesquels représentent des impôts et intérêts supplémentaires d'environ 434 millions eu égard aux mêmes questions. Ces montants correspondent au montant maximum supplémentaire d'impôts à payer pour ces années.

Les modifications législatives adoptées dans le budget fédéral canadien de 2015 ont entraîné un refus de déduire les dividendes tirés d'opérations conclues avec des sociétés canadiennes imposables, y compris les dividendes couverts auprès d'investisseurs indifférents relativement à l'impôt, notamment les régimes de retraite et les entités non résidentes, avec application prospective en vigueur le 1^{er} mai 2017. Les dividendes touchés par les avis de nouvelle cotisation comprennent autant les dividendes dans le cadre de transactions semblables à celles visées par les modifications législatives de 2015 que les dividendes qui ne sont pas touchés par ces modifications.

Il se peut que l'ARC établisse à notre égard une nouvelle cotisation augmentant l'impôt sur le résultat pour les exercices à venir de la même façon. Dans tous les cas, nous sommes convaincus que notre position fiscale était appropriée et entendons nous défendre avec vigueur.

Note 22 Bénéfice par action

	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)		
Bénéfice de base par action		
Bénéfice net	20 369 \$	16 240 \$
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(494)	(322)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(7)	(10)
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	19 868 \$	15 908 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 409 072	1 411 903
Bénéfice de base par action (en dollars)	14,10 \$	11,27 \$
Bénéfice dilué par action		
Bénéfice net disponible pour les actionnaires ordinaires	19 868 \$	15 908 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)	1 409 072	1 411 903
Options sur actions ⁽¹⁾	2 517	1 833
Actions pouvant être émises en vertu d'autres régimes de rémunération fondée sur des actions	–	19
Nombre moyen d'actions ordinaires diluées (en milliers)	1 411 589	1 413 755
Bénéfice dilué par action (en dollars)	14,07 \$	11,25 \$

- (1) L'effet de dilution des options sur actions a été établi au moyen de la méthode des actions propres. Lorsque le prix d'exercice des options en cours excède le cours moyen du marché de nos actions ordinaires, les options sont exclues du calcul du bénéfice dilué par action. Pour les exercices clos les 31 octobre 2025 et 2024, aucune option en cours n'a été exclue du calcul du bénéfice dilué par action.

Garanties et engagements

Nous avons recours à des garanties et à d'autres instruments de crédit hors bilan afin de répondre aux besoins de financement de nos clients.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de notre risque maximal de pertes de crédit lié aux garanties et aux engagements que nous avons fournis à des tiers. Le risque de crédit maximal lié à une garantie est le risque maximal de perte en cas de défaut complet des parties aux garanties, compte non tenu des recouvrements possibles qui pourraient être effectués en vertu de dispositions de recours ou de polices d'assurance ou en raison d'actifs détenus en garantie ou affectés en garantie. Le risque maximal de crédit lié à un engagement de crédit correspond au montant intégral de l'engagement. Dans les deux cas, le risque maximal est considérablement plus élevé que le montant comptabilisé à titre de passif dans nos bilans consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Risque maximal de pertes de crédit	
	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Garanties financières		
Lettres de crédit de soutien financier	28 928 \$	27 222 \$
Engagements de crédit		
Facilités de garantie de liquidités	60 520	53 090
Rehaussements de crédit	3 895	3 482
Lettres de crédit documentaire et commerciales	295	559
Autres engagements de crédit	355 213	321 836
Autres engagements liés au crédit		
Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres	86 782	81 347
Garanties de bonne fin	12 691	12 283
Garantie des membres parrainés	81 681	50 241
Autres	116	446

Notre processus d'examen du crédit et notre politique en ce qui a trait à l'exigence de garanties et aux types de biens détenus en garantie sont habituellement les mêmes pour les garanties et les engagements que ceux qui s'appliquent aux prêts. De façon générale, nos clients sont autorisés à demander un règlement ou à utiliser nos garanties et nos engagements dans un délai d'un an. Toutefois, certaines garanties peuvent être utilisées seulement si des conditions particulières sont remplies. Ces conditions, de même que certaines exigences accessoires, sont décrites aux paragraphes suivants. Nous sommes d'avis qu'il est hautement improbable que la totalité ou la plus grande partie des garanties et des engagements soient utilisés ou réglés dans un délai d'un an, et les contrats pourraient venir à échéance sans que les garanties et les engagements aient été utilisés ou réglés.

Garanties financières

Lettres de crédit de soutien financier

Les lettres de crédit de soutien financier constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements d'un client qui ne pourrait pas respecter ses obligations de paiement envers le tiers. Dans le cas de certaines garanties, la contrepartie peut exiger que nous effectuions un paiement même si le client n'a pas failli à ses obligations. Ces garanties sont généralement assorties d'une durée de cinq à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Engagements de crédit

Facilités de garantie de liquidités

Nous fournissons des facilités de garantie de liquidités dans le cadre de programmes de PCAA administrés par nous et par des tiers, à titre de source de financement de rechange advenant le cas où lesdits programmes ne seraient pas en mesure d'accéder aux marchés du papier commercial et, dans certaines circonstances précises, lorsque les mesures de rendement prédéterminées des actifs financiers que ces structures ont acquis ou financés ne sont pas respectées. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ quatre ans. Nous fournissons également des facilités de garantie de liquidités à certaines entités de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux de tiers et de RBC. La durée restante moyenne de ces facilités de garantie de liquidités est d'environ cinq ans.

Les modalités des facilités de garantie de liquidités ne nous obligent pas à avancer des fonds à ces programmes en cas de faillite ou d'insolvabilité ni, en général, à acheter des actifs non productifs ou en défaillance.

Rehaussements de crédit

Les rehaussements de crédit partiels que nous fournissons aux programmes de conduits multicédants financés par des programmes de PCAA que nous administrons visent à protéger les investisseurs porteurs de papier commercial advenant le cas où des recouvrements des actifs sous-jacents et des rehaussements de crédit lié à la transaction ou des facilités de liquidités ne seraient pas assez élevés pour le paiement du papier commercial à l'échéance. Chaque portefeuille d'actifs est structuré de manière à obtenir une notation de titre de grande qualité au moyen de rehaussements de crédit exigés de la part de tiers vendeurs liés à chaque transaction. La durée restante moyenne des facilités de crédit fournies par RBC s'établit à environ trois ans.

Lettres de crédit documentaire et commerciales

Les lettres de crédit documentaire et commerciales sont des documents que nous émettons au nom de notre client permettant à un tiers de tirer des traites jusqu'à concurrence d'un montant établi en vertu de conditions précises. Certaines lettres de crédit documentaire et commerciales sont garanties en vertu de l'entente sous-jacente avec les clients, alors que d'autres le sont par des dépôts en espèces ou d'autres actifs du client.

Autres engagements de crédit

Les engagements de crédit représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de conventions de revente ou de lettres de crédit pour lesquelles nous ne pouvons pas retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur.

Autres engagements liés au crédit**Engagements d'indemnisation liés aux prêts de titres**

Dans les transactions de prêt de titres, nous agissons à titre de mandataire pour le détenteur d'une valeur mobilière qui accepte de prêter la valeur mobilière à un emprunteur moyennant une commission en vertu des modalités d'un contrat préétabli. L'emprunteur doit, en tout temps, garantir intégralement le prêt de titres. Dans le cadre de ces activités de garde, un engagement d'indemnisation peut être fourni aux clients prêteurs de titres, lequel vise à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée dans le cas où l'emprunteur ne retournerait pas les titres empruntés et où la valeur des actifs détenus en garantie ne suffirait pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements d'indemnisation arrivent habituellement à expiration sans avoir été utilisés. Les durées de ces engagements d'indemnisation varient puisque les titres prêtés comportent un droit de rappel sur demande. Les actifs détenus en garantie à l'égard des transactions de prêt de titres sont habituellement constitués de trésorerie, de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, le gouvernement des États-Unis ou d'autres gouvernements de pays membres de l'OCDE ou d'instruments d'emprunt ou de capitaux propres de grande qualité.

Garanties de bonne fin

Les garanties de bonne fin constituent des engagements irrévocables de notre part d'effectuer les paiements auprès de tiers bénéficiaires au cas où un client ne respecterait pas une obligation contractuelle non financière précise. Ces obligations comprennent habituellement des contrats de travail et de service, des garanties de bonne exécution et des garanties liées au commerce international. La durée de ces garanties peut atteindre de trois à sept ans.

Notre politique en ce qui a trait à l'exigence d'actifs affectés en garantie à l'égard de ces instruments et aux types de garanties détenues est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts. Lorsque des actifs sont reçus en garantie, ils sont évalués pour chaque compte individuel en fonction du risque attribué à l'emprunteur et des particularités de la transaction. Les actifs affectés en garantie peuvent être composés de trésorerie, de titres et d'autres actifs.

Garantie des membres parrainés

Nous parrainons des clients admissibles auprès de la Fixed Income Clearing Corporation (FICC) pour certaines opérations de rachat et de revente à un jour aux fins de vérification des transactions. Nous fournissons également à la FICC une garantie quant au paiement rapide et complet des obligations de nos clients qui sont des membres parrainés en vertu des règlements de la FICC. Les garanties sont assurées en totalité par la trésorerie et par des titres émis ou garantis par le gouvernement américain.

Engagements d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des engagements d'indemnisation (qui comportent souvent des modalités standards) avec nos contreparties dans le cadre de transactions telles que les contrats d'acquisition, de vente, de fiducie, d'agence, de licence, de garde, de prestation de services, d'accords de compensation, de participation en tant que membre de bourses ainsi que les contrats signés avec des dirigeants ou des administrateurs. Ces conventions d'indemnisation pourraient exiger que nous compensions la contrepartie pour des coûts engagés en raison d'une modification des lois et des règlements (y compris les lois fiscales) ou de poursuites ou de sanctions légales dont la contrepartie ferait l'objet par suite de la transaction. Les modalités des conventions d'indemnisation varient d'un contrat à l'autre. La nature de ces conventions d'indemnisation nous empêche d'estimer de façon raisonnable le montant maximal potentiel que nous pourrions être tenus de verser aux contreparties. Par le passé, nous n'avons jamais eu à verser un montant important en vertu de tels engagements.

Montants non engagés

Les montants non engagés représentent les facilités de crédit inutilisées pour lesquelles nous pouvons retirer unilatéralement le crédit consenti à l'emprunteur en tout temps. Ces montants incluent tant les engagements envers la clientèle de détail que les engagements commerciaux. Au 31 octobre 2025, le solde total des montants non engagés se chiffrait à 496 milliards de dollars (470 milliards au 31 octobre 2024).

Autres engagements

Nous investissons dans des sociétés à capital fermé soit directement, soit par l'intermédiaire de fonds de placement de tiers, y compris dans des fonds de capital-risque, des fonds de titres de participation de sociétés fermées, des sociétés d'investissement spécialisées dans les petites entreprises, des fonds de placement immobilier et des fonds liés aux crédits d'impôt pour les logements abordables. Ces fonds sont habituellement structurés en tant que sociétés de personnes à capital fermé dans lesquelles nous détenons une participation de commanditaire. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, nous avons des engagements non capitalisés de 1 664 millions de dollars (1 922 millions au 31 octobre 2024) qui représentent le montant total que nous devons verser à ces sociétés de personnes aux termes des ententes pertinentes.

Actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs et concluons des conventions d'affectation d'actifs en garantie conformément à des modalités qui sont habituelles pour nos activités régulières de prêt, d'emprunt et de négociation qui exigent que nous donnions ou affectons des actifs en garantie. Voici des exemples des modalités générales liées aux actifs donnés en garantie et aux actifs affectés en garantie :

- Les risques et les avantages liés aux actifs donnés en garantie reviennent à l'emprunteur.
- Les actifs donnés en garantie sont réattribués à l'emprunteur lorsque les modalités obligatoires ont été respectées.
- Le droit du créancier de revendre les actifs ou de les affecter de nouveau en garantie dépend de l'entente particulière en vertu de laquelle l'actif est donné en garantie.

- S'il n'y a eu aucun manquement, le créancier doit redonner un actif comparable à l'emprunteur lorsque les obligations ont été respectées.

Le tableau suivant résume nos actifs donnés en garantie et actifs affectés en garantie, et les activités auxquelles ils se rapportent :

Actifs donnés en garantie de passifs et actifs détenus ou donnés de nouveau en garantie

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Sources d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Actifs de la Banque		
Prêts	96 886 \$	105 577 \$
Titres	139 671	105 061
Autres actifs	40 974	31 583
	277 531	242 221
Actifs des clients (1)		
Biens reçus en garantie et disponibles à la vente ou à la remise en garantie	539 344	539 630
Moins : Actifs non vendus ou qui n'ont pas été donnés de nouveau en garantie	(8 611)	(30 767)
	530 733	508 863
	808 264 \$	751 084 \$
Utilisations d'actifs donnés en garantie et détenus en garantie		
Emprunts et prêts de titres	238 301 \$	198 887 \$
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	56 382	46 088
Engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat	292 335	305 788
Titrisation	36 797	39 769
Obligations sécurisées	64 926	71 307
Transactions sur dérivés	73 686	50 100
Gouvernements étrangers et banques centrales	11 510	8 469
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	12 194	11 261
Autres	22 133	19 415
	808 264 \$	751 084 \$

(1) Correspond essentiellement aux engagements afférents à des titres prêtés ou vendus en vertu de conventions de rachat, aux titres prêtés et aux transactions sur dérivés.

Note 24 Actions en justice et questions de réglementation

Nous sommes une importante institution mondiale qui est assujettie à de nombreuses exigences juridiques et réglementaires complexes en constante évolution. Nous sommes et avons été partie à diverses procédures judiciaires, y compris des poursuites en responsabilité, des vérifications réglementaires, des enquêtes, des audits et des demandes de renseignements de la part de divers organismes de réglementation gouvernementaux et autorités chargées de l'exécution de la loi, dans divers territoires. Certaines de ces procédures pourraient faire intervenir de nouvelles théories et interprétations juridiques et pourraient être entendues tant en droit criminel qu'en droit civil, et certaines procédures pourraient donner lieu à des sanctions civiles, réglementaires ou pénales. Nous revoyons régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures et exercerons notre jugement afin de les résoudre au mieux de nos intérêts. Pour nombre de ces procédures, il est de par nature difficile de déterminer si des pertes sont probables ou d'estimer de manière fiable le montant des pertes. Ces procédures judiciaires font largement appel à l'exercice du jugement et soulèvent beaucoup d'incertitudes; le risque financier et les autres risques qui y sont associés, compte tenu des dotations courantes, pourraient avoir une incidence significative sur nos résultats d'exploitation de toute période donnée, bien que nous estimions que le règlement ultime de ces questions n'aura pas d'incidence importante sur notre situation financière consolidée. Nos procédures judiciaires importantes sont décrites ci-dessous. Selon les faits connus à ce jour, sauf indication contraire, il nous est impossible à l'heure actuelle de prédire le dénouement de ces procédures ni le moment auquel elles seront réglées.

Procédure liée à Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited

Le 13 avril 2015, un juge d'instruction français a informé Royal Bank of Canada Trust Company (Bahamas) Limited (RBC Bahamas) de l'émission d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel français visant RBC Bahamas et d'autres personnes non liées afin de faire face à des accusations pour complicité dans des pratiques de fraude fiscale successorale dans le cadre d'actions entreprises relativement à une fiducie pour laquelle RBC Bahamas agit à titre de fiduciaire. RBC Bahamas a contesté l'accusation devant le tribunal français. Le 12 janvier 2017, le tribunal français a acquitté toutes les parties en cause, y compris RBC Bahamas. Le 29 juin 2018, la cour d'appel française a confirmé ces acquittements. Les acquittements ont été portés en appel et, le 6 janvier 2021, la Cour de Cassation française a rendu une décision annulant le jugement de la Cour d'appel et a renvoyé le dossier à la Cour d'appel française pour qu'elle réexamine l'affaire. Le nouveau procès devant la cour d'appel a commencé le 18 septembre 2023 et, le 5 mars 2024, la Cour d'appel a rendu un verdict de culpabilité (le verdict de culpabilité) contre RBC Bahamas et d'autres parties. La Cour d'appel a ordonné à RBC Bahamas de payer une amende de 5 000 € relativement à ce verdict de culpabilité. De plus, la Cour d'appel a ordonné que certaines des parties déclarées coupables de complicité dans l'affaire, y compris RBC Bahamas, soient conjointement responsables de l'impôt sur les successions prétendument impayé, majoré des pénalités et des intérêts (le montant total sera établi dans le cadre de procédures distinctes devant les cours de l'impôt, auxquelles RBC Bahamas n'est pas partie). RBC Bahamas estime que ses actions ne sont pas allées à l'encontre du droit français et a porté le verdict de culpabilité en appel auprès de la Cour suprême française. En vertu du droit français, au moment du dépôt de l'appel par RBC, le verdict de culpabilité ainsi que ses effets (amende et responsabilité

conjointe) ont été suspendus en attendant l'issue de l'appel. La Cour de cassation française a fixé l'audience pour l'appel au 10 décembre 2025.

Le 28 octobre 2016, la Banque Royale du Canada s'est vu accorder une exemption par le Department of Labor des États-Unis. Cette exemption lui permet, ainsi qu'à ses filiales actuelles et futures, de continuer de se prévaloir de l'exemption « Qualified Professional Asset Manager » (QPAM) en vertu de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act*, et ce, malgré un possible verdict de culpabilité visant RBC Bahamas au tribunal français, pour une période temporaire d'un an à compter de la date où RBC Bahamas serait reconnue coupable. Le 11 décembre 2023, le Department of Labor des États-Unis a publié une correction technique à l'exemption antérieure de un an pour rendre compte du fait que la décision attendue de la Cour d'appel française serait effectivement rendue par une cour d'appel, et non par un tribunal de district. Par suite du verdict de culpabilité, la période temporaire de un an a commencé le 5 mars 2024.

Le 17 janvier 2025, le Department of Labor a proposé d'accorder une dispense afin de permettre à la Banque Royale du Canada de continuer de se prévaloir de l'exemption QPAM en vertu de la loi intitulée *Employee Retirement Income Security Act* du 5 mars 2025 au 4 mars 2030. Le 5 mars 2025, le Department of Labor a prolongé la période de dispense initiale accordée à la Banque Royale du Canada en 2016 jusqu'au 4 septembre 2025 ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur d'une mesure définitive de l'organisme relativement à la dispense proposée publiée le 17 janvier 2025, selon la première de ces éventualités. Le Department of Labor a accordé la dispense qu'il a proposée le 17 janvier 2025, avec des modifications mineures, qui sera en vigueur du 12 août 2025 au 4 mars 2030. La Banque Royale du Canada prévoit demander au Department of Labor une nouvelle prolongation de la dispense existante avant son expiration, selon ce qu'elle jugera nécessaire ou souhaitable. Rien ne garantit que cette dispense, si elle est demandée, sera accordée.

RBC Bahamas continue de réexaminer les obligations juridiques du fiduciaire et de la fiducie, y compris les obligations et les obligations potentielles en vertu de la loi de l'impôt et des autres lois applicables.

Enquête de la Competition and Markets Authority au Royaume-Uni

En novembre 2018, la Competition and Markets Authority du Royaume-Uni a lancé une enquête sur la Banque Royale du Canada et RBC Europe Limited relativement à une conduite présumée anticoncurrentielle en lien avec des obligations d'État du Royaume-Uni et des dérivés connexes entre 2009 et 2013. En mai 2023, la Competition and Markets Authority a publié une déclaration d'opposition à la Banque Royale du Canada et à RBC Europe Limited, ainsi qu'à certaines autres institutions financières. La Banque Royale du Canada et RBC Europe Limited ont contesté l'affaire de la Competition and Markets Authority. En février 2025, la Banque Royale du Canada et RBC Europe Limited ont conclu un règlement avec la Competition and Markets Authority et ont convenu de verser un montant de 34,2 millions de livres sterling à titre de règlement complet et définitif de l'affaire.

En juin 2023, RBC Europe Limited et RBC Capital Markets, LLC, entre autres institutions financières, ont été nommées parties défenderesses dans un recours collectif putatif intenté aux États-Unis par des parties plaignantes alléguant une conduite anticoncurrentielle dans le marché des obligations d'État du Royaume-Uni. En septembre 2023, les défendeurs ont déposé une demande de rejet d'une plainte. Cette demande a été accueillie, sous réserve de tous droits, en septembre 2024. Par la suite, le 31 octobre 2024, RBC Europe Limited, RBC Capital Markets, LLC et certaines des autres parties défenderesses ont conclu une entente de rejet de l'action contre les parties défenderesses. En mars 2025, le tribunal a approuvé de manière préliminaire l'accord de règlement. L'accord de règlement, qui entraîne le rejet de l'affaire pour les parties défenderesses ayant conclu l'accord pour un montant négligeable, reste soumis à l'approbation définitive du tribunal.

Recours collectif relatif aux indemnités de vacances

Le 29 décembre 2022, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a certifié un recours collectif contre RBC Dominion valeurs mobilières Limitée et RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (collectivement, RBC DVM). L'action a été intentée en juillet 2020 et fait valoir des réclamations relatives aux indemnités de vacances légales et de jours fériés versées aux conseillers en placement, aux associés et aux adjoints de notre secteur Gestion de patrimoine – Canada, à l'exception de ceux qui travaillent en Alberta et en Colombie-Britannique.

Autres litiges

Nous sommes défenderesse dans un certain nombre d'autres poursuites qui allèguent que certaines de nos pratiques et mesures sont inappropriées. Les poursuites portent sur diverses questions complexes, et le moment auquel elles seront réglées demeure variable et incertain. La direction est d'avis que nous parviendrons, à terme, à résoudre ces poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, sans subir d'incidence financière significative. Il s'agit, toutefois, de questions qui font dans une large mesure appel à l'exercice du jugement, et les obligations éventuelles pouvant découler de ces poursuites pourraient influencer de façon significative sur nos résultats d'exploitation pour toute période donnée.

Nous faisons l'objet de diverses autres poursuites judiciaires qui contestent le bien-fondé de certaines de nos autres pratiques ou mesures. Bien que ces procédures judiciaires fassent largement appel à l'exercice du jugement et que l'incidence de certaines d'entre elles ne puisse être estimée, nous jugeons que le montant global du passif éventuel lié à ces autres poursuites, dans la mesure où nous pouvons les évaluer, ne sera pas significatif à l'égard de notre situation financière ou de nos résultats d'exploitation consolidés.

Note 25 Transactions entre parties liées

Parties liées

Les parties liées comprennent les sociétés liées sur lesquelles nous exerçons un contrôle direct ou indirect ou sur lesquelles nous avons une influence notable, les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts à nos employés, les principaux dirigeants, le Conseil d'administration (les administrateurs), les membres de la famille proche des principaux dirigeants et des administrateurs, ainsi que les entités qui sont, directement ou indirectement, sous contrôle ou contrôle conjoint des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche.

Principaux dirigeants et administrateurs

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle de nos activités, directement ou indirectement. Ils incluent les principaux membres de notre organisation désignés sous le nom de haute direction. La haute direction se compose du président et chef de la direction, ainsi que de chefs et de chefs

de Groupe qui relèvent directement du président et chef de la direction. Les administrateurs ne planifient pas, ne dirigent pas ou ne contrôlent pas les activités de l'entité; ils surveillent la gestion de l'entreprise et exécutent des tâches de gérance.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Salaires et autres avantages à court terme du personnel (1)	35 \$	31 \$
Avantages postérieurs à l'emploi (2)	4	3
Paielements fondés sur des actions (3)	70	67
	109 \$	101 \$

- (1) Comprend la tranche de la prime de rendement annuelle variable à court terme que certains dirigeants ont choisi de recevoir sous forme d'unités d'actions différées. Pour plus de détails, se reporter à la note 20. Les administrateurs touchent des honoraires, mais aucun salaire ni autres avantages sociaux à court terme.
- (2) Les administrateurs ne reçoivent aucun avantage postérieur à l'emploi.
- (3) La Banque offre des régimes de rémunération fondée sur des actions aux principaux dirigeants et aux administrateurs. Pour plus de détails, se reporter à la note 20.

Transactions, contrats et ententes impliquant des principaux dirigeants, des administrateurs ou des membres de leur famille proche

Dans le cours normal des activités, nous offrons certains services bancaires aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche. Ces transactions ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions, notamment en ce qui a trait aux taux d'intérêt et aux garanties, que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des personnes d'un statut similaire, et elles n'impliquaient pas un risque plus grand que le risque normal lié au remboursement et ne présentaient pas d'autres caractéristiques défavorables.

Au 31 octobre 2025, le total des prêts consentis aux principaux dirigeants, aux administrateurs et aux membres de leur famille proche s'élevait à 16 millions de dollars (16 millions au 31 octobre 2024). Aux 31 octobre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avons aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 à l'égard de ces prêts. Les principaux dirigeants, les administrateurs ou les membres de leur famille proche n'ont bénéficié d'aucune garantie, d'aucun actif donné en garantie ni d'aucun engagement.

Coentreprises et entreprises associées

Dans le cours normal des activités, nous fournissons certains services bancaires et financiers à nos coentreprises et entreprises associées, notamment des prêts, des dépôts productifs d'intérêts et des dépôts non productifs d'intérêts. Ces transactions répondent à la définition de transactions entre parties liées et ont été effectuées essentiellement aux mêmes conditions que celles qui sont en vigueur pour des transactions comparables avec des tiers.

Au 31 octobre 2025, les prêts à des coentreprises et à des entreprises associées s'établissaient à 174 millions de dollars (184 millions au 31 octobre 2024) et les dépôts provenant des coentreprises et des entreprises associées s'élevaient à 100 millions (58 millions au 31 octobre 2024). Aux 31 octobre 2025 et 2024 et pour les exercices clos à ces dates, nous n'avons aucune correction de valeur ou dotation à la provision pour pertes de crédit de stade 3 à l'égard des prêts consentis aux coentreprises et aux entreprises associées. Des garanties de 1 million de dollars ont été données aux coentreprises et aux entreprises associées pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 (1 million au 31 octobre 2024).

Autres transactions, contrats ou ententes impliquant des coentreprises et des entreprises associées

(en millions de dollars canadiens)	Aux ou pour les exercices clos les	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Engagements et autres éventualités	1 207 \$	1 226 \$
Autres honoraires reçus pour services rendus	105	73
Autres honoraires payés pour services reçus	121	119

Note 26 Résultats par secteur d'exploitation

Composition des secteurs d'exploitation

Aux fins de la gestion, en fonction des produits et services offerts, nous sommes organisés en cinq secteurs d'exploitation : Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine, Assurances et Marchés des Capitaux.

Le secteur Services bancaires aux particuliers offre un vaste éventail de produits et services financiers aux clients du secteur de détail pour leurs opérations bancaires quotidiennes, leurs placements et leurs besoins financiers dans trois régions : le Canada, les Antilles et les États-Unis. Au Canada, nous fournissons un vaste éventail de produits et services financiers par l'intermédiaire de nos vastes réseaux de succursales, de guichets automatiques bancaires et de services bancaires mobiles. Dans les Antilles et aux États-Unis, nous offrons une vaste gamme de produits et services financiers sur des marchés ciblés. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services bancaires aux particuliers se composent principalement des revenus tirés des fonds communs de placement, des frais bancaires et des revenus sur cartes.

Le secteur Services bancaires aux entreprises offre une vaste gamme de produits et services de prêt, de dépôt et de transactions bancaires aux entreprises canadiennes et aux entreprises étrangères exerçant des activités au Canada à toutes les étapes de leur cycle de vie grâce à des solutions numériques et à des conseils et services bancaires personnalisés offerts par

des conseillers chevronnés, des directeurs des relations et notre vaste équipe de spécialistes. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Services bancaires aux entreprises se composent principalement de frais bancaires, de revenus de change, autres que ceux tirés des activités de négociation, et de commissions de crédit.

Le secteur Gestion de patrimoine offre essentiellement à des clients institutionnels et à des particuliers fortunés et très fortunés une gamme complète de solutions fondées sur les services-conseils, et de stratégies de placement, ainsi que des services bancaires personnalisés et des services de placement autogéré par l'intermédiaire de nos secteurs au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe et en Asie, notamment Gestion de patrimoine – Canada, Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), Gestion mondiale d'actifs, Gestion de patrimoine – International et Services aux investisseurs. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Gestion de patrimoine se composent principalement des commissions de gestion de placements et de services de garde, des revenus tirés des fonds communs de placement et des commissions de courtage en valeurs mobilières.

Le secteur Assurances exerce ses activités au Canada et à l'échelle mondiale. Il offre un vaste éventail de conseils et de solutions pour les particuliers et les entreprises en matière d'assurance vie, maladie, patrimoine, IARD, voyage, avantages sociaux collectifs, rentes et réassurance. Nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de canaux très variés qui englobent les conseillers mobiles, les centres d'expertise, les boutiques RBC Assurances®, les plateformes numériques ainsi que les courtiers indépendants et les partenaires. Nous exerçons également des activités de réassurance et de rétrocession à l'échelle mondiale et offrons des produits de réassurance dans les secteurs de l'assurance vie, maladie grave, invalidité et longévité. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Assurances se composent principalement du résultat des activités d'assurance et du résultat des placements d'assurance.

Le secteur Marchés des Capitaux offre son expertise dans les services-conseils et l'origination, la vente et la négociation, le crédit et le financement et les services bancaires transactionnels à notre clientèle composée de grandes entreprises, d'institutions, de promoteurs et de gouvernements partout dans le monde par l'intermédiaire de nos deux principaux secteurs : Grande entreprise et services de banque d'investissement et Marchés mondiaux. En Amérique du Nord, nous offrons une gamme complète de produits et services, notamment l'origination et la distribution de titres de créance et de titres de participation, des services-conseils ainsi que la vente et la négociation. Hors du continent nord-américain, nous exerçons certaines activités stratégiques et ciblées au Royaume-Uni, en Europe et en Australie, Asie et autres régions où nous pouvons mettre à profit notre expertise mondiale. Au Royaume-Uni et en Europe, nous proposons des services diversifiés dans des segments clés. En Australie et en Asie, nous rivalisons avec des banques d'investissement mondiales et régionales dans des créneaux où nous possédons une expertise mondiale, comme la distribution de titres à revenu fixe, les opérations de change, le financement garanti et les services à la grande entreprise et services de banque d'investissement. Les revenus autres que d'intérêt du secteur Marchés des Capitaux se composent principalement de revenus tirés des activités de négociation, de commissions de prise ferme et autres honoraires tirés des services-conseils ainsi que des commissions de crédit.

Toutes les autres activités au niveau de l'entreprise qui ne sont pas attribuées à ces cinq secteurs d'exploitation, notamment certaines activités de gestion de la liquidité et de la trésorerie, y compris les montants liés aux fonds propres non attribués, ainsi que les ajustements de consolidation, y compris les écritures d'élimination des montants de majoration au montant imposable équivalent, sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux. Les ajustements au montant imposable équivalent font augmenter le revenu provenant de certaines sources présentant des avantages fiscaux crédits d'impôt à l'investissement des États-Unis et dividendes imposables de sociétés canadiennes reçus le 31 décembre 2023 ou avant cette date) qui sont comptabilisés pour les Marchés des Capitaux, au montant imposable équivalent effectif, et un montant compensatoire correspondant est comptabilisé dans l'impôt sur le résultat. La direction est d'avis que ces ajustements sont nécessaires pour refléter la manière dont le secteur Marchés des Capitaux est géré et qu'ils accroissent la comparabilité des revenus de sources imposables et de sources présentant des avantages fiscaux. Il se pourrait toutefois que les majorations au montant imposable équivalent ne soient pas comparables à des majorations semblables effectuées par d'autres institutions financières. La majoration au montant imposable équivalent pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 s'élevait à 151 millions de dollars (294 millions au 31 octobre 2024). Les profits (pertes) sur les couvertures économiques de nos régimes de rémunération fondée sur des actions du secteur Gestion de patrimoine – États-Unis (y compris City National), qui sont reflétés dans les revenus, et la variabilité connexe de la charge de rémunération fondée sur des actions résultant des variations de la juste valeur des passifs liés à ces régimes, sont également inclus dans le secteur Services de soutien généraux, car ce mode de présentation reflète plus fidèlement la façon dont nous envisageons la performance des activités et gérons les risques sous-jacents.

Cadre d'information de gestion

Notre cadre d'information de gestion vise à évaluer le rendement de chacun de nos secteurs d'exploitation comme s'il exerçait ses activités de façon autonome, et il reflète la façon dont nous gérons nos secteurs d'exploitation. Cette démarche vise à s'assurer que les résultats de nos secteurs d'exploitation comprennent tous les revenus et charges pertinents à la conduite des activités des secteurs et elle reflète la perception de la direction à l'égard de ces résultats. Nous effectuons un suivi régulier de ces résultats sectoriels afin de prendre des décisions au sujet de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance.

Les charges de chaque secteur d'exploitation peuvent comprendre des coûts engagés ou des services fournis, directement ou pour le compte des secteurs d'exploitation, au niveau de l'entreprise. En ce qui concerne les autres coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'exploitation, nous utilisons un cadre d'information de gestion qui comprend des hypothèses et des méthodes aux fins de l'attribution des coûts indirects et des charges indirectes à nos secteurs d'exploitation. Ce cadre sert également à l'attribution des fonds propres et à la fixation des prix de cession des fonds de nos secteurs d'exploitation, de manière à mesurer de façon constante les coûts économiques et à les aligner sur les avantages et sur les risques sous-jacents du secteur d'exploitation visé. Les activités entre les secteurs d'exploitation suivent généralement les taux du marché. Toutes les autres activités visant l'entreprise qui ne sont pas attribuées à nos cinq secteurs d'exploitation sont présentées dans le secteur Services de soutien généraux.

Nous revoyons périodiquement les hypothèses et les méthodes que nous utilisons dans le cadre d'information de gestion, afin d'assurer leur validité. Les méthodes d'attribution des fonds propres comportent la formulation d'un certain nombre d'hypothèses qui sont révisées périodiquement.

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2025 ou pour l'exercice clos à cette date						
	Services bancaires aux particuliers (1)	Services bancaires aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1), (2)	Services de soutien généraux (2)	Total
Revenu net d'intérêt (3)	14 496 \$	7 268 \$	5 459 \$	– \$	4 789 \$	988 \$	33 000 \$
Revenus autres que d'intérêt	5 358	1 294	16 919	1 321	9 637	(924)	33 605
Total des revenus	19 854	8 562	22 378	1 321	14 426	64	66 605
Dotation à la provision pour pertes de crédit	2 105	1 550	120	–	587	–	4 362
Frais autres que d'intérêt	8 001	2 833	16 769	315	7 966	708	36 592
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	9 748	4 179	5 489	1 006	5 873	(644)	25 651
Charge (économie) d'impôt	2 643	1 159	1 200	178	480	(378)	5 282
Bénéfice net	7 105 \$	3 020 \$	4 289 \$	828 \$	5 393 \$	(266)\$	20 369 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :							
Amortissement	1 085 \$	105 \$	1 237 \$	46 \$	570 \$	2 \$	3 045 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	9	–	22	1	2	–	34
Total de l'actif	574 456 \$	196 254 \$	196 129 \$	32 405 \$	1 223 853 \$	101 909 \$	2 325 006 \$
Le total de l'actif comprend :							
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	476 \$	50 \$	912 \$	8 \$	365 \$	974 \$	2 785 \$
Total du passif	574 462 \$	196 252 \$	194 689 \$	32 234 \$	1 223 212 \$	(34 994)\$	2 185 855 \$

(en millions de dollars canadiens)	Au 31 octobre 2024 ou pour l'exercice clos à cette date						
	Services bancaires aux particuliers (1)	Services bancaires aux entreprises (1)	Gestion de patrimoine (1)	Assurances	Marchés des Capitaux (1), (2)	Services de soutien généraux (2)	Total
Revenu net d'intérêt (3)	12 438 \$	6 061 \$	4 979 \$	– \$	3 183 \$	1 292 \$	27 953 \$
Revenus autres que d'intérêt	4 904	1 321	14 647	1 224	8 829	(1 534)	29 391
Total des revenus	17 342	7 382	19 626	1 224	12 012	(242)	57 344
Dotation à la provision pour pertes de crédit	1 802	975	29	2	424	–	3 232
Frais autres que d'intérêt	7 485	2 512	15 312	285	7 016	1 640	34 250
Bénéfice net (perte nette) avant impôt	8 055	3 895	4 285	937	4 572	(1 882)	19 862
Charge (économie) d'impôt	2 134	1 077	863	208	(1)	(659)	3 622
Bénéfice net	5 921 \$	2 818 \$	3 422 \$	729 \$	4 573 \$	(1 223)\$	16 240 \$
Les frais autres que d'intérêt comprennent :							
Amortissement	1 105 \$	62 \$	1 223 \$	6 \$	528 \$	(11)\$	2 913 \$
Perte de valeur des autres immobilisations incorporelles	21	–	23	2	22	–	68
Total de l'actif	555 029 \$	187 142 \$	184 503 \$	29 288 \$	1 127 661 \$	87 959 \$	2 171 582 \$
Le total de l'actif comprend :							
Entrées de locaux et matériel et d'immobilisations incorporelles	2 274 \$	740 \$	887 \$	11 \$	494 \$	680 \$	5 086 \$
Total du passif	554 970 \$	187 135 \$	183 055 \$	29 158 \$	1 127 564 \$	(37 492)\$	2 044 390 \$

- (1) Le 28 mars 2024, nous avons finalisé la transaction visant HSBC Canada. Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture et sont inclus dans les résultats de nos secteurs Services bancaires aux particuliers, Services bancaires aux entreprises, Gestion de patrimoine et Marchés des Capitaux. Pour plus de détails, se reporter à la note 6.
- (2) Majoration au montant imposable équivalent.
- (3) Le revenu d'intérêt est présenté déduction faite des charges d'intérêt, puisque nous nous fions essentiellement au revenu net d'intérêt comme mesure du rendement.

Secteurs géographiques

Aux fins de la présentation des résultats par secteur géographique, nos activités sont regroupées dans les catégories Canada, États-Unis et Autres pays. Les transactions sont essentiellement comptabilisées selon l'emplacement qui reflète le mieux les risques liés à la dégradation de la conjoncture économique ainsi que les perspectives de croissance liées à l'amélioration de cette conjoncture. Cet emplacement correspond fréquemment à celui de l'entité juridique par l'entremise de laquelle les activités sont exercées et à celui de nos clients. Les transactions sont comptabilisées dans la monnaie locale et sont assujetties aux variations des taux de change en raison de la fluctuation du dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)	Aux ou pour les exercices clos les							
	31 octobre 2025				31 octobre 2024			
	Canada	États-Unis	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Autres pays	Total
Total des revenus	41 861 \$	17 200 \$	7 544 \$	66 605 \$	35 847 \$	15 034 \$	6 463 \$	57 344 \$
Bénéfice net	14 537	3 804	2 028	20 369	11 266	2 880	2 094	16 240
Total de l'actif	1 278 626	681 125	365 255	2 325 006	1 205 561	615 747	350 274	2 171 582

Note 27 Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

En raison des instruments financiers que nous détenons, nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité et de financement. Notre évaluation du risque ainsi que nos objectifs, nos politiques et nos méthodes en matière de gestion des risques sont présentés dans le texte grisé ainsi que dans les tableaux qui sont marqués d'un astérisque (*), des rubriques Risque de crédit, Risque de marché et Risque de liquidité et de financement de notre rapport de gestion. Ce texte et ces tableaux grisés font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Les concentrations du risque de crédit surviennent lorsqu'un certain nombre de nos contreparties exerçant des activités similaires sont situées dans le même secteur géographique ou ont des caractéristiques économiques à ce point comparables qu'un changement des conditions économiques, politiques ou autres pourrait influencer de la même façon sur leur capacité de remplir leurs engagements contractuels.

Les concentrations du risque de crédit montrent la sensibilité relative de notre rendement à l'égard de faits nouveaux touchant un type d'industrie ou un secteur géographique en particulier. Les tableaux suivants donnent un sommaire des montants au titre de certains instruments financiers figurant au bilan et hors bilan qui présentent un risque de crédit.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2025								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	895 328	66 %	315 466	23 %	92 304	7 %	56 119	4 %	1 359 217
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	20 508	11 %	70 345	39 %	74 177	42 %	15 323	8 %	180 353
	915 836	59 %	385 811	25 %	166 481	11 %	71 442	5 %	1 539 570
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	506 219	55 %	318 215	35 %	60 389	7 %	30 923	3 %	915 746
Autres	86 735	41 %	100 512	48 %	18 665	9 %	4 286	2 %	210 198
	592 954	53 %	418 727	37 %	79 054	7 %	35 209	3 %	1 125 944

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Au 31 octobre 2024								
	Canada	%	États-Unis	%	Europe	%	Autres pays	%	Total
Actifs au bilan autres que les dérivés (1)	897 614	67 %	297 335	22 %	88 394	7 %	54 912	4 %	1 338 255
Dérivés avant l'incidence des conventions-cadres de compensation (2), (3)	21 555	14 %	47 204	31 %	71 198	46 %	13 276	9 %	153 233
	919 169	61 %	344 539	23 %	159 592	11 %	68 188	5 %	1 491 488
Instruments de crédit hors bilan (4)									
Montants engagés et non engagés (5)	487 142	57 %	282 907	34 %	51 516	6 %	27 615	3 %	849 180
Autres	82 910	48 %	67 322	39 %	18 162	11 %	3 145	2 %	171 539
	570 052	56 %	350 229	34 %	69 678	7 %	30 760	3 %	1 020 719

- (1) Comprend les actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés et les prêts. Les concentrations provinciales les plus importantes au Canada se trouvent en Ontario, 54 % (57 % au 31 octobre 2024), en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, 15 % (13 % au 31 octobre 2024), en Colombie-Britannique et dans les territoires, 17 % (16 % au 31 octobre 2024), et au Québec, 10 % (10 % au 31 octobre 2024). Aucun type d'industrie ne représente plus de 20 % du total des instruments de crédit au bilan (20 % au 31 octobre 2024), à l'exception du secteur des services bancaires, qui représente 22 % (24 % au 31 octobre 2024), et du secteur gouvernemental, qui représente 31 % (28 % au 31 octobre 2024). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.
- (2) Une ventilation plus approfondie de notre exposition sur dérivés par cote d'évaluation du risque et par type de contrepartie est présentée à la note 9.
- (3) Compte non tenu des ajustements de l'évaluation déterminés collectivement.
- (4) Les soldes présentés correspondent aux montants contractuels qui représentent notre exposition maximale au risque de crédit.
- (5) Correspond à notre exposition maximale au risque de crédit. Les engagements de détail et les engagements de gros représentent respectivement 43 % et 57 % (40 % et 60 %, respectivement, au 31 octobre 2024) du total de nos engagements. Les concentrations les plus importantes de notre portefeuille du secteur de gros sont liées au secteur des services financiers, 17 % (14 % au 31 octobre 2024), au secteur de l'immobilier et autres, 12 % (12 % au 31 octobre 2024), au secteur des placements, 10 % (10 % au 31 octobre 2024), au secteur des services publics, 8 % (10 % au 31 octobre 2024) et au secteur des autres services, 9 % (7 % au 31 octobre 2024). Le classement de nos secteurs cadre avec notre vision du risque de crédit par secteur.

Note 28 Gestion des fonds propres

Fonds propres réglementaires et ratios

Le BSIF établit des seuils précis en ce qui concerne les fonds propres requis au titre des risques, les ratios de levier et les ratios TLAC à l'intention des institutions de dépôt du Canada. Nous sommes tenus de calculer nos ratios de fonds propres selon le cadre de l'accord de Bâle III. Selon le cadre de l'accord de Bâle III, les fonds propres réglementaires comprennent les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (CET1), les fonds propres de première catégorie et les fonds propres de deuxième catégorie. Les fonds propres CET1 se composent essentiellement d'actions ordinaires, de bénéfices non distribués et d'autres composantes des capitaux propres. Les ajustements réglementaires imposés par l'accord de Bâle III exigent la déduction du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, de certains actifs d'impôt différé, des actifs au titre des régimes de retraite à prestations définies, des participations dans des entités de services bancaires, financiers et d'assurance, de l'insuffisance des dotations à la provision pour pertes attendues, des ajustements d'évaluation prudentiels, des actifs d'assurance de portefeuille prépayés non réglés et de la non-livraison de transactions et de placements en actions dans des fonds soumis à l'approche de repli. Les fonds propres de première catégorie comprennent essentiellement les fonds propres CET1 et d'autres éléments de fonds propres de première catégorie supplémentaires, comme les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les billets LRCN répondant à certains critères. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent des débetures subordonnées qui répondent à certains critères, certaines corrections de valeur pour pertes sur prêts ainsi que les participations ne donnant pas le contrôle dans des instruments de fonds propres de deuxième catégorie de filiales. Le total des fonds propres représente la somme des fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie. La TLAC disponible s'entend de la somme du total des fonds propres et des instruments de TLAC externe. Les instruments de TLAC externe comprennent surtout des créances admissibles à la recapitalisation interne de premier rang, ce qui comprend des titres de créance non garantis de premier rang admissibles ayant une durée à l'échéance initiale supérieure à 400 jours et une durée jusqu'à l'échéance restante supérieure à 365 jours.

Les ratios de fonds propres réglementaires égalent les fonds propres CET1, les fonds propres de première catégorie, le total des fonds propres et la TLAC disponible, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Le ratio de levier est calculé en divisant les fonds propres de première catégorie par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition se compose du total de l'actif (compte non tenu des éléments déduits des fonds propres de première catégorie) et de certains éléments hors bilan convertis en équivalents-risque de crédit. Les dérivés et les transactions de financement garanti font également l'objet d'ajustements afin de refléter le risque de crédit et d'autres risques. Le ratio de levier TLAC est déterminé en divisant la TLAC disponible par l'exposition du ratio de levier.

En 2025 et 2024, nous nous sommes conformés à toutes les exigences de fonds propres, de levier et de TLAC applicables, y compris la réserve pour stabilité intérieure, imposées par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Fonds propres (1)		
Fonds propres CET1	98 748 \$	88 936 \$
Fonds propres de première catégorie	110 393	97 952
Total des fonds propres	122 399	110 487
Actif pondéré en fonction des risques aux fins du calcul des ratios de fonds propres (1)		
Risque de crédit	590 306 \$	548 809 \$
Risque de marché	41 506	33 930
Risque opérationnel	98 413	89 543
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	730 225 \$	672 282 \$
Ratios de fonds propres et ratio de levier (1)		
Ratio CET1	13,5 %	13,2 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	15,1 %	14,6 %
Ratio du total des fonds propres	16,8 %	16,4 %
Ratio de levier	4,4 %	4,2 %
Exposition du ratio de levier	2 491 090 \$	2 344 228 \$
TLAC disponible et ratios (2)		
TLAC disponible	230 385 \$	196 659 \$
Ratio TLAC	31,5 %	29,3 %
Ratio de levier TLAC	9,2 %	8,4 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques et les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, et le ratio de levier est calculé conformément aux exigences de levier du BSIF. Les lignes directrices sur les normes de fonds propres et les exigences de levier sont établies d'après le cadre de l'accord de Bâle III.

(2) La TLAC disponible et les ratios TLAC sont calculés au moyen de la ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity [TLAC]) du BSIF. La norme TLAC s'applique aux entités de résolution pour lesquelles nous sommes réputés être la Banque Royale du Canada et à ses filiales. Une entité de résolution et ses filiales sont collectivement appelées groupe de résolution. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés au moyen de la TLAC disponible, en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques et de l'exposition aux fins du ratio de levier, respectivement.

Note 29 Compensation des actifs financiers et des passifs financiers

La compensation dans nos bilans consolidés est possible lorsque des actifs et des passifs financiers font l'objet de conventions-cadres de compensation qui donnent un droit de compensation actuellement exécutoire, et lorsqu'il y a une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cas des contrats dérivés et des conventions de rachat et de revente, la compensation a généralement lieu lorsqu'il existe un mécanisme de règlement sur le marché (p. ex., une contrepartie centrale ou une chambre de compensation) qui prévoit un règlement quotidien sur la base du solde net des flux de trésorerie découlant de ces contrats. En général, les montants à recevoir et à payer au titre des dépôts de garantie obligatoires sont compensés au moment de leur règlement simultané par l'intermédiaire d'un mécanisme de règlement sur le marché.

Les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation comprennent les conventions-cadres de compensation qui ne permettent la compensation des transactions en cours avec la même contrepartie qu'en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Ces conventions-cadres de compensation comprennent l'accord-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association ou certains accords conclus avec une contrepartie de compensation ou une bourse de dérivés pour des contrats dérivés, les conventions-cadres de rachat mondiales et les conventions-cadres de prêt de titres mondiales pour le rachat, la revente et d'autres accords semblables de prêt ou d'emprunt de titres.

Le montant des garanties financières reçues ou données assujetties aux conventions-cadres de compensation ou à des accords semblables qui ne sont pas admissibles à la compensation correspond aux garanties reçues ou données en vue de couvrir le risque net entre des contreparties en permettant la réalisation de la garantie en cas de manquement ou si un autre événement prédéfini se produit. Certains montants au titre des garanties ne peuvent être vendus ou donnés de nouveau en garantie sauf en cas de défaut ou si un événement prédéfini se produit.

Les tableaux ci-après présentent le montant des instruments financiers qui ont été compensés dans les bilans consolidés ainsi que les montants qui ne sont pas admissibles à la compensation, mais qui sont assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables. Les montants présentés ne sont pas censés être représentatifs de notre exposition réelle au risque de crédit.

Instruments financiers assujettis à des conventions-cadres de compensation exécutoires ou à des accords semblables

	Au 31 octobre 2025								
	Montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires								
	Montants bruts des instruments financiers comptabilisés	Montants bruts compensés au bilan consolidé	Montants nets présentés au bilan consolidé	Montants liés non compensés au bilan consolidé (1)			Montants nets	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montants nets présentés au bilan consolidé
Incidence des conventions-cadres de compensation				Garanties financières (2)					
(en millions de dollars canadiens)									
Actifs financiers									
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	467 653 \$	157 970 \$	309 683 \$	101 \$	308 751 \$	831 \$	– \$	309 683 \$	
Actifs dérivés	173 512	2 067	171 445	127 728	19 425	24 292	5 761	177 206	
Autres actifs financiers	2 364	540	1 824	30	382	1 412	–	1 824	
	643 529 \$	160 577 \$	482 952 \$	127 859 \$	328 558 \$	26 535 \$	5 761 \$	488 713 \$	
Passifs financiers									
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	447 486 \$	157 970 \$	289 516 \$	101 \$	287 612 \$	1 803 \$	– \$	289 516 \$	
Passifs dérivés	172 461	2 067	170 394	127 728	23 520	19 146	13 559	183 953	
Autres passifs financiers	1 457	540	917	30	–	887	–	917	
	621 404 \$	160 577 \$	460 827 \$	127 859 \$	311 132 \$	21 836 \$	13 559 \$	474 386 \$	

	Au 31 octobre 2024								
	Montants assujettis à des conventions de compensation exécutoires								
	Montants bruts des instruments financiers comptabilisés	Montants bruts compensés au bilan consolidé	Montants nets présentés au bilan consolidé	Montants liés non compensés au bilan consolidé (1)			Montants nets	Montants non assujettis à des conventions de compensation exécutoires	Montants nets présentés au bilan consolidé
Incidence des conventions-cadres de compensation				Garanties financières (2)					
(en millions de dollars canadiens)									
Actifs financiers									
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	495 881 \$	145 078 \$	350 803 \$	112 \$	349 044 \$	1 647 \$	– \$	350 803 \$	
Actifs dérivés	145 420	1 568	143 852	105 433	16 806	21 613	6 760	150 612	
Autres actifs financiers	2 940	527	2 413	58	288	2 067	–	2 413	
	644 241 \$	147 173 \$	497 068 \$	105 603 \$	366 138 \$	25 327 \$	6 760 \$	503 828 \$	
Passifs financiers									
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	450 399 \$	145 078 \$	305 321 \$	112 \$	302 779 \$	2 430 \$	– \$	305 321 \$	
Passifs dérivés	151 564	1 568	149 996	105 433	17 727	26 836	13 767	163 763	
Autres passifs financiers	1 941	527	1 414	58	–	1 356	–	1 414	
	603 904 \$	147 173 \$	456 731 \$	105 603 \$	320 506 \$	30 622 \$	13 767 \$	470 498 \$	

- (1) Les garanties financières sont présentées à la juste valeur. Le montant présenté des instruments financiers et des garanties financières se limite au risque net figurant au bilan et tout surdimensionnement est exclu du tableau.
- (2) Comprend une garantie en espèces de 16 milliards de dollars (14 milliards au 31 octobre 2024) et des garanties autres qu'en espèces de 312 milliards (352 milliards au 31 octobre 2024) reçues au titre d'actifs financiers ainsi qu'une garantie en espèces de 19 milliards (14 milliards au 31 octobre 2024) et des garanties autres qu'en espèces de 292 milliards (307 milliards au 31 octobre 2024) données en garantie pour les passifs financiers.

Note 30 Recouvrement et règlement des actifs et des passifs présentés au bilan

Le tableau suivant présente une analyse des actifs et des passifs comptabilisés dans nos bilans consolidés, en fonction des montants qui seront recouverts ou réglés dans moins d'un an et après un an, à la date de clôture selon les échéances contractuelles et certaines autres hypothèses décrites dans les notes de bas de page ci-dessous. S'il y a lieu, nous gérons le risque de liquidité de divers produits en fonction de modèles de comportement historiques qui, souvent, ne sont pas alignés avec les échéances contractuelles. Les montants à recouvrer ou à régler dans une période d'un an, qui sont présentés ci-dessous, pourraient ne pas traduire notre vision à long terme à l'égard du profil de liquidité de certaines catégories au bilan.

(en millions de dollars canadiens)	Aux					
	31 octobre 2025			31 octobre 2024		
	Un an ou moins	Après un an	Total	Un an ou moins	Après un an	Total
Actif						
Trésorerie et montants à recevoir de banques (1)	35 136 \$	1 888 \$	37 024 \$	55 003 \$	1 720 \$	56 723 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	50 364	–	50 364	66 020	–	66 020
Titres						
Titres détenus à des fins de transaction (2)	204 063	15 004	219 067	170 460	12 840	183 300
Titres de placement, déduction faite de la correction de valeur applicable	70 438	272 283	342 721	45 418	211 200	256 618
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	309 632	51	309 683	350 622	181	350 803
Prêts						
Prêts de détail	200 928	451 416	652 344	174 761	452 217	626 978
Prêts de gros	98 494	298 677	397 171	89 492	270 947	360 439
Correction de valeur pour pertes sur prêts			(7 093)			(6 037)
Autres						
Dérivés (2)	174 943	2 263	177 206	148 605	2 007	150 612
Locaux et matériel	109	6 710	6 819	156	6 696	6 852
Goodwill	–	19 405	19 405	–	19 286	19 286
Autres immobilisations incorporelles	–	7 402	7 402	–	7 798	7 798
Autres actifs	90 520	22 373	112 893	69 287	22 903	92 190
	1 234 627 \$	1 097 472 \$	2 325 006 \$	1 169 824 \$	1 007 795 \$	2 171 582 \$
Passif						
Dépôts (3)	1 244 662 \$	270 954 \$	1 515 616 \$	1 144 860 \$	264 671 \$	1 409 531 \$
Autres						
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	49 241	650	49 891	32 824	2 462	35 286
Engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	287 844	1 672	289 516	304 855	466	305 321
Dérivés (2)	182 415	1 538	183 953	158 622	5 141	163 763
Passifs au titre des contrats d'assurance (4)	382	23 945	24 327	459	21 772	22 231
Autres passifs	73 000	35 591	108 591	70 499	24 213	94 712
Débitures subordonnées	2 091	11 870	13 961	–	13 546	13 546
	1 839 635 \$	346 220 \$	2 185 855 \$	1 712 119 \$	332 271 \$	2 044 390 \$

- (1) La trésorerie et les montants à recevoir de banques sont présumés être recouverts dans un délai d'un an, à l'exception des soldes de trésorerie qui ne peuvent être utilisés par la Banque pour plus d'un an.
- (2) Les titres détenus à des fins de transaction classés à la juste valeur par le biais du résultat net et les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » puisque cela représente le mieux, dans la plupart des cas, la nature à court terme de nos activités de négociation, à l'exception des titres de créance du secteur Assurances, qui sont présentés en fonction des échéances contractuelles. Les titres détenus à des fins de transaction désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont en général présentés en fonction des échéances contractuelles. Les dérivés qui ne sont pas détenus à des fins de transaction sont présentés selon le recouvrement ou le règlement de la transaction de couverture.
- (3) Des dépôts à vue de 673 milliards de dollars (585 milliards au 31 octobre 2024) sont présentés dans la colonne « Un an ou moins » en raison du fait qu'ils sont remboursables à vue ou dans un court délai sur une base contractuelle. Dans les faits, ces dépôts ont trait à un vaste éventail de particuliers et de consommateurs qui constitue une base stable nous permettant de répondre à nos besoins en matière d'exploitation et de liquidité.
- (4) Les passifs au titre des contrats d'assurance présentés reflètent le moment auquel nous nous attendons que ces montants soient réglés. Les montants à payer à vue relatifs à la trésorerie des titulaires de police et/ou à la valeur des comptes pour les passifs au titre des contrats d'assurance, y compris ceux des fonds distincts, s'élèvent à 8 milliards de dollars (8 milliards au 31 octobre 2024).

Le tableau suivant présente de l'information sur l'entité juridique que constitue la Banque Royale du Canada, ses filiales étant présentées selon la méthode de la mise en équivalence.

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens)	Aux	
	31 octobre 2025	31 octobre 2024
Actif		
Trésorerie et montants à recevoir de banques	24 132 \$	40 944 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	40 455	54 009
Titres	311 972	233 376
Placements dans des filiales bancaires et leurs entreprises associées (1)	67 055	57 926
Placements dans d'autres filiales et leurs entreprises associées	122 842	117 362
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	155 843	174 131
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes sur prêts	887 465	839 424
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	–	97
Autres actifs	259 121	216 003
	1 868 885 \$	1 733 272 \$
Passifs et capitaux propres		
Dépôts	1 261 032 \$	1 168 765 \$
Soldes nets à payer à des filiales bancaires (1)	16 320	–
Soldes nets à payer à d'autres filiales	15 050	17 840
Autres passifs	423 430	406 032
	1 715 832	1 592 637
Débitures subordonnées	13 961	13 546
Capitaux propres	139 092	127 089
	1 868 885 \$	1 733 272 \$

(1) S'entend principalement des institutions de dépôt réglementées et des maisons de courtage.

États résumés du résultat net et du résultat global

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Revenu d'intérêt et de dividende (1)	70 321 \$	70 603 \$
Charges d'intérêt	53 966	57 094
Revenu net d'intérêt	16 355	13 509
Revenus autres que d'intérêt (2)	8 916	5 080
Total des revenus	25 271	18 589
Dotations à la provision pour pertes de crédit	4 039	2 964
Frais autres que d'intérêt	14 234	13 543
Bénéfice avant impôt	6 998	2 082
Impôt sur le résultat	2 526	1 031
Bénéfice net avant la quote-part des bénéfices non distribués des filiales	4 472	1 051
Quote-part des bénéfices non distribués des filiales	15 890	15 179
Bénéfice net	20 362 \$	16 230 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	772	597
Total du résultat global	21 134 \$	16 827 \$

(1) Comprend le revenu de dividende tiré des placements dans des filiales et des entreprises associées de 1 million de dollars (9 millions au 31 octobre 2024).

(2) Comprend la quote-part des revenus (pertes) des entreprises associées d'un montant nominal (montant nominal au 31 octobre 2024).

Tableaux résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Pour les exercices clos	
	le 31 octobre 2025	le 31 octobre 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	20 362 \$	16 230 \$
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Variation des bénéfices non distribués des filiales	(15 890)	(15 179)
Variation des dépôts	92 267	77 327
Variation des prêts	(49 013)	(56 572)
Variation des titres détenus à des fins de transaction	(26 471)	3 162
Variation des engagements afférents à des actifs vendus en vertu de conventions de rachat et aux titres prêtés	(26 361)	(2 860)
Variation des actifs achetés en vertu de conventions de revente et des titres empruntés	18 288	(24 203)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 955	(1 721)
Autres activités d'exploitation, montant net	(9 112)	(2 565)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	19 025	(6 381)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	13 554	7 247
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance de titres de placement	150 541	167 772
Achat de titres de placement	(202 133)	(152 935)
Acquisitions nettes de locaux, de matériel et d'autres immobilisations incorporelles	(1 842)	(1 277)
Flux de trésorerie affectés aux acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	-	(12 872)
Variation de la trésorerie investie dans des filiales	(643)	1 252
Variation du financement net fourni à des filiales	13 627	(166)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(26 896)	9 021
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission de débetures subordonnées	2 991	3 239
Remboursement de débetures subordonnées	(2 750)	(1 500)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	72	159
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(2 768)	(140)
Émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des frais d'émission	4 945	2 702
Rachat d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	(2 350)	(1 021)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(8 800)	(6 637)
Remboursement d'obligations locatives	(281)	(268)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(8 941)	(3 466)
Variation nette de la trésorerie et des montants à recevoir de banques	(16 812)	(826)
Trésorerie et montants à recevoir de banques au début de l'exercice	40 944	41 770
Trésorerie et montants à recevoir de banques à la fin de l'exercice	24 132 \$	40 944 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts versés	53 560 \$	55 119 \$
Intérêts reçus	65 880	67 857
Dividendes reçus	3 388	2 869
Impôt sur le résultat payé	2 599	504

Note 32 Principales filiales

(en millions de dollars canadiens)

		Au 31 octobre 2025
		Valeur comptable des actions à droit de vote détenues par la banque ⁽³⁾
Principales filiales ⁽¹⁾	Adresse du bureau principal ⁽²⁾	
Banque Royale Holding Inc.	Toronto (Ontario), Canada	103 027 \$
RBC Placements en Direct Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance générale RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Compagnie d'assurance vie RBC	Mississauga (Ontario), Canada	
Investment Holdings (Cayman) Limited	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
RBC (Cayman) Funding Ltd.	George Town, Grand Cayman, Îles Caïmans	
Capital Funding Alberta Limited	Calgary (Alberta), Canada	
RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Fiducie RBC Services aux Investisseurs	Toronto (Ontario), Canada	
RBC (Barbados) Trading Bank Corporation	St. James, La Barbade	
RBC US Group Holdings LLC ⁽²⁾	Toronto (Ontario), Canada	38 425
RBC USA Holdco Corporation	New York (New York), États-Unis	
RBC Capital Markets, LLC	New York (New York), États-Unis	
City National Bank	Los Angeles (Californie), États-Unis	
RBC Dominion valeurs mobilières Limitée	Toronto (Ontario), Canada	19 306
RBC Dominion valeurs mobilières Inc.	Toronto (Ontario), Canada	
Société d'Hypothèques de la Banque Royale	Toronto (Ontario), Canada	7 420
RBC Europe Limited	Londres, Angleterre	5 822
Compagnie Trust Royal	Montréal (Québec), Canada	1 782
Société Trust Royal du Canada	Toronto (Ontario), Canada	785

(1) La Banque contrôle chaque filiale directement ou indirectement.

(2) Toutes les filiales sont fondées ou constituées sous le régime des lois de l'État, de la province ou du pays dans lequel se trouve leur bureau principal, à l'exception de RBC US Group Holdings LLC et RBC USA Holdco Corporation, qui sont constituées sous le régime des lois de l'État du Delaware, aux États-Unis, de RBC Capital Markets, LLC, qui est fondée sous les lois de l'État du Minnesota, aux États-Unis, et de City National Bank, qui est une banque nationale constituée sous le régime des lois des États-Unis.

(3) La valeur comptable des actions avec droit de vote correspond à la participation de la Banque dans ces placements.

Certaines de nos filiales, coentreprises et entreprises associées sont assujetties à des exigences réglementaires en vigueur dans les territoires où elles exercent leurs activités. En vertu de ces exigences, il est possible qu'elles ne puissent pas nous transférer notre quote-part de leur actif sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances. Au 31 octobre 2025, l'actif net restreint de ces filiales, coentreprises et entreprises associées s'élevait à 61 milliards de dollars (56 milliards au 31 octobre 2024).

Bilans résumés

(en millions de dollars canadiens) (1)	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif										
Trésorerie et montants à recevoir de banques	37 024 \$	56 723 \$	61 989 \$	72 397 \$	113 846 \$	118 888 \$	26 310 \$	30 209 \$	28 407 \$	14 929 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	50 364	66 020	71 086	108 011	79 638	39 013	38 345	36 471	32 662	27 851
Titres, déduction faite de la correction de valeur applicable	561 788	439 918	409 730	318 223	284 724	275 814	249 004	222 866	218 379	236 093
Actifs achetés en vertu de conventions de revente et titres empruntés	309 683	350 803	340 191	317 845	307 903	313 015	306 961	294 602	220 977	186 302
Prêts, déduction faite de la correction de valeur	1 042 422	981 380	852 773	819 965	717 575	660 992	618 856	576 818	542 617	521 604
Autres	323 725	276 738	270 762	280 778	202 637	216 826	189 459	173 768	169 811	193 479
Total de l'actif	2 325 006 \$	2 171 582 \$	2 006 531 \$	1 917 219 \$	1 706 323 \$	1 624 548 \$	1 428 935 \$	1 334 734 \$	1 212 853 \$	1 180 258 \$
Passif										
Dépôts (2)	1 515 616 \$	1 409 531 \$	1 231 687 \$	1 208 814 \$	1 100 831 \$	1 011 885 \$	886 005 \$	836 197 \$	789 036 \$	757 589 \$
Autres (2)	656 278	621 313	648 311	590 205	497 137	516 029	449 490	409 451	340 124	341 295
Débtentures subordonnées	13 961	13 546	11 386	10 025	9 593	9 867	9 815	9 131	9 265	9 762
Total du passif	2 185 855 \$	2 044 390 \$	1 891 384 \$	1 809 044 \$	1 607 561 \$	1 537 781 \$	1 345 310 \$	1 254 779 \$	1 138 425 \$	1 108 646 \$
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	139 092	127 089	115 048	108 064	98 667	86 664	83 523	79 861	73 829	71 017
Participations ne donnant pas le contrôle	59	103	99	111	95	103	102	94	599	595
Total des capitaux propres	139 151	127 192	115 147	108 175	98 762	86 767	83 625	79 955	74 428	71 612
Total du passif et des capitaux propres	2 325 006 \$	2 171 582 \$	2 006 531 \$	1 917 219 \$	1 706 323 \$	1 624 548 \$	1 428 935 \$	1 334 734 \$	1 212 853 \$	1 180 258 \$

États résumés du résultat net

(en millions de dollars canadiens) (1)	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Revenu net d'intérêt (2)	33 000 \$	27 953 \$	25 129 \$	22 717 \$	20 002 \$	20 835 \$	19 749 \$	17 952 \$	16 926 \$	16 531 \$
Revenus autres que d'intérêt (2)	33 605	29 391	26 335	26 268	29 691	26 346	26 253	24 624	23 743	22 264
Total des revenus	66 605	57 344	51 464	48 985	49 693	47 181	46 002	42 576	40 669	38 795
Dotation à la provision pour pertes de crédit	4 362	3 232	2 468	484	(753)	4 351	1 864	1 307	1 150	1 546
Indemnités, sinistres et coûts d'acquisition liés aux polices d'assurance	s.o.	s.o.	s.o.	1 783	3 891	3 683	4 085	2 676	3 053	3 424
Frais autres que d'intérêt	36 592	34 250	30 813	26 609	25 924	24 758	24 139	22 833	21 794	20 526
Bénéfice net	20 369 \$	16 240 \$	14 612 \$	15 807 \$	16 050 \$	11 437 \$	12 871 \$	12 431 \$	11 469 \$	10 458 \$

Autres statistiques – présentées

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les montants par action) (1)	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
MESURES DE LA RENTABILITÉ										
Bénéfice par action – de base	14,10 \$	11,27 \$	10,33 \$	11,08 \$	11,08 \$	7,84 \$	8,78 \$	8,39 \$	7,59 \$	6,80 \$
– dilué	14,07 \$	11,25 \$	10,32 \$	11,06 \$	11,06 \$	7,82 \$	8,75 \$	8,36 \$	7,56 \$	6,78 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (3)	16,3 %	14,4 %	14,3 %	16,4 %	18,6 %	14,2 %	16,8 %	17,6 %	17,0 %	16,3 %
Rendement de l'actif pondéré en fonction des risques	2,84 %	2,52 %	2,44 %	2,68 %	2,90 %	2,10 %	2,52 %	2,55 %	2,49 %	2,34 %
Ratio d'efficience	54,9 %	59,7 %	59,9 %	54,3 %	52,2 %	52,5 %	52,5 %	53,6 %	53,6 %	52,9 %
PRINCIPAUX RATIOS										
Dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations (4)	0,37 %	0,28 %	0,21 %	0,10 %	0,10 %	0,24 %	0,27 %	0,20 %	0,21 %	0,28 %
Marge nette d'intérêt (moyenne des actifs productifs, montant net) (2), (4)	1,62 %	1,54 %	1,50 %	1,48 %	1,48 %	1,55 %	1,61 %	1,64 %	1,69 %	1,70 %
INFORMATION SUR LES ACTIONS										
Actions ordinaires en circulation (en milliers) – à la fin de la période	1 400 114	1 414 504	1 400 511	1 382 911	1 424 525	1 422 473	1 430 096	1 438 794	1 452 535	1 484 235
Dividendes déclarés par action ordinaire	6,04 \$	5,60 \$	5,34 \$	4,96 \$	4,32 \$	4,29 \$	4,07 \$	3,77 \$	3,48 \$	3,24 \$
Rendement de l'action (5)	3,4 %	3,9 %	4,3 %	3,7 %	3,8 %	4,7 %	4,1 %	3,7 %	3,8 %	4,3 %
Ratio de distribution	43 %	50 %	52 %	45 %	39 %	55 %	46 %	45 %	46 %	48 %
Valeur comptable par action (6)	91,00 \$	83,46 \$	76,92 \$	72,85 \$	64,57 \$	56,75 \$	54,41 \$	51,12 \$	46,41 \$	43,32 \$
Cours de l'action ordinaire (RY sur TSX) (7)	205,47 \$	168,39 \$	110,76 \$	126,05 \$	128,82 \$	93,16 \$	106,24 \$	95,92 \$	100,87 \$	83,80 \$
Capitalisation boursière (TSX) (7)	287 681	238 188	155 121	174 316	183 507	132 518	151 933	138 009	146 554	124 476
Cours du marché par rapport à la valeur comptable	2,26	2,02	1,44	1,73	2,00	1,64	1,95	1,88	2,17	1,93
MESURES DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS (8)										
Ratio CET1	13,5 %	13,2 %	14,5 %	12,6 %	13,7 %	12,5 %	12,1 %	11,5 %	10,9 %	10,8 %
Ratio de fonds propres de première catégorie	15,1 %	14,6 %	15,7 %	13,8 %	14,9 %	13,5 %	13,2 %	12,8 %	12,3 %	12,3 %
Ratio du total des fonds propres	16,8 %	16,4 %	17,6 %	15,4 %	16,7 %	15,5 %	15,2 %	14,6 %	14,2 %	14,4 %
Ratio de levier	4,4 %	4,2 %	4,3 %	4,4 %	4,9 %	4,8 %	4,3 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %
Ratio TLAC	31,5 %	29,3 %	31,0 %	26,4 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio de levier TLAC	9,2 %	8,4 %	8,5 %	8,5 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

- Le 28 mars 2024, nous avons finalisé l'acquisition de la Banque HSBC Canada (HSBC Canada). Les résultats de HSBC Canada ont été consolidés à partir de la date de clôture. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2023, nous avons adopté IFRS 17 *Contrats d'assurance* de façon rétrospective et avons retraité les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023. Les résultats des exercices antérieurs au 1^{er} novembre 2022 sont présentés conformément à IFRS 4 *Contrats d'assurance*. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2019, nous avons adopté IFRS 16 *Contrats de location*. Les résultats des exercices antérieurs au 1^{er} novembre 2019 sont présentés conformément à IAS 17 *Contrats de location*. En date du 1^{er} novembre 2018, nous avons adopté IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Les résultats des exercices antérieurs au 1^{er} novembre 2018 sont présentés conformément à IAS 18 *Produits des activités ordinaires*. En date du 1^{er} novembre 2017, nous avons adopté IFRS 9 *Instruments financiers* (IFRS 9). Les résultats des exercices antérieurs au 1^{er} novembre 2017 sont présentés conformément à IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39).
- À partir du quatrième trimestre de 2019, la composante intérêts et les intérêts courus à payer constatés sur certains dépôts comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net auparavant présentés dans les revenus tirés des activités de négociation et les dépôts, respectivement, sont présentés dans le revenu net d'intérêt et les autres passifs, respectivement. Au 1^{er} novembre 2016, les montants correspondants ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation actuelle.
- Cette mesure pourrait ne pas avoir de définition normalisée en vertu des principes comptables généralement reconnus (PCGR) et elles pourraient ne pas être comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Principales mesures du rendement et mesures hors PCGR du rapport de gestion.
- Les moyennes sont calculées à l'aide de méthodes visant à estimer les soldes quotidiens moyens pour la période.
- Dividende par action ordinaire divisé par la moyenne des cours extrêmes pour la période visée.
- Obtenu en divisant le capital-actions ordinaires par le nombre d'actions ordinaires émis et en circulation à la fin de la période.
- Selon le cours de clôture à la TSX à la fin de la période.
- Les ratios de fonds propres sont calculés conformément à la ligne directrice sur les normes de fonds propres du BSIF, le ratio de levier est calculé conformément à la ligne directrice sur les exigences de levier du BSIF et le ratio de levier TLAC et le ratio TLAC sont établis conformément à la ligne directrice sur la TLAC du BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2023 reflètent l'adoption des lignes directrices révisées sur les normes de fonds propres et les exigences de levier dans le cadre de la mise en œuvre des réformes de Bâle III par le BSIF. Les résultats de l'exercice clos le 31 octobre 2024 reflètent l'adoption des cadres révisés de rajustement de la valeur de crédit et du risque de marché. Les résultats des exercices clos avant le 31 octobre 2024 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption d'IFRS 17. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique Gestion des fonds propres du rapport de gestion.

s.o. sans objet

Renseignements à l'intention des actionnaires

Bureau central

Adresse :
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Téléphone : 1-888-212-5533

Pour toute correspondance :

P.O. Box 1
Royal Bank Plaza
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Site Web : rbc.com

Agent des transferts et agent comptable des registres

Agent principal :
Société de fiducie
Computershare du Canada
320 Bay Street, 14^e étage
Toronto (Ontario) M5H 4A6
Canada
Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télocopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis) ou
416-263-9394 (international)
Site Web :
www.investorcentre.com/rbc
Courriel :
rbc@computershare.com

Co-agent des transferts
(États-Unis) :
Computershare Trust
Company, N.A.
150 Royall Street, bureau 101
Canton, Massachusetts 02021
États-Unis

Co-agent des transferts
(Royaume-Uni) :
Computershare Investor
Services PLC
Securities Services – Registrars
P.O. Box 82, The Pavilions,
Bridgwater Road,
Bristol BS99 6ZZ
Royaume-Uni

Inscriptions en bourse (Symbole : RY)

Bourses où sont inscrites les
actions ordinaires de la
Banque :
Canada – Bourse de Toronto
(TSX)
États-Unis – New York Stock
Exchange (NYSE)

Les actions privilégiées de
séries BH¹, BI¹ et BO sont
inscrites à la TSX.

Prix du jour d'évaluation

Aux fins de l'impôt sur le revenu
au Canada, l'action ordinaire de
la Banque Royale du Canada
s'établissait à 29,52 \$ par action
au jour d'évaluation
(le 22 décembre 1971). Ce prix
correspond à 7,38 \$ par action,
après ajustement pour tenir
compte des deux divisions
d'actions à raison de deux
actions pour une de mars 1981 et
de février 1990. Le dividende en
actions de une action pour une,
versé en octobre 2000 et en
avril 2006, n'a eu aucune
incidence sur le prix du jour
d'évaluation de nos actions
ordinaires.

Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs
aux dividendes, aux
changements au registre des
actionnaires ou aux
changements d'adresse, à la
perte de certificats d'actions,
aux formulaires d'impôts, aux
transferts de succession, aux
inscriptions directes, et au
réinvestissement de dividendes,
les actionnaires sont priés de
communiquer avec :
Société de fiducie
Computershare du Canada
320 Bay Street, 14^e étage
Toronto (Ontario) M5H 4A6
Canada

Téléphone : 1-866-586-7635
(Canada et États-Unis)
ou 514-982-7555
(appels internationaux)
Télocopieur : 1-888-453-0330
(Canada et États-Unis)
ou 416-263-9394
(international)
Courriel :
rbc@computershare.com

Analystes financiers, gestionnaires de portefeuille, investisseurs institutionnels

Pour obtenir des
renseignements financiers,
veuillez communiquer avec :
Relations avec les investisseurs
Banque Royale du Canada
200 Bay Street
South Tower
Toronto (Ontario) M5J 2J5
Canada
Courriel : invesrel@rbc.com
ou visitez notre site Web au
rbc.com/investisseurs

Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert
électronique de fonds, les
actionnaires du Canada et des
États-Unis peuvent faire
déposer directement dans leur
compte bancaire les
dividendes sur leurs actions
ordinaires, il leur suffit d'en
faire la demande à notre agent
des transferts et agent
comptable des registres, la
Société de fiducie
Computershare du Canada.

Les actionnaires
internationaux (autres que les
porteurs des États-Unis ou du
Canada) peuvent être en
mesure de recevoir leurs
dividendes et/ou leurs
distributions dans la monnaie
de leur choix. Computershare
offre un service de change
international qui permet aux
actionnaires internationaux de
RBC de recevoir leurs
dividendes et/ou leurs
distributions dans la devise de
leur choix. Veuillez consulter le
site investorcentre.com/rbc.

Désignation à titre de dividendes admissibles

Sauf indication contraire, aux
fins de la *Loi de l'impôt sur le
revenu* (Canada) et dans toute
législation fiscale provinciale
ou territoriale applicable, tous
les dividendes (ainsi que les
dividendes réputés) que verse
RBC à des résidents du Canada
sur ses actions ordinaires et
privilégiées sont désignés
comme des « dividendes
admissibles ».

Dates de paiement des dividendes pour 2025

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et privilégiées de séries BH ¹ , BI ¹ et BO	27 janvier	24 février
	24 avril	23 mai
	24 juillet	22 août
	27 octobre	24 novembre
Actions privilégiées de série BT	17 février	24 février
	15 août	22 août
Actions privilégiées de série BU	17 février	24 février
	15 août	22 août
Actions privilégiées de série BW	16 mai	23 mai
	17 novembre	24 novembre

Gouvernance

Les résumés des différences importantes entre les pratiques de
RBC en matière de gouvernance d'entreprise et les pratiques en
matière de gouvernance d'entreprise que doivent respecter les
entreprises nationales américaines en vertu des conditions
d'admission en bourse de la NYSE sont présentés sur notre site
Web, à l'adresse rbc.com/gouvernance.

Rachat d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre
publique de rachat dans le cours
normal des activités qui nous
permet de racheter, aux fins
d'annulation, jusqu'à 35 millions
de nos actions ordinaires au
cours de la période allant du
12 juin 2025 au 11 juin 2026, à
l'expiration de l'offre, ou avant,
étant donné que nous sommes
autorisés à effectuer les achats
en vertu de notre avis d'intention
déposé à la Bourse de Toronto.

Nous déterminons le montant et
le calendrier des rachats dans le
cadre de l'offre publique de
rachat dans le cours normal des
activités après consultation du
Bureau du surintendant des
institutions financières du
Canada. Pour plus de détails, se
reporter à la rubrique Gestion des
fonds propres.

Il est possible d'obtenir sans frais
un exemplaire de notre avis
d'intention de déposer une offre
publique de rachat dans le cours
normal des activités en
communiquant avec le secrétaire
de la Banque, à notre adresse
postale de Toronto.

Dates de publication des rapports trimestriels pour 2026

Premier trimestre 26 février
Deuxième trimestre 28 mai
Troisième trimestre 27 août
Quatrième trimestre 3 décembre

Assemblée annuelle de 2026

L'assemblée annuelle des
actionnaires ordinaires se tiendra
le jeudi 9 avril 2026.

¹ Le 24 octobre 2025, nous avons annoncé notre intention de racheter la totalité de nos actions privilégiées de premier rang à taux fixe et à dividende non cumulatif de série BH et de série BI émises et en circulation. Le dividende final pour les actions de série BH et de série BI sera payable le 8 décembre 2025, date de rachat aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 novembre 2025.

L'information fournie dans les sites Web mentionnés dans le présent rapport ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire des sites ne fait pas partie du présent rapport. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent rapport sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

®/MD/MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ‡ Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

